



**HAL**  
open science

# Atticus et ses amis : étude sur une politique de l'ombre au dernier siècle de la République

Marita Bianay

► **To cite this version:**

Marita Bianay. Atticus et ses amis : étude sur une politique de l'ombre au dernier siècle de la République. Archéologie et Préhistoire. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2014. Français. NNT : 2014MON30094 . tel-01231052

**HAL Id: tel-01231052**

**<https://theses.hal.science/tel-01231052>**

Submitted on 19 Nov 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paul Valéry Montpellier III  
Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales.

**THÈSE**

pour obtenir le grade de  
**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ MONTPELLIER III**  
**HISTOIRE ANCIENNE**

Présentée et soutenue publiquement par

M<sup>me</sup> BIANAY Marita

*Atticus et ses amis :*  
*Étude sur une politique de l'ombre au dernier*  
*siècle de la République.*



**Directeur de thèse :**

M<sup>r</sup> Le Professeur Perrin-Saminadayar

**JURY :**

M<sup>me</sup> Agnès Bérenger, Professeure, Montpellier  
M<sup>me</sup> Catherine Wolff, Professeure, Avignon  
M<sup>r</sup> Martin Galinier, Professeur, Perpignan

Pré-Rapporteur  
Pré-Rapporteur

**ANNÉE UNIVERSITAIRE 2013-2014**

## **REMERCIEMENTS**

J'exprime ma profonde reconnaissance à Monsieur Perrin-Saminadayar, qui a bien voulu me faire partager son expérience et qui a su m'encadrer de ses conseils avisés en tous points. Assurée de son soutien, je me suis réinvestie, corps et âme, dans ce travail de recherche.

Je tiens aussi à remercier Mr Martin Galinier et Mme Catherine Wolff d'avoir accepté de juger ce travail, d'en être les rapporteurs et de faire partie du jury.

Mes remerciements s'adressent aussi à Mme Agnès Bérenger, qui a accepté de faire partie du jury.

Le chemin menant à son aboutissement ne fut pas sans encombres. Mais, comme le dit l'adage : « Tous les chemins mènent à Rome ». Il m'a fallu trouver les ressources nécessaires pour m'aider à relever ce défi personnel et intellectuel. La rigueur, la volonté, et la persévérance m'ont permis d'aller au bout de cette expérience unique. Toutefois, il ne fait pas de doute que sans les encouragements et l'amour de ma famille, ce travail n'aurait pas vu le jour. Elle a su m'insuffler une énergie positive et l'équilibre de cette cellule familiale a favorisé mon plein épanouissement durant toutes ces années.

Je remercie donc mes proches pour leur indéfectible appui et leur foi inébranlable en mes capacités.

En espérant que la lecture de ce travail comblera leurs attentes.

*Pour mes enfants,  
Hadrien, mes jumelles Djada et Layona, Thiago,*

*Avec toute mon affection.*

**Mots-clés** : Atticus, *amicitia* = amitié, sociabilité, *sapientia* = sagesse, *otium* = loisir, *prudentia* = prudence, épicurisme, sage, financier de l'aristocratie, prêt d'argent, *consilium* = conseil, bienfaiteur, politique amicale, politique.

**Discipline** : Doctorat en Histoire ancienne.

**Intitulé et adresse de l'unité où la thèse a été préparée :**

École Doctorale 58 « Langues, Littératures, Culture, Civilisations ».

**Résumé de la thèse :**

Titus Pomponius Atticus fut l'un des personnages les plus controversés du dernier siècle de la République romaine. Son nom s'inscrit dans la postérité grâce à la relation d'*amicitia* qu'il partagea toute sa vie avec le grand orateur Cicéron. Ami des plus hauts dignitaires de son temps, quelles que soient leurs tendances politiques, il se constitua un réseau de relations amicales, qui lui permit de préserver « sa tranquillité » dans un monde marqué par le sceau de guerres civiles impitoyables. Pratiquant un épicurisme modéré, ce romain s'adonna aux plaisirs de l'*otium*, et tenta d'opérer une symbiose entre les impératifs de sa « condition » et les « exigences » de sa morale. En tant que financier de l'aristocratie, informateur, conseiller politique et libraire-éditeur, cet homme, tel un caméléon, possédait de nombreux talents, qui lui attirèrent la faveur et l'estime de « tous » ses contemporains. Dans un contexte politique aussi troublé et dangereux que celui du premier siècle de la République, menacé à plusieurs reprises, il est ressorti grandi durant chacune de ces guerres qui auraient dû le perdre. En effet, pendant que ses proches étaient précipités dans le malheur, chaque changement de régime consolidait sa position et sa fortune. Véritable exemple de sociabilité, il a joui d'un indéniable pouvoir d'action politique par le biais de ses amitiés. Là où certains se sont obstinés à vouloir changer seulement le présent, il fit preuve d'une habileté et d'une ingéniosité hors du commun. Tel un visionnaire en avance sur son temps, il se contenta d'observer, d'analyser, d'entrevoir l'avenir et de mener, à l'abri des regards indiscrets, une « politique d'action » capable de faire face à la Révolution qui donnerait naissance à l'empire romain. Bien qu'acteur et témoin privilégiés de la destinée de Rome, il afficha une farouche volonté de se maintenir dans l'ombre du pouvoir. Conscient des réalités de son temps et désireux de « rester libre », il était déterminé à « vivre » et à « survivre » selon ses aspirations, à une époque où cela semblait impossible. Cet « homme de l'ombre », même s'il protège encore aujourd'hui le mystère autour de sa personne, se présente comme l'archétype du romain, ayant réussi le parfait syncrétisme entre le « politique » et le « sage », en devenant un des exemples les plus significatifs de la réussite romaine.

**Thesis abstract:**

**Titus Pomponius Atticus and his Friends : A Study on a politics of Shadows at the time of Caesar.**

Titus Pomponius Atticus was one of the most controversial characters during the last century of the Roman Republic. His name went down in History thanks to his lifelong *amicitia*, his friendship, with famous roman orator: Cicero. Friend with the highest dignitaries of his time, regardless of their political affiliations, he succeeded in constituting a network of friendly relations which allowed him to preserve his “tranquility”, in a time marked by many ruthless civil wars. Practicing a moderate form of Epicureanism, this Roman man devoted himself to the pleasures of *Otium* while attempting to make a symbiosis between the duties of his “condition,” and the “demands” of his morality. As a aristocratic financier, an informant, a political adviser, a bookseller and a publisher, this man, like a chameleon, possessed many talents which attracted the favor and esteem of « all » of his contemporaries. In a political context as troubled and dangerous as the First century of the Republic, threatened many times, Atticus managed to come out of each of these wars with an increase stature. Indeed, during that time, while his closest relatives were struck by misfortune with each regime change, Atticus’ position and fortune grew stronger and bigger. As a true example of sociability, he enjoyed a real political power through his friendships. Where some insisted on changing only the present, Atticus showed great ability and ingenuity. Like a visionary ahead of this time, he chose to observe, analyze, foresee the future, and to lead a « political action » capable of dealing with the revolution that will give birth to the Roman Empire. Although a privileged actor and witness of the roman fate, he displayed a fierce desire to remain behind the scenes. He was aware of the realities of his time and was eager to « remain free ». He was also determined to “live” and “survive” according to his desires, at a time when this seemed impossible. This « man of the shadows », who until now still remains a mystery for most of us, appears like the perfect roman archetype, having succeeded in creating the ideal fusion between the “ politic” and the “sage”, and in becoming one of the finest and most significant examples of Roman accomplishment.

## Table des matières

REMERCIEMENTS.....	2
Résumé .....	4
Table des matières.....	6
<b>INTRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>12</b>
<b>PREMIERE PARTIE : LA RELATION D'AMICITIA, DES REALITES MULTIPLES.....</b>	<b>18</b>
INTRODUCTION : .....	18
CHAPITRE I : Autour d'Atticus, une société d'amis.....	19
A- <i>Equus Romanus</i> et <i>doctus</i> .....	19
1- Le descendant d'une famille équestre.....	19
a- Des origines paternelles ancestrales.....	19
b- La <i>gens</i> des <i>Caecili</i> , « une famille plébéienne à l'origine puissante ».....	22
2- Atticus : vie privée et intimité.....	26
a- Une vie conjugale tranquille et sereine.....	26
b- Un père attentionné ?.....	30
c- Atticus et Pomponia : des relations fraternelles ?.....	35
3- Un goût prononcé pour l'Étude.....	40
a- L'influence de son père durant ses années d'apprentissage.....	40
b- Une formation intellectuelle de qualité.....	43
B- Un exemple de sociabilité.....	49
1- De Titus Pomponius, le Romain à Atticus, le Grec.....	49
a- L'apprentissage du grec.....	49
b- La perfection du bilinguisme d'Atticus.....	50
c- « Atticus », la reconnaissance d'une ville charmée.....	53
2- Un homme charismatique.....	56
a- Un être raffiné.....	56
b- Une personne conciliante et accommodante.....	59
c- Une nature philanthrope?.....	61
C- Des relations amicales diverses.....	65
1- <i>Honestae amicitiae</i> ou les vraies amitiés.....	65
a- Les amitiés d'enfance ou de jeunesse.....	65
b- Les amitiés dites vertueuses.....	71
2- Les amitiés d'intérêt.....	82
a- Les amitiés plaisantes.....	82
b- Les amitiés « utiles ».....	93
CHAPITRE II : Des expériences symboliques de l'amicitia.....	138
A- Atticus et Cicéron, deux <i>alter-ego</i> ?.....	138
1- <i>Equites Romani</i> .....	138
a- Des hommes « bien nés ».....	138
b- Des orientations et des choix de vie différents.....	139
c- Des vœux conformes à leur nature.....	140
2- Complicité et complémentarité de deux <i>docti</i> .....	142
a- Une véritable connivence intellectuelle.....	142
b- Le foisonnement et la nécessité de l'échange épistolaire.....	144
c- « Une conversation entre nous ».....	146
3- L' <i>amicitia</i> : authenticité et simplicité.....	148
a- L'ami, un autre soi-même.....	148
b- Atticus et Cicéron, influence et entente parfaite.....	150

c-	Une relation pérenne : la symbolique du temps.....	152
B-	L'amitié partagée entre gens de bien.....	155
1-	<i>Sapientes et boni</i> .....	155
a-	La figure du sage.....	155
b-	Des hommes « rares » et presque « divins ».....	156
c-	« Vivre selon la nature ».....	157
2-	<i>Sapientia et Amicitia</i> : vers le souverain bien.....	159
a-	La <i>Uirtus</i> , une condition indispensable à l'amitié.....	159
b-	<i>Honesta amicitia</i> : plaisir et utilité.....	160
c-	L'exhortation à la beauté morale.....	162
C-	Amitiés communes et ordinaires : des relations familières et plaisantes.....	165
1-	« Avoir beaucoup d'amis ».....	165
a-	Multiplicité et diversité des liens.....	165
b-	La concorde : un caractère indispensable.....	166
c-	La plus solide des protections.....	167
2-	Les <i>amicitiae</i> : l'expression d'un « mode d'être ».....	168
a-	Intérêt et utilité du lien amical.....	168
b-	Une véritable approche du plaisir.....	169
c-	Amitiés et félicité.....	171
<b>CHAPITRE III : Un concept philosophique érigé en art de vivre.....</b>		<b>173</b>
A-	La nécessité des devoirs tacites.....	173
1-	Obligeance et dévouement amical.....	173
a-	<i>Benevolentia</i> et prévenance mutuelle.....	173
b-	La bienfaisance amicale, manifestation de la <i>benevolentia</i> .....	174
c-	L' <i>officium</i> : priorité aux intérêts de l'ami.....	175
2-	L'ami, un homme de confiance.....	177
a-	La liberté du langage entre amis.....	177
b-	<i>Veritas</i> : obligation de franchise et d'honnêteté.....	178
c-	<i>Fides</i> , devoir de loyauté.....	179
3-	L' <i>amicitia</i> , garante des valeurs de respect et de tolérance.....	181
a-	L'acceptation des différences entre amis.....	181
b-	Aménité et courtoisie amicale.....	182
c-	L'estime réciproque.....	183
B-	<i>Honestium otium</i> : une éthique de vie.....	185
1-	Une figure associée à l'épicurisme.....	185
a-	Un disciple d'Épicure.....	185
b-	Rencontre symbolique avec cette école philosophique.....	186
2-	Un mode de vie pratique.....	187
a-	Un art de vivre.....	187
b-	L'expérience pratique.....	188
3-	Sérénité et quiétude.....	189
a-	L'acquisition de son indépendance.....	189
b-	Une « retraite heureuse ».....	191
C-	Du concept d' <i>otium</i> à la réalité : en quête d'un équilibre ?.....	193
1-	Préservation et conservation de l'amitié.....	193
a-	Un homme intuitif.....	193
b-	Un réseau d'amis ingénieux.....	194
2-	Modération du sage.....	195
a-	Les charmes d'une nature généreuse.....	195
b-	... associés à sa <i>prudencia</i> .....	196
3-	Une éthique de vie sage ou égoïste?.....	197
a-	À la recherche d'une protection constante... ..	197
b-	... voilée dans l'ombre de son épicurisme.....	198
<b>CONCLUSION :.....</b>		<b>200</b>

**DEUXIEME PARTIE : ENTRE POLITIQUE ET FINANCE : LA STRATEGIE DES ALLIANCES..... 201**



INTRODUCTION : .....	201
<b>CHAPITRE I : Des moyens financiers puissants. ....</b>	<b>202</b>
A- La terre, l'investissement par excellence .....	202
1- Le patrimoine foncier d'Atticus .....	202
a- Atticus, un propriétaire .....	202
b- L'homme et ses terres .....	203
c- La propriété : source de revenus et de richesse. ....	204
2- Le bienfaiteur de la ville de Buthrote. ....	205
a- Un refuge bénéficiant d'une position stratégique. ....	205
b- L'« affaire de Buthrote » .....	207
c- Les Buthrotiens sous le patronage d'Atticus .....	209
B- Un financier de l'aristocratie .....	212
1- Le prêt d'argent : un procédé rentable. ....	212
a- Des opérations financières calculées .....	212
b- Des placements sans risques. ....	213
2- Un négociant avisé. ....	215
a- Un chargé d'affaires. ....	215
b- Bénéfices indirects et activités auxiliaires .....	217
3- Un habile administrateur. ....	219
a- Un soin scrupuleux de sa fortune. ....	219
b- Un sens développé de la mesure. ....	221
C- Un talent d'éditeur : le commerce des livres. ....	224
1- Les copistes d'Atticus, des esclaves lettrés .....	224
a- Des hommes « forts instruits nés et formés selon ses goûts » .....	224
b- Les <i>librarii</i> : des aides de travail précieux. ....	225
c- Correction et finition : nécessité d'un personnel qualifié. ....	228
2- Libraire et éditeur. ....	229
a- Amitiés et collaboration littéraire. ....	229
b- Parution et mise en circulation des copies. ....	231
c- Efficacité du libraire-éditeur et le contrôle des ouvrages. ....	233
3- Une passion portée à l'excès ou une source de profit. ....	234
a- Le privilège d'une bibliothèque privée. ....	234
b- Un auteur de second plan. ....	236
c- La valeur de l'écrit. ....	238
<b>CHAPITRE II : Un homme d'affaires au service de ses amis .....</b>	<b>239</b>
A- Un financier de l'aristocratie, entre <i>cognatio</i> et <i>adfinitas</i> . ....	239
1- L'octroi de prêt. ....	239
a- L'argent, une nécessité. ....	239
b- Une notoriété associée à celle d'amis éminents. ....	239
2- « Bienveillance » et « pragmatisme » .....	240
a- Expression de la solidarité financière. ....	240
b- Au cœur du pouvoir : tactique et politique d'approche. ....	241
B- Un conseiller et un informateur averti. ....	243
1- La sagesse du <i>consilium</i> d'Atticus. ....	243
a- Un homme sollicité. ....	243
b- Subtilité et lucidité: l'art de la clairvoyance. ....	244
c- Les enseignements de la réflexion. ....	245
2- Un correcteur et un informateur « éclairé ». ....	246
a- Un critique curieux et instruit. ....	246
b- La nécessité de la confrontation. ....	248
c- Une position accommodante. ....	250
C- Atticus, un bienfaiteur romain. ....	253
1- Un homme de médiation. ....	253
a- Un intermédiaire. ....	253
b- L'expression de sa philanthropie. ....	253
c- Des actions positives et salutaires : une conduite évergétique. ....	255
2- L'échange de bienfaits. ....	256

a-	Libéralités et largesses financières : un acte vénel ? .....	256
b-	Les honneurs et la reconnaissance. ....	257
c-	Le pouvoir d'une puissance bienfaitante. ....	259
<b>CHAPITRE III :</b>	<b>Un « empire financier » prospère.....</b>	<b>261</b>
A-	Un redoutable gestionnaire. ....	261
1-	Une « main de fer ».....	261
a-	Des choix économiques judicieux et stratégiques. ....	261
b-	Le rigorisme de l'homme d'affaires. ....	262
c-	Pouvoir et autorité de l'argent : symbole de sa réussite. ....	263
2-	... « recouverte dans un gant de velours ».....	265
a-	Tempérance et justesse : l'incarnation de la sobriété. ....	265
b-	Les bienfaits de la raison.....	266
c-	Une heureuse fortune ? .....	267
B-	Un « commerce d'amis ».....	270
1-	La pratique de l'investissement social.....	270
a-	Les <i>nobles</i> romains : des partenaires de qualité.....	270
b-	L'associé des nobles romains ? .....	271
c-	Infrastructure d'une relation d'ordre économique avec un des « princes » de l'Etat.....	273
2-	Stratégie économique d'une « politique amicale ». ....	276
a-	La prégnance de ses affinités avec l'ordre équestre. ....	276
b-	<i>Fides</i> et « confiance sociale ».....	282
c-	Le prestige d'une réussite socio-économique.....	284
C-	L'influence d'Atticus, une réalité ? .....	286
1-	Sens pratique et opportunisme.....	286
a-	Une pensée pragmatique.....	286
b-	La force d'un esprit intuitif.....	287
c-	Le déterminisme des choix.....	287
2-	Un « homme de pouvoir ». ....	289
a-	Puissance « stratégique » et « tactique ».....	289
b-	Un réseau d'opportunités sociales.....	289
c-	Valorisation et accroissement de son « capital d'influence ». ....	291
<b>CONCLUSION :</b>	.....	<b>293</b>
<b>TROISIEME PARTIE :</b>	<b>DANS LES COULISSES DU POUVOIR, A LA RECHERCHE D'UN</b>	
<b>EQUILIBRE ?</b>	.....	<b>294</b>
<b>INTRODUCTION :</b>	.....	<b>294</b>
<b>CHAPITRE I :</b>	<b>Une neutralité politique tempérée.....</b>	<b>295</b>
A-	« Renoncer à l'exercice des magistratures ».....	295
1-	Un contexte politique imprévisible.....	295
a-	Des luttes intestines de pouvoir.....	295
b-	Le fléau des guerres civiles.....	296
2-	Une abstention politique volontaire.....	299
a-	« Vivre loin de la politique ».....	299
b-	Héritage familial et choix de vie. ....	300
3-	Une conduite mûrement réfléchi.....	301
a-	La retraite d'un « sage ».....	301
b-	Les faveurs du peuple romain.....	302
B-	La politique, un souci constant.....	304
1-	Une curiosité exacerbée de la chose publique.....	304
a-	Le « métier de citoyen » : une connotation politique.....	304
b-	Un « éclairé » politique. ....	305
2-	Un « homme d'État » en coulisse.....	306
a-	Un regard lucide sur la marche de l'histoire.....	306
b-	Une approche subversive et tactique des milieux politiques.....	307

3-	Synthèse entre engagement et loisir : <i>otium cum dignitate</i> .....	309
a-	Atticus, un homme d'action.....	309
b-	Témoin et acteur privilégié de la scène politique.....	310
C-	Un partisan des <i>Optimates</i> et de la <i>Res Publica</i> .....	312
1-	Structure de la politique romaine.....	312
a-	<i>Populares</i> et <i>Optimates</i> : antagonisme et dualité politique.....	312
b-	Les <i>optimates</i> , une aristocratie de pouvoir.....	313
c-	Un parti conservateur aux multiples réalités.....	314
2-	Atticus, entouré d'hommes politiques.....	316
a-	Les « amitiés politiques », un réseau complexe de liens.....	316
b-	Le « bon parti », le « meilleur parti », sa préférence politique.....	317
c-	Une surreprésentation des <i>optimates</i> .....	318
<b>CHAPITRE II : Des amitiés entretenues, préservées pour le soin de ses intérêts ? .....</b>		<b>321</b>
A-	Atticus, un lien commun.....	321
1-	L'universalité du personnage.....	321
a-	Un homme aimé et apprécié.....	321
b-	Magnanimité et noblesse d'âme.....	322
2-	Le pouvoir de sa personne.....	323
a-	Un ami « présent ».....	323
b-	Une source de réconfort.....	324
B-	La réalité de ses engagements.....	327
1-	L'ambiguïté de sa politique amicale.....	327
a-	Hétérogénéité d'un réseau : une politique de non-engagement.....	327
b-	Un soutien indéfectible à ses amis proches.....	328
2-	Les difficultés de l'engagement.....	329
a-	Une réserve prudente.....	329
b-	Les limites de son <i>officium</i> .....	330
3-	La pratique d'une activité politique secrète ?.....	331
a-	Se fier ou non aux apparences.....	331
b-	« Agir dans l'ombre » : un principe.....	331
C-	La prudence d'un égoïste ou celle d'un sage.....	334
1-	« Mesurer et minimiser les risques ».....	334
a-	Les « affaires » et « la politique », des milieux périlleux.....	334
b-	Assurer et garantir sa sécurité.....	335
c-	La prudence, une alliée de la sagesse.....	335
2-	« Cultiver l'autosuffisance, un mythe sécurisateur ».....	336
a-	Une surveillance étroite et discrète de son environnement.....	336
b-	Anticipation et prudence : la liberté des actes.....	338
c-	Les enjeux sécuritaires de son réseau d'amitiés.....	339
<b>CHAPITRE III : Un « homme » désireux de « vivre en paix ».....</b>		<b>341</b>
A-	Osciller entre tradition et réalité.....	341
1-	Un Romain aux multiples facettes... ..	341
a-	L'inspiration du sage.....	341
b-	Les exigences morales du politique.....	342
2-	... en avance sur son temps.....	343
a-	Imprégnation de la tradition.....	343
b-	La confrontation avec le réel.....	345
c-	A l'ombre d'une nouvelle ère.....	346
B-	L' <i>amicitia</i> , garante d'une vie tranquille et honorable.....	348
1-	La recherche et la quête du bonheur.....	348
a-	Résolu à « vivre » et à « survivre ».....	348
b-	« S'entourer d'amis » : la force d'un homme.....	349
2-	Le réseau des amis : un système à toute épreuve.....	350
a-	Un procédé sécurisant.....	350
b-	Une instrumentalisation politique.....	351
C-	Les impératifs du politique et la morale du sage : une synthèse réussie.....	353
1-	Une politique volontaire de l' <i>amicitia</i> .....	353

a-	Un concept au cœur d'une existence.....	353
b-	Subtilité d'une politique stratégique.....	354
2-	Une philosophie pragmatique de l'existence.....	355
a-	<i>Uera et perfecta amicitia</i> , l' <i>otium</i> du sage.....	355
b-	<i>Otium cum dignitate</i> , l'idéal du politique ? .....	356
3-	Un personnage maître de son destin. ....	358
a-	Une vie agrémentée au gré de ses envies. ....	358
b-	Un homme insoumis à la fatalité. ....	358
<b>CONCLUSION :</b> .....		<b>361</b>
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....		<b>362</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....		<b>365</b>
<b>ANNEXES</b> .....		<b>381</b>
	<b>ABREVIATIONS</b> .....	382
	<b>ARBRE GÉNÉALOGIQUE D'ATTICUS</b> .....	384
	<b>ATTICUS ET SES RELATIONS POLITIQUES</b> .....	385

## INTRODUCTION GENERALE

« De tous les bonheurs d'Atticus, celui qu'on est le plus tenté d'envier, c'est l'heureuse fortune qu'il a eue de s'attacher tant d'amis »<sup>1</sup>. G. Boissier, qui ne partageait pas « l'enthousiasme naïf »<sup>2</sup> des contemporains d'Atticus pour l'exemplarité de sa vie, reconnaît avec une pointe d'ironie et de sarcasme, son sens exacerbé de l'amitié. Érigée comme la clé de voûte de son existence, elle devint, sans nul doute, le bien le plus précieux qui ait « été donné à l'homme par les dieux immortels »<sup>3</sup>. Le personnage d'Atticus cultiva l'*amicitia*, quelle que soit sa nature, et c'est elle qui inscrit son nom dans la postérité. De tout temps, cette notion, placée au cœur des réflexions philosophiques, alimenta en substance des discussions morales, qui tentaient de résoudre les controverses posées par ce sujet « digne d'être connu de tous »<sup>4</sup>.

Les Anciens se préoccupèrent de définir et d'éclairer ce concept en se servant des apports des sources grecques et de la pensée des différentes écoles philosophiques de l'Hellade. Dans une société considérant l'amitié comme « une valeur de premier plan »<sup>5</sup>, « autrui n'est ni un objet comme un autre, ni un simple associé[...], mais ce par quoi tout objet se donne, et ce avec quoi l'union est antérieure à tout parti pris d'association. [...] Il participe à la fois de l'intériorité et du monde »<sup>6</sup>. En passant par Platon, Aristote, Pythagore, Socrate, Épicure, Cicéron, Plutarque ou Sénèque, J.-C. Fraïsse retrace l'évolution des courants de pensée ayant participé à l'histoire et à la définition de la notion d'amitié. *Philia* pour les Grecs ou *Amicitia* pour les Romains, l'amitié antique est un concept non dépourvu d'originalité, qui mérite toute l'attention que lui accordèrent les penseurs anciens. « L'amitié est un sentiment et une vertu antiques, [...] elle est la passion des héros, puis la vertu des sages [...] elle est le trait de mœurs original et caractéristique d'une société »<sup>7</sup>. Comme le rappelle aussi M. Ionnatou, en parlant de l'amitié, il faudra entendre aussi « tout un réseau de relations complexes et de rapports tantôt sincères, tantôt intéressés, plutôt qu'une affaire de sentiments et de pure affection »<sup>8</sup>.

Quelle que soit l'acception que recouvre cette notion, elle aspire et pourvoit au bonheur de l'homme, qui recherche en elle une sorte de perfection et de beauté morale. « Elle a développé ses vertus propres, elle aspire à se surpasser elle-même »<sup>9</sup>. Beaucoup de philosophes de l'Antiquité se sont donc évertués à théoriser l'amitié, là où d'autres prétendaient jouir simplement des charmes de sa nature. Désignant de prime abord une relation affective réciproque entre deux personnes, elle renvoie aussi à des réalités différentes résultant de la diversité des relations humaines. S'insurgeant contre l'utilitarisme de l'amitié

---

<sup>1</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, éd. Hachette, Paris, 1870, p. 176.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 207.

<sup>3</sup> CICÉRON, *De Amicitia*, VI.

<sup>4</sup> *Ibid.*, I.

<sup>5</sup> J. FOLLON, J. Mc EVOY, *Sagesses de l'amitié*, coll. Vestigia, éd. Du Cerf, Paris, Fribourg Suisse, 1997, p. 4.

<sup>6</sup> J.-C. FRAÏSSE, *La notion d'amitié dans la philosophie antique : essai sur un problème perdu et retrouvé*, éd. Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1974, p. 14 et 18.

<sup>7</sup> L. DUGAS, *L'amitié antique d'après les mœurs populaires et les théories des philosophes*, éd. Félix Alcan, Paris, 1984, p. 400.

<sup>8</sup> M. IONNATOU, *Affaires d'argent dans la correspondance de Cicéron, L'aristocratie sénatoriale face à ses dettes*, coll. Romanité et modernité du droit, éd. De Boccard, Paris, 2006, p. 233.

<sup>9</sup> L. DUGAS, *L'amitié antique d'après les mœurs populaires et les théories des philosophes*, p. 402.

professé par les théories épicuriennes, Platon et Aristote soutiennent que l'homme sage n'a pas besoin d'amis et qu'il se suffit à lui-même. Revisitée à la lumière du stoïcisme, l'amitié s'affirme progressivement comme une composante nécessaire, primordiale de l'existence, émanant d'un besoin propre à la nature humaine. Réfutant les thèses d'Épicure, les Anciens admettent communément la supériorité de l'amitié, en tant qu'idéal de sagesse et de vertu, se suffisant à elle-même. « Elle n'est pas seulement le charme de la vie humaine, elle est un bien moral »<sup>10</sup>.

À cet égard, le personnage d'Atticus cultiva, plus qu'aucun autre Romain, l'art de former des amitiés. Il s'appliqua à entretenir avec soin chacune de ses amitiés vertueuses et il prêta une attention particulière à ses relations d'intérêts, qu'elles fussent politiques ou d'affaires. « Il s'accommodait de tout le monde ; sa complaisance se prêtait à tout ; il convenait à tous les âges comme à tous les caractères »<sup>11</sup>. Expérimentant tous les types d'amitiés, il révéla une aptitude exceptionnelle à préserver l'essence et la qualité de ces relations. La diversité de ses amitiés, qui justifia à l'origine ce travail de recherche sur Atticus, favorisa sa réussite sociale. Son réseau de relations possédait de nombreuses ramifications que nous avons pu regrouper en plusieurs catégories : les amitiés d'enfance, les *honestae amicitiae*, les amitiés d'intérêt, au sein desquelles nous retrouvons les relations politiques et les relations d'affaires. Le caractère pour le moins hétérogène de ces rapports nous a permis de recenser un grand nombre de familiers avec un fort potentiel d'action et d'intervention.

La densité de ces groupes, mais aussi le manque d'informations contenus dans nos sources sur certains familiers, nous ont forcé à traiter les amitiés entretenues avec les figures les plus représentatives ou les plus influentes de certains groupes amicaux. Le relevé exhaustif proposé par O. Perlwitz<sup>12</sup> témoigne du travail titanesque que nous aurions eu à réaliser si nous avions traité chacune de ses relations dans leur individualité. Aussi, il nous a semblé plus judicieux de répartir ces familiers au sein de catégories, qui nous ont permis de saisir la relation que chacune d'entre elles entretenait avec cet homme. En revanche, nous avons pris le parti de traiter ses relations avec son entourage proche et les chefs de parti, dans leur singularité. S'inscrivant pour la plupart dans le cadre de son réseau d'amitiés, nous avons pu cerner les règles qui régissaient tous ces liens, ainsi que leurs finalités. Toutes ces amitiés possèdent intrinsèquement leur raison d'être, ainsi que leurs propres caractéristiques. Les amitiés « vertueuses » ou « véritables » reposent sur la bienveillance mutuelle des deux amis teintée d'une profonde et réelle affection réciproque. N'existant qu'entre les sages, elle se veut rare et d'un caractère tout à fait exceptionnel et éternel. Les amitiés d'intérêt, quant à elles, s'appuient sur l'échange mutuel de services, dans le but d'en retirer un quelconque avantage. Brèves et éphémères, ces relations sont celles que l'on recense en plus grand nombre. La *Correspondance* de Cicéron, la biographie d'Atticus réalisée par Cornélius Népos et le *De Amicitia*, spécialement dédié à Atticus, nous permettent d'apprécier et d'appréhender l'ampleur et l'étendue de ses affections.

La correspondance, intime et personnelle, qu'il a échangée avec son ami et camarade d'enfance, Marcus Tullius Cicéron, a offert à l'histoire et à la littérature latine, un véritable outil de réflexion et de recherche unique en son genre. Considérée comme « un des plus beaux documents de tous les temps »<sup>13</sup> et se révélant être une « mine incomparable de

---

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 423.

<sup>11</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis, étude sur la société du temps de César*, p. 177.

<sup>12</sup> O. PERLWITZ, *Titus Pomponius Atticus, Untersuchungen zur Person eines einflussreichen Ritters in der ausgehenden römischen Republik*, coll. Hermes Einzelschriften, éd. F. Steiner, Stuttgart, 1992, p. 101-103.

<sup>13</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, Coll. L'Artisan du livre, Paris, 1947, p. 9.

renseignements de tout ordre »<sup>14</sup>, elle a surtout été exploitée comme un témoignage vivant de l'*amicitia* partagée entre ces deux hommes. Ces échanges, denses et féconds, laissent place à un véritable dialogue, où s'entremêlent « causerie familière »<sup>15</sup> et réflexion. En plus d'être le tableau d'une histoire suivie de l'une des périodes les plus troublées de l'histoire – la fin de la République –, « qui nous jette au milieu des événements et nous les fait suivre jour après jour »<sup>16</sup>, la *Correspondance* se présente comme le lieu où se dévoile, de manière naturelle et sincère, la personnalité des deux interlocuteurs.

Appréhendés dans « l'imperceptible frémissement de l'émotion qui s'épanche ou l'élan du premier jet »<sup>17</sup>, l'amitié se déploie à travers la réciprocité et la libre expression de leurs sentiments affectifs. N'obéissant à aucun genre littéraire précis, ces « lettres conversations »<sup>18</sup> nous font pénétrer dans l'intimité du personnage d'Atticus. S'il « ne voulait pas qu'on pût lire à découvert dans ses sentiments » et qu'il souhaitait garder « ses opinions secrètes », il se laisse deviner et apercevoir discrètement au détour de sa correspondance avec Cicéron. En effet, lorsqu'il édite peu de temps avant sa mort, en 35 av. J.-C., la plupart des lettres que lui a adressées le grand homme d'Arpinum, il décide de ne pas publier les siennes, ni celles des onze derniers mois de la vie de son ami. N'ayant jamais retrouvé aucune trace de sa correspondance personnelle, on supposa qu'il procéda à la suppression de ses lettres. Il a ainsi entretenu à travers les siècles, une part de mystère autour de sa personne et le caractère pour le moins énigmatique de son acte.

Toutefois, le *De Amicitia*, traité philosophique composé entre septembre et octobre 44 av. J.-C. par Cicéron, permet de saisir « avec une étonnante souplesse »<sup>19</sup> les charmes exquis d'une vraie relation d'amitié. Témoignage authentique, il rend hommage au « familier » et au « vieil ami »<sup>20</sup>, ayant partagé toute une vie d'intimité avec l'orateur. Atticus devient indirectement, à son insu, l'un des sujets de cet exposé théorique sur l'amitié. Au-delà de son aspect conceptuel, l'intérêt de ce dialogue, « mis sous le patronage d'hommes célèbres du passé »<sup>21</sup>, réside dans l'habileté de l'orateur à décrire les rapports intimes entre Lélius<sup>22</sup> et Scipion<sup>23</sup>, renvoyant subtilement en second plan à son expérience personnelle avec Atticus. Le lecteur averti saisit ainsi les allusions, parfois transparentes, laissant deviner la réalité de leur affection. Passant de l'ombre à la lumière, elle lui permettra de traverser les époques et

---

<sup>14</sup> CICÉRON, *Correspondance*, trad. J. Bayet, J. Beaujeu, coll. Des Universités de France, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1969, p. 7.

<sup>15</sup> F. WEBER, *La lettre d'amitié dans l'Antiquité gréco-latine*, REG 86, Paris, 1973, p. 262.

<sup>16</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis, étude sur la société du temps de César*, p. 2.

<sup>17</sup> J. CARCOPINO, *op. cit.*, p. 10.

<sup>18</sup> F. WEBER, *op. cit.*, p. 262.

<sup>19</sup> CICÉRON, *De Am.*, I.

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> Caius Lélius est né vers 190 av. J.-C. et son ami intime Scipion Émilien, vers 185 av. J.-C. ; il meurt en 129 av. J.-C., au moment où se passe ce dialogue. Il aurait été préteur en 145 av. J.-C., consul en 140 av. J.-C., et il s'était illustré dans la guerre contre le chef espagnol Viriathe. Ce Romain, fervent admirateur de la culture grecque, s'entretient sur l'amitié avec ses deux gendres, Quintus Mucius Scaevola et Caius Fannius Strabo, venus lui rendre visite quelques jours après la mort de Scipion. Cicéron, en rapportant à sa manière la conversation que Lélius avait tenue au sujet de l'amitié, se sert de ce personnage et de la relation « célèbre entre toutes » qui l'unit à Scipion, pour développer une véritable théorie de l'*amicitia*.

<sup>23</sup> Scipion Émilien, le *second Africain*, est né en 185 av. J.-C. Il était le fils de Paul-Émile, d'où son nom d'Émilien; il était aussi le fils adoptif de Publius Scipion, fils du "premier Africain", ce qui explique qu'on l'appelle Publius Scipion. Pour le distinguer du "premier Africain"(qui battu Hannibal en 202 av. J.-C.), on le nomme communément *le second Africain*. Comme ses ancêtres, il fut un homme de guerre redoutable. Il fit la guerre en Afrique et participa activement à la destruction de la ville de Carthage en 146 av. J.-C. Cet homme était aussi un fin lettré.

d'inscrire son nom symboliquement dans l'histoire. « Après avoir embelli sa vie, c'est [...] l'amitié qui a illustré son nom »<sup>24</sup>.

En se positionnant dans une perspective analogue aux deux sources citées précédemment, son biographe, Cornélius Népos témoigne aussi des liens privilégiés qu'il partagea avec les hommes les plus éminents de l'époque. Cet historien romain lui consacra un panégyrique retraçant l'histoire de sa vie, avec « le souci de mettre en lumière tout ce qui lui paraît digne d'éloge »<sup>25</sup>. Rehaussant « les qualités les moins apparentes » et excusant « les actes répréhensibles »<sup>26</sup>, nous sommes tenus d'analyser et de nuancer ces propos avec minutie, en les confrontant avec les renseignements contenus dans la *Correspondance*. Faussant quelquefois la réalité pour des besoins spécifiques à son projet, « un certain nombre d'erreurs et d'exagérations [...] finissent par priver le récit de sa valeur historique »<sup>27</sup>. Quoiqu'il en soit, cet éloge d'Atticus peut être perçu comme un témoignage d'amitié. En tant qu'ami et contemporain d'Atticus, il loue la grandeur d'une existence atypique. Seul maître de son destin, le personnage d'Atticus entendait mener une vie conforme à ses aspirations personnelles.

Quelle soit la perspective sous laquelle on tente de l'appréhender, nous sommes forcés de lui reconnaître une part de mystère. S'il est vrai que ses contemporains lui manifestèrent de vrais élans d'affection, les chercheurs modernes s'attachèrent à souligner les paradoxes de son existence. Les jugements émis à son encontre sont souvent empreints de sévérité et attestent du regard mitigé des études menées sur lui. Les liens amicaux, qui l'unissaient aux hommes les plus éminents de la République, - parmi lesquels Sylla, Pompée, César, Cicéron, Brutus, Antoine et Octave -, en dépit de leurs inimitiés réciproques, suscitèrent l'étonnement et la curiosité des historiens. G. Boissier ne se sent pas disposé à se « montrer pour lui aussi complaisant que Cicéron et que Brutus », ni à partager l'exaltation de son biographe, désirant garder son admiration « pour ces gens de cœur qui mirent leurs actions d'accord avec leurs principes, et qui surent mourir pour défendre leurs opinions »<sup>28</sup>. En suivant la même approche que son prédécesseur, J. Carcopino, s'insurgeant contre Atticus avec des propos plus acerbes, le présente comme un homme qui, « sacrifiant de propos délibéré les devoirs d'une amitié défunte à celle que, sur le déclin de ses jours, il vouait à Octave, a présidé aux destinées de la Correspondance entière », et qui en s'associant à cette publication « a trahi l'amitié dont on fait sa gloire »<sup>29</sup>. Comment comprendre alors qu'un homme, blâmé par les Modernes aussi bien pour son non-engagement dans la sphère publique, son égoïsme et son caractère trop conciliant, ait été autant apprécié, aimé et respecté par ses contemporains ?

Face à ce paradoxe, d'autres auteurs, qui se sont intéressés à cette question, amènent les historiens à jeter un regard nouveau sur cet homme qui a fait l'objet, par la suite, d'études plus approfondies. J. Boès explique le rôle décisif du dialogue avec Atticus aussi bien sur la pensée que dans la vie de l'orateur<sup>30</sup>. D'autres comme R. Sansen soulignent le caractère et l'importance que revêt l'expérience de l'*amicitia* dans la vie des deux hommes<sup>31</sup>. De même, V. Cirefice Léovant, en analysant la relation épistolaire, a mis en évidence quelques traits de

---

<sup>24</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis, étude sur la société du temps de César*, p. 193.

<sup>25</sup> CORN. NÉPOS, *Œuvres, la vie de Titus Pomponius Atticus*, préface de Maurice Rat, trad. nouvelle de Camille Vergniol, éd. Garnier Frères, Paris, 1934, p. 9.

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> G. BOISSIER, *op. cit.*, p. 207.

<sup>29</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 250-251.

<sup>30</sup> J. BOÈS, *La philosophie et l'action dans la Correspondance de Cicéron*, éd. Presses universitaires de Nancy, Nancy, 1990.

<sup>31</sup> R. SANSEN, *Doctrine de l'amitié chez Cicéron : exposé, source, critique, influence*, éd. Service de reproduction des thèses de l'université, Lille, 1975.



« la personnalité de l'interlocuteur privilégié de Cicéron, [et] la tonalité particulière de cet échange » ; elle réaffirme la valeur et la nécessité du « dialogue à distance »<sup>32</sup>. La tendance visant à discréditer l'homme s'est inversée et favorisa progressivement l'élaboration de portraits plus valorisants<sup>33</sup>.

Ces deux courants successifs, tour à tour empreints de sévérité puis d'enthousiasme pour ce personnage, ne sont pas parvenus à élucider certaines zones d'ombre de sa personnalité, qui en firent une figure troublante et paradoxalement attachante. Ayant survécu à la plupart de ses amis, spectateur de trois guerres civiles, il a vu Rome se faire envahir à quatre reprises par des maîtres différents. Sa famille, sa réputation, tout semblait le destiner à la carrière des honneurs ; pourtant, aussi curieux que cela puisse paraître, il resta volontairement effacé, « se contenta de regarder se jouer sous ses yeux le sort de l'humanité »<sup>34</sup> et n'en conserva pas moins l'amitié des grands hommes de la République. S'il fut en contact direct avec les figures les plus convoitées de son temps, il mit un point d'honneur à cultiver ces amitiés politiques, pour le moins « intéressées », avec des hommes appartenant pour la plupart à des factions politiques opposées. On peut alors se demander quelle fut la vraie nature de ses engagements dans la mesure où il professa toujours sa neutralité en politique.

Érigé en véritable exemple de sociabilité, Atticus mena un double jeu, « une autre politique » d'amitié que nous qualifierons de « politique de l'ombre », avec des hommes en relation directe avec le pouvoir politique décisionnel. Il a donc joué un rôle politique bien plus important qu'il ne voulut le laisser paraître. S'il s'est abstenu de « faire » de la politique, nos sources nous montrent qu'il s'y est intéressé au point d'influencer certaines décisions de l'orateur, qui tenait compte de la subtilité de ses analyses. Ainsi, si nous considérons les nombreuses amitiés que l'homme échangea avec les plus hauts dignitaires de la République, nous pouvons penser que ce personnage a eu l'opportunité d'être impliqué dans la vie politique de Rome et qu'il jouissait « en coulisse » d'un pouvoir d'action politique, que lui conféraient ses relations. Les enjeux de cette « autre politique » en amitié étaient destinés à le faire rester dans l'ombre des détenteurs du pouvoir. Il serait intéressant de comprendre pourquoi il avait intérêt à rester officiellement en dehors de la scène politique ou à entretenir l'ambiguïté autour de sa « prétendue » ou « présumée » neutralité.

À la fin de la République, pendant que tous les grands hommes s'écroulaient sous les dettes ou perdaient leurs biens à cause des guerres civiles, il était l'un de ceux qui avait su se prémunir contre les aléas du quotidien. Comment expliquer le fait que, durant cette période la plus troublée de l'histoire romaine, l'homme ressortait grandi à chacune de ces guerres qui semblaient devoir le perdre, et que chaque changement de régime qui précipitait ses proches dans le malheur consolidait sa position et sa fortune ? Le culte de l'amitié, mené sous le couvert de l'épicurisme, souleva de nombreux débats. Il sera donc utile, dans cette étude, de faire le lien entre sa politique amicale et cette doctrine philosophique. Son pragmatisme et l'application de certaines règles de vie nous amènent à l'associer aux représentants de l'épicurisme à Rome, en dépit du fait que certains aspects de son existence prêtent à confusion. Quelle valeur a-t-il accordé aux préceptes épicuriens ? Cette politique amicale ne découlait-elle pas d'enjeux directs liés à ces choix ? Nous tenterons donc de lever le voile sur les origines, les conditions et les réalités se cachant derrière toutes ses amitiés, publiques ou non, qu'il s'attacha à entretenir et à préserver comme si elles avaient été les vecteurs de sa réussite. Dans quelle mesure pouvons-nous les considérer, consciemment ou non, comme les

---

<sup>32</sup> V. LÉOVANT CIREFICE, *Cicéron et Atticus : les dialogues de la conscience*, éd. Atelier National de Reproduction des Thèses, 1998, Paris, p. 13.

<sup>33</sup> M. DUCOS, *Dictionnaire de philosophes antiques*, éd. CNRS, Paris, 1994, p. 662-664.

<sup>34</sup> P. GRIMAL, *Mémoires de Titus Pomponius Atticus*, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1976, cf. quatrième de couverture.

instruments d'une politique personnelle visant à le maintenir dans l'ombre du pouvoir ? Ses relations amicales ne lui ont-elles pas permis de conforter sa position de témoin et d'acteur privilégié en marge d'un système politique en voie de désagrégation ? On peut alors se demander de quelles manières, en tant que spectateur d'une des dernières agonies de la République, le personnage d'Atticus aurait pu participer indirectement, par l'intermédiaire de ses amis, à l'avènement d'une nouvelle ère coïncidant avec la naissance de l'Empire romain.

L'*amicitia* renvoie à de multiples réalités qui nous permettent de cerner la société d'amis entourant le personnage d'Atticus. Oscillant entre la politique et les finances, cet homme d'affaires met en place une stratégie visant à le maintenir dans l'ombre de ses amis afin de protéger son « empire financier »<sup>35</sup>. Abrisé dans les coulisses du pouvoir, Atticus, à la recherche d'un équilibre, tentera à tout prix d'allier les obligations de sa condition et de sa morale aux difficultés de son temps.

---

<sup>35</sup> K. E. WELCH, *Titus Pomponius Atticus : a banker in politics?*, éd. C. Deroux, *Historia*, XLV, University of Sydney, 1996, p. 453.

# **PREMIERE PARTIE : LA RELATION** **D'AMICITIA, DES REALITES** **MULTIPLES.**

## **INTRODUCTION :**

Titus Pomponius, plus connu sous le surnom d'Atticus, entretenait d'étroites relations avec les plus estimables Romains de son temps. Autour de lui gravitait une société d'amis, appartenant aussi bien à l'ordre sénatorial qu'à l'ordre équestre. Ses origines et sa condition l'amènèrent à fréquenter des représentants de familles relativement aisées, d'où la grande diversité de ses relations amicales. Si tout au long de son existence, il s'attacha l'affection de tous ceux qu'il côtoyait, on peut penser que c'est vraisemblablement son amitié avec Cicéron qui lui permit d'inscrire son nom dans la postérité. En effet, on ne peut qu'être admiratif devant les témoignages d'amitié si formels de leur correspondance, la douceur et la délicatesse de leurs sentiments. Dans quelle mesure Atticus érigea son éthique personnelle en véritable « art de vivre »?

# CHAPITRE I : Autour d'Atticus, une société d'amis.

## A- Equus Romanus et doctus.

### 1- Le descendant d'une famille équestre

#### a- Des origines paternelles ancestrales.

Titus Pomponius Atticus est le digne représentant d'une ancienne et florissante lignée de Romains, dont l'appartenance à l'ordre équestre est sans équivoque. « *Titus Pomponius Atticus, issu de l'origine la plus reculée de la race romaine, garda toujours le rang de chevalier reçu de ses ancêtres* »<sup>1</sup>. L'auteur met ici l'accent, à la fois sur le caractère ancestral et héréditaire de cet héritage équestre, qui semble perdurer à travers les générations, mais aussi sur le fait qu'Atticus se soit directement inscrit dans la lignée de ses aïeux, en demeurant au rang de simple chevalier durant toute son existence. Il était « *satisfait du rang équestre où il était né* »<sup>2</sup>. Cette *dignitas*, ce rang social suffisait amplement, si bien qu'il ne jugea pas nécessaire d'exercer les magistratures auxquelles il pouvait prétendre de par sa naissance. Les *Pomponii* ont réclamé leur affiliation à la famille du roi Numa Pompilius et Pompo, le fils de ce dernier, serait l'ancêtre dont se réclame toute la *gens*. La limite de nos sources et de nos documents ne nous permet pas de valider ou d'infirmer cette appartenance. En revanche, il nous semble important de rappeler qu'il était coutumier, dans les grandes familles romaines, de s'attribuer une illustre ascendance servant à flatter leur orgueil et leurs prétentions nobiliaires.

« Il se montra encore très grand imitateur des mœurs des ancêtres, et très grand ami des temps anciens : il avait mis tant de zèle à les connaître, qu'il les a placés tout entiers dans l'ouvrage où il a dressé la liste chronologique des magistrats [...] et, par un art très difficile, il y a rattaché de telle sorte l'origine des familles, que nous pouvons d'après ce livre connaître la filiation des hommes illustres »<sup>3</sup>.

Les questions de généalogie et de filiation constituaient pour lui des sujets de prédilection. Il s'est efforcé de maîtriser cet art qui consiste à mieux connaître l'origine des grandes familles romaines, et plus précisément, la filiation d'hommes importants issus des *gens* les plus prestigieuses de Rome. En fin amateur et connaisseur compétent, Atticus a voulu associer à l'image de sa *familia* l'histoire d'une *gens* de grand renom, comme celle du roi Numa Pompilius, dont il n'ignorait pas le lointain passé. S'il nous est difficile de prouver avec certitude cette filiation avec l'une des plus anciennes et illustres familles de Rome, on sait qu'Atticus resta chevalier toute sa vie<sup>4</sup>, à l'instar des membres de la *gens Pomponia*, qui ne

<sup>1</sup> CORN. NÉPOS, *Œuvres, la vie de Titus Pomponius Atticus*, préface de Maurice Rat, trad. nouvelle de Camille Vergniol, éd. Garnier Frères, Paris, p. 255.

<sup>2</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIX : *Hic contentus ordine equestri quo erat ortus.*

<sup>3</sup> *Ibid.*, XVIII : *Moris etiam majorum summus imitator fuit, antiquitatisque amator quam adeo diligenter habuit cognitam ut eam totam in eo uolumine exposuerit quo magistratus ordinavit. [...] et, quod difficillimum fuit, sic familiarum originem subtexuit ut ex eo clarorum virorum propagines possimus cognoscere.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, XIX, II : *Hic contentus ordine equetri quo erat ortus* ; SUÉTONE, *Vie de Tibère*, VII, 2, p. 8 : « Du chevalier romain Caecilius Atticus, le correspondant de Cicéron » / *Neptem Caecili Attici equitis Romani, ad*

comptait effectivement parmi leurs ancêtres que des chevaliers : « C'était son droit, et en un certain sens, son devoir »<sup>5</sup>, comme le rappelle J. Carcopino.

La perpétuation de la tradition équestre semble s'être inscrite dans cette *gens*. En effet, aux V- IV<sup>ème</sup> siècles av. J.-C., elle comprend des tribuns de la Plèbe<sup>6</sup>, ainsi qu'un tribun militaire, avec pouvoir consulaire, M. Pomponius Rufus<sup>7</sup> et des consuls comme M. Pomponius Matho (consul en 233 av. J.-C.) et M. Pomponius Matho<sup>8</sup>. Y. Benferhat, en se référant aux travaux de H. Ziegler, fait remarquer que ce dernier a mis en évidence un lien de parenté entre les *Pomponii* et la *gens* des *Scipions*. Cette *gens* revendiquait un lien de parenté avec l'un des fils du roi Numa, « tout comme les *Aemilii* et les *Papirii* dont les *Pomponii* semblent avoir été les alliés »<sup>9</sup>. En 204 av. J.-C., on recense aussi la carrière d'un certain M. Pomponius qui fut préteur après son édilité en 207 av. J.-C.<sup>10</sup>. Il semblerait, si l'on en croit l'auteur, que cette *gens*, avec qui les *Pomponii* auraient été apparentés, aurait progressivement perdu de son influence. Tous ces hommes, ayant exercé des charges officielles, avaient probablement effectué leur *cursus honorum*, ce qui nous laisse supposer qu'ils disposaient d'une grosse fortune (au moins 400000 sesterces). Ils ont participé à l'enracinement et à la pérennité de la tradition équestre au sein de leur *familia*. Si les pères de cette *gens* se sont efforcés de maintenir sa *nobilitas* et sa *dignitas* en exerçant certaines magistratures, les générations qui précédèrent la naissance d'Atticus jugèrent que l'exercice des charges officielles, (et de ce fait le *cursus honorum*) n'était pas une priorité absolue. « La *gens* Pomponia n'avait pas géré de magistratures depuis plusieurs générations quand Atticus naquit »<sup>11</sup>.

Un changement s'est donc amorcé dans la manière de concevoir le mode d'existence de la *familia*. Ce dernier s'exprime à travers de nouveaux principes qui régissent la conduite de ses membres. À l'évidence, il semble que les *Pomponii* n'aient plus été séduits, ni attirés par l'exercice des magistratures et n'en aient plus recherché les honneurs. Pourtant, compte tenu des ressources et des richesses dont ils disposaient, ils auraient pu vraisemblablement prétendre à l'exercice des plus hautes charges de l'État. Or, il n'en fut rien. En conséquence, on peut suggérer qu'il s'agissait d'une véritable volonté familiale, affichée et transmise de générations en générations, ayant subsisté à travers les siècles. Cette conduite familiale ne choquait pas à proprement parler l'opinion. « Nul ne trouvait alors à redire au refus des chevaliers de se mêler aux compétitions électorales. Leur classe devait sa cohésion et sa force véritable à cette séparation des affaires privées, où se déployait leur activité. [...] A l'ordre équestre, la direction de l'économie »<sup>12</sup>; « [Le père d'Atticus] était soigneux de son bien, fortuné pour l'époque »<sup>13</sup>.

---

*quem sunt Ciceronis epistulae* ; TACITE, *Annales*, II, 43, p. 90 : « Drusus n'avait pour bisaïeul qu'un simple chevalier romain, Pomponius Atticus, dont l'image semblait déplacée à côté de celle des *Claudii* »/ *Contra Druso proavus eques romanus Pomponius Atticus dedecere Claudiorum imagines uidebatur* ; C. NICOLET, *L'Ordre équestre à l'époque républicaine (312-43av.J.-C.)*, *Prosopographie des chevaliers romains*, T.II, éd. De Boccard, Paris, 1966, p. 990.

<sup>5</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, 7<sup>ème</sup> éd., 2 tomes, Coll. L'Artisan du livre, Paris, 1947, p. 254.

<sup>6</sup> C'est en 449 av. J.-C. que l'on voit le premier tribun de la Plèbe. *R.E* VI et *M.R.R.* 1, p. 48. Q. Pomponius fut tribun de la Plèbe en 395 et 394 av. J.-C. ; cf. *M.R.R.*, 1, p. 89-90.

<sup>7</sup> M. Pomponius Rufus, *M.R.R.*, 1, p. 85.

<sup>8</sup> M. Pomponius Matho, consul en 231 av. J.-C., *R.E.*, XVII et XVIII.

<sup>9</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei – Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, Thèse de Doctorat, Paris IV, 1999, p. 101.

<sup>10</sup> M. Pomponius, *R.E.*, XXI, 2, n°19 ; *M.R.R.*, 1, p. 295 et 306.

<sup>11</sup> Y. BENFERHAT, *op. cit.*, p. 102.

<sup>12</sup> J. CARCOPINO, *op. cit.*, p. 254.

<sup>13</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, I : *Patre usus et diligente [indulgente] et, ut tum erant tempora* ; C. NICOLET, *op.cit.*, p. 989.

Il semble que le père d'Atticus ait été un homme précautionneux à l'égard de ses biens et dans la gestion de ses affaires, ce qui lui aurait permis de se constituer une fortune non négligeable<sup>14</sup>. Ce père, qui se serait donc consacré à l'accroissement de son capital, communiqua à son fils le goût de l'administration soigneuse, ainsi que le désir de faire fructifier son patrimoine. On se rend compte de l'importance que revêt la gestion des richesses familiales. Aussi, on peut supposer que pour Atticus, comme pour son père, l'exercice d'une charge officielle aurait été une entrave à cet *otium* qu'ils désiraient cultiver. Même si Atticus ne rechercha pas les honneurs et suivit l'exemple de son père pour orienter sa conduite, il n'en reste pas moins qu'il appartenait à une excellente famille de l'ordre équestre, « de vieille souche urbaine et de fortune solidement assise »<sup>15</sup>.

Mais, le père Atticus est aussi apparenté avec les *Sulpicii Rufi*. En effet, la cousine germaine d'Atticus, « fille d'un Anicius et de la sœur du père Atticus, une Pomponia »,<sup>16</sup> aurait épousé M. Servius Sulpicius, le frère du tribun de 88 av. J.-C.<sup>17</sup> Certains faits nous amènent à penser qu'il était aussi en relation avec le tribun de l'époque, « l'un des principaux chef du parti populaire »<sup>18</sup>. Après l'assassinat de ce dernier, Atticus, par peur de représailles du parti conservateur, parce qu'il « le fréquentait beaucoup »<sup>19</sup>, décide de s'exiler à Athènes. En effet, Sylla avait donné l'ordre de faire tuer tous les partisans et amis du tribun. On peut légitimement supposer qu'Atticus fut effrayé par le sort de son parent, et devant faire face durant la même période à la mort de son père (89 ou 88 av. J.-C.), il se résolut à quitter l'Italie, à peine âgé de 22 ans. Son départ ne peut être perçu comme une fuite, dans la mesure où par respect de la tradition familiale, il s'était « dégagé de toute attache publique »<sup>20</sup>. Il se retrouvait ainsi « libre d'agir à sa guise et d'aller où bon lui semblait »<sup>21</sup>. Son père, décédé peu de temps avant tous ces événements, lui laissa en héritage une fortune estimée à deux millions de sesterces<sup>22</sup>. Compte tenu de la situation politique en 88 av. J.-C., on peut supposer que sa fortune représentait probablement « un facteur de risque [...] et sa famille se retrouvait divisée entre les deux camps »<sup>23</sup>.

Si Atticus avait des raisons d'être satisfait du rang équestre auquel il appartenait de par sa naissance,<sup>24</sup> du fait de ses origines paternelles, il n'en était pas moins attaché à la *gens* de sa mère, celle des *Caecilii*.

<sup>14</sup> C. NICOLET, *L'Ordre équestre à l'époque républicaine (312-43av.J.-C.)*, *Prosopographie des chevaliers romains*, p. 989 : Il « passait pour riche ».

<sup>15</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 252.

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II : « Son père mourut prématurément. Lui-même, tout jeune homme, ne fut pas sans courir aussi péril de mort, à cause de sa parenté avec P. Sulpicius, qui fut tué étant tribun de la Plèbe : Anicie, cousine germaine de Pomponius, avait épousé M. Servius, frère de Sulpicius » ; *Pater mature decessit. Ipse adulescentulus propter affinitatem P. Sulpicii qui tribunus pl. interfectus est non expers fuit illius periculi ; namque Anicia, Pomponii consobrina, nupserat Servio, fratri Sulpicii.*

<sup>18</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, éd. Hachette, Paris, p. 162.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> J. CARCOPINO, *op. cit.*, p. 255.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIV : « Il usa d'une telle modération, qu'il ne se comporta pas peu brillamment avec les deux millions de sesterces hérités de son père » ; *Tantaque usus est moderatione ut neque in sertertio uicieux, quod a patre acceperat* ; C. NICOLET, *op. cit.*, p. 989 : « Il lui laissera 2 millions de sesterces, soit cinq fois plus que le cens équestre minimum ».

<sup>23</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei – Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, p. 104.

<sup>24</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIX : « Atticus en effet, satisfait du rang équestre où il était né » / *Namque hic contentus ordine equestri quo erat ortus.*

## **b- La gens des Caecilii, « une famille plébéienne à l'origine puissante »<sup>25</sup>.**

Par ses origines maternelles, Atticus se rattache à la *gens Caecilia*. Dans une lettre de la *Correspondance*, Cicéron désigne Atticus de la façon suivante :

« A Q. Caecilius, fils de Quintus, Pomponius Atticus [...] J'approuve fort que tu portes ces noms et que ton oncle ait fait son devoir ; je dirai que j'en suis heureux, quand il me sera permis d'user de ce mot »<sup>26</sup>.

Cicéron se réjouit visiblement du fait qu'Atticus porte un nouveau nom. On peut penser que c'est pour cette raison qu'il s'empresse de le saluer de la sorte, en employant la formule citée précédemment. L'homme, qui semble-t-il, aurait « fait son devoir » n'est autre que Q. Caecilius, que l'on retrouve mentionné ailleurs dans la *Correspondance* de Cicéron et chez Cornélius Népos<sup>27</sup>. Les deux auteurs attestent bien qu'Atticus était lié avec Q. Caecilius. Bien plus encore, il semble qu'ils aient entretenu de bonnes relations, en dépit du « caractère difficile »<sup>28</sup> de Q. Caecilius. Cette entente cordiale entre les deux hommes et les liens de parenté qui les unissaient, expliqueraient le fait qu'après sa mort, Q. Cécilius en fit son principal héritier. Il lui laissa une fortune estimée à dix millions de sesterces<sup>29</sup>.

Dans ce contexte, on comprend mieux les propos et la joie de Cicéron pour son ami. Toutes ces informations nous permettent de dire qu'en 58 av. J.-C., alors qu'il était âgé d'environ cinquante-deux ans, Atticus hérite de son oncle, qui devient son père adoptif. Selon l'usage, il adopte le prénom et le nom de ce dernier, et y joint un surnom, Pomponianus, formé sur son ancien gentilice et garde aussi son ancien *cognomen*. En plus de ce nom, il reçut en legs une fortune qui, ajoutée à celle qu'il avait reçue de son père, le propulsa au rang des hommes les plus riches de Rome. Cet événement peut être considéré comme l'un des plus importants de la vie d'Atticus. Selon l'expression de K. E. Welch, il est à l'origine de son « empire financier »<sup>30</sup>. Ainsi, par la pratique de l'adoption, Q. Cécilius, « chevalier romain »,<sup>31</sup> transmet à son neveu, son nom, sa fortune, son statut et certainement aussi un large réseau de relations. Il est intéressant de remarquer que cet homme ne chercha pas, lui non plus, à entrer dans la carrière des honneurs, alors qu'il aurait très certainement pu y prétendre. En revanche, il était connu pour ses activités financières et bancaires. J. Carcopino

---

<sup>25</sup> J. VAN OOTEGHEM, *Les Caecilii Metelli de la République*, Coll. Mémoire Classe des Lettres, éd. Palais des Académies, Bruxelles, 1967, 349 p., p. 333-334.

<sup>26</sup> *Att.* III, 20 (écrite de Thessalonique, le 5 octobre 58 av. J.-C.) : *Q. Caecilio Q. F. Pomponiano Attico [...] Quod quidem ita esse et auunculum tum functum esse officio uehementissime probo, gaudere me tum dicam, si mihi hoc uerbo licebit uti.*

<sup>27</sup> *Att.* I, 1 (écrite à Rome, peu avant le 17 juillet 65 av. J.-C.) : « Cécilius, ton oncle, était frustré d'une grosse somme d'argent par P. Varius » ; *Att.* I, 12 (écrite à Rome, le 1<sup>er</sup> janvier 61 av. J.-C.) : « Car pour Cécilius, ses parents mêmes ne peuvent en tirer un sou à moins de douze pour cent » ; *Att.* II, 19 (écrite à Rome, au milieu de juillet 59 av. J.-C.) : « Je fais ici ma cour à Cécilius et ne néglige rien pour lui témoigner mon respect » ; *Att.* II, 20 (écrite à Rome, en juillet 59 av. J.-C.) : « Cécilius, j'ai pour lui toutes les attentions possibles » ; CORN. NÉPOS, *Atticus*, V : « Il avait pour oncle Q. Cécilius, chevalier romain [...], homme riche ».

<sup>28</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, V : *difficillima natura*.

<sup>29</sup> *Ibid.*, V : « Cécilius en mourant l'adopta par testament, et lui laissa les trois quarts de sa fortune. Cet héritage lui rapporta environ dix millions de sesterces » ; *Caecilius enim moriens testamento adoptavit eum heredemque fecit ex dodrante. Ex que hereditate accepit circiter centies sestertium.*

<sup>30</sup> K. E. WELCH, *Titus Pomponius Atticus: a banker in politics?*, éd. C. Deroux, *Historia*, XLV, University of Sydney, 1996, p. 450-471.

<sup>31</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, V : *Equitem Romanum*.

le désigne par la profession qu'il exerçait en parlant du « banquier Quintus Caecilius »<sup>32</sup>. D'autres le désignent comme un « *foenerator* »<sup>33</sup>, c'est-à-dire un prêteur à intérêt spécialisé.

On constate que le nom de Q. Caecilius est intimement lié à l'argent et aux richesses. Il nous suffit de relire quelques passages de la Correspondance pour comprendre l'ampleur de son activité : « Pour Cécilius, ses parents mêmes ne peuvent en tirer un sou à moins de douze pour cent »<sup>34</sup>. Cet homme était un vrai usurier. Il pouvait pratiquer des taux d'intérêt de douze pour cent par ans, représentant le taux le plus élevé que la loi autorise. En effet, à cette époque, il était possible de trouver un prêt avec un taux de six pour cent ; d'ailleurs, en 54 av. J.-C., le taux d'intérêt avoisinait les quatre pour cent<sup>35</sup>. Les prétentions de Caecilius sont nettement usuraires. Cicéron, qui avait besoin d'un prêt pour acheter sa maison du Palatin, ne souhaitait pas avoir recours à ses services, car même pour ses proches, il pratiquait des taux d'intérêt trop élevés. On peut légitimement penser que ces prêts, dont il tirait de nombreux bénéfices, ont largement contribué à accroître son *amplissimum patrimonium*<sup>36</sup>.

En ce qui concerne ses origines équestres, les sources à notre disposition ne nous permettent pas de les définir avec précision. C. Népos signale la proximité qu'il y avait entre Q. Caecilius et un certain Licinus Lucullus<sup>37</sup>. Valère Maxime, quant à lui, nous apporte d'autres renseignements que l'on ne retrouve pas chez le biographe d'Atticus :

« Q. Cécilius était redevable du rang distingué auquel il était parvenu et du plus riche patrimoine, grâce à l'active protection et aux grandes libéralités de L. Lucullus »<sup>38</sup>.

Selon cet auteur, après examen de l'expression « *honestum dignitatis gradum consecutus* », l'oncle Atticus reçut sa *dignitas* de chevalier, grâce à ce « Lucullus » et à la pratique de la *commendatio*. Cependant, aucune autre source n'atteste de ce que laisse sous-entendre Valère Maxime, quant à l'origine non équestre de Q. Caecilius. C. Nicolet a judicieusement remarqué que si l'oncle Atticus n'était pas d'origine équestre, le mariage de sa soeur Caecilia (mère Atticus) avec le père d'Atticus, qui, rappelons-le, avait des origines au sein de l'ordre équestre, aurait été difficilement envisageable. Ne disposant pas d'autres sources nous permettant de connaître avec plus de précisions les origines équestres ou non de l'oncle Atticus, nous sommes forcés de reconnaître qu'il bénéficiait du titre de chevalier romain, qu'il l'ait obtenu par héritage familial ou par la pratique de la *commendatio*.

Autrement dit, il semble qu'Atticus et son oncle appartiennent à la *gens* des *Caecilii*, une famille d'origine plébéienne, qui a joué un rôle important dans la vie politique romaine. En effet, leur ancêtre L. Caecilius Metellus, ainsi que de nombreux autres consuls de la branche des *Caecilii Metelli*, se sont illustrés et distingués en politique, en se faisant « généralement les défenseurs de l'aristocratie »<sup>39</sup>. Ainsi, du côté maternel, Atticus semble

<sup>32</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 253.

<sup>33</sup> C. NICOLET, *L'Ordre équestre à l'époque républicaine (312-43av.J.-C.)*, *Prosopographie des chevaliers romains*, p. 809-810.

<sup>34</sup> *Att.* I, 12 (écrite à Rome, le 1<sup>er</sup> janvier 61 av. J.-C.) : *Nam a Caecilio propinqui minore centesimis nummum mouere non possunt.*

<sup>35</sup> J. ANDREAU, *Financiers de l'aristocratie à la fin de la République, Le dernier siècle de la République et l'époque augustéenne*, Strasbourg, 1978, p. 55.

<sup>36</sup> VALÈRE MAXIME, *Faits et dit mémorables*, T. VII, coll. Universités de France, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1995, p. 99.

<sup>37</sup> Licinius Lucullus, général romain ayant exercé le consulat en 74 av. J.-C., membre de l'aristocratie romaine et partisan du Sénat.

<sup>38</sup> VALÈRE MAXIME, *op. cit.*, VII, 8, 5 : *Q. Caecilius, L. Luculli promptissimo studio maximaque liberalitate, et honestum dignitatis gradum, et amplissimum patrimonium consecutus.*

<sup>39</sup> J. VAN OOTEGHEM, *Les Caecilii Metelli de la République*, p. 333-334.



bien apparenté à cette *gens*. Si cette dernière se trouve en étroite relation avec l'aristocratie romaine, Atticus, comme les siens, a aussi entretenu certains liens, voire même des alliances avec certains de ces principaux représentants.

L'adoption d'Atticus fut un des éléments déterminants de la vie de l'homme. Il s'agit du premier grand témoignage d'amitié et d'affection qu'il reçut d'un proche. Cette marque de reconnaissance et de haute estime est d'autant plus inattendue et surprenante, de la part d'un homme réputé pour être d'un caractère difficile. En effet, nos sources nous révèlent l'image d'un individu qui présente toutes les caractéristiques d'un homme cupide, soucieux de ses intérêts personnels et connu pour être « âpre au gain »<sup>40</sup>. Cet homme avait fait preuve par ce geste d'une démonstration affective qui ne lui ressemblait guère. On peut supposer que cet acte fut soigneusement prémédité. C. Népos, en parlant de la relation d'Atticus avec son oncle, nous dit : « Cette rudesse que personne ne pouvait supporter, Atticus la ménagea si bien, qu'il garda sans l'avoir blessée la bienveillance du vieillard jusqu'à l'âge le plus avancé. Aussi cette piété porta-t-elle son fruit ».<sup>41</sup> Il semble qu'Atticus se soit accommodé des défauts de son oncle, si difficiles fussent-ils à supporter pour les uns et les autres. Était-ce dans le but d'obtenir quelques faveurs de sa part ?

Nous ne pouvons pas affirmer cela. Nous ne devons pas oublier qu'Atticus n'avait pas besoin d'une telle fortune, dans la mesure où il disposait de l'héritage de son père, qu'il avait, à la mort de son oncle, largement eu le temps de faire prospérer. Cependant, on peut penser qu'il tenait ce dernier informé de certaines affaires. Q. Caecilius s'était certainement rendu compte de l'habileté avec laquelle son neveu opérait de bons placements, et la rigueur qu'il s'imposait dans la gestion de ses capitaux. Face à de telles qualités, il a reconnu Atticus comme le seul homme capable de gérer cette fortune qu'il avait mis tant d'années à amasser et qu'il souhaitait préserver. Ainsi, il fut séduit par l'opportunité, à la fois de laisser les fruits de son labeur entre de bonnes mains et de récompenser un de ses proches parents, le plus obligeant et le plus accommodant à son égard. Il ne fait aucun doute que Q. Caecilius lui porta une vive affection. Peut-être a-t-il vu en Atticus l'idéal du fils qu'il n'a jamais eu. A ce jour, nous ne disposons d'aucun élément attestant qu'il ait été marié et eu une descendance. Grâce à la pratique de l'adoption, il se crée une descendance légitime en faisant d'Atticus son fils et son successeur.

En ce qui concerne la mère Atticus, nos sources nous apprennent peu de choses. Elle n'est quasiment pas mentionnée dans la *Correspondance*<sup>42</sup>. Dans une de ses lettres, l'orateur finit son courrier en soulignant l'affection de sa femme Térentia envers Atticus et ses proches : « Elle a pour toi, pour ta sœur, pour ta mère beaucoup d'affection, et te salue mille fois »<sup>43</sup>. La première lettre fait probablement écho à un courrier dans lequel Atticus souhaite recevoir des nouvelles de sa mère. En effet, il est dans l'impossibilité de s'en occuper puisqu'il s'est absenté de Rome, certainement pour ses affaires. Il avait donc confié à Cicéron la tâche de veiller sur elle en son absence ; et c'est ce qui explique le début de la lettre de Cicéron. Comme les lettres d'Atticus n'ont pas été publiées, il est possible qu'il parle d'elle dans les missives que nous ne possédons pas. Il est regrettable que nous n'ayons pas, par le biais de la *Correspondance*, plus de renseignements sur sa mère. On ne retrouve aucune allusion au père d'Atticus, parce que ce dernier est mort en 88 av. J.-C. Les lettres de la *Correspondance* dont nous disposons ne commencent que vers l'année 68 av. J.-C. Toutefois,

---

<sup>40</sup> J. ANDREAU, *Financiers de l'aristocratie à la fin de la République, Le dernier siècle de la République et l'époque augustéenne*, p. 55.

<sup>41</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, V: *Cuius sic asperitatem veritus est, ut quem nemo ferre posset, huius sine offensione ad summam senectutem retinuerit benivolentiam. Quo facto tulit pietatis fructum.*

<sup>42</sup> *Att.* I, 7 (écrite à Rome, au début de février 67 av. J.-C.) : « Chez ta mère cela va bien, et nous prenons soin d'elle » ; *Apud matrem recte est, eaque nobis curae est.*

<sup>43</sup> *Att.* I, 5 (écrite à Rome, fin de l'année 68 av. J.-C. et au début de l'année 67 av. J.-C.) : *Et te et sororem tuam et matrem maxime diligit salutatemque tibi plurimam adscribit.*

Cornélius Népos, dans un passage où il rend hommage à la piété familiale de son ami, tient des propos pour le moins intéressants :

« Ne l'ai-je pas entendu lui-même se glorifier avec raison, aux funérailles de sa mère, qu'il ensevelit âgée de quatre-vingt-dix ans alors qu'il en avait soixante-sept, de ce qu'il n'avait jamais eu à se réconcilier avec elle ? »<sup>44</sup>.

Dans cet extrait, l'auteur aborde un événement marquant dans la vie d'Atticus : la mort et les funérailles de sa mère. On peut se demander alors pourquoi, dans la *Correspondance*, on n'observe aucune allusion à cet épisode malheureux de sa vie et pourquoi on ne retrouve pas non plus l'expression ou la démonstration de vrais sentiments d'affection envers sa mère. Alors que Cornélius Népos consacre un chapitre de son ouvrage à montrer la tendre déférence de l'homme envers sa mère, la *Correspondance* reste relativement neutre à son sujet. Tout d'abord, concernant le fait que les funérailles de Caecilia ne soient pas abordées dans la *Correspondance*, cela peut se comprendre du fait que sa mère soit décédée en 42 av. J.-C., et que la *Correspondance* avec Atticus prend fin en 44 av. J.-C. La piété familiale d'Atticus envers sa mère dans les termes où l'entend son biographe, semble avoir été plus manifeste, au regard de la *Correspondance*, envers son oncle. Il faut admettre que les sources sur la vie privée d'Atticus nous manquent. Il nous sera donc difficile de connaître avec exactitude la nature et la qualité des liens que ce dernier a pu entretenir avec sa mère. Aussi, lorsque Cornélius Népos nous expose sa tendre déférence maternelle, il convient de ne pas oublier que l'ouvrage de cet auteur obéit à un projet d'ensemble, visant à faire l'éloge de ce personnage.

Atticus perdit son père à l'âge de vingt-deux ans et il se maria le plus tardivement possible, c'est-à-dire à l'âge de cinquante-quatre ans. Le lien qui l'unissait à sa mère était « la seule relation confiante »<sup>45</sup> qu'il entretenait avec l'univers féminin. En effet, il est fréquent qu'après la mort de l'époux, l'attachement entre la mère et l'enfant se renforce, surtout lorsque cette dernière doit élever seule ses enfants. Toutefois, à la mort de son mari, Caecilia n'eut pas cette responsabilité, son fils étant considéré comme un adulte. Au cours de l'année 91 av. J.-C., trois ans avant la mort de son père, Titus Pomponius revêtit la toge virile. Décrété socialement adulte, il était devenu un citoyen romain à part entière, tout en restant sous la surveillance de l'autorité paternelle. Dans ces circonstances, il nous semble que la relation entre Atticus et sa mère ne relève pas d'un lien affectif intense, mais plus d'une relation fondée sur le respect et le devoir d'un fils : « Il fut envers les siens d'une indulgence telle, qu'il estimait sacrilège de s'irriter contre ceux qu'il devait aimer »<sup>46</sup>.

Cette déférence filiale se perçoit comme la résultante de sa nature profonde et de ses convictions, formatées par son éducation et son instruction. Compte tenu du peu d'informations contenues dans nos sources, nous sommes contraints de nous limiter à de simples hypothèses et suppositions, quant à la piété d'Atticus envers sa mère. S'il nous est difficile d'appréhender la place, l'importance et le rôle de cette femme dans la vie de son fils, on dispose d'éléments relativement suffisants, pour analyser les relations d'Atticus avec d'autres membres de sa famille : sa femme, sa fille ou sa soeur.

---

<sup>44</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVII : *Cum hoc ipsum uere gloriantem audierim in funere matris suae, quam extulit annorum nonaginta, annis septem et sexaginta se nunquam cum matre in gratiam redisse.*

<sup>45</sup> F. DUPONT, *La vie quotidienne du citoyen romain sous la République 509-27 av. J.-C.*, coll. La Vie Quotidienne, éd. Hachette, Paris, 1989, p. 144.

<sup>46</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVII : *Hunc ea fuisse in suos indulgentia, ut quos amare deberet irasci ei nefas duceret.*

## **2- Atticus : vie privée et intimité.**

### **a- Une vie conjugale tranquille et sereine.**

Dans une des lettres de la *Correspondance*, Cicéron fait allusion au mariage de son ami qui, si l'on en croit ses dires, a eu lieu le 12 février 56 av. J.-C. En effet, c'est à partir de l'année 56 av. J.-C. que Pilia apparaît dans les propos échangés entre Atticus et Cicéron : « Je t'écris ces lignes le 12 février avant le jour : je dois aujourd'hui dîner chez Pomponius à l'occasion de son mariage »<sup>47</sup> ; « Quant à venir, viens en tous cas, si un séjour ici ne te rebute point et si tu peux amener Pilia. Car il est juste que tu l'amènes, et Tullia le désire »<sup>48</sup>. Atticus était marié depuis peu de temps. On peut penser que c'est pour cette raison que Cicéron prend le temps d'indiquer à son ami qu'il est prêt à accueillir sa femme. En effet, il semblerait que le nouveau statut de Pilia justifie et légitime sa présence au côté d'Atticus.

Cicéron a visiblement hâte de rencontrer Atticus et sa femme. Il n'est pas rare de lire des messages de salutations, adressés à Pilia par Cicéron dans les courriers destinés à Atticus. L'omniprésence de ces formules, ainsi que les messages qui les accompagnent quelquefois, ne laisse planer aucun doute quant aux sentiments de Cicéron envers elle et réciproquement, quant à ceux de Pilia envers l'ami de son mari. Il existe une réelle *sympathie* entre eux selon ses propres termes. Cicéron, qui par bien des aspects semble si proche du couple, nous permet de mieux les appréhender. Ce dernier n'hésite pas à faire connaître l'harmonie régnant entre les deux époux. Ce tableau idéal, que Cicéron semble admirer et ériger en exemple, peut-il être considéré comme le reflet fidèle de la réalité ou comme la perception faussée d'un homme trop habitué aux mariages « imparfaits » ? Il est intéressant de souligner que dans la biographie d'Atticus, C. Népos ne fait quasiment aucune allusion à Pilia, sauf peut-être dans un passage où il met son héros sur le devant de la scène :

« Tant qu'il séjourna à Athènes, il s'opposa à ce qu'on lui élevât une statue ; parti, il ne put l'empêcher. Les Athéniens en érigèrent donc quelques-unes, à lui-même et à Phidias, dans les lieux les plus saints »<sup>49</sup>.

Ces deux sources s'opposent l'une et l'autre. D'un côté, Pilia est évoquée, de façon récurrente, comme faisant partie intégrante de la vie d'Atticus ; de l'autre, elle est mentionnée, de façon succincte pour juste honorer son mari. De plus, il est intéressant de remarquer que dans le texte de Cornélius Népos, le nom de Pilia a mal été orthographié : il a été remplacé, substitué par le mot *Phidias*. Comme l'indique J. Carcopino, il se peut que les copistes aient commis une « bévue » sur « un nom qu'ils n'avaient jamais encore entendu et qui ne devait plus leur être dicté »<sup>50</sup>. Quelle place Pilia a-t-elle alors véritablement tenue et occupée auprès d'Atticus ?

L'ouvrage de C. Népos, entièrement consacré à faire l'apologie de la vie d'Atticus a pour objectif premier de mettre en lumière tous les faits dignes d'éloges, permettant de rehausser les qualités de ce personnage. La réalité a sans doute été faussée par « un certain

<sup>47</sup> *Q. Fr.* II, 3, 7 (écrite de Rome, les 12 et 15 février 56 av. J.-C.) : *Pridie Idus Febr. Haec scripsi ante lucem. Eo die apud Pomponium in eius nuptiis eram cenaturus.*

<sup>48</sup> *Att.* IV, 4a (écrite d'Antium, en juin 56 av. J.-C.) : *Ipse uero utique fac uenias, si potes in his locis adhaerescere et Piliam adducere. Ita enim et aequum est et cupit Tullia.*

<sup>49</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, III : « *Quamdiu adfuit, ne qua sibi statua poneretur restitit, abseus prohibere non potuit. Itaque aliquot ipsi et Phidiae locis sanctissimis posuerunt.* »

<sup>50</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, 7<sup>ème</sup> éd., 2 tomes, Coll. L'Artisan du livre, Paris, 1947, p. 277.

nombre d'erreurs et d'exagérations qui finissent par priver le récit de sa réalité historique »<sup>51</sup>. Confrontés à la Correspondance, qui se définit comme le tableau d'une histoire suivie où les événements sont appréhendés dans « l'imperceptible frémissement de l'émotion qui s'épanche »<sup>52</sup>, les dires de Cornélius Népos méritent d'être analysés et nuancés avec minutie. Nous pouvons donc penser, après examen de ces deux sources, qu'Atticus et Pilia menèrent une vie sans heurts, dans la concorde et le respect mutuel. Atticus eut vraisemblablement pour sa femme la même obligeance et les mêmes égards qu'il manifestait envers les siens. En effet, il considérait la colère comme une impiété envers ceux qui avaient droit à son amour<sup>53</sup>. Les lettres de la Correspondance qui s'échelonnent entre le 8 avril et le 3 mai 44 av. J.-C. témoignent de la sollicitude d'Atticus envers Pilia. Cette dernière tombe malade et son mari met tout en œuvre pour adoucir ses maux. Dans cette optique, il demande à Cicéron de mettre à sa disposition la villa que ce dernier possède en bord de mer, afin que Pilia retrouve des forces et se rétablisse de sa maladie. Evidemment, la requête d'Atticus obtient une issue favorable. Cicéron lui ouvre les portes de son *Cumanum* et met tout son personnel au service de Pilia, comme le rappellent plusieurs lettres<sup>54</sup>. Dans ces dernières, on note toute la confiance et l'affection que Cicéron porte à Pilia, n'hésitant à la mettre le plus à l'aise possible, afin que celle-ci se sente vraiment comme chez elle. Son attitude peut être perçue comme un témoignage d'affection à l'égard d'Atticus et de sa femme. Cependant, une légère ombre vient obscurcir ce tableau. Il est intéressant de remarquer, comme a pu le faire J. Carcopino, qu'« Atticus n'a point poussé le dévouement jusqu'à accompagner sa femme en cette villégiature médicale »<sup>55</sup>. Il est vrai qu'on pourrait lui reprocher son absence ; probablement devait-il être occupé à gérer certaines affaires. Toutefois, les marques de sollicitude qu'il affiche, en cherchant à lui offrir les meilleures conditions de convalescence, plaident en sa faveur. En effet, dans ses courriers, Cicéron ne manque pas de souligner que l'installation de Pilia s'est bien passée et que cette dernière bénéficie de tout le confort dont elle aurait besoin sur place, le personnel de Cicéron étant à son entière disposition. Ces propos font écho à des interrogations d'Atticus. On peut penser que l'orateur prend le temps de lui apporter toutes ces précisions pour apaiser ses craintes.

Atticus et Pilia se marièrent le 12 février 56 av. J.-C., alors qu'Atticus était âgé de 54 ans. Force est de constater que ce mariage est très tardif et cette spécificité est pour le moins insolite. En effet, à la fin de la République, les hommes se marient en général vers la trentaine, ce qui leur permet d'asseoir leur situation sociale. La fonction première du mariage est la procréation; aussi plus on est jeune, plus on a de garantie de pouvoir assurer sa descendance. Sous cette perspective, Atticus se démarque de ses contemporains. Cette particularité pourrait expliquer que Cornélius Népos ne réserve à cette union qu'une place infime dans son éloge d'Atticus. Il aurait eu du mal à justifier les trente-six années de célibat

<sup>51</sup> CORN. NÉPOS, *op. cit.*, p. 9.

<sup>52</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 10.

<sup>53</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVII.

<sup>54</sup> *Att.* XIV, 2 (Propriété de Matius, près de Rome (?), le 8 avril 44 av. J.-C.) : « Tout est prêt pour recevoir Pilia ; je regrette seulement qu'elle n'amène pas Attica » ; *Piliam paratum est hospitium, sed uellem Atticam*; *Att.* XIV, 15 (écrite du domaine de Pouzzoles, le 1er mai 44 av. J.-C.) : « En partance pour ma maison de Pompéi, ce 1<sup>er</sup> mai, je confie à ma chère Pilia toute la propriété avec ce qu'elle contient » ; *Piliae nostrae uillam totam quaeque in uilla sunt trado, in Pompeianum ipse proficiscens Kal. Mai* ; *Att.* XIV, 16 (écrite du Domaine de Pouzzoles, le 2 mai 44 av. J.-C.) : « J'expédie ce message le 2 mai, en embarquant des « jardins » de Cluvius sur une chaloupe à rames, après avoir confié à ma chère Pilia la propriété au bord du Lucrin, le personnel, les intendants » ; *VI Non. conscendens ab hortis Cluuianis in phaselum epicopum has dedi litteras, cum Piliae nostrae uillam ad Lucrinum, uilicos, procuratores tradidissem* ; *Att.* XIV, 17 (écrite du Domaine de Pompéi, le 3 mai 44 av. J.-C.) : « Je suis arrivé chez moi, à Pompéi, le 3 mai ; la veille, comme je te l'ai déjà écrit, j'avais installé Pilia dans la maison de Cumes » ; *In Pompeianum ueni Non.Mai, cum pridie, ut antea ad te scripsi, Piliam in Cumano collocauissem.*

<sup>55</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 276.

de son ami, alors même que cela allait à l'encontre des usages de l'époque. Bien plus encore, il n'aurait pas pu donner les raisons qui le poussèrent à envisager la perspective du mariage. Il décide donc de passer sous silence cette partie de la vie de son héros. Pourtant, il nous semble que cette façon d'agir révèle un trait de la personnalité d'Atticus : sa prudence. Ce riche jeune homme de vingt et un (qui avait perdu son père quelques années auparavant<sup>56</sup>), choisit de consacrer sa vie à l'étude et à l'administration soigneuse de sa fortune, selon les préceptes hérités de son défunt père. Dans cette perspective, on peut penser que le mariage aurait été une entrave à sa sérénité. Comme Cicéron a pu le montrer en essayant d'unir sa fille à un bon parti, le mariage est avant tout une affaire de stratégie politique et financière. D'ailleurs, l'orateur quitta sa femme Térentia (première femme) pour se remarier avec une riche et jeune héritière. Atticus, quant à lui, maria sa fille unique à Marcus Vipsanius Agrippa, l'un des meilleurs et des plus beaux partis de Rome après Octave<sup>57</sup>. Même sa petite-fille, Vipsania, se fiança dès le plus jeune âge au jeune empereur Tibère. Pour toutes ces raisons, on peut aisément comprendre qu'Atticus se soit contenté de vivre seul, en jeune héritier, durant plusieurs années, dans une République où se multipliaient les mariages imparfaits. Il n'aura jamais vraiment recherché l'amour et tous les troubles dans lesquels il peut plonger l'homme. Atticus a « ordonné sa vie [...] de telle sorte qu'en fussent bannis, et les soucis trop cuisants, et les déplaisirs qui résultent de l'emportement ou de la contrariété des sentiments trop forts »<sup>58</sup>.

En retardant au maximum l'échéance du mariage, il a ainsi réussi à se prémunir de toutes ces agitations, ces angoisses, ces émotions trop intenses, qui auraient été des éléments parasites pour sa tranquillité. Toutefois, à l'âge de cinquante-quatre ans, il y eut un renversement de situation : changement de sa profession de foi épicurienne ou perception différente du mariage ? Peut-être s'agit-il de la combinaison de ces facteurs. Épicure, le maître à penser de l'école du Jardin dont Atticus semble avoir été très proche, émettait certaines réserves quant au mariage. Il ne l'interdisait pas formellement à ses adeptes, mais il formulait des conditions qui pourraient amener le sage à vouloir se marier : « Souvent par sa conduite, sa complaisance, par le soin de sa personne, elle réussit d'elle-même à amener un homme à partager son existence. Au reste l'habitude engendre l'amour »<sup>59</sup>. Après la lecture de certaines lettres, on s'aperçoit que Pilia semble correspondre à ce profil. En effet, nous n'avons aucune allusion à une quelconque dispute entre les époux ou à des désaccords conjugaux. Le choix d'Atticus de prendre Pilia pour épouse fut peut-être motivé par le caractère souple de cette femme ; elle remplissait les conditions que préconisait Épicure pour la réussite du mariage : « Elle vécut [...] avec lui ou plutôt à côté de lui, dans la concorde sans heurs et sans élans de ce mariage de confort »<sup>60</sup>.

L'autre raison, qui pourrait expliquer l'envie d'Atticus de se marier, après tant d'années de célibat, fut probablement son besoin de fonder un foyer. Il a, tout simplement, été désireux d'avoir des enfants, de créer sa descendance pour perpétuer sa lignée. Sous la République, les Romains proclament à qui souhaitent l'entendre que rien n'est pire que le mariage, et que, si l'on n'avait pas besoin d'enfants, personne ne se marierait jamais<sup>61</sup>. L'opinion d'Atticus devait partiellement se conformer à cet ordre d'idées, compte tenu du caractère tardif de ses noces avec Pilia. De plus, cette femme demeure encore aujourd'hui une sorte d'énigme, car on ignore pratiquement tout concernant ses origines et sa famille. « Il était

<sup>56</sup> Le père d'Atticus est mort en 89 ou 88 av. J.-C.

<sup>57</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 276-277.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 277.

<sup>59</sup> LUCRÈCE, *De rerum natura*, IV, 1280 : *Nam facit ipsa suis interdum femina factis morigerisque modis et munde corpore culto, ut facile insuescat <te>secum degere uitam. Quod superest, consuetudo concinnat amorem.*

<sup>60</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 275.

<sup>61</sup> F. DUPONT, *La vie quotidienne du citoyen romain sous la République 509-27 av. J.-C.*, p. 144.

allé la chercher, lui, richissime magnat de la finance romaine, dans les rangs d'une famille obscure et désargentée »<sup>62</sup>. Atticus appartenait à une très ancienne famille de l'ordre équestre, et cette affiliation revêtait à ses yeux une grande importance. « Tu m'avais déjà écrit, en effet : « Et je voudrais te voir rentré dans ton ancien milieu » »<sup>63</sup>. Atticus avait proposé à Cicéron de remarier sa fille avec le fils de S. Sulpicius Rufus, appartenant à l'aristocratie romaine. Il lui a donc suggéré un homme appartenant au même milieu que le sien. Son attachement à la *nobilitas* romaine est manifeste. Il était primordial pour ce dernier de ne pas sortir de son rang. Aussi, Pilia, tout comme son mari, appartenait certainement à une famille de chevaliers. A travers la Correspondance, on a pu relever des allusions à un certain Quintus Pilius Celer, probablement un proche parent de Pilia<sup>64</sup>. Q. Pilius Celer serait, semble-t-il, un parent de Pilia, plus précisément son frère<sup>65</sup> ou son beau-père<sup>66</sup>. Il apparaît dans ces lettres, car il aurait accusé M. Servilius de concussion<sup>67</sup>. Il est intéressant de noter que ce « Celer », avec qui Atticus semble être affilié est proche du pouvoir, et plus particulièrement d'un homme, « César »<sup>68</sup>. Cicéron se montre sarcastique à l'encontre de Pilius et visiblement de ces choix politiques. L'opinion d'Atticus, si l'on en croit l'expression employée par ce dernier, rejoignait sans doute sensiblement la pensée de l'orateur.

Il n'en demeure pas moins qu'Atticus, de par son mariage avec Pilia, était lié à ce Pilius Celer, proche du parti césarien. Tous ces éléments sont les seules informations dont nous disposons sur Pilia et sa famille. Elle reste un des mystères de la vie d'Atticus. En dépit des nombreux divorces auxquels Atticus avait pu assister, il essaya toujours de concilier l'affection conjugale à ses propres exigences morales et sociales. Il resta toute sa vie l'époux et l'homme d'une seule femme, qui lui donna une unique héritière.

<sup>62</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 274.

<sup>63</sup> *Att.* VI, 1, 10 (écrite de Laodicée, le 20 ou 21 février 50 av. J.-C.) : *Tu enim ad me iam ante scripseras: « A uellem te in tuum ueterem gregem rettulises ».*

<sup>64</sup> *Fam.* VIII, 2, 2 (écrite de Rome, début octobre 51 av. J.-C.) : « Q. Pilius, parent par alliance de notre ami Atticus » ; *Q. Pilius, necessarius Attici nostri* ; *Att.* XII, 8 (écrite du Domaine de Tusculum, le premier mois intercalaire 46( ?) av. J.-C., peu après la lettre précédente) : « Ecris-moi, je te prie, ce que rapporte Celer des propos tenus par César aux candidats » ; *Scribe, quaeso, quid referat Celer egisse Caesarem cum candidatis* ; *Att.* VI, 3 (écrite entre Entre Apamée et Tarse, à la fin mai ou début juin 50 av. J.-C.) : « Voilà. Et encore ceci : je voudrais que tu m'envoies le discours de Q. Celer contre M. Servilius » ; *Haec sunt. Etiam illud: orationem Q. Celeris mihi uelim mittas contra M. Servilium* ; *Att.*, XI, 4 (écrite de Dyrrachium, vers le 15 juillet 48 av. J.-C.) : « Je défends ici tes intérêts, dans la mesure de mes moyens, après des gens qui m'entourent. Celer te parlera » ; *Hic tua, ut possum, tueor apud hos. Cetera Celer.* Dans cette lettre, J. Beaujeu précise en note que ce Celer serait un esclave et non pas le parent de Pilia.

<sup>65</sup> F. MÜNZER, *R. E.*, II; Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei – Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, p. 120.

<sup>66</sup> F. MÜNZER, *R. E.*, XX, 2, Pilius, n°2, col. 1326 ; CICÉRON, *Correspondance*, t. IV, p. 213.

<sup>67</sup> *Fam.* VIII, 8, 2 (De Célius à Cicéron, écrite à Rome, début octobre 51 av. J.-C.) : « Latérensis, prêteur, ne voulut pas accepter la plainte en restitution que formulait contre lui Pausanias, dont j'étais l'avocat ; alors Q. Pilius, parent par alliance de notre ami Atticus, l'accusa de concussion » ; *Laterensis praetor postulante Pausania nobis patronis QUO EA PECUNA PERVENISSET recipere uoluit, Q. Pilius, necessarius Attici nostri, de repetundis eum postulauit.*

<sup>68</sup> *Att.* IX, 18 (écrite du Domaine de Formies, le 28 mars 49 av. J.-C.) : « Quelle « engeance infernale » selon ton expression familière ! Dans le nombre se trouvait Celer, un héros. Quelle abjection ! » ; *Quae, ut tu soles dicere, véχνια ! In qua erat ἡρωζ Celer. O rem perditam !*

## b- Un père attentionné ?

« La morale romaine traditionnelle veut que le Romain se marie pour avoir des enfants »<sup>69</sup>. Atticus, ce « vieux romain », avait pleinement conscience de cette réalité. Son mariage tardif, à l'âge de cinquante-quatre ans avec Pilia, n'a pas été le résultat d'une passion amoureuse, mais plus vraisemblablement le fruit d'une volonté réfléchie. À la fin de la République, l'enthousiasme pour le mariage s'est considérablement affaibli. Si « l'amour conjugal demeure le plus cher idéal des Romains »<sup>70</sup>, ils ont encore du mal à envisager le mariage autrement que comme un acte nécessaire à la conception de leur descendance. Ces Romains sont quelque peu désabusés. Les propos du consul de 109 av. J.-C., Quintus Caecilius Metellus Numidicus en témoignent : « *Si nous pouvions, Romains, vivre sans femmes, tous nous éviterions un tel ennui ; mais puisque la nature a voulu qu'on ne pût ni vivre tranquillement avec une femme ni vivre sans femme, occupons-nous plutôt de la perpétuité de notre nation que du bonheur de notre courte vie* »<sup>71</sup>.

En adéquation avec ces dires, Atticus en prit son parti et décida de se choisir soigneusement une épouse. Même si nous connaissons peu de choses sur cette dernière, certains éléments laissent à penser que cette femme était en âge de procréer et d'assurer à Atticus une descendance légitime. Cette fonction essentielle du couple qu'est la procréation était l'une des principales raisons qui poussait Atticus à envisager la perspective du mariage. Pilia était beaucoup plus jeune qu'Atticus et selon Y. Benferhat<sup>72</sup>, elle était à peu près du même âge que la fille de Cicéron Tullia. Le faible écart d'âge entre les deux jeunes femmes devait les rapprocher. Tullia, née en 79 av. J.-C.,<sup>73</sup> était âgée de vingt-trois ans en 56 av. J.-C. Il nous semble tout à fait possible que Pilia, âgée tout au moins de quatorze ans et tout au plus de quarante ans pour donner une fourchette assez large<sup>74</sup>, mais plus vraisemblablement d'une vingtaine d'années (vingt-cinq ou vingt-six ans), ait pu donner naissance, un ou deux ans après « ce mariage de confort »<sup>75</sup>, à une petite fille, Attica, qui resta leur seul et unique enfant. S'agissait-il d'une volonté de sa part ?

*A priori*, il n'y avait pas d'inconvénients physiques pour que Pilia ait d'autres enfants, dans la mesure où elle était en âge de procréer. Le fait de n'avoir eu qu'un enfant émanait certainement d'une volonté personnelle. Réaliste quant à son âge avancé et désireux de mener correctement l'éducation de son enfant, il prit la résolution de n'en avoir qu'une. Comme nous le rappelle la maxime du poète grec Evénos : « Un enfant est toujours pour un père sujet de crainte et de chagrin »<sup>76</sup>. Cet homme prudent par nature, ne sachant pas s'il aurait quelque espoir d'atteindre la vieillesse dans un mode bouleversé par les guerres civiles, jugea

---

<sup>69</sup> D. GOUREVITCH, « *Se marier pour avoir des enfants : le point de vue du médecin* », dans J. ANDREAU, B. HINNERKS, *Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine*, Actes du colloque de la table des 2-4 oct. 1986, éd. Ecole Française de Rome, Paris, 1990, p. 139.

<sup>70</sup> P. GRIMAL, *L'amour à Rome*, 2<sup>ème</sup> édition, coll. Confluents, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1980, p. 322.

<sup>71</sup> AULU-GELLE, *Œuvres complètes d'Aulu-Gelle, Les Nuits Attiques, livre I*, trad. [du latin] René Marache, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1967: *Si sine uxore possemus, Quirites, omnes ea molestia careremus ; sed quoniam ita natura tradidit, ut nec cum illis satis commode, nec sine illis uno modo uiui possit, salutis perpetuae potius quam breui uoluptati consulendum est.*

<sup>72</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei – Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, p. 119 ; F. MÜNZER, R.E., III.

<sup>73</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 254 note 6.

<sup>74</sup> D. GOUREVITCH, M.-T. RAEPSET-CHARLIER, *La femme dans la Rome antique*, coll. La vie quotidienne, éd. Hachette littérature, Paris, 2001, p. 143.

<sup>75</sup> J. CARCOPINO, *op. cit.*, p. 275.

<sup>76</sup> J.-P. NÉRAUDAU, *Etre enfant à Rome*, coll. Réalia, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1984, p. 205 ; ARTÉMIDORE, *La clef des songes*, I, 15, trad. A. J. Festugière, coll. Bibliothèque des textes philosophiques, éd. J. Vrin, Paris, 1975.

raisonnable de ne pas avoir d'autres enfants. Il se consacra pleinement à son rôle de père pour lui assurer une vie future conforme à ses vœux.

Attica fut le fruit d'une « longue union, dont la durée avait résisté au nombre des années »<sup>77</sup>. Cette union avait pour fondement un profond respect réciproque. « Il se retrouva veuf après treize ans de vie conjugale sans nuages »<sup>78</sup>. Dans une société habituée aux mariages tourmentés, Atticus vécut une expérience unique, qui aurait pu lui valoir les plus beaux éloges. Or, aucun passage de la biographie que lui consacre C. Népos ne relate cet aspect de sa vie. Cet homme au caractère prudent a été soucieux de ne pas se laisser appréhender dans sa vie privée. Ses proches amis qui partagèrent des instants de son existence, nous apportent un témoignage précieux sur la réalité de ses affections. Il ne fait aucun doute que le lien conjugal entre Atticus et Pilia va être renforcé par la présence d'Attica à leurs côtés. Atticus prend son rôle de père à cœur et semble investi par ce nouveau statut, cherchant à faire partager ses moments de joie avec Cicéron, l'un de ses plus proches amis.

« Je me réjouis qu'à présent ta petite fille te donne la satisfaction de la voir enfant vigoureuse ; je ne l'ai jamais vue, mais je l'aime et je suis sûr qu'elle mérite d'être aimée »<sup>79</sup>.

Cicéron exprime manifestement un grand contentement. Il n'hésite pas à faire connaître la grande affection qu'il ressent pour ce petit être qu'il n'a vraisemblablement pas encore eu l'occasion de rencontrer. Cette joie est un peu vécue par procuration, c'est-à-dire que ses sentiments ne sont que le reflet des propres sentiments d'Atticus. La teneur, la vivacité et la force des propos tenus par Atticus suscitent l'émoi de l'orateur, qui se réjouit du sentiment de tendresse, que procure Attica à son père :

« Ta chère fillette fait tes délices ? J'en suis ravi ; et que tu t'accordes à juger conforme à la nature la tendresse parentale. Bien sûr, s'il n'en est pas ainsi, il ne peut y avoir jonction naturelle de l'homme à l'homme ; sans laquelle la vie sociale disparaît »<sup>80</sup>.

Caecilia Attica, né entre juin et septembre 51 av. J.-C. avait un peu plus d'un an. Cicéron souligne que les sentiments de tendresse auxquels cède Atticus sont pour lui naturels. En effet, il faut savoir que la « morale officielle et la philosophie voyaient dans l'amour pour les enfants, un devoir et une fonction plus qu'un sentiment »<sup>81</sup>. L'amour parental était un sentiment qu'Atticus ignorait jusqu'ici et qui n'allait évidemment pas de soi. La découverte de cet instinct paternel, de cet amour qui surgit comme « un amour en plus »,<sup>82</sup> est qualifié de naturel. Cicéron reprend l'idée stoïcienne que la nature crée l'amour des parents pour leurs enfants, et s'oppose en ce sens aux épicuriens, qui soutenaient que les parents aimaient leurs

---

<sup>77</sup> M. HUMBERT, *Le remariage à Rome, étude d'histoire juridique et sociale*, coll. Univ. Di Roma, éd. A. Giuffrè, Milano, 1972, p. 66.

<sup>78</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei – Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, p. 119.

<sup>79</sup> *Att. V*, 19 (écrite du Camp de Cybrista, le 21 septembre 51 av. J.-C.) : *Filiolam tuam tibi iam πόμην iucundam esse gaudeo, eamque quam numquam uidi tamen et amo et amabilem esse certo scio.*

<sup>80</sup> *Att. VII*, 2 (écrite de brindes, le 25 ou 26 novembre 50 av. J.-C.) : *Filiola tua te delectari laetor et probari tibi φροσικήν esse τήν πρός τά τέχνα. Etenim si haec non est, nulla potest homini esse ad hominem naturae adiunctio ; qua sublata uitae societas tollitur.*

<sup>81</sup> J.-P NÉRAUDAU, *Etre enfant à Rome*, p. 337.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 339.



enfants pour l'intérêt que ceux-ci pouvaient leur procurer<sup>83</sup>. Atticus éprouvait vraisemblablement pour sa fille de vrais sentiments de tendresse.

« Mais tout cela se trouve, sauf erreur, dans ces livres auxquels tu as donnée des éloges si réconfortants pour moi »<sup>84</sup>.

Il semblerait qu'Atticus ait trouvé les ouvrages de Cicéron à la hauteur du talent de l'orateur et qu'il lui ait adressé ses plus vifs compliments. On peut penser que si Atticus prend le soin de partager ses instants avec Cicéron, c'est parce que ce dernier a fait l'expérience avant lui de cette tendresse paternelle et naturelle envers ses enfants. On voit se dessiner l'amour d'un père, qui a du être quelque peu problématique, dans la mesure où cet amour « devait se définir par rapport à la tradition »<sup>85</sup>. Ainsi, à de nombreuses reprises dans la *Correspondance*, les deux hommes parlent d'Attica, et particulièrement de sa santé. Atticus est le plus souvent inquiet et soucieux du bien-être de sa fille fragile. Cicéron, à l'instar d'Atticus, est tracassé, et formule des souhaits de guérison pour la santé d'Attica. Il se montre impatient de la revoir en pleine forme, et demande à Atticus de lui prodiguer les meilleurs soins possibles<sup>86</sup>. Atticus et Cicéron sont préoccupés par l'état de santé d'Attica et se tiennent au courant de la moindre amélioration. L'orateur compatit au chagrin d'Atticus qui, visiblement, se fait son propre « consolateur ». La teneur de ces lettres laisse entrevoir un homme angoissé par le sort de sa petite fille. Il met tout en œuvre pour la soulager et fait appel aux services et aux soins d'un médecin, Cratérus, réputé pour être le plus grand médecin de l'époque<sup>87</sup>.

Pilia est aussi affectée par la maladie d'Attica. Cicéron essaie de leur apporter quelques mots de réconfort, en espérant que Cratérus parviendra à la guérir de son mal. Il ne fait aucun doute qu'Atticus semble l'avoir entouré des plus grandes attentions en lui prodiguant les meilleurs soins. Suite à la maladie d'Attica, Cicéron mit sa propriété à la disposition de la famille d'Atticus, afin que durant le printemps de cette année 45 av. J.-C., Attica y aille en convalescence. Ainsi, suivant une habitude chère à la haute société de l'époque, Pilia et Attica partirent en villégiature en Campanie, où elles passèrent une partie des mois d'avril et de mai. On note bien évidemment l'absence d'Atticus à leurs côtés. Celle-

---

<sup>83</sup> *Ibid.* ; par exemple, les enfants peuvent procurer à leurs parents des avantages sociaux et fiscaux ou encore, les enfants se doivent d'entourer leurs parents durant leur vieillesse.

<sup>84</sup> *Att.* VII, 2 (écrite de Brindes, le 25 ou 26 novembre 50 av. J.-C.) : *Sed haec, opinor, sunt in iis libris quos tu laudando animos mihi addidisti.*

<sup>85</sup> J.-P. NÉRAUDAU, *Etre enfant à Rome*, p. 345.

<sup>86</sup> *Att.* XII, 17 (écrite d'Astura, le 12 mars 45 av. J.-C.) : « Salue de ma part Attica et prends bien soin d'elle, je t'en supplie ! » ; *Atticam saluere iube et eam cura, obsecro, diligenter* ; *Att.* XII, 33 (écrite d'Astura, le 26 mars 45 av. J.-C.) : « Je suis très inquiet pour la santé de notre chère Attica ; je crains même qu'une faute n'ait été commise. Mais la conscience du percepteur, l'assiduité du médecin et le dévouement sans réserve de toute la maison m'interdisent en revanche aucun soupçon. Prends donc soin d'elle : je ne puis en dire davantage » ; *Vehementer me sollicitat Atticae nostrae ualitudo, ut uerear etiam ne quae culpa sit. Sed et paedagogi probitas et medici adsiduitas et tota domus in omni genere diligens me rursus id suspicari uetat. Cura igitur ; plura enim non possum* ; *Att.* XIII, 12 (écrite du Domaine d'Arpinum, le 23 juin 45 av. J.-C.) : « Ta lettre parlant de ma chère Attica m'a percé le cœur ; mais elle l'a également guéri : du moment que tu te faisais ton propre consolateur dans la même lettre, cela m'était une garantie assez solide pour adoucir ma peine » ; *Valde me momorderunt [epistulae] tuae de Attica nostra; eaedem tamen sanauerunt: quod enim te ipse consolabare eisdem litteris, id mihi erat satis firmum ad leniendam aegritudinem* ; *Att.* XIII, 14, 2-15 (écrite au Domaine d'Arpinum, le 26 juin 45 av. J.-C.) : « Comment va, je t'en supplie, notre chère Attica ? Voilà trois jours que je n'ai pas reçu de lettre de toi ; cela n'a rien d'étonnant » ; *Quid agit, obsecro te, Attica nostra ? Nam triduo abs te nullas acceperam, nec mirum.*

<sup>87</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 275 ; *Att.* XII, 14 (écrite d'Astura, le 8 mars 45 av. J.-C.) : « Je suis désolé pour Attica, mais je fais crédit à Cratérus. Dis à Pilia de ne pas se tourmenter » ; *De Attica doleo, credo tamen Cratero. Piliam angi ueta.*

ci s'explique probablement par le fait que durant la maladie de sa fille, il a dû mettre de côté certaines de ses activités et pris du retard dans le traitement de ses affaires. L'absence de sa femme et de sa fille fut l'occasion pour lui de se remettre au travail sereinement. D'ailleurs, il est si occupé qu'il laisse parfois passer un jour entier sans écrire à Cicéron. Ce dernier n'hésite pas à lui en faire la remarque et obtient de nouveau les missives quotidiennes de son ami, visiblement sans grand intérêt, si ce n'est le plaisir qu'elles lui procurent.

La guérison d'Attica a bien évidemment été possible grâce aux moyens que son père mit en œuvre pour la délivrer de son mal. Ces soins peuvent être considérés comme de symboliques témoignages d'affection paternelle. Toutefois, J. Carcopino ne voit dans son attitude rien d'autre qu'une réaction normale qu'aurait eue n'importe quel père face à son enfant unique : « Atticus aurait été un monstre s'il avait été indifférent au sort de ce petit être, son seul enfant »<sup>88</sup>. Certes, il est vrai qu'Attica était sa fille unique et il est aussi tout à fait compréhensible qu'en tant que père, il se dévoua à son service. Cependant, si ces sentiments n'étaient que le reflet du devoir d'un père face à son enfant malade, et que ces derniers ne traduisaient en rien « l'intensité des sentiments qui l'ont effectivement animé »<sup>89</sup>, pourquoi Atticus a-t-il donc appelé le meilleur spécialiste de l'époque à son chevet ? Pourquoi en avoir parlé durant des mois avec Cicéron ?

Les poussées de fièvre, auxquelles elle était sujette dès l'âge de cinq ans, nécessitaient le diagnostic et l'avis d'un médecin confirmé et compétent. Atticus prit l'initiative non seulement d'avoir recours au plus qualifié, mais aussi au plus réputé pour la qualité de ses services et de ses prestations. Attica bénéficia ainsi des meilleurs traitements. De plus, l'inquiétude, l'angoisse et l'anxiété, qui s'expriment à travers les lettres de cette période, dévoilent, sans aucune ambiguïté, l'intensité et la profondeur des sentiments d'affection que nourrissait ce père aimant envers sa fille<sup>90</sup>. A la relecture de toutes ses lettres, il nous semble que son attachement et son affection pour Attica est sans conteste et laisse place à l'établissement d'une relation tendre et durable avec sa fille. En effet, il nous paraît important de souligner la place qu'occupe Attica dans les lettres de la Correspondance hors période de maladie<sup>91</sup>. Dans de nombreuses lettres, on retrouve Attica mentionnée soit dans des formules de salutations, soit dans des passages où Cicéron révèle toute l'affection qu'il éprouve pour la fille de son ami. Atticus envoyait régulièrement à Cicéron des nouvelles de sa fille ou lui passait le bonjour de cette dernière. Ces gestes nous montrent qu'une tendre relation s'est instaurée entre Attica, Atticus et Cicéron. Il ne fait aucun doute que si elle est nommée aussi souvent de part et d'autre de la *Correspondance*, c'est avant tout parce qu'elle joue un rôle prépondérant dans la vie d'Atticus et réciproquement. Atticus a l'air investi par son rôle de père. Les lettres nous font découvrir un être animé par des sentiments de tendresse paternelle, qui vont aussi s'exprimer à travers l'éducation et l'instruction qu'il lui donnera.

---

<sup>88</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 275.

<sup>89</sup> *Ibid.*

<sup>90</sup> *Att.* XII, 6a (écrite du Domaine de Tusculum, vers le 20 du Premier mois intercalaire 46 (?) av. J.-C.) : « Je suis désolé que ç'ait été si long pour Attica ; mais puisque la voici délivrée de ses frissons, j'espère qu'elle va aussi bien que nous le souhaitons » ; *Atticam doleo tam diu ; sed quoniam iam sine horrore est, spero esse ut uolumus.*

<sup>91</sup> *Att.* XVI, 3 (écrite au Domaine de Pompéi, le 17 juillet 44 av. J.-C.) : « Je voudrais pouvoir donner de loin un baiser à notre chère Attica, tant m'a semblé doux le salut que tu m'as envoyé de sa part. Retourne-le lui au centuple et donnes-en autant, s'il te plaît, à Pilia » ; *Atticam nostram cupio absentem suauari, ita mi dulcis salus uisa est per te missa ab uilla. Referes igitur ei plurimam itemque Pilia dicas uelim ; Att.* VI, 1 (écrite de Laodicée, le 20 ou 21 février 50 av. J.-C.) : « Je suis reconnaissant à ta fillette du soin qu'elle a pris de te faire ajouter un bonjour pour moi ; je le suis aussi à Pilia, mais l'attention de ta fille est particulièrement aimable, s'adressant à moi, que depuis si longtemps [...] elle n'a jamais vu. Donc, envoie-leur aussi un bonjour de ma part à l'une et à l'autre » ; *Filiola tua gratum mihi fecit quod tibi diligenter mandauit ut mihi salutatem adscriberes, gratum etiam Pilia, sed illa officiosius quod mihi, quem iam pridem [...] numquam uidit. Igitur tu quoque salutatem utrique adscribito.*

A travers les propos de Cicéron<sup>92</sup>, on comprend qu'Atticus, en tant que *paterfamilias*, est celui qui a la charge de l'éducation et de la formation intellectuelle d'Attica. Il s'investissait aux côtés de sa fille, un peu comme son père l'avait fait avec lui. « Rien n'est plus caractéristique de la pédagogie romaine : le père est considéré comme le véritable éducateur »<sup>93</sup>. Toutefois, on sait, grâce à la *Correspondance*, qu'elle bénéficiait aussi de l'enseignement d'un précepteur. Dans les grandes familles romaines, l'action éducative du *paterfamilias* pouvait coexister avec l'éducation d'un enseignant à domicile ou d'un précepteur. Attica eut donc un enseignant qui s'attacha « à remplir avec une haute conscience »<sup>94</sup> sa fonction d'éducateur. Elle reçut vraisemblablement une éducation à la fois traditionnelle, dans la mesure où son père, en tant que représentant des vieilles familles romaines, était fort attaché à la tradition et "moderne", compte tenu du philhellénisme de son père. Cet enfant reçut un niveau d'instruction qui fit d'elle une femme cultivée. En sachant que « le niveau souhaité pour les filles [dépendait] de la tradition familiale, plus ou moins favorable à l'éducation morale de la fille »,<sup>95</sup> on peut supposer que son niveau d'instruction fut digne de celui des filles des plus grandes familles romaines. D'ailleurs, cette jeune femme, fille de chevalier, épousa le sénateur romain Vipsanius Agrippa, un homme prestigieux de naissance modeste. Ce mariage honorable, certainement mené grâce au jeu subtil des alliances, peut être considéré comme l'apogée de la réussite personnelle d'Atticus. Parmi toutes les jeunes filles cultivées de Rome, Agrippa choisit une alliance avec les Pomponii. Dans cette optique, Cornélius Népos, passant sous silence la relation du père et de sa fille, n'évoque Attica que pour mentionner son mariage avec le bras droit d'Auguste :

« Or, il naquit à Atticus une petite-fille d'Agrippa que sa fille, en première nocces, avait épousé »<sup>96</sup>.

Cette unique allusion, plutôt sommaire sur la fille d'Atticus, poussa J. Carcopino à la conclusion suivante : « La place infime qu'Attica et Pilia occupent l'une et l'autre dans le panégyrique d'Atticus correspond à celle qu'elles ont tenue dans la réalité de ses affections »<sup>97</sup>. Ce jugement, empreint de sévérité, ne cherche pas à expliquer les zones d'ombre de la vie d'Atticus, mais fait de celles-ci des arguments d'attaque contre lui. Il nous semble important de ne pas oublier que la biographie de C. Népos est un éloge, louant et rendant hommage à l'homme. De par la fonction et l'objectif visé par ce genre d'ouvrage feutré d'artifices, masquant ainsi tout ou une partie de la réalité historique, il est important de ne pas perdre de vue la partialité de l'auteur et le caractère anecdotique de ses propos, qui ont été sélectionnés en fonction de ce qu'il souhaitait mettre en valeur.

En tout état de cause, l'importance qu'y accorda J. Carcopino ne se justifie pas dans la mesure où l'auteur, n'ayant pas vu l'homme évolué dans son univers familial, n'était peut-être pas au courant des relations d'Atticus avec sa fille. En homme discret, il faisait partie de ces

---

<sup>92</sup> *Att.* XIII, 44 (écrite du Domaine de Tusculum, le 28 juillet 45 av. J.-C.) : « Pour Attica, je suis d'accord : il n'est pas négligeable que l'âme aussi trouve un réconfort dans la vue du spectacle et surtout dans le sentiment collectif de sa signification religieuse »; *De Attica probo : est quiddam etiam animum leuari cum spectatione, tum etiam religionis opinione et fama.*

<sup>93</sup> H. I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité, T II : Le monde romain*, Coll. Points Histoire, éd. Du Seuil, Paris, 1948, p. 16.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 176.

<sup>96</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIX : *Nata est autem Attico neptis ex Agrippa, cui uirginem filiam collocarat.*

<sup>97</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 277.

individus qui n'affichaient pas au vu et au su de tous, toute leur vie privée. Il tenait à séparer sa vie publique et sa vie familiale<sup>98</sup>.

Réduits à ne pouvoir formuler que des hypothèses sur des allusions que l'on rencontre dans la *Correspondance*, l'image de cet homme se fonde dans l'ombre de Cicéron. Ne pouvant exploiter la biographie d'Atticus que de façon limitée et la *Correspondance* devenant la seule source où ce personnage se laisse le plus naturellement saisir, nous nous en tiendrons au fait que certaines lettres attestent de la tendresse et de l'affection d'Atticus pour sa fille. Même s'il nous est impossible d'apporter une garantie quant à l'intensité de ses sentiments, les attentions et les soins dont elle fut entourée témoignent en sa faveur. En définitive, Atticus s'attacha à remplir son rôle de père avec une haute conscience, en conciliant à la fois son devoir et sa fonction d'éducateur au caractère instinctif et naturel de la tendresse paternelle.

L'autre femme de la *Correspondance*, en dehors de Pilia et d'Attica, avec qui Atticus semble avoir été en contact, est Pomponia.

### **c- Atticus et Pomponia : des relations fraternelles ?**

Pomponia, comme l'indique son nom, était la sœur d'Atticus. Elle apparaît essentiellement dans la *Correspondance* lors des désaccords conjugaux qui l'opposent à Quintus, le frère de Cicéron. Il semblerait que ce mariage ait eu lieu en 70 ou en 69 av. J.-C. « Les liens du mariage unissaient la sœur d'Atticus à Q. Tullius Cicéron »<sup>99</sup>. Dès la fin de l'année 68 av. J.-C., les rivalités entre Quintus et Pomponia s'accrochèrent et commencèrent à empoisonner leur vie conjugale. L'incompatibilité d'humeur, le caractère difficile de Pomponia constituent les éléments essentiels de leur désaccord. Dans une de ses lettres, Cicéron raconte à Atticus une scène de ménage à laquelle il a assisté entre son frère et Pomponia. Il constate, avec émoi, l'attitude et le caractère acariâtre de cette femme :

« Mon frère m'a paru la douceur même, ta sœur, tout ce qu'il y a de plus acrimonieux ; et je passe plusieurs traits qui m'ont plus irrité que Quintus lui-même »<sup>100</sup>.

Afin de comprendre la mésentente existant au sein du couple, il semble important de faire remarquer que ce mariage ne fut pas un mariage d'amour, mais plus une alliance entre deux clans, servant surtout à rapprocher deux familles : les *Pomponii* et les *Tullii Cicerones*. « C'était M. Cicéron, avec lequel Atticus vivait étroitement lié dès leur temps de condisciples, qui avait ménagé ce mariage »<sup>101</sup>. On se rend compte qu'il s'agissait bien d'une alliance familiale voulue par Cicéron. Lorsque ce mariage eut lieu, Atticus résidait encore à Athènes. On sait qu'il était parti de Rome en 89-88 av. J.-C. Il resta environ une vingtaine d'années à Athènes. Autrement dit, il ne serait revenu à Rome qu'en 65 av. J.-C.<sup>102</sup>. On peut penser que lorsqu'Atticus accepta la proposition de son ami, il nourrissait l'espoir que sa sœur parvienne à construire une union heureuse. Cependant, pourquoi ce dernier ne s'est-il pas préoccupé plus tôt du mariage de sa sœur ?

<sup>98</sup> P. GRIMAL, *L'amour à Rome*, p. 203: « Le Romain idéal, [...] se devait de présenter deux visages [...]. Un visage tourné vers l'extérieur ; c'était celui de l'homme public ; l'autre, entièrement différent, ne devait être connu que des familiers ».

<sup>99</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, V: *Erat nupta soror Attici Q. Tullio Ciceroni*.

<sup>100</sup> *Att.* V, 1 (écrite de Minturnes, le 5 ou 6 mai 51 av. J.-C.) : *Nihil meo fratre lenius, nihil asperius tua sorore mihi visum est ; et multa praetereo quae tum mihi maiori stomacho quam ipsi Quinto fuerunt*.

<sup>101</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, V : *Easque nuptias M. Cicero conciliarat, cum quo a condiscipulatu uiuebat coniunctissime, multo etiam familiarius quam cum Quinto*.

<sup>102</sup> M. DUCOS, sous la dir. de R. GOULET, P. HADOT, *Dictionnaire des philosophes antiques*, éd. CNRS, Paris, 1994, p. 662-664.

En effet, lorsque Pomponia se maria, elle approchait de la quarantaine. On sait qu'Atticus est né en 110 ou 109 av. J.-C. et comme sa sœur « *était à peu près de son âge* »<sup>103</sup>, on suppose que cette dernière serait née en 108 ou 107 av. J.-C. Elle n'aurait eu avec son frère que deux années d'écart. De plus, son mari, quant à lui, né en 102 av. J.-C., était âgé de trente-quatre ans environ. Cette rencontre, pour le moins insolite et au caractère tardif, semble peu conforme aux usages romains, puisque les femmes se mariaient en général beaucoup plus tôt, dès qu'elles se trouvaient dans la capacité de féconder et d'avoir des enfants. Si Atticus, qui devint le chef de famille à la mort de son père, n'essaya pas de marier sa soeur à un âge plus conforme aux usages romains, c'est probablement parce que, dans un premier temps, ce n'était pas une priorité pour la famille. En mourant, leur père leur laissa un héritage conséquent. On sait que le mariage, quand il n'y a pas forcément d'amour, est une affaire de stratégie politique et d'intérêt financier. Comme le souligne si justement P. Grimal, « les questions d'argent revêtent une particulière importance dans les relations conjugales de ce temps : l'amour, l'argent, l'ambition, sont trois forces dont l'action concourt à compliquer singulièrement les relations entre les hommes et les femmes et explique alors la fragilité [des] mariages [...] et la complexité des intrigues qui s'enchevêtrent inextricablement »<sup>104</sup>. Aussi, Atticus avait probablement envie, connaissant son caractère prudent, de privilégier sa tranquillité et celle de sa famille, face aux ennuis et aux troubles que peuvent occasionner le mariage. De plus, Pomponia n'en avait peut-être jamais vraiment émis le souhait. Atticus n'a peut-être fait que respecter les envies de sa sœur. Mais alors, comment expliquer ce revirement après toutes ces années ?

L'explication la plus plausible nous amène à envisager qu'Atticus et Cicéron aient vu, dans ce mariage, l'occasion d'unir leurs familles et de contracter l'un avec l'autre une alliance sûre. En effet, on peut légitimement penser que Cicéron savait que Pomponia était un bon parti puisque son frère possédait l'une des plus grosses fortunes de Rome. De plus, leur famille, appartenant à l'ordre équestre depuis plusieurs générations, entretenait de bonnes relations avec certains membres de l'aristocratie. Cicéron a donc vu, à travers cette union, le bénéfice que pourrait retirer sa *gens* en s'apparentant à l'une des plus anciennes familles de Rome. Quant à Atticus, il avait probablement aussi de bonnes raisons d'accepter cette union. Il avait enfin l'opportunité d'accomplir son devoir de chef de famille. De plus, il s'inscrivait dans la tradition familiale en choisissant pour sa sœur un homme qui appartenait aussi à l'ordre équestre, descendant d'une famille de notables, et sans doute destiné à faire une carrière politique. Atticus a dû y voir l'intérêt de sa *familia*, mais aussi ses propres intérêts personnels. Il se ménageait une alliance de plus dans le milieu politique. Ainsi, Atticus se serait inscrit dans la « vieille tradition des *Caecilii Metelli* et des autres *gentes* romaines, qui acceptaient des *homines novi* dans leurs rangs, après les avoir repérés pour leurs qualités et leur attachement au bon parti »<sup>105</sup>. Si ce mariage peut être perçu comme un mariage arrangé, il n'en reste pas moins le moyen d'unir, non pas par les liens du sang mais par ceux de la parenté, deux hommes qui ont cherché par tous les moyens à se rapprocher.

« Là-dessus il me suffira de dire que je souhaite être uni à toi par les liens les plus multipliés et les plus étroits, si serrés que soient déjà ceux de l'amitié ; tant s'en faut que je consente à relâcher quoi que ce soit de ce qui nous attache l'un à l'autre »<sup>106</sup>.

<sup>103</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVII : *Propre aequalem habebat*.

<sup>104</sup> P. GRIMAL, *L'amour à Rome*, p. 216.

<sup>105</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei – Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, p. 186.

<sup>106</sup> *Att.* VI, 2 (écrite de Laodicée, au début du mois de mai 50 av. J.-C., avant le 7) : *De isto hactenus dixerim, me uel plurima uincla tecum summae coniunctionis optare, etsi sunt amoris artissima ; tantum abest ut ego ex eo quo astricti sumus laxari aliquid uelim.*

En dépit du projet de divorce évoqué dans cette lettre, Cicéron manifeste à Atticus la grande importance que revêt son lien de parenté avec lui, qui est tout aussi important que les liens d'amitié qu'ils partagent ensemble. En plus d'être unis avec Atticus par les liens d'amitié, le lien de parenté apporte une dimension encore plus symbolique à leur relation. Ce lien étroit et intime de parenté, que crée ce type d'alliance matrimoniale, Cicéron avoue qu'il ne souhaite pas le voir se briser, mais bien au contraire, se « resserrer » et se renforcer. D'ailleurs, de cette union est né le jeune Quintus en 67 av. J.-C., qui est resté leur enfant unique, certainement à cause de l'âge avancé de Pomponia. Il aurait pu être le point positif de ce mariage, mais il n'en fut rien. En effet, cette naissance ne fit qu'accentuer la mésentente et les rivalités qui s'étaient annoncées dès la fin de l'année 68 av. J.-C. C'est pour cette raison, qu'à de nombreuses reprises dans la *Correspondance*, on a pu noter les interventions d'Atticus dans la vie du couple. Ainsi, dans une de ses lettres, Cicéron répond à un post-scriptum d'Atticus, dans lequel ce dernier l'avait prié de raisonner Quintus. Se rendant compte de l'ignorance d'Atticus quant au comportement de sa sœur, il décide de l'entretenir sur une dispute survenue entre les époux en sa présence :

« A notre arrivée, Quintus dit à Pomponia le plus poliment du monde : « Invite ces dames à ta table, moi, je prendrai les enfants ». Il ne put y avoir, à mon avis du moins, plus parfaite douceur, et non point seulement dans les paroles, mais aussi dans les sentiments et la physionomie. Mais elle, devant nous : « Moi aussi je suis ici en invitée ». C'était, je pense, parce que Staius l'avait précédé pour s'occuper de notre déjeuner. Alors Quintus, s'adressant à moi : « Voilà ce que j'ai à supporter chaque jour ». Bien qu'ayant de la peine, je n'en laissai rien voir. Nous nous mîmes tous à table, sauf elle. Quintus, pourtant, lui fit porter les plats ; elle les renvoya. [...] Je t'ai écrit là-dessus plus longuement peut-être qu'il n'eût été nécessaire, afin de te montrer que toi aussi tu as des leçons et des avertissements à donner »<sup>107</sup>.

Il semblerait que Pomponia se soit montrée vraiment exécrable et d'une grande impolitesse envers son mari. Cet incident eut lieu en public. On peut penser que cette femme avait du mal à supporter la contrariété. Ce caractère, pour le moins difficile, a certainement dû beaucoup contribuer à faire de ce mariage une union instable. Il est intéressant de relever que son mari n'affirme pas son ascendant sur sa femme et il a l'air quelque peu désabusé par la situation. Cicéron, témoin de la scène, n'hésite pas à en informer Atticus afin que celui-ci parle à sa sœur et essaie de la ramener à de meilleurs sentiments. Dans d'autres lettres, on se rend compte que les deux amis sont de véritables acteurs au sein du couple, et tentent d'y ramener le calme et la concorde<sup>108</sup>. A travers tous ces documents, Atticus apparaît comme

<sup>107</sup> Att. V, 1 (écrite de Minturnes, le 5 ou 6 mai 51 av. J.-C.) : *Quo ut uenimus, humanissime Quintus « Pomponia » inquit « Tu inuita mulieres, ego uero ascuero pueros » . Nihil potuit, mihi quidem ut uisum est, dulcius idque cum uerbis tum etiam animo ac uultu. At illa audientibus nobis « Ego ipsa sum » inquit « Hic hospita », id autem ex eo, ut opinor, quod ante cesserat Staius ut prandium nobis uideret. Tum Quintus « En » inquit mihi « Haec ego patior cotidie ». [...] Dissimulaui dolens. Discubuimus omnes praeter illam, cui tamen Quintus de mensa misit. Illa reiecit. [...] Haec ad te scripsi fortasse pluribus quam necesse fuit, ut uideres tuas quoque esse partis instituendi et monendi.*

<sup>108</sup> Att. I, 5 (écrite de Rome, à la fin de l'année 68 av. J.-C. et au début de l'année 67 av. J.-C.) : « Pour ce que tu m'écris de ta sœur, elle pourra te dire elle-même de quel cœur j'ai tâché d'obtenir que les sentiments de mon frère Quintus fussent ce qu'ils doivent être. Estimant qu'il montrait trop d'aigreur, je lui ai adressé une lettre qui était bien faite pour le calmer comme on calme un frère, pour l'avertir comme peut faire un aîné, pour lui reprocher ses torts comme on fait à un homme qui s'égare. Et d'après ce qu'il m'a, par la suite, souvent écrit, j'ai confiance que tout est dans l'ordre et selon nos vœux » ; *Quod ad me scribis de sorore tua, testis erit tibi ipsa quantae mihi curae fuerit ut Q. fratris animus in eam esset is qui esse deberet. Quem cum esse offensioem arbitrarer, eas litteras ad eum misi quibus et placarem ut fratrem et monerem ut minorem et obiurgarem ut*

préoccupé par la situation maritale de sa soeur, qui ne semble pas s'améliorer avec les années. En effet, ce mariage est un échec et, en 50 av. J.-C., l'union est menacée par le divorce quand un nouvel acteur entre dans le conflit, le fils de Quintus et de Pomponia.

« Et il ne suffit pas, en une affaire de ce genre, de s'engager personnellement : le jeune Cicéron, qui n'est déjà plus un enfant, a une très grande part de cette tâche à assumer ; je ne cesse de l'y encourager »<sup>109</sup>.

Visiblement les deux hommes pensent qu'il pourrait jouer un rôle non négligeable, voire décisif auprès de ses parents. Ainsi, le divorce sera évité de justesse grâce à « l'action combinée de Cicéron sur son frère, d'Atticus sur sa sœur et de leur neveu sur ses parents »<sup>110</sup>. Mais, c'est véritablement en 44 av. J.-C., que la rupture totale semble inévitable, plus précisément entre avril et mai que le mécontentement et « l'exaspération »<sup>111</sup> est à son comble. Le fils des époux, au lieu de calmer le jeu entre ses parents, jeta de l'huile sur le feu, et se montra changeant, tantôt pour son père, tantôt pour sa mère, tout cela au gré des circonstances. D'ailleurs, Cicéron, quand il parle de son neveu, exprime une certaine difficulté à le canaliser et à cerner ses opinions<sup>112</sup>. Atticus, même avec l'aide de Cicéron, ne parvient pas à éviter l'irréparable. Les querelles conjugales et le manque d'amour ont eu raison de ce couple. Cependant, il y a eu des moments où les deux époux, pour leur intérêt commun, ont su laisser de côté leur désaccord. Par exemple, durant les campagnes militaires de Quintus, on apprend que Pomponia conservait le cachet de son mari<sup>113</sup>. Quintus Cicéron n'hésitait pas à confier certaines affaires à sa femme et lui accordait sa confiance, malgré les brouilles d'antan. Il lui confiait ainsi les clefs de sa maison, mais plus encore « son cachet personnel, grâce à quoi il lui a permis, aussi longtemps que dura son absence, d'écrire et d'agir à sa place en Italie »<sup>114</sup>. Néanmoins, cette entente ponctuelle n'empêcha pas à la

---

*errantem. Itaque ex iis quae postea saepe ab eo ad me scripta sunt confido ita esse omnia ut et oporteat et uelimus ; Att. VI, 2 (écrite de Laodicée, au début de mai 50 av. J.-C., avant le 7) : « Je veillerai en tout cas avec le plus grand soin à ce qu'il ne se passe rien autrement que comme nous le désirons et qu'il ne convient » ; *Mihi autem erit maxumae curae ne quid fiat secus quam uolumus quamque oportet ; Att. X, 11 (écrite du Domaine de Cumes, le 4 mai 49 av. J.-C.) : « Les traits concernant mon frère, dont tu me fais part dans cette lettre, révèlent à coup sûr un manque de fermeté, mais n'ont rien de sournois, rien de trompeur, rien qui ne puisse être infléchi vers le bien, rien qu'il ne soit possible d'amener où l'on veut en une seule conversation ; en bref, il chérit tous ses proches, même ceux qui s'attirent le plus souvent sa colère, et il me chérit plus que lui-même. [...] Ce que tu m'écris de ton voyage et de ta sœur est fâcheux, d'autant que mes tribulations ne me permettent pas d'y porter remède » ; *Quibus quae de fratre meo scribis, sunt ea quidem parum firma, sed habent nihil ὑποβολον, nihil fallax, nihil non flexible ad bonitatem, nihil quod non quo uelis uno sermone possis perducere ; ne multa, omnis suos, etiam quibus irascitur crebrius, tamen caros habet, me quidem se ipso cariorem [...] De itinere et de sorore quae scribis molesta sunt eoque magis quo ea tempera nostra sunt ut ego iis mederi non possim.***

<sup>109</sup> *Att. VI, 2 (écrite de Laodicée, au début du mois de mai 50 av. J.-C., avant le 7) : Nec satis est in eius modi re se quemque praestare ac maxumae partes istius officii sunt pueri Ciceronis siue iam adulescentis, quod quidem illum soleo hortari.*

<sup>110</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 235.

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 234.

<sup>112</sup> *Att. VI, 2 (écrite de Laodicée, au début du mois de mai 50 av. J.-C., avant le 7) : « Mais, si l'enfant est doué, il est aussi fort changeant ; j'ai beaucoup de mal à le tenir dans la droite voie » ; *Sed, est magnum illud quidem, uerum tamen multiplex pueri ingenium ; in quo ego regendo habeo negotii satis ; Att. XIV, 10 (écrite du Domaine de Cumes, le 19 avril 44 av. J.-C.) : « Q. père m'a fait parvenir des propos sévères sur son fils : il lui reproche surtout de montrer à présent de la complaisance pour sa mère, alors qu'il lui était hostile auparavant quand elle se conduisait dignement ; la lettre qu'il m'a envoyée est brûlante de colère contre lui » ; *Q {ue} pater ad me grauius de filio, maxime quod matri nunc indulgeat, cui antea bene merenti fuerit inimicus ; ardentis in eum litteras ad me misit.***

<sup>113</sup> *Att. XI, 9 (écrite de Brindes, le 3 janvier 47 av. J.-C.) : « Pour ce qui est des sceaux brisés, Pomponia, je suppose, possède le sceau de son mari » ; *Nam quod resignatae sunt, habet, opinor, eius signum Pomponia.**

<sup>114</sup> *Ibid.*

séparation de corps d'être effective en avril 44 av. J.-C.<sup>115</sup> D. Gourevitch nous rappelle que « divorcer est chose aisée [...]. La simple volonté réciproque qui a permis d'unir suffit, unilatéralement cette fois, à séparer (avec toujours la question éventuelle du père de famille) »<sup>116</sup>. Dans notre cas de figure, les deux partis sont en effet d'accord pour la dissolution de leur union ; un seul élément pose problème : la restitution de la dote de Pomponia<sup>117</sup>.

Car, d'après Cicéron, le chevalier et homme d'affaires L. Egnatius Rufus, avait avancé de l'argent à Quintus pour lui permettre de rembourser l'intégralité de la dote de Pomponia. Il était primordial, pour Quintus, de s'acquitter de cette dette afin de recouvrer la liberté de ses mouvements. Mais, cette liberté « officielle », c'est-à-dire la proclamation de leur divorce, n'eut pas lieu. Il « semble n'avoir pas eu le temps, avant de rendre le dernier soupir, de consommer la rupture de l'union »<sup>118</sup>. Dans la dernière lettre de la *Correspondance* qui parle du couple, on observe que le problème de la dote de Pomponia est encore d'actualité<sup>119</sup>. Cicéron y souhaite qu'Atticus interroge sa sœur au sujet du remboursement de sa dote. Il s'adresse à Atticus pour faire le point sur cette question délicate, car c'est à ce dernier, en tant que tuteur légal de Pomponia, de régler toute cette affaire. Mais, il semblerait qu'Atticus soit occupé par d'autres affaires urgentes. Ainsi, tous ces éléments nous laissent à penser qu'à la mort de son mari, en 43 av. J.-C. durant la tourmente des proscriptions, un an après leur séparation, toutes ces questions n'étaient pas encore clairement réglées. Atticus, par l'intermédiaire de sa sœur, devenue veuve, devient dépositaire « des papiers de son beau-frère Q. Cicéron »<sup>120</sup>. Il fut donc bien obligé d'assumer sa responsabilité de tutelle et de régler certaines affaires de son beau-frère dans lesquelles sa sœur avait quelques intérêts en jeu. Il est intéressant de relever que C. Népos, dans sa biographie d'Atticus, parle de l'union de Pomponia avec Q. Cicéron, comme si leurs liens n'avaient pas été dénoués de leur vivant<sup>121</sup>. Même si le ménage de sa sœur s'est révélé être un véritable échec qu'il aurait pu prévoir, on peut penser qu'il a entretenu avec sa sœur de bonnes relations, certainement très cordiales<sup>122</sup>.

À travers toute la *Correspondance*, l'intérêt et surtout la volonté que manifeste Atticus pour améliorer les relations conjugales de Pomponia et Quintus, nous montrent qu'il a été attentif à son bien-être. On suppose qu'il a dû être tout aussi déçu que son ami Cicéron, de ne pas avoir réussi à faire le bonheur des deux partis avec ce mariage. Lorsque les conflits s'intensifient entre les époux, Cicéron n'hésite pas à avoir recours au soutien de son ami, à ses interventions auprès de sa sœur, qui se révèlent souvent bénéfiques. Toutefois, cela ne dure qu'un bref moment, le temps que les rancoeurs et l'animosité resurgissent de façon encore plus éclatante. On ne pourra pas reprocher à Atticus ne pas avoir tenu son rôle de « grand frère ». Dans les moments difficiles traversés par Pomponia, il a été celui qui écoute, qui apaise, et qui conseille comme aurait pu le faire leur défunt père. Ce frère, soucieux de

---

<sup>115</sup> Att. XIV, 13 (écrite du Domaine de Pouzzoles, le 26 avril 44 av. J.-C.) : « Quant à se marier, l'idée lui fait horreur et il affirme que rien ne lui est plus agréable qu'une couche solitaire » ; *A ducenda autem uxore sic abhorret ut libero lectulo neget esse quicquam iucundius.*

<sup>116</sup> D. GOUREVITCH, M.-T. RAEPSET- CHARLIER, *La femme dans la Rome antique*, p. 111.

<sup>117</sup> Att. XIV, 13 (écrite du Domaine de Pouzzoles, le 26 avril 44 av. J.-C.) : « Il est suffisamment gêné pour le remboursement de la dot, pour lequel il voue à Egnatius une reconnaissance éperdue » ; *Satis enim torquetur debitione dotis, in qua miuificas Egnatio gratias agit.*

<sup>118</sup> *Ibid.*, p. 232.

<sup>119</sup> Att. XVI, 16 (écrite du domaine d'Arpinum, le 4 ou le 5 juillet 44 av. J.-C.) : « J'espère que tu auras une conversation serrée avec ta sœur, dès que tes occupations te donneront quelque relâche » ; *Cum sorore ages attentius, si te occupatione ista relaxaris.*

<sup>120</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 235.

<sup>121</sup> *Ibid.*

<sup>122</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVII : « Ne l'ai-je pas entendu lui-même se glorifier avec raison, [...] de n'avoir jamais été en différend avec sa sœur » ; *Cum hoc ipsum gloriantem audierim [...], numquam cum sorore fuisse in similtate.*



maintenir un certain équilibre familial, a été un acteur diligent au sein du couple. Ses interventions sont révélatrices de ses sentiments « d'amour-devoir et d'amour-politesse ; la déférence et le respect, sentiment de devoir et d'obligation envers sa sœur, [l'emportent] sur l'affection et le sentiment »<sup>123</sup>.

### **3- Un goût prononcé pour l'Étude.**

#### **a- L'influence de son père durant ses années d'apprentissage.**

Atticus, dès son plus jeune âge, reçut une éducation propre aux traditions familiales de sa *gens*. « A partir de sept ans, l'enfant, comme en Grèce, échappait à la direction des femmes, mais à Rome, c'était pour passer sous celle de son père »<sup>124</sup>. Cornélius Népos rappelle ainsi qu'Atticus fut placé assez jeune sous la tutelle exclusive de son père<sup>125</sup> et que celui-ci fut attentif à son instruction et veilla à ce qu'il soit instruit, certainement par ses maîtres, dans tous les genres de la connaissance. En effet, « lorsqu'il existera des maîtres, leur action sera toujours considérée comme plus ou moins assimilable à l'influence paternelle »<sup>126</sup>. Sous la direction de son père et de ses maîtres, si l'on en croit Cornélius Népos, Atticus se consacra à l'étude des Lettres et des Arts. Ce rôle d'éducateur, que Titus Pomponius tâcha de remplir consciencieusement, détermina certainement les choix et les goûts futurs d'Atticus. Durant ces premières années d'apprentissage, il semble évident que cette volonté de transmettre ce goût pour une culture de l'esprit, la plus large possible, conditionna ce jeune enfant à l'amour de l'étude. En tous cas, on peut penser que pour le père d'Atticus, cette formation était indispensable pour faire de son fils un homme éclairé, à la fois instruit et ayant le sens de la critique. Il estimait que « l'esprit ne révèle toute sa puissance que dans l'acquisition des connaissances les plus diverses »<sup>127</sup>.

De plus, Atticus appartenait à une riche famille de chevaliers; son éducation se devait d'être conforme aux exigences de sa condition. C'est pour cette raison que Titus Pomponius, « qui n'avait jamais eu grand goût pour la politique, [qui] aimait beaucoup l'étude et consacrait à la lecture tout le temps que lui laissait la direction de ses affaires »<sup>128</sup> éleva son fils dans le respect des traditions propres à sa famille. Compte tenu de son amour pour la Grèce, il a certainement dû initier son fils à l'apprentissage de la langue grecque, ainsi qu'à sa culture. Atticus s'y intéressa de façon si assidue qu'il finit par parler le grec couramment. Visiblement, le philhellénisme de son père lui révéla son propre philhellénisme. Il devint un des seuls Romains de son temps, ayant réussi à maîtriser et à parler parfaitement le grec, comme si il avait été sa langue maternelle. Ainsi, Atticus ne dérogea pas à la règle familiale comme le rappelle Cornélius Népos. Il se montra très tôt intéressé, séduit par l'étude et la multiplicité de ces univers. Cet engouement pour l'étude a en outre été facilité par ses propres qualités, ses grandes capacités d'apprentissage et de réflexion<sup>129</sup>.

<sup>123</sup> D. GOUREVITCH, M.-T. RAEPSET- CHARLIER, *La femme dans la Rome antique*, p. 102.

<sup>124</sup> H. I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité, T II : Le monde romain*, p. 16.

<sup>125</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, I : « Celui-ci, ayant lui-même un tel goût, instruisit son fils dans tous les genres de connaissances, auxquels cet âge doit être consacré »; *Hic, prout ipse amabat litteras, omnibus doctrinis, quibus puerilis aetas impertiri debet, filium erudit.*

<sup>126</sup> H. I. MARROU, *op.cit.*, p. 16.

<sup>127</sup> P. GRIMAL, *Cicéron*, éd. Fayard, Paris, 1986, p. 30.

<sup>128</sup> P. GRIMAL, *Mémoires de Titus Pomponius Atticus*, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1976, p. 15.

<sup>129</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, I : « Or l'enfant possédait, outre la facilité de l'intelligence, un charme extrême de voix et d'élocution, en sorte que non seulement il saisissait rapidement ce qui lui était enseigné, mais encore il le

Celui-ci fait clairement référence aux qualités que possédait Atticus dès son plus jeune âge. Cet esprit curieux, ainsi que cette soif de connaissances lui ont été inspirés par le modèle paternel. En effet, si l'homme a choisi de consacrer sa vie à l'étude, ce ne fut pas le fruit du hasard. Outre le fait qu'il ait voulu perpétuer une certaine tradition familiale, on peut supposer qu'il avait naturellement en lui cette facilité pour l'étude, qui par la suite, lui insuffla le goût et l'amour de la connaissance. Cornélius Népos ne tarit pas d'éloges envers Atticus: si ses propos tendent à exagérer ou à embellir la réalité historique, c'est essentiellement pour répondre au besoin de son ouvrage, qui se veut un éloge du personnage. Quoiqu'il en soit, nous nous accorderons à dire qu'Atticus jouissait, sans aucun doute, de dispositions naturelles pour l'étude et d'une facilité innée assimilable au don. Sans ces qualités, son père n'aurait peut-être pas réussi à en faire un érudit, passionné par les Lettres et les Arts.

Ainsi, outre son éducation, ce trait de sa personnalité l'a rapidement amené à se tourner vers ce à quoi il allait destiner sa vie : l'*otium*. Il est aussi intéressant de remarquer que cet élève, doué et studieux, parvenait à charmer ceux qui l'écoutaient. C. Népos souligne le charme extrême de sa voix et de son élocution si parfaite, qui faisait que l'on se sentait transporté, envoûté par autant de finesse. Son biographe va même jusqu'à nous livrer une petite anecdote. Le charme et les qualités du jeune homme étaient tels que le jour où Sylla s'arrêta à Athènes, il fut séduit par le raffinement de son esprit et de ses discussions, à tel point qu'il ne voulait plus s'en séparer<sup>130</sup>. Ce charme si particulier, lié à son élocution et à sa conversation, contribua à lui attacher l'affection de grands hommes, mais aussi de simples citoyens. La *Correspondance* se fait aussi l'écho muet, et ceci plus d'une fois, de l'agrément de son « élocution qui séduisait tous ceux qui l'entendaient parler »<sup>131</sup>. Cicéron, à de nombreuses reprises, se retrouve transporté par les propos de son ami ou encore en manque de ses conversations pleines de charme<sup>132</sup>. L'émerveillement qu'il suscitait autour de sa personne était manifeste. Si l'on en croit son biographe, sa supériorité brillait de manière si éclatante qu'elle provoquait l'émulation et l'envie de ses camarades<sup>133</sup>.

Ainsi, dès son plus jeune âge, Atticus s'attire-t-il la sympathie et l'admiration de ses camarades, grâce à ce que l'on peut appeler son « talent ». C'est à cette période qu'il noue, par sa manière d'être, ses premières relations amicales. En effet, son intelligence et sa capacité rapide d'apprentissage, assez rares chez les jeunes enfants pour être remarquées, attirent les regards et provoquent les compliments de ses aînés et de ses maîtres. Le plaisir pour l'étude des lettres s'exprime chez Atticus notamment à travers sa passion pour les livres. À plusieurs reprises dans la *Correspondance*, lorsque Cicéron a besoin d'un renseignement, il n'hésite pas à demander à Atticus les ouvrages dont il pourrait se servir. Atticus détenait en

---

récitait d'excellente façon. Aussi était-il considéré comme remarquable parmi ceux de son âge »; *Erat autem in puero praeter docilitatem ingenii summa suauitas oris atque uocis, ut non solum celeriter acciperet quae tradebantur, sed etiam excellenter pronuntiaret. Qua ex re in pueritia nobilis inter aequales ferebatur.*

<sup>130</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV : « Il garda pendant tout son séjour Pomponius auprès de lui, séduit par la culture et les connaissances du jeune homme. [...] ; et en latin, le charme de son langage était si grand qu'évidemment une certaine grâce naturelle, et non acquise, était en lui. [...] C'est pourquoi Sylla ne le laissait nulle part s'écarter, et voulait l'emmener avec lui »; *Quamdiu ibi fuit, secum habuit Pomponium, captus adulescentis et humanitate et doctrina. [...] Tanta autem suauitas erat sermonis latini ut appareret in eo nativum quemdam leporem esse [...] Quibus rebus factum est ut Sulla nusquam ab se demitteret cuperetque secum deducere.*

<sup>131</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 253.

<sup>132</sup> *Att.* I, 17 (écrite de Rome, le 5 décembre 61 av. J.-C.) : « En un mot, que je travaille ou me repose, que je sois en affaires ou de loisir, au forum ou chez moi, dans ma vie publique ou privée, je ne saurais me passer plus longtemps de tes conseils et de ton entretien, où je goûte tout le charme de la plus exquise amitié »; *Postremo non labor meus, non requies, non negotium, non otium, non forenses res, non domesticae, 'non publicae', non privatae carere diutius tuo suauissimo atque amantissimo consilio ac sermone possunt.*

<sup>133</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, I : « [...] brillait-il avec plus d'éclat que ne pouvaient, sans se piquer d'émulation, le supporter ses condisciples »; *Clariusque exsplendescibat, quam generosi condiscipuli animo aequo ferre possent. Itaque incitabat omnes studio suo.*

effet une grande et riche bibliothèque, qui était devenue, à la fin de la République, chez la plupart des riches romains cultivés, l'ornement obligé de toute maison qui se respecte. En effet, dans le domaine littéraire, les dépenses, certes les plus nobles qu'on puisse faire, ne sont raisonnables que lorsqu'elles gardent la mesure. Sénèque parle d'ailleurs d'une véritable passion à cette époque pour la littérature et les bibliothèques<sup>134</sup>. Dans une de ses lettres, Cicéron demande à Atticus s'il serait possible qu'il écrive à ses secrétaires, pour que ces derniers lui autorisent l'accès à sa bibliothèque. Il souhaite entre autre un accès aux ouvrages de Varron, qui lui serviraient pour la rédaction du livre, qu'il avait en préparation<sup>135</sup>. D'autres lettres évoquent même l'espoir que nourrit Cicéron de pouvoir un jour lui racheter cette bibliothèque<sup>136</sup>. Si Cicéron témoigne d'un tel intérêt pour cette bibliothèque, c'est tout simplement parce qu'elle abritait de nombreuses richesses, des livres considérés comme précieux. Atticus considérait son contenu comme un des meilleurs moyens d'accès à la culture et au savoir. Pour cet esprit fin épris de connaissances, la lecture était indispensable. D'ailleurs, les dîners qu'il organisait dans sa demeure, en étaient toujours accompagnés: « Nul à sa table n'entendit d'autre divertissement que celui du lecteur : c'est celui que, pour notre part, nous estimons le plus agréable. Et jamais chez lui de repas sans lecture, afin que l'esprit ne fût pas moins satisfait que l'estomac »<sup>137</sup>.

Manifestement, Atticus avait envie de faire partager cet intérêt pour les Lettres avec des gens qui, bien évidemment, étaient susceptibles d'apprécier cette seule vraie nourriture de l'âme<sup>138</sup>. Atticus semble être toujours assoiffé de connaissances nouvelles. Il a besoin de savoir afin de nourrir sa curiosité intellectuelle. Cette culture de l'esprit, à laquelle il avait choisi de consacrer sa vie, en fit un « amateur universel »<sup>139</sup>. Pour cette raison, dans sa bibliothèque, on trouvait des ouvrages qui témoignaient de son ouverture d'esprit. Il disposait d'un large choix d'écrits, capable de satisfaire la curiosité des uns et des autres. À travers la *Correspondance*, on remarque qu'Atticus donna toujours entière satisfaction aux requêtes de son ami, quant à l'envoi de livres que ce dernier lui réclamait<sup>140</sup>. Dans ces lettres, Cicéron

<sup>134</sup> SÉNÈQUE, *De la tranquillité de l'âme*, IX, 4.

<sup>135</sup> *Att.* IV, 14 (écrite du Domaine de Cumes ou de Pompéi, à la mi-mai 54 av. J.-C.): « Voudrais-tu, je te prie, écrire chez toi qu'on me donne accès à tes livres tout comme si tu étais là? A tous tes livres, mais particulièrement aux ouvrages de Varron. J'ai en effet à utiliser certaines choses de ces ouvrages pour celui auquel je travaille et qui, j'espère, te plaira beaucoup »; *Uelim domum ad te scribas, ut mihi tui libri pateant non secus ac si ipse adesses, cum ceteri tum Varronis. Est enim mihi utendum quibusdam rebus ex his libris ad eos quos in manibus habeo; quos, ut spero, tibi ualde probabo.*

<sup>136</sup> *Att.* I, 10 (écrite de Tusculum, entre avril et juillet 67 av. J.-C.): « Pour ta bibliothèque, garde-toi de la promettre à personne, si enragé amateur que tu puisses trouver : car je mets de côté toutes mes petites économies pour l'acquérir comme consolation de ma vieillesse »; *Bibliothecam tuam caue cuiquam despondeas, quamuis acrem amatorem inueneris; nam ego omnis meas uindemiolas eo reseruo ut illud subsidium senectuti parem*; *Att.* I, 11 (écrite de Rome, en juillet ou en août 67 av. J.-C.): « Tes livres, garde-toi de les céder à personne : conserve-les, comme tu me l'écris, pour moi. J'ai pour eux une vraie passion, comme j'ai, à présent, du dégoût pour tout le reste »; *Libros uero tuos caue cuiquam despondeas, quamuis acrem amatorem inueneris; nam ego omnis meas uindemiolas eo reseruo ut illud subsidium senectuti parem*; *Att.* I, 4 (écrite de Rome, au début de l'année 66 av. J.-C.): « Garde tes livres, et ne désespère pas que je puisse un jour les faire miens. Si j'y arrive, je suis plus riche que Crassus et je méprise maisons de rapport et terres de quiconque »; *Libros tuos conserua et noli desperare eos me meos facere posse. Quod si adsequor, supero Crassum diuitis atque omnium uicos et prata contemno.*

<sup>137</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIV: *Nemo in conuiuio eius aliud acroama audiuit quam anagnosten, quod nos quidem iucundissimum arbitramur; neque unquam sine aliqua lectione apud eum cenatum est, ut non minus animo quam uentre convivae delectarentur.*

<sup>138</sup> *Att.* XII, 6 (écrite du Domaine de Tusculum, le 31 mai 45 av. J.-C.): « Mais, chez toi, tout est de cette veine : tu veux savoir ; de fait, le savoir est la seule nourriture de l'âme »; *Etsi tua quidem sunt eius modi omnia; scire enim uis; quo uno animus alitur.*

<sup>139</sup> *Ibid.* : « J'aime en effet l'amateur universel »; *Amo enim πάντα φιλειδήμονα.*

<sup>140</sup> *Att.* II, 2 (écrite d'Antium (?), en décembre 60 av. J.-C.): « J'ai entre les mains la 'Constitution de Pellène', et, ma parole, Dicéarque fait un beau tas à mes pieds. Ah ! Le grand homme ! »; *Πελληναίων in manibus*

évoque Dicéarque et il en recommande la lecture à Atticus. Il souhaite aussi recevoir quelques ouvrages de ce dernier. Atticus possédait donc dans sa bibliothèque des écrits de ce disciple d'Aristote, qui faisait vraisemblablement partie de ses philosophes préférés. De plus, il possédait les ouvrages d'autres philosophes comme Théophraste. Dans d'autres lettres, l'orateur demande à Atticus de lui procurer le Traité de Phèdre sur les Dieux et Pallas, les *Eloges* de Varron et d'Olius, le traité sur la Concorde que lui avait envoyé Démétrius de Magnésie et enfin le livre de Sérapion (géographe mathématicien)<sup>141</sup>. Atticus accéda à toutes les requêtes de Cicéron et lui procura l'ensemble de ces ouvrages. La richesse de sa bibliothèque couvre des domaines aussi variés que la philosophie, les lettres, la géographie, l'histoire, ce qui témoigne de son grand éclectisme et de son ouverture d'esprit. Il est tout à fait possible que cette bibliothèque ait aussi abrité des ouvrages de rhétorique, d'éloquence, ceux de grands auteurs classiques grecs et latins auxquels venait probablement s'ajouter une littérature grecque abondante. Tous ces livres, acquis dans le but de satisfaire son désir de connaissances et son amour des Lettres, attestent du fait que ce personnage était un « érudit ». D'ailleurs, dans le but de parachever son éducation, il alla poursuivre sa formation intellectuelle dans l'un des plus grands centres universitaires du monde grec la ville d'Athènes.

### **b- Une formation intellectuelle de qualité.**

L'admiration d'Atticus pour le monde grec et sa culture, qu'il avait côtoyée jusque-là grâce à ses lectures de jeunesse, se confirma lorsque ce dernier s'en alla à Athènes en voyage d'études. Cette ville était considérée comme un haut lieu d'études pour les jeunes Romains, soucieux d'obtenir une formation aussi complète que possible. En effet, durant leur séjour à Athènes, ces derniers se formaient en écoutant les leçons des rhéteurs et des philosophes. Il est important de signaler que ces voyages n'étaient permis qu'aux Romains issus de la plus haute société, et restaient le privilège d'une élite, dont Atticus faisait partie de par sa naissance et sa fortune. Après avoir revêtu la toge virile vers 91 av. J.-C., il s'en alla suivre l'enseignement des maîtres d'Athènes. La prise de la toge virile pour le jeune homme signifiait la sortie de l'enfance. Ce passage, pour le moins capital, eut lieu assez tardivement (dix-neuf ans); la moyenne se situait aux alentours de quinze ou seize ans, lorsque le père constatait « la puberté de son fils »<sup>142</sup>. On peut penser que si le père d'Atticus

---

*tenebam et hercule magnum aceruum Dicaearchi mihi ante pedes extruxeram. O magnum hominem.* Cicéron vient de lire plusieurs livres de la *Constitution de Pellène*, ouvrage du péripatéticien Dicéarque : les *uolumina* déroulés autour de lui jonchent le sol; *Att.* II, 16 (écrite de Formies, vers le 1<sup>er</sup> mai 59 av. J.-C.) : « Mais mon parti est pris : puisque ton cher Dicéarque et mon ami Théophraste sont en vive opposition, l'un – ton philosophe – mettant plus haut que tout la 'vie active', et l'autre – le mien –, prônant la 'vie contemplative', je veux les contenter tous les deux » ; *Nunc prorsus hoc statui, ut, quoniam tanta controuersia est Dicaearcho familiari tuo cum Theophrasto amico meo ut ille tuus τὸν πραχτιχὸν βίον longe omnibus anteponat, hic autem τὸν θεωρητιχὸν, utrique a me mos gestus esse uideatur* ; *Att.* XIII, 31 (écrite du Domaine de Tusculum, le 28 mai 45 av. J.-C.) : « Puisque tu es encore là-bas, je voudrais bien que tu m'envoies les livres de Dicéarque dont tu me parles dans ta lettre en y ajoutant aussi ceux de la Catabase » ; *Quoniam etiamnum abes, Dicaearcho quos scribis libros sane uelim ui mittas, addas etiam καταβάσεως* ; *Att.* XIII, 32 (écrite du Domaine de Tusculum, le 29 mai 45 av. J.-C.) : « Je voudrais que tu m'envoies les deux livres de Dicéarque Sur l'âme et ceux de la Catabase » ; *Dicaearchi περί ψυχῆς utrosque uelim mittas et καταβάσεως.*

<sup>141</sup> *Att.* VIII, 11 (écrite du Domaine de Formies, le 27 février 49 av. J.-C.) : « Tu m'as fait le plus grand plaisir en m'envoyant le livre de Sérapion ; Je me souviens que tu as en main le traité sur la Concorde que t'avait adressé Démétrius de Magnésie ; voudrais-tu me l'envoyer ? » ; *Memini librum tibi adferri a Demetio Magn(e te ad te missum [scio] περί ὁμοιοίας : eum mihi uel(i)m mittas* ; *Att.* VIII, 12 (écrite du Domaine de Formies, le 28 février 49 av. J.-C.) : « Et je te rappelle mon désir d'avoir le livre sur la Concorde que t'as envoyé Démétrius de Magnésie » ; *Quod ante ad te scripsi, Demetri Magnetis librum quem ad te misit de concordia uelim mihi mittas* ;

<sup>142</sup> J.-P. NÉRAUDAU, *Etre enfant à Rome*, coll. Réalia, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1984, p. 252.

prit la décision de retarder la prise de la toge virile de son fils, c'était probablement parce qu'il estimait que le temps n'était pas encore venu. Il avait peut-être quelques inquiétudes, quelques angoisses quant à cette nouvelle étape de sa vie. Aussi, il voulait que ce dernier soit le mieux préparé et qu'il profite encore pleinement de ses conseils paternels. Afin d'être certain qu'Atticus serait capable d'affronter ses nouvelles prérogatives et compétences d'adulte, il ne prit la décision de lui faire revêtir la toge virile que vers l'âge de dix-neuf ans. Après avoir pris possession de sa toge virile et donc de ses droits de citoyen, Atticus en profita pour gagner Athènes, où il souhaitait assimiler les enseignements des principaux philosophes<sup>143</sup>. Après avoir fréquenté la maison de Mucius Scaevola, écouté les leçons du jurisconsulte<sup>144</sup>, et après avoir suivi à Rome l'enseignement de Phèdre, son goût pour la philosophie et les lettres s'était renforcé. C'est pour cette raison que sa formation intellectuelle, achevée à Athènes, a été surtout marquée par la connaissance des grands courants de pensée philosophiques.

« Et tu continues en ces termes : « Si tu étais disciple de notre ami Phèdre, l'excuse serait toute trouvée ; mais en l'occurrence, qu'avons-nous à répondre ? ». Ainsi, ma conduite était telle que je ne pourrais lui obtenir l'approbation d'un Caton ? »<sup>145</sup>.

Atticus dit clairement qu'il est fort dommage que Cicéron n'ait pas été un disciple de Phèdre, car cela lui aurait permis de justifier, de trouver une excuse valable à son départ. Il nous montre son attachement à Phèdre et sous-entend que, s'il avait été à la place de son ami, son excuse aurait été évidente et « toute trouvée ». On peut penser qu'Atticus a probablement été un disciple de Phèdre, dans la mesure où il faisait partie de son auditoire<sup>146</sup>. Il dispose dans sa bibliothèque des ouvrages de ce dernier. Il a été séduit par les maîtres de l'école épicurienne et leur philosophie. Si cette école attira et retint son attention, cela ne signifiait pas qu'il ignorait les leçons des autres écoles d'Athènes et leurs doctrines. On peut penser qu'il avait un savoir philosophique solide et qu'il rechercha, à travers toutes les écoles philosophiques, la meilleure façon de vivre et une règle d'existence. « Aussi, à mon avis, il faut être philosophe comme tu l'es toi-même »<sup>147</sup>. Atticus, du fait de son engouement pour la philosophie et plus particulièrement la philosophie épicurienne, possédait des ouvrages des auteurs et des philosophes dont il se sentait proche. A de nombreuses reprises dans ces lettres, Cicéron sollicite son savoir pour réunir des renseignements sur des personnages historiques

<sup>143</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVII: « Car il assimila les enseignements des principaux philosophes de façon à y trouver une règle d'existence, et non prétexte à étaler son savoir » ; *Nam principum philosophorum ita percepta habuit praecepta ut iis ad uitam agendam, non ad ostentationem uteretur.*

<sup>144</sup> Mucius Scaevola est un homme pour qui Atticus avait un profond respect et une grande admiration. P. Grimal, dans l'ouvrage qu'il consacre aux mémoires d'Atticus dit : « Il aimait à s'entourer de jeunes gens et nous permettait volontiers d'assister à ses consultations. Avec lui, j'appris beaucoup de droit, sans doute, mais aussi une certaine manière toute romaine de regarder les choses et les hommes » (P. GRIMAL, *Mémoires de Titus Pomponius Atticus*, éd. Les Belles Lettres, 1976, p. 22-23).

<sup>145</sup> *Att.* XVI, 7 (écrite du Domaine de Pompéi, le 19 août 44 av. J.-C.) : *Deinceps igitur haec : « nom si a Phaedro nostro esses, expedita excusatio esset ; nunc quid respondemus ? ». Ergo id erat meum factum, quod Catoni probare non possim ?*

<sup>146</sup> *Att.* XIII, 39 (écrite du Domaine de Tusculum, le 16 août 45 av. J.-C.) : « Pourrais-tu, s'il te plaît, m'envoyer les livres dont je t'ai parlé et surtout le traité de Phèdre Sur les dieux et Pallas ? ; *Libros mihi de quibus ad te antea scripsi uelim mittas et maxime Φαίδρον περί θεών et Παλλάδος ; Fam.* XIII, 1 (écrite d'Athènes, entre le 25 juin et le 6 juillet 51 av. J.-C.) : « Sans être de la secte car il a la culture la plus raffinée ; mais il a beaucoup d'estime pour Patron, il avait beaucoup d'affection pour Phèdre » ; *Non quo sit ex istis ; est enim omni liberali doctrina politissimus, sed ualde diligit Patronem, ualde Phaedrum amauit.* Cette lettre est adressée à C. Memmius.

<sup>147</sup> *Att.* I, 16 (écrite de Rome, à la fin juin ou juillet 61 av. J.-C.) : *Quare, ut opinor, φιλοσοφητεον, id quod tu facis.*

ou non<sup>148</sup>. D'autres philosophes rencontrèrent un vif succès dans le cœur d'Atticus tels Dicéarque et Théophraste. En effet, il montre un intérêt particulier pour Dicéarque, philosophe péripatéticien<sup>149</sup>, disciple d'Aristote, ayant écrit dans des domaines variés comme la géographie et l'histoire, ou encore la politique. Théophraste, autre disciple d'Aristote qui fut son successeur à la tête de l'École, suscita aussi sa curiosité. Il possédait d'ailleurs tous leurs ouvrages au sein de sa bibliothèque<sup>150</sup>. Atticus partageait avec son ami le goût des études. Atticus, en choisissant de se consacrer à l'étude, ne se contenta pas d'écouter ou d'apprécier Phèdre, Dicéarque ou Théophraste ; au contraire, son esprit curieux le poussa à s'instruire et à s'intéresser aux travaux philosophiques d'autres écoles, ainsi qu'à d'autres domaines d'études. L'histoire faisait partie des disciplines auxquelles il s'intéressa. À travers la *Correspondance*, on constate que Cicéron n'hésite pas à lui poser des questions d'ordre historique ou faisant référence à des événements historiques<sup>151</sup>. Atticus avait ainsi été chargé par Cicéron de mener une enquête historique concernant les « *dix commissaires* » et « *Tuditamus* ». Satisfait de son travail, il le remercia pour son aide précieuse. L'intérêt d'Atticus pour l'histoire se révèle aussi dans d'autres lettres de la *Correspondance*, par exemple, lorsque Cicéron souhaite savoir quand P. Scaevola, grand pontife, fut tribun de la plèbe, ainsi que le motif d'inculpation qui avait été retenu contre Tubulus et sous quel consulat L. Libo fut tribun de la plèbe<sup>152</sup>. Dans une autre lettre de la *Correspondance*, Cicéron parle des six premiers livres du *De Republica*. On y apprend qu'Atticus n'est pas d'accord avec lui sur un point d'histoire concernant Cn. Flavius, fils d'Annius<sup>153</sup>. Ainsi, à plusieurs reprises, Atticus corrige ou attire l'attention de Cicéron sur certains points d'histoire inexacts ou incorrects dans ses livres. On s'aperçoit qu'Atticus, grâce à la diversité de ses connaissances, était une source de renseignements fiables, capable d'objecter, de réfuter,

<sup>148</sup> Att. XII, 23 (écrite d'Astura, le 19 mars 45 av. J.-C.) : « En outre, dis-moi le nom d'un épicurien connu, en ce temps-là, et qui était à la tête du Jardin, à Athènes ; et aussi quels étaient les hommes politiques en vue, à Athènes. Je pense que tu peux trouver tout cela chez Apollodore, entre autres » ; *Praetera, qui eo tempore nobilis Epicureus fuerit Athenis que praefuerit hortis, qui etiam Athenis Πολιτικοί fuerint illustres. Quae te etiam ex Apollodori puto posse inuenire.*

<sup>149</sup> M. DUCOS, sous la dir. de R. GOULET, P. HADOT, *Dictionnaire des philosophes antiques*, p. 664.

<sup>150</sup> Concernant le contenu de sa bibliothèque, cf. partie précédente (a).

<sup>151</sup> Att. XIII, 4 (écrite du Domaine de Tusculum, le 4 juin 45 av. J.-C.) : « J'ai bien reçu en cadeau le fruit de ton travail sur les dix commissaires, et je partage sans hésiter ton opinion sur les Tuditani : le fils a été questeur l'année qui suivit le consulat de Mummius » ; *Habeo munus a te elaboratum deum legatorum, et quidem <de Tuditanis idem> puto nam filius anno post quaestor fuit quam consul Mummius.*

<sup>152</sup> Att. XII, 5b (écrite du Domaine de Tusculum, le 6 ou le 12 juin 45 (?) av. J.-C.) : « Je vois que Tubulus fut préteur sous le consulat de L. Métellus et Q. Maximus (612/142). Je voudrais maintenant savoir sous quel consulat P. Scaevola, grand pontife, fut tribun de la plèbe ; je crois que ce fut sous le suivant, celui de Cépio et Pompéius (613/141), puisqu'il a été préteur sous celui de L. Furius et Sex. Atilius (618/136). Indique-moi donc la date de son tribunat et, si tu peux, le motif d'inculpation contre Tubulus. Cherche aussi à savoir, je t'en prie, si L. Libo, l'auteur de la proposition concernant Ser. Galba, fut tribun de la plèbe sous le consulat de Censorinus et Manilius (605/149) ou sous celui de T. Quintius et M. Acilius (604/150) ; en effet, l'Abrégé de Fannius m'embrouille » ; « *Tubulum pretorem uideo L. Metello Q. Maximo consulibus. Nunc uelim. P. Scaevola, pontifex maximus, quibus consulibus tribunus pl.; equidem puto proximus, Caepione et Pompeio; praetor enim <L.> Furio Sex. Atilo. Dabis igitur tribunatum et, si poteris, Tubulus quo crimine. Et uide, quaeso, L. Libo, ille qui de Ser. Galba, Censorinone et Manilio an T. Quintio M. Acilio consulibus tribunus pl. f(u)erit. Conturbat enim me epitome Bruti Fanniana* ». P. Mucius Scaevola, grand pontife, fut effectivement tribun de la plèbe en 141 av. J.-C., préteur en 136 av. J.-C., puis consul en 133 av. J.-C. ; il obtint par un « plébiscite » que des poursuites furent engagées contre L. Hostilius Tubulus qui, préteur en 142 av. J.-C., avait acquitté un meurtrier moyennant récompense ; L. Scribonius Libo fut tribun de la plèbe en 149 av. J.-C. et, en cette qualité, attaqua Ser Sulpicius Galba, qui avait manqué à la parole donnée à des prisonniers de guerre lusitaniens.

<sup>153</sup> Att. VI, 1 (écrite de Laodicée, le 20 ou 21 février 50 av. J.-C.) : « Je suis heureux que tu les approuves si chaudement. Tu ne fais qu'une réserve, c'est sur un 'point d'histoire', au sujet de Cn. Flavius, 'fils d'Annius'. Ce personnage, en vérité, n'est pas antérieur aux décemvirs, puisqu'il fut édile curule, magistrature qui a été instituée bien des années après les décemvirs » ; *Quos tibi tam ualde probari gaudeo. E quibus unum ιστοριχόν requiris de Cn. Flavio, Anni filio. Ille uero ante Xuiros institutus est.*

d'argumenter et de corriger des informations, si cela s'avérait nécessaire. Pour cette raison, Cicéron n'hésita pas à avoir recours à cet amateur universel, selon ses propres mots.

Ce goût prononcé pour l'histoire se devine à travers la rédaction du *Liber Annalis*, composé entre 50 et 46 av. J.-C., développant depuis les origines une chronologie de l'histoire, s'intéressant dans le même temps à la généalogie des grandes familles romaines. L'ouvrage est mentionné par Cicéron dans plusieurs lettres, ainsi que par son biographe<sup>154</sup>. Atticus composa aussi des généalogies pour des Romains de grandes familles qui aimaient se revendiquer d'illustres origines<sup>155</sup>. Il s'adonna au même exercice pour les *Marcelli*, pour les *Fabii* et les *Aemilii*. Mais, dans le même temps, il se mit aussi à réfléchir sur la manière d'écrire et de penser l'histoire à Rome, qui en la matière, accusait un retard certain par rapport à la Grèce :

« Il y a longtemps que l'on demande, ou plutôt que l'on réclame de toi une œuvre d'histoire. Car on estime que, si tu te mets à ce genre de travail, nous pourrions arriver même en ce domaine à ne plus du tout nous y trouver inférieurs à la Grèce »<sup>156</sup>.

Comme nous le rappelle Y. Benferhat, Atticus révèle une très grande connaissance des historiens grecs et romains. Il se dévoile comme un fin connaisseur et un érudit en histoire. Son savoir est mis au service de ses proches, mais aussi des Romains lettrés pour qui ses travaux de chronologie sont une mine de renseignements sûrs. Si Atticus s'adonna à ce travail d'érudition d'ordre historique, il ne s'intéressa pas moins à la géographie, puisque l'on sait qu'il avait étudié les relevés de Dicéarque qu'il considérait comme une autorité en la matière. Cet homme cultivé et éclairé possédait ainsi des connaissances en géographie, et probablement aussi en droit. Il s'intéressa enfin à la rhétorique, discipline qui visait essentiellement à la maîtrise de l'art oratoire, même s'il ne se destinait pas à ce métier. Il fut l'ami des deux plus grands orateurs de l'époque, Cicéron et Hortensius, dont il admirait l'éloquence. La grammaire le passionna fortement. Dans une de ses lettres, Cicéron compare Atticus à Aristarque, un savant connu pour ses éditions commentées d'Homère, d'Hérodote, de grandes pièces tragiques et qui étudia la grammaire grecque<sup>157</sup>. Cette comparaison laisse

---

<sup>154</sup> Att. XII, 23 (écrite d'Astura, le 19 mars 45 av. J.-C.) : « La date consulaire à laquelle Carnéade est venu à Rome, avec cette délégation, est consignée dans tes « Annales » ; ce que je voudrais savoir aujourd'hui, c'est le motif de sa venue » ; *Quibus consulibus Carneades et ea legatio Romam uenerit scriptum est in tuo « Annali » ; haec nunc quaero, quae causa fuerit* ; CICÉRON, *Brutus*, 14 : « Tu parles sans doute, dit-il, du livre où il a renfermé en abrégé et, autant qu'il m'a paru, avec beaucoup d'exactitude, l'histoire universelle ? » ; *Tum illes nemque eum dicis, inquit, quo iste omnem rerum memoriam breuiter et, ut mihi qui dem uisum est, per diligentem complexus est ?* ; CICÉRON, *Brutus*, 15 : « Du nouveau, répondis-je, pour moi du moins il y en avait beaucoup ; quant à l'utilité, j'y ai trouvé une chose que je cherchais, à savoir un classement chronologique me permettant d'embrasser d'un seul coup d'œil tout le tableau des siècles » ; *Ille uero et noua, iuquam, mihi quidem multa et eam utilitatem quam requirebam, ut explicatis ordinibus temporum uno in conspectu omnia uiderem* ; CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVIII : « Il se montra encore très grand imitateur des mœurs des ancêtres, et très grand ami des temps anciens : il avait mis tant de zèle à les connaître, qu'il les a placés tout entiers dans l'ouvrage où il a dressé la liste chronologique des magistrats » ; *Fuit antiquitatisque amator, quam adeo diligenter habuit cognitam ut eam totam in eo uolumine exposuerit quo magistratus ordinauit [...] ; et, quo difficillimum fuit, sic familiarum originem subtexit ut ex eo clarorum uirorum propages possimus cognoscere.*

<sup>155</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVIII : « C'est ainsi que, sur la demande de M. Brutus, il a dénombré chronologiquement la famille Junia, depuis sa souche jusqu'à notre époque, indiquant chacun des membres, de qui il était issu, quels honneurs il avait reçus, et en quels temps » ; *Ut M. Bruti rogatu Iuniam familiam a stirpe ad hanc aetatem ordine enumerauerit, notans quis a quoque ortu, quos honores quibusque temporibus cepisset.*

<sup>156</sup> CICÉRON, *De Leg.*, I, 5 : « Postulatur a te iam diu uel flagitatur potius historia. Sic enim putant, te illam tractante effici posse, ut in hoc etiam genere Graeciae nihil cedamus ».

<sup>157</sup> Att. I, 14 (écrite de Rome, le 13 février 61 av. J.-C.) : « En un mot, tout ce beau développement que dans mes discours, dont tu es l'Aristarque » ; *Totum hunc locum quem ego uarie meis orationibus, quarum tu Aristarchus es ».*

entendre qu'Atticus possédait de solides connaissances en grammaire grecque. Quoi de plus naturel pour cet amateur d'éloquence, auquel Cicéron n'hésite pas à donner plaisamment le titre de « grammairien », du fait de ses préoccupations de linguiste, de puriste<sup>158</sup>. En plus des études littéraires, Atticus s'intéressa beaucoup à l'Art. Dans une des lettres de la Correspondance, on apprend que Cicéron désire qu'Atticus lui procure certains objets d'arts<sup>159</sup>. En effet, lorsqu'Atticus allait à Athènes, il n'hésitait pas à fréquenter les ateliers de sculpteurs ou des peintres, à acheter des statues et des tableaux<sup>160</sup>. Cicéron fait appel au bon goût de son ami pour orner son Académie. L'orateur fait amplement confiance aux connaissances de son ami en matière d'art puisqu'il le charge de décorer sa villa d'Arpinum et le remercie de lui avoir acheté l'Hermathéna qui embellit son gymnase<sup>161</sup>. Atticus appréciait l'« art » sous toutes ces formes. Par exemple, on sait qu'il disposait d'un portrait du philosophe Aristote dans sa maison<sup>162</sup>. Il semble avoir aussi eu une vive attirance pour la peinture. Le raffinement de son éducation participa à aiguïser son goût en la matière. Que ce soit en Grèce ou en Asie, il savait se procurer les belles statues et les beaux livres qu'il fournissait au besoin à ses amis. Dans une lettre de la *Correspondance*, Pompée, par l'intermédiaire de Cicéron, remercie lui aussi Atticus pour l'arrangement des statues de son théâtre qui fut inauguré cette année-là<sup>163</sup>. Sa bonne connaissance de l'art l'amena à s'intéresser à tout ce qui relevait d'une grande originalité en ce domaine, aussi bien les grands chefs d'œuvre de la sculpture, de la peinture grecque ou les objets d'art. Son goût si raffiné lui permit de décorer, d'agrémenter ses maisons avec des œuvres composites, attirant la

<sup>158</sup> *Att.* VII, 3 (écrite du Domaine de Trébule, le 9 décembre 50 av. J.-C.) : « Venons-en au Pirée et à tes reproches, que je mérite plus pour avoir en latin écrit Piraea au lieu de Piraeum [...]. Mais puisque tu es grammairien, résous-moi cette difficulté ; et tu me délivreras d'un grand embarras » ; *Unenio ad « Pirae(e)a », in quo magis reprehendus sum quod homo Romanus « Piraea » scripserim, non « Piraeum » [...]. Sed quoniam grammaticus est, si hoc mihi ζήτημα persolueris, magna me molesta liberaris.*

<sup>159</sup> *Att.* I, 4 (écrite de Rome, au début de l'année 66 av. J.-C.) : « Ce que tu m'écris de l'Hermathéna m'est extrêmement agréable : c'est proprement l'ornement qui convient à mon Académie car Hermès décore habituellement tous les gymnases, et Minerve va spécialement au mien. Aussi, voudrais-je que, comme tu me l'écris, tu ornés ce lieu des autres objets d'art aussi, les plus nombreux possibles. Les statues que tu m'as envoyées précédemment, je ne les ai pas encore vues » ; *Quod ad me de Hermethena scribes, per mihi gratum est "id" ornamentum Academiae proprium meae, quod et Hermes commune omnium et Minerva singulare est insigne eius gymnasii. Quare uelim, ut scribis, ceteris quoque rebus quam plurimis eum locum ornas. Quae mihi antea sine misisti, ea nondum uidi.* Cicéron joue avec le mot Hermathéna ; mais on ne doit pas conclure de ce texte que l'Hermathéna en question était un double buste d'Hermès et d'Athéna ; on peut penser qu'il s'agissait en fait d'un buste de la déesse Athéna soutenu par un pilier carré.

<sup>160</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis, étude sur la société du temps de César*, Paris, 1870, p. 165.

<sup>161</sup> *Att.* I, 8 (écrite de Rome, dans la deuxième moitié de février 67 av. J.-C.) : « Aussi voudrais-je que tu me les envoies au plus tôt, et avec eux, en aussi grand nombre que possible, les statues et autres objets d'art qui te paraîtront convenir à l'endroit en question, à mes préférences, à ton goût si pur surtout ce qui te semblera fait pour un gymnase et un xyste » ; *Quare uelim et eos et signa et cetera quae tibi eius loci et nostri studii et tuae elegantiae esse uidebuntur quam plurima quam primumque mittos et maxime quae tibi gymnasii xystique uidebuntur esse* ; *Att.* I, 11 (écrite de Rome, en juillet ou en août 67 av. J.-C.) : « Envoie-moi, je te prie, au plus tôt ce que tu as acquis pour mon Académie » ; *Tu uelim quae Academiae uostrae parasti quam primum mittas* ; *Att.* I, 3 (écrite de Rome, à la fin de l'année 67 av. J.-C.) : « Je te suis reconnaissant de me les avoir procurées si bien et à si bon prix » ; *Te multum amamus quod ea ads te diligenter paruoque curata sunt* ; *Att.* I, 1 (écrite de Rome, peu avant le 17 juillet 65 av. J.-C.) : Ton Hermathéna fait mes délices, et on l'a mise en si belle place que c'est le gymnase tout entier qui paraît être une « œuvre d'art offerte à la déesse » ; *Hermathena tua ualde me delectate et posita ita belle est ut totum gymnasium [eliu] ἀνάθημα esse uideatur.* Le mot et l'idée même paraissent avoir été empruntés par Cicéron à l'historien grec Ephore parlant de l'Acropole d'Athènes.

<sup>162</sup> *Att.* IV, 10 (écrite de Cumes, le 22 avril 55 av. J.-C.) : « J'aime mieux être assis sur ce petit siège que tu as chez toi sous le portrait d'Aristote que sur leur chaise curule » ; *In uilla tua sedecula quam habes sub imagine Aristotelis redere quam in istorum sella curuli.*

<sup>163</sup> *Att.* IV, 9 (écrite de Naples ou sur la route de Naples à Pompéi, le 27 avril 55 av. J.-C.) : « Il a eu des paroles de remerciement à ton adresse, parce que tu t'étais chargé de l'arrangement des statues » ; *Tibi etiam gratias agebat quod signa componenda suscepisses.*



convoitise, le désir et l'enthousiasme des uns et des autres. Cicéron, après avoir vu la décoration de l'Almathéion d'Atticus, désire s'en inspirer pour reproduire cette réalisation dans sa villa d'Arpinum. Il souhaite aussi que son ami lui envoie des poèmes et toutes les histoires qui ont été faites pour la nymphe Amalthée<sup>164</sup>. Il faut savoir qu'Amalthée était une – chèvre ou une nymphe – la nourrice de Jupiter. Sa légende et son culte nous la présentent comme la divinité de l'abondance et de la fécondité. L'Almathéion, que lui consacra Atticus dans sa propriété de Buthrote, était un jardin aux eaux abondantes, ombragé de superbes plantes<sup>165</sup>. Compte tenu du penchant de l'homme pour tout ce qui se rapportait à la peinture ou la sculpture, on peut supposer qu'il avait dû y placer des statues, des portraits, des bustes, des poèmes<sup>166</sup>. Il semblerait que, dans sa galerie de bustes d'hommes illustres, Atticus ait fait figurer celui de Cicéron, sous lequel il avait fait placé un éloge de quelques vers. On suppose que sous chaque buste de sa galerie, se trouvait une petite inscription<sup>167</sup>.

Le naturel et le charme de ce lieu n'ont été que la résultante d'un savant mélange artistique, d'éléments variés lui conférant une forte originalité et témoignant de la grande familiarité d'Atticus avec les arts et la culture grecque. Dès sa jeunesse, il se démarqua auprès de ses condisciples grâce à ses facilités et ses facultés d'apprentissage. Il reçut une éducation raffinée, digne de sa condition sociale, avec laquelle il aurait aisément pu prétendre à la carrière des honneurs. Mais, son goût prononcé pour l'Étude, mis en exergue par la richesse de sa formation intellectuelle, le fit s'illustrer comme un protecteur, un mécène des Lettres et des Arts, pénétré et empreint d'hellénisme.

---

<sup>164</sup> Att. I, 16 (écrite de Rome, à la fin du mois de juin ou juillet 61 av. J.-C.) : « Je voudrais que tu me dises comment est ton 'Amalthéon', quelle est sa décoration, quel paysage en forme le cadre, et que tu m'envoies les poèmes et les récits que tu possèdes sur 'Amalthée'. J'ai envie d'en faire un dans ma villa d'Arpinum »; *Uelim ad me scribas cuius modi sit 'Amaltheion' tuum que ornatu, qua τοποθεσία, et quae poemata quasque historias de 'Amaltheia' habes ad me mittas. Libet mihi facere in Arpinati.*

<sup>165</sup> CICÉRON, *De Leg.*, II, 3, 7 : « Ne va pas t'imaginer qu'il puisse y avoir un site plus merveilleux que l'Almathée d'Atticus avec ses platanes »; *Caue enim putes Atti nostri Amaltheo platonisque illis quicquam esse praeclarium.*

<sup>166</sup> E. DENIAUX, « Atticus et l'Épire, L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité », réunis par Pierre Cabanes, Actes du colloque national de Clermont- Ferrand (22-25 oct. 1984), Clermont-Ferrand, 1987, p. 247; Att. I, 16 (écrite de Rome, à la fin du mois de juin ou juillet 61 av. J.-C.) : « Les inscriptions que tu as composées et placées dans ton Amalthéon me suffiront »; *Epigrammatis tuis quae in Amaltheo posuisti contenti erimus.*

<sup>167</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVIII: « En vers, il évoqua les Romains qui par leurs charges et la grandeur de leurs actes s'étaient élevés au-dessus de tous ; cela, de façon à rappeler sous l'image de chacun d'eux ses exploits et ses magistratures en quatre ou cinq vers au plus »; *Namque versibus, qui honore rerumque gestarum amplitudine ceteros romani populi praestiterunt, exposuit, ita, ut sub singulorum imaginibus facta magistratusque eorum non amplius quaternis quinisque uersibus describerit.*

## **B- Un exemple de sociabilité.**

### **1- De Titus Pomponius, le Romain à Atticus, le Grec.**

#### **a- L'apprentissage du grec.**

Le père d'Atticus se chargea de l'éducation de son fils. Il en fit un jeune romain cultivé. Aussi, selon l'expression consacrée depuis Horace, un homme cultivé doit l'être dans les deux langues, le grec et le latin, *utriusque linguae*<sup>1</sup>. Conformément à cette idée, Atticus a été élevé dans l'apprentissage d'une langue auxiliaire, « d'une langue de culture, véhicule d'une tradition à laquelle on reconnaît une supériorité essentielle et une valeur exemplaire »<sup>2</sup>. Dès sa plus tendre jeunesse, il fut initié aux notions rudimentaires de la langue grecque à travers probablement l'étude d'Homère et de Ménandre. Les œuvres de ces deux auteurs de la Grèce sont incontournables dans l'éducation des jeunes Romains. Cette connaissance du grec semble surtout avoir été répandue dans certaines classes sociales, en particulier dans l'élite dirigeante<sup>3</sup>. En effet, nous savons qu'Atticus appartenait à une bonne famille romaine, une des plus anciennes de Rome. Son apprentissage, sous la tutelle son père, suivait un mode de formation propre aux valeurs de sa famille et aux traditions romaines. M. Dubuisson fait remarquer que l'apprentissage du grec précédant en général celui du latin, le grec était devenu la langue première de bon nombre de Romains issus de familles aisées<sup>4</sup>.

Outre le fait que cet apprentissage se soit présenté comme une nécessité pour des parents désireux que leurs enfants appartiennent à une élite cultivée, cette éducation est aussi la transmission d'un plaisir pour la culture grecque. En ce sens, Cornélius Népos souligne le fait que le père d'Atticus était attentif et soucieux de la richesse de son éducation de son fils ; et il semble avoir pris un réel plaisir à l'instruire. En effet, il était lui-même passionné et épris par la littérature latine et grecque<sup>5</sup>. Très cultivé pour l'époque, il lui transmet son philhellénisme, c'est-à-dire son goût pour la littérature et la culture grecque. Il opta pour un système éducatif bilingue, pour une conception d' H.-I. Marrou et de M. Dubuisson, il semblerait que cette éducation soit le résultat d'un processus d'hellénisation qui avait commencé à se développer dans l'aristocratie romaine au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Ce processus atteint son apogée avec le développement des voyages d'études, notamment dans la ville d'Athènes. Le savoir théorique est ainsi complété par le savoir pratique. En effet, ces voyages d'études, que l'on pourrait appeler « voyages de perfectionnement », peuvent être considérés comme un moyen d'enrichir l'apprentissage théorique. Ainsi, Atticus se rendit à Athènes, pour non seulement écouter les leçons des philosophes et des rhéteurs, mais aussi pour se confronter et se familiariser avec la culture grecque, s'immerger complètement dans les usages locaux. Il est intéressant de remarquer que Varron, après avoir effectué un séjour d'études en Attique en 82-81 av. J.-C., conseille lui aussi aux amateurs de philosophie le voyage aux sources :

---

<sup>1</sup> H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité, T II : Le monde romain*, Coll. Points Histoire, éd. Du Seuil, Paris, 1948, p. 47.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> M. DUBUISSON, « Le grec à l'époque de Cicéron : extension et qualité du bilinguisme », *Annales ESC*, XLVII, 1992, p. 191.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 196.

<sup>5</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, I.

« Mes amis qui ont cette passion, je les envoie en Grèce, je veux dire que je les envoie aux Grecs pour puiser à la source plutôt que de suivre les ruisselets »<sup>7</sup>.

Cette ville était considérée comme un lieu d'étude, l'un des plus grands « centres universitaires du monde grec »<sup>8</sup>. Il est aussi important de signaler le contexte dans lequel s'organisa le voyage d'études d'Atticus. En effet, il prit la décision de gagner Athènes, quelques années après la mort de son père, en 91 av. J.-C. Il y fut contraint à cause des guerres civiles qui sévissaient à cette époque entre Marius et Sylla. Après l'assassinat du tribun Sulpicius, un de ses parents, il prit la décision de partir en voyage pour parachever sa formation intellectuelle, quelque peu forcé par les circonstances. Le choix de se retirer à Athènes ne peut être considéré comme quelque chose d'anodin dans la vie du jeune homme. En plus de se révéler comme une étape dans son parcours éducatif, il témoigne aussi de la prédilection d'Atticus pour le raffinement et l'élégance d'une culture, pour laquelle il osera « ouvertement déclarer [son] goût »<sup>9</sup>. Athènes, cette ville au foisonnement intellectuel important, était devenue la ville des philosophes par excellence. Elle était aussi « considérée comme la demeure de la science »<sup>10</sup>. Par ailleurs, il fut probablement séduit comme beaucoup de Romains, par son illustre passé, son prestige, et l'étendue de ces « savoirs ». Elle possédait un charme atypique. Cette particularité, aux yeux de ce romain imprégné d'hellénisme et désireux de s'immerger dans ce monde pleins de richesses, explique son attirance pour cette « capitale de l'esprit »<sup>11</sup>. « Dans cette ville prestigieuse, il ne subsiste que le domicile des études : les citoyens s'y consacrent, les étrangers en jouissent, séduits par le renom et le prestige de la ville »<sup>12</sup>. Ce voyage en Grèce lui est donc apparu comme le complément indispensable à sa formation intellectuelle.

## **b- La perfection du bilinguisme d'Atticus.**

On pourrait penser qu'en arrivant en Grèce, la barrière de la langue aurait pu gêner l'adaptation du jeune homme. Il existe une différence entre l'apprentissage théorique dispensé par les manuels et la pratique orale de la langue. Or, il n'en fut rien. Cornélius Népos, dans un chapitre où il aborde le retour d'Atticus à Rome, nous apprend que ce dernier semble s'être complètement intégré au mode de vie grec :

« Il parlait grec, en effet, de manière à paraître né à Athènes ; et en latin, le charme de son langage était si grand qu'évidemment une certaine grâce naturelle, et non acquise, était en lui. Il déclamaient les poèmes grecs et latins de telle sorte qu'on ne pouvait désirer un art plus parfait »<sup>14</sup>.

Il possédait une parfaite maîtrise des rudiments de la langue grecque, à un point tel que son langage atteint une pureté assimilable à celle des gens nés dans la capitale de l'Attique. En effet, dès son arrivée à Athènes, il se mit à écrire et à parler le grec<sup>15</sup>. Il fréquenta aussi

---

<sup>7</sup> J. ANDREAU, M.-F. BASLEZ, *Voyager dans l'Antiquité*, éd. Fayard, Paris, 1993, p. 301.

<sup>8</sup> H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité, T II : Le monde romain*, p. 36.

<sup>9</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, éd. Hachette, Paris, 1870, p. 165.

<sup>10</sup> P. BOYANCÉ, « Le voyage du lettré romain en Grèce au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C », *IL.*, 1953, 1938, p. 141.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 142

<sup>12</sup> J. ANDREAU, M.-F. BASLEZ, *op. cit.*, p. 301.

<sup>14</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV: *Sic enim Graece loquebatur ut Athenis natus uideretur ; tanta autem suauitas erat sermonis Latini ut appareret in eo natiuum quendam leporem esse, non ascitum. Idem poemata pronuntiabat et Graece et Latine sic ut supra nihil posset addi.*

<sup>15</sup> G. BOISSIER, *op. cit.*, p. 165.

tous les lieux artistiques et culturels de la capitale. Tout ce temps qu'il consacra aux lettres, aux arts grecs, mais aussi à l'observation des usages locaux lui permit d'adopter un mode de pensée et de vie spécifique à la Grèce. Atticus parlait visiblement le grec comme s'il s'agissait de sa langue maternelle. Cette habileté et cette capacité de l'homme à penser en grec lui avaient été enseignées parallèlement aux subtilités de la langue latine. En effet, « le grec était donc bien, sinon la langue maternelle à proprement parler, du moins la langue première d'un grand nombre de Romains de familles aisées. C'est bien ce qui explique la place privilégiée qu'il gardait tout au long de leur vie »<sup>16</sup>.

Il est intéressant de noter que dans la maîtrise des deux langues, le grec a été placé au même niveau que le latin. Cette langue « étrangère » pour un jeune Romain n'a pas été considérée comme inférieure à la langue latine. Bien au contraire, elle est perçue comme un « idiome dans lequel les jeunes Romains s'expriment aussi naturellement que dans la leur »<sup>17</sup>. En conséquence, tout jeune Romain de bonne famille s'exprimait aussi bien et aussi aisément dans cette langue que si elle avait été la sienne par sa naissance. Ce contact privilégié, entretenu avec la langue grecque, témoigne de la profondeur et de l'importance de l'hellénisme dans les familles romaines de la haute société. S'il ne semble pas y avoir eu de grandes disparités dans l'enseignement des deux langues, on peut néanmoins penser qu'Atticus ait eu des préférences réellement affichées pour la langue et la culture grecques. En effet, la *Correspondance* se fait l'écho de la parfaite connaissance hellénique d'Atticus<sup>18</sup>. À de nombreuses reprises dans la *Correspondance*, Cicéron demande à Atticus de vérifier que l'utilisation des mots grecs dans ses écrits soit correcte, adéquate et de les corriger si cela est nécessaire<sup>19</sup>.

Cicéron a donc recours aux conseils techniques de son ami, qu'il considère comme un puriste, que ce soit pour les lettres grecques ou latines. Ces extraits nous montrent parfaitement que Cicéron avait parfaitement conscience du degré d'hellénisation d'Atticus. Il

<sup>16</sup> M. DUBUISSON, « Le grec à l'époque de Cicéron : extension et qualité du bilinguisme », p. 196.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 197.

<sup>18</sup> A. HILL BYRNE, *Titus Pomponius Atticus, chapters of a biography*, 1920, p. 30-31: « The letters shows Atticus a purist in speech, passing judgement especially on the form of Greek names used in Latin writing and the selection of latin equivalents for Greek philosophical terms »

<sup>19</sup> *Att. XII*, 52 (écrite du Domaine de Tusculum, le 21 mai 45 av. J.-C.) : « Sois rassuré pour la langue latine ! Tu me diras : « Comment peux-tu en écrire tellement, et de cette nature ? » Ce sont des copies, qui ne demandent pas beaucoup de peine, mon seul apport, ce sont les mots, dont je suis riche » ; *De lingua Latina securi es animi. Dices qui alia quae scribis. 'Απόγραφα sunt, minore labore fiunt ; uerba tantum adfero, quibus abundo ; Att. VI*, 2 (écrite de Laodicée, au début du mois de mai 50 av. J.-C., avant le 7) : « Alors tout ce passage, je l'ai traduit mot pour mot de Dicéarque. Je savais qu'on dit « Phlasiens », et tiens-le pour sûr ; pour moi, je m'y tiens. Mais une analogie m'avait d'abord induit en erreur : "Phlonte", "Oponte", "Siponte" ; parce qu'on dit Opontiens, Sipontiens... Mais j'ai corrigé tout de suite » ; *Itaque istum ego locum totidem uerbid a Dicaearcho transtuli. « Phliasios » autem dici sciebam, et ita fac ut habeas : nos quidem sic habemus. Sed primo me ἀναλογία deceperat, Φλιός, Οποός, Σιπούς, quod Οπούντιοι, Σιπούντιοι. Sed hoc continuo correximus ; Att. VII*, 3 (écrite du Domaine de Trébule, le 9 décembre 50 av. J.-C.) : « Et il dit ailleurs : « Mercator hoc addebat, captam e Sunio » ; or si nous voulons que tout « peuplement » soit ville, ville est Sunium autant que le Pirée. Mais, puisque tu es grammairien, résous-moi donc cette "difficulté" ; et tu me délivreras d'un grand embarras » ; *Et idem : « Mercator hoc addebat, captam e Sunio : quod, si δήμουσ oppida uolumus esse, tam esse oppidum Sunium quam Piraeus. Sed quoniam grammaticus es, si hoc mihi ζήτημα persolueris, magna me molestia liberaris ; Att. XVI*, 11 (écrite du Domaine de Pouzzoles, le 5 novembre 44 av. J.-C.) : « Tu t'enquiers du titre : pour moi, il ne fait pas de doute que le Kathèkon est l'officium (le devoir), à moins que tu n'aies une autre idée ; mais le titre plein est « Des devoirs » » ; *Quod de inscriptione quaeris, non dubito quin χαθήκων « officium » sit, nisi quid tu aliud ; sed inscriptio plenior « de Officiis » ; Att. XVI*, 14 (écrite du Domaine d'Arpinum, le 12 ou 13 novembre 44 av. J.-C.) : « Mais - une idée en entraînant une autre - je n'ai aucun doute que ce que les Grecs appellent "Kathèkon", nous l'appelons "officium"(le devoir). Pourquoi doutes-tu que le mot pourrait parfaitement s'appliquer aussi au domaine public ? [...] Cela convient parfaitement, ou propose mieux » ; *Sed, ut aliud ex alio, mihi non est dubium quin quod Graeci χαθήκων, nos "officium". Id autem quid dubitas quin etiam in rem publicam praeclare caderet ? [...] Praeclare conuenit ; aut da melius.*

reconnaissait que ce dernier avait une bien meilleure connaissance de cette langue que lui. Il maîtrisait, de façon beaucoup plus complète, tous les rouages et les subtilités de la langue grecque, que seuls d'authentiques puristes ou de vrais grammairiens pouvaient réellement apprécier. C'est pour cette raison qu'il nous semble que cet homme reflète le symbole de « l'hellénisme latin parvenu à son plein épanouissement »<sup>24</sup>. Atticus représente parfaitement l'archétype d'un syncrétisme réussi entre le grec et le latin. S'il montre un vif engouement pour la culture et la langue grecque, il n'en demeure pas moins qu'il maîtrisait aussi les finesses de la langue latine<sup>25</sup>. Finalement, aucune des deux langues n'a été avantagée au détriment de l'autre. Atticus s'attacha à saisir les nuances de chacune d'entre elles, et ceci, dans toute leur singularité. « La pratique d'un parler étranger n'a pas conduit le Romain à mépriser le sien propre »<sup>26</sup>. Atticus avait conscience de ce que pouvait représenter une telle richesse. Même si le grec et le latin ont coexisté dans le monde romain et s'il est vrai que l'on admet communément la supériorité culturelle de la Grèce, il s'efforça de leur donner à toutes deux leurs lettres de noblesse. Dans la *Correspondance*, les deux hommes n'hésitent pas à incorporer au sein de leurs lettres des mots ou des expressions grecques, allant jusqu'à développer des citations dans un style familier. Il est intéressant de relever que Cicéron, qui était pourtant fort attaché à sa culture latine, et qui s'inscrivait dans une volonté d'affirmation de l'identité nationale<sup>27</sup> et de l'originalité romaine, avait pris l'habitude d'écrire ses énigmes en grec. Quand ils désiraient préserver la confidentialité de leurs propos au cas où leurs lettres tomberaient entre de mauvaises mains, ils s'adonnaient à cette pratique. L'utilisation de la langue grecque témoigne d'une véritable complicité entre les deux hommes et elle leur permet de s'exprimer en toute liberté.

De plus, ce mélange de mots grecs s'avère intéressant dans la mesure où il nous apporte des informations sur ce qu'était la langue parlée de l'élite cultivée à cette époque, « le *sermourbanus* des gens influencés par l'atticisme ». Il ajoute, que dans la *Correspondance* familière, il s'établit une véritable connivence entre les interlocuteurs<sup>28</sup>. Ainsi, elle marque la personnalité des deux hommes d'une « empreinte ineffaçable »<sup>29</sup>. Il faut signaler que cette proximité n'est possible que parce que les deux amis possèdent quasiment le même niveau en grec. En effet, on sait que Cicéron composa un mémoire en grec sur l'histoire de son consulat, et Atticus, selon Cornélius Népos, aurait également écrit un livre en grec sur l'histoire de ce même consulat<sup>30</sup>. Cet ouvrage aurait été publié en 60 av. J.-C., deux ans après le consulat de Cicéron.

<sup>24</sup> H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité, T II : Le monde romain*, p. 54.

<sup>25</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV: « Et en latin, le charme de son langage était si grand qu'évidemment une certaine grâce naturelle, et non acquise, était en lui »; *Tanta autem suavitas erat sermonis Latini ut appareret in eo natium quendam leporem esse, non ascitum*.

<sup>26</sup> P. BOYANCÉ, « La connaissance du grec à Rome », REL, 34, 1956, p. 111.

<sup>27</sup> B. ROCHETTE, « Remarques sur le bilinguisme gréco-latin », LEC, 1996, 64 (1), p. 8.

<sup>28</sup> M. DUBUISSON, « Le grec à l'époque de Cicéron : extension et qualité du bilinguisme », p. 193: « Le grec est pour beaucoup de Romains la langue de l'intimité, celles des paroles bienveillantes ».

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVIII: « Il existe encore un livre de lui, écrit en grec, sur le consulat de Cicéron »; *Est etiam unus liber Graece confectus de consulatu Ciceronis; Att. I, 20* (écrite de Rome, au milieu de mai 60 av. J.-C.): « Je t'ai envoyé une de mes œuvres : l'histoire de mon consulat écrite en grec. J'ai remis le livre à L. Cossinius. J'imagine que mes ouvrages latins te plaisent, mais que celui-ci, en plus, excite la jalousie du grec que tu es »; *De meis scriptis misi ad te Graece perfectum consulatum meum. Eum librum L. Cossinio dedi. Puto te Latinis meis delectari, huic autem Graeco Graecum unuidere*. Dans cette lettre de la *Correspondance*, on apprend que Cicéron a envoyé à son ami le récit de son consulat écrit en grec, afin que ce dernier puisse en prendre connaissance. Atticus aurait rédigé aussi, en grec, un récit du consulat de Cicéron. *Att. II, 1* (écrite de Rome, vers le milieu du mois de juin 60 av. J.-C.): « Il me remit de ta part une lettre et le récit de mon consulat écrit en grec. Je me félicitai, dans ces conditions d'avoir, assez longtemps avant, remis à L. Cossinius, pour qu'il te le portât, un ouvrage, également en grec, sur le même sujet. Car si j'avais lu le tien avant, tu aurais pu dire que je t'avais pillé. Toutefois, ce que tu écris là (car je l'ai lu avec plaisir) m'a paru avoir un petit air négligé et

Ainsi, les deux amis maîtrisaient aussi bien l'un que l'autre la langue grecque. Ils possédaient tous les deux les mêmes capacités, voire les mêmes aptitudes à écrire en grec. Que ce soit à travers les déclamations de Cicéron, les citations ou les expressions grecques contenues dans la *Correspondance*, on s'aperçoit que se crée une véritable connivence avec Atticus. Les subtilités de la langue, que l'on retrouve quand le grec vient s'enchevêtrer dans le tissu de son latin, témoignent d'une vraie cohésion, d'une familiarité et d'une véritable intimité avec cette langue, idiome avec lequel Atticus a entretenu un rapport pour le moins privilégié, authentique et personnel.

Après avoir passé vingt ans de sa vie en Grèce, cette langue étrangère, à l'origine auxiliaire, était devenue comme une seconde langue natale. À l'opposé de bon nombre de ses compatriotes, il n'hésita pas à reconnaître la richesse du grec et à proclamer clairement son amour pour les arts et les lettres grecs. « L'aisance de [son] expression, le caractère équilibré de son bilinguisme »<sup>31</sup> firent que ce romain complètement imprégné d'hellénisme, ne rencontra aucune difficulté pour s'acclimater, s'intégrer et se conformer à certains usages grecs, lorsqu'il s'installa à Athènes. En tant que Romain cultivé, il était conscient de la richesse de son bilinguisme, ces deux langues lui étant chères et précieuses : « Le Romain cultivé a toujours eu deux âmes et su deux langues, la grecque et la sienne »<sup>32</sup>.

### **c- « Atticus », la reconnaissance d'une ville charmée.**

Atticus a entretenu avec la ville d'Athènes, plus largement, avec les Athéniens, une relation très particulière, que l'on pourrait qualifier d'amicale, fondée sur l'affection et l'estime réciproque. Que ce soit à travers la *Correspondance* ou par le biais de sa biographie, on apprend que les Athéniens lui témoignaient une vive admiration. Dans une lettre de la *Correspondance*, on apprend que Cicéron, après être arrivé le 24 à Athènes et y avoir passé quelques jours, a été enchanté de constater l'affection manifeste des Athéniens envers son ami<sup>33</sup>. Les propos de Cicéron sont sans équivoques. Il ne fait que rendre compte des faits dont il a été le témoin. Les Athéniens lui ont paru dévouer à la réputation et à la personne d'Atticus. C. Népos corrobore aussi cette affirmation<sup>34</sup>. Ce dernier explique les raisons de cette affection de la manière suivante :

« Car outre que son crédit était déjà grand pour un tout jeune homme, souvent il soulagea directement de ses fonds la pénurie du trésor public [...] Il ajouta à ce service une autre libéralité : il fit à l'ensemble des citoyens un don de blé qui permit d'en

---

*embroussaillé ; mais ces pages ont pour parure le mépris même des ornements, et, comme les femmes, elles sentent bon parce qu'elles ne sentent rien » ; Is mihi litteras abs te et commentarium consulatus mei Graece scriptum reddidit. In quo laetatus summe aliquando ante de iisdem rebus Graece item scriptum librum L. Cossinio ad te perferendum dedisse ; nam si ego tuum legissem, furatum me abs te esse diceres. Quamquam tua illa (legi enim libenter) horridula mihi atque incompta uisa sunt ; sed tamen erant ornata hoc ipso quo ornamenta neglexerant et, ut mulieres, ideo bene olere quia nihil olebant uidebantur ».*

<sup>31</sup> M. DUBUISSON, « Le grec à l'époque de Cicéron : extension et qualité du bilinguisme », p. 192.

<sup>32</sup> P. BOYANCÉ, « La connaissance du grec à Rome », p. 111.

<sup>33</sup> *Att.* V, 10 (écrite d'Athènes, le 27 juin 51 av. J.-C.) : « J'ai été tout à fait charmé d'Athènes, tout au moins de la ville et de ses monuments, de l'affection qu'on y a pour toi et d'une certaine sympathie qu'on me témoigne » ; *Ualde me Athenae delectarunt, urbe dumtaxat et urbis ornamento et hominum amore in te et in nos quadam beniuolentia.*

<sup>34</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II : « Il vécut là de telle sorte, qu'il y mérita la grande affection de tous les Athéniens » ; *Hic ita uixit, ut uniuersis Atheniensibus merito esset carissimus.*

attribuer six boisseaux à chacun »<sup>35</sup>. Il semblerait qu'Atticus se soit attiré l'affection des Athéniens, par quelques libéralités bien placées. Ces dernières ont-elles été orchestrées dans le but de séduire ses hôtes ? Il est intéressant de noter, qu'en plus de l'arrangement de quelques petits services, Atticus leur prêta aussi de l'argent sans intérêt :

« Lorsqu'en effet il était besoin de faire un emprunt public et qu'on ne trouvait point de conditions équitables, il s'interposa toujours, et cela de telle sorte qu'il n'accepta jamais d'intérêt abusif de ses débiteurs, mais ne consentit pas non plus à reporter le règlement d'une dette au-delà du délai fixé »<sup>36</sup>.

Il n'est pas étonnant de constater qu'Atticus se soit livré à de telles actions puisque la fortune dont il disposait lui permettait ces largesses. Ces prêts à intérêt, dont il était coutumier, lui garantissaient l'augmentation de son capital. Cependant, pour la ville d'Athènes, il y a deux éléments sur lesquels nous devons nous attarder : dans un premier temps, le fait qu'il investisse ses propres fonds pour soulager la pénurie du trésor public et d'autre part, l'orchestration d'une distribution gratuite de blé. À en croire son biographe, il semblerait qu'Atticus ait fait preuve de complaisance envers la ville d'Athènes, tout en gardant une certaine rigueur et une grande rectitude dans les accords contractés avec elle. Cette façon d'agir lui valut la double reconnaissance des Athéniens. En se montrant à la fois bon et scrupuleux, tout en demeurant inflexible sur les délais de paiement, il ne permettait pas à ses débiteurs la moindre complaisance. Ces éléments nous permettent d'apprécier deux aspects de sa personnalité : une bonté tempérée par un certain rigorisme. À Rome, l'intérêt légal ne pouvait dépasser douze pour cent, alors que dans certaines villes grecques, et probablement à Athènes, ce taux semble avoir souvent été atteint, voire même dépassé ; ceci expliquerait potentiellement l'endettement et la pénurie du trésor public de la ville. Aussi, en y opérant quelques actions populaires, Atticus s'appropriera rapidement les bonnes grâces et l'affection de tous les Athéniens.

Cette grande estime pour le personnage d'Atticus était donc le résultat d'une profonde admiration pour ce romain, le premier de tous à déclamer son amour pour la littérature et les arts de la Grèce, en reconnaissant son immense richesse et son étonnante diversité. « Les Athéniens étaient aussi charmés que surpris de voir un de leurs vainqueurs partager leur goût le plus cher et protester ainsi contre l'injuste dédain des autres »<sup>37</sup>. Cet homme, apprécié par tous les Athéniens, les surprit davantage par la facilité avec laquelle il s'exprimait en grec, laissant place à une illusion parfaite, poussée à un degré tel qu'on le croyait né dans la région. Nombreux sont ceux qui durent y voir les marques d'une intégration totalement réussie, en adéquation avec la définition de la citoyenneté. C'est probablement pour cette raison que les Athéniens voulurent lui offrir la citoyenneté :

« Si bien qu'on lui rendait publiquement tous les honneurs possibles, et qu'on désirait le nommer citoyen »<sup>38</sup>.

---

<sup>35</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: *Nam praeter gratiam, quae iam in adolescentulo magna erat, saepe suis opibus inopiam eorum publicam leuavit [...]. Auxit hoc officium alia quoque liberalitate ; nam universos frumento donavit, ita ut singulis seni modii tritici darentur.*

<sup>36</sup> *Ibid.*: *Cum enim uersuram facere publice necesse esset neque eius caequam haberent, semper se interposuit, atque ita ut neque usuram iniquam ab iis acceperit neque longius quam dictum esset debere passus sit.*

<sup>37</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 165.

<sup>38</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, III: *Quo factum est ut huic omnes honores quos possent publice haberent civemque facere studerent.*

Cette proposition peut être perçue comme une manifestation de la reconnaissance et de l'affection que lui portait le peuple athénien, le considérant à part entière comme un des siens. Dans une lettre de la *Correspondance*, Cicéron, terminant sa missive, transmet le bonjour de ses proches à Atticus, selon les termes suivants : « Térentia te donne le bonjour, et le petit Cicéron salue Titus l'Athénien »<sup>39</sup>. Cette appellation « Titus l'Athénien » est très intéressante. Ce jeu de mots révèle peut être que Cicéron avait été mis au courant par son ami de l'honneur que souhaitaient lui faire les Athéniens. On peut penser que l'orateur souligne simplement le fait qu'Atticus réside à Athènes depuis de nombreuses années déjà. À ce titre, il peut être considéré comme un Athénien à part entière. Ayant eu l'occasion d'apercevoir l'admiration et le respect qu'on lui témoigne, ce petit nom est aussi une façon pour Cicéron de rendre hommage à l'esprit philhellénique de son ami. Cornélius Népos nous apprend que ce dernier refusa la citoyenneté qui lui avait été offerte par Athènes<sup>40</sup>.

Il est vrai que les Romains ne pouvaient cumuler deux types de citoyenneté. Atticus aurait eu à choisir entre sa patrie d'origine et celle d'adoption. Il semblerait qu'il ait pris la décision de ne pas rejeter ses racines. Un Romain reste profondément ancré à sa famille, à ses ancêtres, à la *gens* à laquelle il appartient. Devenir citoyen athénien aurait signifié ne pas reconnaître l'importance de ce passé qui l'a forgé et désavouer toutes les traditions ancestrales attachées à sa famille. Néanmoins, s'il était possible de bénéficier de la double citoyenneté, il aurait été intéressant de savoir si son refus se serait posé dans les mêmes termes. La réponse à cette question reste mitigée, dans la mesure où l'homme refusa toujours tous les honneurs qu'on lui attribuait<sup>41</sup>.

Toutefois, on peut penser que même si Atticus n'accepte pas les attentions un peu trop « publiques », il y reste sensible et n'en demeure pas moins attaché à la relation privilégiée qui le lie avec les Athéniens. D'ailleurs, il accepta le surnom local qu'on lui donna, « Atticus », et sous lequel il est en général connu. Cicéron, dans son ouvrage intitulé *De la vieillesse*, plus particulièrement dans sa dédicace à Atticus, rappelle que ce dernier a bien hérité de son surnom après le séjour qu'il fit à Athènes<sup>42</sup>. Ce nom épichorique témoigne de la familiarité et de la proximité d'Atticus avec les Athéniens. Il est aussi l'expression et le symbole de l'affection des Athéniens à son égard. On sait que traditionnellement, ces surnoms étaient le plus souvent attribués à des étrangers, considérés comme des bienfaiteurs pour la cité et s'étant comporté comme des mécènes. On constate que le choix du surnom rend certainement hommage à l'atticisme de l'homme.

« J'insérerai dans mon discours la peinture idéale de Misène et de Pouzzoles que tu me demandes. [...] Ce qui te plaît dans mes discours, crois-moi, me plaisait fort aussi, mais je n'osais pas, jusqu'à présent le dire ; maintenant ayant ton approbation, j'y trouve bien plus d'atticisme »<sup>43</sup>.

<sup>39</sup> *Att.* II, 9 (écrite d'Antium, le 17 ou le 18 avril 59 av. J.-C.) : « *Terentia tibi salutatem, χαί κιχέρων ό μικρός άσπάζεται Τίτον τον Αθηναίον* ».

<sup>40</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, III : « *Il ne voulut point user de cette faveur, parce que certains soutiennent que l'on perd le titre de citoyen romain si l'on en accepte un autre* » ; *Quo beneficio ille uti noluit, quod nonnulli ita interpretantur, eum ciuitatem Romanam amittere noluisse*.

<sup>41</sup> *Ibid.* : « Tant qu'il séjourna à Athènes, il s'opposa à ce qu'on lui élevât une statue : parti, il ne put l'empêcher » ; *Quamdiu adfuit, ne qua sibi statua poneretur restitit, absens prohibere non potuit*.

<sup>42</sup> CICÉRON, *De la Vieillesse*, *Caton l'Ancien*, I, 1, Coll. Classiques en poche, éd. Les Belles Lettres, Paris, 2003, p. 3 : « Car je connais ton esprit de mesure et ton égalité d'âme, et je me rends compte que tu as rapporté d'Athènes, outre un surnom, le savoir-vivre et la sagesse » ; *Noui enim moderationem animi tui et aequitatem, teque cognomen non solum Athenis deportasse sed humanitatem et prudentiam intellego*.

<sup>43</sup> *Att.* I, 13 (écrite de Rome, le 25 janvier 61 av. J.-C.) : « *Τοποθεσίαν quam postulas Miseni et Puteolorum includam orationi meae. [...] Quae laudas ex orationibus, mihi crede, ualde mihi placebant, sed non audebam antea dicere ; nunc uero, quod a te probata sunt, multo mi άπτιχώ τερα uidentur* ».



Cicéron fait ici un jeu de mot avec le nom d'Atticus. Ces deux mots appartiennent à la même famille et on peut penser qu'Atticus est un nom dérivé du mot « atticisme ». En effet, on sait que les anciens définissaient ce mot comme un ensemble de qualités discrètes et délicates qui n'avaient jamais été réunies qu'à Athènes<sup>44</sup>. On peut donc supposer que ce surnom a été choisi pour rendre hommage à la modestie d'Atticus, qui refusa toujours les honneurs de la cité ; mais aussi pour souligner les qualités propres et intrinsèques de ce Romain qu'Athènes avait tant aimé et chéri. D'ailleurs, lorsqu'Atticus quitta la cité, les Athéniens lui élevèrent en souvenir des statues, des inscriptions lui furent certainement dédiées et son nom résonna avec plus d'échos partout en Grèce, autant que s'il y était resté<sup>45</sup>.

En passant de Titus Pomponius au surnom d'Atticus, cet homme a acquis une plus grande popularité. Que ce soit d'un côté ou de l'autre, c'est-à-dire que l'on se place du côté de Rome ou d'Athènes, il a eu véritablement deux patries : celle de sa naissance, de sa condition, celle où ses racines sont profondément enfouies, mais aussi celle du cœur, vers laquelle il se sentait irrémédiablement poussé par nature. En suivant le même raisonnement que B. Rochette<sup>46</sup>, on peut penser qu'il n'y a pas eu d'un côté Titus Pomponius, le Romain maîtrisant parfaitement sa langue natale et d'un autre Atticus, le Grec parlant et saisissant toutes les subtilités de la langue grecque, mais bien un personnage Titus Pomponius Atticus, se présentant comme la « plus belle illustration de ce que fut la symbiose de deux mondes, de deux cultures, de deux langues »<sup>47</sup>.

Le père d'Atticus, ayant très tôt senti l'importance de la culture grecque dans le monde, n'hésita pas à initier son fils au philhellénisme. Son éducation fut une vraie réussite dans la mesure où Atticus maîtrisait le grec et le latin comme si elles avaient été toutes deux ses langues maternelles. Le grec n'était pas seulement à Rome une langue prestigieuse, mais bien un idiome parlé et réellement compris par un nombreux public de gens cultivés<sup>48</sup> dont Atticus faisait partie. Cette polyvalence linguistique lui offrit sans aucun doute la possibilité de se créer un réseau d'amis ne se limitant pas uniquement au monde romain.

## 2- Un homme charismatique

### a- Un être raffiné

Atticus bénéficia d'une formation intellectuelle de qualité. Ses capacités mémorielles, associées au « charme extrême de [sa] voix et de [son] élocution »<sup>49</sup>, provoquaient l'admiration de son entourage. Tous ceux qui l'entendaient s'exprimer étaient séduits par la

---

<sup>44</sup> C. DAREMBERG, E. SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, T. I, éd. Graz : Akademische Druck-u. Verlagsanstalt, 1969, Paris, p. 542.

<sup>45</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, III: « Parti, il ne put l'empêcher. Les Athéniens en érigèrent donc quelques-unes, à lui-même et à Phidias, dans les lieux les plus saints » ; « Mais ce fut ensuite une preuve de sagesse que, s'étant transporté dans cette autre cité qui l'emportait sur toutes par l'antiquité, la civilisation et la science, il y fut chéri plus que personne » ; *Absens prohibere non potuit. Itaque aliquot ipsi et Phidiae locis sanctissimis posuerunt* ; « *Hoc specimen prudentiae, quod, cum in eam se ciuitatem contulisset, quae antiquitate, humanitate doctrinaque praestaret omnes, unus ei fuit carissimus.* »

<sup>46</sup> B. ROCHETTE, « Remarques sur le bilinguisme gréco-latin », p. 18: « Il n'y a pas d'un côté une civilisation grecque et une langue grecque et d'un autre une civilisation latine et une langue latine, mais bien un monde gréco-latin où deux langues coexistent en équilibre ».

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>48</sup> P. BOYANCÉ, « La connaissance du grec à Rome », p. 126.

<sup>49</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, I: *Summa suauitas oris ac vocis.*

grande culture de son esprit<sup>50</sup> ; mais surtout, ils étaient sous le charme de sa personne. Cet homme suscitait le désir et l'envie d'être aimé. Cornélius Népos n'hésite pas à rapporter de quelle manière Sylla, en visite à Athènes, au retour de son expédition contre Mithridate en 84 av. J.-C., se prit d'affection pour le jeune homme :

« Quand Sylla, revenant d'Asie, vint à Athènes, il garda pendant tout son séjour Pomponius auprès de lui, séduit par la culture et les connaissances du jeune homme [...] et en latin, le charme de son langage était si grand qu'évidemment une certaine grâce naturelle, et non acquise, était en lui ». [...] « C'est pourquoi Sylla ne le laissait nulle part s'écarter, et voulait l'emmenner avec lui »<sup>51</sup>.

Comment pouvons-nous expliquer un tel engouement pour sa personne? Nous avons pu apprécier, dans les chapitres précédents, la vaste étendue de sa culture et de ses connaissances. Mais cela suffisait-il vraiment à provoquer l'émerveillement et l'affection de ses pairs ? Atticus possédait, en plus de solides connaissances, un esprit critique et d'analyse capable d'agrémenter tout type de réflexion. Cette qualité était appréciée par ceux qui le fréquentaient. D'ailleurs, à de nombreuses reprises dans la *Correspondance*, Cicéron est le premier à rendre hommage au raffinement de son esprit, à la grande finesse de ses conversations et à la qualité de son érudition<sup>52</sup>. Cet homme d'esprit, curieux et averti, séduisait par sa science, mais aussi par sa conversation : « Sa parole est plus vive quand il expose, son ton plus libre et plus original »<sup>53</sup>. C'est de cette manière que G. Boissier qualifie Atticus. En effet, cet érudit excellait dans la manière d'exposer ses pensées et ses idées. Il parvenait à faire vivre son discours, à le rendre attrayant et enivrant pour son auditoire. Cette liberté, cette vivacité d'expression et de ton conféraient du charme à ses conversations<sup>54</sup>.

La *Correspondance* échangée entre Atticus et Cicéron est un réel espace de conversation, de liberté où s'échangent les confidences. À travers leurs lettres, les deux amis ont cherché à instaurer entre eux un véritable dialogue, en essayant de recréer « artificiellement les conditions matérielles de la conversation »<sup>55</sup>. La *Correspondance* semble le moyen de suppléer au dialogue qui a été interrompu à cause de la distance. Il existe une véritable volonté d'entretenir sans discontinuer les dialogues. L'absence ne doit pas empêcher la conversation même à distance. Le foisonnement de l'activité épistolaire en témoigne<sup>56</sup>. Cicéron avoue qu'il prend un immense plaisir pendant la lecture des lettres de son ami. À travers l'écrit, il retrouve sa présence et sa conversation. Atticus essaie de toujours respecter l'accord que tous les deux s'étaient fixés. En effet, même quand il était malade, il lui envoyait

---

<sup>50</sup> Cf. la partie que nous avons consacré au goût d'Atticus pour les études et celle concernant la qualité de sa formation intellectuelle.

<sup>51</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV: *Huc ex Asia Sulla decedens cum venisset, quamdiu ibi fuit, secum habuit Pomponium, captus adolescentis et humanitate et doctrina* [...] « *tanta autem suavitas erat sermonis latini, ut appareret, in eo nativum quemdam leporem esse, non adscitum* ». [...] « *Quibus rebus factum est ut Sulla nusquam eum ab se dimitteret, cuperetque secum deducere*.

<sup>52</sup> *Att.* XII, 6 (Domaine de *Tusculum*, le 31 mai 45 av. J.-C.) : « Mais, chez toi, tout est de veine : tu veux savoir ; de fait, le savoir est la seule nourriture de l'âme. [...]. J'aime en effet l'amateur universel » ; *Etsi tua quidem sunt eius modi omnia ; scire enim vis ; quo uno animus alitur. [...]. Amo enim πάντα φιλειδήμονα.*

<sup>53</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 182.

<sup>54</sup> *Att.* XIII, 17-18 (Domaine d'*Arpinum*, le 28 juin 45 av. J.-C.) : « On aurait dit une conversation, entre nous, quand j'étais dans ma maison de Tusculum, tant nos lettres étaient fréquentes » ; *Colloqui uidebamur, in Tusculano cum essem, tanta erat crebritas litterarum.*

<sup>55</sup> V. CIREFICE LÉOVANT, sous la dir. H. ZENACKER, *Cicéron et Atticus, Les dialogues de la conscience*, éd. Atelier National de Reproduction des thèses, Lille, Paris, 1998, p. 168.

<sup>56</sup> *Att.* XIV, 4 (Domaine de *Lanuvium*, le 10 mai 44 av. J.-C.) : « Et même s'il n'y a rien de nouveau, respectons notre habitude et ne laissons point s'interrompre nos billets ; moi, en tous cas, je ne m'y risquerai pas » ; *Et, si noui nihil, nostro more tamen ne patiamur intermitta litterulas ; equidem non committan.*

des courriers et Cicéron s'émouvait de les lire, toujours avec autant de plaisir<sup>57</sup>. Les lettres d'Atticus lui redonnaient vie et étaient pleines d'espoir. Si les deux hommes s'évertuaient à correspondre, même quand ils n'avaient rien de particulier à se dire, c'était avant tout pour le plaisir que leur procuraient ces conversations, par le biais de l'activité épistolaire. Il est intéressant de relever que ces lettres, qui se substituaient à la conversation entre les deux amis, généraient un réel agrément. Il était bien souvent ému et charmé. A l'instar de l'orateur, nombreux étaient ceux qui se sentaient « tout d'abord porté à l'aimer »<sup>58</sup>. Son charme opérait même sur les individus « les plus difficiles et les moins prévenus »<sup>59</sup>. Si l'on en croit les dires de C. Népos<sup>60</sup>, Atticus a su s'attacher l'affection et l'amitié de son oncle maternel Q. Cécilius. Ce dernier était réputé pour être un homme difficile à supporter et exigeant en affaires. Cet homme manifestement acariâtre a entretenu de bons rapports avec son neveu, et ceci, sa vie durant. Pour cette raison, en mourant, il en fit son unique héritier en l'adoptant. Le geste de Q. Cécilius peut être perçu comme une marque d'affection et un profond témoignage de reconnaissance envers celui qui a été le « seul à supporter [ses] quintes et [su] amadouer [sa] méchanceté »<sup>61</sup>. Cet homme fut certainement séduit par toutes les qualités de son neveu et le considérait comme le seul membre de sa famille, véritablement capable de gérer son immense fortune. « Un esprit plein de ressources, une grande facilité de parole, une voix caressante, [...], une égalité d'humeur »<sup>62</sup>, voilà toutes les qualités qui suscitaient l'attrait de ce personnage et qui retenaient l'attention des uns et des autres.

Cornélius Népos souligne aussi, dans sa biographie, qu'Atticus a été apprécié aussi bien dans sa jeunesse que durant sa vieillesse. Ce pouvoir de séduction, inhérent à sa personne, agissait tel un philtre d'amour sur tous ceux qui le côtoyaient<sup>63</sup>. Atticus est un homme dont la culture, la vivacité et la finesse de son esprit font l'unanimité. Tous ceux qui le connaissaient, de près ou de loin, s'accordaient à reconnaître le charme de sa personne. « Les qualités brillantes par lesquelles il gagnait ceux qui l'approchaient »<sup>64</sup> ne suffirent pas à

<sup>57</sup> Att. IX, 9 (Domaine de Formies, le 17 mars 49 av. J.-C.) : « Quant à avoir quelque appréhension que tes conseils me déplaisent, ah ! bien au contraire : je n'ai plaisir qu'à eux et à tes lettres ! Alors tiens ta promesse, et ne cesse de m'écrire tout ce qui te passe par l'esprit : rien ne peut m'être plus agréable » ; *Quod autem quasi uereri uideris ne mihi tua consilia displiceant, me uero nihil delectat aliud nisi consilium et litterae tuae. Qua re fac, ut ostendis, ne destiteris ad me quicquid tibi in mentem uenerit scribere. Mihi nihil potest esse gratius* ; Att. IX, 7 (Domaine de Formies, le 13 mars 49 av. J.-C.) : « Il m'a apporté une lettre de toi, - si pleine, si ample-, qui m'a, comme goutte à goutte, rendu quelque soupçon de vie ; d'être réssuscité, je ne puis le prétendre : mais vraiment tu as fait l'essentiel.[...] Tiens donc pour sûr que tes lettres m'ont apporté le salut » ; *Attulit uberrimas tuas litteras ; quae mihi quiddam quasi animulae instillarunt : recreatum enim me non queo dicere ; sed plane τό σννέγον effecisti. [...]. Sic, ergo habeto, salutaris te mihi litteras misisse.*

<sup>58</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 179.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>60</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, V : « Il avait pour oncle maternel, Q. Cécilius, chevalier romain, familier de L. Lucullus, homme riche, du caractère le plus difficile. Cette rudesse que personne ne pouvait supporter, Atticus la ménagea si bien, qu'il garda sans l'avoir blessée la bienveillance du vieillard jusqu'à l'âge le plus avancé » ; *Habebat avunculum Q. Caecilium, equitem romanum, familiarem L. Luculli, divitem, difficillima natura. Cujus sic asperitatem veritus est, ut, quem nemo ferre posset, hujus sine offensione ad summam senectutem retinuerit benevolentiam* ; CORN. NÉPOS, *Atticus*, V : « Cécilius en mourant l'adopta par testament, et lui laissa les trois quarts de sa fortune » ; *Caecilium enim moriens testamento adoptavit eum, heredemque fecit ex dodrante.*

<sup>61</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, 7<sup>ème</sup> éd., t. II, Coll. L'Artisan du Livre, Paris, 1947, p. 283.

<sup>62</sup> *Ibid.*

<sup>63</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVI : « De son aménité, je ne puis apporter une meilleure preuve que ceci : jeune, il fut très agréable à Sylla qui était âgé, et âgé, il le fut à M. Brutus, qui était jeune ; avec Q. Hortensius et M. Cicéron, du même nombre d'années que lui, il vécut de telle sorte qu'il est difficile d'apprécier pour quel âge il était le mieux fait » ; *Humanitatis vero nullum afferre majus testimonium possum, quam quod adulescens idem seni Sullae fuerit jucundissimus, senex adulescenti M. Bruto, cum aequalibus autem suis, Q. Hortensio et M. Cicerone, sic vixerit, ut judicare difficile sit, cui aetati fuerit aptissimus.*

<sup>64</sup> G. BOISSIER, *op. cit.*, p. 180.

justifier le pouvoir de séduction qu'il exerçait sur la société de son temps. Il nous faut admettre qu'au-delà d'un esprit cultivé, raffiné, en quête de connaissances, de savoir, l'homme possède aussi une forme de magnétisme, qui subjugué et envoûte son entourage. « Cette sorte d'attrait [...] qui tenait uniquement à lui et qui a disparu avec lui » nous permet de « comprendre d'une façon complète cette séduction étrange qu'il exerçait à première vue sur tous ses contemporains »<sup>65</sup>.

Que ce soit à travers la *Correspondance* ou la biographie de C. Népos, Atticus se révèle comme un trait d'union entre toutes les sociétés : celle de la fin de la République et celle du début de l'Empire. Il était parvenu, jeune, à charmer le vieux Sylla qui ne voulait plus le quitter ; de la même manière, devenu vieux, il parvint à séduire Auguste qui ne « se lassait pas d'entendre causer Atticus »<sup>66</sup>. Si bien que ce dernier lui écrivit « tous les jours rien que pour recevoir ses réponses et continuer ainsi de quelque façon ces longs entretiens », <sup>67</sup> qui le ravissaient. Quelles que soient les générations, le magnétisme du personnage et le charme extrême de ses conversations furent à la hauteur des attentes de tous les esprits de son temps.

### **b- Une personne conciliante et accommodante.**

Si Atticus a su s'attacher l'affection et l'amitié de tous, c'est avant tout grâce à son caractère bienveillant et indulgent. La *Correspondance* se fait l'écho de cette bienveillance et des attentions particulières de l'homme envers Cicéron. Cette *benevolentia* pourrait se définir comme une forme de bonté naturelle et une « disposition active qui suppose une *bona uoluntas* fermement orientée vers la bienfaisance »<sup>68</sup>. Les relations entre les deux hommes sont marquées par cette « bienveillance » que doivent se témoigner les amis. En effet, lorsque l'orateur connaît de longues périodes de troubles, comme par exemple entre 59 et 57 av. J.-C., période durant laquelle il dut affronter l'exil, Atticus se chargea d'obtenir son rappel en faisant intervenir un certain nombre de ses relations. De la même manière, durant la période de guerre civile entre 49 et 44 av. J.-C., devant faire face à la mort de sa fille Tullia, Atticus lui apporta son soutien. Son dévouement était total, volontaire et spontané<sup>69</sup>. Pour Cicéron, durant ces temps de crise, l'échange avec Atticus est nécessaire, voire indispensable, et son action, tant sur le plan public que privé, est quasiment vitale. Cicéron se rend compte de tout ce que supporte Atticus et réalise le dévouement extrême de son ami<sup>70</sup>.

De nombreuses lettres témoignent des efforts consentis par Atticus pour aider son ami. Cicéron reconnaît qu'il lui demande souvent beaucoup et que ses requêtes pourraient même

---

<sup>65</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 180.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>67</sup> *Ibid.*

<sup>68</sup> R. SANSEN, *Doctrine de l'amitié chez Cicéron: exposé, source, critique, influence*, éd. Service de Reproduction des Thèses de l'Université, Lille, 1975, p. 270.

<sup>69</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV: « Il fit preuve envers Cicéron, dans tous ses périls, d'un dévouement unique »; *Ciceroni in omnibus ejus periculis singularem fidem praebeuit*.

<sup>70</sup> *Att.* XII, 37 (Domaine d'Astura, le 4 mai 45 av. J.-C.): « Je sais que tu prends plus de soin de mon intérêt que je ne le fais moi-même »; *Scio enim si quid mea intersit tibi maiori curae solere esse quam mihi*; *Att.* XII, 41 (Domaine d'Astura, le 11 mai 45 av. J.-C.): « Si, à défaut de son achèvement, je ne le vois pas du moins en cours de réalisation, – j'ose le dire et tu le prendras comme tu as l'habitude de le faire – ma souffrance retombera sur toi ; à tort, sans doute ; néanmoins tu supporteras cette déclaration même, comme tu supportes et as supporté tout ce qui vient de moi »; [...] *Quod nisi non dico effectum erit, sed fieri uidero, – audebo hoc dicere et tu ut soles accipies – incursabit in te dolor meus, non iure ille quidem, sed tamen, feres hoc ipsum quod scribo ut omnia mea fers ac tulisti*; *Att.* XIII, 1 (Domaine de Tusculum, le 23 mai 45 av. J.-C.): « L'ardeur de ce désir me pousse quelquefois à vouloir te harceler ; mais je me retiens, car je ne doute pas que, pour une entreprise que tu estimes me tenir tellement à cœur, ton ardeur ne dépasse encore la mienne »; *Cuius rei cupiditas impellit me interdum ut te hortari uelim ; sed me ipse reuoco ; non enim dubito quin, quod me ualde uelle putes, in eo tu me ipsum cupiditate uincas*.

être assimilées quelquefois à des caprices. Cependant, en tant qu'ami désireux de le soutenir, Atticus met tous ses soins à réaliser ces projets. L'obligeance et l'ardeur dont il fait preuve envers ses amis, s'exercent dans tous les domaines. Dans la *Correspondance*, les problèmes d'argent sont omniprésents. Atticus, en tant que chargé d'affaires, s'occupe de ses finances. Aussi leurs conversations s'orientent-elles régulièrement autour de questions financières. Disposant d'une grande fortune et d'un certain crédit, Atticus ne passe pas inaperçu parmi les financiers de l'époque. D'ailleurs, la *Correspondance* livre des informations sur ces activités et parmi celles-ci, on retrouve le prêt d'argent à des cités ou à des particuliers, ou des transferts de fonds sans transport d'espèces. Jouissant d'une telle assise financière, on peut supposer que sa bienveillance à l'égard de Cicéron, se manifesta sous la forme de prêts consentis à un ami dans le besoin ; mais aussi elle fut l'occasion de prendre soin de ses affaires, avec la même rigueur et la même application que pour les siennes : « Etre l'ami de quelqu'un suppose une disposition à l'aider financièrement, voire même à l'intéresser à des affaires fructueuses ou à le faire participer à son héritage »<sup>71</sup>. R. Sansen tient ces propos lorsqu'il aborde les formes les plus usuelles qui caractérisent la bienveillance amicale. Cicéron lui répond: « On doit faire pour son ami tout ce que l'on peut »<sup>72</sup>. Il serait difficile de comptabiliser tous les services rendus par Atticus. Il a toujours fait ce qu'il pouvait, selon ses possibilités, et il n'avait pas l'air de s'en plaindre. Aucune lettre de Cicéron ne répond à une quelconque doléance de ce dernier. Il pouvait même arriver qu'Atticus prenne les initiatives et devance les souhaits de l'orateur<sup>73</sup>.

Atticus témoignait une grande déférence à son ami. Il était d'une grande disponibilité et Cicéron n'y était pas insensible. Sa bienveillance amicale est incontestable. Il montre toujours la volonté de l'aider au mieux, que ce soit à travers des services que l'on pourrait qualifier d'« anodins » ou des services d'ordre privé, tel que le prêt d'un ouvrage. Admiratif de la manière dont les esclaves copistes d'Atticus s'occupent de sa bibliothèque, Cicéron lui demande de lui envoyer « quelques ouvriers du livre », à son retour d'exil, pour l'aider à ranger la sienne<sup>74</sup>. Atticus accède favorablement à sa demande et lui envoie un certain Tyrannion, qui établit un catalogue des livres de Cicéron. L'orateur, probablement parce qu'il considère que le travail de Tyrannion avance trop lentement, souhaite qu'Atticus lui envoie d'autres gens de sa librairie<sup>75</sup>, et par obligeance et bienveillance, Atticus lui fait envoyer deux autres de ses *librarii*, Denys et Ménophile<sup>76</sup>.

Cet exemple illustre parfaitement la bienveillance amicale, c'est-à-dire que pour les intérêts de son ami, Atticus met à son service ses propres esclaves et ses biens, comme sa

<sup>71</sup> R. SANSEN, *Doctrine de l'amitié chez Cicéron : exposé, source, critique, influence*, p. 272.

<sup>72</sup> CICÉRON, *De Am.*, XX, 73, trad. L. Laurand, coll. Des Universités de France, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1928: *Tantum autem cuique tribuendum, primum, quantum ipse efficere possis.*

<sup>73</sup> *Att.* III, 20 (écrite de *Thessalonique*, le 5 octobre 58 av. J.-C.) : « Tu me promets d'employer ta fortune à obtenir mon rappel, et tu veux être le tout premier à m'aider : la valeur d'un pareil appui ne m'échappe pas, je comprends que tu te charges en cette affaire de bien des choses et que tu es capable d'y suffire, enfin je vois bien qu'il n'est pas nécessaire, pour que tu agisses ainsi, de te le demander »; *Quod facultates tuas ad meam salutem polliceris ut omnibus rebus a te praeter ceteros iuuer, id quantum sit praesidium uideo intelligoque te multas partis meae salutis et suscipere et posse sustinere neque ut ita facias rogandum esse*; *Att.* XI, 7 (écrite de *Brindes*, le 17 décembre 48 av. J.-C.) : « De ton côté, continue, comme tu le fais, à embellir ma position et à la faire approuver au plus grand nombre de gens possible »; « *Haec tu perge, ut facis, mitigare et probare quam plurimis* ».

<sup>74</sup> *Att.* IV, 4a (écrite d'*Antium*, en juin 56 av. J.-C.) : « Tâche de venir et occupe-toi activement si tu m'aimes, des ouvriers du livre que je te demande »; *Tu fac uenias et de librariis, si me amas, diligenter.*

<sup>75</sup> *Ibid.* : « Je voudrais aussi que tu m'envoies deux ou trois gens de ta librairie, que Tyrannion puisse employer comme relieurs et dont il puisse faire ses aides pour le reste »; *Et uelim mihi, mittas de tuis librariolis duos aliquos, quibus Tyrannio utatur glutinatoribus, ad cetera administris.*

<sup>76</sup> *Att.* IV, 5 (écrite d'*Antium*, en juin 56 av. J.-C.) : « Tes gens ont embelli ma bibliothèque par leurs arrangements et leurs étiquettes ; fais-leur, je te prie, mes compliments »; *Bibliothecam mihi tui pinxerunt constructione et sittybis. Eos uelim laudes.*

bibliothèque. Tous les services rendus sont motivés, semble-t-il, par la nécessité d'apporter son aide. L'ami doit être celui qui apporte son aide à son entourage. Dans le *De Amicitia*, Cicéron préconise les actes de générosité entre amis, placés sous le signe de la bienfaisance. Ils constituent la seule manière de montrer une forme de sollicitude vis-à-vis de ceux qui en ont besoin. Dans un autre passage de son traité, Cicéron s'interroge sur ce que pourrait être la vie sans amis. Nous pourrions reformuler cette question et nous demander comment Cicéron, et plus largement les amis d'Atticus, auraient vécu s'ils n'avaient pas rencontré chez Atticus, cette bonté naturelle qui ne se laissait pas ni altérer, ni inquiéter par les événements extérieurs ?

« [Ceux qui] ont acquis quelque supériorité de vertu, de talent, de fortune, qu'ils donnent, qu'ils communiquent ces biens aux personnes de leur entourage »<sup>77</sup> ; « Car la manière de profiter du talent, de la vertu et de toute supériorité, c'est de communiquer ces biens à son entourage »<sup>78</sup> ; « D'abord, comment la vie peut-elle être vivable, comme dit Ennius, si elle ne trouve pas de repos dans la bienveillance mutuelle d'un ami ? »<sup>79</sup>.

### **c- Une nature philanthrope?**

En relisant la biographie de C. Népos, on s'aperçoit qu'Atticus est un homme qui se fit de nombreux amis. Sa nature généreuse le poussait à rechercher le contact avec autrui. « Cette affection de nature amicale pour l'homme », que traduit plus simplement la formule « sentiment d'humanité », nous éclaire sur la « nature du lien »,<sup>80</sup> qu'il a entretenu avec les hommes. Poussé par l'élan de l'âme qui veut aimer, il se montrait dévoué, obligeant et disponible en toutes occasions pour ses amis. Comment expliquer qu'Atticus se soit autant investi pour s'attacher, cultiver et conserver toutes ses amitiés, même quand celles-ci semblaient avoir perdu toute utilité ?

On ne peut pas penser que ce soit « la marque d'une nature vulgaire »<sup>81</sup> que d'avoir voulu vivre de cette façon. Pour Cicéron, « Rien n'attire et n'entraîne vers soi quelque autre objet comme la ressemblance attire à l'amitié, on accordera certainement qu'il est vrai que les bons aiment les bons et se les attachent comme leur étant unis par une sorte de parenté et par la nature. Car rien ne recherche autant ses semblables, ne les attire plus puissamment que la nature »<sup>82</sup>. Selon G. Boissier, la théorie qu'énonce l'orateur est en fait celle d'un philosophe grec du V<sup>ème</sup> siècle, Empédocle, selon laquelle « le semblable attire le semblable ». Il est intéressant de relever ici le caractère universel de ce principe, mais aussi le fait que l'attraction de l'homme par autrui soit associé à une forme de penchant naturel, c'est-à-dire voulu et initié par la nature. Cette ressemblance entre amis n'est pas seulement une similitude

---

<sup>77</sup> CICÉRON, *De Am.*, IX, 70: *Si quam praestantiam uirtutis, ingeni, fortunae consecuti sint, inperitiant ea suis, communicentque cum proximis.*

<sup>78</sup> *Ibid.*: *Fructus enim ingeni et uirtutis omnisque praestantiae tum maximus capitur, cum in proximum quemque confertur.*

<sup>79</sup> CICÉRON, *De Am.*, VI, 22: *Principio qui potest esse « uita uitalis », ut ait Ennius, quae non in amici mutua beniuolentia conuiescit ?*

<sup>80</sup> G. SAMANA, *Analyses et réflexions sur Aristote, « Ethique à Nicomaque », Livres VIII et IX*, coll. Ellipses, éd. Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 2001, p. 104.

<sup>81</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 154; CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX: « [Il souhaite, avant tout, se montrer] l'ami fidèle non de la fortune, mais des hommes »; [...] *se non fortunae, sed hominibus solere esse amicum.*

<sup>82</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIV, 50: *Nihil esse quod ad se rem ullam tam inlicitat et tam trahat quam ad amicitiam similitudo, concedetur profecto uerum esse, ut bonos boni diligant, adsciscantque sibi quasi propinquitate coniunctos atque natura. Nihil est enim adpetentius similitudinis sui nec rapacius quam natura.*

d'ordre physique ; elle est surtout psychologique et morale. Ainsi, on peut supposer qu'Atticus possédait cette disposition naturelle, qui lui fit rechercher l'amour de ses semblables. À bien des égards, l'homme se présente comme un vrai philanthrope. En effet, ses actes plaident en sa faveur et nous laissent entrevoir sa sagesse. Sans prendre totalement en compte l'éloge fait par son biographe et en se restreignant à la simple analyse de la Correspondance, il ressort qu'Atticus consacre sa vie à embellir ou à faciliter celle de ses amis. Il les aide de diverses façons susceptibles de satisfaire leurs moindres désirs, notamment les plus pressants. Après la mort de sa fille Tullia qu'il chérissait, Cicéron voulut lui dédier des jardins, puis il pencha pour la construction d'un sanctuaire. Mais, il lui fallait trouver un bon emplacement et c'est Atticus qui se chargea de cette affaire. Durant les années 45-44 av. J.-C., Cicéron le sollicite sans relâche jusqu'à devenir parfois désagréable. C'est ainsi qu'à plusieurs reprises dans la Correspondance, on peut voir Atticus prendre part aux problèmes d'ordre privé de son ami et essayer de le soulager à sa manière. Cette aide se révèle comme la marque d'une profonde affection, mais elle reflète aussi la nature généreuse de l'homme. Après la lecture des lettres, il nous semble que l'existence de Cicéron, sans la présence de cet ami, aurait été difficilement supportable. Atticus lui apporte un soutien de tous les instants : « Rien n'était plus agréable que cet échange d'affection, cette réciprocité de zèle et de bons offices »<sup>83</sup>.

Ayant fait le choix de se consacrer à ses amis, Atticus se dévoue et ne pose pas de restrictions quant au nombre de services rendus, tant que cela reste dans ses possibilités. D'ailleurs, il n'exige aucune contre-partie, ce que Cicéron explique en montrant que la relation qui le lie à Atticus était une relation choisie, désirée à travers laquelle les amis ne se doivent rien<sup>84</sup>. Il l'assimile au don de soi pour l'autre<sup>85</sup>. On fait le choix de donner aux autres, sans rien attendre en retour. Ce don de sa personne, purement gratuit, cette générosité envers autrui, se retrouve aussi mentionnée chez C. Népos : « Nous voulons seulement faire comprendre que sa générosité ne fut ni dictée par les circonstances, ni calculée »<sup>86</sup>. Il semble qu'Atticus considère ces services rendus comme le moyen d'assister l'ami qui en a besoin. Il répond à une certaine forme d'obligation morale envers lui. En évoquant un des prêts sans intérêt que l'homme accorda à un particulier, C. Népos explique que ce geste, en tant que don gratuit, peut être assimilé à un acte d'évergétisme<sup>87</sup>. Que ce soit à travers la Correspondance ou la biographie de C. Népos, il apparaît que l'un des traits caractéristiques de ce personnage est le besoin de « se faire beaucoup d'amis, et la peine qu'il prenait pour les attirer et les retenir »<sup>88</sup>. Atticus sait se les ménager et se montre plein d'égards envers eux. Il les aide de toutes les façons possibles : en leur prodiguant des conseils, en les protégeant quand cela est nécessaire<sup>89</sup>, en leur prêtant ou en leur avançant de l'argent sans intérêt, ni contrat. Cette

<sup>83</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIV, 49: *Nihil est enim remuneratione benivolentiae, nihil uicissitudine studiorum officiorumque iucundius.*

<sup>84</sup> *Att.* III, 15 (écrite de Thessalonique, le 17 août 58 av. J.-C.) : « Il est bien certain que ton affection, ne me devant rien, sera un don purement gratuit »; *Teque certe, quoniam nullo nostro, tuo ipsius beneficio diligemur.*

<sup>85</sup> CICÉRON, *De Am.*, XVI, 58: « La véritable amitié ne s'attache pas jalousement à ne rendre exactement que ce qu'elle a reçu »; *Nec obseruare restricte, ne plus reddat, quam acceperit.*

<sup>86</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XI: *Illud unum intelligi volumus, illius liberalitatem neque temporiam, neque callidam fuisse.*

<sup>87</sup> *Ibid.*, IX: « Envers Fulvie elle-même, [...] elle n'avait pas pu après sa débâcle emprunter le montant de ce règlement, il s'interposa et il lui avança la somme sans intérêt, ni contrat aucun, estimant que le grand bénéficiaire pour lui consistait à se faire connaître comme un homme gardant la mémoire et la gratitude des bienfaits [...] »; *Ipsi autem Fulviae, [...] neque post calamitatem versuram facere potuisset, ille se interposuit, pecuniamque sine fenore, sineque ulla stipulatione ei credidit, maximum existimans quaestum, memorem gratumque cognosci.*

<sup>88</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 154.

<sup>89</sup> Par exemple, en 43 av. J.-C., il protège Volumnius et quelques familiers d'Antoine. En effet, Antoine avait quitté Rome pour assiéger D. Brutus à Modène. Cette action donnera lieu à la guerre de Modène. D'ailleurs,

manière d’agir semble être celle d’un homme désireux d’être aimé. Cette nature généreuse a pu donner lieu à quelques actes d’évergétisme de sa part. Á Athènes, il a acquis une grande popularité dans la cité grâce à quelques actions remarquées et remarquables. En effet, il fit distribuer du blé au peuple, il prêta de l’argent à la ville en ne pratiquant pas d’intérêt abusif. Il rendit de nombreux services à ses concitoyens. Tous ceux (villes ou particuliers) qui faisaient partie de son réseau ou de son cercle d’amis, étaient traités convenablement, avec sa bienveillance et sa bienfaisance habituelle. Cependant, il est intéressant de remarquer que, dans nos deux sources principales, Atticus apparaît comme un homme très prudent dans tous les domaines. Aussi, de quelle manière cette nature généreuse, à la recherche de l’amour d’autrui, cohabitait-elle véritablement avec sa *prudentia* ?

Il est important de signaler que le dévouement envers l’ami présente certes quelques exigences, mais aussi certaines limites. Atticus rend service à ses amis, tant que ceux-ci restent en accord avec sa vertu et sa philosophie de vie. Par exemple, on peut citer deux exemples de non-engagement de sa part. Le premier nous est raconté par son biographe. Il nous apprend qu’en revenant d’Asie en 84 av. J.-C., Sylla, durant tout le séjour qu’il passe à Athènes, s’entoure essentiellement de la présence d’Atticus. Il est d’ailleurs tellement séduit par ses qualités et son charme qu’il veut le ramener avec lui à Rome. Face à l’insistance de ce dernier, Atticus répond qu’il ne peut le suivre en vertu de son *officium* de ne prendre aucunement part à l’action politique : « Je t’en prie, dit Pomponius, ne cherche pas à me conduire contre ceux qui ont été cause que j’ai quitté l’Italie, pour ne point porter les armes avec eux contre toi »<sup>90</sup>. Afin de calmer l’ardeur de Sylla, il justifie sa neutralité, non par l’*officium romain*, mais par son *privatum officium*<sup>91</sup>.

Un autre exemple, cette fois tiré de la *Correspondance*, concerne le refus d’une offre de Quintus, son beau-frère. Ce dernier, devenu gouverneur de la province d’Asie<sup>92</sup> espérait qu’Atticus l’y accompagne<sup>93</sup>. Quintus fut très vexé par le refus d’Atticus. Cicéron avoue comprendre le choix de son ami et les raisons qui le poussèrent à refuser cette sollicitation. Atticus était le seul à pouvoir estimer si le service rendu s’accordait avec sa philosophie personnelle<sup>94</sup>. Il semble, de toute évidence, que certains services présentaient quelques limites. Dès lors qu’un engagement officiel en politique mettait en péril son *privatum officium*, il s’y refusait. L’appréciation du service est remis à son jugement personnel et il n’entend, en aucun cas, compromettre sa *uirtus* pour ses amis. Ainsi, il existe des limites à l’obligeance et au dévouement d’Atticus, celles de sa raison. Concernant le prêt d’argent, il

---

Octave, encouragé par le Sénat contre Antoine, se lancera à sa poursuite avec l’aide des consuls Pansa et Hirtius. Marc-Antoine sera battu en Gaule Cisalpine.

<sup>90</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV: *Noli, oro te, inquit Pomponius, adversum eos me velle ducere, cum quibus ne contra te arma ferrem, Italiam reliqui.*

<sup>91</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei – Les épicuriens et l’idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, Thèse de Doctorat, Paris IV, 1999, p. 236.

<sup>92</sup> Q. Cicéron fut, pendant trois ans, de 61 à 59 av. J.-C. gouverneur de la province d’Asie

<sup>93</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VI: « Il n’estimait pas en effet qu’il lui convînt, ayant refusé la préture, d’être à la suite d’un préteur »; *Non enim dicere se arbitrabatur, cum praetura gerere nolisset, asseclam esse praetoris*; Att. I, 17 (écrite à Rome, le 5 décembre 61 av. J.-C.): « Quant aux ennuis que te cause l’inimitié de ce cœur blessé, ils comportent ceci d’heureux, que ta résolution de ne pas accepter d’emploi dans les provinces était connue de moi et de tes autres amis, que tu l’as nettement affirmée bien avant : en sorte que, si vous n’êtes pas ensemble en Asie, on ne saurait l’attribuer à un désaccord, à une brouille entre vous, mais à une volonté raisonnée de ta part » ; *Atque in ista incommoditate alienati illius animi et offensi illud inest tamen commodi, quod et mihi et ceteris amicis tuis nota fuit et abs te aliquanto ante testificata tuo uoluntas omittendae prouinciae, ut quod una non estis non dissensione ac discidio uestro sed uoluntate ac indicio tuo factum esse uideatur.*

<sup>94</sup> CICÉRON, *De Am.*, XII, 40: « Il faut faire à l’amitié une loi de ne pas demander de chose honteuse, de n’en pas faire si on nous en demandait »; *Haec igitur lex in amicitia sancitur, ut neque rogemus rex turpes, nec faciamus rogati.*



peut paraître surprenant de voir ce négociant au caractère rigoureux consentir à accorder des prêts sans intérêt, quelquefois sans contrat. Cette forme d'assistance lui rapportait certainement quelques bénéfices. Etant le chargé d'affaires de l'orateur, il lui a probablement avancé certaines sommes d'argent, qu'il se chargeait de récupérer ultérieurement. Lorsqu'il s'agissait d'affaires d'argent, cet homme était très scrupuleux et exigeant. Il possédait d'ailleurs un réseau d'amis, d'« habitués » avec qui il faisait des affaires. Ainsi, on peut donc dire que sa prudence s'associait presque parfaitement à sa nature philanthropique et à son besoin d'être aimé de tous. Son désir d'amis semble avoir été trop poussé pour que l'on puisse penser qu'il n'y ait pas eu un autre but que le seul plaisir de l'amitié. Les relations diverses qu'il partagea avec les hommes de tous les partis laisse quelquefois perplexe quant à la sincérité de ses sentiments. Comment expliquer qu'Atticus se soit attiré si vite l'amitié d'Antoine et d'Octave, les assassins de ses deux amis les plus intimes ?

Ce comportement ne correspond pas à celui d'une nature généreuse, mais vraisemblablement à celui d'une nature prudente, celle qui caractérise la réserve du sage. Comme le disait Epicure, « le sage a besoin d'amis parce que l'amitié lui est utile »<sup>95</sup>. En mettant en pratique ce conseil de prudence, Atticus fit preuve de philanthropie. Il s'attacha à aimer sincèrement ceux qu'il jugeait vraiment digne de son affection et de sa bienveillance. Parallèlement, il noua de nombreuses relations amicales, au gré des situations, des circonstances, des événements, par « prudence » ; des amitiés dont l'utilité ne lui fit jamais défaut. À la manière du sage, il y consacra sa vie et il plaça la bienveillance au fondement de toutes ces relations<sup>96</sup>.

Atticus est un homme qui a séduit un grand nombre de ses contemporains grâce à la finesse de son esprit et de ses conversations. Il possède une sorte d'attrait naturel, qui envoûte littéralement ceux qui le côtoient ou qui le rencontrent pour la première fois. Ce charme, qui tient uniquement à sa personne subjugué littéralement son entourage. Sa nature philanthrope et son caractère bienveillant attirent ainsi l'attention des esprits cultivés de son temps, des politiques, mais aussi celle du commun des mortels. Toutes ces qualités lui permettent de se créer un large réseau d'amis venant d'horizons assez divers.

---

<sup>95</sup> J. BRUN, *L'épicurisme*, coll. Que Sais-Je, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1962, p. 52.

<sup>96</sup> CICÉRON, *De Am.*, VI: « L'amitié n'est autre chose que l'accord sur toutes les choses humaines, accompagné de bienveillance et d'affection »; *Est enim amicitia nihil aliud, nisi omnium diuinarum humanarumque rerum cum beniuolentia et caritate consensio.*

## C- Des relations amicales diverses

### 1- Honestae amicitiae ou les vraies amitiés

#### a- Les amitiés d'enfance ou de jeunesse

Dès son plus jeune âge, Atticus parvient à s'attacher l'affection et l'amitié de ses camarades d'école. Dès l'âge de sept ans, son père se chargera de son éducation. Dans un contexte familial à la fois empreint de tradition et de modernité, la culture latine d'Atticus combinée à ses tendances philhellènes, lui offrit l'occasion de se distinguer parmi ceux de son âge et de tisser ses premiers liens amicaux. Après que son père l'ait instruit dans tous les genres de la connaissance accessibles aux enfants de son âge, ce dernier décida qu'il était temps que son fils passe « à quelque chose d'un peu plus relevé »<sup>1</sup>. Vers l'âge de treize ans, avec l'assentiment de ce père omniprésent, Atticus commence donc à suivre les leçons du *grammaticus*. On peut donc penser que c'est à l'école du grammairien qu'il commence à côtoyer des enfants de son âge. Dans sa biographie d'Atticus, Cornélius Népos nous renseigne sur ceux avec qui il partagea ses premières années d'études :

« Aussi, était-il considéré comme remarquable parmi ceux de son âge, et brillait-il avec plus d'éclat que ne pouvaient, sans se piquer d'émulation, le supporter ses condisciples. Son zèle les entraînait donc tous ; parmi eux furent L. Torquatus, C. Marius le fils, M. Cicéron, qu'il s'attacha par sa manière d'être »<sup>2</sup>.

C. Népos, en nous parlant des amis que s'attacha Atticus durant ces premières années, commence d'abord par énumérer les raisons qui justifient leur affection ; et ensuite, il donne leur identité. Cette façon de mettre l'accent sur les qualités de l'enfant n'est pas anodine. L'auteur est dans une logique de comparaison pour montrer la supériorité d'Atticus par rapport aux enfants de son âge. Son aisance naturelle et sa facilité de mémorisation fascinent ses proches. « La mémoire et l'imitation sont les qualités les plus prisées chez l'enfant »<sup>3</sup>. Son *grammaticus* dut certainement se rendre compte du potentiel du jeune homme. Ce dernier, chargé d'apprendre aux enfants la littérature grecque et latine, mais aussi de les initier aux minuties de la langue et du langage, tant en grec qu'en latin, devait probablement se féliciter d'avoir un enfant aussi doué et « remarquable » parmi ses élèves. Il était doté d'une excellente mémoire et saisissait, avec finesse, la réalité exacte des mots. Aussi, on peut supposer que ces qualités lui épargnèrent les reproches, les réprimandes ou les châtiments de son pédagogue. En effet, le fameux « tableau de Montaigne : « cris d'enfants suppliciés et maîtres enivrés en leur colère » reste vrai de l'école latine comme il l'était de la grecque ; pour tous les Anciens, le souvenir de l'école est associé à celui des coups »<sup>4</sup>. Là où certains de ses camarades recevaient coups et réprimandes, Atticus sut se ménager l'admiration de ses maîtres. Cette émulation, qu'il créait au sein du groupe, entraînait tous les enfants dans le même élan, celui du plaisir partagé des études. Cette ardeur, ce « zèle » poussa certains de ses camarades à se

---

<sup>1</sup> H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité, T II : Le monde romain*, Coll. Points Histoire, éd. Du Seuil, Paris, 1948, p. 75.

<sup>2</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, I: *Qua ex re in pueritia nobilis inter aequales ferebatur, clariusque exsplendescibat, quam generosi condiscipuli animo aequo ferre possent. Itaque, incitabat omnes studio suo : quo in numero fuerunt L. Torquatus, C. Marius filius, M. Cicero, quos consuetudine sua sic sibi devinxit.*

<sup>3</sup> H. I. MARROU, *op. cit.*, p. 71.

<sup>4</sup> *Ibid.*

rapprocher de lui. Les enseignements qu'il suit avec le *grammaticus*, constituent l'une des premières expériences sociales d'Atticus.

Il partage avec ses camarades des moments d'études privilégiés qui leur permettent de reserrer leurs liens. Après avoir consolidé sa maîtrise des subtilités de la langue grecque et latine, Atticus, à l'instar de ses autres camarades, perfectionne son éducation chez les rhéteurs. Le rhéteur est celui qui dispense « l'enseignement de l'art oratoire »<sup>5</sup>. Atticus, ainsi que ses camarades les plus doués, suivent cet enseignement supérieur où l'on travaille l'éloquence et la maîtrise de la rhétorique. Il s'agit d'un passage obligatoire pour ceux qui prétendent accéder au *Cursus honorum*, c'est-à-dire à la carrière des honneurs. L'accès aux magistratures publiques nécessitait des compétences que les jeunes privilégiés se devaient d'acquérir auprès d'un rhéteur. Il nous semble intéressant de relever que parmi tous ses condisciples de jeunesse, Atticus fut le seul à refuser la carrière des honneurs, à laquelle sa formation intellectuelle l'avait pourtant préparé. Tous ceux que nous comptons parmi ses amis d'enfance firent le choix inverse. Cornélius Népos fait référence à trois personnages qui semblent avoir été ses compagnons d'études. Ils restèrent par la suite des amis proches d'Atticus, en dépit de leurs orientations politiques et de leur choix de vie différents<sup>6</sup>.

Ainsi, c'est sous le consulat de son ami qu'Atticus décida de quitter définitivement Athènes, où il avait passé vingt et un ans de sa vie. Son retour fut certainement motivé par la stabilité de la situation politique à cette époque. Ayant un de ses amis d'enfance occupant une des fonctions les plus éminentes de Rome, il va de soi qu'il devait être au courant des moindres événements. Parmi ces autres amis d'enfance, son biographe fait référence à un certain C. Marius, qui serait à la fois le neveu et le fils adoptif du rival de Sylla. Ce dernier aurait exercé les fonctions de consul en 82 av. J.-C. L'aide et le soutien, que lui apporta Atticus sur ses propres fonds, témoignent de l'affection qu'il avait pour cet homme. En effet, en 88 av. J.-C., en même temps que son père, il fut déclaré ennemi public de l'état par Sylla. Atticus ne pouvait se résoudre à abandonner cet ami avec qui il avait partagé les plaisirs de l'innocence de la jeunesse. Aussi, il « n'en aida pas moins de ses deniers le jeune Marius, déclaré ennemi de l'Etat, dont il allégea l'exil de ses propres ressources »<sup>7</sup>. Cet ami trouva la main d'Atticus pour lui porter secours et ceci, certainement, au nom du lien qui les poussa très tôt à s'attacher une affection réciproque.

Avec Marcus Tullius Cicéron, Atticus partagea aussi une longue amitié remontant à leur enfance<sup>8</sup>. La *Correspondance* échangée entre les deux hommes est une preuve manifeste du lien qui les unissait et qui dura toute leur vie. Cicéron, l'homme public, orateur et écrivain, partagea une relation unique avec Atticus, à l'instar de L. Torquatus et C. Marius. Il partageait avec lui une proximité et une intimité de tous les instants. Cet homme d'état romain ne se lassait pas de s'entretenir sur la situation politique de Rome. D'ailleurs, nombreux sont ceux qui s'accordent à dire que c'est cette relation d'*amicitia* qui permit à Atticus de laisser son nom à la postérité. Partageant une expérience unique, la réalité de leur attachement perdura à travers le temps. La *Correspondance* en est le vif témoignage. Elle est l'écho le plus naturel et le plus touchant de cette *amicitia*. Dans sa biographie, Cornélius Népos atteste lui aussi de la

---

<sup>5</sup> H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité, T II : Le monde romain*, p. 87.

<sup>6</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV: « Cependant la situation s'étant calmée à Rome, il revint s'y fixer sous le consulat, à ce que je crois, de L. Cotta et de L. Torquatus »; *Tranquillatis autem rebus romanis, remigravit Romam, ut opinor, L. Cotta et L. Torquatus coss.*

<sup>7</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: *Neque eo secius adulescentem Marium, hostem judicatum jovit opibus suis, cujus fugam pecuniam sublevavit.*

<sup>8</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, V: « C'était M. Cicéron, avec lequel Atticus vivait étroitement lié dès leur temps de condisciples »; *M. Cicero [...], cum quo a condiscipulatu vivebat conjunctissime.*

bienveillance amicale de l'homme envers Cicéron<sup>9</sup>. On constate qu'Atticus témoigne d'une grande générosité envers ses amis d'enfance lorsque ces derniers sont en difficulté. De la même manière qu'il l'a fait avec C. Marius, lorsque Cicéron sera confronté à l'exil en 58 av. J.-C., après avoir été accusé par Clodius d'avoir fait assassiner les complices de Catilina sans procès, Atticus lui apportera son soutien financier et l'aidera dans le même temps à obtenir son rappel. Il s'occupait de la gestion des affaires de l'orateur comme s'il s'agissait des siennes<sup>10</sup>. Il ne ménageait pas sa peine pour soulager ses proches de leur contrariété. Il se montrait plus que bienveillant envers eux.

Parmi ses amis d'enfance, son biographe ne nous cite que trois personnages qui auraient été, selon ses dires, les condisciples d'Atticus. Cependant, Atticus entretenait d'autres amitiés avec des hommes, connus aussi durant sa jeunesse. On peut citer sa relation avec Quintus Hortensius et un certain Q. Gellius Canus. On retrouve la mention de ces deux personnages dans la biographie de C. Népos, mais aussi dans la Correspondance de Cicéron<sup>11</sup>. Q. Gellius Canus ne semble pas occuper de hautes fonctions politiques à son époque. Nous possédons peu d'informations sur lui. C'est seulement à travers la biographie de C. Népos que nous pouvons essayer de le connaître. Il a apparemment été très proche d'Atticus et il semble que leur amitié remonte à l'enfance. Cet homme possédait un caractère proche de celui d'Atticus. En effet, ils auraient visiblement choisi de rester à l'écart de la vie politique, de n'occuper aucune charge officielle et de consacrer leurs vies à l'otium. Ce retrait de la vie politique pourrait expliquer le fait que Q. Gellius Canus n'apparaisse quasiment pas dans nos sources. Cornélius Népos nous parle de ce personnage en évoquant la bienveillance et le dévouement d'Atticus envers lui. Après la guerre de Modène, lors des proscriptions de 43 av. J.-C., Atticus obtint la vie sauve pour Q. Gellius Canus en intervenant auprès d'Antoine.

« Il lui écrivit de sa main d'être sans crainte et de venir à lui sans délai ; car il l'avait rayé, lui, et à cause de lui, Gellius Canus, de la liste des proscrits »<sup>12</sup>.

Ainsi, grâce à une forme d'intervention indirecte, Atticus parvint à faire enlever le nom de son ami de la liste des proscrits. En effet, le geste d'Antoine envers Gellius Canus n'est motivé que par l'amitié et l'affection qui le lient à Atticus. D'ailleurs, il fait preuve d'une bienveillance sans limite pour son ami :

« Ainsi, dans les appréhensions les plus graves, Atticus non seulement se sauva lui-même, mais encore son ami le plus cher : il ne demanda l'aide de quiconque pour sa seule sauvegarde, mais tout ensemble pour celle de Canus, afin qu'il apparût évidemment qu'il ne voulait d'aucune fortune dont son ami serait écarté »<sup>13</sup>.

<sup>9</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV: « Pareillement, il fit preuve envers Cicéron, dans tous ses périls, d'un dévouement unique; et quand celui-ci s'enfuit de sa patrie, il lui fit don de deux cent cinquante mille sesterces »; *Sicut Ciceroni in omnibus ejus periculis singularem fidem praebuit : cui ex patria fugienti sestertium ducenta et quinquaginta millia donavit.*

<sup>10</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XV: « Jamais il ne se rebuta d'une affaire entamée [...] Aussi donnait-il ses soins à toutes celles des Cicéron »; *Numquam suscepti negotii eum pertaesum est [...] Quo fiebat, ut omnia Ciceronum.*

<sup>11</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, X: « Avec lui, il avait Q. Gellius Canus, qui était de son âge et de son caractère. Qu'on voie un nouvel exemple de l'excellente nature d'Atticus dans le fait d'avoir vécu si étroitement lié avec ce camarade d'enfance connu à l'école, que leur amitié ne fit que croître jusqu'à l'âge le plus avancé »; *Habebat secum Q. Gellium Canum, aequalem simillimumque sui. Hoc quoque sit Attici bonitatis exemplum, quod cum eo, quem puerum in ludo cognoverat, adeo conjuncte vixit, ut ad extremam aetatem amicitia eorum creverit.*

<sup>12</sup> *Ibid.*: *Sua manu scripsit, ne timeret, statimque ad se veniret : se eum et, illius causa, Gellium Canum de proscriptorum numero exemisse.*

<sup>13</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, X: « Sic Atticus in summo timore non solum sibi, sed etiam ei, quem carissimum habebat, praesidio fuit. Neque enim suae solum a quoquam auxilium petiit salutis, sed conjunctim ; ut appareret, nullam sejunctam sibi ab eo velle fortunam ».

On peut penser que les craintes d'Atticus pour sa vie et celle de son ami, étaient tout à fait fondées. L'amitié, qui le liait à Cicéron, de même que celle qu'il a entretenue avec M. Brutus, le compromettait fortement. On sait que Marc-Antoine vouait une haine sans pareille à Cicéron, notamment après les violents discours que prononça l'orateur en 44-43 av. J.-C. à son encounter (les Philippiques). Après la formation du second triumvirat entre Octave, Lépide et Antoine, de nombreux Romains, figurant sur les listes de proscription, furent déclarés ennemis de l'État. Bon nombre d'entre eux furent assassinés. Le nom de Cicéron apparaissait sur ces listes et il est normal que, dans cette perspective, Atticus manifesta des craintes pour sa vie et celle de ses amis. Il se montra d'une grande prudence, observa et analysa les événements de son époque. Aussi, durant la guerre de Modène, au moment où Antoine fut déclaré ennemi de l'État et que tous ses amis et ses proches périssaient, Atticus se montra envers lui d'une grande bienveillance. Sa générosité s'exprima avec tous les familiers d'Antoine, notamment sa femme et P. Volumnius. Il fit preuve à la fois d'une grande sagesse et d'une extrême clairvoyance. Il se profile déjà en tant que fin observateur politique. Lorsque la fortune tourna et qu'Antoine revint sur le devant de la scène, il garda la mémoire des services rendus et signifia à Atticus qu'il pourrait demeurer libre et sans crainte. Il est possible qu'Atticus lui demanda que son ami Gellius Canus, qui ne faisait partie d'aucune faction politique et dont le seul tort finalement était d'être l'ami d'Atticus, soit aussi rayé de la liste des proscrits. Antoine, en souvenir de la bienveillance d'Atticus envers P. Volumnius, un de ses plus proches amis, donna une suite favorable à sa requête. Gellius Canus, grâce à son amitié avec Atticus, fut enlevé de la liste de proscriptions. Ainsi, grâce à son intervention, Atticus parvient à sauver la vie d'un de ses plus proches amis d'enfance. Il serait intéressant de se demander s'il aurait pu intercéder de la sorte en faveur de son ami Cicéron, et si son entremise aurait pu lui garantir la vie sauve.

Le dernier personnage qui nous reste à examiner et que nous pouvons classer, comme appartenant à la liste des amis d'enfance d'Atticus, est Quintus Hortalus Hortensius<sup>14</sup>. Cet homme avait choisi la carrière des honneurs. En effet, on sait qu'il est né en 114 av. J.-C. En 90 av. J.-C., au moment où Atticus et Cicéron sont en apprentissage, il était alors âgé d'une vingtaine d'années (24 ans). Il est intéressant de remarquer que son premier discours, prononcé à dix-neuf ans, lui valut les applaudissements mérités de Q. Mucius Scaevola, le maître d'Atticus et de Cicéron<sup>15</sup>. Le célèbre jurisconsulte se rendit compte, à cette époque, du grand avenir et du potentiel de cet homme en matière d'éloquence<sup>16</sup>. Cornélius Népos atteste du fort lien qui unissait Atticus à cet homme d'État romain, avocat et grand orateur de son temps. Dans la *Correspondance* de Cicéron, on retrouve cette information. Cicéron parle de lui en utilisant plusieurs fois le terme d'« ami », ce qui ne signifie pas qu'il le considérait forcément comme tel<sup>17</sup>.

<sup>14</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVI: « Avec Q. Hortensius et M. Cicéron, du même nombre d'années que lui, il vécut de telle sorte qu'il est difficile d'apprécier pour quel âge il était le mieux fait »; *Q. Hortensio et M. Cicerone, sic vixerit, ut iudicare difficile sit, cui aetati fuerit aptissimus*.

<sup>15</sup> F. HOEFER, *Nouvelle Biographie Générale, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, éd. Firmin Didot Frères, Paris, 1855-1866, t. 43.

<sup>16</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, V: « Il en usait encore intimement avec Q. Hortensius, qui, à cette époque, tenait le premier rang parmi les orateurs »; *Utebatur autem intime Q. Hortensio, qui his temporibus principatum eloquentiae tenebat*.

<sup>17</sup> *Att.* II, 25 (écrite à Rome, avant le 18 octobre 59 av.J.-C.): « Ah ! en revanche, ton autre ami, Hortalus a su me porter aux nues sans réserve, franchement éloquentement [...]. Sois-en sûr, il n'eût pas été possible d'être plus amical, ni plus flatteur, ni plus abondant. Ecris-lui que je t'ai rapporté la chose en ces termes, j'y tiens beaucoup »; *At hercule alter tuus familiaris Hortalus quam plena manu, quam ingenue, quam ornate nostras laudes in astra sustulit [...] Sic habeto nec amantius nec honorificentius nec copiosius potuisse dici. Ei le hoc scribere a me tibi esse missum sane uolo*; *Att.* V, 2 (écrite à Pompéi, le 10 mai 51 av.J.-C.): « Etant dans ma villa de Cumes, j'eus la visite, qui me fut très agréable, de notre ami Hortensius »; *In Cumano cum essem, uenit ad me, quod mihi pergatum fuit, noster Hortensius*; *Att.* V, 9 (écrite à Antium en juin 51 av.J.-C.): « N'oublie pas

Il semble qu'Hortensius ait été, parmi ceux de son âge, celui qui maîtrisa à son plus haut niveau l'éloquence. Il lui fit conserver pendant plusieurs années ses lettres de noblesse. Atticus et ce dernier, âgés d'une vingtaine d'années, s'appréciaient et ils nouèrent, dès leur jeunesse, une relation particulière. Atticus s'occupa, comme il le fit aussi avec ses autres amis, des affaires d'Hortensius et il y apportait le plus grand soin<sup>18</sup>. Autrement dit, sa bienveillance s'exerça probablement en de nombreuses occasions et de diverses manières pour cet ami, qui semble avoir tenu dans ses affections, une place égale à celle de Cicéron<sup>19</sup>. Atticus a été le lieu commun entre ces deux grands hommes d'État. La rivalité entre les deux orateurs n'entama jamais les relations qu'il avait pu entretenir avec chacun d'entre eux. En effet, à plusieurs reprises dans la *Correspondance*, Cicéron parle d'Hortensius en des termes plutôt douteux et met Atticus en garde contre ce dernier. À certaines périodes, l'orateur ne lui faisait point confiance et cette rivalité, qui les opposait, renforçait aussi sa méfiance<sup>20</sup>. À travers la *Correspondance*, on se rend compte qu'Hortensius était un grand ami d'Atticus. Même si Cicéron ne lui accordait qu'une confiance toute relative, il le respectait par rapport à la relation que ce dernier entretenait avec Atticus. On peut penser que s'il n'y avait pas eu une telle concurrence entre les deux hommes, Hortensius et Cicéron auraient probablement été de « vrais amis ». Il est intéressant de noter que durant leur jeunesse, ces deux hommes ne purent décemment profiter des charmes, des agréments d'une vraie relation amicale, à cause de leurs ambitions personnelles, un peu trop similaires.

« Le pire fléau des amitiés, c'est dans la plupart des hommes le désir de l'argent, dans les meilleurs, la rivalité qui s'élève pour les honneurs et la gloire ; de là souvent des inimitiés violentes se sont élevées entre des hommes qui avaient été d'intimes amis »<sup>21</sup>.

Il est possible qu'en écrivant ces lignes, l'orateur ait songé à son expérience avec Hortensius. Après avoir mûri et dépassé certains clivages grâce à l'entremise d'Atticus, leurs passions et leurs caractères changent, s'adoucissent au point que Cicéron regrette, à sa mort, de ne pas avoir eu l'opportunité, ni la chance de partager une vraie intimité avec lui<sup>22</sup>. Pourtant, ce ne sont pas les occasions qui lui manquèrent. En effet, plus d'une fois, Atticus

---

de t'employer, personnellement et en faisant agir tous nos amis, spécialement Hortensius à ce que mon armée de gouvernement reste ce qu'elle est »; *Memento curare per te et per omnis nostros, imprimis per Hortensium, ut annus noster maneat suo statu.*

<sup>18</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XV: « Aussi donnait-il ses soins à toutes celles des Cicéron, de Caton, d'Hortensius »; *Quo fiebat ut omnia Ciceronum, Catonis, Hortensi.*

<sup>19</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, V: « Si bien qu'on ne pouvait voir lequel il aimait le plus, de Cicéron ou d'Hortensius : et, ce qui était le plus malaisé, il agissait de telle sorte qu'aucune jalousie ne séparait ces grands émules de gloire, et qu'il était un trait d'union entre de tels hommes »; *Ut intelligi non posset, uter eum plus diligeret, Cicero, aut Hortensius : et id, quod erat difficillimum efficiebat, ut, inter quos tantae laudis esset aemulatio, nulla intercederet obrectatio, esset que talium virorum copula.*

<sup>20</sup> *Att.* III, 9 (écrite de Thessalonique, le 13 juin 58 av.J.-C.) : « Maintenant, il te faut gagner Hortensius et les hommes de son espèce. Je t'en conjure, mon cher Pomponius, ne vois-tu pas encore qui sont ceux qui se sont employés à me perdre »; *Nunc Hortensium allice et eius modi uiros. Obsecro, mi Pomponi, nondum perspicias quorum opera; Ad Q. fr.*, I, 3 (écrite de Thessalonique, le 13 juin 58 av.J.-C.) : « Quelle confiance mérite Hortensius, je l'ignore »; *Quantum Hortensio credendum sit nescio; Att.* IV, 6 (écrite d'Antium, en juin 56 av. J.-C.) : « Quant au conseil que tu me donnes de rédiger cet écrit sur Hortensius, je me suis mis à autre chose : non que j'ai oublié ta recommandation ; mais, ma foi, j'ai été rebuté dès l'abord »; *Quod me admones ut scribam illa Hortensiana, in alia incidi non immemor istius mandati tui ; sed me hercule incipiendo refugi.*

<sup>21</sup> CICÉRON, *De Am.*, X, 34 : « Pestem enim nullam maiorem esse amicitium quam in plerisque pecuniae cupiditatem, in optimis quibusque honoris certamem et gloriae : ex quo iniimicitias maximas saepe inter amicissimos exstitisse ».

<sup>22</sup> *Att.* VI, 6 (écrite de Rhodes, le 10 août 50 av. J.-C.) : « Je suis sûr que la mort d'Hortensius te peine beaucoup ; j'en suis douloureusement affecté : car je comptais vivre avec lui dans la plus grande intimité »; *De Hortensio te certo scio dolere ; equidem excrucior : decreram enim cum eo ualde familiariter uinere.*

chercha à susciter cet élan amical entre les deux hommes. Il les mettait en contact et leur faisait des recommandations. On se rend compte que tous ses efforts pour rapprocher ces deux grands esprits finirent par être concluants, mais un peu tardivement.

En définitive, toutes ces amitiés de jeunesse ou d'enfance qui jalonnèrent la vie d'Atticus, sont le témoignage d'une expérience vécue, d'un lien unique qui se crée entre deux êtres. Cette relation d'intimité que partage Atticus avec ses amis d'enfance est un attachement qui prend naissance, qui se crée avec le début de la vie en groupe ou en société. Les enfants ou les jeunes gens sont confiés à des maîtres (de grammaire, de rhétorique, de philosophie) à Athènes et c'est au cœur de ce cercle, qu'Atticus expérimente ses tous premiers rapports avec des enfants de son âge. Cet âge, que nous pouvons qualifier comme celui de l'innocence, est celui finalement où la relation amicale ne dépend pas d'échanges de bons procédés, de satisfactions diverses ou d'attentes vis-à-vis de l'autre. Les uns et les autres sont dans la découverte, l'observation de leurs semblables. Il s'agit d'un sentiment naturel de s'intéresser à autrui et « rien n'est si adapté à notre nature »<sup>23</sup>. Ainsi, parce qu'Atticus y est naturellement poussé avec tous ses camarades, s'instaure une certaine forme de proximité que nous pourrions qualifier de « sociale ». En effet, avec tous ses amis d'enfance, Atticus a partagé cette « proximité sociale » ; tout d'abord, il appartenait à un « groupe social » et par nature, ils étaient déjà unis par ce lien social<sup>24</sup>. Ainsi, on peut penser que ce lien social se transforma au fur et à mesure que se créèrent des affinités et les liens. Il faut croire qu'Atticus avait, dès son plus jeune âge, une propension naturelle à s'attirer l'attention et l'affection des autres. La naissance de cette affection génère et donne naissance à l'amitié<sup>25</sup>.

À travers l'étude de ses relations d'enfance, on s'aperçoit qu'il existe une vraie vie d'intimité, caractérisant ses relations. En effet, « ils trouvent leur joie l'un dans l'autre et se font mutuellement du bien »<sup>26</sup>. Que ce soit à travers les propos de Cornélius Népos ou dans la *Correspondance*, Atticus, à travers l'aide, le soutien qu'il apporte à ses amis, se montre un ami dévoué. Il partage avec eux tous les moments importants et cruciaux de leur existence, en les réconfortant et en manifestant, de tous temps et en toutes circonstances, une grande bienveillance<sup>27</sup>. Tous ces hommes passèrent finalement leur vie à « se plaire mutuellement et [à] trouver de la joie dans les mêmes objets ; ce qui, de l'aveu unanime, est l'essence même de l'amitié entre amis d'enfance »<sup>28</sup>. Dans un passage du *De Amicitia*, Lélius dit à Scaevola et Fannius qu'il arrive que les amitiés d'enfance se brisent lorsque les jeunes gens quittent la toge prétexte<sup>29</sup>. Le passage qui marque le début de l'apprentissage des affaires publiques, avec le port de la toge virile, le temps qui passe et s'écoule sans fin, n'altérera en rien toutes ces amitiés. Au contraire, ses relations et ses affections d'enfance ne furent que plus intenses et se consolidèrent au-delà de l'espace et du temps. Durant leurs années de formation, tous ces hommes partagèrent une grande complicité et furent assez complémentaires. La définition de

---

<sup>23</sup> CICÉRON, *De Am.*, IV, 17 : *Nihil est enim tam naturae aptum.*

<sup>24</sup> CICÉRON, *De Am.*, V, 19 : « Car je crois que notre nature est d'avoir un lien de société avec tous les hommes, mais plus étroits à proportion qu'ils nous sont plus proches » ; *Ut inter omnes homines esset societas quaedam : maior autem, ut quisque proxime accederet.*

<sup>25</sup> CICÉRON, *De Am.*, V, 19 : « Sans l'affection, en effet, le nom d'amitié ne s'applique plus » ; *Sublata enim benivolentia, amicitiae nomen tollitur.*

<sup>26</sup> ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, livre VIII et IX, trad. R. A. Gauthier, intro et notes J.-F. Balaudé, Coll. le livre de poche, éd. Classiques de la philosophie, Paris, 2001, p. 118.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 47 : « Pour qu'il y ait amitié, il faut que s'instaure entre les amis une bienveillance s'exerçant de façon réciproque, en toute connaissance de cause ».

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>29</sup> CICÉRON, *De Am.*, X : « Scipion donnait comme exemple la jeunesse ; souvent les jeunes gens quittent avec la toge prétexte leurs plus vives affections d'enfance [...]. Si elles durent jusqu'à l'adolescence, elles sont parfois brisées par une rivalité » ; *Atque earum rerum exemplum ex similitudine capiebat ineuuentis aetatis, quod summi puerorum amores saepe una cum praetexta togo ponerentur [...] Sin autem ad adulescentiam perduxissent, dirimi tamen interdum contentione.*

Cicéron selon laquelle « l'amitié n'est autre chose que l'accord sur toutes les choses humaines, accompagné de bienveillance et d'affection »<sup>30</sup> résume parfaitement l'ensemble des relations d'amicitia, qui lièrent Atticus et ses amis d'enfance « d'un lien irréfragable »<sup>31</sup>.

### **b- Les amitiés dites vertueuses.**

Parmi l'ensemble des relations privilégiées d'Atticus, il existe au moins deux noms de personnages qui semblent avoir eu une résonance particulière dans son existence : celui de Marcus Iunius Brutus et de Marcus Tullius Cicéron. Il reste « trop de preuves éclatantes de ces deux illustres amitiés pour qu'on puisse les révoquer en doute »<sup>32</sup>. Que ce soit à travers la *Correspondance* de Cicéron ou la biographie de Cornélius Népos, on constate la grande proximité, l'intimité et l'affection, très certainement réciproque, que partagèrent Brutus et Cicéron avec Atticus<sup>33</sup>. Il ne fait aucun doute que les vifs témoignages d'affection, que l'on découvre en lisant la *Correspondance* de Cicéron sont l'expression la plus vraie et la plus sincère de l'amour que se portaient réciproquement ces hommes. En effet, le cœur s'y exprime de façon simple et libre, laissant parler les émotions qui l'animent<sup>34</sup>. Cicéron, dans son *De Amicitia*, souligne l'importance du sentiment affectif dans la relation d'amitié. L'affection régit les rapports amicaux : « L'amitié est donc le type de toute affection<sup>35</sup> [...] qui naît de l'union volontaire des cœurs »<sup>36</sup>. Ainsi, la *Correspondance* devient le miroir de l'âme de l'épistolier. Dans une de ses lettres, Cicéron confie à Atticus la place essentielle qu'il lui accorde dans sa vie. Il le considère comme un soutien, comme son seul recours sûr et fiable, celui sur lequel il peut compter en cas de difficulté : « Saches que depuis longtemps, j'attache plus de prix à ta seule personne qu'à tous ces gens »<sup>37</sup>. En une phrase, Cicéron dévoile l'affection, le réconfort et la joie que lui procure cette relation. Cet ami est véritablement celui avec qui il peut se laisser aller et donner libre cours à ses sentiments. Ce n'est qu'avec lui qu'il se sent bien, en dépit des relations qu'il peut partager avec d'autres<sup>38</sup>.

Le langage du cœur, fin et délicat, s'exprime nettement dans ces lettres. A travers son *De Amicitia*, Cicéron souligne le fait que les hommes ont besoin de se sentir aimés, car c'est à travers l'affection d'un ami, que l'on jouit des plaisirs de la vie<sup>39</sup>. Il est intéressant de noter que cette affection est très vivace et d'une intensité particulière entre Atticus et Cicéron. En effet, quand Atticus est dans l'impossibilité de porter secours immédiatement à son ami, soit

---

<sup>30</sup> CICÉRON, *De Am.*, VI.

<sup>31</sup> P. MULLER, *Cicéron, Un philosophe pour notre temps*, Coll. Essais L'Age d'homme, éd. Lausanne l'Age d'homme, Paris, 1990, p. 268.

<sup>32</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis, étude sur la société du temps de César*, éd. Hachette, Paris, 1870, p. 173.

<sup>33</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, X: « Atticus, bien qu'il fût l'ami intime de Cicéron et de Brutus »; *Atticus, cum Ciceronis intima familiaritate uteretur, amicissimus esset Bruto*.

<sup>34</sup> CICÉRON, *De Am.*, V, 19: « Sans l'affection, le nom d'amitié ne s'applique plus »; *Sublata enim benivolentia, amicitiae nomen tollitur, propinquitatis manet*; CICÉRON, *De Am.*, VI: « L'amitié n'est autre chose que l'accord sur toutes les choses humaines, accompagné de bienveillance et d'affection »; *Est enim amicitia nihil aliud, nisi omnium diuinarum humanarumque rerum cum benivolentia et caritate consensio*.

<sup>35</sup> L. DUGAS, *L'amitié antique d'après les mœurs populaires et les théories des philosophes*, thèse, éd. Félix Alcan, Paris, 1984, p. 146.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 144.

<sup>37</sup> *Att.* XII, 21 (écrite d'Astura, le 17 mars 45 av. J.-C.): « *Iam pridem scito esse cum unum te pluris quam omnis illas putem* ».

<sup>38</sup> *Att.* XII, 13 (écrite d'Astura, le 7 mars 45 av. J.-C.): « *Toi seul me manques* »; *Te unum desidero*; *Att.* XII, 16 (écrite d'Astura, le 10 mars 45 av. J.-C.): « *Si un soulagement quelconque était possible, il ne pourrait se trouver qu'en toi et, dès qu'il pourra venir de quelqu'un, c'est de toi qu'il me viendra. Pourtant, en ce moment même, je ne réussis pas à me passer de toi* »; *Quod si esset aliquod leuamen, id esset in te uno et, cum primum ab aliquo poterit esse, a te erit. Nunc tamen ipsum sine te esse non possum*.

<sup>39</sup> CICÉRON, *De Am.*, XXVII, 102: « *Car sans l'affection et la bienveillance, la vie perd de tout son charme* »; *Caritate enim benivolentiaque sublata, omnis est e uita sublata iucunditas*.



parce qu'il n'en a pas les moyens ou simplement parce qu'il est absent, l'orateur se reconforte en ravivant ses souvenirs et ses sentiments envers Atticus.

« Mais je suis tout entier, tu peux m'en croire, avec toi, et quoique je n'aie pas besoin d'elles pour penser à toi, les traces de ton séjour me rappellent avec une vivacité particulière ton souvenir. Enfin, que te dirais-je ? Tu es, ma parole, l'unique objet de mes entretiens »<sup>40</sup>.

Pour compenser l'absence de son ami, il repense aux moments passés ensemble et surtout à l'affection qu'Atticus lui porte<sup>41</sup>. L'orateur, au gré d'agréables réminiscences, lui avoue l'immense bonheur de le compter parmi ses amis. La vivacité, avec laquelle le souvenir est rappelé, montre qu'il s'agit d'un moyen efficace de se rassurer, mais aussi de faire partager à l'ami ces moments d'intimité. L'absence laisse un manque qui a besoin d'être comblé, et pour Cicéron, se remémorer l'affection de l'ami est un moyen de pallier ce manque. On peut donc dire qu'exprimer son affection pour l'ami représente un moyen de se délester du fardeau de l'absence<sup>42</sup>. Cette attitude est comparable à celle que l'on adopte lorsque l'on perd un être cher. En effet, dans le *De Amicitia*, Lélius vient à parler de l'amitié après la mort de son ami Scipion: « Si je prétendais jamais que je ne regrette pas Scipion, ai-je raison ? »<sup>43</sup>. Lélius admet qu'il est attristé, ému et éprouvé par la disparition de son ami. Que Cicéron le fasse s'exprimer dans ce traité sur l'amicitia, c'est sans nul doute un moyen de raviver les sentiments et aussi la possibilité de se souvenir de l'ami. D'ailleurs, l'orateur considère bien souvent les lettres d'Atticus comme un témoignage de son affection et de son amitié<sup>44</sup>. Les expressions employées par Cicéron nous montrent les marques d'affection qui s'expriment à travers les lettres de son ami. Cicéron apprécie de recevoir ces démonstrations d'amitié et savoure chacune d'entre elles ; si bien que quand Atticus lui écrit pour lui faire des reproches, il regrette « l'ami au cœur tendre »<sup>45</sup>.

---

<sup>40</sup> *Att.* V, 10 (écrite d'Athènes, le 27 juin 51 av. J.-C.) : « *Eram autem totus, crede mihi, tecum et, quamquam sine iis per me ipse, tamen acrius uestigiis tuis monitus de te cogitabam. Quid quaeris ? Non me hercule alius ullus sermo nisi de te* ».

<sup>41</sup> *Att.* VII, 1 (écrite d'Athènes, le 16 octobre 50 av. J.-C.) : « Toute cette amitié dont tu m'entoures, toute ta sagesse, qu'en tout genre, je trouve sans rivale » ; *Omnem tuum amorem quo me es amplexus omnesque tuam prudentiam quam, mehercule in omni genere indico singularem* ; *Att.* V, 18 (écrite du Camp de Cybrista, le 20 septembre 50 av. J.-C.) : « Ainsi, sois tranquille. C'est qu'en effet je te vois, et, tout comme si tu étais devant moi, j'entends l'écho de mes sentiments dans ton cœur d'ami » ; *Quare bono animo es. Video enim te et, quasi coram adsis, ita cerno συ[π]ραθειαν amoris tui*.

<sup>42</sup> CICÉRON, *De Am.*, XXVII : « Or aimer n'est rien qu'autre chose sinon avoir de l'affection pour celui que l'on aime sans éprouver aucun besoin, sans chercher aucune utilité » ; *Amare autem nihil est aliud nisi eum ipsum diligere, quem ames, nulla indigentia, nulla utilitate quaesita*.

<sup>43</sup> CICÉRON, *De Am.*, III : « *Ergo si Scipionis desiderio me moueri negem, quam id recte faciam* ».

<sup>44</sup> *Att.* I, 13 (écrite de Rome, le 25 janvier 61 av. J.-C.) : « Elles étaient toutes trois, pour parler le langage des rhéteurs, non point seulement assaisonnées du sel de l'esprit le plus fin, mais encore embellies par des marques de la plus tendre amitié » ; *Quae fuerunt omnes, ut rhetorum pueri loquuntur, cum humanitatis sparsae sale tum insignes amoris notis* ; *Att.* II, 22 (écrite de Rome, après le 25 juillet 59 av. J.-C.) : « N'importe : j'ai besoin de tes conseils, de ton amitié tendre et sûre. Accours donc ! Rien ne m'embarrassera plus quand je t'aurai » ; *Nunc mihi et consiliis opus est tuis et amore et fide. Quare aduola. Expedita mihi erunt omnia si te habebo*.

<sup>45</sup> *Att.* III, 11 (écrite de Thessalonique, le 27 juin 58 av. J.-C.) : « Pour les consolations, tu peux cesser maintenant de m'en adresser, et quant aux reproches, ah ! épargne-les moi : chaque fois que tu m'en fais, comme je regrette l'ami au cœur tendre et compatissant ! Et pourtant mon malheur t'afflige, je n'en doute pas, au point que pour toi non plus, il n'est pas de consolations » ; *Consolari iam desine, obiurgare uero noli ; quod cumn facis, ut ego tuum amorem et dolorem desidero ! Quem ita adfectum mea aerumna esse arbitror ut te ipsum consolari nemo possit*.

Au regard de la *Correspondance*, Atticus a pour habitude de s'exprimer avec beaucoup de tendresse. On remarque la peine de l'orateur quand il doit faire face aux remontrances de son ami. Il les accueille toutefois toujours avec joie car elles sont exprimées sur le ton de la bienveillance. Même s'il regrette la tendresse et le charme de leurs lettres, il sait que cela ne change rien aux liens qui les unissent. Cette confiance réciproque permet à Cicéron de définir le caractère unique et fiable de leur amitié :

« Mais, au reste, je ne te donne aucune instruction particulière, je m'en remets entièrement à ton amitié si sûre »<sup>46</sup> ; « Je te demande seulement, puisque tu m'as toujours aimé pour moi-même, de me continuer ton amitié, car je suis ce que j'étais »<sup>47</sup>.

Cicéron réaffirme leurs devoirs réciproques et remercie Atticus pour toute sa sollicitude. Derrière ces mots, il reconnaît et a pleinement conscience du caractère privilégié de leur relation<sup>48</sup>. On s'aperçoit que l'affection et la tendresse qu'ils partagent sont des manifestations concrètes de leur amitié, à tel point qu'on a l'impression que l'un et l'autre se confondent par rapport à l'intensité de leurs sentiments. Lorsque Cicéron éprouve des difficultés, Atticus s'en afflige autant que si c'était lui qui se trouvait en mauvaise posture. La véhémence de ses sentiments est manifeste. Toutefois, en tant qu'ami, il se doit de ne pas montrer son affliction, car il représente, celui qui en toutes circonstances lui redonne la vie, un espoir à l'orateur<sup>49</sup>. Cette amitié devient salvatrice et elle apporte un réel équilibre dans la vie des deux hommes. Il semble manifeste qu'ils partagèrent une relation d'exception, unique en son genre, dont toute la *Correspondance* se fait l'écho. « Cicéron n'a aimé personne autant que lui »<sup>50</sup>.

S'il est vrai qu'Atticus et Cicéron aient été profondément attachés l'un à l'autre, nos sources nous révèlent qu'un autre personnage illustre, M. Iunius Brutus, semble avoir aussi partagé une relation d'*amicitia* remarquable avec Atticus: « Il en usa de telle sorte auprès de M. Brutus que cet homme jeune ne fut avec nul autre compagnon de son âge en rapport plus familiers qu'avec ce vieillard, et qu'il avait en lui non seulement son principal conseiller, mais aussi son ami le plus intime »<sup>51</sup>. Les propos de Cornélius Népos attestent du fait qu'Atticus et Brutus ont partagé une relation privilégiée. En effet, Brutus appréciait la compagnie d'Atticus et pour cette raison une certaine proximité s'installa entre eux, au point qu'ils devinrent très familiers. Il est intéressant de noter que la différence d'âge entre les deux hommes n'empêcha pas la naissance de l'*amicitia*. En effet, une vingtaine d'années les séparait, si l'on considère

<sup>46</sup> Att. III, 20 (écrite de Thessalonique, le 5 octobre 58 av. J.-C.) : *Sed tibi nihil mando nominatim, totum me tuo amori fideique commendo.*

<sup>47</sup> Att. III, 5 (écrite de Thurium, le 10 avril 58 av. J.-C.) : *Tantum te oro ut, quoniam me ipsum semper amasti, ut eodem amore sis ; ego enim idem sum.*

<sup>48</sup> Att. III, 15 (écrite de Thessalonique, le 17 août 58 av.J.-C.) : « Tu t'es contenté de pleurer sur ma douleur, de pleurer autant que moi-même : c'était un tendre ami [...]. Si je t'accusais de ne pas être un ami fidèle, je ne choisirais pas ton toit pour lui confier ma vie » ; *Sed tu tantum lacrimas praebuisti dolori meo, quod erat amoris, tamquam ipse ego [...]. Ego si tuam fidem accusarem, non me potissimum tuis tectis crederem* ; Att. II, 24 (écrite de Rome, le 18 octobre 59 av.J.-C.) : « Cependant, ne t'effraie pas : je te connais et je n'ignore pas combien toute amitié aisément s'inquiète et s'alarme » ; *Ac ne sis perturbatus (noui enim te et non ignoro quam sit amor omnium sollicitus atque anxius).*

<sup>49</sup> Att. IX, 7 (écrite du Domaine de Formies, le 13 mars 49 av. J.-C.) : « Tiens donc pour sûr que tes lettres m'ont apporté le salut » ; *Sic ergo habeto, salutaris te mihi litteras misisse* ; « Mais tu as tant de ressources en toi (je dis pardieu, ce que je pense) et tant d'amitié, dont mon propre esprit reprend force » ; *Sed quoniam et ingenium suppeditat (dice mehercule ut sentio) et amor quo et meum ingenium incitatur, perge, ut facis, et scribe quantum potest.*

<sup>50</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 178.

<sup>51</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VIII: « *Sic M. Bruto usus est, ut nullo ille adulescens aequali familiaris, quam hoc sene, neque solum eum principem consilii haberet, sed etiam in convictu.* ».

que Brutus serait né en 86 av. J.-C. Il est surprenant de voir que cet homme jeune rechercha les plaisirs de l'amitié auprès d'un homme plus âgé que lui. Encore une fois, il semble que le charme d'Atticus opéra et on peut penser que Brutus n'y fut pas insensible. Il se laissa séduire par la personne et ne cessa de partager, tout au long de sa vie, une grande et singulière relation d'amicitia avec ce dernier. « Brutus lui a témoigné jusqu'à la fin une confiance sans réserve, et la veille de Philippes, il lui écrivait encore ses dernières confidences »<sup>52</sup>.

Dans son ouvrage intitulé le *Brutus* ou *Dialogue des orateurs*, écrit en 46 av. J.-C., qui se présente d'abord comme une histoire de l'éloquence à Rome, Cicéron entreprend une conversation avec deux de ses amis les plus chers Atticus et Brutus. Il y évoque l'apaisement que lui procure la venue de ses deux amis :

« Libre de toute affaire, je me promenais sous mon portique, quand M. Brutus vint, selon son habitude, avec T. Pomponius. Liés d'amitié entre eux, ils me sont tellement chers tous deux, leur amitié m'est si agréable, qu'à leur respect je sentis s'apaiser tout le chagrin que me causaient les affaires politiques »<sup>53</sup>.

Ainsi, grâce à l'orateur, on peut appréhender la nature de la relation entre Atticus et Brutus. En effet, ce n'est finalement qu'à travers le regard de Cicéron qu'il nous est possible de connaître leur amitié. Il semble que tous deux furent intimement liés. Il est aussi intéressant de noter qu'en soulignant la grande affection que partagent les deux hommes, Cicéron témoigne aussi de son attachement à Brutus. Une nouvelle fois, on constate que le personnage d'Atticus se profile comme un lien commun entre ces deux hommes. Autrement dit, de la même manière qu'il avait tenté de rapprocher Cicéron et Hortensius, on peut se demander, et ceci à juste titre, si Atticus n'avait pas là aussi mis ses talents à l'œuvre pour essayer d'amener Cicéron et Brutus à partager une relation amicale ?

« Malgré la distance que mettaient entre eux l'âge »<sup>54</sup>, ces deux hommes se prirent d'affection l'un pour l'autre. Atticus les incita et les poussa probablement à se rapprocher. Dans une lettre, Cicéron écrit:

« Tu approuves ma digne retenue avec Appius, ma générosité aussi à l'égard de Brutus : j'en suis très heureux [...]. J'en viens maintenant à Brutus : je l'ai entouré, suivant tes avis, de tout le dévouement possible, et je commençais même à l'aimer ; mais j'affirme que [...]. Je me reprends, crainte de te déplaire »<sup>55</sup>.

Atticus semble avoir été l'instigateur de la mise en relation des deux hommes. Cicéron suit ses conseils et il semble même émettre quelques doutes, quant à l'intérêt de toutes ces attentions envers Brutus. On peut penser que si Atticus chercha à tout prix que ses grands hommes se côtoient, c'est avant tout parce qu'ils représentaient deux générations d'hommes politiques. Il est probable que Brutus, si jeune et pourtant déjà destiné à accomplir de grandes actions ait besoin à ses côtés d'un homme comme Cicéron, ayant l'expérience de la politique. Si Atticus perçoit l'attrait de cette relation, en revanche Cicéron semble peu convaincu. En relisant quelques autres passages de la *Correspondance*, on voit que progressivement l'orateur

---

<sup>52</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 178.

<sup>53</sup> CICÉRON, *Brutus*, III : *Nam cum inambularem in xysto et essem otiusus domi, M. ad me Brutus, ut consueuerat, cum T. Pomponio uenerat, homines cum inter se coniuncti tum mihi ita cari itaque iucundi, ut eorum aspectu omnis quae me angebat de re publica cura consederit.*

<sup>54</sup> G. BOISSIER, *op. cit.*, p. 409.

<sup>55</sup> *Att. VI, 1* (écrite de Laodicée, le 20 ou 21 février 50 av. J.-C.) : *Quod meam βαθίτητα in Appio tibi liberalitatem etiam in Bruto probō, uehementer gaudeo [...] Nunc uenio ad Brutum, quem ego omnis studio te auctore sum complexus, quem etiam amare coeperam; sed dico [...] Me reuocari, ne te offenderem.*

change son discours, par crainte de déplaire à son ami ; il devient plus conciliant, plus amical avec le jeune homme. Ainsi, en mai 50 av. J.-C. : « J'en viens à Brutus, ton ami, ou mieux le nôtre, puisque ainsi tu préfères [...]. J'ai fait les choses régulièrement : Brutus m'approuvera, je pense ; toi, je ne sais ; Caton à coup sûr »<sup>56</sup>. Par égard pour Atticus, il semble l'avoir accepté dans son cercle d'amis et reconnaît que Brutus sera peut-être appelé à être « le premier de la cité »<sup>57</sup>. Brutus semble promis à un grand avenir et l'orateur paraît enchanté par cette perspective. Atticus est parvenu à être le trait d'union entre ces deux grands esprits. Cornélius Népos, dans sa biographie, signale qu'Atticus a été son principal conseiller. On peut se demander si l'attrait d'Atticus pour Brutus n'a pas été motivé par le besoin d'établir une relation amicale avec un représentant politique de la nouvelle génération, dans le souci d'observer les événements avec des perspectives différentes, de celles que lui offraient jusqu'à présent sa relation avec l'orateur, représentant de l'ancienne génération. D'un côté comme de l'autre, Atticus se présente comme un médiateur, un vecteur de connexions amicales entre ceux qu'il juge digne d'être rapprochés. S'il a su profiter des charmes de l'amitié avec Brutus, c'est aussi pour des raisons inhérentes à leur nature profonde. Ces deux hommes se sont tous deux beaucoup intéressés à la philosophie.

De la même manière que Titus Pomponius revint d'Athènes avec le surnom d'Atticus, Brutus en est revenu avec un « grand renom de sagesse »<sup>58</sup>. Ce goût de l'étude les rapprocha. Il est certain qu'un homme comme Atticus, érudit et fin lettré, devait avoir beaucoup de choses à apprendre à ce jeune homme. Ainsi, on comprend mieux les raisons qui poussèrent Brutus à s'attacher son affection. De plus, « l'honnêteté rigide de Brutus, son application aux affaires » sont des qualités qui suscitèrent l'intérêt d'Atticus. En effet, ce dernier avait pour habitude d'être très scrupuleux dans la gestion de ses affaires. Il s'efforçait, en toutes circonstances, d'être le plus juste possible avec ses débiteurs. En dépit de leur différence d'âge, il apparaissait que Brutus, ce « grave jeune homme qui ressemblait si peu aux autres jeunes de son âge »<sup>59</sup> présentait de nombreuses similitudes avec le personnage d'Atticus. G. Boissier en parlant de Brutus, nous dit que ce dernier partagea avec Cicéron une amitié qui fut « pleines de troubles et d'orages, et, malgré la communauté de leurs opinions, il s'est élevé plus d'une fois entre eux des discussions violentes »<sup>60</sup>. Il semble que ces deux hommes eurent de nombreux différends, probablement causés en partie par leurs caractères : « Jamais deux amis ne se ressemblaient moins »<sup>61</sup>. Précédemment, nous avons pu mettre en évidence les ressemblances existant entre Atticus et Brutus, notamment celles se rapportant à leurs caractères. Comment expliquer alors le fait que Brutus n'ait pas pu entretenir avec Cicéron une relation de la qualité de celle qu'il partageait avec Atticus ?

Il est vrai qu'Atticus possédait une disposition toute naturelle, dépendant uniquement de sa personne, suffisamment puissante pour séduire et envoûter ceux qui le côtoyaient. Il est probable que ce soit cette délicatesse, cette douceur dans le ton qui manqua à Brutus<sup>62</sup>. On comprend alors que Cicéron, plutôt habitué aux ménagements de la part de ses amis, ne

<sup>56</sup> *Att. VI, 2* (écrite de Laodicée, début mai 50 av. J.-C., avant le 7) : *Venis ad Brutum tuum, immo nostrum, sic enim mauis. [...]. Hæc a me ordine facta puto me Bruto probaturum, tibi nescio, Catoni certe probabo.*

<sup>57</sup> *Fam. III, 11* (écrite du Camp de Pyrame, fin juin ou début juillet 50 av. J.-C.) : « C'est pour moi une joie de sentir le mérite et le dévouement d'hommes qui sont tes parents par alliance et mes intimes, bien plus, qui sont les premiers, l'un de toutes les nations et de tous les siècles, l'autre depuis longtemps déjà, de notre jeunesse, et très vite, je l'espère, de notre patrie » ; *Laetor uirtute et officio quom tuorum necessariorum, meorum amicissimorum, tum alterius omnium saeculorum et gentium principis, alterius iam pridem iuuentutis, celeriter ut spero ciuitatis.* Cette lettre est adressée à Ap. Pulcher, que Cicéron espère voir devenir censeur.

<sup>58</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, p. 410.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 412.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 414.

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 417.

supportait pas la rudesse de son langage. Compte tenu de la fragilité de cette relation, il est possible qu'Atticus joua, entre ces deux personnages, le rôle d'intermédiaire. De la même manière qu'il avait su inspirer l'amitié entre Hortensius et Cicéron, il réussit à lier d'amitié Brutus et Cicéron, et ce, en dépit de leur jalousie, de leurs différences d'âge, de leurs caractères, de leurs opinions et de leurs conditions politiques. S'il est vrai que Brutus parvenait difficilement à éviter des conflits avec l'orateur, il retrouvait le calme et la sérénité auprès d'Atticus. Ce dernier parvenait, avec ses sages conseils, à éclaircir les situations les plus tendues et il leur permettait de renouer des liens. Ainsi, ces deux hommes s'aimèrent, nous pourrions dire, d'un amour fraternel. Pour cette raison, ils partagèrent une grande intimité, « par suite de son intimité avec Brutus »<sup>63</sup> et une complicité de tous les instants. On en retrouve quelques témoignages au sein de la *Correspondance*. En parlant de Brutus, Cicéron utilise des termes affectueux, signalant l'attachement commun « Notre cher Brutus »<sup>64</sup> ou encore « Notre ami »<sup>65</sup>. L'utilisation du possessif « noster » montre que Brutus était aussi bien l'ami d'Atticus que celui de Cicéron.

Dans une lettre, Cicéron indique clairement la teneur des sentiments d'Atticus pour Brutus: « Non, non, sur ce point tu montres, mon très cher Atticus, trop d'amour pour Brutus, et pas assez, je le crains, pour moi. Et j'ai écrit à Brutus que tu m'avais écrit dans le sens où tu l'as fait »<sup>66</sup>. Il lui reproche sa trop grande affection pour Brutus, suite à un différend survenu entre Cicéron et ce dernier. On remarque que le terme "amour" employé par Cicéron montre clairement la force du rapport amical entre Brutus et Atticus. Cette affection réciproque nous permet de penser qu'Atticus échangea avec Brutus une vraie *amicitia*. Il ne fait aucun doute que la bienveillance entre les deux hommes se soit exprimée de part et d'autre, en diverses occasions, au cours de leurs existences communes.

Cornélius Népos nous montre de quelle manière s'exerce l'obligeance et la bienveillance d'Atticus envers Brutus. Comme il avait eu l'occasion de le faire pour bon nombre de ses amis, Atticus aida Brutus financièrement, sur ses fonds propres, afin de lui permettre de faire face à son exil. En effet, en 44 av. J.-C., Brutus était préteur urbain et César lui avait attribué en 43 av. J.-C., la direction de la Macédoine. Mais, au lendemain de la mort de César, Brutus fut enlevé de ses fonctions et sa province lui fut retirée au profit du consul Antoine. Au mois d'août, cinq mois après la mort du dictateur, Brutus reçut le gouvernement de la Crète, mais il refusa cette substitution. Cette décision marqua un tournant de sa vie. Il prit la décision de s'exiler et Atticus lui remit la somme de cent mille sesterces. Puis, il se rendit en Macédoine pour préparer la lutte contre Antoine. Comme ce dernier devait passer par l'Épire (où Atticus possédait de grandes propriétés) pour rejoindre la Macédoine, il lui envoya la somme de trois cent mille sesterces<sup>67</sup>. C'est dans ce contexte politique, mais aussi en voyant l'état désespéré de ses affaires, qu'intervient l'aide d'Atticus qui lui a été très bénéfique. Cette aide nous montre la générosité d'Atticus et il est intéressant de remarquer que celle-ci a été proposée de façon spontanée. Il s'agit d'un acte visant à soutenir un ami en difficulté, à lui rendre service de la façon la plus efficace. Cette action peut être considérée

<sup>63</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, X: *Propter intimam familiaritatem [...] Bruti*.

<sup>64</sup> *Att.* XV, 11 (écrite à Antium ou Astura, le 6 juin 44 av. J.-C.) : *Noster Brutus*.

<sup>65</sup> *Att.* XV, 2 (écrite d'Astura, le 9 ou 10 juin 44 av. J.-C.) : *Noster uero*.

<sup>66</sup> *Att.* VI, 2 (écrite de Laodicée, au début de mai 50 av. J.-C., avant le 7) : *Nimis, nimis inquam, in isto Brutum amasti, dulcissime Attice, nos uereor ne parum. Atque haec scripsi ego ad Brutum scripsisse te ad me*.

<sup>67</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VIII: « Or, peu après, Antoine commença à l'emporter ; de telle sorte que Brutus et Cassius, voyant l'état désespéré de leurs affaires dans les provinces qui leur avaient été données pour la forme par le consul, prirent le chemin de l'exil. Atticus [...] envoya en présent, à Brutus vaincu et quittant l'Italie, cent mille sesterces, et, éloigné de lui, lui en fit remettre trois cent mille en Épire » ; *Neque multo post superior esse coepit Antonius ; ita ut Bruto et Cassius, provinciarum, quae iis dicis causa datae erant a consulibus, desperatis rebus, in exilium proficiscerentur. Atticus, [...] abjecto Bruto, Italiaque cedenti, sestertium centum millia muneri missit ; eiden in Epiro absens trecenta jussit dari*.

comme un véritable témoignage d'amitié envers Brutus. Les efforts consentis par Atticus et son engagement personnel sont la marque d'un dévouement volontaire.

Cependant, dans un passage de la biographie d'Atticus, on se rend compte aussi des limites de son engagement. Atticus fut sollicité par certains chevaliers pour être à la tête d'une entreprise visant à créer une caisse spéciale à l'attention des meurtriers de César. On aurait pu penser que, comme il s'agissait d'une oeuvre visant à aider Brutus, il participerait à l'accomplissement de ce dessein. Pourtant, il n'en fut rien. Atticus, égal à lui-même, refusa de se compromettre : « Mais, estimant que l'esprit de parti ne doit inspirer les services rendus, Atticus, qui s'était toujours tenu à l'écart de semblables intrigues répondit que si Brutus voulait en quoi que ce soit user de ses biens, il pouvait y recourir pour autant qu'ils y suffiraient »<sup>68</sup>.

L'engagement d'Atticus présente certaines limites. Il ne concevait pas l'idée de déroger à la règle de vie qu'il s'était fixée, de ne s'associer à aucun parti quel qu'il soit. Cependant, il faut noter que même si Atticus refusa toute forme de compromission en vertu de son éthique de vie, il fit comprendre que si Brutus se trouvait dans la nécessité et recourait personnellement à ses services, il se tiendrait toujours disponible pour le soutenir, de quelque façon que ce soit, en fonction de ses possibilités. « Il faut donc faire à l'amitié une loi de ne pas demander de chose honteuse, de n'en pas faire si on en demandait »<sup>69</sup>. Avant de s'engager personnellement, Atticus examinait la situation et jugeait du bien-fondé de ses actions, en vertu de son éthique de vie et de ses liens d'amitié avec celui qui le sollicitait.

« Parmi tous ses excès, l'honnêteté rigide de Brutus [et] son application aux affaires » nous laissent penser qu'Atticus lui rendit des services ponctuels, occasionnels pour la gestion de ses affaires. Il s'occupait avec soin et attention des affaires de Brutus, comme il le faisait aussi avec celles de Cicéron. Ce rôle de conseiller ne se cantonnait peut-être pas uniquement à l'administration des affaires de Brutus. On peut supposer que, comme il le faisait avec l'orateur, Atticus lui apportait ses conseils avisés dans le domaine politique. Brutus était avant tout un homme d'action, plutôt réfléchi. « Sérieux et lent, il s'avancéait en toutes choses par degrés, mais une fois qu'il était résolu, il s'enfermait dans son idée sans que rien pût l'en distraire : il s'isolait et se concentrait en elle, il s'animait, il s'enflammait pour elle par la réflexion, et finissait par n'écouter plus que cette logique inflexible qui le poussait à la réaliser »<sup>70</sup>. Cette obstination à vouloir faire comme il l'entendait fut probablement l'une des raisons pouvant expliquer les mésententes avec Cicéron.

On comprend mieux alors que dans ces conditions, Atticus se soit avéré un soutien, un appui et un conseiller indispensable. En effet, tout homme politique a besoin d'un observateur, capable d'analyser finement et de façon lucide certaines situations. En tant que simple analyste apolitique, il exerçait sa clairvoyance comme s'il s'agissait d'un art, et Brutus appréciait les subtilités et les finesses de ses remarques. L'obligeance d'Atticus envers lui se dévoila aussi dans des domaines un peu plus artistiques ou dirons-nous plus littéraires.

« C'est ainsi que, sur la demande de M. Brutus, il a dénombré chronologiquement la famille Junia, depuis sa souche jusqu'à notre époque, indiquant pour chacun des membres de qui il était issu, quels honneurs il avait reçu, et en quels temps »<sup>71</sup>.

---

<sup>68</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VIII: *At ille, qui officia amicis praestanda sine factione existimaret, semperque a talibus se consiliis removisset, respondit, si quid Brutus de suis facultatibus uti voluisset, usurum, quantum eae paterentur.*

<sup>69</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIII, 40: *Haec igitur lex in amicitia sancitur, ut neque rogemus res turpes, nec faciamus rogati.*

<sup>70</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 415.

<sup>71</sup> C. Népos, *Atticus*, XVIII: *Ut M. Bruti rogatu Juniam familiam a stirpe ad hanc aetatem ordine enumeravit, notans, quis, a quoque ortus, quos honores quibusque temporibus cepisset.*

Ce travail de recherche sur la filiation des hommes illustres, où il dresse un arbre généalogique de la famille Junia, remontant aux sources les plus anciennes, peut être considéré comme un véritable témoignage d'amitié à l'égard de Brutus. En effet, ce type de travail répondait aux attentes des riches Romains aimant à se revendiquer d'une ascendance illustre. Il s'attacha à satisfaire les exigences de son ami. On peut penser que cette tâche ne dut pas lui causer trop de difficultés, dans la mesure où Brutus descendait d'une des plus illustres familles romaines : « Neveu de Caton, beau-frère de Cassius et de Lépide, il venait d'épouser une des filles d'Appius Claudius ; une autre était déjà mariée au fils aîné de Pompée. Par ces alliances, il tenait de tous côtés aux familles les plus influentes »<sup>72</sup>.

Nous pouvons aussi noter que les talents d'Atticus en tant que conseiller s'exercèrent à travers son rôle de correcteur, de critique et d'éditeur. En effet, Brutus est un homme qui s'intéressa beaucoup à la philosophie, et cet engouement, cet amour le poussa à la cultiver, avec l'envie et l'ardeur que l'on met dans ses passions. À l'image d'Atticus ou de Cicéron, il se présente comme un homme d'études et de réflexion, qui s'entoure de personnes ayant les mêmes aspirations que lui. Comme il le faisait pour certains de ses amis écrivains, Atticus se chargea de la relecture de ses ouvrages philosophiques, de leur correction, et de leur publication. Il ne nous en reste que de courts fragments, dont le plus connu reste son *Traité de la vertu*, spécialement dédié à Cicéron. Il y expose « une règle de conduite », qu'il a appliquée durant sa vie entière, à savoir que « pour vivre heureux, on n'a besoin que de soi »<sup>73</sup> ; ce qui expliquerait « cette liberté d'esprit qu'il gardait dans les affaires les plus graves »<sup>74</sup>, dans ses prises de décisions et ses choix politiques. Quoiqu'il en soit, il ne fait aucun doute, après tout ce que nous venons de dire, qu'Atticus partagea avec Brutus une relation d'exception.

Ces deux exemples d'amitiés vertueuses entre Atticus et Cicéron, puis entre Atticus et Brutus sont le témoignage d'expériences vécues. Leur réalité dépend du caractère singulier et des particularités de chaque relation. Au sein de chacune d'entre elles, se crée entre les deux amis une vraie intimité qui, par le rapprochement des êtres, génère une grande intensité de sentiments, des échanges affectifs profonds, où l'amitié prend sa source et puise sa force. Aristote, dans son traité philosophique sur l'amitié intitulé *Ethique à Nicomaque*, définit l'amitié vertueuse comme étant « parfaite » et l'œuvre de ceux qui se ressemblent en vertu : « L'amitié parfaite, c'est l'amitié des bons, c'est-à-dire de ceux qui se ressemblent en vertu ».<sup>75</sup> Il exprime clairement qu'il existe plusieurs formes d'amitié et que la première d'entre elles, c'est-à-dire la plus parfaite, serait celle existant entre les gens de bien. Ainsi, l'amitié partagée entre des hommes vertueux serait fondée sur le bien qu'ils se souhaitent et se font mutuellement. Dans le *De Amicitia*, Cicéron corrobore la pensée d'Aristote et nous donne une définition assez proche de celle établie par ce philosophe :

« D'abord, je pense que l'amitié ne peut exister qu'entre gens de bien.  
[...]. L'amitié n'est autre chose que l'accord sur toutes les choses humaines, accompagné de bienveillance et d'affection »<sup>76</sup>.

Cicéron, à l'instar d'Aristote, attire notre attention sur le fait que l'amitié n'est possible qu'entre gens de bien. Partageant un ensemble de valeurs morales communes, ils cherchent réciproquement à se faire du bien. De ces échanges bienveillants découlent la réciprocité des sentiments d'affection. À sa définition, Cicéron ajoute la notion de vertu, qu'il

---

<sup>72</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 410.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 435.

<sup>74</sup> *Ibid.*

<sup>75</sup> ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, 1156 b 7.

<sup>76</sup> CICÉRON, *De Am.*, V, 18 ; VI: *Sed hoc primum sentio, nisi in bonis amicitiam esse non posse. [...] Est enim amicitia nihil aliud, nisi omnium diuinarum humanarumque rerum cum benivolentia et caritate consensio.*

considère comme étant le souverain bien, *summus bonus* et qu'il place au fondement de l'amitié<sup>77</sup>. Que ce soit à travers la définition d'Aristote ou celle de Cicéron, il semble qu'il y ait un rapport d'interdépendance entre l'amitié et la vertu. La *uirtus* se présente comme une condition indispensable à l'*amicitia*.

« Expliquons ici le mot « vertu » d'après l'usage de la vie et celui de notre langue ; ne la rapportons pas, comme font certains savants, à des termes magnifiques : appelons hommes de bien ceux que l'on regarde comme tels »<sup>78</sup>.

La vertu est associée à l'homme de bien. Quand l'orateur parle des *viri boni*, il entend la figure du Sage. Mais, celle-ci n'est envisagée que sous sa forme idéale, comme l'ont formulée certains philosophes, notamment les stoïciens. En effet, on voit que Cicéron ramène cette définition à une certaine réalité, celle de la vie ordinaire. Il s'en contente et nous demande de mettre de côté « ceux qui ne se trouvent absolument nulle part »<sup>79</sup>, c'est-à-dire des hommes parfaits « hors de portée des forces humaines »<sup>80</sup>, incarnant la figure idéale et utopique du sage. « Le *sapiens* de type stoïcien n'est qu'une utopie, la chimère d'esprits qui sont peut-être dans le vrai d'un point de vue strictement intellectuel [...], mais ne se soucient pas suffisamment de répondre aux besoins de la vie quotidienne »<sup>81</sup>. Pour Cicéron, l'homme sage existe. Il en cite plusieurs exemples pour montrer qu'il reste en contact avec la réalité de son temps et de sa patrie (Caius Fabricius, Manius Curius, Lucius Acilius et Marcus Caton<sup>82</sup> auxquels il faut ajouter Paul-Emile, les Galus, les Scipion et les Philus<sup>83</sup>). Il est intéressant de remarquer l'étroite corrélation entre *bonus* et *sapiens*. D'ailleurs, Cicéron n'a pas hésité, pour donner plus de poids et d'autorité à son traité, à choisir comme personnage principal de son dialogue, Caius Lélius, à qui l'on attribue le titre de sage ou *sapiens*<sup>84</sup>.

Les hommes du passé comme Caius Lélius et Publius Scipion sont considérés par Cicéron comme des « sages ». Ils ont su conjuguer les exigences de leur nature et celles que leur réclamait leur statut. Autrement dit, ils ont été perçus par la postérité comme des hommes qui ont cultivé et acquis des « vertus naturelles, sociales et intellectuelles [...] en dépassant la dichotomie entre les mots *sapiens* et *boni* »<sup>85</sup>. Il semble que Lélius soit, pour Cicéron, la figure la plus représentative et idéale du *sapiens*<sup>86</sup>. Cette sagesse est érigée en modèle à suivre. Atticus, Cicéron et Brutus peuvent-ils être considérés comme des sages ? Il est intéressant de voir que, dans la composition de son traité sur l'amitié, l'orateur a choisi de

---

<sup>77</sup> CICÉRON, *De Am.*, VI: « C'est cette vertu même qui produit et maintient l'amitié ; sans vertu, toute amitié est impossible » ; *Sed haec ipsa uirtus amicitiam et gignit, et continet ; nec sine uirtute amicitia esse ullo pacto potest.*

<sup>78</sup> *Ibid.*, VI, 21: *Tam uirtutem ex consuetudine uitae sermonisque nostri interpretemur, nec eam, ut quidam docti, uerborum magnificentia metiamur, uirosque bonos, eos qui habentur.*

<sup>79</sup> *Ibid.*: *Eos autem omitamus, qui omnino nusquam reperiuntur.*

<sup>80</sup> E. WIECZOREK, sous la dir. de M. BOLLACK, *Le Laelius de Cicéron et la théorie épicurienne de l'amitié*, Thèse, Paris, 1983, p. 227.

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> CICÉRON, *De Am.*, II, 6 ; V, 18.

<sup>83</sup> *Ibid.*, VI, 21.

<sup>84</sup> CICÉRON, *De Am.*, I, 4: « De même, puisque nous avons appris de nos pères que l'amitié de Caius Lélius et de Publius Scipion était célèbre entre toutes, Lélius m'a paru désigné pour traiter de l'amitié, la conversation qu'il a tenue étant rapportée par Scaevola. Il m'a semblé, je ne sais pourquoi, que ces causeries, mises sous le patronage d'hommes célèbres du passé, acquièrent ainsi plus d'autorité » ; *Sic, cum accepissemus a patribus maxime memorabilem C. Laelii et P. Scipionis familiaritatem fuisse, idonea mihi Laelii persona uisa est, quae de amicitia ea ipsa disserteret, quae disputaba ab eo meminisset Scaeuola.*

<sup>85</sup> E. WIECZOREK, *op. cit.*, p. 228.

<sup>86</sup> CICÉRON, *De Am.*, II, 7: « On pense que vous avez en vous cette sagesse, que vous considérez tout ce qui vous concerne comme dépendant de vous, et la vertu comme supérieure à tous les événements humains » ; *Hanc esse in te sapientiam existimant, ut omnia tua in te posita esse ducas, humanosque casus iurtute inferiores putes.*



mettre en scène un dialogue entre deux hommes ; celui qui s'exprime au sujet de l'amitié est perçu comme un sage : « *Maintenant, Lélius, le sage (car il le regarde comme tel) célèbre pour son amitié, parle de son amitié* »<sup>87</sup>. Dans ce même passage, Cicéron en dédicant l'ouvrage à Atticus, lui dit :

« *Ils (Caius Fannius et Quintus Mucius) commencent la conversation ; Lélius leur répond ; il ne parle que de l'amitié. En le lisant, vous vous connaîtrez vous-même* »<sup>88</sup>.

Cicéron semble assimiler Lélius et Atticus. Dans la *Correspondance*, on relève de nombreux exemples où Cicéron fait appel à la sagesse de son ami<sup>89</sup>. Cicéron admire et réclame la sagesse d'Atticus. Si on considère que l'amitié vertueuse n'existe qu'entre les sages, on peut donc dire que comme Atticus, Cicéron et Brutus pourraient être perçus comme des *sapientes*. En effet, Cicéron, tout comme Brutus, étaient des hommes d'études qui aimaient la philosophie et, à travers elle, la sagesse des penseurs. Ils l'avaient cultivée depuis leur jeunesse, et « Cicéron, qui ne pouvaient se faire au repos, tourna toute son activité vers elle ». Toute son œuvre littéraire en est le vif témoignage. De même, Brutus qui avait été attiré par la philosophie pour essayer, comme le sage, d'« appliquer les leçons qu'elle donne, était revenu d'Athènes avec un grand renom de sagesse, que confirma sa vie honnête et bien réglée »<sup>90</sup>. Il est important de noter le lien établi entre l'amitié et la sagesse. Il semble que l'*amicitia* implique une forme de sagesse, qui n'est l'apanage que des hommes vertueux. Autrement dit, le sage serait doté de vertus naturelles ou acquises, qu'il porte ou cultive à leur plus haut degré. Rien n'est plus aimable que la vertu qui rend celui qui la possède encore plus digne d'être aimé :

« Il en est de même quand il existe un sentiment d'affection semblable, quand nous avons trouvé quelqu'un dont les habitudes et le caractère s'accordent avec les nôtres, en qui nous croyons voir briller l'honnêteté et la vertu »<sup>91</sup>.

On peut penser que Cicéron, quand il écrit ces mots, songe à son meilleur ami, Atticus. Il fait, semble-t-il, allusion aux caractéristiques et aux conditions nécessaires à la naissance de l'amitié vertueuse<sup>92</sup>.

---

<sup>87</sup> CICÉRON, *De Am.*, I, 5: *Nunc Lelius et sapiens (sic enim est habitus), et amicitiae gloria excellens de amicitia loquetur.*

<sup>88</sup> *Ibid.*: *Ab his sermo oritur ; respondet Laelius, cujus tota disputatio est de amicitia, quam legens te ipse cognosces.*

<sup>89</sup> *Att.* I, 20 (écrite à Rome, au milieu de mai 60 av. J.-C.) : « *J'y vois la marque non seulement d'une amitié qui n'est pas médiocre, mais encore d'un grand caractère et d'une haute sagesse [...]. Tu en raisonnes, toi, en ami et en sage* » ; *Neque amoris mediocris et ingenii summi ac sapientiae uideo* ; *Att.* VII, 2 (écrite de Brindes, le 25 ou 26 novembre 50 av. J.-C.) : « *S'il en est ainsi, mes vœux sont comblés : et c'est un espoir que me permet ta sagesse et l'équilibre de ton régime* » ; *Quod si ita est, <est> quod maxime mehercule opto, idque spero tua prudentia et temperantia te consecutum* ; *Att.* III, 15 (écrite de Thessalonique, le 17 août 58 av. J.-C.) : « *A présent, Pomponius, puisque tu ne m'as rien communiqué pour mon salut, de ta sagesse* » ; *Nunc, Pomponi, quoniam nihil imperstisti tuae prudentiae ad salutem meam.*

<sup>90</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 410.

<sup>91</sup> CICÉRON, *De Am.*, VIII, 27: *Deinde, cum similis sensus exstitit amoris, si aliquem nacti sumus, cuius cum moribus et natura congruamus, quod in eo quasi lumen aliquod probitatis et uirtutis perspicere uideamus.*

<sup>92</sup> CICÉRON, *De Am.*, VIII, 28: « *Rien n'est plus aimable que la vertu ; rien n'attire autant la sympathie* » ; *Nihil est enim uirtute amabilius, nihil quod magis adliat ad diligendum* ; « *La vertu, l'honnêteté, nous inspire même une sorte d'affection pour des hommes que nous n'avons jamais vus* » ; *Quippe cum, propter uirtutem et probitatem, etiam eos, quos numquam uidimus, quodam modo diligamus.*

Les bases de l'amitié sont ainsi clairement établies. *Amicitia* et *uirtus* sont directement liées. La *uirtus*, qui génère une forme d'affection réciproque, conditionne le développement de l'amitié. Il semble important de signaler que sans cette notion de ressemblance, cette similitude de caractère, ce partage de valeurs morales, toute amitié semblable à celle à laquelle aspire le sage, devient impossible. On peut donc considérer la vertu comme une des conditions de l'amitié, dans la mesure où elle suscite l'admiration de l'ami, qui cherchera à imiter le modèle de vertu qui lui est proposé. Ainsi, de cette reconnaissance des âmes semblables et vertueuses naît l'amitié et l'affection réciproque<sup>93</sup>. L'ensemble de la vie d'Atticus nous dévoile cette forme de sagesse, à laquelle il obéit et qui témoigne de sa fermeté d'âme. Il resta marié toute sa vie avec la même femme, tandis que ses amis étaient soumis aux tourments de l'amour. Il décida aussi de ne pas suivre le chemin des hautes et brillantes magistratures, alors que Cicéron et Brutus, pour avoir choisi le chemin inverse, se trouvent constamment en proie aux changements et aux troubles politiques. La *Correspondance* et la biographie de Cornélius Népos nous apprennent que l'orateur et Brutus admirent la sagesse d'Atticus. Que ce soit dans sa vie, ses conseils ou la gestion de ses finances, ils n'hésitent pas à le prendre en exemple<sup>94</sup>. L'orateur et Brutus admirent cette perfection, qu'elle soit exaltée dans le domaine privé ou le domaine public. Elle est perçue comme un symbole de vertu, de sagesse, et se trouve au fondement de l'amitié. Elle stimule l'orateur sur le plan moral, l'obligeant à être à l'image d'Atticus, un exemple à suivre :

*« Mais ce qui produit l'amitié, comme je l'ai dit plus haut, c'est d'avoir vu briller quelque marque de vertu, alors une âme se rapproche d'une autre semblable et s'attache à elle ; lorsque cela arrive, l'affection naît nécessairement »<sup>95</sup>.*

La vertu semble donc être un moyen d'accès à l'amitié. À travers l'expérience vécue de l'amitié, Atticus et ses amis ont donc ramené le concept de « vertu » et de « sage », quelque peu utopique, à des réalités plus terrestres. En effet, pour les philosophes de l'Antiquité, comme les stoïciens, la vertu est la valeur morale par excellence que doit chercher le sage. Elle est recherchée pour elle-même, c'est-à-dire qu'elle possède sa fin en soi, puisqu'elle est considérée comme le souverain bien. Cette forme de beauté morale, intrinsèque au concept de *uirtus*, est un « idéal » vers lequel doit tendre le sage. C'est pour cette raison que l'orateur tente de démontrer que les *boni* ou hommes de bien, qu'il considère comme des sages, sont capables de manifester au plus haut point leur nature vertueuse, leur caractère d'hommes vertueux<sup>96</sup>. Ramenée à la réalité humaine, la vertu ne perd pas pour autant son caractère idéal. Peut-on penser qu'Atticus ait vu et reconnu chez Brutus et Cicéron, l'image d'hommes vertueux, avec qui il souhaitait partager l'harmonie, la constance et la stabilité d'une relation amicale ?

<sup>93</sup> CICÉRON, *De Am.*, IX, 30: « Mais l'admiration que j'avais pour sa vertu me l'a fait aimer ; et lui, à son tour, parce qu'il avait quelque estime pour mon caractère me donna son affection »; *Sed, ego admiratione quadam uirtutis eius, ille uicissim opinione fortasse non nulla, quam de meis moribus habebat, me dilexit.*

<sup>94</sup> *Att.* VI, 2 (écrite de Laodicée, au début de mai 50 av. J.-C., avant le 7) : « Toi, dont les traits se présentent toujours à mes yeux lorsque je songe à quelque action de devoir et d'honneur »; *Tu, cuius me hercule os mihi ante oculos solet uersari cum de aliquo officio ac laude cogito*; *Att.* VIII, 6 (écrite du Domaine de Formies, le 21 février 49 av. J.-C.) : « Dis à Pilia qu'il n'est point juste qu'elle la garde, elle, plus longtemps : la perfection de votre union ne le permet pas »; *Piliae dic non esse aequum eam diutius habere nec id esse uestrae concordiae.*

<sup>95</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIV: « Cum autem contrahat amicitiam, ut supra dixi, si qua significatio uirtutis eluceat, ad quam se similis animus adplicet et adiungat, id cum contingit, amor exoriatur necesse est ».

<sup>96</sup> CICÉRON, *De Am.*, XXVII, 104: « Mais vous, je vous exhorte à mettre en si haute estime la vertu, sans laquelle l'amitié est impossible, que, seule exceptée, vous ne mettiez rien au-dessus de l'amitié »; *Vos autem hortor, ut ita uirtutem locetis, sine qua amicitia esse non potest, ut, ea excepta, nihil amicitia praestabilis putetis.*

Leurs rapports nous autorisent à penser qu'Atticus inspirait à ses amis le spectacle d'une certaine beauté morale, à l'origine certainement de leur attachement pour l'homme. Plus d'une fois, Atticus leur manifesta son caractère vertueux et les services rendus avec amour et bienveillance en sont le vif témoignage. Atticus est un homme qui a rarement besoin des services d'autrui. Il possède tout ce qu'un homme juge honorable de posséder : la fortune et les honneurs. Ajouté à cela, il s'est attaché l'amitié et l'affection de tous les grands hommes de l'époque. À travers la *Correspondance*, on remarque qu'il n'hésite pas à mettre ses biens propres et sa fortune personnelle au service des siens, en l'occurrence Brutus et de Cicéron. Il joue un rôle important à leurs côtés. Selon V. Cirefice Léovant, « ce que nous montre la *Correspondance*, c'est moins la *uirtus* d'Atticus que son influence sur Cicéron »<sup>97</sup>. On peut donc penser que c'est sa nature vertueuse qui lui confère une influence certaine auprès de ses amis. Il n'est donné qu'aux gens de bien de pouvoir créer une amitié parfaite, leur permettant de montrer à l'ami la nature et l'ampleur de leur vertu. « Il s'agit là d'une conception aristocratique de l'amitié à laquelle on peut rattacher sans peine celle d'Atticus et de Cicéron »<sup>98</sup>, et probablement aussi celle de Brutus. Ce sont les vertus que l'on apprécie chez l'ami, parce qu'elles le rendent digne d'être aimé. Atticus, Cicéron et Brutus, ont été des hommes « d'une haute vertu » et la longévité de leur relation en témoigne<sup>99</sup>.

La vertu confère à l'*amicitia* une forme de solidité éternelle qui lui permet de perdurer dans le temps. L'expérience de ces amitiés vertueuses a été un élément déterminant dans la vie d'Atticus. Elle se caractérise par cet attachement réciproque entre deux « sages », qui se reconnaissent comme des semblables, parce qu'ils ont en commun la *uirtus*. Cette valeur, véritablement à l'origine des vraies amitiés, va en permettre la conservation. Loin d'être définie comme une amitié parfaite au sens où l'entendent les philosophes, ces amitiés vertueuses se veulent, sous leur forme théorique, en contact permanent avec la réalité de l'expérience personnelle d'Atticus. La vertu, qui se caractérise de part et d'autre, par des actes que l'on qualifie de « vertueux », est l'idéal sur lequel repose ces amitiés véritables. Ces hommes, pour s'être inspirés mutuellement un grand respect, se sont avérés nécessairement vertueux, sages, « aptes à l'amitié authentique »<sup>100</sup>. Ainsi, la source de la « vraie amitié » se trouve dans la rencontre « d'une âme douée de vertu »<sup>101</sup>, d'où jaillit le rayonnement de l'amour véritable.

## **2- Les amitiés d'intérêt**

### **a- Les amitiés plaisantes.**

Atticus, plus qu'aucun autre Romain de son époque, peut être considéré comme un véritable modèle de sociabilité. Il possède une facilité naturelle à se faire des amis. Il s'attacha à cultiver et conserver soigneusement toutes ses amitiés. Ses relations amicales lui procuraient certainement un réel agrément. Il aimait se retrouver avec ses amis pour partager certaines activités. Il est intéressant de signaler que cette notion de plaisir partagé se retrouve au sein des *honestae amicitiae*. « Si l'amitié fondée sur le plaisir est plus proche de la véritable amitié

<sup>97</sup> V. CIREFICE LÉOVANT, sous la dir. H. ZENACKER, *Cicéron et Atticus, Les dialogues de la conscience*, éd. Atelier National de Reproduction des Thèses, Lille, Paris, 1998, p. 151.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 151.

<sup>99</sup> CICÉRON, *De Am.*, XI, 37: « Puisque l'amitié est fondée sur l'estime qu'on a pour la vertu, elle ne peut guère subsister si l'on a cessé d'être vertueux »; Nam, cum conciliatrix amicitiae uirtutis opinio fuerit, difficile est amicitiam manere, si a uirtute defeceris.

<sup>100</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 201.

<sup>101</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIII, 49: [...] animo autem uirtute praedito.

(des vertueux), [...] alors il n'y a pas d'amitié sans plaisir. C'est ce que Jean-Louis Labarrière nous expose, en décrivant d'une manière vive pourquoi il ne serait pas honteux *d'un point de vue moral* de prendre plaisir aux relations amicales »<sup>102</sup>. Ainsi, l'amitié suppose que l'on en retire un certain agrément.

- **Quintus Caecilius.**

Parmi ceux qui fréquentaient Atticus pour le plaisir de sa compagnie et le charme de ses conversations, on peut citer son oncle Q. Caecilius. En effet, nous savons que cet homme d'âge mûr, d'un caractère très difficile, appréciait les visites et plus simplement, la compagnie de son neveu. Atticus était l'un des seuls à supporter ses humeurs et son tempérament acariâtre. Son caractère conciliant et accommodant s'adaptait parfaitement à la nature de cet oncle, qui appréciait l'indulgence d'Atticus à son égard.

*« Cette rudesse, que personne ne pouvait supporter, Atticus la ménagea si bien, qu'il garda sans l'avoir blessée la bienveillance du vieillard jusqu'à l'âge le plus avancé »*<sup>103</sup>.

Il est intéressant de noter qu'Atticus garda l'amitié de son oncle toute sa vie. Q. Caecilius était un homme connu pour sa gestion très rigoureuse de ses affaires. Il pratiquait des prêts d'argent à intérêts très élevés qui lui permirent d'accroître son patrimoine<sup>104</sup>. Cet homme cupide, soucieux de ses biens et réputé pour être âpre au gain faisait profiter Atticus de son expérience et lui donnait certainement quelques conseils en finance. Atticus prenait du plaisir à comprendre les rouages de la finance nécessaires à la bonne gestion d'un patrimoine. Auprès de son oncle, il trouva de précieux conseils en la matière. D'ailleurs, ils furent rapidement mis en pratique. En effet, Atticus se révéla un négociant et un homme d'affaires avisé, un habile gestionnaire, à un point tel qu'il se constitua progressivement un véritable empire financier. Ainsi, encore jeune homme, il a entretenu une relation amicale avec Q. Caecilius à cause de leur parenté, mais aussi en raison de leurs goûts communs pour tout ce qui rapportait au négoce et à la finance. Cette communauté de goûts leur procure un véritable agrément et pour cette raison, les deux hommes ont plaisir à se retrouver. Cette relation dura dans le temps, parce qu'Atticus se montra toujours agréable et plaisant envers son oncle :

*« Il fut envers les siens d'une indulgence telle qu'il estimait sacrilège de s'irriter contre ceux qu'il devait aimer »*<sup>105</sup>.

Par piété filiale, l'homme se montra très respectueux des traditions familiales et des membres de sa famille. Ainsi, on peut donc dire que cette relation amicale assure aux deux hommes un plaisir personnel réciproque et le plaisir du moment partagé.

---

<sup>102</sup> G. SAMAMA, *Analyses et réflexions sur Aristote, « Ethique à Nicomaque », Livres VIII et IX*, coll. Ellipses, éd. Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 2001, p. 9.

<sup>103</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, V: *Cujus sic asperitatem veritus est, ut, quem nemo ferre posset, hujus sine offensione ad summam senectutem retinuerit benevolentiam.*

<sup>104</sup> Il ne prêtait pas à moins de 1% par mois, soit un intérêt de 12% par an, alors que la moyenne était d'environ 6% par an.

<sup>105</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVII: *Fuisse in suas indulgentia, ut, quo samare deberet, irasci eis nefas duceret.*

- L. Julius Calidus.

Parmi les autres personnages avec qui Atticus partage ce genre d'amitiés plaisantes, on trouve des écrivains tels que le poète Lucius Julius Calidus. Cornélius Népos mentionne dans sa biographie d'Atticus le nom de ce poète. Il semble que ce dernier ait été aidé par Atticus durant la période de proscription, qui suivit la formation du Second Triumvirat<sup>106</sup>. Après avoir échappé aux proscriptions grâce à la faveur d'Antoine, ce dernier lui offrit la possibilité d'accroître ses biens, en mémoire des services rendus<sup>107</sup>. Atticus est venu en aide à son ami durant la période des proscriptions de 43 av. J.-C. On peut penser qu'Atticus et cet homme entretenaient une relation amicale. À part ce que nous apprend Cornélius Népos sur cet homme, on ne le connaît pas à travers nos sources. Il le décrit comme un homme instruit, possédant des connaissances assez variées, dont le domaine de prédilection fut la poésie. D'ailleurs, l'auteur le compare à de grands hommes, ceux qui maîtrisèrent leur art, tels que Lucrèce et Catulle, morts respectivement en 55 et en 47 av. J.-C. Cornélius Népos considère que L. Julius Calidus appartenait à cette catégorie de fins lettrés, de poètes élégants qui illustrèrent de leur talent toute la littérature latine de l'époque. Il est intéressant de noter que sans le nom d'Atticus et sans le témoignage unique de Cornélius Népos, nous n'aurions jamais connu l'existence de cet homme, qui semble-t-il, était un poète célèbre de son temps. On peut donc dire que sa relation avec Atticus lui a permis de ne pas tomber dans un éternel oubli. Il nous faut reconnaître ici les limites de nos sources et nous sommes contraints de croire sur parole, ce que nous dit Cornélius Népos. Toutefois, nous ne devons pas perdre de vue l'objectif de cette biographie élogieuse qui affiche clairement ses prétentions et son parti pris. En tous les cas, Atticus rendit service durant ces jours malheureux à ce L. Julius Calidus :

*« A la suite de la proscription des chevaliers, et à cause des grands biens qu'il avait en Afrique, il avait été porté absent sur les listes des proscrits par P. Volumnius, chef des ouvriers militaires d'Antoine »<sup>108</sup>.*

Grâce à sa relation d'amitié avec P. Volumnius, qu'il avait aidé et soutenu durant la guerre de Modène, Atticus s'interposa et intervint en faveur du poète. En souvenir des bienfaits que lui avait prodigué Atticus par le passé, P. Volumnius accepta sa requête et le nom de L. Julius Calidus fut retiré des listes de proscriptions. Dans le même temps, Atticus réussit à sauver les biens fonciers que ce dernier possédait en Afrique<sup>109</sup>. Ces biens fonciers

<sup>106</sup> Cette alliance fut formée entre Antoine, Octave et Lépide en 43 av. J.-C.

<sup>107</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XII: « *Et alors que par la faveur d'Antoine, Atticus pouvait accroître ses biens, il fut si éloigné de toute cupidité qu'en aucune circonstance il n'usa de cette faveur, si ce n'est pour conjurer les dangers ou les mauvais traitements qui menaçaient ses amis [...]. C'est Atticus encore qui tira d'embarras L. Julius Calidus, dont je crois pouvoir affirmer avec vérité qu'il a été de beaucoup, depuis la mort de Lucrèce et de Catulle, le poète le plus élégant que notre siècle ait produit et qui n'était pas moins honnête homme, et versé dans les connaissances les meilleures* »; *Cujus gratia cum augere possessiones posset suas, tantum abfuit a cupiditate pecuniae, ut nulla in re usus site a, nisi in deprecandis amicorum aut periculis, aut incommodis [...]. Idem L. Julium Calidum, quem, post Lucreti Catullique mortem, multo elegantissimum poetam nostram tulisse aetatem vere videor posse contendere, neque minus virum bonum, optimisque artibus eruditum.*

<sup>108</sup> *Ibid.*: *Post proscriptionem equitum, propter magnas ejus Africanas possessiones, in proscriptorum numerum a P. Volumnio, praefecto fabrum Antonii, absentem relatum, expedit.*

<sup>109</sup> J. KOLENDO, *Le colonat en Afrique sous le Haut-Empire*, 2<sup>ème</sup> éd., coll. Annales Littéraires de l'Université de Besançon, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1991, p. 8. Comme l'écrit Jerzy Kolendo, « dans les années 44-43 av. J.-C., on retrouve dans la Correspondance de Cicéron des mentions qui sont interprétées comme la preuve de l'existence de propriétés sénatoriales en *Africa Vetus* ». En effet, « sur les terrains africains conquis en 146 av. J.-C., [de] grands domaines furent créés à partir de l'*ager privatus vectigalisque*, qui passe, en général à la suite

faisaient partie du patrimoine du poète et grâce à l'intervention de son ami, l'homme en conserva la jouissance. Tout comme lui, Atticus était aussi un grand propriétaire foncier. Il possédait de nombreuses propriétés en Epire et on peut penser que, grâce à la faveur d'Antoine, ses biens ne furent pas menacés. Tous ces éléments nous amènent à supposer que la relation des deux hommes a probablement été le fruit d'une communauté de goûts communs. Leur appartenance à l'ordre équestre pourrait être considérée comme un premier élément de rapprochement<sup>110</sup>. Ce lien, entre les deux hommes, se renforça grâce aux goûts communs d'Atticus et de L. Julius Calidus pour la littérature et le savoir. En effet, Cornélius Népos nous apprend que le poète était un homme cultivé qui avait été instruit « dans les connaissances les meilleures »<sup>111</sup>. Atticus, quant à lui, partageait son goût de l'érudition et cet esprit, épris de connaissances, vouait une véritable passion aux lettres latines et grecques, et ce, dans tous les genres, comme par exemple la poésie<sup>112</sup>. Ce goût avéré pour la poésie s'exprime aussi à travers la *Correspondance*<sup>113</sup>.

Atticus, en bon érudit, s'intéressa à la poésie et la richesse de sa bibliothèque en témoigne. Cet homme de lettres avait lu les grands auteurs classiques grecs et latins, mais aussi les poètes romains tels que Plaute, Térence, Ennius, et Lucillus, sans oublier les poètes grecs, Eschyle, Sophocle, Euripide<sup>114</sup>. « Rien n'attire et n'entraîne vers soi quelque autre objet comme la ressemblance attire l'amitié »<sup>115</sup>. Cette idée résume parfaitement ce que nous venons de mettre en évidence. Ces deux hommes partageaient ce goût commun pour la poésie. Ils en retiraient un réel plaisir et cette communauté de goûts les rapprocha sans aucun doute.

#### • M. Terentius Varron.

En lisant nos sources, il semble qu'Atticus ait aussi entretenu une « amitié-plaisir » avec l'érudit Varron. Ces relations littéraires eurent une grande importance dans sa vie. C'est certainement avec ces hommes d'études qu'Atticus profita sereinement et agréablement de son *honestum otium*<sup>116</sup>. Dans sa maison de Tamphile, sur le mont Quirinal, reçue de son oncle Q. Caecilius, Atticus recevait et fréquentait l'élite d'une société de fins lettrés. Il les réunissait en fonction de leurs goûts, car comme le dit Cicéron, c'était son habitude de créer, de former des amitiés, *par des témoignages obligeants*<sup>117</sup>.

---

d'achat, aux mains de Romains. Dans la plupart des cas, il s'agissait de chevaliers, comme L. Julius Calidus, M. Caelus Rufus et L. Aelius Lamia (?) ».

<sup>110</sup> CICÉRON, *De Am.*, V, 19: « Je crois voir que notre nature est d'avoir un lien de société avec tous les hommes, mais plus étroits à proportion qu'ils nous sont proches »; *Sic enim mihi perspicere uideor, ita natos esse nos, ut inetr omnes homines esset societas quaedam : maior autem, ut quisque proxime accederet.*

<sup>111</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XII: [...] *optimisque artibus eruditum.*

<sup>112</sup> *Ibid.*, IV: « Il déclamaient les poèmes grecs et latins de telle sorte qu'on ne pouvait désirer un art plus parfait »; *Idem poemata pronuntiabat et graece et latine sic, ut supra nihil posset addi.*

<sup>113</sup> *Att.* I, 16 (écrite de Rome, fin juin ou juillet 61 av. J.-C.): « Je voudrais [...] que tu m'envoies les poèmes et les récits que tu possèdes sur Amalthée »; *Velim [...] quae poemata quasque historias de 'Αμάλθεια habes ad me mittas.*

<sup>114</sup> L. LAURAND, *Cicéron, Vie et œuvres*, coll. d'Etudes Anciennes, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1933, p. 103.

<sup>115</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIV, 50: *Nihil esse quod ad se rem ullam tam inlicitat et tam trahat quam ad amicitia similitudo.*

<sup>116</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII: « Riche entre les plus riches chevaliers romains, traitant chez lui, et certes sans parcimonie, des convives de tous les ordres »; *Cum in primis lautus esset eques romanus, et non parum liberaliter domum suam omnium ordinum homines invitaret.*

<sup>117</sup> *Att.* VII, 8 (écrite du Domaine de Formies, le 26 décembre 50 av. J.-C.): « Tu soles conglutiner amicitias testimoniis tuis ».

Parmi ces hommes qui partageaient les charmes de leur éducation et de leur vaste culture, on peut tout d'abord citer le nom de Marcus Terentius Varron. Atticus et ce dernier avaient un goût prononcé pour la littérature et les beaux-arts. Nous avons déjà évoqué précédemment les penchants d'Atticus pour l'érudition et nous savons que sa curiosité intellectuelle se manifesta dans de nombreux domaines (les Lettres et les Arts). Il ne fait pas de doute qu'Atticus dut être sensible au talent littéraire de Varron et leur attirance réciproque pour la littérature fut certainement à l'origine de cette relation amicale. Contemporain d'Atticus<sup>118</sup>, il vécut, tout comme son ami, durant presque tout le dernier siècle de la République. Il assista à la série de crises qui changèrent la face de la République. Il s'intéressa de près à la philosophie et étudia à Athènes auprès d'Antiochus d'Ascalon (philosophe grec du II<sup>ème</sup> siècle av. J.-C.). Il est intéressant de noter que Cornélius Népos, dans sa biographie d'Atticus, ne le mentionne pas.

Pourtant, on peut penser que ces deux hommes se connaissaient et entretenaient une relation amicale. Tous les deux se ressemblaient beaucoup. Varron possédait, ce que l'on pourrait appeler, un esprit encyclopédique. Son œuvre durant l'Antiquité fut considérable : on recense environ soixante-quatorze ouvrages, comptant six cents livres. Leur curiosité intellectuelle les entraînait dans des univers de connaissances assez variées, mais suffisamment riches pour apaiser leur désir et leur soif de savoir. Cet homme, que Cicéron considérait comme « le plus savant des Romains »<sup>119</sup>, proscrit en 43 av. J.-C., eut la chance d'échapper à ses assassins. Un peu plus tard durant cette période, il obtint la protection d'Octave, abandonna la politique et se consacra par la suite entièrement à l'érudition et à son activité littéraire. Cette dernière fut considérable et il est regrettable que la plupart de ses ouvrages ne nous soit pas parvenus. Actuellement, les œuvres qui subsistent se composent de six cents fragments en prose et en vers, des *Satires Ménipées*<sup>120</sup>. On possède aussi deux livres complets et des fragments de quatre autres livres faisant partie des vingt-cinq volumes de son traité *Sur la langue latine*<sup>121</sup>, et une œuvre en trois volumes sur *L'économie rurale*<sup>122</sup>. La *Correspondance* de Cicéron nous permet d'apprécier les liens existant entre Atticus et Varron :

« Quand je te parlerai avec éloge d'un de tes amis, mon désir sera que tu le lui fasses savoir : c'est ainsi que l'autre jour, tu t'en souviens, je t'ai écrit au sujet des bons procédés de Varron à mon égard, et tu m'as répondu que cela te causait un extrême plaisir ; mais j'aimerais mieux que tu lui eusses écrit que j'étais content de lui – non que je le fusse vraiment, mais afin qu'il me donnât sujet à l'être. Il est, en effet, tu ne l'ignores pas, d'un étrange caractère.<sup>123</sup> »

Atticus et Varron entretenaient donc une relation d'amitié. De la même manière qu'il avait pu le faire avec Hortensius, il parvint à mettre Cicéron et Varron en contact. Il forma un nœud, un trait d'union entre ces deux personnages. Atticus semble ravi de la manière dont les deux hommes se comportent l'un avec l'autre. Cela lui procure un « extrême plaisir ». Atticus se charge d'établir des liens entre ses amis, en dissipant « les soupçons et les préjugés qui les

<sup>118</sup> Varron serait né en 116 av. J.-C. et mort en 27.

<sup>119</sup> M. NISARD, *Les Agronomes Latins, Caton, Varron, Columelle, Palladius*, éd. Firmin-Didot et Cie, Paris, p. 2.

<sup>120</sup> Les *Satires Ménipées* furent écrites entre 81 à 67 av. J.-C.

<sup>121</sup> Son traité *Sur la langue latine* date de 43 av. J.-C.

<sup>122</sup> On date son traité sur *L'économie rurale* en 37 av. J.-C.

<sup>123</sup> *Att. II, 25* (écrite de Rome, avant le 18 octobre 59 av. J.-C.) : *Ut nuper me scis scripsisse ad te de Varronis erga me officio, te ad me rescripsisse eam rem summae tibi uoluptati esse. Sed, ego mallem ad illum scripsisses mihi illum satisfacere non quo faceret sed ut faceret : mirabiliter enim moratus est, sicut nosti, ελιχτά χαί ούδέν [...]*.

empêchaient de se connaître »<sup>124</sup>. Dans une lettre de la *Correspondance*, Cicéron prie Atticus de solliciter plus vivement une intervention de Varron auprès du Sénat, quant à son retour d'exil :

« Ce que t'a dit Varron me fait espérer l'appui de César ; et si Varron lui-même pouvait prendre en main ma cause ! Ce qu'il fera, je n'en doute pas, de son propre mouvement, mais plus sûrement encore si tu l'en presses »<sup>125</sup>.

Il semblerait que Varron, probablement en raison de l'amitié qui le lie à Atticus, se montre encore plus prompt face aux sollicitudes de ce dernier :

« Tu as fait naître en moi de sérieux espoirs, en m'écrivant que Varron t'avait donné, à titre amical, l'assurance que Pompée ne manquerait pas de prendre ma cause en main »<sup>126</sup>.

L'expression « à titre amical » confirme le lien d'amitié entre ces deux hommes. Varron s'est occupé, à la demande d'Atticus, de plaider la cause de Cicéron. Il consent à agir favorablement pour Cicéron, en vertu de son amitié pour Atticus. D'autres lettres de la *Correspondance*, un peu plus tardives, montrent que l'orateur devient aussi un grand ami de Varron<sup>127</sup>. Toutefois, il semblerait que Cicéron ait du mal à supporter le caractère de Varron. « Il le dépeint comme un esprit chagrin, difficile et très jaloux de sa supériorité dans les lettres »<sup>128</sup>. Dans une missive, il interpelle Atticus sur le caractère redoutable de cet homme. Si Varron était bel et bien comme nous le décrit Cicéron, il est fort probable qu'Atticus s'accommoda parfaitement de cette nature. Elle n'enlevait rien au charme et à l'érudition de cet esprit. Dans cette perspective, Atticus s'efforça de convaincre Cicéron qu'il lui dédicace un ouvrage. Son érudition méritait probablement qu'on lui fasse cet honneur. Séduit par cette vaste culture, son ouverture d'esprit, il le considérait comme un savant, un véritable puits de science, comme l'une de ses meilleures relations d'études. D'ailleurs, Cicéron n'hésite pas à intégrer Atticus à ses entretiens avec Varron. Par de nombreux aspects littéraires et intellectuels, cette relation fut probablement une vraie source de plaisir. En plus de l'agrément de l'étude, Atticus et Varron vouaient une véritable passion aux livres. Atticus possédait une grande et riche bibliothèque, dans laquelle se trouvaient des ouvrages de Varron, qui servirent à la rédaction du *De Republica* de Cicéron<sup>129</sup>.

Cet amour du livre s'exprima chez Varron à travers l'esprit encyclopédique qu'on lui connaissait. Mais, plus symboliquement, après Pharsale et la défaite définitive des Pompéiens, César, par le traitement de faveur qu'il lui accorda, reconnut ses qualités indéniables en matière de littérature. Il fut donc chargé par ce dernier de créer une bibliothèque à Rome. Par la suite, il fut nommé premier bibliothécaire de la nouvelle bibliothèque publique de Rome.

<sup>124</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 178.

<sup>125</sup> *Att.* III, 15 (écrite de Thessalonique, le 17 août 58 av. J.-C.) : *Varronis sermo facit expectationem Caesaris. Atque utinam ipse Varro incumbat in causam! Quod profecto cum sua sponte tum te instante faciet.*

<sup>126</sup> *Att.* III, 18 (écrite de Thessalonique, dans la première moitié de septembre 58 av. J.-C.) : *Expectationem nobis non paruam attuleras cum scripseras Varronem tibi pro amicitia confirmasse causam nostram Pompeium certe suscepturum.*

<sup>127</sup> *Fam.* IX, 2 (cette lettre est adressée à M. Terentius Varron et a été écrite de Rome, vers le 20 avril 46 av. J.-C.) : « Mais de ceci tu es meilleur juge ; l'essentiel est de nous en tenir à notre plan : vivre ensemble adonnés à nos études, dont nous n'attendions jusqu'ici que du plaisir, mais qui deviennent aussi notre planche de salut » ; *Sed haec tu melius ; modo nobis stet illud, una uiuere in studiis nostris, a quibus antea delectationem modo petebamus, nunc uero etiam salutem.*

<sup>128</sup> M. NISARD, *Les Agronomes Latins, Caton, Varron, Columelle*, p. 2.

<sup>129</sup> *Att.* IV, 4 (écrite de Cumes ou Pompéi, mi-mai 54 av. J.-C.) : « A tous les livres, mais particulièrement ceux de Varron » ; *Cum ceteri tum Varronis.*



Comme nous l'avons souligné précédemment, il semble étrange que Cornélius Népos ne nous parle pas de Varron dans sa biographie d'Atticus. Cependant, d'une certaine manière, il y fait allusion à demi-mots: « Il invitait ceux dont les goûts ne s'écartaient pas des siens »<sup>130</sup>. M. Terentius Varron faisait certainement partie de cette société d'amis, fins lettrés dont les goûts étaient très similaires à ceux d'Atticus.

- **Cornélius Népos.**

Parmi les relations plaisantes d'Atticus, nous pouvons citer celle qu'il a entretenue avec son biographe et contemporain, Cornélius Népos. En lisant son ouvrage sur la *Vie d'Atticus*, on se rend compte qu'il semble avoir été très proche du personnage d'Atticus. Il nous fournit des renseignements d'ordre privé que seule une personne partageant son intimité aurait pu connaître<sup>131</sup>. Cornélius Népos certifie qu'il a été au courant, au même titre que ceux qui fréquentèrent la villa de Tamphile, des affaires intérieures d'Atticus. On sait qu'il avait pour habitude d'organiser des repas, au cours desquels se retrouvait une société d'amis choisis. Il partageait avec eux le plaisir et les charmes d'une culture raffinée<sup>132</sup>. D'après ce qu'écrit Cornélius Népos, lui-même faisait partie des convives admis à la table d'Atticus. D'ailleurs, il décrit tout le fonctionnement interne de la maison, en partant de la description des lieux (« *l'habitation elle-même, ancienne, montrait plus d'élégance que de luxe* »<sup>133</sup>), en passant par le personnel de maison, (« *son personnel domestique, s'il faut en juger par le service, fut excellent ; par l'apparence, à peine passable* »<sup>134</sup>), pour aboutir enfin à la tenue minutieuse de ses comptes pour la gestion de ces repas (« *nous savons par son journal qu'il avait l'habitude de n'y porter qu'au débit moyen de chaque mois que de trois mille as au plus* »<sup>135</sup>). Cornélius Népos fut donc l'un des convives invité autour de la table d'Atticus et partageant des affinités avec ce cercle de lettrés cultivés.

Il ne fait aucun doute qu'Atticus prit un réel plaisir à partager ces moments de complicité et de convivialité. Parmi tous ses amis, C. Népos fut peut-être celui dont il se rapprochait le plus par rapport au mode de vie qu'il avait choisi de mener. Même si nous savons très peu de choses sur la vie de cet homme, nous sommes quasiment certain qu'il vécut à Rome sans y exercer de charge publique. Tout comme Atticus, il s'est tenu à l'écart de la vie politique et préféra s'adonner aux joies de l'étude. C'est la conclusion à laquelle on aboutit en relisant un passage d'une lettre de Pline le Jeune, dans laquelle il affirme que Cornélius Népos n'eut jamais de rang au Sénat<sup>136</sup>.

---

<sup>130</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIV: *Namque eos vocabat, quorum mores a suis non abhorrent.*

<sup>131</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII: « *Et cela, nous l'avancions non par ouï-dire, mais de source directe ; car souvent, en raison de notre intimité, nous avons été au courant de ses affaires d'intérieur ; Atque hoc non auditum, sed cognitum praedicamus ; saepe enim propter familiaritatem domesticis rebus interfuimus.*

<sup>132</sup> *Ibid.*: « *Riche entre les plus riches chevaliers romains, traitant chez lui, et certes sans parcimonie, des convives de tous les ordres ; Cum in primis lautus esset eques romanus, et non parum liberaliter domum suam omnium ordinum homines invitaret.*

<sup>133</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII: *Ipsium enim tectum, antiquitus constitutum, plus salis, quam sumptus, habebat.*

<sup>134</sup> *Ibid.*: *Usus est familia, si utilitate judicandum est, optima ; si forma, vix mediocri.*

<sup>135</sup> *Ibid.*: *Scimus, non amplius, quam terna millia aeris, praeaeque in singulos menses, ex ephemeride eum expensum sumptui ferre solitum.*

<sup>136</sup> PLINE LE JEUNE, *Lettres*, livres IV- VI, trad. A.-M. Guillemin, coll. Universités de France, éd. Les Belles Lettres, 1927, Paris, V, p. 3: « *Mais qu'il reste bon s'il est d'ordinaire celui des honnêtes gens parmi lesquels, et au premier rang, il faut mettre Virgile, Cornélius Népos et avant eux, Ennius et Accius. Ces quatre derniers n'étaient pas sénateurs, mais la règle des moeurs ne change pas suivant la classe ; Sed honesta manere, quae saepius a bonis fiunt ; inetr quos uel praecipue numerandus est P. Virgilius, Cornelius Nepos et prius Ennius Acciusque. Non quidem hi senatores, sed sanctitas morum non distat ordinibus.*

Pline le Jeune, évoquant des honnêtes gens qui eurent une abondante production littéraire, mentionne le nom de Cornélius Népos. Il nous apprend que ce dernier ne revêtit pas les grandes charges qui ouvraient l'entrée de la haute assemblée, et qu'il aurait certainement mérité d'y prétendre du fait de ses bonnes mœurs et de la noblesse de son caractère. Cet homme prit la décision de se tenir à l'écart de la sphère politique et de ses obligations. On peut penser que la manière dont Atticus et Cornélius Népos choisirent de régler et d'orienter leurs vies fut un facteur de rapprochement. Ils firent des vœux conformes à leur nature et ces choix peuvent être perçus comme un des fondements de leur relation amicale. Le catalogue de l'ensemble des œuvres de Cornélius Népos témoigne de son abondante activité littéraire : une histoire universelle ou *Chronica*, les *exempla*, qui sont des recueils d'anecdotes illustrant la beauté des mœurs d'autrefois ; des poèmes et les vies de Caton l'Ancien et de Cicéron, qui ne nous sont pas parvenus. Il a aussi écrit un grand ouvrage intitulé *De Viris illustribus*, en seize livres, qui correspond à des biographies parallèles de personnages romains et étrangers, surtout des Grecs, qui se sont distingués dans la vie militaire, la politique ou les lettres. De tout cet ensemble, nous ne possédons plus que le traité *De Excellentibus ducibus exterarum gentium* ou *Des grands généraux des nations étrangères*. On a également retrouvé un résumé de la Vie de Caton et la biographie de la Vie d'Atticus, provenant du traité *De Historicis Latinis* ou *Des historiens latins*<sup>137</sup>. Tous ces ouvrages nous montrent l'importance et la teneur de son travail intellectuel. « Il a préféré l'étude à la politique et sacrifié pleinement l'une à l'autre »<sup>138</sup>. Pour ces deux hommes, les études représentaient une forme d'exutoire, vers lequel ils se sentaient « naturellement poussé ». Atticus l'invita donc à se joindre à sa table pour partager ses plaisirs de l'esprit<sup>139</sup>.

Cornélius Népos partagea ces moments avec un grand enthousiasme. Tous les deux possédaient de solides connaissances et la littérature fut leur domaine de prédilection. Aussi, compte tenu de leur proximité, la biographie d'Atticus que lui consacre C. Népos peut être perçue comme un symbolique témoignage d'amitié. Le nom de Cornélius Népos apparaît dans la *Correspondance* de Cicéron. Dans une de ses lettres, Cicéron parle de lui sur un ton plutôt détaché, voire indifférent. Après la mort d'Atticus en 32, Cornélius Népos ajoute un post-scriptum, probablement réalisé pour une nouvelle édition de l'ouvrage.

« Ici s'arrêtait le travail, publié par nous du vivant d'Atticus. Maintenant, puisque le sort a voulu que nous lui survivions, nous poursuivrons le récit de sa vie, en montrant comme nous le pourrons au lecteur, par l'exemple des faits, et comme nous l'avons déjà signalé, que 'chacun façonne d'habitude son destin' »<sup>140</sup>.

Il est intéressant de savoir que ce travail fut rendu public alors qu'Atticus était encore en vie, et il est possible qu'il ait lu sa biographie. À travers ce geste symbolique, il a pu apprécier toute la noblesse des sentiments de son ami.

<sup>137</sup> CORN. NÉPOS, *Oeuvres de Cornélius Népos*, trad. A.-M. Guillemin, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1961, p. 9.

<sup>138</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>139</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIV: « Nul à sa table n'entendit d'autre divertissement que celui du lecteur : c'est celui, que pour notre part, nous estimons le plus agréable. Et jamais chez lui de repas sans lecture, afin que l'esprit ne fût pas moins satisfait que l'estomac »; *Nemo in convivio ejus aliud acroama audivit, quam anagnosten: quod nos quidem jucundissimum arbitramur. Neque unquam sine aliqua lectione apud eum cenatum est, ut non minus animo, quam ventre, conviviae delectarentur.*

<sup>140</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIX: *Hactenus Attico vivo, edita haec a nobis sunt. Nunc, quoniam fortuna nos superstites ei esse voluit, relique persequemur; et quantum poterimus, rerum exemplis lectores docebimus, sicut supra significavimus, « suos cuique mores plerumque conciliare fortunam ».*

- Lucius Sauféius.

Lucius Sauféius faisait partie des hommes qui ont entretenu une relation amicale avec Atticus. Ils partageaient la même philosophie de l'existence et Lucius Sauféius appartenait à un petit cercle d'amis épicuriens. Lucius Sauféius se retrouve mentionné aussi bien dans la biographie d'Atticus, qu'à travers la *Correspondance* de Cicéron<sup>141</sup>. Grâce aux renseignements fournis par le biographe d'Atticus, on apprend que L. Sauféius était un chevalier romain qui serait né en 109-110 av. J.-C. Atticus et lui étaient tous les deux nés la même année. Comme Y. Benferhat, à partir d'une prosopographie des chevaliers romains, cet homme serait probablement apparenté « à une famille d'ordre sénatorial, ou à l'une des plus anciennes et plus distinguées familles municipales de Préneste »<sup>142</sup>. Cornélius Népos parle du goût de L. Sauféius pour la philosophie et à l'instar d'Atticus, cette passion le conduisit à passer plusieurs années de sa vie à Athènes. Dans une lettre de la *Correspondance*, Cicéron nous dit qu'il songe à partir pour Athènes et il semble tracasser par les nouvelles peu rassurantes qu'il reçoit d'Herodes et Léonidès, les deux chaperons de son fils<sup>143</sup>.

Cicéron a décidé de partir à Athènes pour éclairer certaines affaires en rapport avec la conduite de son fils. Dans la perspective de son départ, Atticus l'aurait chargé de transmettre un message à son ami L. Sauféius. D'après ce que dit l'orateur, ce dernier se trouvait alors à Athènes. Il y a suivi les enseignements des différentes écoles philosophiques. Celles qui retint plus particulièrement son attention fut l'école épicurienne. Tout comme Atticus, il avait été l'auditeur de Phèdre. Il se laissa séduire par la pensée du prédécesseur de Patron qui était à la tête de cette école. Son penchant pour cette philosophie se traduisit symboliquement par un geste d'amitié envers Phèdre : « Il érigea une statue sur l'acropole en l'honneur de Phèdre »<sup>144</sup>. L. Sauféius exprima ainsi son attachement au personnage, et au-delà, son adhésion à ce courant philosophique. En effet, son épicurisme est clairement attesté à travers la *Correspondance* de Cicéron :

« Je ne plains pas du tout son sort ; non que je partage l'opinion de Sauféius et des gens de votre secte, mais j'estime, ma foi, que pour un patriote comme lui c'est un bienfait du ciel que d'avoir été enlevé à l'incendie qui dévore notre patrie »<sup>145</sup>.

Cicéron évoque ici la mort de Lentulus qu'il considérait comme un « bon citoyen » et un « homme de cœur ». Il les considère comme des épicuriens. Même s'il ne partage pas le

<sup>141</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XII: « Selon la coutume alors en vigueur, les triumvirs avaient mis en vente les biens de L. Sauféius, chevalier romain de son âge, qui, poussé par l'amour de la philosophie, habitait Athènes depuis plusieurs années, et avait en Italie des propriétés de grand prix »; *Nam, cum L. Saufeii, equitis romani, aequalis sui, qui complures annos, studio ductus philosophiae, Athenis habitabat, habebatque in Italia pretiosas possessiones.*

<sup>142</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei- Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, Thèse de doctorat, Paris IV, 1999, p. 169.

<sup>143</sup> *Att.* XVI, 3 (écrite du domaine de Pompéi, le 17 juillet 44 av. J.-C.) ; « Pour Marcus, j'espère qu'on nous dit vrai. Pour Xénon, j'enquêterai sur place [...]. Je m'acquitterai de ta commission et m'enquerrai des points que tu me signales auprès de Sauféius et Xénon »; *De Cicerone uelim ita sit ut audimus ; de Xenone coram cognoscam [...]. De Herode faciam ut mandas et ea quae scribis ex Saufeio et e Xenone cognoscam; Att.* XIV, 8 (écrite du Domaine de Pompéi, le 9 mai 44 av. J.-C.): « La lettre de Léonidès ne m'a pas beaucoup plu. D'accord avec toi pour Hérodès. J'aurai voulu lire la lettre de Sauféius »; *Leonidae me litterae non satis delectarunt. De Herode tibi adsentior. Saufei legisse uellem;*

<sup>144</sup> Y. BENFERHAT, *op. cit.*, p. 169; A. E. RAUBITSCHKE, *Phaidros and his Roman Pupils in Hesperia* 18, 1949, p. 96-103.

<sup>145</sup> *Att.* IV, 6 (écrite d'Antium, en juin 56 av. J.-C.) : *Quod ipsius uicem minime dolemus, non ut Saufeius et uestri, sed mehercule quia sic amabat patriam, ut mihi aliquo deorum beneficio uideatur ex eius incendio esse ereptus.*

même regard que ses amis épicuriens sur la mort, il estime que pour Lentulus, compte tenu du climat politique dans lequel ils sont obligés de vivre, cela valait mieux. Il s'agit là d'une véritable délivrance. Dans une autre lettre de la *Correspondance*, Cicéron associe L. Sauféius et Patron, mort en 70 av. J.-C., qui avait été le chef de l'école épicurienne d'Athènes<sup>146</sup>. Il ne fait aucun doute que L. Sauféius était un épicurien et « le gardien de l'orthodoxie »<sup>147</sup>. Cette attirance pour la doctrine épicurienne le rapprocha probablement d'Atticus<sup>148</sup>. En vertu des liens amicaux qui existaient entre Sauféius et Atticus, du fait de leur adhésion commune à la philosophie d'Epicure, Cicéron jugea plus approprié que Sauféius s'entretienne sur la mort avec ce dernier. L'orateur le jugeait digne de composer une consolation pour Atticus. Connaissant son amour de la philosophie, cet homme se consacra pleinement à son activité littéraire, et plus précisément philosophique, comme l'atteste un passage de Cicéron: « Je me consacre, pour ma part à l'histoire. Pourtant tu as beau me croire un Sauféius, il n'y a pas plus paresseux que moi »<sup>149</sup>. Sur le ton de la plaisanterie, il se moque de son penchant paresseux et met en exergue l'assiduité, la valeur et la qualité du travail littéraire de Sauféius. Nul doute que l'activité philosophique de cet homme contribua à renforcer sa relation amicale avec Atticus. À travers la *Correspondance*, on peut relever certains termes montrant l'attachement d'Atticus envers ce dernier :

« *Demain, je compte vous envoyer les courriers. Ils arriveront, je pense, avant notre cher Sauféius* »<sup>150</sup>; « *J'ai bien confié une lettre à L. Sauféius, une seule et pour toi, parce que, sans avoir grand temps pour t'écrire, je ne voulais pourtant pas laisser venir à toi sans lettre de moi un ami qui t'es si cher ; mais de la manière dont cheminent les philosophes, celle-ci a une chance de t'être remise la première* »<sup>151</sup>.

En sachant que Sauféius devait prochainement rencontrer Atticus, l'orateur lui remit une lettre à l'attention de ce dernier. Pour désigner Sauféius, Cicéron utilise l'expression « *un ami si cher* », ainsi que le terme de *philosophus*. Ces formules confirment l'existence d'une relation amicale entre Atticus et Sauféius. Elle reposait vraisemblablement sur un ensemble de goûts communs, notamment leur passion respective pour la philosophie. Lorsque les deux hommes étaient ensemble, ils prenaient beaucoup de plaisir à converser. Leurs propos s'articulaient autour de la littérature ou de la philosophie. Ils s'appréciaient et ils n'hésitaient pas à se le prouver. En relatant les proscriptions de l'année 43 av. J.-C., Cornélius Népos écrit que L. Sauféius fut porté sur la liste des proscrits, probablement à cause de ses richesses<sup>152</sup>. Grâce à l'intervention d'Atticus, le nom de L. Sauféius fut enlevé des listes de proscription. Par conséquent, ses biens et ses richesses furent sauvés. Il put ainsi conserver la pleine

<sup>146</sup> *Att.* VII, 2 (écrite de Brindes, le 25 ou 26 novembre 50 av. J.-C.) : « Mais plus sage pourtant que la doctrine de notre Lucius et de Patron »; *Sed tamen prudentius quam Lucius noster et Patron.*

<sup>147</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei- Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, p. 170.

<sup>148</sup> *Att.* I, 3 (écrite de Rome, fin de l'année 67 av. J.-C.) : « Ta grand-mère, sache-le, est morte du regret de ton absence, [...]. L. Sauféius t'enverra, je pense, la consolation appropriée »; *Auiam tuam scito desiderio tui mortuam esse, [...]. Eius rei consolattionem ad te L. Saufeium missirum esse arbitror.*

<sup>149</sup> *Att.* II, 8 (écrite d'Antium, le 15 avril au soir ou le 16 avril 59 av. J.-C.) : *Ego me do historiae ; quamquam, licet me Saufeium putes esse, nihil me est inertius.*

<sup>150</sup> *Att.* IV, 9 (écrite d'Athènes, le 15 octobre 50 av. J.-C.) : *Ego tabellarios postero die ad uos eram missurus ; quos puto ante uenturos quam nostrum Saufeium.*

<sup>151</sup> *Att.* VII, 1 (écrite d'Athènes, le 16 octobre av. J.-C.) : *Dederam equidem L. Saufeio litteras et dederam ad te unum, quod, cum non esset temporis mihi ad scribendum satis, tamen hominem tibi tam familiarem sine meis litteris ad te uenire nolebam ; sed, ut philosophi ambulant, hos tibi redditum iri putabam prius.*

<sup>152</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XII: « Les efforts et l'habileté d'Atticus firent tant, que par le même courrier Sauféius apprit qu'il avait perdu son patrimoine et qu'il l'avait recouvré »; *Attici labore atque industria factum, ut eodem nuntio Saufeius feret certior, se patrimonium amisisse et recuperasse.*

jouissance de son patrimoine, de ses propriétés à grands prix situées en Italie. Tout comme Sauféius, il disposait d'un grand patrimoine foncier et financier qu'il ne cessa de faire prospérer. Au nom de leur amitié, Atticus n'hésita pas à le défendre auprès d'Antoine. Il fait intervenir son réseau de relations et il obtient gain de cause. Les dangers planant sur Sauféius sont écartés grâce à l'*amicitia*. Il nous semble intéressant de faire remarquer que L. Sauféius était aussi l'ami de Cicéron. « Tu t'adjoindras donc notre cher Sauféius ; il a toujours eu de l'amitié pour moi »<sup>153</sup>. En épicurien résolu, L. Sauféius partagea une relation amicale avec Atticus. Leur choix et leur discipline de vie, exprimés à travers dans leur engagement de se tenir à l'écart de la politique, leur obligation de se consacrer à la gestion de leurs affaires et à l'étude, peuvent donc être considérés comme les fondements de cette amitié. Elle s'épanouit dans leur passion réciproque pour la philosophie et elle trouve son sens dans leur attachement à la doctrine épicurienne.

Durant toute sa vie, Atticus a entretenu un certain nombre de relations amicales que nous avons qualifiées de « plaisantes ». Elles sont le fruit d'une attirance mutuelle entre deux êtres, ayant des goûts similaires et partageant ensemble une communauté de valeurs. Atticus recherche la présence de ses amis avec lesquels il se plaît à vivre et à échanger au cours de dîners organisés. Le plaisir qu'ils prennent à être ensemble, en favorisant le foisonnement de leur activité intellectuelle, définit cette relation amicale. En effet, tous les amis qu'Atticus fréquente pour le plaisir présentent un penchant naturel pour le savoir et la culture de l'esprit. La relation amicale plaisante débute quand « nous avons trouvé quelqu'un dont les habitudes et le caractère s'accordent avec les nôtres »<sup>154</sup>. Il nous semble important de remarquer que la plupart de ses amis n'occupèrent pas de hautes fonctions publiques. Bien au contraire, ils se tinrent plutôt à l'écart de la politique afin de se consacrer pleinement à leurs activités littéraires ou à leurs affaires. Aussi, on comprend mieux que des hommes, ayant partagé les mêmes aspirations, aient été désireux d'entretenir une *amicitia* plaisante avec ce dernier. Dans son *De Amicitia*, Cicéron souligne le besoin pour l'homme d'avoir des amis, car « la vie solitaire et privée d'amis ne sauraient être agréables ». À la fin de la République, dans une époque troublée, pleine de désarroi, d'inquiétude et d'incertitude, des hommes comme Atticus et ses amis ne pouvaient se résoudre à mener une existence tranquille et solitaire. Ces deux mots sont, à cette époque, en totale opposition. La solitude, qui amène le repli sur soi, ne permet à l'homme romain de vivre tranquillement au sein de la cité. Elle l'empêche de s'acquitter de ses devoirs en tant que citoyen romain.

À travers l'amitié se profile pour Atticus la possibilité de pouvoir mener une vie plus ou moins sereine : « L'ami permet de dépasser la clôture sur soi de l'individu dans le plaisir en apprenant à jouir de sa propre existence sous le regard d'un autre »<sup>155</sup>. L'amitié plaisante s'avère donc être le moyen de profiter agréablement de l'existence, les amis étant considérés comme une des conditions indispensables au bonheur. Partager la joie d'un repas ou simplement la joie de rencontres amicales constitue une source indéniable au bonheur d'Atticus, la présence de l'ami lui insufflant le plaisir de vivre. Pour cette raison, une vie sans amis ne pouvait être envisageable : « Ce n'est pas en effet en tant que l'aimé est ce qu'il est dans son essence même qu'on l'aime, mais en tant qu'il apporte ici quelque bien, là, le plaisir »<sup>156</sup>. Le plaisir est un fondement de l'amitié plaisante. On aime autrui, non pas pour lui,

---

<sup>153</sup> Att. VI, 1 (écrite de Laodicée, le 20 (ou 21) février 50 av. J.-C.) : *Quare adiunges Saufeium nostrum, hominem semper amantem mei*.

<sup>154</sup> CICÉRON, *De Am.*, VIII, 27 : *Si aliquem nacti sumus, cuius cum moribus et natura congruamus*.

<sup>155</sup> G. SAMAMA, *Analyses et réflexions sur Aristote, « Ethique à Nicomaque », Livres VIII et IX*, coll. Ellipses, éd. Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 2001, p. 39.

<sup>156</sup> ARISTOTE, *Eth. A Nic.*, VIII, 3, p. 111.

mais parce qu'il nous procure du plaisir, parce que sa présence nous apporte quelques satisfactions. On peut donc dire que c'est le bien qu'Atticus retire de ces relations qui lui plaît. Ce bien, qui lui apporte du plaisir, Épicure le considère comme « le souverain bien ». « *Le plaisir est le souverain bien* ». Cette expression traditionnelle nous amène donc à penser qu'Atticus ne fut probablement pas si étranger à la philosophie de l'école du Jardin. En effet, si on envisage que le plaisir, qui s'avère être le bien le plus fondamental, s'exprime pleinement dans l'*amicitia*, on comprend mieux que son idéal se situe dans la jouissance même de ce « bien ». Toutefois, il nous faut mettre l'accent sur le caractère quelque peu instable de ce genre de relations. Si on apprécie l'ami en tant que personne nous procurant du plaisir, que se passe-t-il quand il ne nous en donne plus, quand les plaisirs changent ?

Il est vrai qu'à travers toutes ses relations, Atticus semble ne pas avoir connu le revers de la médaille. Cela peut s'expliquer par le soin qu'il prenait à choisir ses amis. Ces derniers lui ressemblaient beaucoup et il faisait en sorte qu'ils aient des goûts voisins, voire similaires aux siens. En effet, il lui était relativement facile et aisé de nouer des relations de toutes sortes. Finalement, sa vigilance dans ses choix lui a permis de s'attacher l'amitié de ceux avec qui il était véritablement capable de partager du plaisir. « *Seul ce qui apparaît aimable à l'homme bon doit être considéré comme véritablement aimable. Le plaisant est toujours « plaisant »* »<sup>157</sup>. Ainsi, Atticus, en tant que *bonus uir*, faisait preuve d'un discernement à toute épreuve. En définitive, dans la relation amicale plaisante, le choix de l'ami est déterminé par la vision, l'apparence de l'aimable que l'on a. Son assurance et son bon jugement lui ont permis de profiter pleinement de ces amitiés sans n'avoir jamais eu à expérimenter leur « caractère accidentel »<sup>158</sup>. Ces amitiés, « qui ne durent que tant que l'on trouve son ami utile ou agréable », présentent une grande ressemblance avec les amitiés véritables, certainement en vertu du plaisir qu'elles génèrent. Le plaisir expérimenté par ce personnage permet à l'*amicitia*, aussi bien vertueuses que plaisantes, d'être « ce havre de paix dans lequel les amis se reposent et se guérissent des blessures de l'existence »<sup>159</sup>. « C'est le plaisir et le plaisir du moment »<sup>160</sup> que visent et recherchent les amitiés plaisantes.

Atticus s'entoura de la meilleure façon qui soit. Même si les moments privilégiés, durant lesquels il échangeait vivement avec des hommes de lettres et des érudits, ne durèrent que le temps de quelques instants épars, Atticus et ses amis partagèrent avant tout des moments de vie, réciproquement agréables. Le caractère plaisant de ces rencontres suffisait à donner tout son sens à l'*amicitia*. Cet homme, qui « prétendait jouir des plaisirs de la vie intérieure »<sup>161</sup> consacra une grande partie de son temps « à se procurer les douceurs de la société »<sup>162</sup>.

## **b- Les amitiés « utiles ».**

### **1. Relations avec les chefs de parti.**

En cultivant les charmes de l'amitié, Atticus s'attacha à entretenir de nombreuses relations amicales. Cet homme semblait préoccupé par le fait de « se mettre bien avec tout le

<sup>157</sup> G. SAMAMA, *Analyses et réflexions sur Aristote, « Ethique à Nicomaque »*, p. 152.

<sup>158</sup> *Ibid.*, p. 153.

<sup>159</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>160</sup> ARISTOTE, *Eth. à Nic.*, VIII, 3, p. 112.

<sup>161</sup> L. DUGAS, *L'amitié antique d'après les moeurs populaires et les théories des philosophes*, thèse, éd. Félix Alcan, Paris, 1984, p. 124.

<sup>162</sup> *Ibid.*

monde » et se servait « de tous les moyens pour plaire aux gens de tous les partis »<sup>163</sup>. Toutes ces liaisons furent le résultat incontestable d'une « politique amicale », qui visait à s'attacher l'affection des hommes qu'il rencontrait grâce aux recommandations de ses amis ou par hasard. En regroupant les informations de son biographe, C. Népos, ainsi que celles de la Correspondance, on prend véritablement conscience de l'ampleur de son réseau d'amis. C'est essentiellement dans le domaine politique qu'on lui compte le plus d'amis : « C'est le plus varié des palmarès »<sup>164</sup>. Quelles que soient leurs conditions, leurs catégories sociales, ou encore leurs opinions politiques, Atticus fut l'ami de « tous ». Ce « commerce d'amis » lui a permis de profiter, de jouir pleinement de l'*amicitia* et de ses bienfaits. Toutes ses amitiés se sont révélées particulièrement utiles à certaines périodes de sa vie, notamment les relations qu'il a entretenues avec les chefs de parti et les grands politiques de l'époque.

- **L. Cornélius Sylla.**

Parmi eux, on peut tout d'abord citer le nom de L. Cornélius Sylla. Dans sa biographie, Cornélius Népos consacre un chapitre à cette relation<sup>165</sup>. Il semblerait que Sylla ait été séduit par ses qualités d'érudit et ses conversations pleines de charme. Cet engouement pour le jeune homme fut tel qu'il partagea son temps à Athènes entre ses affaires et Atticus<sup>166</sup>. D'après les dires de son biographe, Sylla et Atticus sont très liés et leur attachement est manifeste. Cette volonté de partager, de vivre des instants plaisants avec Atticus, caractérise leur relation d'*amicitia* qui s'intensifie avec le temps qu'ils passent ensemble. De nombreuses sources s'accordent à dire que Sylla avait reçu une formation intellectuelle de qualité, digne de son rang, et que cet homme était sans doute un personnage cultivé. L'historien Salluste considérait qu'il « avait une connaissance des lettres grecques et latines digne des savants et les plus érudits »<sup>167</sup>. On peut comprendre que Sylla se soit pris d'affection pour un homme qui possédait un charme certain et exquis de langage. Il est intéressant de remarquer la différence d'âge existant entre eux. Atticus était un jeune homme d'une vingtaine d'années lorsqu'il fit la connaissance de Sylla en 84 av. J.-C., qui lui en avait probablement une cinquantaine<sup>168</sup>. On constate que leur différence d'âge n'est pas un frein à l'établissement de la relation amicale. S'il est vrai que Sylla et Atticus s'appréciaient en raison de leurs goûts communs pour les lettres, cette relation fut aussi la résultante d'un concours de circonstances politiques, plutôt favorable à Atticus. En effet, comme nous l'apprend son biographe, Atticus fut confronté très jeune à la réalité de la vie politique romaine<sup>169</sup>.

Dans un contexte de guerres civiles et de luttes pour le pouvoir entre Marius et Sylla, Sulpicius Rufus, parent d'Atticus, que la plupart des historiens considère comme un partisan de Marius<sup>170</sup>, fut assassiné en 88 av. J.-C. Considéré comme l'un des futurs piliers du Sénat, il

---

<sup>163</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 176.

<sup>164</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, 7<sup>ème</sup> édition, Coll. L'Artisan du livre, Paris, 1947, p. 278.

<sup>165</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV: « Quand Sylla, revenant d'Asie, vint à Athènes, il garda pendant tout son séjour Pomponius auprès de lui, séduit par la culture et les connaissances du jeune homme »; *Huc ex Asia Sulla decedens cum venisset, quamdiu ibi fuit, secum habuit Pomponius, captus adolescentis et humanitate et doctrina.*

<sup>166</sup> *Ibid.*: « C'est pourquoi Sylla ne le laissait nulle part s'écarter, et voulait l'emmener avec lui »; *Quibus rebus factum est ut Sylla nusquam eum ab se dimitteret, cuperetque secum deducere.*

<sup>167</sup> PLUTARQUE, *Vie de Sylla*, trad. R. Flacelière et E. Chambry, coll. Des Universités de France, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1971, p. 215 ; Salluste, *Guerre de Jugurtha*, 95, 3-4.

<sup>168</sup> Sylla serait né probablement en 138 av. J.-C.

<sup>169</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: « Lui-même, tout jeune homme, ne fut pas sans courir aussi péril de mort, à cause de sa parenté avec P. Sulpicius »; *Ipse adolescentulus, propter affinitatem P. Sulpicii, non expers fuit illius periculi.*

<sup>170</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei- Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, p. 103.

fit enlever à Sylla le commandement de la guerre contre Mithridate, avec l'intention de le donner à Marius. Sylla, à qui le Sénat avait confié cette mission, refusa d'y renoncer. Se trouvant alors en Campagne, il prit la décision de marcher sur Rome avec l'ensemble de ses troupes. C'est ainsi que Sulpicius et tout son entourage furent déclarés ennemis publics de l'État. Perçu comme l'homme à abattre et après avoir été proscrit par Sylla, il fut donc assassiné. La mort de cet orateur romain, pour lequel Cicéron avait une très grande admiration<sup>171</sup>, fut probablement le premier facteur qui poussa Atticus, alors âgé de vingt et un ans, à vouloir vivre loin des désordres politiques<sup>172</sup>. Atticus fut très affecté par les événements qui suivirent la disparition de son parent. Cette année 88 av. J.-C. fut celle de tous les dangers et sa prudence le poussa à adopter une conduite raisonnable, « dictée par un solide réalisme »<sup>173</sup>. Cette appréhension de l'avenir, cette incertitude concernant l'évolution de la situation politique le poussa à envisager un départ vers la ville d'Athènes. Durant la proscription syllanienne, les chevaliers fournirent une part importante des victimes<sup>174</sup>. Atticus, héritier d'une famille de l'ordre équestre depuis plusieurs générations, face au climat tendu de la guerre civile, partit sans état d'âme pour Athènes, et laissa sa mère et sa sœur. Il estima probablement que ces dernières n'avaient rien à craindre pour leurs vies. Durant cette période, l'homme fit preuve d'une grande prudence, du fait de sa parenté avec Sulpicius. On peut supposer que, parmi ceux qui complotait contre Sylla, se trouvaient aussi des amis d'Atticus, des chevaliers qui envisageaient qu'il prenne part à leur lutte. Aussi, plutôt que d'avoir à choisir entre ces deux factions politiques ennemies, visant toutes deux le pouvoir, il jugea plus judicieux de rester loyal envers les uns et les autres en agitant le voile de sa neutralité. Son absence de Rome fut le moyen de s'écarter, aux yeux de tous, de la politique. Sylla fut le premier à reconnaître et à saluer l'honnêteté et la franchise du jeune homme. De passage à Athènes, séduit par ce dernier, il lui fit part de son désir de le ramener avec lui à Rome. Mais, en homme résolu à maintenir sa ligne de conduite, Atticus lui fit comprendre le sens de son engagement en déclarant:

« Je t'en prie, dit Pomponius, ne cherche pas à me conduire contre ceux qui ont été cause que j'ai quitté l'Italie, pour ne point porter les armes avec eux contre toi »<sup>175</sup>.

Atticus justifia son attitude en évoquant implicitement la notion de loyauté et de droiture. D'un côté, avec les partisans de Marius parmi lesquels se trouvaient des amis d'Atticus contre qui Sylla se préparait à reprendre la lutte dès son retour en Italie, ou de l'autre côté, avec Sylla et ses proches, il se devait d'être impartial, juste et loyal envers ces deux partis opposés. Sa relation amicale avec Sylla ne devait, en aucun cas, le décharger de ses devoirs d'amitié envers les siens. D'ailleurs, en saisissant le sens de ses motivations

<sup>171</sup> CICÉRON, *Brutus*, trad. J. Marthas, coll. Universités de France, éd. Les Belles-Lettres, 1973, p. 71 : « Sulpicius, en effet, parmi tous les orateurs qu'il m'a été donné d'entendre, fut sans conteste le plus pathétique et, pour ainsi dire, le plus tragique »; *Fuit enim Sulpicius uel maxime 'omnium', quos quidem ego audierim, grandis et, ut ita dicam, tragicus orator. Vox cum magna tum suavis et splendida.*

<sup>172</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: « C'est pourquoi voyant le meurtre de Sulpicius, la ville bouleversée, par les troubles que fomentait Cinna, et l'impossibilité où il était d'y vivre selon son rang sans choquer l'un ou l'autre parti, les esprits des citoyens divisés, les uns tenant pour la faction de Sylla, les autres pour la faction de Cinna, il jugea le moment propice à la satisfaction de ses goûts et se transporta à Athènes »; *Itaque, interfecto Sulpicio, posteaquam vidit, Cinnano tumultu civitatem esse perturbatam, neque sibi dari facultatem pro dignitate vivendi, quin alterutram partem offenderet, dissociatis animis civium, cum alii Sullanis, alii Cinnanis faverent partibus, idoneum tempus ratus studii obsequendi suis, Athenas se contulit.*

<sup>173</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei- Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, p. 104.

<sup>174</sup> *Ibid.*

<sup>175</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV: *Noli, oro te, inquit Pomponius, adversum eos me velle ducere, cum quibus ne contra te arma ferrem, Italiam reliquit.*



profondes, Sylla loua « *la loyauté du jeune homme [et] fit porter chez celui-ci tous les présents qu'il avait reçus à Athènes* »<sup>176</sup>. Ainsi, déjà séduit par sa culture, il se prit d'amitié pour lui et le lui démontra par ces présents. Par le biais de cette relation, Atticus bénéficia sans nul doute de la bienveillance de Sylla. En effet, celui-ci ne le fit pas paraître sur les listes de proscription, en dépit de sa parenté avec P. Sulpicius Rufus et de ses relations avec des chevaliers partisans de Marius. Sylla, cet homme « *disert, rusé et facile en amitié* »<sup>177</sup> se montra enthousiaste, charmé à l'idée de passer son temps en compagnie d'un homme, dont il ne pouvait qu'admirer la finesse, les subtilités de langage et d'esprit. À travers cette relation amicale, Atticus trouva un allié de choix, susceptible de lui assurer protection et soutien, de garantir à sa famille, à sa fortune et à sa personne une certaine sécurité en des temps si troublés. Plaisir et utilité se côtoient intimement au coeur de la relation amicale entre ces deux hommes. Il est intéressant de noter qu'en dépit de son amitié pour Sylla, Atticus n'hésite pas à aider le consul de l'année 82 av. J.-C., Marius le jeune, neveu et fils adoptif de l'illustre rival de Sylla<sup>178</sup>.

Atticus se montre bienveillant à l'égard de Marius le jeune, notamment lorsque ce dernier sera condamné à l'exil, en même temps que son père en 88 av. J.-C. Comme nous avons pu le dire dans le chapitre précédent sur les « véritables amitiés », Atticus et Caius Marius furent tous deux condisciples chez Mucius Scaevola, et de cette époque, date une solide relation amicale. Aussi, même si Atticus entretenait une relation amicale avec Sylla, cela ne l'empêcha pas de secourir un ami dans le besoin, et ceci, sur ses fonds propres. On se rend compte ainsi du caractère non exclusif de l'*amicitia*. Elle se révèle encore plus intense, voire même nécessaire durant ces temps de crise.

#### • Gnaeus Pompeius Magnus.

Parmi les grands hommes politiques qui partagèrent une relation amicale avec Atticus, nous pouvons aussi citer, Gnaeus Pompeius Magnus. On le retrouve mentionné aussi bien chez Cornélius Népos que dans la *Correspondance* de Cicéron<sup>179</sup> Atticus était de trois ans l'aîné de Pompée, et tous les deux étaient aussi parents<sup>180</sup>. Cette parenté provient de l'alliance entre Cornélie, fille de Métellus Scipion et Pompée. Cette femme appartenait à la famille des Caecilii, et on sait que Q. Caecilius, oncle d'Atticus du côté maternel, en faisait aussi partie. De toute évidence, en tant que neveu et fils adoptif de Q. Caecilius, Atticus se trouvait apparenté, comme son oncle, à Pompée. Grâce à Plutarque, qui a rédigé la biographie de Pompée, on sait que Cornélie fut sa cinquième et dernière épouse. La qualité première de ce personnage, qui a été mise en avant par Plutarque, était sa grande « douceur ». Ce trait de caractère participa probablement à son « *extraordinaire popularité* »<sup>181</sup>. À travers la *Correspondance*, on retrouve de nombreuses marques d'affection et de tendresse que lui portaient Atticus et Cicéron. Le nom de Pompée est souvent mentionné dans la

<sup>176</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV: *At Sulla, adulescentis officio collaudato, omnia munera ei, quae Athenis acceperat, proficiscens jussit deferri.*

<sup>177</sup> PLUTARQUE, *Vie de Sylla*, p. 215.

<sup>178</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: « Il n'en aida pas moins de ses deniers le jeune Marius, déclaré ennemi de l'Etat, dont il alléga l'exil de ses propres ressources »; *Ne que eo secius adulescentem Marium, hostem judicatum, juvit opibus suis, cujus fugam pecunia sublevavit.*

<sup>179</sup> B. ROCHETTE, *Les sobriquets de Pompée dans la Correspondance de Cicéron*, Latomus, 2002, 61(1), p. 42. « Parmi les personnages de haut rang que Cicéron évoque dans ses lettres, le nom de Pompée occupe certainement une place de premier plan ».

<sup>180</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VII: « Il n'offensa point Pompée lui-même, qui était son parent »; *Ipsium Pompeium non junctum non offendit.*

<sup>181</sup> PLUTARQUE, *Vies, Sertorius-Eumène, Agésilas-Pompée*, VIII, trad. R. Flacelière et E. Chambry, coll. Universités de France, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1973, p. 149.

*Correspondance*, notamment en 49 av. J.-C., au moment du conflit qui l’oppose à César. Il est évoqué de façon quasi-quotidienne à partir du moment où César et lui devinrent des rivaux politiques. Face à l’ambition personnelle de ces deux personnages, l’avenir de la République est en péril. Les Romains sont placés dans l’expectative, en proie à l’incertitude et au doute quant à l’amélioration de la situation politique. Cette difficulté à pressentir les actions et les événements qui précipitèrent Rome dans une guerre civile entre Pompée et César, transparaît de façon claire à travers les lettres de la *Correspondance*. Durant cette crise, l’échange épistolaire devient plus fécond et fréquent. Comme a pu le remarquer B. Rochette, il apparaît dans presque toutes les lettres de la *Correspondance* jusqu’en 48 av. J.-C., date de sa mort à Alexandrie. Cicéron, en évoquant la fin du personnage, ne lui consacre que quelques lignes « sans chaleur, [accompagnées] d’un bref hommage [à ses] qualités humaines »<sup>182</sup>:

« Sur la fin de Pompée, je n’ai jamais conçu aucun doute ; car tous les rois et tous les peuples étaient si profondément persuadés du caractère désespéré de sa situation que, où il se rendît, je prévoyais l’issue. Je ne peux pas souffrir de ce qui lui est arrivé, car je l’ai connu honnête, vertueux et digne »<sup>183</sup>.

Il est étonnant que voir que dans cette lettre, Cicéron ne s’émeuve pas plus que cela de la perte de cet ami. Cette brève allusion fait écho à une missive d’Atticus dans laquelle ce dernier parle de la mort de leur ami commun. Nous sommes condamnés à ignorer la teneur exact des propos d’Atticus. Cependant, on peut penser qu’il fut probablement plus affecté, dans la réalité, par cette disparition pour des raisons personnelles<sup>184</sup>. Atticus a perdu à la fois un parent, mais surtout un ami. En effet, les premières lettres de la *Correspondance* contrastent, de façon saisissante, avec cette missive de l’année 48 av. J.-C.

« J’ai besoin que tu arrives sans tarder : car l’on s’attend tout à fait à ce que des nobles qui sont tes amis soient hostiles à mon élection »<sup>185</sup> ; « Pompée – la chose est sûre – est dans les meilleures dispositions pour moi »<sup>186</sup> ; « Ton grand ami, (tu sais qui je veux dire ?) celui dont tu m’as écrit qu’il s’était mis à louer parce qu’il n’osait pas blâmer, a pour moi, si l’on en croit les marques qu’il en donne, beaucoup d’amitié, d’attachement, d’affection et en public il fait mon éloge : en secret, mais c’est un secret transparent, il me jalouse »<sup>187</sup>.

Si l’on en croit les propos de l’orateur, par l’intermédiaire d’Atticus, Pompée et lui se sont liés d’amitié. Cicéron souhaite qu’Atticus use de son influence auprès de ses amis, dont Pompée faisait partie, pour son élection au consulat. Grâce à l’intervention d’Atticus, il semble que Pompée soutienne la candidature de Cicéron et bien plus encore, qu’il se soit pris

<sup>182</sup> CICÉRON, *Correspondance*, t. VI, notice p. 148.

<sup>183</sup> *Att. XI, 6* (écrite de Brindes, le 27 novembre 48 av. J.-C.) : *De Pompei exitu mihi dubium numquam fuit ; tanta enim desperatio rerum eius omnium regnum et populorum animos occuparat ut, quocumque uenisset, hoc putarem futurum.*

<sup>184</sup> J. Beaujeu émet plusieurs hypothèses selon lesquelles Cicéron se livre à un bref hommage par crainte des sbires d’Antoine, (nommé récemment maître de la cavalerie et du maintien de l’ordre en Italie), par déception après une année vécue à côté du chef républicain et le constat de ses fautes aboutissant au désastre final, ou peut-être aussi par rancœur à l’égard de son fils, Cnaéus et de son entourage, dévorés de cupidité et de cruauté. Cf. Cicéron, *Correspondance*, t. VI, note p. 148 sur la mort de Pompée.

<sup>185</sup> *Att. I, 2* (écrite de Rome, après le 17 juillet 65 av. J.-C.) : *Tuo aduentu nobis opus est maturo ; nam prorsus summa hominum est opinio tuos familiares nobiles homines aduersarios honori nostro fore.*

<sup>186</sup> *Att. I, 12* (écrite de Rome, le 1<sup>er</sup> janvier 61 av. J.-C.) : *Pompeium nobis amicissimum constat esse.*

<sup>187</sup> *Att. I, 13* (écrite de Rome, le 25 janvier 61 av. J.-C.) : *Tuus autem ille amicus (scin quem dicam ?), de quo tu ad me scripsisti, postea quam non auderet reprehendere, laudare coepisse, nos, ut ostendit, admodum diligit, amplectitur, amat, aperte laudat, occulte sed ita ut perspicuum sit inuidet.*

d'affection pour ce dernier. En relisant certains passages de la *Correspondance*, on s'aperçoit que Cicéron accorde peu de confiance à cet homme, chez qui il ne distingue nulle vraie bienveillance<sup>188</sup>. Il existe une méfiance évidente entre ces deux hommes. Pourtant, Pompée, ce grand ami d'Atticus, comme le dit Cicéron, correspond-il réellement à l'image que nous en présente Cicéron ? Atticus se serait-il épris d'amitié pour un tel homme ?

Atticus n'aurait pas été aussi dupe d'un tel personnage. D'ailleurs, on constate que dans d'autres lettres écrites plus tardivement, les sentiments de l'orateur ont clairement évolué. On ne retrouve plus ce ton acerbe et incisif à l'encontre de Pompée. Le contraste est saisissant et les lettres qui suivront attestent d'une réelle sympathie et d'une amitié partagée entre les deux hommes. « Chez Cicéron, la chaleur du sentiment nuit souvent à la sérénité du jugement »<sup>189</sup>. S'il a pu se montrer aussi piquant envers Pompée, c'est probablement parce qu'il se laissa emporter par ce sentiment de jalousie qui obscurcit et altère le jugement. Atticus ne partageait pas les craintes de Cicéron. Il se rendit compte, assez tôt, de l'intérêt que ces deux hommes avaient à se fréquenter :

« C'est ainsi que pour ma part, sauvegardant le système que nous avons imaginé et mis en œuvre, je protège comme je peux cette union que j'ai cimenté de mes mains ; néanmoins, comme tout cela est bien peu solide, je suis en train de m'aménager pour maintenir ma situation politique, certaine route qui, je l'espère, sera sûre. Je ne saurais bien m'expliquer là-dessus par lettre ; je vais pourtant me faire entendre à demi-mot. Je suis dans les meilleurs termes envers Pompée. Je t'entends d'ici »<sup>190</sup>.

Atticus avait de quoi se réjouir du rapprochement de ces deux amis. Cette union, à laquelle Cicéron accorde tant d'importance, nous paraît déterminante pour sa situation politique. Cette alliance revêt aux yeux d'Atticus un sens particulier. S'il mit tant d'ardeur à rapprocher, à unir Pompée et Cicéron, c'est avant tout pour le plaisir et les bienfaits réciproques pouvant découler de cette relation :

« Mon ami Pompée (car il est mon ami, et je veux que tu le saches)<sup>191</sup> » ; « Mon ami Pompée a une affection toute particulière : et, ma foi, ce sont d'étroites et agréables relations d'amitié qui nous lient, au point que nos conspirateurs de soupers fins, nos jeunes barbes, l'appellent dans leurs conversations « Gnaeus Cicéron » »<sup>192</sup>.

Il ne fait aucun doute que cette relation d'amitié enchantait Atticus, qui se voyaient en quelque sorte comme leur centre névralgique. L'*amicitia* entre Atticus et Pompée ne se résumait pas simplement à leur parenté, ni à l'affection et à la piété découlant de ce lien. Comme beaucoup d'autres Romains, Atticus ne resta pas insensible aux qualités de l'homme. En effet, comme nous le dit Plutarque, son biographe, « la simplicité de son genre de vie, son application au métier des armes, son éloquence persuasive, la loyauté de son caractère,

---

<sup>188</sup> Att. I, 13 (écrite de Rome, le 25 janvier 61 av. J.-C.) : « Nulle franchise, nulle clarté dans son attitude politique, ni honnêteté, ni courage, ni indépendance » ; *Nihil come, nihil simplex, nihil év τοίς πολιτικοίς illustre, nihil honestum, nihil forte, nihil liberum.*

<sup>189</sup> CICÉRON, *Correspondance*, t. VI, notice p. 148.

<sup>190</sup> Att. I, 17 (écrite de Rome, le 5 décembre 61 av. J.-C.) : *Sic ego conseruauis rationem institutionemque nostram tueor, ut possum, illam a me conglutinatum concordiam. Sed tamen quoniam ista sunt tam infirma, munitur quaedam nobis ad retinendas opes nostras tuta, ut spero, uia ; quam tibi litteris satis explicare non possum, significatione parua ostendam tamen. Vtor Pompeio familiarissime. Video quid dicas.*

<sup>191</sup> Att. I, 18 (écrite de Rome, le 20 janvier 60 av. J.-C.) : *Familiaris noster (sic est enim ; uolo te hoc scire).*

<sup>192</sup> Att. I, 16 (écrite de Rome, fin juin ou juillet 61 av. J.-C.) : *Me ab hoc Magno unice diligere [putat], et hercule multa et iucunda consuetudine coniuncti inter nos sumus usque eo ut nostri isti commissatores consiurationis, barbatuli iuvenes, illum in Sermonibus « Cn. Ciceronem » appellent.*

l'affabilité de son abord »<sup>193</sup> le rendaient sympathique et populaire auprès de tous. De même, le portrait moral que dresse Velleius Paterculus, coïncide, de façon plus ou moins juste, avec les propos de Plutarque. Il le décrit comme un homme « fidèle dans ses amitiés, toujours prêt à pardonner les offenses, très loyal une fois réconcilié et très facile à satisfaire »<sup>194</sup>. Pompée et Atticus partageaient vraisemblablement certains traits de caractère comme leur simplicité, leur affabilité et surtout leur sincérité constante en amitié. Il est intéressant de noter que dans une lettre de la *Correspondance*, Atticus semble avoir émis quelques réserves quant à la nature des liens de Cicéron avec Pompée :

« Quant aux reproches que tu me fais, en quelque sorte, d'une main légère, sur mon amitié avec Pompée, je ne voudrais pas que tu crois que c'est le désir d'être protégé qui m'a porté à cette alliance ; mais les circonstances sont telles que, si jamais il se produisait entre nous deux quelque conflit, inévitablement les violentes discordes déchireraient la République »<sup>195</sup>.

Si Atticus ne remettait pas en doute l'utilité et l'intérêt de l'amitié, il espérait qu'il ne s'agisse pas des seuls motifs justifiant la relation d'amitié entre Pompée et Cicéron. Ces amitiés utiles procurent un certain plaisir à ceux qui les partagent. Le « plaisir », intrinsèque à toutes les sortes de relations amicales, est un élément indispensable à l'*amicitia*. En effet, l'amitié est une source de plaisir pour ceux qui la cultivent. Quelle que soit sa forme ou sa nature, le plaisir de partager des intérêts communs se manifeste au cœur de la relation amicale. Cette remarque d'Atticus nous amène à penser que l'amitié qu'il partageait avec Pompée ne reposait pas sur les intérêts que ces deux hommes pouvaient avoir en commun : « Il ne tenait de lui en effet aucune dignité, au contraire des autres qui avaient reçu de lui ou des honneurs, ou des richesses »<sup>196</sup>. Cette amitié reposait donc sur le plaisir mutuel d'être ensemble et de se côtoyer occasionnellement pour converser. Grâce à certaines lettres de la *Correspondance*, on sait qu'Atticus et Pompée échangeaient régulièrement des avis autour de discussions d'ordre politiques<sup>197</sup>.

En 58 av. J.-C., lorsque Cicéron fut contraint à l'exil, c'est auprès de Pompée qu'Atticus se renseignait et mettait tout en œuvre pour obtenir le rappel de Cicéron. Il n'est pas surprenant de voir ces deux hommes s'entretenir de sujets politiques. Même si Atticus affichait clairement sa neutralité dans ce domaine, il ne s'intéressa pas moins aux événements qui s'y rapportaient et au monde des affaires. Dans le même temps, s'il affiche sa préférence

<sup>193</sup> PLUTARQUE, *Vies, Sertorius-Eumène, Agésilas-Pompée*, p. 166.

<sup>194</sup> VELLEIUS PATERCULUS, *Histoire Romaine*, livre II, trad. J. Hellegouarc'h, coll. Des Universités de France, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1982 ; II, 29 : *amicitiarum tenax, in offensis exorabilis, in reconcilianda gratia fidelissimus, in accipienda satisfactione facillimus*.

<sup>195</sup> Att. II, 1 (écrite de Rome, vers le milieu de juin 60 av. J.-C.) : *Quod me quodam modo mollibracchio de Pompeii familiaritate obiurgas, uolim ita existimes, me meis praesidii causa cum illo coniunctum esse, sed ita res erat iustituta ut, si inter nos esset aliqua forte disensio, maximas in re p. discordias uersari esset necesse*.

<sup>196</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VII: *Nullum enim ab eo habebat ornamentur, ut ceteri, qui per eum aut honores, aut divitas ceperant*.

<sup>197</sup> Att. III, 8 (écrite de Thessalonique, le 29 mai 58 av. J.-C.) : « C'est par ta lettre que j'ai su ta conversation avec Pompée » ; *Sermonem tuum et Pompeii cognoni ex tuis litteris* ; Att. III, 13 (écrite de Thessalonique, le 5 août 58 av. J.-C.) : « Il serait question de moi au Sénat, m'y disais-tu, aussitôt après les comices ; tu le tenais de Pompée » ; *Uti secundum comitia aliquid de nobis in senatu ageretur ; id tibi Pompeium dixisse* ; Att. VII, 2 (écrite de Brindes, le 25 ou 26 novembre 50 av. J.-C.) : « Tu écrivais qu'il y était question de ta conversation avec Pompée à Naples. [...] Rien ne pouvait être plus agréable : affaires publiques, opinion d'un tel homme sur mon désintéressement, bienveillance marquée de ses propos sur le triomphe. Mais le plus agréable encore, c'était de te voir faire cette démarche auprès de lui exprès pour sonder ses sentiments à mon égard » ; *Scripteras enim in ea esse de sermone Pompei Neapolitano. [...] Nihil potuit esse iucundius. Erat enim de re publica, de opinione quam uir haberet integritatis meae, de beneuolentia quam ostendit eo sermone quem habuit de triumpho. Sed tame, hoc iucundissimum quod intellexi te ad eum uenisse ut eius animum erga me perspiceres*.

pour le parti des *Optimates* que représente Pompée, au fur et à mesure que se profile dans la Correspondance l'éventualité d'un conflit armé, d'une guerre entre Pompée et César, les interrogations s'enchaînent au fil des lettres. Atticus et Cicéron sont sur le qui-vive<sup>198</sup>. A l'approche de la guerre, on assiste à un déferlement de marques de sympathie et de reconnaissance envers Pompée. Lorsque Cicéron parle de Pompée, il emploie le terme « *Notre Gnaeus* »<sup>199</sup>, ou d'autres expressions telles que « *Notre ami Magnus* »<sup>200</sup>. Dans certaines lettres, on observe aussi l'utilisation de sobriquets désignant Pompée : « *Notre grand Sampsicéramus* »<sup>201</sup>. Comme L. A. Constans le note, ces sobriquets qui en disent long sur la nature des sentiments qu'il nourrit à l'égard de son contemporain, sont utilisés pour échapper à l'indiscrétion des porteurs de lettres. Cette ruse, assez familière et plaisante est un moyen leur permettant de voiler leurs propos, au cas où leurs lettres viendraient à se trouver entre des mains indécates. Il faut savoir que *Sampsiceramus* est une allusion à la victoire remportée par Pompée sur un dynaste de ce nom, qui régnait sur Émèse et Aréthuse, en Syrie. Tous ces petits noms qui désignent Pompée peuvent être perçus comme une marque de sympathie plutôt plaisante et agréable. « Ils montrent que, dans une correspondance de caractère privé, Cicéron prend plaisir à s'adonner à un jeu mondain et raffiné entre lettrés »<sup>202</sup>. S'il est vrai qu'Atticus a entretenu une relation d'amitié avec Pompée, au moment de la guerre civile opposant son ami à César, il resta fidèle à ses principes de neutralité, d'abstentionnisme politique et ne se pronança ni en faveur de l'un ou de l'autre<sup>203</sup>, en particulier lorsqu'après l'échec en 60 av. J.-C. du premier triumvirat entre Crassus, Pompée et César, et suite au divorce de Pompée avec Julie (la fille de César), les deux hommes sont prêts à plonger Rome dans un conflit armé pour assouvir leur soif de pouvoir<sup>204</sup>.

Dans sa biographie d'Atticus, C. Népos signale que si Pompée fut profondément blessé par ceux qui ne le suivirent pas, et que de ce fait, il les considérait comme ses ennemis, Atticus ne l'offensa point en ce sens. Pompée se montra très compréhensif avec Atticus pour plusieurs raisons ; dans un premier temps, en vertu de la « libération due à son âge », puisqu'à soixante ans, on était exempt de toute participation aux affaires publiques, à l'exception des sénateurs<sup>205</sup> ; dans un second temps, parce qu'il respectait la profession de neutralité de son ami ; et enfin parce qu'Atticus l'aida sur ses fonds propres, ainsi que ceux de ses amis qui souhaitaient le suivre<sup>206</sup>.

<sup>198</sup> *Att.* VII, 10 (écrite aux portes de Rome, dans la nuit du 17 au 18 janvier 49 av. J.-C.) : « Quant à te donner des conseils sûrs, alors que j'en attends moi-même ! Ce qu'a décidé notre Gnaeus ou ce qu'il décide, je l'ignore » ; *Tibi uero quid suadeam quouis ipse consilium exspecto ? Gnaeus noster quid consilii ceperit capiatue nescio.*

<sup>199</sup> *Att.* II, 16 (écrite du Domaine de Formies, le 1<sup>er</sup> mai 59 av. J.-C.) : *Cn. Noster.*

<sup>200</sup> *Att.* II, 13 (écrite du Domaine de Formies, vers le 23 avril 59 av. J.-C.) : *Noster amicus Magnus.*

<sup>201</sup> *Att.* II, 14 (écrite du Domaine de Formies, entre le 24 et le 29 avril 59 av. J.-C.) : *Noster Sampsiceramus*; *Att.* II, 17 (écrite du Domaine de Formies, entre le 2 et le 5 mai 59 av. J.-C.) : « Je suis tout à fait de ton avis : Sampsicéramus est un révolutionnaire » ; *Prorsus ut scribis ita sentio : turbator Sampsiceramus.*

<sup>202</sup> B. ROCHETTE, *Les sobriquets de Pompée dans la Correspondance de Cicéron*, Latomus, 2002, 61(1), p. 45.

<sup>203</sup> *Att.* VII, 1 (écrite d'Athènes, le 16 octobre 50 av. J.-C.) : « Je pensais ne jamais risquer d'être entraîné ni par mon union avec Pompée à la fatalité d'une faute politique, ni par ma sympathie pour César à une guerre contre Pompée. Si étroite était leur union. Mais voici que menace, tu le montres et je le vois, le plus grave conflit entre eux » ; *Haec enim cogitabamus, nec mihi coniuncto cum Pompeio fore necesse peccare in republica aliquando, nec cum Caesare sentienti pugnandum esse cum Pompeio : tanta erat illorum coniunctio. Nunc impendet, ut et tu ostendis et ego uideo, summa inter eos contentio.*

<sup>204</sup> *Att.* VII, 26 (écrite du Doamine de Formies, le 12 ou 13 février 49 av. J.-C.) : « Merci de ta recommandation amicale de ne me compromettre en aucun sens aussi longtemps que je le pourrai » ; *Quod me amicissime admones ut me integrum quoad possim seruem, gratum est.*

<sup>205</sup> Quand la guerre civile éclate, Atticus est âgé d'une soixantaine d'années (60 ou 61 ans).

<sup>206</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VIII : « Ce dont ses amis avaient besoin pour rejoindre Pompée, il le leur donna sur son bien propre » ; *Quae amicis suis opus fuerant ad Pompeium proficiscentibus, omnia ex sua re familiari dedit.*

L'inaction d'Atticus n'entama point sa relation avec Pompée. Même s'il est vrai qu'il conseille à Cicéron de ne pas accompagner Pompée dans sa fuite car « *Cicéron sera plus utile à la République en n'accompagnant pas Pompée [dans sa fuite]* »<sup>207</sup>, et qu'il considère probablement l'attitude de Pompée comme déshonorante pour un homme de son envergure, il n'en demeure pas moins que « jusque dans ces circonstances critiques, Pompée paraissait digne d'envie à cause de l'affection qu'on lui portait »<sup>208</sup>. Son amitié et son attachement pour l'homme justifia l'aide qu'il lui apporta, ainsi que son soutien à tous ceux qui, comme Cicéron, ne pouvaient se résoudre à abandonner Pompée. La relation d'amitié entre Atticus et Pompée reposait sur un plaisir mutuel à converser sur les affaires publiques. Hormis le plaisir de l'instant, chacun y trouvait son intérêt : en tant qu'analyste et observateur, Pompée lui offrait des perspectives lui permettant d'entrevoir les révolutions politiques à venir.

- **Caius Julius Caesar.**

Un autre grand personnage politique avec lequel Atticus partagea une relation d'*amicitia* est Caius Julius Caesar, le grand rival de Pompée. On le retrouve mentionné à de nombreuses reprises dans la *Correspondance*, mais aussi dans la biographie de Cornélius Népos. Il est intéressant de noter que Cicéron, en parlant de cet homme, ne signifie quasiment jamais les liens qui l'unissent à lui. En revanche, quand il parlait de Pompée, nous avons pu observer qu'il utilisait des sobriquets plutôt plaisants à son égard. Dans ses lettres à Atticus, il utilisait souvent le possessif *noster* et le terme *amicus* pour marquer son attachement. On peut penser qu'Atticus se montrait tout aussi distant dans ses lettres en parlant de César. A l'instar de son ami, il n'emploie jamais le terme *amicus* en parlant de ce dernier. Est-ce à dire pour autant qu'Atticus et César ne furent pas des amis ?

Il est fort probable qu'Atticus ait entretenu des liens d'amitié avec ce dernier, moins visibles, moins flagrants que ne l'était son attachement pour Pompée. Atticus montre le désir et l'envie qui l'animent de se faire aimer par ceux qui dirigent, autrement dit par César, Crassus et Pompée, les triumvirs. Cicéron ne partageait pas le même avis sur la question. Alors que son ami lui conseillait de ne pas parler contre les triumvirs, Cicéron écrivit un ouvrage qu'il appella sa « palinodie ». Cet ouvrage ne saurait être que le discours *De provinciis consularibus*, qui serait vraisemblablement une sorte de manifeste de ralliement<sup>209</sup>. Il s'agirait peut-être aussi juste d'une lettre à Pompée dans laquelle Cicéron lui promet de cesser toute opposition à la loi agraire de César<sup>210</sup>. Quoiqu'il en soit, après s'être excusé de ne pas avoir envoyé à Atticus le premier exemplaire de sa palinodie, (il l'avait communiqué en premier à César ou à Pompée), Cicéron reconnaît le bien-fondé des conseils de son ami. En tous les cas, Atticus mit certainement en application cette recommandation dans ses relations avec César.

Compte tenu du contexte politique difficile et des incertitudes sur l'avenir, Atticus avait besoin d'appui, de soutien d'hommes forts. À son habitude, il fit preuve d'une grande prudence. Tout en témoignant à Pompée une grande amitié, il n'hésitait pas à entretenir avec César quelques rapports amicaux. En 60 av. J.-C., après la formation du premier triumvirat, les politiques, dont il doit se rapprocher sont Pompée, Crassus et César. L'*amicitia* scellée entre ces trois hommes, cet accord « privé et secret [s'appuyant] sur les *populares*, une grande

---

<sup>207</sup> *Frag. Ex Att.* IX, 10 (écrite de Rome, le 7 février 49 av. J.-C.) : « *M. Tullium reipublicae melius profuturum esse, si cum Pompeio ex Italia non profugerit* ».

<sup>208</sup> PLUTARQUE, *op.cit.*, p. 149.

<sup>209</sup> CICÉRON, *Correspondance*, t. II, note p. 119.

<sup>210</sup> *Ibid.*

partie de la classe équestre et la force armée »<sup>211</sup> oblige Atticus à nouer quelques alliances politiques. Aussi, tout en se revendiquant un grand ami de Pompée, représentant de la classe sénatoriale, plus précisément des *Optimates*, il ne tarda probablement pas à se ménager les faveurs et les bonnes grâces de César, voire même celles de Crassus, tous deux favorables aux *populares* :

« Ce résultat du moins nous est acquis – nous pouvons en juger par de nombreux et sérieux indices - : César a pour nous beaucoup d'amitié et de sympathie »<sup>212</sup>.

Comme nous l'indique Cicéron, Atticus et lui parvinrent à se concilier l'amitié de César. Atticus jugea opportun, voire utile de se ménager ses bons sentiments. On suppose que ces deux hommes éprouvèrent rapidement du plaisir à se côtoyer. S'il est vrai que César se rendit vite à l'évidence que la politique ne pouvait les rapprocher comme il l'aurait sans doute souhaité, à travers leur goût commun des lettres, ils expérimentèrent vraisemblablement les agréments de l'amitié. Cicéron, dans son ouvrage intitulé *Brutus*, parle des *Commentaires* de César :

« Il a écrit des commentaires vraiment dignes de tout éloge : ils sont nus, sans détours, et pleins de grâce, dépouillés de tout apprêt oratoire, comme un corps nu de son vêtement »<sup>213</sup>.

Cicéron, auteur reconnu à la fin de la République, « considéré comme le patron officiel de la littérature à Rome »<sup>214</sup>, admire le travail littéraire de César, et en fait l'éloge. Parallèlement à tous ces ouvrages, César laissa aussi à la postérité quelques discours, dont celui pour Métellus, *Pro Quinto Metello*, et des allocutions adressées à ses soldats en Espagne. Tous ces éléments nous montrent les qualités littéraires d'un homme que l'on perçoit souvent, avant tout, comme un général. César, qui possédait une « éloquence élégante, pleine d'éclat et même de magnificence, avec un certain air de noblesse native »<sup>215</sup>, s'était rapproché d'Atticus. Comme bon nombre de ses contemporains, il se révèle comme un véritable ami des Lettres. « Elles convenaient à sa nature élégante ; elles lui semblaient sans doute l'exercice et le délassement le plus agréable d'un esprit distingué »<sup>216</sup>. Cette communauté de goûts entre Atticus et César renforça leur relation amicale. G. Boissier signale que Cicéron, dans sa jeunesse, avait connu César et que tous deux semblent avoir même partagé quelques années d'étude ensemble. « De ces premiers rapports, qui ne s'oublient jamais, il leur était resté un fonds de sympathie et de bienveillance mutuelle »<sup>217</sup>. Or, nous savons qu'Atticus et Cicéron furent tous deux condisciples, et ce, en dépit de leur différence d'âge. Par analogie, si on ne peut pas affirmer qu'Atticus fut aussi le condisciple de César, il est quasiment certain que ces deux hommes se rencontrèrent et se fréquentèrent aussi durant leur jeunesse. Là où la relation entre César et Cicéron souffrait de la « vivacité de leurs discussions »<sup>218</sup> du fait de leurs dissensions politiques, l'amitié entre Atticus et César

---

<sup>211</sup> J.-P. MARTIN, *Histoire Romaine*, coll. U, éd. Armand Colin, Paris, 2001, p. 171.

<sup>212</sup> *Att.* IV, 15 (écrite de Rome, le 27 juillet 54 av. J.-C.) : *Illud quidem sumus adepti, quod multis et magnis indiciis possumus indicare, nos Caesari et carissimos et iucundissimos esse.*

<sup>213</sup> *Ibid.*: *Commentarios scripsit ualde quidem probandos : nudi sunt, recti et uenusti, omni ornatu oratoris tamquam ueste detracta.*

<sup>214</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, p. 328.

<sup>215</sup> SUÉTONE, *Vie des douze Césars, Vie de Jules César*, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1996, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1996, 55.

<sup>216</sup> G. BOISSIER, *op. cit.*, p. 329-330.

<sup>217</sup> *Ibid.*, p. 300.

<sup>218</sup> *Ibid.*

conservait, quant à elle, tout son attrait. Nous n'ignorons pas le charme qu'Atticus exerçait sur ceux qui le côtoyaient. César, à l'instar d'autres grands chefs politiques, ne resta pas insensible au charisme du personnage. Cette relation au caractère plaisant et sympathique<sup>219</sup> est une forme de protection pour Atticus. Le climat politique entre Pompée, Crassus et César, en 54 av. J.-C. est compliqué. Ces trois hommes ont de plus en plus de mal à s'entendre. En tant qu'observateur de ces événements, Atticus pressent la rupture qui se profile. Sa recommandation faite à Cicéron, visant à s'attacher l'affection et l'amitié des tout-puissants, avait été formulée dans la perspective éventuelle d'un désaccord, d'une désunion politique entre ces hommes<sup>220</sup>.

D'après Cornélius Népos les événements se précipitèrent en janvier 49 av. J.-C. parce que Pompée et César entrent en guerre. La situation d'Atticus était-elle compromise ? Sa résolution de rester en dehors de la vie politique était connue de tous les politiques, et même de César. D'ailleurs, ce dernier fut touché par le parti, pris par Atticus, de rester « inactif » durant ce conflit. Toutefois, en relisant les propos de Cornélius Népos, on a l'impression que César ne s'attendait pas à ce qu'il agisse de la sorte. En effet, on peut penser que l'étonnement de César serait à mettre en relation avec l'*amicitia* qui liait Atticus et Pompée. Il ne devait pas ignorer que Pompée était considéré comme un « grand ami » d'Atticus, pour reprendre les propos de Cicéron. Cette amitié, associée à leur lien de parenté, les rapprochait inévitablement. Pourtant, Atticus usa des avantages dus à son âge, et fut exempté de toute participation à quelque conflit politique. César connaissait ses préférences politiques, et savait que celles-ci l'orientaient vers le parti des *Optimates*. En vertu de ces choix, César récompensa sa neutralité et fit preuve d'une grande bienveillance à son égard, ainsi que d'une extrême clémence envers ses proches<sup>221</sup>.

Atticus bénéficia des faveurs de César grâce à sa conduite. Il ne fut pas contraint de lui verser des contributions pécuniaires ; et bien plus encore, celui-ci lui remit son neveu Q. Cicéron, ainsi que tous les biens de sa sœur. Il est intéressant de relever les attentions et les égards de César envers Atticus, dont le seul mérite fut de se conformer à « ses vieux principes de conduite » et de se tenir à sa résolution de jouir pleinement des agréments de l'*otium* en restant en dehors de la vie politique. Si l'on en croit ce que dit Suétone, César semble associer indirectement Atticus à sa victoire, en lui témoignant sa reconnaissance. Bien plus encore, il en fait, avec ou sans l'assentiment d'Atticus, un allié politique, un de ses amis, pour lequel il se montre plein d'égards<sup>222</sup>. Cet homme d'État parvint à rallier bon nombre de Romains à sa cause. Ceux qui ne souhaitaient pas se prononcer ou qui restaient indécis parce qu'ils n'avaient pas envie de se retrouver enrôler dans une guerre civile, qui ne servait finalement pas leurs intérêts si ce n'est ceux de leurs commanditaires, furent considérés comme les alliés de César. Ainsi, dans l'une des périodes les plus troublées de l'histoire romaine, Atticus

<sup>219</sup> *Att.* IV, 15 (écrite de Rome, le 27 juillet 54 av. J.-C.). Cicéron signale dans cette lettre toute l'amitié et la sympathie que César a pour Atticus.

<sup>220</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VII: « La guerre civile de César éclata quand il avait environ soixante ans. [...] En revanche, l'inaction d'Atticus fut tellement agréable à César que, vainqueur et imposant par lettres aux citoyens privés des contributions pécuniaires, non seulement il ne molesta point Atticus, mais encore il lui remit avec leurs biens le fils de sa sœur, et Q. Cicéron, pris au camp de Pompée »; *Incidit Caesarianum civile bellum, cum haberet annos circiter sexaginta. [...] Attici autem quies tantopere Caesari fuit grata, ut victor, cum privatis pecunias per epistulas imperaret, huic non solum molestus non fuerit, sed etiam sororis filium et Q. Ciceronem ex Pompeii castris concesserit.*

<sup>221</sup> SUÉTONE, *Vie des douze Césars, Vie de Jules César*, 75: « Il fit preuve d'une modération et d'une clémence admirables, soit dans sa conduite durant la guerre civile, soit dans l'usage de sa victoire [...]. César, proclama qu'il compterait parmi ses amis les indifférents et les neutres »; *Moderationem uero clementiamque cum in administratione tum in uictoria belli ciuilis admirabilem extubuit [...]. Ipse medios et neutrius partis suorum sibi numero futuros pronuntiauit.*

<sup>222</sup> *Ibid.*, 72: « Quant à ses amis, il les traita toujours avec tant de bonté et d'indulgence »; *Amicos tanta semper facilitate indulgentiaque tractauit.*



s'attacha l'amitié de César. S'il est vrai que ces deux hommes partageaient un goût commun pour les lettres, convenant sans doute à leur nature, il n'en demeure pas moins que la relation amicale revêt, au-delà du plaisir de l'étude, un caractère protecteur, qui lui confère une utilité manifeste. De part et d'autre, l'amitié prend sa source dans l'intérêt commun de ces deux personnages. Atticus, même s'il professe sa neutralité politique, est un personnage influent dans le milieu des affaires. Ce financier possédait un vaste réseau de relations politiques et d'affaires. César vit l'intérêt qu'était le sien de s'attacher la sympathie d'un tel homme. De même, pour Atticus, cette amitié lui était nécessaire et utile pour pourvoir, à la fois à la sécurité de sa personne, à celle de sa fortune et de ses biens. Cette relation avec César représente une garantie dans un monde politiquement incertain et instable.

Si ces deux hommes ne tardèrent pas à reconnaître l'utilité de leur relation et se plurent à la ménager, c'est parce qu'elle leur procurait un plaisir et un agrément que leur « nature délicate et distinguée »<sup>223</sup> recherchait. Mais, au-delà de l'attrait mutuel ou des études communes, l'intérêt et la nécessité les ont unis ensemble. « Leurs liens [...] étaient formés par une sorte d'accord réciproque dans lequel l'un des deux livrait son talent [de financier et d'hommes d'affaires] afin que l'autre lui garantisse le repos »<sup>224</sup>. Leurs rapports semblent avoir été conditionnés par les circonstances politiques de l'époque, la relation se retrouvant tributaire d'influences extérieures. Face à l'instabilité en temps de crise, l'amitié devient un rempart, une assurance et une garantie indispensable au repos.

- **M. Licinius Crassus.**

Nous avons déjà abordé les relations entretenues par Atticus avec les triumvirs, Pompée et César. Il nous reste à appréhender ses rapports avec M. Licinius Crassus. Cet homme n'est pas mentionné dans la biographie d'Atticus. En revanche, on le retrouve au sein de la *Correspondance* de Cicéron. On constate que l'orateur semble avoir beaucoup d'inimitiés pour ce personnage qu'il redoute.

« On dit que notre ami Crassus est parti, revêtu du manteau de guerre, avec moins d'honneurs que n'en avait reçu jadis L. Paulus, qui avait le même âge et était comme lui consul pour la seconde fois. Oh ! L'indigne personnage ! »<sup>225</sup>.

L'antipathie de Cicéron est manifeste à la lecture de ces propos ironiques. Cette comparaison de Crassus avec Paul-Émile est formulée dans le but de montrer l'impopularité du personnage. En effet, en 168 av. J.-C., lorsque Paul-Émile partit pour la Macédoine, il fut acclamé et salué par une manifestation enthousiaste<sup>226</sup>. Il serait intéressant de savoir si Atticus partageait les mêmes sentiments que lui. Si l'on se fie à la recommandation d'Atticus de juin 56 av. J.-C., dans laquelle il conseillait à l'orateur de garder le silence sur les triumvirs, et plus encore, de parvenir à s'attacher leur sympathie, on peut penser que de son côté, il tâcherait d'obtenir l'amitié de Crassus.

« *Tâchons de nous faire aimer de ceux qui sont tous-puissants* »<sup>227</sup>.

---

<sup>223</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 331.

<sup>224</sup> *Ibid.*, p. 301.

<sup>225</sup> *Att.* IV, 13 (écrite de Tusculum, entre le 14 et le 17 novembre 55 av. J.-C.) : *Crassum quidem nostrum minore dignitate aiunt profectum paludatum quam olim aequalem eius L. Paulum, item ierum consulem. O hominem nequam!* ; *Fam.* XIV, 2 (écrite de Thessalonique, le 5 octobre 58 av. J.-C.) : « Ce sera une chance sérieuse, si la bienveillance de Pompée l'est aussi : pourtant, je redoute Crassus » ; *Id erit firmum, si Pompei uoluntas erit ; sed Crassum tamen metuo.*

<sup>226</sup> CICÉRON, *Correspondance*, t. III, notes p. 32.

<sup>227</sup> *Att.* IV, 5 (écrite d'Antium, en juin 56 av. J.-C.) : *Demus operam ut ab iis qui possunt diligamur.*

Le conseil d'Atticus est explicite : se faire aimer de ceux qui détiennent actuellement le pouvoir à Rome, c'est-à-dire les *triumvirs*. Autrement dit, il importait que tous deux se rapprochent de Crassus. Il faisait partie de ces hommes « tous-puissants », dont Atticus devait obtenir la bienveillance ; même s'il n'était pas considéré comme le « plus dangereux des trois triumvirs »<sup>228</sup>. Toutefois, son rôle et son influence politique n'étaient pas négligeables, notamment auprès de ses deux confrères, Pompée et César<sup>229</sup>. Cicéron parle de Crassus comme d'un homme d'influence et Atticus ne devait pas en penser moins. Aussi, dans ce contexte politique, la prudence est de mise face à Crassus. S'il nous est difficile d'appréhender la relation amicale entre Atticus et Crassus, on suppose qu'Atticus chercha à s'attirer la sympathie de ce représentant des *populares*. Il disposait de nombreux atouts. Une fois de plus, le charme de sa personne ne laissa probablement pas ce personnage indifférent. On constate, en lisant la *Correspondance*, que ses hommes avaient certains goûts en commun, qui permirent sans doute leur rapprochement. Tout d'abord, il semble que ce ne soit pas forcément l'étude des lettres qui favorisa les rapports d'amitié entre eux. Comme nous l'avons déjà dit, Atticus était passionné par l'étude de la littérature. Crassus, quant à lui, se montra dans l'étude des lettres, plus appliqué pour l'étude de l'art oratoire<sup>230</sup>.

Contrairement à Atticus qui s'intéressa aux études par goût, Crassus étudia l'éloquence pour son utilité. Même s'il apparaît une divergence sur leurs motivations, ces deux hommes se montrent très appliqués et persévèrent chacun dans leur passion. Crassus parvient ainsi avec son application au travail à égaler les plus grands orateurs de Rome. Il mit aussi cette qualité au service de ses affaires. En effet, il était connu à cette époque pour l'immense fortune qu'il possédait<sup>231</sup>. Comme Crassus, Atticus était en possession d'une immense fortune qu'il avait héritée en partie de son oncle Caecilius. Grâce à la gestion minutieuse de ses affaires et à des investissements rentables, il était considéré comme l'un des hommes les plus riches de Rome. Selon l'expression de J. Andreau, il devint l'archétype du « *financier de l'aristocratie* ». Il ne pouvait en aucun cas être comparé à un usurier de l'envergure de Crassus, dont le goût des bénéfiques financiers répond à la fois à la passion du gain<sup>232</sup>. Atticus s'appliqua avec attention au négoce et à la finance. Il fit fructifier son bien, sans porter préjudice à autrui, alors que Crassus avait acquis la plus grosse partie de ses richesses par le « *fer et par le feu: les calamités publiques avaient été les sources de ses plus grands revenus* »<sup>233</sup>. Aussi, Crassus se présente comme un opportuniste qui profite de la moindre occasion susceptible d'accroître ses richesses. Pourtant, même si ces deux hommes

<sup>228</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei- Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, p. 145.

<sup>229</sup> Att. II, 22 (écrite de Rome, après le 25 juillet 59 av. J.-C.) : « Crassus fait pression sur Pompée » ; Puto Pompeium Crasso urgente; *Fam.* I, 9 (écrite de Rome, en décembre 54 av. J.-C., et adressée à Lentulus) : « Il [César] s'était, au préalable, rencontré à Ravenne avec Crassus, qui l'avait enfermé contre moi » ; [...] *Caesar, quiippe qui etiam Ravennae Crassum ante uidisset ab eoque in me esset incensus.*

<sup>230</sup> PLUTARQUE, *Vies des hommes illustres, Vie de Crassus*, t.3, III, trad. D. Richard, éd. Didier Librairie-éditeur, Paris, 1844. « Dans l'étude des lettres, il s'applique principalement à l'éloquence du barreau, comme la plus utile au public ; et, devenu un des plus grands orateurs que Rome eût de son temps, il surpassa, par son travail et son application, ceux qui étaient nés avec plus de talent ».

<sup>231</sup> *Ibid.*, III. « Les Romains assurent que cet amour des richesses était le seul vice qui ternît en lui plusieurs vertus [...]. Les plus grandes preuves de cette passion sont les moyens qu'il employait pour acquérir du bien dans les richesses immenses qu'il possédait. Sa fortune lorsqu'il entra dans le monde ne montait qu'à trois cent talents et dans la suite, pendant son administration, [...] il trouva que ses fonds montaient à sept mille cent talents ». Cette somme correspond quinze cent mille livres de notre monnaie, ce qui équivaut à trente-cinq millions.

<sup>232</sup> J. ANDREAU, *La banque et les affaires dans le monde romain (IV<sup>ème</sup> av.J.-C - III<sup>ème</sup> ap.J.-C.)*, coll. Points Histoire, éd. Du Seuil, 1999, p. 57.

<sup>233</sup> PLUTARQUE, *op. cit.*, I.

n'ont vraisemblablement pas la même « *science économique* »<sup>234</sup>, on peut penser qu'ils furent probablement tous deux en relation d'affaires. Cette relation amicale leur offrait une sécurité financière, et peut-être aussi quelques possibilités d'accroître leur fortune respective. Tout comme Atticus se mit à accorder des prêts à des cités ou à des particuliers sans intérêts, toujours en gardant une certaine sévérité le jour de l'échéance arrivé, Crassus, « *malgré son avarice, était généreux [...] et il prêtait à ses amis sans intérêts ; il est vrai qu'à l'expiration du terme, il exigeait le capital avec la dernière rigueur* »<sup>235</sup>.

Il existe un autre point commun entre ces deux hommes, qui les a sans doute rapprochés, la vie simple, sans faste qu'ils menaient alors qu'ils auraient pu prétendre à la démesure et au luxe. Grâce à Plutarque, on sait que lorsque Crassus « *donnait à manger, sa table était simple, et, pour ainsi dire, populaire ; mais cette simplicité était relevée par une propreté et un ton de politesse plus agréables que la meilleure chère* »<sup>236</sup>. Dans sa biographie d'Atticus, Cornélius Népos écrit qu'il « *ne possédait point de jardins, point de villa somptueuse aux environs de Rome et aux bords de la mer* »<sup>237</sup>. Il aspirait à une vie simple. Malgré ses richesses, il se contentait d'une pureté, d'un naturel dans son existence qui devait surprendre ceux qu'ils réunissaient autour de repas, toujours assaisonnés de lecture. La maison du Quirinal dans laquelle il vivait, « *plus spacieuse et plus commode à l'intérieur que belle d'apparence* »<sup>238</sup>, contenait des « *meubles simples, peu nombreux, ne se signalant ni par l'excès, ni par l'insuffisance* »<sup>239</sup>. Elle fut fréquentée par « *tout ce qu'il y a eu de plus distingué dans ce siècle* »<sup>240</sup>. Atticus traitait ses invités, sans parcimonie, et il prenait un réel plaisir à organiser ses repas entre lettrés dans la plus grande sobriété. Grâce à leur biographe respectif, ces deux hommes, mis à part leurs motivations profondes quant à l'orientation de leur vie et de leurs affaires, présentaient une communauté de goûts qui permit l'établissement d'une relation, reposant sur l'utilité et sur leurs intérêts communs.

En homme d'affaires désireux de maintenir sa fortune solidement assise dans un contexte politique troublé, Atticus avait besoin d'appui et de soutien. Crassus pouvait lui apporter cette sécurité. Quant à ce dernier, il trouva chez Atticus celui avec qui il pouvait parler finance et négoce en toute confiance ; mais aussi un homme avec lequel il était susceptible de faire quelques affaires. Dans cette optique, l'amitié n'est pas recherchée pour elle-même, mais pour les avantages et les bienfaits qu'elle procure. Pourtant, compte tenu des similitudes de goûts, on pourrait penser que leur amitié serait avant tout recherchée pour le plaisir. Mais, il faut noter que fondamentalement, ils ne recherchent pas l'amitié pour les mêmes raisons. Les relations peuvent être faussées à l'origine. En toute chose, Crassus repère un fond d'utilité. Que ce soient pour l'étude des lettres, pour l'augmentation de ses biens ou la simplicité de sa vie, il se révèle comme un homme cupide, soucieux d'accroître sa fortune, qu'elles qu'en soient les conditions, fussent-elles bonnes ou mauvaises. S'il est vrai qu'Atticus se préoccupait aussi de son patrimoine, il tira la plus grande partie de ses richesses grâce à son habileté dans ses placements et à la gestion scrupuleuse de ses affaires. Ainsi, ces deux fortunes n'avaient pas la même source et ne furent pas acquises de la même manière. L'attitude d'Atticus doit être replacée dans une série de choix d'ensemble, dans un genre de vie qui lui était propre, et non pas dans la pure et simple recherche de n'importe quel gain, d'où qu'il vienne<sup>241</sup>. Il n'était donc pas comparable au choix de vie de Crassus.

---

<sup>234</sup> PLUTARQUE, *Vies des hommes illustres, Vie de Crassus*, II.

<sup>235</sup> *Ibid.*, III.

<sup>236</sup> *Ibid.*

<sup>237</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIV: [...] *Parique fastigio steterit in utraque fortuna.*

<sup>238</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, p. 140.

<sup>239</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII.

<sup>240</sup> G. BOISSIER, *op. cit.*, p. 141.

<sup>241</sup> J. ANDREAU, *La banque et les affaires dans le monde romain (IV<sup>ème</sup> av.J.-C - III<sup>ème</sup> ap.J.-C.)*, p. 47.

Paradoxalement, en dépit de ces divergences, ils partageaient le même réseau de relations, intervenant et agissant pour eux dans le secteur de la finance. Selon J. Andreau, la vie politique donnait lieu à des prêts en apparence gratuits, mais qui n'en étaient pas pour autant désintéressés. Crassus en pratiqua souvent pour leur bénéfice politique, les avantages ne pouvant être financiers<sup>242</sup>. Il se peut qu'Atticus usa de ce genre de procédés pour obtenir quelque appui ou soutien politique. Il est intéressant de souligner la subtilité et la nuance de l'auteur qui différencie ces prêts « à bénéfice politique » que faisaient Atticus et Crassus, des prêts « à objectifs politiques », que consentait à effectuer tout homme politique, désireux de mener une carrière politique, cet argent étant « emprunté à des fins politiques »<sup>243</sup>. Tous ces éléments nous permettent de dire qu'Atticus avait plutôt intérêt à compter un homme comme Crassus parmi ses amis. Ils représentaient tous deux, dans leur plus grande diversité, ce que nous pourrions appeler la « puissance de la finance »<sup>244</sup>. Comme le fait remarquer J. Andreau, « ceux qui considèrent le chevalier Atticus et le sénateur Crassus comme de véritables banquiers ne se font pas une idée claire de la marche des affaires dans le monde antique, ni du rôle social et politique », <sup>245</sup> que jouaient ces deux financiers de l'aristocratie. On en déduit que leur puissance économique manifesta influence, directement ou indirectement, la vie politique et sociale de Rome à la fin de la République. Dans la seconde partie de ce travail de recherche, nous verrons dans quelles mesures la sociabilité d'Atticus génère, par l'intermédiaire de son large réseau d'amitiés, une interaction entre le monde de la politique et les milieux financiers.

- **M. Junius Brutus.**

Parmi les chefs de parti, si nous suivons l'ordre chronologique des événements politiques à Rome, nous pouvons citer l'amitié que partagea Atticus avec M. Junius Brutus. Dans le chapitre consacré aux amitiés vertueuses, nous avons étudié l'amitié unissant Atticus à M. Junius Brutus. Cependant, il nous semble important de signaler que cette amitié véritable peut être considérée, à de nombreux points de vue, comme une forme d'amitié politique. Nous ne reviendrons pas sur les modalités et les fondements de l'*amicitia* entre ces deux hommes. Nous examinerons les aspects politiques de cette relation qui confèrent finalement à cette véritable amitié un caractère d'utilité. Ne pourrait-on pas penser que l'*amicitia*, quelle que soit sa nature, revêt de façon intrinsèque, une forme d'utilité ?

S'il est vrai que la véritable amitié ne saurait se fonder sur l'utilité, force est de constater, qu'en période de troubles, elle devient nécessairement utile, voire même indispensable. Elle est la seule arme qui s'avère capable d'« apaiser les consciences troublées » et devient « guérisseur de l'âme »<sup>246</sup>. En analysant la relation amicale entre Atticus et Brutus, nous essayerons de mettre en évidence l'étroite corrélation entre « amitié et utilité », et ce, même dans des amitiés dites « vertueuses ». Que ce soit à travers la biographie d'Atticus ou dans la *Correspondance* de Cicéron, on retrouve la présence de ce personnage. Atticus a entretenu des liens très étroits avec M. Junius Brutus et fut son conseiller<sup>247</sup>. Cette

<sup>242</sup> J. ANDREAU, *La banque et les affaires dans le monde romain (IV<sup>ème</sup> av.J.-C - III<sup>ème</sup> ap.J.-C.)*, p. 266.

<sup>243</sup> *Ibid.*, p. 267.

<sup>244</sup> J. ANDREAU, *Financiers de l'aristocratie à la fin de la République, Le dernier siècle de la République et l'époque augustéenne*, Strasbourg, 1978, p. 47.

<sup>245</sup> J. ANDREAU, *La banque et les affaires dans le monde romain (IV<sup>ème</sup> av.J.-C - III<sup>ème</sup> ap.J.-C.)*, coll. Points Histoire, éd. Du Seuil, 1999, p. 16.

<sup>246</sup> G. SAMAMA, *Analyses et réflexions sur Aristote, « Ethique à Nicomaque », Livres VIII et IX*, coll. Ellipses, éd. Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 2001, p. 38.

<sup>247</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VIII: « Vint ensuite l'époque où, à la mort de César, comme la République semblait être au pouvoir des Brutus et des Cassius, et que la cité toute entière paraissait tournée vers eux, il en usa de telle sorte auprès de M. Brutus, que cet homme jeune [...] avait en lui non seulement son principal conseiller, mais

remarque est très intéressante et elle nous permet d'observer les devoirs et les bons offices d'Atticus envers Brutus. Ce dernier comme d'autres politiques avait recours au *consilium* d'Atticus. La nécessité de ces conseils se fit ressentir durant les difficultés rencontrées dans de sa vie publique, mais aussi dans sa vie privée<sup>248</sup>.

Si on en croit les propos de l'orateur, Atticus et Brutus sont très liés, et ce, par les liens les plus serrés de l'*amicitia*. Les termes utilisés nous indiquent la nature affectueuse et bienveillante de leurs rapports. Cicéron en est le témoin privilégié. Il n'hésite pas sur les recommandations et les conseils d'Atticus de prendre soin des intérêts de Brutus. Dans la dernière lettre, Cicéron tient à rassurer Atticus. Il lui signale, sur une « transition négligeante » et quelque peu ironique, qu'il a tout fait comme ce dernier le lui avait demandé. Les adjurations d'Atticus en faveur de Brutus se manifestent de façon pressante et « obsédantes »<sup>249</sup>. Dans cette lettre, il aborde un conflit survenu visiblement entre deux familiers de Brutus, M. Scaptius et P. Matinius, en affaire avec la ville de Salamine de Chypre, au sujet d'un remboursement de créances. Cicéron, en 51 av. J.-C., était proconsul en Cilicie et ce territoire comprenait l'île de Chypre à laquelle était jointe une sorte de protectorat sur le royaume de Cappadoce. Du fait de ses fonctions, il fut sollicité par Brutus, mais aussi par Atticus pour régler cette affaire « dont la complexe gravité ne lui apparut que plus tard »<sup>250</sup>. Brutus souhaitait être remboursé des sommes qu'il avait prêtées au roi de Cappadoce, Ariobarzane. Il désirait aussi que la ville de Salamine consente à payer les intérêts dont elle était redevable à ses amis<sup>251</sup>, qu'il avait pris soin de recommander à Cicéron. L'orateur mit donc tout en œuvre pour contenter Brutus et, plus largement Atticus, qui se montrait insistant quant à la résolution de cette affaire. On peut penser que Brutus sollicita l'intervention et les conseils de son ami Atticus, parce qu'il connaissait les liens d'amitié qu'entretenait ce dernier avec Cicéron. Dans certaines affaires, le *consilium* d'Atticus permet de clarifier, d'analyser et de régler des situations paraissant sans issue<sup>252</sup>.

Cicéron est impatient qu'Atticus lui donne plus de renseignements sur la question du remariage de Brutus. Il pense sans doute qu'Atticus fut sollicité par son ami, pour l'aider de ses conseils. D'ailleurs, l'orateur n'hésite pas à formuler son avis sur la question. On peut se demander s'il ne cherche pas, par ce biais, à influencer la décision de Brutus, par l'intermédiaire d'Atticus, dont le *consilium* fut probablement sollicité dans cette affaire. À cause de son divorce avec Claudia, fille d'Appius et belle-sœur de Gnaeus Pompée, Brutus est soupçonné de vouloir s'éloigner du camp républicain<sup>253</sup>. Dans ce contexte, la perspective de son remariage avec Porcia, la fille de Caton, serait une initiative qui ferait taire ceux qui

---

aussi son ami le plus intime »; *Secutum est illud tempus, occiso Caesare, quo respublica penes Brutos videretur esse et Cassium, ac tota civitas se ad eos convertisse videretur, sic M. Bruto usus est, [...] neque solum eum principem consilii haberet, sed etiam in convictu.*

<sup>248</sup> Att. V, 20 (écrite du camp de Pindénissus, le 19 décembre 51 av. J.-C.) : « J'ai ranimé autant que j'ai pu Brutus, qui était bien bas : je ne l'aime pas moins que tu ne fais toi-même, moins j'ai failli dire : que toi-même »; *Brutum abiectum quantum potui excitavi ; quem non minus amo quam tu, paene dixi quam te*; Att. V, 18 (écrite du camp de Cybrista, le 20 septembre 51 av. J.-C.) : « Je m'occupe des intérêts de ton ami Brutus mieux qu'il ne le ferait lui-même »; *Ego tui Bruti rem sic ago ut suam ipse non ageret* ; Att. VI, 3 (écrite entre Apamée et Tarse, fin mai ou début juin 50 av. J.-C.) : « Et j'allais oublier : pour ton cher Brutus, j'ai tout fait, comme je te l'ai souvent écrit »; *Et quod paene praeterii, Bruti tui causa, ut saepe ad te scripsi, feci omnia.*

<sup>249</sup> CICÉRON, *Correspondance*, t. IV, trad. L. A. Constans, J. Bayet, note p. 210.

<sup>250</sup> CICÉRON, *Correspondance*, t. IV, trad. L. A. Constans, J. Bayet p. 99.

<sup>251</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 114.

<sup>252</sup> Att. XIII, 10 (écrite du Domaine de Tusculum, vers le 17 juin 45 av. J.-C.) : « Si Brutus fait un geste, tiens-moi au courant ; à mon avis, il n'y a pas de temps à perdre, surtout si sa décision est prise : il étouffera ou apaisera toute espèce de cancans. [...] Mais il avisera mieux que personne, surtout s'il n'omet pas de t'en parler »; *Brutus si quid egerit, curabis ut sciam ; cui quidem quam primum agendum puto, praesertim si statuit : sermunculum enim omnem aut restinxerit aut sedarit. [...] Sed haec ipse optime, praesertim si etiam tecum loquetur.*

<sup>253</sup> CICÉRON, *Correspondance*, VIII, notice p. 122.

douteraient de son attitude politique. L'opinion d'Atticus rejoignait probablement celle de Cicéron et nous savons que ce projet fut concrétisé peu de temps après la rédaction de cette lettre. Cette intervention dans la vie privée de l'homme se combine étroitement à sa dimension politique. Cette union mariage apparaît indirectement comme une forme de stratégie politique matrimoniale. L'office de conseiller d'Atticus se laisse subtilement apercevoir dans les situations les plus critiques. Durant ces moments de vie où le désarroi et l'inquiétude s'emparent des esprits, l'*amicitia*, par l'entremise du *consilium*, devient une nécessité.

Il serait intéressant de connaître le rôle de conseiller que joua Atticus auprès de Brutus lorsque Brutus et C. Cassius Longinus préparaient l'attentat contre César. Ce dernier « *était sans cesse excité par le discours de ses amis, par les bruits qui couraient dans la ville, et par des écrits qui l'appelaient, qui le poussaient vivement à exécuter son dessein* »<sup>254</sup>. Atticus souhaita probablement que son ami joue le rôle pour lequel il était destiné, celui d'être le chef de file du parti des *Optimates*. Il possédait toutes les qualités dignes des plus grands, faisant de lui le représentant idéal, « *par sa vie, ses moeurs, son caractère* »<sup>255</sup>. D'ailleurs, Cicéron lui dédicça le *Brutus* et le *De Finibus*<sup>256</sup>. L'orateur nous donne un élément de réponse quant au rôle d'Atticus dans l'exécution de ses projets :

« *Jeune encore, tu étais, dans une course glorieuse, comme emporté par ton quadriges, quand tu te heurtas sur ta route, au triste destin de la République ; voilà la douleur qui nous point, le souci qui nous tourmente, moi et notre ami Atticus, qui t'aime et te juge comme moi. Nous nous intéressons à toi, nous désirons te voir cueillir les fruits de ta vertu ; nous souhaitons pour toi un régime politique qui te permette de renouveler et d'accroître la renommée de deux grandes familles* »<sup>257</sup>.

Atticus considérait Brutus comme l'homme susceptible d'améliorer la situation politique de Rome, au nom des libertés et des institutions républicaines. Face aux pressions qu'il recevait de toute part, l'incitant à agir, Brutus se renseigna probablement auprès du *consilium* d'Atticus du bien-fondé et de la légitimité de son action. Il lui conseilla certainement la prudence dans ses initiatives, mais on ne peut pas affirmer qu'il le poussa, à agir de la sorte. En effet, en lisant les lettres de la *Correspondance* d'août 45 av. J.-C. à mars 44 av. J.-C., on ne voit aucune allusion à ce complot. On suppose que ni Atticus, ni même Cicéron n'avait été mis dans la confiance d'un éventuel assassinat. La prudence du *consilium* n'invite pas forcément à l'action, mais il est vrai, qu'en certaines occasions, il peut la suggérer. La réflexion se nourrissant du *consilium*, la décision prise par Brutus fut dictée par les différentes perspectives d'avenir que lui permirent d'entrevoir des conseils avisés. Le « *conseiller* », c'est celui avec qui on échange, celui qui donne son avis et qui nous offre une vue d'ensemble sur toutes les alternatives possibles par rapport à une situation donnée. Face à tant de sollicitations, l'amitié d'Atticus lui fut particulièrement utile, et son *consilium*, dans une certaine mesure, l'aida dans son choix. De plus, comme le dit G. Boissier, en lisant les écrits de Cicéron, Brutus, plein d'émotion, perçut l'appel du devoir. « *C'est à lui qu'ils étaient dédiés, c'est pour lui qu'ils étaient faits* »<sup>258</sup>. La suite des événements nous indique l'option prise par Brutus. « *Ils crurent qu'entre le peuple et la liberté, il n'y avait que César, et qu'une*

<sup>254</sup> PLUTARQUE, *Vie de Brutus*, XI.

<sup>255</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 443.

<sup>256</sup> *Att.* XIII, 13-14 (écrite du Domaine d'Arpinum, le 25 juin 45 av. J.-C.).

<sup>257</sup> CICÉRON, *Brutus*, 97: *Sed in te intuens, Brute, doleo, cuius in adulescentiam per medias laudes quasi quadrigis uehentem transuersa incurrit misera fortuna rei publicae. Hic me dolor taugit, haec me cura sollicitat et hunc mecum socium eiusdem et amoris et uidici. Tibi fauemus, te tua frui iurtute cupimus, tibi optamus eam rem publicam in qua duorum generum amplissimorum renouare memoriam atque augere possis.*

<sup>258</sup> G. BOISSIER, *op. cit.*, p. 445.

fois que César n'existerait plus, la liberté allait tout naturellement renaître »<sup>259</sup>. Suivi par un de ces parents D. Junius Brutus et Cassius, son beau-frère, M. Brutus délivra Rome de la tyrannie de Caius Julius César. Dans la *Correspondance* de Cicéron, on remarque qu'après l'assassinat de César, les noms de Brutus et de Cassius sont régulièrement associés.

- **C. Cassius Longinus.**

C. Cassius Longinus fut très proche de Brutus, et par voie de conséquence, on peut penser qu'il a entretenu une relation amicale avec le personnage d'Atticus. Dans ses lettres, pour désigner Cassius, Cicéron emploie des expressions telles que « *nos chers tyrannicides* »<sup>260</sup>, « *nos grands amis* »<sup>261</sup> ou encore « *qui menacent de mort nos propres amis* »<sup>262</sup>. L'utilisation du possessif « notre » montre qu'Atticus semble considérer Cassius comme un de ses amis. Tout comme nous l'avons vu pour Brutus, en apparence, Atticus ne présente pas de grandes similitudes avec le personnage de Cassius, si ce n'est peut-être leur préférence philosophique pour l'épicurisme<sup>263</sup>. En effet, Cassius témoigne de ses complaisances pour l'Ecole du Jardin. Ses idées philosophiques confirment vraisemblablement son adhésion à la doctrine d'Epicure<sup>264</sup>. Atticus fut aussi un épicurien et son adhésion à l'école du Jardin se fit dans sa jeunesse. Cependant, ses motivations, qui furent probablement liées au contexte politique de l'époque<sup>265</sup>, sont à mettre en relation avec l'éthique de vie proposée par cette doctrine. Atticus se laissa séduire par la sagesse des préceptes épicuriens et ne cessa de les appliquer dans son existence, toujours en tenant compte des situations, afin de pouvoir les adapter si nécessaire. Les motivations initiales de Cassius sont bien loin d'être celles d'un homme séduit, de prime abord, par la morale et une éthique philosophique. Toutefois, on ne peut pas affirmer qu'il ne fut pas un converti sincère, satisfait de trouver dans l'école du Jardin, une philosophie lui permettant de suivre une ligne de conduite en temps de crises. De plus, l'un des grands préceptes épicuriens, à savoir rester à l'écart de la vie politique, afin d'éviter les troubles de l'âme, ne fut jamais mis en application par Cassius. Il nous semble difficile de penser que ce personnage, perçu comme un homme à

---

<sup>259</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 458.

<sup>260</sup> *Att. XIV, 15, 2-4* (écrite du Domaine de Pouzzoles, le 1<sup>er</sup> mai 44 av. J.-C.) : *Nostris tyrannoctonis.*

<sup>261</sup> *Att. XIV, 11* (écrite du Domaine de Pouzzoles (?), le 21 avril 44 av. J.-C.) : *Ut nostri illi.*

<sup>262</sup> *Att. XIV, 12* (écrite de Pouzzoles, chez Vestorius, le 22 avril 44 av. J.-C.) : *Quidem nostris mortem minitantur.*

<sup>263</sup> *Fam. XV, 19* (De C. Cassius longinus à Cicéron, écrite de Brindes, vers le 15 janvier 45 av. J.-C.) : « Il est difficile de persuader les hommes que « le beau est préférable par lui-même », mais l'idée que le « plaisir et l'ataraxie » s'acquiert par la vertu, la justice, le « beau » est à la fois vraie et plausible ; en fait, Epicure lui-même, de qui dérivent tous les Catus et les Amafinius, mauvais interprètes de ses paroles, le dit : « Il n'est pas possible de vivre avec plaisir, sans se conformer au beau et au juste » ; *Difficile est enim persuadere hominibus τό χαλόν δι' αὐτο αἴρετον esse ; ἡδονήν uero et ἀπραζίαν uirtute, institia, τό χαλόν parari et uerum et probabile est ; ipse enim Epicurus, a quo omnes Catii et Amafinii, mali uerborum interpretes, proficiscuntur, dicit : « οὐχ ἔστιν ἡδέωζ ἀνευ τοῦ χαλῶς καί διχαίωζ ζῆν »* ; Cicéron, *Correspondance*, t.VII, trad. J. Beaujeu, notes p. 302. Il semble que Cassius soit un récent converti à l'épicurisme. Il ne fut pas toujours un fervent défenseur de l'Ecole du Jardin et se réclamait d'écoles philosophiques plus proches de celles de Cicéron. « Auparavant, il devait se réclamer du stoïcisme ou du platonisme ». L'auteur Y. Benferhat considère que cette lettre « ne paraît laisser aucun doute sur sa préférence passée pour le stoïcisme [...] du fait que ses expressions sont à mettre en parallèle avec l'exposé de Caton dans le *De Finibus*. Au τό χαλόν correspond l'*honestum* en latin, dont Caton dit qu'il est à rechercher pour lui-même ». Cicéron n'est pas persuadé du bien fondé de ce revirement et il l'attribue au contexte politique. Il « laisse sous-entendre que le ralliement de Cassius à l'épicurien César (fin 48 av. J.-C.) ne fut pas étranger à son adhésion à la doctrine épicurienne »

<sup>264</sup> *Fam. XV, 16* (écrite de Rome, vers le 10 janvier 45 av. J.-C.) : « En effet, si tu t'indignes et si tu le prends mal, j'en dirai davantage et je réclamerai que tu sois établi dans la doctrine d'où tu as été délogé « par la violence armée » » ; *Si enim stoma habere et mlestē feres, plura dicemus postulabimusque, ex qua αἰρέσει vi HOMINIBUS ARMATIS deiectus sis, in eam restituare.*

<sup>265</sup> En 88 av. J.-C., son cousin Ser. Sulpicius sera assassiné.

la recherche de pouvoir et d'honneur, puisse se tenir à l'écart de la vie politique<sup>266</sup>. Il eut une carrière marquée par des exploits militaires et on retient essentiellement sa victoire contre les Parthes<sup>267</sup>. Quant à Atticus, il s'efforça de suivre cette règle d'abstention politique tant qu'il le put. On peut dire que ce ne fut pas la personnalité de Cassius qui lui donna l'envie d'être un épicurien. L'adhésion de cet homme de caractère, engagé et intéressé, présente une sorte de paradoxe par rapport à celle d'Atticus. Cassius se retrouve dans la difficulté qu'éprouvent les Romains de la fin de la République à associer leurs idéaux philosophiques à leur réalité quotidienne. La *Correspondance* nous révèle une « sorte de synthèse entre épicurisme et stoïcisme assez représentative d'une période où les Romains cherchent dans la philosophie une ligne de conduite par temps de tempêtes »<sup>268</sup>. Ainsi, il apparaît comme un adhérent sincère de la philosophie grecque, en l'occurrence de l'épicurisme, mais un « adhérent romain »<sup>269</sup>. Mis à part leur appartenance à l'école du Jardin, Atticus vit en Cassius l'un des espoirs de la République. Face aux menaces pesant sur la République, qui ne présageaient en rien une avancée constructive pour Rome, Atticus jugea que cette relation amicale pouvait lui être utile, au même titre que sa relation avec Brutus.

Dans une certaine mesure, Atticus avait raison car après l'assassinat de César, l'alliance des deux hommes fut effective et Cassius occupa une place de premier plan à Rome. Tous les regards des Républicains étaient braqués sur cet homme qui, avec l'aide de Brutus, avait l'ambition de rétablir la République. Face à ce personnage réputé pour être un « homme de guerre »<sup>270</sup>, considéré comme le « plus énergétique des deux libérateurs »<sup>271</sup>, ne cachant pas son désir de pouvoir, Atticus se montra prudent et préféra s'en faire un allié. Atticus dut avoir une entrevue avec Cassius, probablement pour discuter d'une affaire concernant le remboursement de la dot de Tullia, qui n'avait pas été effectué dans les délais<sup>272</sup>. Même si cet entretien devait servir les intérêts de Cicéron, compte tenu du contexte politique, Atticus en profita probablement pour s'entretenir avec lui des événements et de la situation politique périlleuse à Rome. En plus d'être la résultante d'un rapprochement permis grâce à un ensemble de préceptes philosophiques communs, leur relation amicale trouve son essence dans l'utilité. Il ne fallut pas attendre bien longtemps après la mort de César pour que Brutus et Cassius soient obligés de s'enfuir pour échapper aux menaces des *populares*.

Ses prévisions, quant à l'avenir, sont très sombres. La *Correspondance* nous montre la limite du *consilium*, compte tenu de la dégradation du contexte politique après juin 44 av. J.-C. Durant cette période de doutes, l'amitié conserve toujours son utilité.

« Brutus et Cassius [...] prirent le chemin de l'exil. Atticus [...] envoya en présent, à Brutus vaincu et quittant l'Italie cent mille sesterces, et, éloigné de lui, lui en fit remettre trois cent mille en Epire »<sup>273</sup>.

<sup>266</sup> *Fam.* VI, 6 (écrite de Rome, dans la deuxième quinzaine d'octobre 46(?) av. J.-C.) : « Vois au contraire comme il nous a ouvert les bras ! De Cassius il a fait son lieutenant » ; *At nos quemadmodum est complexus ! Cassium sibi legavit.*

<sup>267</sup> *Att.* V, 21 (écrite de Laodicée, le 13 février 50 av. J.-C.) : « Cassius, [...] avait montré plus de pudeur dans son premier rapport [...] que dans le suivant, où il annonce que c'est lui qui a achevé la guerre contre les Parthes » ; *Cassius [...] pudentiores illas litteras miserat, [...] quam eas quas postea misit, quibus per se scribit confectum esse Parthicum bellum.*

<sup>268</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei- Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, p. 264.

<sup>269</sup> *Ibid.*

<sup>270</sup> Y. BENFERHAT, *op. cit.*, p. 266.

<sup>271</sup> *Ibid.*, p. 265.

<sup>272</sup> CICÉRON, *Correspondance*, t. IX, trad. J. Beaujeu, notes p. 122.

<sup>273</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VIII: *Brutus et Cassius [...] in exsilium proficiscerentur. Atticus [...] abjecto Bruto, Italiaque cedenti, sestertium centum millia muneri misit ; eidem in Epiro absens trecenta jussit dari.*



Cette protection financière, durant le temps de l'exil, est une marque d'affection, de bienveillance envers cet ami, que le sort accablait. Même en étant séparé de Brutus, Atticus lui témoigne sa fidélité et lui renouvelle son *amicitia*, en assurant sa sécurité financière, afin qu'il ne retrouve pas dans la nécessité. Pour Cassius, nous n'avons aucune mention d'aide financière reçue de la part d'Atticus. Si cela avait été le cas, Cornélius Népos n'aurait pas manqué d'en faire mention dans sa biographie en rédigeant la *laudatio* de son personnage. La nature de sa relation amicale avec Cassius explique peut-être le fait qu'il ne manifesta pas d'élan particulier envers ce dernier. Comme nous l'avons vu avec Brutus, l'ami est celui avec qui on trouve le repos face aux blessures de l'existence. L'amitié, durant ces périodes de troubles, sert à apaiser les esprits et les consciences. Atticus fut un refuge pour Brutus et le caractère vertueux de cette *amicitia* en fit une relation d'exception. La proximité et l'intimité confèrent à la relation une authenticité symbolique, que l'on ne retrouve pas dans des amitiés comme celle qu'il a partagée avec Cassius, purement fondée sur l'intérêt et l'utilité. Dans cette perspective, quand le lien partagé ne présente plus d'utilité concrète et qu'il n'y a plus d'intérêt commun, l'amitié est condamnée à trouver sa fin en elle-même. Les deux relations amicales, partagées entre Atticus et Brutus, puis entre Cassius et Atticus, furent manifestement utiles dans l'existence de ces trois personnages. Le caractère et la nature spécifique du lien amical, d'une relation à l'autre, ne présentant pas les mêmes caractéristiques, l'*amicitia* prend son sens à travers deux réalités. Respectivement, elle se laisse appréhender comme étant une des conditions d'accès au plaisir, considéré comme le souverain bien qui mène au bonheur ; d'un autre côté, elle n'est plus qu'une fin en soi, c'est-à-dire perçue comme une nécessité constitutive de l'existence.

- **Marcus Antonius.**

Dans la biographie d'Atticus, Cornélius Népos livre des renseignements sur les liens d'amitié entre Atticus et Marcus Antonius. Dans la *Correspondance* de Cicéron, notamment après les Ides de mars, Antoine fait partie des hommes politiques dont le nom se retrouve souvent cité. La relation amicale entre les deux hommes semble avoir été étroitement liée au contexte politique à Rome. En effet, après la mort de César, ce personnage est l'un des acteurs principaux de la scène politique. Que ce soit à travers la biographie d'Atticus ou les lettres de la *Correspondance*, Antoine se présente comme un homme à qui l'avenir de la République semble rattaché. L'influence de cet homme de guerre que César considérait comme le « meilleur guerrier qu'il eût sous ses ordres »<sup>274</sup> était réelle. Antoine avait très tôt choisi de suivre le parti de César. Il avait été questeur en 52 av. J.-C. sous les ordres de ce dernier. En 50 av. J.-C., il devint augure et c'est en 49 av. J.-C. qu'il fut nommé tribun de la Plèbe. Il semble que son adhésion aux césariens ait été motivée par Curion, l'un de ses proches amis<sup>275</sup>. Dès qu'Antoine commença à jouer un rôle politique important, Atticus jugea prudent de s'attirer ses faveurs. En ces temps difficiles, la vigilance et la prudence étaient de mise.

« Pour ma part, si j'ai une conversation avec Antoine, je t'écrirai ce qui en sera résulté. Toutefois, je suivrai ton conseil et ne ferai confiance qu'avec circonspection »<sup>276</sup>.

Ce passage nous renseigne sur quelques recommandations d'Atticus à Cicéron. Sa position financière l'oblige à tenir compte des événements et des fluctuations du monde

<sup>274</sup> PLUTARQUE, *Vie des hommes illustres, Vie d'Antoine*, t. IV, trad. A. Pierron, éd. Charpentier, Paris, 1853, VIII.

<sup>275</sup> *Ibid.*, V: « Curion, l'ami d'Antoine, qui avait rejoint le camp de César, y attira Antoine ».

<sup>276</sup> *Att. X*, 9 (écrite du Domaine de Cumes, le 3 mai 49 av. J.-C.) : *Ego si cum Antonio locutus ero, scribam ad te quid actum sit. Ero tamen in credendo, ut mones, cautus.*

politique. Il se tient sur ses gardes en se préparant à toutes les éventualités. Il demande à Cicéron d'être prudent vis-à-vis d'Antoine. Cette attitude de prudence, qui caractérise le personnage d'Atticus, l'amena à se ménager des relations avec des hommes de tous les horizons politiques, qu'ils soient adversaires ou non entre eux. D'ailleurs, si on en croit les dires d'Antoine, rapportés dans une lettre de Cicéron, on apprend qu'il approuve l'attitude de neutralité d'Atticus lors du conflit entre Pompée et César:

« Comme l'avis de tes proches est juste ! En effet, celui qui veut être neutre reste dans sa patrie, celui qui la quitte a tout l'air de porter un jugement sur un des deux camps »<sup>277</sup>.

Ces propos d'Antoine sont très évocateurs. Responsable de l'ordre public, il avait reçu l'ordre de ne laisser personne sortir d'Italie. Cette lettre laisse entendre qu'il avait peut-être été averti des intentions de Cicéron de partir en cachette. Dans cette perspective, Antoine lui rappelle les ordres formels de César et lui signifie l'interprétation que l'on pourrait donner à son initiative. Il lui déconseille vivement toute action malencontreuse en vertu de « *l'amitié qui [les] unit* »<sup>278</sup>. Cette lettre de la Correspondance peut être mise en relation avec un des passages de la biographie d'Atticus. Tout comme son ami Cicéron, Atticus décida de rester à Rome en dépit de la guerre civile.

« La guerre civile de César éclata. [...] Il [...] ne quitta Rome pour aucune autre résidence »<sup>279</sup>.

Antoine approuve hautement le comportement d'Atticus et estime qu'il a agit, comme il le fallait, en raison de sa neutralité. Pourtant, il nous faut signaler qu'Atticus, du fait de son âge, était libéré de toute participation aux affaires publiques. Il est possible que ce soit ce facteur qui l'incita à rester dans sa patrie, lorsque la guerre éclata. Connaissant la nature prudente de l'homme, on peut supposer que, s'il n'avait pas pu profiter de l'exemption due à son âge, il se serait probablement exilé à Athènes ou en Epire, dans ces contrées qu'il affectionnait tant. En 88 av. J.-C., au moment de la guerre civile entre Marius et Sylla, il s'était déjà illustré par son comportement en partant s'exiler à Athènes. En tous les cas, son âge lui fournira une excellente excuse pour faire valoir sa neutralité et lui permettre de continuer à vivre sans crainte dans sa patrie, au moins jusqu'à l'assassinat de César. Mais la donne politique évolue et se modifie rapidement. Alors que Brutus et Cassius se présentent comme les hommes forts de l'époque, Antoine, par une manœuvre habile, parvient à les contraindre à l'exil : « Il n'en flatta pas moins Antoine devenu puissant, et n'abandonna point ses amis dans leur position désespérée »<sup>280</sup>. Ne souhaitant prendre aucun risque pour sa vie ou ses affaires, Atticus jugea important et nécessaire de s'attirer les faveurs d'Antoine. Cette relation prend donc sa source dans l'intérêt et l'utilité. D'ailleurs, Atticus exhorte Cicéron à suivre son exemple<sup>281</sup>.

---

<sup>277</sup> Att. X, 10 (écrite du Domaine de Cumes, le 3 mai 49 av. J.-C.) : *Tu <or>um consilium quam uerum est ! Nam qui se medium esse uult in patria manet, qui proficistur aliquid de altera utra parte iudicare uidetur.*

<sup>278</sup> Ibid. : [...] *cum praesertim amicitiae nostrae rationem habiturum esse policearis.*

<sup>279</sup> CORN. NÉPOS, Atticus, VII: *Incidit Caesarianum civile bellum. [...]. Neque se quoquam movit ex Urbe.*

<sup>280</sup> CORN. NÉPOS, VIII: *Neque eo magis potenti adulatus est Antonio, neque desperatos reliquit.*

<sup>281</sup> Att. XI, 12 (écrite de Brindes, le 8 mars 47 av. J.-C., le soir) : « Tu me conseilles d'écrire à Antoine et compagnie : si cela te semble utile, je souhaiterais que tu fasses ce que tu as fait plus d'une fois ; car il ne me vient aucune idée qui me paraisse bonne à mettre dans mes lettres » ; *Quod me admones ut scribam ad Antonium et ad ceteros, si quid uidebitur tibi opus esse, uelim facias id quod saepe fecisti ; nihil enim mihi uenit in mentem quod scribendum putem.*

Il est intéressant de noter que cette lettre remonte à la période qui précéda la mort de César. Atticus, quelques années plus tôt, anticipe le rôle important qui pourrait être dévolu à Antoine dans l'avenir, en sachant que ce dernier était déjà considéré comme le bras droit de César. Aussi, la meilleure manière de connaître l'homme et de cerner ses aspirations fut probablement de le côtoyer et de se montrer diligent à son égard. Son charme, son obligeance coutumière et son caractère accommodant parvinrent à séduire Antoine.

« Aussi, je t'en prie, parle à Antoine et à ces messieurs, dénoue la situation comme tu pourras et réponds-moi le plus vite possible »<sup>282</sup>.

En faisant appel à l'obligeance d'Atticus et en lui demandant d'intercéder en sa faveur auprès d'Antoine, Cicéron nous permet d'appréhender la relation des deux hommes. Il suggère qu'Atticus puisse avoir une quelconque influence sur la personne d'Antoine. De la même manière qu'il lui demande d'écrire à Antoine en son nom, l'orateur espère qu'Atticus parviendra à infléchir les pensées du personnage à son sujet, en vertu de leur relation amicale. Si leurs bons rapports furent la résultante d'un concours de circonstances politiques, Atticus cultiva parallèlement sa relation avec Antoine en marge de tous ces événements. Tous les deux se montrèrent conciliant et accommodant l'un avec l'autre :

« Il n'en flatta pas davantage Antoine devenu puissant »<sup>283</sup>.

Leur relation amicale se nourrissait réciproquement d'une communauté d'intérêts. Nous en avons une preuve flagrante au sein de la Correspondance avec « l'affaire de Buthrote ». Entre mi-avril et mi-juillet 44 av. J.-C., la question de la fondation d'une colonie à Buthrote revient fréquemment dans la *Correspondance*. En 46 av. J.-C., la ville fut condamnée par César, après ne pas s'être acquittée d'une imposition, à voir confisquée une partie de son territoire<sup>284</sup>. Les habitants de la ville firent donc appel à Atticus, pour que ce dernier les aide à faire abroger cette sentence. En effet, on sait qu'Atticus y possédait un domaine considérable et il se peut qu'une partie de ses terres aient été concernées par cette réquisition. Aussi, après l'intervention de Cicéron et d'Atticus auprès de César, l'affaire fut résolue. « Ils obtinrent de lui un décret, très libéral », précisant qu'il ne serait pas fondé de colonie dans les termes prévus initialement, à condition toutefois que les Buthrotiens payent leurs dettes (septembre 45 av. J.-C.). Atticus leur avança la somme en question et toute cette histoire ne devait être qu'un mauvais souvenir. Mais, cette nouvelle n'enchanta guère les Césariens qui voyaient dans cette décision la perte « d'un avantage substantiel »<sup>285</sup>. Les Ides de mars changèrent la donne. La décision du Sénat sur la proposition d'Antoine, de confirmer tous les actes de César, *acta Caesaris*, était favorable aux Buthrotiens. Cependant, les partisans de César ne souhaitaient en aucun cas l'application de ce décret. Alors, une série d'interventions s'engage auprès d'hommes politiques susceptibles de faire entériner une fois pour toute ce dernier : notamment avec Antoine et un certain L. Plotius Plancus, commissaire chargé initialement par César de l'installation des vétérans<sup>286</sup>.

---

<sup>282</sup> Att. XI, 18 (écrite de Brindes, le 19 juin 47 av. J.-C.) : *Quare et cum Antonio loquere uelim et cum istis et rem, ut poteris.*

<sup>283</sup> *Ibid.*: *Neque eo magis potenti adulatus est Antonio.*

<sup>284</sup> CICÉRON, *Correspondance*, t. IV, appendice sur l'Affaire de Buthrote.

<sup>285</sup> CICÉRON, *Correspondance*, t. IX, trad. J. Beaujeu, p. 290.

<sup>286</sup> Att. XVI, 3 (écrite du Domaine de Pompéi, le 17 juillet 44 av. J.-C.) : « Tu t'es vraiment conduit comme un sage – je réponds maintenant seulement à la lettre que tu m'as envoyée après ta rencontre avec Antoine à Tibur -, je dis bien comme un sage, en capitulant et en offrant même tes remerciements. Car il est certain, pour reprendre tes termes que nous perdons plus vite notre bien public que notre bien privé »; *Tu uero sapienter – nunc demum*

Atticus n'obtiendra qu'une satisfaction partielle à sa requête. Son entretien avec Antoine déboucha sur un accord tacite entre les deux partis. Autrement dit, Atticus serait remboursé de la somme qu'il avait versée à César au nom des Buthrotiens, et une colonie serait fondée à Buthrote, comme l'avaient exigé les Césariens. Après avoir mit une bonne partie de son réseau d'*amicitiae* à contribution, Atticus « capitule » selon l'expression de Cicéron, suite à la décision d'Antoine. Il accepte le verdict en faisant « acte d'allégeance »<sup>287</sup>. Il épuisa d'abord toutes les ressources dont il disposait en termes d'amitiés au sein du sénat. Devant leur inefficacité et face à l'urgence de la situation, Atticus se tourna vers celui qui, grâce à son *auctoritas*, semblait pouvoir imposer sa mise en application. Sa décision de plaider personnellement pour l'application du décret était une sorte d'ultime recours, la tentative de la dernière chance, auprès du seul homme capable de régler définitivement le conflit d'intérêt qui l'opposait aux vétérans de César. Comme nous le dit si justement J. Beaujeu, Antoine est le « seul personnage, qui jouisse d'une autorité suffisante », dans le camp césarien, « pour imposer, s'il le veut, l'application effective du décret de César, c'est-à-dire l'arrêt des installations en cours »<sup>288</sup>. Ce n'est, qu'en dernier recours, qu'il se décide à réclamer l'assistance et l'autorité d'Antoine.

Cette demande d'intervention tardive était probablement liée au fait qu'il pensait, peut-être à tort, posséder des relations suffisamment importantes pour qu'elles parviennent à obtenir l'exécution de la décision de César, déjà entérinée par décret et ratifiée par les consuls. Il sous-estima les acteurs contre lesquels il allait devoir se positionner. Sa prudence l'obligea à adopter une conduite progressive. La décision d'Antoine, favorable au remboursement des sommes versées par Atticus à César, peut être assimilée à un geste de bienveillance. Avec la confiscation de leurs terres, il est quasiment certain que les Buthrotiens se seraient retrouvés dans l'incapacité d'honorer cette créance. Antoine se montre conciliant à l'égard d'Atticus et lui évite d'avoir à négocier avec eux pour un éventuel remboursement. L'*amicitia* s'avère nécessaire et révèle toute la puissance de son utilité. Il faut noter que cette amitié d'intérêt montre aussi ses limites dès lors qu'il ne s'agit plus de « l'intérêt direct de l'ami ». Dans cette perspective, désireux de plaire à son entourage césarien, Antoine autorise la fondation d'une colonie des vétérans à Buthrote<sup>289</sup>. La relation amicale nous montre une nouvelle fois sa nécessité dans les situations les plus difficiles. L'amitié entre Antoine et Atticus se soumet aux contraintes des fluctuations politiques et évolue conjointement à ces dernières. En novembre 44 av. J.-C., la situation se dégrade et laisse place à de nouveaux troubles. La guerre de Modène opposa en 43 av. J.-C., D. Junius Brutus, un des conjurés de mars, à Antoine en Gaule Cisalpine. « Cicéron, qui avait alors la plus grande autorité dans la ville et qui montait tout le monde contre Antoine, finit par persuader le Sénat de le déclarer ennemi public, d'envoyer à César les faisceaux et les insignes de la préture et de dépêcher Hirtius et Pansa, les deux consuls d'alors, pour chasser Antoine d'Italie »<sup>290</sup>. Antoine, qui fut jadis si populaire, se heurta à la vindicte publique. Dans ce contexte de haine, la bienveillance d'Atticus s'exprima à l'égard de cet homme. Il fera preuve d'un grand dévouement à l'égard de sa femme Fulvie. Il se montra très protecteur avec elle et son zèle, visant à améliorer sa

---

*enim rescribo iis litteris quas mihi misisti conuento Antonio Tiburi -, sapienter igitur quod manus dedisti quodque etiam ultro gracias egisti. Certe enim, ut scribis, deseremur ocuis a re publica quam a re familiari.*

<sup>287</sup> CICÉRON, *Correspondance*, t. IX, trad. J. Beaujeu, appendice p. 293.

<sup>288</sup> *Ibid.*

<sup>289</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX: « Vint la guerre de Modène. [...] Déclaré ennemi public, Antoine avait quitté l'Italie ; [...] Atticus, [...] non seulement ne montra en leur faveur aucune complaisance à maltraiter Antoine, mais au contraire protégea autant qu'il le put ses familiers qui fuyaient la ville, et les aida en tout ce dont ils eurent besoin »; *Secutum est bellum gestum apud Mutinam. [...] Hostis Antonius iudicatus Italia cesserat ; [...] Atticus, [...] non modo nihil iis indulisit ad Antonium violandum, sed e contrario familiares ejus, ex Urbe profugiendes, quantum potuit, textit, quibus rebus indiguerunt, adjuvit.*

<sup>290</sup> PLUTARQUE, *Vie d'Antoine*, XVII.

situation le poussa à se porter caution en son nom. Son amitié s'exprimera envers les proches d'Antoine. Ainsi, il prêta à Fulvie pour effectuer le remboursement d'une créance une certaine : « [...] somme sans intérêt ni contrat aucun, estimant que le plus grand bénéfice pour lui consistait à se faire connaître comme un homme gardant la mémoire et la gratitude des bienfaits, en même temps, qu'à se montrer l'ami fidèle non de la fortune, mais des hommes »<sup>291</sup>.

À travers ces bienfaits, l'amitié réaffirme sa nature indispensable et se caractérise par l'ensemble des avantages qui en résultent. L'attitude d'Atticus fut motivée par le souvenir et la gratitude d'Antoine à son égard durant l'affaire de Buthrote. Cette attitude lui attira quelques blâmes de la part du camp républicain. Mais, sa neutralité politique et amicale lui permettait de jouir d'une certaine liberté, si bien qu'il passait d'un camp à l'autre, suivant la tendance des événements politiques. Ce fut sans aucun doute une prouesse d'être parvenu à nouer des liens dans les deux camps, sans risquer de se faire inquiéter. Atticus rend à l'amitié toutes ses lettres de noblesse, dans la mesure où elle dépasse, elle transcende toutes les différences, aussi bien sociales, culturelles ou politiques. L'attention qu'il prodigue à l'entourage d'Antoine se lit comme une marque de sympathie, de bienveillance qui réaffirme la valeur du lien amical. De la même manière qu'Antoine avait su protéger ses intérêts, Atticus lui assure une protection et une assistance juridique et financière, garantissant la défense des intérêts de son ami. Par leur action, ils confèrent à l'*amicitia* une « utilité » sans équivoque et sans conteste, *utilitas* à travers laquelle le lien amical se veut « salutaire » et « salvateur ».

Une fois le Second Triumvirat conclu, étant l'ami de Cicéron, lui-même considéré comme l'ennemi juré d'Antoine, notamment après la publication de ses quatorze *Philippiques*, Atticus se sentit menacé par cette nouvelle alliance des triumvirs. « Sur presque tout, ils s'accordèrent sans heurt, se partageant tout l'empire comme un héritage paternel, mais leur désaccord sur les hommes à éliminer leur causa mille problèmes, chacun prétendant faire périr ses ennemis et sauver ses proches. À la fin, sacrifiant à leur colère contre ceux qu'ils haïssaient jusqu'au respect des liens du sang et aux sentiments d'amitié, César livra Cicéron à Antoine, et Antoine lui livra Lucius César, son oncle maternel »<sup>292</sup>. Des liens d'amitié furent sacrifiés pour permettre l'entente entre Antoine, Octave, et Lépide. À la fin de l'année 43 av. J.-C., ils engagèrent des proscriptions sanglantes visant à éliminer leurs adversaires politiques. Face à ce déferlement de fureur, Atticus pensa être en danger. Sa fortune, ainsi que son amitié pour Cicéron et Brutus, lui promettaient de voir son nom sur ces listes.

« Au retour d'Antoine en Italie, il n'y eut personne qui ne pensât qu'Atticus serait en danger, par suite de son intimité avec Cicéron et Brutus [...]. Mais Antoine, malgré la haine qui le portait contre Cicéron au point d'aller jusqu'à poursuivre de sa haine tous les amis de celui-ci et de vouloir les proscrire, comme beaucoup l'y poussaient, se souvint du service rendu par Atticus, et après s'être enquis de l'endroit où il se trouvait, il lui écrivit de sa main d'être sans crainte et de venir à lui sans délai ; car « il l'avait rayé, lui, et à cause de lui, Gellius Canus, de la liste des proscrits » »<sup>293</sup>.

---

<sup>291</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX: [...] *pecuniamque sine fenore, sine que ulla stipulatione ei credidit, maximum existimans quaestum, memorem gratumque cognosci, simulque aperire, se non fortunae, sed hominibus solere esse amicum.*

<sup>292</sup> PLUTARQUE, *Vie d'Antoine*, XIX.

<sup>293</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, X: *Ut Antonius rediit in Italiam, nemo non magno in periculo Atticum futurum putarat, propter intimam familiaritatem Ciceronis et Bruti.[...]. Antonius autem etsi tanto odio ferebatur in Ciceronem, ut non solum ei, sed omnibus etiam ejus amicis esset inimicus, eosque vellet proscribere, multis hortantibus tamen, Attici memor fuit officii, et ei, cum requisisset ibinam esset, sua manu scripsit, ne timeret, statimque ad se veniret : se eum et, illius causa, Gellium Canum de proscriptorum numero exemisse.*

L'amitié entre Atticus et Antoine resurgit dans un contexte politique fluctuant. Antoine redevient, à la surprise générale, un des maîtres de Rome. En vertu de son nouveau statut, son premier geste symbolique fut de proscrire tous ceux qui, directement ou indirectement, parmi les membres du Sénat, s'étaient alliés contre lui en 44 av. J.-C. et avaient contribué, par le biais d'Octave, à lui faire la guerre dans l'espoir de causer sa perte. Le ressentiment d'Antoine fut à la hauteur de la terreur provoquée par les proscriptions. Le temps des *amicitiae* semblait fort loin. Atticus, en constatant les dispositions d'Antoine et plus largement celles des triumvirs, décida de se cacher chez P. Volumnius, un de ses amis, mais aussi un familier d'Antoine qu'il avait jadis secouru. En attendant de savoir ce que lui réservait le sort, Atticus vécut probablement un des moments les plus pénibles de son existence. Il était en proie aux vieux démons de la guerre civile, lui qui avait toujours veillé à se maintenir à l'écart des affaires publiques. Peu de temps après le début des proscriptions, il fit le deuil d'un de ses amis les plus intimes, Cicéron, contre qui Antoine mena une véritable chasse à l'homme, « tant il était persuadé que, à elle seule, l'éloquence du vieux consulaire pouvait dresser devant lui des obstacles insurmontables, et que, d'elle seule, dépendait la liberté »<sup>294</sup>.

De cette période noire et sombre de la fin de la République, sur les trois cent sénateurs et deux mille chevaliers qui furent abattus, Atticus fut l'un de ceux que la Fortune épargna. En dépit de sa profonde inimitié pour Cicéron et connaissant les liens unissant Atticus à son ennemi, Antoine le raya des listes de proscription et lui sauva la vie. Compte tenu de la manière dont il avait su régler son attitude politique par sa profession de neutralité, en ne favorisant aucun des deux camps et en démontrant une justesse sans pareille aussi bien dans ses relations avec les Républicains que celles qu'il entretenait avec les Césariens, Atticus fut considéré comme un protégé des *triumvirs* et bénéficia de leur clémence. Au nom de leur amitié, Antoine se montra d'une grande diligence :

« Et comme ceci se passait de nuit, pour qu'il ne tombât pas dans quelque danger, il lui envoya une escorte »<sup>295</sup>.

Face aux troubles et à l'inquiétude, l'*amicitia* se révèle comme le seul refuge fiable. Elle se présente comme le moyen le plus efficace pour lutter contre les turpitudes de l'existence. Le lien amical revêt une dimension et une fonction « salvatrice » ; il exprime son indispensable nécessité. La nature utile, protectrice et bienfaitrice de la relation entre Atticus et Antoine suffit à caractériser et à donner tout son sens à l'amitié.

#### • Caius Octavius.

Dans le contexte politique des proscriptions de l'année 43 av. J.-C., Octave était considéré comme l'un des maîtres de la République. Compte tenu de sa position sociale et des fonctions qu'il était appelé à exercer, Atticus jugea préférable de se ménager l'affection de ce jeune homme. La *Correspondance* de Cicéron et la biographie de Cornélius Népos nous permettent d'appréhender la relation entretenue entre ces hommes :

« Au fait, je voudrais savoir quel effet produit l'arrivée d'Octave, s'il se fait un mouvement vers lui, s'il y a dans l'air un soupçon de coup d'état »<sup>296</sup>; « Octave est

<sup>294</sup> P. GRIMAL, *Cicéron*, Coll. Que Sais-Je ?, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1984, p. 117.

<sup>295</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, X: *Ne quod in periculum incederet, quod noctu, fiebat praesidium ei misit.*

<sup>296</sup> *Att.* XIV, 5 (écrite d'Astura, le 11 avril 44 av. J.-C.): *Sed uelim scire quid aduentus Octaui, numqui concursus ad eum, numquae νεωτερισμού suspicio.*

venu à Naples le 18 [...] ; il va, paraît-il, accepter l'héritage, mais s'exposer, comme tu l'écris, à un conflit majeur avec Antoine »<sup>297</sup>.

Octave arrive à Rome pour revendiquer l'héritage de son grand-oncle César. Cicéron était consul durant l'année 63 av. J.-C. Autrement dit, c'est à peine âgé d'une vingtaine d'années que ce jeune homme part en guerre contre Antoine pour se faire restituer l'héritage de son père adoptif, fort de l'appui du sénat et de Cicéron. Si l'on recoupe les informations que nous transmet la Correspondance et les renseignements fournis par Cornélius Népos, on peut penser qu'en 44 av. J.-C., Atticus et Octave n'étaient pas familiers. Ils n'entretenaient pas de relations. Atticus le connaissait comme l'héritier de César. L'amitié d'Atticus avec Octave évolua parallèlement aux événements politiques. Connaissant les relations qu'il entretenait avec les chefs de parti, on suppose qu'Atticus ne dérogea à sa conduite habituelle de neutralité. Il essayera donc de se ménager l'*amicitia* du jeune Octave. En relisant la Correspondance, on constate que dans un premier temps, Atticus se montre prudent à l'égard d'Octave et temporise quelquefois l'excès de zèle de Cicéron, qui voit en lui un ardent défenseur de la liberté :

« En réponse à ce que tu m'écris, je crois fermement comme toi que, si Octave devenait puissant, les actes du tyran seraient beaucoup plus solidement confirmés qu'ils ne l'ont été dans le temple de Tellus et que cela serait préjudiciable à Brutus »<sup>298</sup>.

Atticus est clair et conseille à l'orateur la prudence. Dans le conflit qui l'oppose à Antoine, il pense que la vigilance est de rigueur. Si Octave remporte la victoire, sa toute puissance validerait tous les actes de César et nuirait ainsi à leur ami Brutus. Cette lettre est écrite sur le ton de la recommandation et de la réserve prudente. Cicéron semble d'accord avec les propos de son ami. Toutefois, il ne tarit pas d'éloges sur Octave et place en lui de grands espoirs. Nourrissant une profonde inimitié à l'égard d'Antoine, Cicéron se montre plein de complaisance pour ce jeune homme dont le principal objectif affiché est de vaincre le pire ennemi de Cicéron. Atticus, très réservé, observe une extrême prudence. Il se tient sur ses gardes avec Octave parce qu'il ignore ses projets. Les ambitions de ce jeune homme, à peine sorti de l'adolescence, prêt à se lancer dans une guerre civile pour des motifs apparemment d'ordre privé, le troublent. Progressivement, ses doutes l'amenèrent à penser que la gloire et le pouvoir constituaient les véritables enjeux de ce conflit. Il ne s'y trompait pas. Peu de temps après le 13 novembre 44 av. J.-C., Octave déclare dans l'une de ses harangues qu'« *il jure « par son espoir d'obtenir les honneurs décernés à son père », et en disant cela, il tend la main vers la statue »*<sup>299</sup> de ce dernier. Son but est clair : assumer l'héritage paternel. Cette *prudentia* manifeste envers Octave caractérise l'attitude politique du personnage d'Atticus.

« Non seulement César, lorsqu'il s'absentait de Rome, n'envoya jamais de lettre à l'un des siens sans écrire à Atticus ce qu'il faisait, et surtout ce qu'il lisait, en quels lieux il était, et combien de temps il y resterait ; mais encore, lorsqu'il était dans la ville, et

---

<sup>297</sup> Att. XIV, 10 (écrite du Domaine de Cumes, le 19 avril 44 av. J.-C.) : *Octavius Neapolim uenit XIII Kal. ; [...]* *illum hereditatem aditurum, sed, ut scribis, ῥηζιθεμν magnam cum Antonio.*

<sup>298</sup> Att. XVI, 14 (écrite du Domaine d'Arpinum, le 12 ou 13 novembre 44 av. J.-C.) : *Ad ea autem quae scripsisti, ualde tibi adsentior, si multum possit Octavianus, multo firmitus acta tyranni comprobaturum iri quam in Telluris atque id contra Brutum fore.*

<sup>299</sup> Att. XVI, 15 (écrite du Domaine d'Arpinum, peu après le 13 novembre 44 av. J.-C.) : *Iurat « ita sibi parentis honores consequi liceat » et simul dextram intendit ad statuam.*

qu'il jouissait de la compagnie d'Atticus, moins souvent qu'à son gré par suite de ses immenses occupations, il ne laissa passer presque aucun jour sans lui écrire »<sup>300</sup>.

En lisant les propos de son biographe, il ne fait pas de doute qu'Atticus et Octave partagèrent une *amicitia* entre *familiares*. La *familiaritas* suggère qu'ils aient des relations fréquentes. Ils se « voient presque tous les jours », mais cela ne signifie pas qu'« ils règnent entre [eux] une profonde affection »<sup>301</sup>. Il est vrai que les termes d'*amicitia* et de *familiaritas* sont assez proches et peuvent se confondre l'un avec l'autre. Cependant, il existe une nuance déterminante dans la définition de ces deux notions : l'existence de l'intimité et l'échange de l'affection. La *familiaritas* devient de l'*amicitia* lorsqu'il existe entre deux êtres une réciprocité affective de sentiments : « Est *familiaris* celui qui a des relations fréquentes et intimes, l'accent étant mis sur le quantitatif »<sup>302</sup>. Autrement dit, Atticus et Octave peuvent être considérés comme des *familiares*, dans la mesure où ils se voient et ils s'écrivent de manière fréquente. Ils s'apprécient et le plaisir manifeste de la rencontre se substitue au plaisir de l'activité épistolaire. Cicéron définit le foisonnement de l'activité épistolaire comme l'instauration d'une conversation entre amis : « On aurait dit une conversation, entre nous, quand j'étais dans ma propriété de Tusculum, tant nos lettres sont fréquentes »<sup>303</sup>.

À travers l'échange quotidien de lettres, les deux hommes cherchent à supprimer l'éloignement. La mise en place de ce « dialogue » à distance leur permet de recréer « artificiellement les conditions matérielles de la conversation »<sup>304</sup>. Octave fut probablement séduit et enchanté, comme beaucoup de ses contemporains, par les conversations et la personnalité d'Atticus. Il faut noter que l'amitié d'Octave et d'Atticus n'est évoquée que dans le post-scriptum, ajouté par Cornélius Népos en 32 av. J.-C., après la mort d'Atticus, certainement pour une nouvelle édition de l'ouvrage. Il est quasiment certain qu'Atticus a lu sa biographie de son vivant de son vivant, et qu'il en valida la publication. À l'époque de la première édition, Cornélius Népos ne jugea pas utile de faire connaître ses liens avec Octave. Pourtant, à la mort d'Atticus, il rajoute un post-scriptum à la version originale de l'ouvrage, qui ne laisse planer aucun doute quant à la relation amicale, qualifiée d'intime, que partagèrent Octave et Atticus :

« Atticus, satisfait du rang équestre où il était né, parvint jusqu'à l'alliance de l'empereur, fils du Divin, après avoir acquis son amitié intime sans autres moyens que la distinction de vie par laquelle il avait séduit les autres premiers personnages de Rome »<sup>305</sup>.

Cornélius Népos ne parle pas de cette amitié dans les premières parutions de son ouvrage parce qu'il craignait peut-être de déplaire à Atticus, ou tout simplement parce qu'il ne savait pas qui allait l'emporter dans cette bataille. En tous les cas, son amitié avec Octave est

<sup>300</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, X: *Non solum, cum ab urbe abesset, numquam ad suorum quemquam litteras misit, quin Attico mitteret, quid ageret, in primis quid legeret, quibus in locis, et quamdiu esset in Urbe, et propter suas infinitas occupationes minus saepe, quam vellet, Attico frueretur, nullus dies tamen temere intercessit, quo non ad eum scriberet.*

<sup>301</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei- Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, p. 133.

<sup>302</sup> *Ibid.*, p. 132.

<sup>303</sup> *Att.* XIII, 17-18 (écrite au Domaine d'Arpinum, le 28 juin 45 av. J.-C.) : *Colloqui uidebatur, in Tusculano cum essem, tanta erat crebitas litterarum.*

<sup>304</sup> V. CIREFICE LÉOVANT, sous la dir. H. ZENACKER, *Cicéron et Atticus, Les dialogues de la conscience*, éd. Atelier National de Reproduction des Thèses, Lille, Paris, 1998, p. 168.

<sup>305</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIX: *Namque hic contentus ordine equestri, quo erat ortus, in affinitatem pervenit imperatoris Divii filii, cum iam ante familiaritatem ejus esset consecutus nulla alia re, quam elegantia vitae, qua ceteros ceperat principes civitatis.*



tout à fait symbolique. Elle lui procure tous les agréments de l'amitié plaisante et utile. Elle lui offre une sorte de consécration à la fin de sa vie : une alliance avec Octave, qui avait été proclamé empereur par le Sénat en 29 av. J.-C., à son retour d'Égypte. En effet, sa petite-fille, Vipsanie, comme l'appelle Tacite ou Agrippine selon Suétone, avait été fiancée très jeune au futur empereur Tibère. Atticus entra directement dans la famille impériale. Son biographe ne pouvait passer ce fait de sa vie sous silence. Cette forme d'apogée en terme d'ascension sociale servait aussi les intérêts et la finalité de son éloge. On peut penser qu'Atticus aurait été réticent à ces ajouts. Tout d'abord, il ne recherchait pas les honneurs, ni les distinctions sociales. De plus, cette alliance avec l'empereur obligeait sa descendance à rompre avec l'ordre équestre et mettait fin à une très ancienne tradition familiale.

Atticus était très attaché à cet héritage ancestral. Il fut le dernier de sa lignée à avoir pu conserver son statut de chevalier. Ainsi, il perçut cette alliance comme une marque de dignité, mais aussi comme la fin de la perpétuation de son héritage familial. Ces ajouts posthumes nous montrent qu'Atticus semble avoir atteint une sorte d'apothéose suite à son *amicitia* avec Octave. En recoupant les informations de Cornélius Népos et celles fournies par la *Correspondance*, on peut penser que l'amitié entre ces deux hommes débuta probablement après 43 av. J.-C., c'est-à-dire suite à la formation du Second Triumvirat entre Octave, Antoine et Lépide. Les proscriptions sanglantes de cette année-là épargnèrent Atticus grâce à l'entremise d'Antoine. En relisant la biographie d'Atticus, on s'aperçoit que le rapprochement des deux hommes fut en partie lié à leur goût commun pour l'étude<sup>306</sup>. Octave s'intéressa pour le plaisir à l'étude des lettres et sur ce point, il s'accordait parfaitement avec Atticus. Épris par tous les genres de la connaissance, Atticus partageait avec Octave cette vaste culture<sup>307</sup>. Il se consacre avec plaisir à toutes ces études qui réclament et nécessitent une entière implication de l'âme et du corps à la réflexion. Ses conversations ne pouvaient qu'être nourries de toutes les richesses du savoir. Octave se plaisait à les partager et il y trouvait beaucoup d'agrément et de charme. Tous les deux s'entretenaient, de façon journalière, par écrit ou de vive voix, dans des domaines aussi variés que la Littérature ou les Arts. De plus, ils présentent un goût commun pour les études grecques : « *Auguste avait un goût non moins vif pour les études grecques elles-mêmes. Ici encore il excellait véritablement* »<sup>308</sup>. À l'instar d'Octave, Atticus maîtrisait parfaitement les subtilités de la langue grecque.

De toute évidence, tous ces éléments favorisèrent leur rapprochement et le renforcement du lien amical. Atticus apparaît comme un favori d'Auguste. « *Il jouissait de la compagnie d'Atticus* »<sup>309</sup>. Cette position est tout à fait singulière pour un homme qui ne cessa de manifester son apolitisme. En tous les cas, cette amitié leur apporta un réel plaisir et s'avéra aussi d'une grande utilité dans leurs vies respectives. Atticus, en tant qu'homme d'affaires, bénéficiait de la protection, du soutien et de l'appui d'Octave. Il s'assurait une garantie solide et fiable, probablement la meilleure associée à celle d'Antoine. En tant que

<sup>306</sup> SUÉTONE, *Vie des douze Césars, Vie d'Auguste*, LXXXIV, LXXXV : « L'éloquence et les études libérales furent cultivées par lui dès sa prime enfance, avec passion mais aussi avec un effort soutenu. [...] Il écrivit en prose plusieurs ouvrages de différents genres [...]. Il effleura la poésie. On a de lui un opuscule en vers hexamètres, qui a pour titre et pour sujet « La Sicile » ; un autre, tout aussi court, contenant des « épigrammes » » ; *Eloquentiam studiaque liberalia ab aetate prima et cupide et laboriosissime exercuit. [...] Multa uarii generis prosa oratione composauit [...]. Poetica summam attigit. Unus liber extat scriptus ab eo hexametris uersibus, cuius et argumentum et titulus et « Sicilia » ; extat alter aequae modicus « epigrammatum ».*

<sup>307</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XX : « [Octave] ne laissa passer presque aucun jour sans lui écrire, tantôt s'enquérant auprès de lui de quelques traits de l'antiquité, tantôt lui posant quelque question de poésie ; quelquefois en manière de jeu, pour obtenir de lui des réponses plus étendues » ; *Quo non ad eum scriberet, cum modo aliquid de antiquitate ab eo requireret, modo aliquam ei quaestionem poeticam proponeret, interdum jocans ejus verbosiores eliceret epistulas.*

<sup>308</sup> SUÉTONE, *Vie des douze Césars, Vie d'Auguste*, 89, p. 134 : *Ne Graecarum quidem disciplinarum leuiore studio tenebatur. In quibus et ipsis praestabat largiter.*

<sup>309</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XX : *Attico fruere.*

protégé d'Auguste, il ne cessa jamais d'être l'ami d'Antoine, avec lequel il a entretenu un commerce de lettres jusqu'à la fin de sa vie<sup>310</sup>. En dépit des intérêts privés qui animèrent une haine entre ces deux rivaux de la puissance suprême, il est un point sur lequel Octave et Antoine s'accordaient parfaitement, celui de leur *amicitia* pour le personnage d'Atticus. L'amitié utile se caractérise par une forme de bienveillance et de bienfaisance mutuelle entre ces personnages. En certaines occasions, Atticus pouvait servir de conseiller, dès l'instant où il n'était pas engagé politiquement. Il permit ainsi la restauration du temple de Jupiter Férétrien<sup>311</sup>. Atticus, considéré comme un grand amateur d'art au « goût si pur »<sup>312</sup>, était apprécié par ceux qui connaissaient son penchant naturel pour la peinture, la sculpture et plus globalement tout ce qui résultait d'un savant mélange artistique. Le caractère symbolique de leur lien poussa Atticus à recommander la réhabilitation, la restauration de ce temple. Ce monument reflétait la gloire et la grandeur romaine. À ce titre, pour cet homme féru d'art et d'histoire, il importait de veiller à sa préservation. Sur les conseils de son ami, Auguste engagea des travaux de réhabilitation<sup>313</sup>. Octave se montra favorable aux travaux d'embellissement de la ville de Rome. Les monuments, témoins du passé historique et des richesses de la ville, furent une de ses priorités. Aussi, dans cette perspective, le conseil d'Atticus fut jugé comme approprié et recevable. Ce temple qui, « *vétuste et par manque d'entretien avait perdu sa toiture et tombait en ruines* »<sup>314</sup>, grâce au *consilium* d'Atticus et à la bienveillance d'Octave, fut restauré. Atticus prodiguait ses conseils à Auguste et son *consilium* nourrissait leurs conversations.

L'échange épistolaire entre ces deux hommes peut être considéré comme un témoignage et un symbole de l'*amicitia*. Il faut souligner que nous ne disposons pas de ces échanges. Il va sans dire qu'ils auraient pu éclairer, de manière plus concrète, la teneur et la réalité de leurs échanges. En outre, nous sommes condamnés à nous fier aux propos de C. Népos, sans perdre de vue l'objectif de son panégyrique. Pourtant, au-delà du commerce de lettres, Octave décida de fiancer son beau-fils à la petite-fille d'Atticus, qui était alors à peine âgé d'un an. Cet événement « cimenta leur affection, et rendit plus fréquent leur rapport de familiarité »<sup>315</sup>. Cette alliance stratégique avec l'un des hommes les plus riches de l'époque permettait à Octave de s'attacher à lui par des liens encore plus étroits que ceux de l'*amicitia*, ceux de la filiation ou de parenté. Cette volonté d'affirmation de leur lien s'inscrit dans une perspective stratégique, visant certes à s'en faire un parent par alliance, mais au-delà, un allié politique contre Antoine. Nous devons pas oublier que la jalousie, existant entre ses deux hommes, tous deux amis d'Atticus, était bien réelle. Par cette alliance qui le faisait entrer dans la famille d'Auguste, Atticus devenait, de manière effective, un de ces alliés politiques. Il est intéressant de remarquer que Cornélius Népos nous fournit beaucoup de renseignements sur

<sup>310</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XX: « De loin, Marc-Antoine ne cultivait pas moins par lettres son amitié, au point que des contrées les plus reculées il avait à cœur de l'instruire de ce qu'il faisait »; *Neque vero ab M. Antonio minus absens litteris colebatur: adeo, ut accurate ille ex ultimis terris, quid ageret, curae sibi haberet certiore facere Atticum.*

<sup>311</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XX: « César, sur l'avertissement d'Atticus, prit soin de faire restaurer le temple de Jupiter Férétrien, élevé par Romulus sur le Capitole »; *Cum aedis Jovis Feretrii, in Capitolio ab Romulo [...] ut, Attici admonitu, Caesar cum reficiendam curaret.* Dans le temple de Jupiter Férétrien, les Romains conservaient, sous le nom de dépouilles opimes, les armes des chefs ennemis tués de la main d'un général romain.

<sup>312</sup> *Att.* I, 8 (écrite de Rome, en février 67 av. J.-C.).

<sup>313</sup> SUÉTONE, *Vie des douze Césars, Vie d'Auguste*, XIX: « Il construisait un grand nombre de monuments publics [...]. En outre, il exhorta souvent les autres citoyens de marque à embellir la ville, chacun suivant ses moyens, soit en édifiant de nouveaux monuments, soit en restaurant ou en enrichissant les anciens »; *Publica opera plurima extrusit, [...]. Sed et ceteros principes viros saepe hortatus est, ut pro facultate quisque monumentis uel nouis uel reffectis et excultis urbem adornarent.*

<sup>314</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XX: [...] *constituta vestutate at que incuria delecta prolaberetur.*

<sup>315</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIX: *Quae conjunctio necessitudinem eorum sanxit, familiaritatem reddidit frequentiore.*

les sentiments d'Octave à l'égard de ce dernier. La relation amicale est traitée à travers un point de vue, et nous ne pouvons pas apprécier véritablement la réalité des sentiments d'Atticus envers ce dernier. Cependant, les lettres échangées régulièrement entre ces deux hommes nous amènent à penser qu'Atticus prenait plaisir à partager ces moments. En effet, compte tenu de la relation amicale qu'il échangeait avec ces deux représentants de la puissance suprême, afin d'épargner leurs susceptibilités respectives, il se montrait tout aussi conciliant et bienveillant avec l'un et l'autre. En dépit de l'inimitié réciproque entre Antoine et Octave, il parvint à garder et à conserver ses deux amitiés.

En définitive, Octave trouva en la personne d'Atticus un exemple de *uirtus*, de "vertu". Cette « distinction de vie » par laquelle il le séduisit, rendit le personnage et son amitié d'autant plus précieuses à ses yeux. Atticus, quant à lui, ne pouvait que profiter de cette situation privilégiée, et en profita pour maintenir et accroître sa puissance financière. Ils disposèrent ainsi des innombrables bienfaits de l'*amicitia*, dont « l'utilité de la relation amicale » comme garantie de leur tranquillité. Perçue comme une condition indispensable au bonheur, l'amitié leur a permis de jouir pleinement, en ces temps d'inquiétude, de leur propre existence et d'en savourer les plus beaux fruits. « L'ami permet de dépasser la clôture sur soi de l'individu dans le plaisir en apprenant à jouir de sa propre existence, sous le regard d'un autre sage »<sup>316</sup>.

- **M. Aemilius Lepidus.**

La mise en place du Second Triumvirat entre Antoine, Octave et Lépide propulse les héritiers politiques de César au sommet du pouvoir. Nous savons peu de choses sur la relation entre Atticus et Lépide. Que ce soit à travers la biographie d'Atticus ou la *Correspondance* de Cicéron, le personnage de Lépide est peu évoqué. Aemilius Lepidus, au même titre qu'Antoine ou Octave, peut être considéré comme l'une des figures emblématiques de la fin de la République. Nous sommes donc amenés à nous demander quels étaient réellement les rapports qu'Atticus avait entretenus avec Lépide même si son biographe n'en fait pas mention. En revanche, son nom apparaît au détour de la *Correspondance* de Cicéron, après la période qui suivit l'assassinat de César. Cet événement déclencha d'importantes agitations politiques entre les défenseurs des valeurs républicaines et les césariens. La *Correspondance* permet d'appréhender le jeu, quelquefois ambigu, des relations et des alliances politiques. S'il est vrai que dans sa biographie, Cornélius Népos n'évoque pas du tout le personnage de Lépide, comme un des hommes politiques forts de son temps, les lettres de la *Correspondance* nous offrent un autre regard sur son importance politique. Entre la mi-mars 44 av. J.-C. jusqu'en novembre 43 av. J.-C., l'orateur use de son habileté et de son réseau d'*amicitia* pour convaincre Lépide de rejoindre le camp de « la Libertas, c'est-à-dire de camp du Sénat et de la République »<sup>317</sup>.

Après sa défaite à Modène, le dessein d'Antoine « était d'aller rejoindre les légions de l'autre côté des Alpes commandées par Lépide, qu'il regardait comme son ami »<sup>318</sup>. Les craintes de Cicéron, quant à un possible retour d'Antoine, étaient tout à fait justifiées. L'amitié entre Antoine et Lépide devenait une menace pour l'avenir de la République. « Antoine et Lépide » furent tous « les deux [les] plus grands amis de César »<sup>319</sup>. C'est pour cette raison que Cicéron se montrait aussi méfiant envers Lépide. Face à l'urgence de la situation politique, l'orateur et plus largement le Sénat, espéraient obtenir l'appui et le soutien de Lépide contre Antoine. Ces lettres, au fil desquelles nous pouvons suivre les événements

---

<sup>316</sup> G. SAMAMA, *Analyse et réflexions sur l'Éthique à Nicomaque*, p. 39.

<sup>317</sup> A. ALLÉLY, *Lépide, le triumvir*, coll. Scripta Antiqua 10, éd. Ausonius De Boccard, Paris, 2004, p. 77.

<sup>318</sup> PLUTARQUE, *Vie d'Antoine*, XVIII.

<sup>319</sup> PLUTARQUE, *Vie de César*, LXVII.

politiques qui marquèrent cette période, attestent de « l'importance politique de Lépide »<sup>320</sup>, et de son rôle décisif pour le cours de l'histoire. Atticus avait certainement conscience du rôle que Lépide serait amené à jouer dans ce conflit entre césariens et républicains. Si nous ne pouvons affirmer avec certitude qu'Atticus et Lépide furent amis, en revanche, nous pouvons supposer que ces deux hommes se connaissaient et qu'ils furent occasionnellement en contact, après la formation du Second Triumvirat.

« Il s'y trouva cinq portraits de dames : entre lesquelles la sœur de ton ami, assez « lourdaud » pour être bien avec notre homme, femme de cet autre, assez « petit-maître » pour prendre si légèrement ce genre de choses »<sup>321</sup>.

Ce passage est intéressant parce qu'il nous donne deux informations que nous pouvons relier indirectement à Atticus. Il nous apprend que la sœur d'un de ses meilleurs amis était mariée à Lépide. En effet, Junia, sœur de Brutus, était la femme de Lépide. Nous n'ignorons pas les liens d'*amicitia* unissant Brutus et Atticus. En vertu de leur proximité, ils partageaient un certain nombre de relations communes et bénéficiaient réciproquement des avantages de leur réseau. Cette parenté de Lépide avec Brutus favorisa et amena probablement quelques rencontres avec le personnage d'Atticus. Même si nous ne disposons pas d'éléments l'affirmant, on peut penser qu'Atticus n'ignorait pas les fonctions et le rôle que jouait Lépide aux côtés de César, en tant que *magister equitum*, c'est-à-dire maître de la cavalerie. A. Allély souligne, de manière évidente, « le rôle déterminant de Lépide pour la mise en place de la première dictature de César », au cours de l'automne 49 av. J.-C. Elle met aussi en exergue le fait que Lépide, en tant que grand lieutenant de César, le seconda à Rome, de 46 aux Ides de mars : « Il continua son cursus honorum comme consul en 46 et surtout comme maître de la cavalerie de 46 à 44 »<sup>322</sup>.

Cette fonction fut l'une des plus importantes qu'exerça Lépide. À travers sa nomination, il devenait l'un des personnages les plus importants et les plus influents de Rome, après le dictateur. « Cette charge est la seconde quand le dictateur est présent, mais, en son absence, c'est la première, et presque la seule, car, à l'exception du tribunat, toutes les magistratures sont supprimés dès qu'un dictateur est désigné »<sup>323</sup>. En l'absence de César, Lépide devenait celui qui administrait et gérait la ville, en tant que premier magistrat. Il était l'homme de confiance et surtout le représentant du dictateur. Il importait donc à Atticus d'être en bons termes avec ce dernier. Ces amitiés utiles, contractées avant tout par prévention, lui permettaient de se protéger. Cette complaisance envers les plus grands lui permit de s'attacher l'affection et la bienveillance des plus grands hommes politiques renommés de la fin de la République, parmi lesquels nous pouvons citer le personnage de Lépide. La prudence qu'Atticus manifesta de tout temps lui permit d'échapper aux sanglantes proscriptions de l'année 43 av. J.-C. Après la mort du dictateur, Lépide devint l'un des hommes politiques importants de Rome, « qui disposait de troupes et il était évident que, dans ce contexte, il était destiné ou appelé à jouer un rôle politique »<sup>324</sup>. Ainsi, le contexte politique lui semble favorable. Après les Ides de mars, Lépide était un homme redouté. Les conjurés savaient, qu'après la mort de César, il était dépourvu de sa fonction de maître de la cavalerie. Cependant, paradoxalement, il était le seul homme politique à Rome ayant des troupes sous

---

<sup>320</sup> A. ALLÉLY, *Lépide, le triumvir*, p. 77.

<sup>321</sup> *Att.* VI, 1 (écrite de laodicée, 20 (ou 21) février 50 av. J.-C. : *In his inuentae sunt quinque imagunculae matronarum, in quibus una sororis amici tui hominis « bruti » qui hoc utatur et uxoris illius « lepidi » qui haec tam neglegenter ferat.*

<sup>322</sup> A. ALLÉLY, *op. cit.*, p. 53.

<sup>323</sup> PLUTARQUE, *Vie d'Antoine*, VIII.

<sup>324</sup> A. ALLÉLY, *op. cit.*, p. 76.

ses ordres : « Ils redoutaient également Lépide et l'armée qu'il commandait dans la ville »<sup>325</sup>. Cette position particulière incita les uns et les autres à vouloir se rapprocher de lui, et installa dans le même temps un climat de méfiance. Atticus se montra donc très prudent et jugea utile d'être en bon terme avec cet homme. Aucune de nos sources n'atteste d'une quelconque inimitié entre Lépide et Atticus, et aucune d'entre elles ne confirme que ces deux hommes aient entretenu des rapports familiers. Cette *amicitia* était directement liée au contexte politique. Après la formation du Second Triumvirat, le rôle déterminant de Lépide se confirma aux côtés d'Antoine et d'Octave. Cicéron place en lui de grands espoirs. A l'inverse, connaissant la réserve prudente d'Atticus, il reste sur ses gardes. La suite des événements se déroulant en 43 av. J.-C. renforça son jugement initial. Après l'union conclue entre Antoine et Lépide, la duplicité du personnage devint plus qu'évidente. « Elle s'explique plus par l'incertitude de la situation politique et militaire du moment que par son caractère indécis »<sup>326</sup>. Ce dernier, après avoir déserté le camp des Républicains, fut d'ailleurs déclaré ennemi public, *hostis publicus*, par le Sénat :

« Lépide, ton propre parent, mon ami intime, a été déclaré ennemi public par le sénat, à l'unanimité, le 30 juin, ainsi que tous ceux qui ont trahi la république en même temps que lui »<sup>327</sup>.

En étant déclaré ennemi public de Rome, le nom de Lépide s'assimilait dorénavant à celui d'un exclu, un « ennemi de la communauté romaine »<sup>328</sup>. Sa famille et ses biens furent concernés par cette mesure. Pour la première fois de sa carrière, il subissait un véritable déshonneur. Ses proches, sa femme Junia, ses enfants et sa belle-mère Servilia furent aussi touchés par cette mesure. Compte tenu du fait que ses parents par alliance étaient des partisans des *Optimates*, l'adhésion de Lépide au parti des Césariens entraîna une scission au sein de sa famille. Ces clivages politiques entraînent quelques inimitiés familiales, notamment avec son beau-frère, M. Junius Brutus. Après la mort de ce dernier durant la bataille de Philippes<sup>329</sup>, Atticus fit preuve d'une grande déférence envers Servilia<sup>330</sup>. Cette amitié, liée au contexte politique embrouillé, fut salvatrice pour le personnage d'Atticus. Lépide, souvent placé dans l'ombre d'Octave et d'Antoine, eut un rôle crucial dans le déroulement des événements de l'année 43 av. J.-C. La conjoncture politique, suite à la mise place du Second Triumvirat, permit à Lépide d'assurer l'administration de Rome et de toute l'Italie, Octave et Antoine étant partis combattre les tyrannicides Brutus et Cassius. Dans ces relations essentiellement fondées sur les services que se rendent mutuellement les deux hommes, il n'y a pas d'affinités qui se créent. Ce genre de rapports laisse peu de place à l'intimité. L'intérêt et l'utilité de ces amitiés sont indéniables. Elles deviennent d'une impérieuse nécessité dans une « période embrouillée, chaotique et affreuse »<sup>331</sup>.

Aussi, Atticus ne se priva pas du bénéfice et des avantages qu'il pouvait retirer d'une telle relation. Il n'ignorait pas que cet homme était issu d'une des plus prestigieuses familles de Rome, celle des *Aemilii Lepidi*, « dont les ancêtres avaient exercé les plus hautes magistratures et joué un rôle de premier ordre sur le plan diplomatique, militaire et politique

---

<sup>325</sup> A. ALLÉLY, *Lépide, le triumvir*, p. 76.

<sup>326</sup> A. ALLÉLY, *op. cit.*, p. 105.

<sup>327</sup> *Fam. XII*, 10 (De Cicéron à Cassius Longinus, écrite de Rome, vers le 1<sup>er</sup> juillet 43 av. J.-C.) : « *Lepidus, tuus adfinis, meus familiaris, prid. kal. Quint. Sentitiis omnibus hostis a senatu indicatus est ceterique qui una cum illo a re publica defecerunt* ».

<sup>328</sup> A. ALLÉLY, *Lépide, le triumvir*, p. 115.

<sup>329</sup> C'est une bataille qui eut lieu en Macédoine, où Octave et Antoine défièrent Brutus et Cassius, qui se tuèrent de désespoir en 42 av. J.-C.

<sup>330</sup> Cette dernière était la mère de Brutus et la belle-mère de Lépide.

<sup>331</sup> A. ALLÉLY, *Lépide, le triumvir*, p. 121.

sous la République »<sup>332</sup>. Cette filiation à une *gens* illustre, imprégnée d'une « tradition de philhellénisme culturel »<sup>333</sup> hissait Lépide au rang des personnages appelés à exercer de hautes fonctions politiques. Durant sa carrière, il parvint à atteindre « les sommets de l'Etat par le biais de l'institution triumvirale »<sup>334</sup>. Atticus jugea donc préférable d'entretenir une relation amicale avec Lépide, qui, en temps voulu, s'avérerait d'une grande *utilitas*.

## **2. Liens avec quelques figures politiques influentes.**

### **➤ Amitiés et stratégie matrimoniale.**

#### **• Quintus Tullius Cicéron.**

Atticus partagea une amitié tout à fait particulière avec Quintus Tullius Cicéron et Marcus Vipsanius Agrippa. Ces deux hommes, en plus d'avoir été ses amis, devinrent aussi ses parents par alliance. Le lien amical se concrétisa symboliquement avec l'union de leurs familles et se renforça avec le rapprochement familial. Quintus Tullius Cicéron était le frère de Marcus Tullius Cicéron, l'un des amis les plus intimes d'Atticus. Quintus avait épousé dans les années 70-69 av. J.-C. Pomponia, la sœur d'Atticus<sup>335</sup>. Cette union a été proposée à l'initiative de Cicéron. Avec l'aval et l'assentiment d'Atticus, il arrangea ce mariage de façon quelque peu trop stratégique. D'ailleurs, il ne prit pas en compte les envies, la personnalité des deux personnes dont il était question. Sous cet angle, cette union ne pouvait qu'être vouée à l'échec, comme c'est le cas dans la plupart des mariages de Romains de bonne famille. Les intérêts financiers et le rapprochement familial entre ces deux grandes *gentes* justifèrent ce procédé matrimonial. Ce mariage arrangé permit à Atticus d'être lié par des liens de parenté avec deux de ses amis, Cicéron et Quintus. Cette alliance renforça leur lien amical<sup>336</sup>.

Les liens entre Atticus et Quintus sont sans équivoque. En devenant son beau-frère, les deux hommes font prévaloir les liens de la parenté sur ceux de l'amitié. Cette dernière remonte certainement à l'époque où Atticus fit la connaissance de l'orateur Cicéron. Tous deux furent condisciples. Quintus Cicéron, un peu plus jeune que son frère<sup>337</sup>, de quatre ans environ, assista probablement à la naissance de l'*amicitia* entre ces deux hommes<sup>338</sup>. Ces trois hommes partagent une réelle affection réciproque et les liens qui les unissent sont l'expression d'un amour fraternel. La teneur des propos de Cicéron semble manifester que Quintus éprouve les mêmes sentiments que son frère envers Atticus. Quintus et Atticus, en plus d'être de simples parents par alliance, partagent conjointement les bienfaits, les plaisirs de l'amitié.

<sup>332</sup> A. ALLÉLY, *Lépide, le triumvir*, p. 15.

<sup>333</sup> *Ibid.*

<sup>334</sup> A. ALLÉLY, *Lépide, le triumvir*, p. 14.

<sup>335</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, V: « La sœur d'Atticus avait épousé Q. Tullius Cicéron »; *Erat nupta soror Attici Q. Tullio Ciceroni. Ibid.*: « C'était M. Cicéron, avec lequel Atticus vivait étroitement lié dès leur temps de condisciples qui avait ménagé ce mariage »; *Easque nuptias M. Cicero conciliarat, cum quo a condiscipulatu vivebat conjunctissime, multo etiam familiaris, quam cum Quinto.*

<sup>336</sup> *Att.* I, 17 (écrite de Rome, le 5 décembre 61 av. J.-C.): « En effet, ce que la malice de quelques personnes lui avait mis dans l'esprit a prévalu sur les devoirs de l'amitié, sur votre alliance, sur l'affection qui vous liait auparavant, et qui aurait dû l'emporter »; *Valuit enim plus quod erat illi nonnullorum artificiiis inculcatum quam aut officium aut necessitudo aut amor uester ille pristinus, qui plurimum ualere debuit.*

<sup>337</sup> Quintus Cicéron est né en 102 av. J.-C. ; et Cicéron est quant à lui en 106 av. J.-C.

<sup>338</sup> *Att.* I, 17 (écrite de Rome, le 5 décembre 61 av. J.-C.): « J'en ai éprouvé tout le chagrin que devait me faire éprouver la profonde affection que je vous porte à tous deux »; *Qua ex re et molestia sum tanta affectus, quantam mihi meus amor summus erga utrumque uestrum adferre debuit; Att.* I, 5 (écrite de Rome, à la fin de l'année 68 ou au début de l'année 67 av. J.-C.): « Prends soin de ta santé, aime-nous, et sois assuré que je t'aime d'un amour de frère »; *Nos ames et tibi persuadeas te a me fraerne amari.*

Toutefois, nous ne pouvons pour autant la considérer comme une amitié d'enfance. Les années passées au côté de son frère à Rome, à Athènes, et probablement à Rhodes pour son éducation, permirent à Quintus d'être, par l'intermédiaire de son frère, en contact avec Atticus. Cette amitié se scella indirectement à travers l'orateur. Quintus reçut une éducation identique à celle de son aîné et il accomplit, comme tous ceux de son rang, son *cursus honorum* :

« Mon avis à présent c'est que, dans la mesure où tu pourras le faire sans te gêner, tu viennes pour la date que tu dis : tu y gagneras d'être là pour l'élection de mon frère Quintus »<sup>339</sup>.

Cicéron rappelle à Atticus l'importance de sa venue pour l'élection de son frère. En 65 av. J.-C., Quintus Cicéron devient édile plébéien et est élu à cette nouvelle magistrature en 66 av. J.-C. pour l'année suivante. A l'âge de trente-six ans<sup>340</sup>, après avoir revêtu la questure, il continue son engagement dans la carrière des honneurs. Il suit ainsi les traces de son grand frère, s'inscrivant dans la tradition familiale des *Tullii Cicerones*. Atticus connaissait l'ascendance de cette *gens*. En acceptant Quintus comme beau-frère, il entra indirectement dans cette ancienne famille de notables. Il estima intéressant de se ménager une alliance avec un homme en pleine ascension politique et dont l'avenir s'avérait prometteur.

« Quintus, mon si délicieux frère, a obtenu du tirage au sort la province d'Asie : tu le sais, car je ne doute pas que la rumeur publique ne t'en ait informé plus vite que les lettres d'aucun de nous »<sup>341</sup>.

Alors qu'il était préteur en 62-61 av. J.-C., le tirage au sort des provinces prétorienne<sup>342</sup> lui avait affecté le commandement de la province d'Asie. Quintus est un homme politique brillant qui marche sur les traces de ses ancêtres. Atticus a conscience de son talent. Pour toutes ces raisons, il accepta la proposition de mariage entre Quintus et Pomponia<sup>343</sup>. Quintus se montra tout à fait prompt à unir son nom à la *gens* d'Atticus, celle des *Pomponii* et des *Caecilii*, dont il connaissait la renommée et l'immense fortune. En choisissant de se marier à Pomponia, il céda à un choix stratégique mais aussi à la force du sentiment amical. Cet homme n'était pas dupe. En contractant une telle alliance, en tant qu'homme politique ambitieux et désireux de gloire, il s'assura d'être associé à une famille romaine illustre, profitant de tous les bénéfices pouvant y être associés. Grâce au nom d'Atticus, Quintus bénéficia de l'étendue de son réseau de relations, ainsi que d'un ensemble de liens sociaux privilégiés. Pour cette raison, Quintus ayant obtenu par tirage au sort le gouvernement de la province d'Asie, souhaite que son beau-frère l'accompagne dans cette nouvelle magistrature, notamment en lui apportant tous les appuis et les soutiens dont il dispose dans la province. D'un côté ou de l'autre, il semble manifeste que Quintus et Atticus

---

<sup>339</sup> *Att. I, 4* (écrite de Rome, début de l'année 66 av. J.-C.) : *Nunc uero sentio, quod commodo tuo facere poteris, uenias ad id tempus quod scribis ; obieris Quinti fratris comitia.*

<sup>340</sup> Il s'agit de l'âge légal pour l'exercice de cette charge

<sup>341</sup> *Att. I, 15* (écrite de Rome, le 15 mars 61 av. J.-C.) : *Asiam Q. suaussimo fratri obtigisse audisti. Non enim dubito quin celerius tibi hoc rumor quam ullius nostrum litterae nuntiarint.*

<sup>342</sup> CICÉRON, *Correspondance*, T. I., trad. L. A. Constans, p. 137. Le tirage au sort avait été retardé à cause de l'affaire du sacrilège de Clodius.

<sup>343</sup> *Att. I, 6* (écrite de Rome, peu après le 23 novembre 68 av. J.-C.) : « Mon frère Quintus, à ce qu'il semble est à l'égard de Pomponia dans les dispositions que nous souhaitons » ; *Q. frater, ut mihi uidetur, quo uolumus animo est in Pomponiam* ; *Att. I, 8* (écrite de Rome, dans la deuxième de février 67 av. J.-C.) : « Ta mère et ta sœur sont entourées de soins affectueux par mon frère Quintus et par moi-même » ; *Mater tua et soror a me Quintoque fratre diligitur.*

ait perçu leur alliance comme un moyen de rapprocher deux familles qui s'appréciaient et parallèlement, comme une opportunité, leur offrant la possibilité de profiter des bienfaits utiles de l'*amicitia*. « Il faut se créer des amis de différentes sortes »<sup>344</sup>. En tant qu'homme politique pragmatique, il perçoit l'amitié comme l'assurance de se préserver des appuis pour les élections. « Le dévouement des amis, il faut se l'assurer par l'obligance, par la fidélité aux devoirs de l'amitié, par l'ancienneté des relations, par les agréments d'un naturel aimable »<sup>345</sup>. Tout comme Quintus, Atticus perçoit l'amitié comme le meilleur moyen de parvenir à vivre tranquille en des temps incertains. Pour cette raison, il prit soin de s'attacher beaucoup d'amis. Cette vision, utilisée aussi bien à des fins publiques pour l'un, qu'à des fins privées pour l'autre, rapprocha ces deux esprits et leur permit de profiter ensemble de tous les agréments de l'*amicitia*.

- **Marcus Vipsanius Agrippa.**

Le personnage de Marcus Vipsanius Agrippa est cité à de nombreuses reprises dans la biographie d'Atticus faite par Cornélius Népos. Il semble qu'il a été très proche d'Atticus, par ses liens de parenté, mais aussi par leurs liens d'affection:

« Ces qualités firent donc que M. Vipsanius Agrippa, intimement lié avec César alors jeune homme, ayant par son crédit et la puissance de César faculté de prétendre à n'importe quel parti choisit de préférence l'alliance d'Atticus et préféra à des jeunes filles de haute noblesse la fille d'un chevalier romain »<sup>346</sup>.

Atticus et Agrippa furent tous deux parents par alliance. Agrippa épousa Attica, la fille unique d'Atticus. Il est intéressant de remarquer la manière dont C. Népos met l'accent sur le choix opéré par Agrippa. Cet homme, qui semble être à la fin de la République un des partis les plus convoités, et qui de surcroît, pourrait prétendre à une alliance encore plus prestigieuse, prit la décision d'unir son nom à celui de Titus Pomponius Atticus. Cette alliance résulte-t-elle d'un calcul politique finement réfléchi ?

Le mariage dans l'aristocratie romaine est une opportunité pour les grandes *gentes* de perpétuer des traditions ancestrales, mais aussi de mettre en commun, de combiner des fortunes et des réseaux d'alliances afin d'élérer le renom, la notoriété et le prestige de leurs familles. Ce choix, compte tenu du contexte politique de l'époque, a été dicté par des perspectives d'ascension politique. Si l'on en croit les travaux de J.-M. Roddaz, on dispose d'éléments peu fiables concernant l'origine de la *gens* d'Agrippa. L'auteur reconnaît les difficultés rencontrées pour retracer son ascendance qui demeure obscure, de même que les incertitudes liées à sa date et son lieu de naissance<sup>347</sup>. Tous ces doutes sur ses origines familiales représentaient une contrainte pour un homme désireux de gloire et de reconnaissance. Dans cette perspective, son mariage avec la fille d'Atticus lui permettait d'être associé à une des plus grosses fortunes de Rome, mais aussi de lier son nom à celui d'une *gens* dont les origines illustres étaient reconnues comme l'une des plus anciennes de Rome. Cette parenté avec Atticus lui octroie de fait une légitimité aux yeux des Romains.

<sup>344</sup> D. BÉGAC, *Dictionnaire des citations politiques*, éd. Damien Bégoc, 2008 ; Quintus à son frère Marcus, Petit manuel de campagne électorale, 1<sup>er</sup> mois de 64 av. J.-C., XII, par. 18 : *Sunt instituendi cuiusque generis amici*.

<sup>345</sup> Quintus. à Cicéron, *Petit manuel de campagne électorale*, XII, par. 16 : *Amicorum studia beneficiis et officiis et uestustate et facilitate ac iucunditate naturae parta esse oportet*.

<sup>346</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XII: *His igitur rebus efficit, ut M. Vipsanius Agrippa, intima familiaritate conjunctus adolescenti Caesari, cum propter suam gratiam et Caesaris potentiam, nullius condicionis non haberet potestatem, potissimum ejus deligeret affinitatem, praeoptaretque equitis romani filiam generosarum nuptiis*.

<sup>347</sup> J. M. RODDAZ, *Marcus Agrippa*, Coll. Ecole Française de Rome, éd. De boccard, 1984.



Désormais, son affiliation aux *Pomponii*, lui permet de concrétiser ses ambitions et les aspirations qui s’y rattachent. « Il a rapidement compris que l’argent est la condition du succès »<sup>348</sup>. Son mariage avec Attica s’impose donc comme une évidence. Cette union semble avoir été le fruit d’une stratégie politique calculée et soigneusement mûrie. « For Roman politicians marriage could be a tool of advancement, a way of forging alliances among the influential and the wealthy »<sup>349</sup>. Agrippa chercha à satisfaire son « désir d’alliance avec la famille d’Atticus » en raison de « l’attrait des vertus de celui-ci »<sup>350</sup>. Ses vertus sont caractérisées par son nom « si connu » et « son immense fortune ». Cornélius Népos rappelle aussi qu’Agrippa, du fait de sa grande intimité avec Octave, pouvait prétendre à n’importe quel autre parti. On peut alors se demander si sa fortune et son nom furent les seules raisons qui le poussèrent à choisir une alliance avec Atticus en épousant sa fille Attica ; d’autant plus que cet homme était considéré comme « le plus beau parti qui fût dans Rome après Octave »<sup>351</sup>. J. M. Roddaz reprend les propos tenus par J. Carcopino : « Les informations que nous livre Dion Cassius, tout au long de son récit, et notamment lorsqu’il rappelle les clauses du testament d’Agrippa contiennent des réminiscences selon lesquelles l’enrichissement de l’ami d’Auguste est, dans une certaine mesure, au moins postérieur à la prise de pouvoir par Octavien. Nous savons, par ailleurs, qu’Agrippa a été auparavant, l’un des grands bénéficiaires de la distribution des *praediae* des guerres civiles et cet enrichissement soudain lui a permis, peut-être avec l’appui de son beau-père Atticus, de financer ses entreprises éditilaires en 33 av. J.-C. »<sup>352</sup>.

Ce personnage possédait vraisemblablement avant son mariage une fortune immense et conséquente, dont l’origine a pu être retracée en partie. Il apparaît qu’Agrippa, en épousant Attica, ne chercha pas spécialement à accroître ses biens, puisqu’il était déjà pourvu d’un large patrimoine. Il est intéressant de noter le possible soutien d’Atticus dans le financement de certaines de ses entreprises. Ce soutien pourrait être l’élément qui fit la différence. La richesse des relations amicales d’Atticus incita Agrippa à s’en faire un allié. Parmi eux, se trouvaient « les plus grands esprits, les plus nobles âmes de son temps »<sup>353</sup>, mais aussi de nombreux hommes politiques, tous partis confondus, et de grands hommes d’affaires. Il disposait de liens sociaux, d’un réseau d’amis privilégié, et cette caractéristique n’échappa pas à Agrippa. Il est clair que la fortune d’Atticus représentait un appui financier non négligeable, mais l’importance de sa notoriété auprès de tous ne pouvait que l’aider à servir ses intérêts. Conscient de toutes ces ressources et de la place de choix qu’il pouvait occuper aux côtés d’un homme dont l’hégémonie financière « sur l’échiquier politique de l’époque »<sup>354</sup> était clairement établie, Agrippa convola en justes noces avec Caecilia Attica. Pour Atticus, ce mariage représentait aussi un véritable honneur. Parmi toutes les jeunes filles de la plus haute noblesse romaine, la fille d’un simple chevalier romain, n’ayant jamais exercé aucune magistrature officielle, fut choisie parmi tant d’autres.

Par le biais de ce mariage, il se fit indirectement une place privilégiée dans les arènes du pouvoir. Agrippa, chef de guerre et fin stratège, était considéré, à la fin de la république, comme le bras droit d’Octave. D’ailleurs, en 37 av. J.-C., lorsqu’il revint à Rome, après deux

<sup>348</sup> J. M. RODDAZ, *Marcus Agrippa*, p. 81.

<sup>349</sup> P. MOREAU, *Adfinitas, la parenté par alliance dans la société romaine (Ier s. av. J.-C. – II ème ap. J.-C.)*, dans J. ANDREAU, HINNERKS, *Parenté et stratégies familiales familiales dans l’Antiquité romaine*, Actes du colloque de la table des 2-4 oct. 1986, Coll. De l’Ecole française de Rome, éd. Ecole Française de Rome, Paris, 1990, p. 3-4. L’auteur cite R. Syme et un article récent synthétisant la vision de Gelzer Münzer et L. R. Taylor, R. Syme, *La Révolution romaine*, trad. R. Stuveras, éd. Gallimard, 1967, p. 26.

<sup>350</sup> J. M. RODDAZ, *Marcus Agrippa*, p. 82.

<sup>351</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 276.

<sup>352</sup> J. M. RODDAZ, *op. cit.*, p. 234.

<sup>353</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 192.

<sup>354</sup> J. M. RODDAZ, *op. cit.*, p. 82.

ans d'absence, « il représente le seul pouvoir légal d'Octavien en droit sinon en fait » sur lequel on peut s'appuyer « puisque le triumvirat n'a pas été officiellement renouvelé »<sup>355</sup>. Cet homme, souvent cantonné par les historiens au simple rôle d'exécutant, a eu une action et « un rôle fondamental dans l'histoire de son époque »<sup>356</sup>. En réaffirmant la valeur et la grandeur de ses actions, J. M. Roddaz nous permet de dire que tout comme son beau-père, il a su laisser son empreinte dans l'histoire de la fin de la République. Fort de sa grande clairvoyance, Atticus avait perçu les potentialités de ce jeune homme et il l'accepta pour gendre. D'un côté comme de l'autre, ce mariage se révéla comme une opportunité où l'un et l'autre trouvèrent leur intérêt commun. Toutefois, il nous faut souligner une remarque de Cornélius Népos concernant la finalisation de ce mariage : « On ne doit pas celer que le négociateur de ce mariage fut Marc-Antoine, élu triumvir pour constituer la république »<sup>357</sup>. Antoine, qui avait permis à Atticus d'échapper aux proscriptions de l'année 43 av.J.-C., se montra conciliant. En effet, compte tenu du pouvoir financier d'Atticus, il savait que ce dernier se retrouverait indirectement lié au parti d'Octave. Il aurait donc pu ne pas voir cette union d'un bon œil. Il était conscient qu'Atticus pouvait représenter une importante manne financière pour Octave. Mais, il se souvint aussi qu'Atticus n'était pas un homme de parti. Il le savait désireux de rester à l'écart des querelles politiques. Il gardait aussi en mémoire les services rendus dans le passé par Atticus à ses proches parents. Toutes ces raisons firent qu'Antoine ne jugea pas nécessaire, ni opportun de s'opposer à cette alliance. Atticus avait-il finalement un rôle à jouer au sein de la rivalité qui l'opposait à Octave ?

Son expérience lui avait prouvé la valeur et la loyauté de cet homme. Toutefois, on peut supposer qu'Antoine a peut-être « voulu donner plus de poids au rôle d'arbitre d'Atticus, en le liant au parti de son collègue, introduisant ainsi, sinon un défenseur de sa cause, tout au moins un sympathisant, dans le camp de son futur rival »<sup>358</sup>. Quoiqu'il en soit, ce mariage va être une « cause du rapprochement »<sup>359</sup> entre Atticus et Octave. On admet communément qu'il fut conclu en 37 av. J.-C. dans une entrevue qu'Antoine eut avec Octave à Tarente. A cette époque, Attica avait environ quinze ans<sup>360</sup>. Cependant, la découverte d'une *laudatio funebris*, en l'honneur d'Agrippa, prononcée par Auguste, permet de revenir sur cette date. En recoupant un certain nombre d'éléments, M. Reinhold nous invite à resituer ce mariage à la fin de l'année 43 av. J.-C. ou début 42 av. J.-C., c'est-à-dire entre la fondation du Second Triumvirat et avant la bataille de Philippes<sup>361</sup>.

« Or, une petite fille naquit à Atticus, d'Agrippa, auquel il avait donné sa fille en mariage. Cette petite fille était à peine âgée d'un an, que César la fiança à son beau-fils Tibère Claude Néron »<sup>362</sup>.

Cornélius Népos nous donne de précieux renseignements sur sa descendance. Il semble que ce soit Octave qui prit la décision de conclure cette union de façon anticipée, dans le but de resserrer ses liens avec Atticus. Cette décision peut être interprétée comme un symbolique témoignage d'amitié envers Atticus. Elle représente un honneur suprême pour la *gens des Pomponii*. Désormais liée à la famille impériale, il s'agit d'une vraie consécration,

<sup>355</sup> J. M. RODDAZ, *Marcus Agrippa*, p. 85.

<sup>356</sup> J. M. RODDAZ, *op. cit.*, p. 5

<sup>357</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XII: *Atque harum nuptiarum conciliator fuit (non est enim celandum) M. Antonius triumvir rei publicae constituendae.*

<sup>358</sup> J. M. RODDAZ, *Marcus Agrippa*, p. 82.

<sup>359</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 302.

<sup>360</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, notes p. 360.

<sup>361</sup> M. REINHOLD, *Marcus Agrippa's son in law, P. Quinctilius Varus*, CPh, 68, 1972, p. 119-121.

<sup>362</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIX: *Nata est autem Attico neptis ex Agrippa, cui virginem filiam collocarat. Hanc Caesar, vix anniculam, T. Claudio Neroni, [...]privigno suo despondit.*

donnant à sa vieillesse une sorte d'apogée finale. Ce mariage entre Attica et Agrippa scella la naissance d'une réelle amitié entre les deux hommes. A peine âgé d'une vingtaine d'années, marié à l'une des plus riches héritières de Rome, il partage une relation très privilégiée avec son beau-père qui dura jusqu'à la mort de ce dernier<sup>363</sup>.

« Avant que cela se produisît, ayant senti de jour en jour les douleurs s'accroître et la fièvre s'y joindre, il fit mander auprès de lui son gendre Agrippa [...] ; et comme Agrippa en pleurant et en l'embrassant le pria et le suppliait de ne point se hâter pour lui-même le terme imposée par la nature ».

La relation amicale se laisse appréhender durant la fin de vie d'Atticus. Se sachant malade et condamné, Atticus prend la décision de se laisser mourir. Agrippa tenta de l'en dissuader. La sincérité de cette amitié est marquée par des témoignages d'une profonde affection qui s'expriment durant ce douloureux moment. Il est intéressant de souligner qu'Attica n'a pas été beaucoup évoquée par Cornélius Népos et on ne peut que constater le manque d'informations sur sa personne. On ignore si son union avec Agrippa fut heureuse. Toutefois, on sait qu'il se remaria et divorça de Caecilia Attica<sup>364</sup>. Leur union s'acheva probablement peu de temps après la mort d'Atticus. Si l'on en croit J. M. Roddaz, Attica a été écartée volontairement de la biographie d'Atticus, pour qu'elle ne ternisse pas l'image sans failles de l'homme dont il est en train de faire l'éloge. Il semblerait qu'Attica ait eu quelques écarts de conduite avec l'un des affranchis de son père, Q. Caecilius Epirota. Alors qu'il donnait des leçons à la fille de son patron, tous deux furent soupçonnés d'entretenir des « relations coupables »<sup>365</sup>. Ceci expliquerait le fait que C. Népos n'en fasse pas du tout mention et qu'il n'en parle que de façon succincte dans sa biographie<sup>366</sup>.

En définitive, par le biais de l'alliance matrimoniale, contractée après une mûre réflexion, tenant compte d'enjeux politiques, économiques, et sociaux, Atticus et Agrippa devinrent parents par alliance. Cette filiation leur permit de tisser une relation amicale qui se renforça constamment avec les années. Ils profitèrent ainsi des agréments et des privilèges indéniables de l'amitié. « Si l'alliance matrimoniale est en même temps un élément indispensable d'une stratégie de consolidation d'un titre ou d'autres patrimoines, alors sa complexité ne repose pas sur des principes de parenté mais sur des rapports sociaux qui en sont distincts »<sup>367</sup>.

---

<sup>363</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XXII: *Atque, hoc priusquam ei accideret, postquam in dies dolores accrescere, febresque accessisse sensit Agrippam generum ad se arcessiri iussit, [...] cum quidem Agrippa eum flens atque osculans oraret atque obsecraret, ne ad id, quod natura cogeret, ipse quoque sibi acceleraret [...], preces ejus taciturna sua obstinatione depressit.*

<sup>364</sup> SUÉTONE, *Tibère*, VII, 2 et 3 : « Comme il s'était fiancé à elle par la volonté d'Octave, il dut, par ordre d'Auguste, la répudier pour épouser Julie, la veuve de son beau-père. Mais il n'obéit pas sine magno angore animi, et ayant rencontré Vipsania après le divorce, il ressentit une telle douleur qu'il prit des précautions pour ne plus la voir ».

<sup>365</sup> J. M. RODDAZ, *Marcus Agrippa*, p. 534.

<sup>366</sup> SUÉTONE, *De Gramm. et Rhet.*, XVI, éd. Teubner, 1893, Reifferscheid, p. 112-113 ; cf. aussi R. VERDIÈRE, *Les amours de Tityre*, Latomus, 9, 1950, p. 273-282, p. 275 : *Cum filiam patroni nuptam M. Agrippae doceret, suspectus in ea et ob hoc remotus.*

<sup>367</sup> B. HINNERKS, *Parentés et alliances politiques à la fin de la République romaine*, dans J. ANDREAU, B. HINNERKS, *Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine*, Actes de colloque de la table des 2-4 oct. 1986, coll. Ecole Française de Rome, éd. Ecole Française de Rome, 1990, p. 592.

### ➤ Amitiés entretenues avec des femmes d'influence.

Grâce à nos sources, on sait qu'Atticus partagea avec Fulvie, la femme d'Antoine, Servilia, la mère de Brutus et Clodia, la sœur de Publius Clodius, une relation amicale. Il serait intéressant d'appréhender la teneur de leurs relations, de leurs échanges.

#### • Fulvie.

« Envers Fulvie elle-même, accablée de procès et assaillie de terreurs, il témoigna d'un zèle si actif qu'elle ne répondit sans Atticus à aucune assignation en justice, et qu'en tout, il se porta caution pour elle »<sup>368</sup>.

Durant la guerre de Modène en 43 av. J.-C., Antoine avait été déclaré ennemi public par le Sénat. Cette condamnation rejaillissait indirectement sur tous les membres de sa famille restés à Rome. Antoine avait pris la fuite avec l'espoir de rejoindre Lépide. Dans ce contexte politique, Atticus fit preuve d'une grande générosité envers sa femme, qui semblait complètement terrorisée par la tournure prise par les événements politiques. S'il est vrai que cette femme fut longtemps perçue comme une femme aux mœurs dissolues, nombreux sont ceux qui reconnaissent que « son attachement » passionné pour Antoine « changea son genre de vie »<sup>369</sup>. Atticus, en choisissant de la représenter et en lui prêtant certaines « sommes sans intérêt, ni contrat aucun » affiche une grande magnanimité envers elle. Cornélius Népos, en évoquant l'aide d'Atticus à Fulvie, justifie son comportement en précisant qu'il ne fut l'homme d'un parti politique, mais qu'il tenait à rester l'ami des hommes<sup>370</sup>. Fulvie ne resta pas insensible à de telles marques d'attention et à partir du moment où Atticus décida de l'aider sur ses ressources privées, elle en fit un de ses amis.

En l'absence de son mari, Fulvie s'occupait de ses affaires. Cette femme, même si elle est douloureusement affectée par les répercussions de la guerre civile, se veut indépendante, capable de prendre des initiatives dans des domaines, qui furent longtemps réservés aux hommes romains. « Lorsqu'Antoine fut déclaré ennemi public, elle adressa au Sénat les plus humbles suppliques pour qu'on revint sur cette résolution »<sup>371</sup>. Elle se retrouve seule et par rapport au rôle qu'occupait son mari sur la scène politique, elle s'est investie, dans une certaine mesure, d'une charge d'intendante. Elle doit veiller au bon fonctionnement de ces affaires, et si nécessaire, se faire conseiller. Atticus est certainement celui qui était en mesure de lui prodiguer les conseils les plus avisés. D. Gourevitch confirme la place de Fulvie sur la scène politique en l'absence d'Antoine. Cet exemple traduit parfaitement la personnalité, l'aplomb et la vivacité d'esprit de ces Romaines, dont le rôle politique a été bien réel<sup>372</sup>. Atticus, ayant pu apprécié sa capacité d'intervention, à travers son influence sur Antoine, jugea intéressant d'entretenir une relation amicale avec elle. Son rôle, au sein des luttes politiques impliquant Antoine, après la mort de César, n'était pas négligeable. Il s'en fit donc une obligée.

---

<sup>368</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX: *Ipsi autem Fulviae, cum litibus distineretur magnisque terroribus vexaretur, tanta diligentia officium suum praestitit, ut nullum illa steterit vadimonium sine Attico; hic sponsor omnium rerum fuerit.*

<sup>369</sup> F. HOEFER, *Nouvelle Biographie Générale, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, éd. Firmin Didot Frères, Paris, 1855-1866, XIX, p. 52.

<sup>370</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX: *Se non fortunae, sed hominibus solere esse amicus.*

<sup>371</sup> F. HOEFER, *op. cit.*, p. 52.

<sup>372</sup> D. GOUREVITCH, M. T., RAEPSET-CHARLIER, *La femme dans la Rome antique*, éd. Hachette Littérature, Paris, 2001, *op. cit.*, p. 250.

- Servilia.

Fulvie ne fut pas la seule femme avec qui Atticus a entretenu une relation amicale. Au sein de la *Correspondance*, une autre femme, Servilia, profite des égards que lui manifeste le personnage d'Atticus<sup>373</sup>. Servilia était la mère de Brutus, un des amis intimes d'Atticus, et la soeur de Caton d'Utique. Cette femme appartenait à une très grande famille patricienne de Rome, les *Servilii*. Elle reçut une éducation des plus raffinées pour son rang, ce qui eut pour effet que beaucoup d'hommes appréciaient sa compagnie. À la fin de la République, on assiste à une émancipation de la femme. Elles sont « férues de lettres,[...], de philosophie [...], savent philosopher, et [...] connaissent la rhétorique et le droit »<sup>374</sup>. Servilia comptait parmi cette élite de femmes cultivées, désireuses d'exercer une part active dans les affaires de leur maison, mais aussi dans les affaires extérieures. La matrone romaine, que l'on considérait comme la plus vertueuse, développe son penchant pour les affaires et se révèle un réel atout pour certains hommes politiques. Servilia était « une femme possédée de toute l'ambition avide de sa famille patricienne des *Servilii* et impitoyable dans sa volonté de rendre le pouvoir à sa maison »<sup>375</sup>. Cette femme est soucieuse d'amener sa *gens* sur les plus hautes marches du pouvoir ceux de sa *gens*. Elle fut d'abord l'épouse de M. Junius Brutus, avec qui elle eut Brutus. Puis, elle se remaria avec Décimus Junius Silanus, qui fut consul en 62 av. J.-C. Elle fut aussi connue pour avoir été la maîtresse de César<sup>376</sup>. Cette femme, issue de la plus haute aristocratie romaine fréquenta des hommes de pouvoir<sup>377</sup>.

Atticus se conduit en véritable ami, aussi bien dans les « temps prospères qu'elle connut durant la dictature de César »<sup>378</sup>, ou dans les moments difficiles qui suivirent le désaveu de son fils. Prendre soin d'elle s'assimile à un devoir pour Atticus, il s'en occupe par égard pour son ami Brutus<sup>379</sup>. J. Beaujeu signale qu'Atticus est très occupé à rendre service à Servilia, qui pour son fils, lui demande une large participation aux Jeux Apollinaires. Dans la mesure du possible, il tente de se montrer digne de sa confiance et répond à ses attentes. Cornélius Népos ne la cite qu'une fois dans sa biographie d'Atticus, elle apparaît à de multiples reprises dans la *Correspondance* ; notamment lors des discussions qui animèrent le remariage de Tullia, la fille de Cicéron. Elle dispose d'un pouvoir d'action dans la vie politique et ce, probablement par l'entremise de son fils Brutus. Atticus ne la sous-estimait pas et perçu de bonne heure la teneur de sa dimension politique. Décrite par Cicéron comme « la plus avisée, la plus vigilante des femmes »<sup>380</sup>, elle disposait de deux qualités étant « le privilège d'hommes d'âge et d'expérience appartenant presque uniquement à la classe

<sup>373</sup> Att. XV, 11 (écrite d'Antium ou d'Astura, le 6 juin 44 av. J.-C.) : « Soudain, ta chère amie s'écrie : « Mais je n'ai jamais entendu personne dire une chose pareille ! ». Je retins ma langue » ; *Exclamat tua familiaris* : « hoc uero neminem unquam audiui ! Ego repressi.

<sup>374</sup> G. ACHARD, *La femme à Rome*, coll. Que Sais-Je, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1995, p. 68-69.

<sup>375</sup> R. SYME, *La Révolution romaine*, éd. Gallimard, Paris, 1967, p. 36.

<sup>376</sup> SUÉTONE, *Caesar*, L.

<sup>377</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei- Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, p. 136-137; CORN. NÉPOS, *Atticus*, XI: « C'est ainsi qu'il n'honora pas moins Servilia, la mère de Brutus, après la mort de ce dernier qu'au temps de sa prospérité »; *Qui quidem serviliam, Bruti matrem, non minus post mortem eius, quam florente, coluerit*; Att. XV, 17 (écrite d'Astura, le 14 juin 44 av. J.-C.) : « C'est bien dans ta manière de faire ce que tu dois pour Servilia, c'est-à-dire pour Brutus »; *Tu uero faciles ut omnia quod Serviliae non dees, id est Bruto.*

<sup>378</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, p. 359.

<sup>379</sup> R. SYME, *La Révolution romaine*, p. 109. « Atticus était tout à fait disposé à soutenir financièrement Brutus, à titre privé »

<sup>380</sup> *Ad Br. I, 18* (écrite de Rome, le 27 juillet 43 av. J.-C.) : *a prudentissima et diligentissima.*

sénatoriale »<sup>381</sup>. Aspirant à redorer le blason de toute sa *gens*, par l'intermédiaire de son fils Brutus, elle est prête à tout. Son action et son rôle politique nous permettent d'apprécier sa dimension de femme d'affaires, mettant à contribution ses finances, mais surtout son réseau d'amitiés au service de ses desseins. Cette mère dévouée, investie et engagée, n'hésite pas à solliciter ses relations, quand cela s'avère nécessaire. Entretenir une relation amicale avec Servilia ne pouvait qu'être utile à Atticus et servir ses intérêts. « Et il s'était déjà assuré une garantie dans l'hypothèse d'une victoire républicaine en protégeant la mère de Brutus »<sup>382</sup>. Ses relations avec des femmes de pouvoir s'inscrivaient dans un contexte politique en mouvement, soumis à la menace des guerres civiles. Cette situation l'obligeait à rechercher des protections puissantes, par le biais des liens personnels.

- **Clodia.**

La Correspondance atteste de relations amicales avec Clodia, la sœur de Publius Clodius<sup>383</sup>. Atticus aimait à s'entretenir avec elle au cours de dîners organisés<sup>384</sup>.

« Quelle envie tu me donnes de connaître les propos de Bibulus, et ta conversation avec la déesse aux grands yeux, et encore ce que fut ce dîner si fin ! ».

Cette femme, surnommée « *la déesse aux grands yeux* », était mariée à Metellus Celer, qui fut consul en 60 av. J.-C. Clodia appartenait à l'antique et orgueilleuse famille *Claudia*, une des plus anciennes et illustres familles de Rome. Elle appartenait donc à la plus haute aristocratie romaine. Toutefois, à la fin de la République, cette famille perd de sa suprématie. « Les nobles maisons romaines, sur le déclin ou menacées par des rivaux dans leur pouvoir et leur dignité prenaient à leurs services des *novi homines* énergiques, orateurs et soldats, les aidant par leur influence à s'élever au consulat et réclamant leur appui »<sup>385</sup>. Ces familles sur le déclin recherchaient des relations avec tous les individus susceptibles de pouvoir servir leurs intérêts<sup>386</sup>. Les liens entre Atticus, Metellus et sa femme Clodia, sont attestés par la *Correspondance*. A l'instar de Fulvie, Servilie fait partie de ces femmes cultivées en relation avec le monde politique. Cette femme est aperçue dans un rôle mondain, très représentatif. Elle assiste à un dîner donné par un de ses amis. D'ailleurs, Atticus avait pour habitude d'en organiser en réunissant quelques esprits raffinés, dont « *les goûts ne s'écartaient pas trop des siens* »<sup>387</sup>. Tous deux nourrissaient cette passion pour la politique et les affaires. Clodia était une de ces riches femmes romaines, de bonne famille, mariée et apparentée à d'importants hommes politiques.

Il est intéressant de noter que sa conduite et ses mœurs furent beaucoup décriées par les écrivains de cette époque, notamment par Cicéron, qui la considérait comme la « *lesbie* » de Catulle<sup>388</sup>. Ces femmes galantes sont aussi peu honnêtes que celles faisant marchandise de leur corps. Après avoir dit-on, empoisonné son proconsul de mari en 59 av. J.-C., Clodia va

<sup>381</sup> J. HELLEGOUARC'H, *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, éd. Hachette, Paris, 1963, p. 258 ; Y. BENFERHAT, *op. cit.*, p. 139.

<sup>382</sup> R. SYME, *La Révolution romaine*, p. 187.

<sup>383</sup> Publius Clodius fut consul en 53 av. J.-C.

<sup>384</sup> *Att.* II, 14 (écrite de Formies, entre le 24 et le 29 avril 59 av. J.-C.) : *Quantum tu mihi moues expectationem de sermone Bibuli, quantam de colloquio Βοωπιδοξ, quantam etiam de illo delicato conuinio !*

<sup>385</sup> R. SYME, *op. cit.*, p. 36.

<sup>386</sup> *Att.* I, 20 (écrite de Rome, milieu de mai 60 av. J.-C.) : « Ton ami Metellus est un consul hors-ligne » ; *Metellus tuus est egregius consul* ;

<sup>387</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIV : *Convivae delectarentur*.

<sup>388</sup> CICÉRON, *Pro Cael.*, 30-35 ; 49-50 : *impudentia* ; D. GOUREVITCH, *La femme dans la Rome antique*, p. 80.

de Catulle en Egnatius, d'Egnatius en Ravidus, de Ravidus en Caelius, de Caelius en Quintus, de Quintus en Gellius<sup>389</sup>. Malgré tous les reproches que l'on pouvait lui faire, (incestueuse avec son frère et l'empoisonnement de son mari<sup>390</sup>), son charme, le raffinement de ses conversations et le pouvoir qu'elle exerçait sur certains hommes politiques, incita Atticus à s'en faire une amie. Toutes ses relations amicales féminines attestent de l'influence civique et politique des femmes à la fin de la République. Atticus partage avec elles le goût des affaires, puisque toutes sont riches, appartiennent à la plus haute aristocratie, et gèrent quelquefois personnellement leurs biens. Pour ces femmes proches du pouvoir, la présence de ce financier les rassurait. En plus d'être d'excellente compagnie, elles sont souvent associées aux décisions politiques de leurs époux ou de leurs amants. « Ces femmes romaines prennent une nouvelle autorité. Elles se hissaient dans de nombreux domaines au niveau des hommes »<sup>391</sup>. En étant parvenues à s'incruster subtilement dans la sphère du politique, elles parviennent à influencer ainsi le cours des événements. Atticus percevait la puissance de cette emprise féminine et le grand rôle qu'elles pouvaient être amenées à jouer dans la politique de leurs maris ou de leurs proches parents. Dans cette optique, ses amitiés riment avec utilité et plaisir. « Ces femmes ont un pouvoir de séduction remarquable »,<sup>392</sup> auquel Atticus ne restait pas complètement étranger.

### 3. « Relations politiques » et « relations d'affaires ».

« De tous les bonheurs d'Atticus, celui qu'on est le plus tenté d'envier c'est l'heureuse fortune qu'il a eue de s'attacher tant d'amis »<sup>393</sup>. Atticus possédait une facilité naturelle à former des amitiés. Ses relations furent, pour la plupart, entretenues avec des hommes politiques et des hommes d'affaires. Atticus se lia d'amitié avec des hommes, « sans faire de distinction entre les idées politiques de chacun »<sup>394</sup>. S'il est vrai que ses relations amicales furent celles qu'il ne négligea sous aucun prétexte et en aucune circonstance, il ne se désintéressa pas pour autant de toutes les autres formes d'*amicitiae*. Que ce soient les amitiés politiques ou les amitiés d'affaires, il mit un point d'honneur à les cultiver soigneusement, fussent-elles choisies pour un temps bref ou non. Olaf Perlitz, en utilisant nos deux sources principales dans des travaux consacrés au personnage d'Atticus, recense environ quatre vingt-quatre personnalités politiques ou autres ayant entretenu des relations suivies avec Atticus. Sur ces quatre vingt-quatre personnages, on ne retrouve pas moins de « quarante-sept magistrats, vingt-quatre consuls, trente préteurs et dix-huit tribuns de la Plèbe »<sup>395</sup>.

En relevant ces données, nous ne pouvons pas rester indifférents aux chiffres. L'aspect quantitatif de l'*amicitia* nous amène à nous questionner sur la valeur et la teneur réelle de ces relations politiques ou d'affaires. En prenant en compte le relevé de l'auteur, en listant les amis que nous cite son biographe, et en relevant ceux de la *Correspondance*, un grand nombre de ces hommes appartient à de grandes familles romaines, ou possèdent une proximité avec l'aristocratie romaine. Ils bénéficient d'une position sociale grâce aux fonctions politiques qu'ils exercent. Tous ces hommes, directement en contact avec les milieux politiques,

<sup>389</sup> PLUTARQUE, *Vie de Lucullus*, 6 ; G. ACHARD, *La femme à Rome*, p. 80.

<sup>390</sup> R. SYME, *La Révolution romaine*, p. 147.

<sup>391</sup> G. ACHARD, *op. cit.*, p. 88.

<sup>392</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>393</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 176.

<sup>394</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei- Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, p. 131.

<sup>395</sup> Y. BENFERHAT, *op. cit.*, p. 131; Olaf Perlitz, *Titus Pomponius Atticus, Untersuchungen zur person eines einflussreichen Ritters in der ausgehenden römischen Republik*, Stuttgart, Frantz Steiner Verlag, « Hermes Einzelschriften », 58, 1992, 151 p.

pratiquent ou ont pratiqué certaines activités financières leur ayant permis d'acquérir puissance et richesse. Nous n'étudierons pas tous ces personnages dans leur particularité ou leur singularité. Ce travail s'avérerait trop exhaustif et n'apporterait pas de données fondamentales à notre propos. Cependant, nous nous référerons au relevé effectué par O. Perlwitz. Il nous semble plus intéressant pour notre étude de comprendre et d'expliquer les raisons qui poussèrent ces hommes et Atticus à se lier d'amitié. Parmi tous les *familiares* d'Atticus, nous pouvons citer les noms de T. Annius Milo Papianus, L. Aurelius Cotta, Q. Axius, Q. Caecilius Celer, Q. Caecilius Metellus Nepos, Q. Caecilius Rius Scipio Nasica, C. Caelius, M. Calpurnius Bibulus, Ap. Claudius Pulcher, M. Claudius Marcellus, P. Clodius Pulcher, L. Cornelius Balbus, L. Cornelius Sulla Felix, P. Cornelius Lentulus Spinther, L. Domitius Ahenobarbus, Q. Fabius Maximus, C. Flavius Hemicillus, L. Iulius Mocilla, L. Lucceius, L. Licilius Quadratus, Sex Peducaeus, L. Pinarius Natta, M. Porcius Cato Uticensis, C. Sempronius Rufus, P. sestius, P. Sulpicius Rufus, Ser. Sulpicius Rufus, M. Terentius Varro, Q. Terentius Culleo, C. Vibius Pansa, P. Volumnius Eutrapelus. Tous ces noms nous permettent d'apprécier l'étendue du réseau d'amitié d'Atticus en politique et dans les milieux d'affaires<sup>396</sup>.

Beaucoup de ces personnages ne furent fréquentés que pour un temps bref. Le caractère éphémère de ce type de relations explique le nombre élevé de tous ses *amici*. Parmi tous ces noms, certains hommes présentent une parenté avec de grandes familles aristocratiques. Parmi les nobles maisons romaines, on peut citer les *Caecilii Metelli*, les *Claudii*, les *Servilii*, ou encore les *Aemilii*<sup>397</sup>. Atticus entretenait des relations avec deux hommes Q. Caecilius Metellus Celer et Q. Caecilius Népos qui appartenaient tous deux à l'une des plus puissantes maisons de Rome : « Les *Metelli* l'emportaient par la masse et par leur nombre. Leur fils devenaient consuls par privilège ou par un destin inéluctable [...]. À leur apogée, les *Metelli* couvraient de leur ombre l'État romain »<sup>398</sup>. Au sein de ces relations, on retrouve des membres d'une même famille ou des membres de deux familles distinctes qui se connaissent bien et entretiennent aussi des relations d'amitiés. Les *Metelli* se sont associés à deux autres grandes familles romaines pour gouverner : celle des *Claudii* et la *gens* du tribun M. Livius Drusus, apparentée aux *Servilii*. « La dynastie des *Metelli* ne pouvait gouverner seule. La structure et l'ampleur de la coalition au pouvoir se révèlent à la fois dans les rapports et les alliances entretenues par cette maison avec deux autres groupes. Le premier est celui des *Claudii* (Ap. Claudius Pulcher) [...]. Le second et plus important de beaucoup est ce parti énigmatique [...] dirigé par un homme, [...] M. Livius Drusus. Sa sœur avait été mariée deux fois, l'une à un Servilius Caepio et l'autre à un Porcius »<sup>399</sup>. Atticus ne se priva pas de l'opportunité de tisser des liens avec les membres de grandes familles aristocratiques. Son appartenance, à l'une des plus anciennes familles de Rome, explique son intérêt pour les grandes *gentes*. Atticus et tous ses amis partagent ensemble le privilège de leur naissance.

Au-delà du prestige de ces « maisons », leur fortune les rapprocha. Atticus était considéré comme l'un des hommes les plus fortunés de son époque et il parvint à se bâtir un véritable empire financier. L'influence de sa fortune et de sa famille suffisait à lui attirer les attentions, les faveurs et les bonnes grâces de certains hommes politiques. Atticus n'a peut-être fréquenté tous ces personnages qu'avec l'intention de pouvoir en tirer quelques profits. Dans les deux perspectives, il s'établit une relation d'intérêt fondée sur l'utilité des deux partis. « L'*amicitia* est une arme du jeu politique, non un sentiment né d'affinités »<sup>400</sup>. S'il est vrai que beaucoup de ses *amici* étaient des hommes politiques, il leur proclama toujours son

<sup>396</sup> Tous ces familiers d'Atticus ont été référencés dans un tableau situé en annexe.

<sup>397</sup> R. SYME, *La Révolution romaine*, p. 36, p. 38.

<sup>398</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>399</sup> *Ibid.*, p. 33-34.

<sup>400</sup> R. SYME, *La Révolution romaine*, p. 26.



désir de rester à l'écart de ce milieu. Il avait très tôt affirmé ses choix en n'accomplissant pas les différentes magistratures du *cursum honorum*. De cette manière, il s'est tenu à l'écart de la vie politique et ne cessa de professer toute sa vie son apolitisme. Il privilégia l'*honestum otium*. Il avait choisi de se consacrer à l'étude, mais aussi à la gestion de ses affaires. Que ce soit pour l'une ou l'autre de ses activités, il s'entoura d'amis avec qui il pouvait être susceptible de partager ses occupations. L'*amicitia* représentait pour cet homme le moyen de parvenir à ses fins, aussi bien dans le domaine politique que dans celui des affaires. Si on s'en tient au domaine politique, ses relations avec des hommes d'état lui permettaient d'être au courant de tous les événements, des fluctuations en cours ou à venir. À la fin de la République, tous les Romains sont soumis à l'instabilité du régime. Les changements surviennent rapidement et chacun s'adapte comme il le peut. Ce contexte très tourmenté ne favorise donc pas la tranquillité de vie à laquelle Atticus aspire.

Compte tenu de la manière dont il mena son existence, l'*amicitia* lui permit d'atteindre sérénité et quiétude. En se faisant des amis dans tous les partis, il se tient informé et devient une sorte d'observateur politique, d'arbitre entre les factions opposées. La multiplicité de ses relations favorise la variété des points de vue. En relisant la *Correspondance*, on constate que Cicéron demande souvent à Atticus de le tenir au courant des événements politiques à Rome, notamment en période de crise. Cicéron se tourne vers Atticus parce que ce dernier possède de nombreux contacts dans tous les organes du pouvoir. Ces informateurs ne sont autres que ses *amici*, occupant certaines hautes fonctions politiques ou en contact avec d'autres hommes politiques mieux informés. Dans cette sphère, il existe un véritable réseau. Les rivalités, l'influence, la fortune, les communautés d'intérêt suscitent la jalousie et la convoitise des hommes. En politique, il existe un jeu des alliances, auquel toutes ses relations lui permettent d'accéder. Atticus fut l'un des seuls hommes de son temps à réussir cette combinaison entre « pouvoir politique » et « puissance financière ». « L'*amicitia* suppose l'*inimicitia*, héritée ou acquise : un homme d'État ne pouvait gagner pouvoir et influence sans se faire beaucoup d'ennemis »<sup>401</sup>.

Atticus fut le seul homme de son temps, aimé par tous les partis. Sans être un homme d'État officiel, en restant dans l'ombre de ses *amici* en les conseillant au besoin, il exerça indirectement une forme de pouvoir politique. Sa force réside dans la qualité de son *consilium*, cher à beaucoup de ces hommes d'État. D'un point de vue politique, cette situation laisse apparaître des avantages communs dont chacun saura tirer profit pour sa « sûreté ». Grâce à la *Correspondance* de Cicéron, il est intéressant de remarquer que ses relations d'affaires dérivèrent et se transformèrent assez souvent en relations politiques. En effet, Atticus était un homme pourvu de ressources considérables. Il n'hésitait pas à les mettre au service de ses amis, en leur prêtant de l'argent. Il appartenait à cette catégorie d'hommes d'affaires que J. Andreau appelait les financiers de l'aristocratie. Par l'intermédiaire du prêt d'argent, Atticus se lia à de nombreux hommes politiques. Le contrat négocié plaçait ces hommes d'État en position de débiteurs. Ils étaient redevables de créances à Atticus qui devaient être réglées en temps voulu. Ces prêts d'amitié étaient soumis à des taux d'intérêt, qui profitaient au créancier et qui pouvaient lui rapporter un capital plutôt conséquent, en fonction de la somme investie. Atticus ne pratiqua pas de prêt d'argent avec des taux d'intérêt importants<sup>402</sup>. L'importance du crédit à la fin de la République et de l'influence d'Atticus dans ce domaine étaient indéniables. Son immense fortune lui permettait d'aider ses amis dans le besoin et de se créer des obligés. Il mit sa diligence au service de tous ses amis. La plupart d'entre eux étaient des *nobiles* romains, chevaliers ou sénateurs, engagés ou non, dans

<sup>401</sup> R. SYME, *La Révolution romaine*, p. 27.

<sup>402</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: « Il n'accepta jamais d'intérêt abusif de ses débiteurs, mais ne consentit pas non plus à reporter le règlement d'une dette au-delà du délai fixé »; *Neque usuram unquam ab iis acceperit, neque longius, quam dictum esset, os debere passus sit.*

la vie politique romaine. « Une carrière politique était devenue si coûteuse que les héritiers naturels du pouvoir, les *nobiles*, n'étaient plus capables de la financer par leurs seuls patrimoines »<sup>403</sup>. Dans ce contexte, l'aide d'Atticus, par le biais du crédit qu'il leur octroie, leur permet de réaliser leurs ambitions. Ces prêts, accordés à ses hommes politiques, peuvent être considérés comme un moyen de créer un réseau d'obligés. Le service financier engage réciproquement les deux amis dans une sorte de relation contractuelle, de collaboration. Il est intéressant de noter l'interférence existant entre le monde politique et celui de la finance. Quelle que soit la nature de leur relation, l'*amicitia* se révèle plus que jamais nécessaire pour ces *familiares* d'Atticus compte tenu de l'intérêt et de l'utilité réciproques de ces bienfaits. Entretenir des amitiés politiques était un moyen sûr de préserver cet *amplissimum patrimonium* qu'il avait mis tant de soin à bâtir dans un monde politique instable. Quant à ses *familiares*, ils profitaient de conseils, de son influence dans le domaine de la finance. Ils pouvaient bénéficier de ses recommandations auprès d'autres de ses amis. L'étendue de ce réseau montre qu'Atticus ne négligea d'aucune manière ce moyen d'action politique et financier. Qu'on soit un homme d'affaires ou un homme politique, appartenir au réseau d'amitiés d'Atticus était une garantie sûre, une protection fiable, un atout indispensable. Réciproquement, Atticus peut, par le biais de ce réseau d'*amicitiae*, conforter sa position sociale, financière, mais aussi politique. « Les prêts et les cautionnements devenaient les instruments de la stratégie politique. [...] . Ces prêts politiques [...] devaient surtout lier le débiteur au créancier et renforcer ainsi les alliances politiques – exprimées en terme d'*amicitia* et de *fides* »<sup>404</sup>. En octroyant ses services, il renforçait ses liens politiques avec certains partis. Toutefois, il nous semble important de ne pas omettre le fait que ces crédits accordés à des hommes politiques, pouvaient leur servir à titre privé. Sans le pouvoir et l'influence de ses *amicitiae*, sans cette solidarité financière entre amis, Atticus n'aurait jamais pu traverser son époque sans nuages et être le témoin privilégié d'une nouvelle ère. Son tempéramment prévoyant, prudent et vigilant l'incita s'attacher, à se créer des liens aussi bien avec les chefs de partis, qu'avec ceux dont le rôle était un peu plus secondaire. De manière générale, le caractère politique d'une alliance se révèle à travers une adhésion à tel ou tel parti. Atticus, quant à lui, semble avoir adhéré à l'amitié et à ses vertus. Il n'a pas entretenu d'alliances politiques au sens strict du terme, c'est-à-dire qu'il n'a jamais professé une appartenance politique à un parti, que ce soit celui des *optimates* ou celui des *populares*.

En revanche, dans une acception un peu plus large, ses relations amicales, entretenues pour la plupart avec des *nobiles*, membres du parti des *optimates*, semblent avoir été l'affirmation d'une préférence politique. Ses affinités prises dans leur individualité ne permettent pas de conclure à une quelconque appartenance. En revanche, ses relations amicales, prises dans leur globalité, nous amènent à les considérer comme les instruments d'une stratégie politique, soigneusement réfléchie. La force et la puissance de ces liens se traduisent essentiellement sur le plan politique et retentissent, de façon synchrone, sur le plan financier. Les relations politiques et les relations d'affaires se combinent et coexistent l'une avec l'autre, chacune pouvant interférer dans le domaine ou le champ d'action de l'autre.

---

<sup>403</sup> K. Verboven, *Le système financier à la fin de la République*, Ancient society, 1993, p. 83.

<sup>404</sup> *Ibid.*

# CHAPITRE II : Des expériences symboliques de l'amicitia.

## A- Atticus et Cicéron, deux alter-ego ?

### 1- Equites Romani.

#### a- Des hommes « bien nés ».

Atticus et Cicéron appartiennent tous les deux à l'ordre équestre. Atticus, est un homme qui aurait pu, s'il l'avait voulu, s'engager dans la carrière des honneurs. Mais, il fit le choix, comme ses ancêtres, de rester chevalier. Contrairement à son ami, Cicéron se lança dans l'exercice des magistratures et fit rejaillir sa réussite sur l'ensemble de sa *gens*. Cicéron et Atticus présentent des caractéristiques communes, comme celle d'appartenir à l'ordre équestre. Cela suppose la possession d'une certaine fortune et d'une relative aisance. En tant que chevalier romain, les deux hommes possédaient un capital minimum d'au moins quatre cent mille sesterces. D'après G. Boissier, le père de Cicéron lui aurait laissé à sa mort qu'une fortune « très médiocre »<sup>1</sup>. Il serait parvenu à l'accroître progressivement ; cependant, l'auteur ne nous donne pas véritablement d'estimation quant à sa valeur réelle. Dans sa biographie, P. Grimal rappelle que grâce aux revenus que le père de Cicéron tira de sa propriété, il put s'acheter une maison à Rome, dans le quartier des Carènes<sup>2</sup>. À la mort de son père, le père de Cicéron s'empressa de décorer sa demeure, longtemps restée rustique et de lui donner ainsi une certaine élégance. Il procéda à l'agrandissement de certaines salles, il fit aussi construire un portique<sup>3</sup>. Il entreprend un grand réaménagement qui passa par une entière reconstruction « suivant les styles nouveaux et luxueux »<sup>4</sup>.

Toutefois, la fortune des *Tullii Cicerones* devait paraître modeste en comparaison aux grandes fortunes de Rome. Le contexte politique dans lequel ont évolué certaines fortunes de Rome a connu de nombreux bouleversements. Au cours des années 91-90 av. J.-C., on assiste à de fortes mutations sociales, comme la dépréciation des terres pendant la guerre sociale, des dépravations multiples, des confiscations de biens<sup>5</sup>, qui auront pour conséquence l'anéantissement de fortunes considérables. Peu d'hommes réussirent à échapper à ce climat social. En suivant la thèse de G. Rolin, on pourrait supposer que les *Tullii Cicerones* n'en seraient pas sortis complètement indemnes. Ils auraient donc subi « un préjudice financier au moins provisoire, pendant cette période »<sup>6</sup>, du fait de leur appartenance au camp de Marius. Quant à Atticus, il reçut à la mort de son père un héritage d'environ deux millions de sesterces<sup>7</sup>. Mais, en plus de cette somme, il hérita de Quintus Caecilius, son oncle maternel<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis, étude sur la société du temps de César*, éd. Hachette, Paris, 1870, p. 104.

<sup>2</sup> P. GRIMAL, *Cicéron*, éd. Fayard, Paris, 1986, p. 28. L'auteur pense qu'il aurait perçu des revenus avec le commerce de raisin et d'olives avec son atelier de blanchissage.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>4</sup> G. ROLIN, *La jeunesse perturbée de M. Tullius Cicéron*, LEC, XLVIII, 1980, p. 342.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 343.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 344.

<sup>7</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIV: « Il ne se comporta pas peu brillamment avec les deux millions de sesterces hérités de son père »; *Neque in sestercio vicies, quod a patre acceperat*.

<sup>8</sup> *Ibid.*, V: *Habebat avunculum Q. Caecilium, equitem Romani, [...] Caecilium enim moriens testamento adoptavit eum, heredemque fecit ex dodrante*.

Il fit prospérer cet héritage grâce à certaines opérations commerciales, mais surtout par sa gestion habile et scrupuleuse. Dans sa famille, Atticus a vécu, tout comme Cicéron, sans avoir connu de gros soucis financiers. Ils furent tous deux à l'abri du besoin. Ils disposaient d'une fortune suffisante pour investir et tirer quelques profits de judicieux placements. Issus de deux familles relativement aisées, ils firent, selon leurs aspirations personnelles, des choix de carrière.

## **b- Des orientations et des choix de vie différents.**

Cicéron et Atticus fréquentèrent les mêmes écoles durant leur jeunesse et y reçurent le même type d'enseignement. Il n'en demeure pas moins que ces deux hommes choisirent de mener leur vie de deux manières différentes, quasiment aux antipodes l'une de l'autre<sup>9</sup>. Ils ont tous les deux suivis chemins correspondant profondément à des conceptions différentes de la vie. Grâce à la *Correspondance*, on peut voir que Cicéron prend part à de véritables combats, à de grandes luttes qui contribuent à sa renommée, à sa gloire en tant qu'avocat, orateur et écrivain philosophe. Beaucoup de lettres témoignent de la ferveur et de la passion avec lesquelles l'homme se consacre aux affaires<sup>10</sup>. Cicéron a choisi de vivre son métier de façon passionnée. Sa vie publique lui procure d'énormes satisfactions. En revanche, il arrive qu'en période de troubles politiques, il manifeste le désir de se tenir à l'écart des affaires publiques et quelquefois, il en vient même à regretter ce choix de vie. Du fait de son caractère public, sa vie varie au gré des événements politiques et se retrouve soumise aux difficultés du temps. Aussi, en période de troubles, Cicéron se réfugie dans les études et se consacre à ses travaux littéraires<sup>11</sup>.

Cicéron s'adonne aux plaisirs simples des joies de l'esprit. Il ne cessa jamais de s'intéresser aux études et plus particulièrement à la philosophie<sup>12</sup>. Ce plaisir de l'étude représente une forme d'exutoire, vers lequel il se sentait « naturellement poussé ». Durant les périodes où son naturel prend le dessus sur l'homme d'État, il invite Atticus à se joindre à lui pour partager ces joies : « Aussi, crois-moi, philosophons »<sup>13</sup>. Cicéron se sent à l'aise avec Atticus pour discuter de philosophie. Tous les deux possédaient de solides connaissances en la matière. Ils avaient eu l'occasion d'écouter à Athènes les enseignements des grands rhéteurs et philosophes. Atticus avait envie de partager ce plaisir avec Cicéron, parce qu'il était son

---

<sup>9</sup> *Att. I, 17* (écrite de Rome, le 5 décembre 61 av. J.-C.) : « Je n'ignore rien, en effet, de ta noblesse de sentiments et de ta grandeur d'âme, et je n'ai jamais pensé qu'il y eût entre nous d'autre différence que celle de l'orientation de nos vies : une certaine ambition m'a poussé à rechercher les honneurs ; d'autres idées, qui sont fort loin de mériter le blâme, t'ont conduit à d'honorables loisirs » ; *Mihi enim perspecta est et ingenuitas et magnitudo nimitui ; neque ego inter me atque te quicquam interesse umquam duxi praeter uoluntatem institutae uitae, quod me ambitio quaedam ad honorum studium, te autem alia minime reprehenda ratio ad honestum otium duxit.*

<sup>10</sup> *Att. I, 14* (écrite de Rome, le 13 février 61 av. J.-C.) : « Le thème, en effet, était celui-ci : la dignité de l'ordre sénatorial sauvegardée, l'accord de l'ordre équestre avec lui, l'union de toute l'Italie, les restes de la conjuration en train d'agoniser, la vie moins chère, la paix établie. Tu sais si ma voix s'enfle sur ce sujet : ah ! Quel tonnerre ! Je ne t'en dis pas plus long, car tu as dû m'entendre d'où tu es ».

<sup>11</sup> *Att. IV, 18* (écrite de Tusculum, à la fin d'août 54 av. J.-C.) : « C'est une grande consolation qu'ils me donnent là, cependant que je demeure tranquillement à mon rang, retournant à ce genre de vie qui est le plus conforme à ma nature : une vie consacrée à mes chères études » ; *Multa mihi dant solacia, nec tamen ego de meo statu demigro, quaeque uita maxime est ad naturam ad eam ne refero, ad litteras et studia nostra.*

<sup>12</sup> *Att. IV, 10* (écrite de Cumes, le 22 avril 55 av. J.-C.) : « Mais, ma foi, dans l'état où je vois la République, je sens s'éloigner de moi l'attrait de tous les plaisirs, sauf des joies de l'esprit, qui me soutiennent et me rendent la vie » ; *Sed mehercule ut a ceteris oblectationibus deseor uoluptatum propter rem. P., sic litteris sustentot et recreor.*

<sup>13</sup> *Att. II, 13* (écrite de Formies, le 23 avril 59 av. J.-C.).

ami et qu'il souhaitait vivre une de ces expériences uniques dans la vie de l'homme<sup>14</sup>. Comme l'orateur, Atticus est épris de philosophie, en plus de littérature. D'ailleurs, il consacra sa vie à sa première passion, en laissant de côté tout ce qui avait un rapport direct ou indirect avec des fonctions publiques. Atticus, respectant la tradition familiale, refusa toute sa vie de s'engager dans la carrière des honneurs, ainsi que dans l'exercice d'une charge publique et officielle. Ce choix, ce refus d'entrer dans la vie politique lui permit d'éviter des rivalités avec son ami.

« Cicéron, le philosophe salue Titus, l'homme d'État »<sup>15</sup>.

Cette phrase s'avère très intéressante dans sa construction. On assiste à un renversement de la situation des deux hommes. Cicéron s'est retiré de la politique active et vit à la campagne. Il s'adonne aux plaisirs de la lecture tandis qu'Atticus est à Rome et fréquente les milieux politiques et renseigne son ami. Même s'il professe son non-engagement en politique, Atticus n'hésite pas à côtoyer et à entretenir des liens avec ce milieu. Cicéron reconnaît, pour ainsi dire, ses talents d'homme d'État. Ses relations amicales étaient complètement différentes de celles qu'il partageait avec Cicéron. Il faut signaler que même si les rôles pouvaient être inversés, les deux hommes possédaient chacun leur champ d'action. Cicéron fit donc son *cursus honorum* et se lança dans la voie des honneurs. Atticus, quant à lui, remplit sa vie avec d'honnêtes loisirs, comme les études et l'administration de ses affaires. Il était passionné par tout ce qui avait un rapport avec les lettres et les arts. En revanche, dans la *Correspondance*, on découvre aussi un homme qui voyage souvent en Asie, en Épire, à Athènes. Il s'occupe de ses affaires, dans ces contrées lointaines avec un soin très particulier.

### **c- Des vœux conformes à leur nature.**

Les façons de vivre d'Atticus et de Cicéron correspondent à deux choix de vie qui ont pour origine des sources différentes. L'orateur reconnaît franchement qu'en plus du plaisir qu'il a d'être au barreau, c'est « une certaine ambition »<sup>16</sup> qui l'a poussé à poursuivre le *cursus honorum* et à briguer les honneurs d'une carrière politique. Cette ambition le propulsa parmi les citoyens des plus hauts rangs. Il s'illustra et fit honneur à sa famille, dans laquelle personne ne s'était jusqu'alors distingué par une magistrature importante. On sait que son père n'avait pas pu se lancer dans une carrière politique pour des raisons de santé. Atticus fit le choix inverse pour plusieurs raisons. Il décida de ne jamais exercer une magistrature, fût-elle de moindre importance. Ainsi, il s'inscrivait dans une certaine tradition familiale. En effet, son père s'intéressait peu à la politique et avait dû mettre son fils en garde contre les difficultés d'une carrière politique<sup>17</sup>. Atticus ne désirait pas être soumis au désordre, au tumulte de la cité, « les magistratures ne pouvant plus s'obtenir que dans les intrigues et par la

---

<sup>14</sup> CICÉRON, *De Am.*, VIII : « C'est donc la nature, plutôt que le besoin, qui, à mon avis, donne naissance à l'amitié ; elle a pour origine une inclinaison de l'âme et un sentiment d'affection, non la pensée des avantages qu'on en retirera » ; *Quapropter a natura mihi uidetur potius, quam ab indigentia orta amicitia ; adplicatione magis animi cum quodam sensu amandi, quam cogitatione quantum illa res utilitatis esset habitura.*

<sup>15</sup> *Att.* II, 12 (écrite des Trois Tavernes, le 19 avril 59 av. J.-C.).

<sup>16</sup> *Att.* I, 17 (écrite de Rome, le 5 décembre 61 av. J.-C.) : *Me ambitio quaedam ad honorum studium.*

<sup>17</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VI : « Il ne brigua pas les honneurs, que cependant son crédit et son rang lui rendaient accessibles, parce qu'ils ne pouvaient ni être recherchés selon les mœurs d'autrefois, ni parmi les largesses si excessives de la compétition, être acquis dans le respect des lois, ni sans danger exercés dans le souci de l'intérêt public, par suite de la corruption de la cité » ; *Honores non petit, cum ei paterent propter vel dignitatem, quod neque peti more majorum, neque capi possent conservatis legibus, in tam effusis ambitus largitionibus, neque geri e republica sine periculo, corruptis civitatis moribus.*

corruption »<sup>18</sup>. L'homme politique est sans cesse soumis aux pires épreuves (exil, proscription...) et il connaît, durant ces périodes d'agitation politique, de véritables tourments. Atticus prit le parti de sacrifier le tumulte de la cité pour ne pas s'exposer aux dangers, dont les hauts représentants de la cité sont tributaires<sup>19</sup>. Atticus désirait conserver sa tranquillité, pourvoir à sa sécurité, mais il n'était pas non plus tout à fait insensible à certains honneurs. Aucune ambition ne le poussa à faire de la politique. Il ne fit pas de carrière et n'exerça aucune charge publique. Il profita d'une existence régie par l'*otium*, par d'honorables loisirs. Cicéron respectait le choix de son ami, l'amitié n'étant pas « autre chose que l'accord sur toutes les choses humaines »<sup>20</sup>. « D'autres idées, qui sont fort loin de mériter le blâme » l'ont amené à se diriger vers un autre choix de vie. Cicéron acceptait et respectait ces convictions. D'ailleurs, les deux hommes n'eurent jamais de conflits en dépit de leurs éthiques personnelles divergentes.

L'école épicurienne préconisait à ses adeptes de se tenir à l'écart des luttes politiques, les mettant en garde contre les troubles que celles-ci pouvaient occasionner. Pratiquer l'*otium* était une des autres idées fondamentales de l'épicurisme. Atticus semble avoir été déterminé à vivre dans l'observance de ces deux principes épicuriens. Il est intéressant de remarquer que son biographe n'a pas essayé d'expliquer le comportement de son ami par l'épicurisme. Il ne dit jamais clairement qu'Atticus aurait pratiqué l'*otium*. Il ramène ce refus catégorique de ne pas vouloir exercer les magistratures au simple fait que celui-ci ne pouvait les gérer en conscience, à cause de ses nombreuses amitiés. L'auteur passe volontairement sous silence l'*otium* auquel Atticus a voulu se consacrer. Ce silence s'explique par les contraintes que lui impose son éloge d'Atticus, un des plus hauts dignitaires des vertus romaines. En effet, à l'époque, l'*otium* était très mal perçu. Les romains considéraient que renoncer aux *officia* revenait à un suicide moral. La noblesse républicaine allait s'affirmer vigoureusement contre l'*otium*, cette doctrine du plaisir, en mettant en avant le danger pratique qu'elle pouvait représenter. De nombreuses écoles se sont interrogées pour savoir si le sage devait ou non renoncer aux honneurs, s'il devait mener une vie contemplative ou s'engager. Plus d'une fois dans la *Correspondance*, Cicéron justifie certaines de ses actions par le fait qu'il doit faire face aux engagements qu'il a choisi d'assumer. Il n'adhère pas au choix d'une vie exclusivement contemplative et il pense que la doctrine du plaisir, pour des esprits vulgaires, peut être nuisible à la vie de la cité. Même s'il n'a pas opté pour une vie où l'*otium* se trouve au premier plan, Cicéron n'en a jamais fait le reproche à Atticus. Il faisait partie de ces gens qui pensaient qu'il n'y avait « qu'une seule façon honnête d'employer son activité et d'être utile à son pays qui était de remplir des fonctions politiques »<sup>21</sup>. À l'égard d'Atticus, il est très tolérant. Il comprend et accepte les raisons et les idées qui l'ont poussé à suivre cette règle de vie. Ces deux hommes ont choisi de mener différemment leur vie ; l'un et l'autre se montrent respectueux de leurs choix. À plusieurs reprises dans la *Correspondance*, l'orateur évoque la sagesse d'Atticus et le définit comme un sage, un philosophe. Cet homme d'État avait besoin d'un ami, ne s'engageant pas dans les conflits politiques et jouant le rôle d'observateur, de témoin. En réclamant la sagesse des conseils de son ami, Cicéron reconnaissait aussi l'intérêt

<sup>18</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, 7<sup>ème</sup> éd., 2 tomes, Coll. L'Artisan du livre, Paris, 1947, p. 253.

<sup>19</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VI: « Il accepta les nombreuses délégations de consuls et de préteurs qui lui étaient offertes, dans de telles conditions qu'il n'en suivit aucun en province, se contenta de l'honneur de la charge, n'en considéra jamais le profit pour sa fortune personnelle [...]. En quoi, il servait non seulement sa dignité, mais sa sécurité, évitant jusqu'au soupçon de délits »; *Multorum consulum praetorumque praefecturas deletas sic accepit, ut neminem in provinciam sit secutus, honore fuerit contentus, rei familiaris despexit fructum [...] Qua in re non solum dignitati serviebat, sed etiam tranquillitati, cum suspiciones quoque vitaret criminum.*

<sup>20</sup> CICÉRON, *De Am.*, VI : *Est enim amicitia nihil aliud, nisi omnium diuinarum humanarum.*

<sup>21</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, éd. Hachette, Paris, 1870, rééd. 1949, p. 156.

de cette discipline de vie épicurienne dans l'action politique. En dépit de leur philosophie et de leur discipline de vie divergentes, les deux hommes ont fait de leur différence un des piliers de leur amitié. La tolérance entre amis s'avère essentielle pour apprécier l'entente quasiment « parfaite » qui a rythmé cette expérience humaine de l'*amicitia*.

## **2- Complicité et complémentarité de deux docti.**

### **a- Une véritable connivence intellectuelle.**

*« Mais le souvenir de notre amitié m'apporte une telle jouissance qu'il me semble avoir vécu heureux [...]: avec lui le soin de mes affaires publiques et privées m'a été en commun, la maison, le service militaire nous étaient communs aussi et - ce en quoi consiste l'amitié - nos volontés, nos goûts, nos pensées étaient en parfait accord »<sup>22</sup>.*

L'essence de l'amitié repose sur l'union de deux personnes en accord sur toutes les choses humaines. La relation d'Atticus et de Cicéron a été conforme à la définition que nous propose Lélius de l'amitié. Ces deux hommes partageaient communément une véritable passion pour l'étude. Ils prirent un réel plaisir à partager leurs opinions, à discuter sur tous les sujets, à nourrir et à entretenir leur dialogue. Sur toutes les questions d'ordre pratique comme la politique, ils cherchent à connaître leurs avis respectifs afin de, non seulement disposer d'un autre avis sur une situation et confronter de ce fait leurs pensées, mais aussi de s'unir dans une véritable réflexion. Entre eux, il existe un échange de points de vue qui ne s'enrichit qu'avec la confrontation de leurs idées, qu'au contact de la réflexion. Ainsi, on peut penser que s'établit une « harmonisation » de la pensée qui permet aux deux amis « d'aligner [leur] conduite l'un sur l'autre ». Par exemple, dans une de ses lettres, on voit que Cicéron et Atticus cherchent à se mettre d'accord sur l'éventuel mariage de Quintus avec Cana :

*« Mais, comme tu l'écris, nous devons faire preuve de constance et aligner notre conduite l'un sur l'autre, bien que les offenses à ma personne aient été plus graves et en tout cas plus notoires »<sup>23</sup>.*

Il était important que tous les deux se consultent avant toute prise de décision. L'échange de leurs points leur permet de percevoir et d'analyser plus objectivement une situation donnée. La confiance mutuelle et le respect des idées de l'autre sont essentiels. Cette concertation permet à l'ami d'être délivré de ses doutes :

*« Nous avons vu tout pareil, comme si nous nous étions entendu de vive voix. Il n'y avait pas à faire autrement, et en persistant dans tes doutes tu m'as délivré des miens »<sup>24</sup>.*

---

<sup>22</sup> CICÉRON, *De Am.*, IV, 15 : *Sed tamen recordatione nostrae amicitiae fruor, ut beate uixisse, uidear [quia cum Scipione uixerim]: quocum mihi coniuncta cura de publicis et priuata fuit; quocum et domus fuit et milita communis, et, id in quo est omni suis amicitiae, uoluntatum, studiorum, sententiarum summa consensus.*

<sup>23</sup> *Att.* XIII, 41 (écrite du Domaine de Tusculum, le 18 août 45 av. J.-C.) : *Sed, ut scribis, ratio est habenda grauitatis et utriusque nostrum idem consilium esse debet, etsi in me grauiiores iniuriae et certe notiores.*

<sup>24</sup> *Att.* VI, 9 (écrite d'Athènes, le 15 octobre 50 av. J.-C.).

L'amitié n'impose pas forcément un accord parfait, mais elle réclame un échange. Atticus et Cicéron se comprenaient et partageaient une complicité dans la réflexion<sup>25</sup>. La Correspondance se fait l'écho de l'intimité, de la connivence entre ces deux hommes. Cette proximité, outre les marques de tendresse, se traduit notamment dans la réflexion par un système de codes épistolaires au sein de leurs lettres (incursion de passages ou de mots grecs dans leurs courriers), mais aussi par la mise en place d'« énigmes » ou l'utilisation de métaphores. On observe une alternance dans les langues utilisées pour l'écriture des lettres, entre grec et latin<sup>26</sup>. Cicéron se prémunit ainsi contre toute critique qu'on pourrait lui faire par rapport à son courrier, s'il tombait entre de mauvaises mains. Dans ses lettres, l'orateur s'exprime avec une certaine liberté, et on peut aisément comprendre qu'en période de troubles politiques, ses remarques, quant à la situation de la République, pouvaient en offenser plus d'un. Atticus utilise aussi le même procédé, celui des énigmes, lorsqu'il aborde des sujets délicats. D'ailleurs, dans une lettre de la *Correspondance*, Cicéron lui fait savoir qu'il a trouvé son énigme assez obscure et n'en a pas vraiment compris le sens<sup>27</sup>. Même s'il arrivait que certaines énigmes ne soient pas comprises par l'intéressé, les codes qu'ils avaient installés entre eux, nous révèlent leur proximité et leur complémentarité. Ils parlent un langage qu'ils sont les seuls à pouvoir déchiffrer, qui leur était familier, et il peut être perçu comme une sorte d'incursion dans l'esprit de l'autre. Seuls deux amis, extrêmement proches, pouvaient s'adonner à ce genre d'exercice et de procédés d'écriture. Ainsi, afin de protéger leurs propos, les deux hommes ont recours à ce type d'exercices qui met l'accent, de façon évidente, sur le fait que leurs pensées évoluent à l'unisson. On assiste à une sorte de communion spirituelle. Cette fusion de la pensée et de leur acte nous permet d'apprécier l'harmonie et la grande complicité entre l'orateur et Atticus<sup>28</sup>.

L'entente règne entre eux. En se mettant tous les deux d'accord sur leurs prévisions politiques, ils peuvent anticiper, agir et coordonner au mieux leurs actes. Tous les deux, en fonction de leurs intérêts, s'accordent sur la façon d'envisager l'avenir et celui de la République. Cette entente politique se révèle comme une collaboration. D'ailleurs, l'amitié dévoile toute sa force et sa grandeur en période de guerre ou de paix<sup>29</sup>. La collaboration entre les deux hommes passe essentiellement par des échanges de points de vue ou de services. Dans cette perspective, nous sommes amenés à considérer l'action politique indirecte d'Atticus. Toutefois, nous devons rester prudent car nous ne devons pas confondre « collaboration » et « participation ». En effet, s'il est vrai qu'Atticus a rendu de nombreux services à son ami, aucun d'entre eux ne le compromettrait politiquement. Ces deux hommes devinrent des alliés, il leur importait de partager une « communauté de vues et de sentiments »<sup>30</sup>. L'amitié, cette entente totale entre amis favorise l'expression de la complicité.

<sup>25</sup> CICÉRON, *De Am.*, IV, 15 : « Nos pensées étaient en parfait accord »; *Sententiarum summa consensio*.

<sup>26</sup> *Att.* II, 20 (écrite de Rome, en juillet 59 av. J.-C.) : « Aussi, désormais, si j'ai un certain nombre de choses à t'écrire, je les envelopperai des voiles de l'allégorie ».

<sup>27</sup> *Att.* VII, 13a (écrite de Minturnes, le 23 janvier 49 av. J.-C.).

<sup>28</sup> *Att.* IV, 18 (écrite de Tusculum, vers la fin d'octobre 54 av. J.-C.) : « Tu verras un homme d'une sérénité merveilleuse : à vrai dire, elle dépend, pour la plus grande part, de ton retour ; car il n'est personne sur la terre dont les façons de sentir ne s'accordent mieux avec les miennes »; *Miram securitatem uidebis ; cuius plurimae mehercule partes sunt in tuo reditu ; nemo enim in terris est mihi tam consentientibus sensibus*.

<sup>29</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIV, 51 : « Où donc mon amitié se serait-elle montrée si jamais Scipion n'avait pas eu besoin de mon conseil, ni de ma collaboration, soit dans la paix, soit à la guerre ? »; *Ubi enim studia nostra uigissent si numquam consilio, numquam opera nostra rec domi, nec militiae Scipio eguisset ?*

<sup>30</sup> R. SANSEN, *Doctrine de l'amitié chez Cicéron : exposé, source, critique, influence*, éd. Services de Reproduction des Thèses de l'université, Lille, 1975, p. 199; CICÉRON, *De Am.*, XVII : « Il faut que la vie des amis soit pure et qu'en tout pensées, désirs, sans aucune exception, ils soient d'accord »; *Ut, cum emendati more amicorum sint, tum sit inter eos omnium rerum, consiliorum, uoluntatum, sine ulla exceptione communitas*; CICÉRON, *De Am.*, VI : « L'amitié n'est autre chose que l'accord sur toutes les choses humaines, accompagnée



« L'amitié apparaît d'abord comme une entente plus ou moins profonde et plus ou moins totale entre deux personnes »<sup>31</sup>. Cette définition rejoint l'idée d'un accord et d'une uniformisation. Peut-on parler, dans le cas de Cicéron et d'Atticus, d'une totale harmonie de la pensée et des idées ?

Au contact de la pensée et du dialogue, la réflexion de l'orateur s'enrichit. Il ne cherche pas à ce qu'Atticus adhère absolument à ses idées, l'inverse n'étant pas non plus concevable. La *Correspondance* contient avant tout des échanges de points de vue, d'anecdotes, alimentant le dialogue et la réflexion. Cette notion « d'accord » peut être très variable. D'un point de vue intellectuel, les deux amis se sentent véritablement en communion. Par le biais de la *Correspondance*, Cicéron n'hésite pas, à se livrer, à faire part de ses nombreuses incertitudes. Atticus essaie de le conseiller au mieux et de lui faire bénéficier, le plus efficacement possible de ses analyses fines et subtiles. Sa clairvoyance lui permet de faire preuve d'une lucidité rare dans les situations les plus critiques. Les deux amis s'efforcent de trouver, dans toutes les situations, la solution la plus adaptée et tombent souvent d'accord sur la conduite à tenir. C'est en ce sens que l'on peut parler d'« uniformisation », dans la mesure où ils cherchent à s'unir dans la réflexion, à être en conformité l'un avec l'autre, pour opérer « une totale communion des consciences »<sup>32</sup>. Si leur complicité est manifeste, leur complémentarité l'est tout autant. Cette amitié reflète l'union de l'homme politique et de l'homme sage. Cette alliance est bénéfique dans la mesure où la force d'action de Cicéron dans le milieu politique s'associe à la prudence du sage, et ceci en toutes circonstances. Tous ces éléments contribuent sans conteste à faire d'Atticus l'allié indispensable de sa vie publique et privée, resserrant les liens qui les unissent.

### **b- Le foisonnement et la nécessité de l'échange épistolaire.**

Atticus et Cicéron ont partagé une véritable amitié qui a pu être entretenue grâce à l'activité épistolaire. La volumineuse *Correspondance* qu'ils échangèrent témoigne du lien qui les unit<sup>33</sup>. Dans certaines circonstances, qualifiées de « graves », l'absence de l'ami est inévitable. Elle entraîne de la tristesse qu'il convient d'accepter avec courage. Au regard de leur l'expérience personnelle, l'échange épistolaire a été le moyen de faire face à l'absence de l'autre. La distance était considérée de part et d'autre comme une épreuve. « *On ne saurait dire à quel point il m'est pénible d'être loin de vous* »<sup>34</sup>. Cicéron regrette et déplore souvent l'absence d'Atticus. Il vit mal la distance, l'éloignement dont il se considère un peu la victime. Par ailleurs, cet éloignement était aussi pénible pour Atticus, comme le laisse entendre plusieurs passages de la *Correspondance*.

---

*de bienveillance et d'affection* »; *Est enim amicitia nihil aliud, nisi omnium diuinarum humanarumque rerum cum benivolentia et caritate consensio.*

<sup>31</sup> R. SANSEN, *Doctrine de l'amitié chez Cicéron : exposé, source, critique, influence*, p. 199

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 200.

<sup>33</sup> CICÉRON, *De Am.*, XX, 75 : « Souvent aussi, il se présente de graves circonstances, où l'on doit quitter ses amis. Celui qui veut empêcher ces événements, parce qu'il aurait de la peine à supporter les regrets de l'absence, celui-là est d'un caractère faible et mou et, par cela même, injuste en amitié »; *Et saepe incidunt magnae res, ut discedendum sit ab amicis ; quas qui impedire uolt, eo quod desiderium non facile ferat, is et infirmos est mollisque natura, et ob eam ipsam causam in amicitia parum iustus.*

<sup>34</sup> *Att.* V, 17 (écrite entre Synnade et Philomelium, le 15 août 51 av. J.-C.) : *Dici non potest quam inuitus a uobis absim*; *Att.* XVI, 6 (écrite à Vibo, le 25 juillet 44 av. J.-C.) : « A vrai dire, mon cher Atticus, je me demande souvent « A quoi peut te servir ce voyage là-bas ? ». Pourquoi ne suis-je pas avec toi ? [...] Mais, c'en est déjà assez et même trop que je ne sois pas avec toi ».

« Tu avais beaucoup souffert de notre séparation et avais employé à obtenir mon rappel toute l'activité, tout le dévouement, toute l'application, toute la peine possible »<sup>35</sup> ; « Je suis peiné que tu aies pleuré après m'avoir quitté ; si tu l'avais fait en ma présence, peut-être aurais-je changé tout mon programme de voyage. Mais, ce qui est très bien, c'est que tu aies trouvé du réconfort dans l'espoir d'une rencontre prochaine ; en tout cas, cette attente est pour moi un soutien puissant. Mes lettres ne te feront pas défaut »<sup>36</sup>. Cicéron fait allusion à la peine d'Atticus. Celui qui ne supportait la peine du départ de son ami ou qui tenterait de l'empêcher, serait d'un caractère « *faible et mou* »<sup>37</sup>. Connaissant la personnalité stable et constante d'Atticus, cela ne nous étonne guère qu'il en ait pris son parti et accepta la séparation. Cicéron est navré de lui avoir causé de la peine. On perçoit une pointe de regret chez l'orateur, à savoir qu'Atticus ne l'ait pas retenu avant son départ. Il aurait pu retarder son voyage pour passer un peu plus de temps avec lui. Pourtant, dans son traité, Cicéron souligne qu'il serait injuste de retarder le départ d'un ami, simplement parce qu'on a de la peine. L'exposé théorique s'oppose à la réalité de l'expérience. Il est très difficile de faire abstraction des sentiments de deux amis qui se quittent. Cependant, Atticus se montra raisonnable et fidèle à sa constance habituelle. Il apparaît un autre trait de la personnalité de cet homme, celui de la réserve, de la pudeur, de la timidité. Ces lettres intimes étaient destinées à n'être lues que par leurs destinataires. On observe une certaine liberté dans l'expression et le dialogue, qui paraissent d'autant plus authentiques.

Les deux hommes sont soumis aux mêmes émotions, et on ne peut que constater la réciprocité et l'intensité de leurs sentiments. Afin de pallier l'absence et d'entretenir leur relation amicale, la conversation se poursuit à travers les lettres. Elles deviennent un outil de communication à distance. Pour les deux amis, le moyen le plus efficace d'oublier l'absence et l'éloignement consiste à correspondre ensemble le plus souvent possible. Les nombreuses lettres de la *Correspondance* témoignent souvent de la fréquence à laquelle ils s'écrivent. Dans la même journée, il arrive que Cicéron compose deux lettres à l'attention de son ami, tant l'envie de le voir et le besoin de lui parler le pressent. Il est intéressant de noter que dans le même mois, Atticus pouvait recevoir plusieurs lettres de son ami, et réciproquement. Ces nombreux échanges ont donné naissance à cette volumineuse *Correspondance*. Mais la lettre ne peut suffire à compenser l'absence de l'ami :

« Dès maintenant, je te demande simplement ceci, que je te désire tant : reviens au plus tôt »<sup>38</sup> ; « Je ne respirerai que quand je t'aurai vu »<sup>39</sup> ; « Je te voudrai tant auprès de moi, j'aimerais tant t'avoir ! Conseils, ni consolations ne me feraient défaut. En tous cas, tiens-toi prêt, si je lance un cri d'appel à accourir »<sup>40</sup> ; « Te voir, voilà mon désir »<sup>41</sup>.

<sup>35</sup> Att. IV, 1 (écrite de Rome, durant la mi-septembre 57 av. J.-C.) : [...] *acerbissime discidium nostrum tulisse plurimumque operae, studii, diligentiae, laboris ad conficiendum reditum meum contulisse.*

<sup>36</sup> Att. XV, 27 (écrite du Domaine d'Arpinum, le 3 juillet 44 av. J.-C.) : *Te, ut a me discesseris, lacrimasse moleste ferebam ; quod si me praesente fecisses, consilium totius itineris fortasse mutassem. Sed illiud praeclare, quod te consolata est spes breui tempore congreduendi ; quae quidem exspectatio me maxime sustentat. Meae tibi litterae non deerunt.*

<sup>37</sup> CICÉRON, *De Am.*, XX, 75 : *infirmas est mollisque natura.*

<sup>38</sup> Att. I, 17 (écrite de Rome, le 5 décembre 61 av. J.-C.) : *Iam illud modeste rogo, quod maxime cupio, ut quam primum uenias.*

<sup>39</sup> Att. II, 24 (écrite de Rome, avant le 18 octobre 59 av. J.-C.) : *Respiraro si te ideo.*

<sup>40</sup> Att. II, 18 (écrite de Rome, en juin ou début de juillet 59 av. J.-C.) : *Tu uellem ego uel cuperem adesses ; nec mihi consilium nec consolatio deesset. Sed ita te para ut, si inclaro, aduoles.*

<sup>41</sup> Att. III, 7 (écrite de Brindes, le 29 avril 58 av. J.-C.) : *Videre te cupio.*

On comprend l'état d'anxiété, d'impatience de Cicéron. Au cœur des tempêtes politiques, l'ami reste la seule personne capable de soulager les souffrances. Seule la perspective d'un retour nourrit l'espoir et redonne confiance à l'ami<sup>42</sup>.

L'écriture ne parvient pas totalement à remplacer le contact physique. D'ailleurs, Cicéron se réjouissait à l'avance de sa venue, qui comblerait ainsi ses attentes.

« Ô lettre conforme à mes désirs ! Ô bienheureuse arrivée ! Ô promesse fidèlement accomplie, parole admirablement tenue ! »<sup>43</sup>.

Cette anaphore exprime l'immense bonheur de l'orateur en apprenant la venue prochaine de son ami. Cette amplification témoigne de cet état d'impatience qui devenait insoutenable. Les lettres de la *Correspondance* expriment le désir et de l'empressement que suscite l'arrivée de l'ami. L'absence, difficilement vécue, il convenait de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Quand les retrouvailles s'avéraient impossibles, ils s'écrivaient alors régulièrement. Ces échanges épistolaires représentent l'un des symboles vivants de leur amitié, au statut si privilégié.

### c- « Une conversation entre nous ».

Atticus et Cicéron ont vu dans cet échange de lettres la possibilité d'entretenir le dialogue à distance<sup>44</sup>. A travers la *Correspondance*, ils ont cherché à instaurer un véritable dialogue, en essayant de recréer « artificiellement les conditions matérielles de la conversation »<sup>45</sup>. D'ailleurs, pour ne pas interrompre leurs conversations à distance, Cicéron rappelle sans cesse à Atticus, de ne surtout pas oublier de lui écrire, même s'il n'a rien à dire. De son côté, il veillera à toujours expédier une lettre, afin de susciter les siennes. Il existe une volonté de continuité du dialogue. L'absence ne doit pas empêcher la conversation même à distance.

« Et même s'il n'y a rien de nouveau, respectons notre habitude et ne laissons pas s'interrompre nos billets ; moi, en tout cas, je ne m'y risquerai pas »<sup>46</sup>.

L'orateur convie Atticus à lui écrire afin qu'il soient tous deux tenus au fait de leurs activités respectives quand ils sont séparés. Les deux amis avaient fixé cette règle, une forme

---

<sup>42</sup> Att. XII, 5c (écrite du Domaine de Tusculum, le 11 ou le 12 juin 46 av. J.-C.) : « Cependant, rien ne valait la peine d'être loin de toi. Même lorsque j'étais à Rome et que chaque jour je comptais te voir incessamment, les heures d'attente me semblaient plus longues [...] ; aussi, j'en dis passablement moins que je ne pense » ; *Nihil tamen tanti ut a te abessem fuit. Cum Romae essem et te iam tamque uisurum me putarem cottidie, tamen horae quibus exspectabam longae uidebantur [...]* ; itaque minus aliquanto dico quam sentio.

<sup>43</sup> Att. IV, 19 (écrite de Rome, en fin novembre ou début décembre 54 av. J.-C.) : *O expectatas mihi tuas litteras ! O gratum aduentum ! O constantiam promissi et fidem miram !*

<sup>44</sup> Att. XIII, 17-18 (écrite du Domaine d'Arpinum, le 28 juin 45 av. J.-C.) : « On aurait dit une conversation, entre nous, quand j'étais dans ma maison de Tusculum, tant nos lettres sont fréquentes » ; *Colloqui uidebamur, in Tusculano cum essem, tanta erat crebritas litterarum.*

<sup>45</sup> V. CIREFICE LÉOVANT, *Cicéron et Atticus, Les dialogues de la conscience*, éd. Atelier National de Reproduction des Thèses, Lille, Paris, 1998, p. 168.

<sup>46</sup> Att. XIV, 4 (écrite de Lanuvium, le 10 avril 44 av. J.-C.) : *Et, si noui nihil, nostro more tamen ne patiamur intermitti litterulas ; equidem non committam* ; Att. XV, 7 (écrite du Domaine de Tusculum, le 28 mai 44 av. J.-C.) : « Ne manque pas de m'écrire » ; *Tuque scribes* ; Att. XIII, 7 (écrite du Domaine de Tusculum, le 10 juin 45 av. J.-C.) : « Réponds-moi ce que tu voudras, pourvu que tu me répondes quelque chose » ; *Rescribes igitur quicquid uoles, dum modo aliquid* ; Att. XII, 27 (écrite d'Astura, le 23 mars 45 av. J.-C.) : « Cependant, je ne puis m'empêcher de t'envoyer chaque jour une lettre pour en recevoir une de toi » ; *Tamen facere non possum quin cottidie ad te mittam ut tuas accipiam.*

de pacte, qui s'est progressivement instauré avec une fréquence accrue de leurs lettres. Ainsi, grâce à cet accord, il pouvait se laissant aller aux conversations les plus anodines et les plus familières. Cette volonté de maintenir la conversation s'inscrit dans une logique d'affirmation de leurs liens, comme un symbole et un témoignage de leur *amicitia*. Le fait d'écrire « pour ne rien dire » peut être aussi perçu comme un moyen de libérer l'activité épistolaire, comme le lieu d'évasion de la pensée, sortant des normes et des règles que réclame la rédaction d'une lettre. L'improvisation prend une part prépondérante dans ces lettres. L'écriture préexiste à la pensée et s'inscrit sous le signe du dialogue et de la causerie. On y décèle le plaisir que les deux hommes prennent à s'écrire et la *Correspondance* reflète cet engouement mutuel. Pendant la lecture des lettres d'Atticus, Cicéron ressent un immense plaisir. Il retrouve dans l'écriture celui dont la présence lui manque tant. Atticus respecta toujours cet accord<sup>47</sup>.

Les lectures sont associées à de vrais moments de bonheur et de plaisir intense. Elles solidifient et réaffirment leurs liens d'amitié. Cicéron est ému et charmé par le courrier qu'il reçoit. Il est toujours agréablement surpris par la ferveur et le dévouement qu'expriment ces lettres<sup>48</sup>. Plus que de vrais moments de détente et d'apaisement, elles constituent le lien par lequel Cicéron se sent le plus proche d'Atticus. Ces lettres sont celles qu'il attend avec le plus d'impatience. Elles sont les seules qui parviennent à le divertir, notamment en période de troubles. Elles ont une fonction thérapeutique ; elles lui apportent partiellement le salut et lui permettent de reprendre progressivement goût à la vie. Cicéron y ouvre son cœur et déclare ses sentiments, de manière à susciter aussi en retour le même type de démonstrations d'affection. D'ailleurs, quand il ne sait pas quoi écrire, qu'il n'a pas de dessein particulier, il entretient quand même cet échange épistolaire afin de pouvoir attiser les lettres de son ami<sup>49</sup>.

Même si nous ne connaissons pas le contenu, la nature ou la teneur des lettres d'Atticus, elles manifestaient probablement le même enthousiasme que celles de Cicéron, puisqu'elles participent au bien-être de l'orateur. Même s'il est vrai que les deux amis ne sont pas dans la même position, on peut penser qu'elles contenaient des témoignages d'affection auxquels Cicéron ne restait pas insensible. Dans la *Correspondance*, nous sommes témoin du plaisir, de l'impatience avec laquelle les lettres sont sollicitées. Destinées à pallier l'absence, leur fréquence nous montre qu'en dépit de leurs multiples activités, les deux hommes prirent le temps de se consacrer à l'écriture épistolaire, symbole de leur inébranlable amitié. L'activité épistolaire leur a permis de réaffirmer leur lien. Elle a été la base sur laquelle reposait leur *amicitia* ; c'est vraisemblablement l'un avec l'autre qu'ils éprouaient le plus de plaisir et jouissaient d'une totale liberté dans leur conversation. Plus le temps passe, plus il nous semble que la présence de l'autre s'avère indispensable à leur équilibre respectif.

---

<sup>47</sup> Att. IX, 9 (écrite du Domaine de Formies, le 17 mars 49 av. J.-C.) : « Alors tiens ta promesse, et ne cesse de m'écrire tout ce qui te passe par l'esprit : rien ne peut m'être plus agréable » ; *Qua re fac, ut ostendis, ne destiteris ad me quicquid tibi in mentem uenient scribere. Mihi nihil potest esse gratius* » ; Att. IX, 7 (écrite du Domaine de Formies, le 13 mars 49 av. J.-C.) : « Il m'a apporté une lettre de toi, - si pleine, si ample, - qui m'a, comme goutte à goutte, rendu quelque soupçon de vie ; d'être ressuscité, je ne puis le prétendre : mais vraiment, tu as fait l'essentiel [...]. Tiens donc pour sûr que tes lettres m'ont apporté le salut » ; Att. XII, 39 (écrite d'Astura, le 8 mai 45 av. J.-C.) : « Pourtant, j'éprouve un véritable soulagement quand je te parle à distance, bien plus encore, quand je lis tes lettres » ; *Tamen adleuor cum loquor tecum absens multo etiam magis cum tuas litteras lego.*

<sup>48</sup> Att. VII, 5 (écrite du Domaine de Formies, le 15 décembre 50 av. J.-C.).

<sup>49</sup> Att. IX, 10 (écrite Domaine de Formies, le 18 mars 49 av. J.-C.) : « Comme si je conversais avec toi, puisque c'est mon seul apaisement, je me mets à écrire je ne sais quoi, sans dessein » ; *Tecum ut quasi loquerer, in quo acquiesco, hoc nescio quid nullo argumento proposito scribere institui* ; Att. XI, 21 (écrite de Brindes, le 25 août 47 av. J.-C.) : « Quoiqu'il en soit, écris-moi, s'il te plaît, le plus souvent possible, d'autant plus que personne d'autre ne m'écrit ; et même si tous s'y mettait, ce sont toujours tes lettres que j'attendrais avec le plus d'impatience » ; *Tu ad me tamen uelim quam saepissime scribas, eoque magis quod praetera nemo scribit ; ac si omnes, tuas tamen maxime expectarem.*

### **3- L'amicitia : authenticité et simplicité.**

#### **a- L'ami, un autre soi-même.**

Dans le *De amicitia*, Cicéron réfléchit sur l'importance et la nécessité de l'amitié dans la vie de tout un chacun : « Quel grand fruit tireriez-vous de la prospérité si vous n'aviez quelqu'un qui s'en réjouit autant que vous-même ? L'adversité serait difficile à supporter si vous n'aviez quelqu'un qui s'en affligeât plus encore que vous-même ? »<sup>50</sup>. En de nombreuses circonstances, l'orateur avoue que la présence d'Atticus lui est indispensable. Que ce soit dans le bonheur ou dans l'adversité, il partage sa joie ou ses peines. Il est pleinement associé à sa réussite : « Mais ne va pas croire que j'ai rejeté ces exhortations que tu m'as faites : elles restent inscrites dans mon cœur. Tu m'as recommandé avec des larmes ma réputation »<sup>51</sup>. Atticus se soucie de la situation de l'orateur. Il souhaite que celui-ci fasse preuve de prudence quand les circonstances l'imposent. Il y a eu une si grande complicité entre eux qu'ils éprouvent des sentiments affectifs réciproques. Atticus s'afflige quelquefois plus que l'orateur lui-même de toutes les crises que ce dernier rencontre dans sa vie. Dans cette perspective, la *Correspondance* nous offre une telle vivacité de sentiments que nous pouvons affirmer, avec une quasi-certitude, que les deux hommes communient l'un avec l'autre. Toutes les expériences de Cicéron sont aussi expérimentées indirectement par Atticus. Dans cette *amicitia*, il existe une réciprocité d'affection, un vrai partage, une communion et une union totale de ces deux êtres<sup>52</sup>.

L'orateur érige en principe le fait que l'on discerne chez l'ami le reflet de sa propre personne. Il semble que ce soit la ressemblance qui rapproche deux êtres. Cet autre, vers lequel on se sent attiré naturellement, que l'on admire, offre en spectacle l'ensemble de ses qualités et de ses vertus. Ainsi, le désir et l'envie de lui ressembler se créent. Cette idée, à savoir que l'ami est un autre soi, a dû être empruntée à Aristote : « Ainsi, de même quand nous voulons voir notre propre visage, nous le voyons nous regardant dans un miroir, de même également quand nous voulons nous tourner vers notre ami, car notre ami, comme nous l'affirmons, est un autre moi-même »<sup>53</sup>. En reprenant cette idée d'Aristote, Cicéron montre que l'ami, s'il nous renvoie à notre propre image, est celui qui nous permettra de mieux nous connaître. Ainsi, on peut penser que c'est au contact d'Atticus qu'il semble avoir la meilleure image de lui. Cela signifie-t-il que l'image des vertus d'Atticus est le reflet de ses propres qualités ?

---

<sup>50</sup> CICÉRON, *De Am.*, VI, 22 : *Qui esset tantus fructus in prosperis rebus, nisi haberes qui illis aequae ac tu ipse gauderet ? Adversas uero ferre difficile esset, sine eo, qui illas grauius etiam quam tu ferret.*

<sup>51</sup> *Att.* VI, 1 (écrite de Laodicée, le 20 ou le 21 février 50 av. J.-C.) : *Sed noli me putare εγγελευσ[α]τα illa tua abiecisse quae mihi in uisceribus haerent. Flens mihi meam famam comendasti.*

<sup>52</sup> CICÉRON, *De Am.*, VI, 22 : « Quoi de plus doux que d'avoir quelqu'un à qui l'on ose parler comme à soi-même ? » ; *Quid dulcius quam habere quicum omnia audeas sic loqui, ut tecum* ; CICÉRON, *De Am.*, VII, 23 : « Car celui qui considère un ami véritable, voit en lui comme sa propre image » ; *Verum enim amicum qui intuetur, tamquam exemplar aliquod intuetur sui.*

<sup>53</sup> ARISTOTE, *Grande Morale*, II, 15, 1213a, 10-26, trad. A. Wartelle, Revue de l'Institut Catholique de Paris, n 23, p. 86 ; J. FOLLON, J. Mc. EVOY, *Sagesses de l'amitié*, coll. Vestigia 24, éd. Du Cerf, Paris, Fribourg Suisse, 1997, p. 138.

Dans ses lettres, l'orateur répète souvent ce que doit sa *uirtus* à celle d'Atticus. Il est l'autre moi de Cicéron, doté d'une plus grande perfection à ses yeux. Plutôt que de reconnaître cette beauté morale comme la projection de la sienne, il va plus loin et cherche à atteindre cet état de perfection qu'il ne retrouve que chez l'autre. Mais peut-on véritablement avoir conscience du fait que l'image renvoyée par l'autre est une partie de nous ? Même si la connaissance de soi n'est possible qu'à travers le miroir de l'amitié, il est aussi difficile de reconnaître les vertus de l'ami comme les nôtres. Ces deux hommes restent malgré tout deux entités physiquement séparés, ne partageant éventuellement qu'une seule et même âme. Mais alors, dans ce cas, l'amour que l'on porte à l'autre est-il différent de l'amour que l'on a pour soi-même ?

Cicéron a vu en Atticus une âme qui mérite d'être aimée et une beauté morale admirable. À l'inverse, Atticus voyait-il en Cicéron le reflet de sa propre image ? On peut envisager qu'il y ait vu beaucoup plus. En tant que critique, il porte un jugement sur les oeuvres de son ami, et nourrit une grande admiration pour son travail d'écrivain. Il ne fait pas de doute qu'il manifeste son émerveillement face au talent et à l'intelligence de Cicéron, avec lequel il se sent en parfaite harmonie. D'ailleurs, ses témoignages d'affection sont assez éloquents. Son dévouement et sa bienveillance s'expriment en toutes circonstances :

« La première n'est pas vraie, que l'on doive avoir pour son ami les sentiments qu'on a pour soi-même. Que de choses, en effet, nous faisons pour nos amis, que jamais nous ne ferions pour nous-même ! Prier un indigne, supplier, invectiver fortement contre quelqu'un, l'attaquer avec violence : quand il s'agit de nous, ce n'est guère honorable ; quand il s'agit de nos amis, ce l'est au plus haut point »<sup>54</sup>.

Atticus, pour obtenir le rappel de son ami, fit intervenir toutes ces relations, expliquant et justifiant la nécessité de son retour. Tous les services rendus par Atticus à son ami ont été réalisés avec la même conscience rigoureuse qu'il manifestait dans la gestion de ses biens. Il y met encore plus d'entrain, plus d'acharnement, et de volonté. Connaissant le caractère d'Atticus et son rigorisme, ces actions sont faites avec une certaine application et un grand sens du devoir. Atticus et Cicéron furent donc dévoués l'un à l'autre. Se voyant tous deux comme le reflet l'un de l'autre, il prennent encore plus de plaisir à se rendre service mutuellement. Cet autre, qui est une part de nous, nous attire forcément. On éprouve pour lui autant d'affection que pour nous même. Cet élan d'affectif n'est possible que parce que nous ne venons à former avec cet « *alter ego* » qu'une seule et même âme. Dans ce cas précis, l'expérience de l'*amicitia* est à son apogée du fait de cette complicité<sup>55</sup>.

Atticus et Cicéron se rapprochèrent naturellement en vertu de leur communauté de valeurs morales. Dans la *Correspondance*, l'orateur est admiratif des vertus de son ami auxquelles il rend hommage. Elles l'inspirent et le nourrissent pour qu'il fasse à son tour preuve de *uirtus*. Démontrer sa vertu apparaît comme un moyen de s'illustrer en tant qu'homme de bien digne, d'être aimé par son semblable. Lorsque l'amitié « est fondée sur le bien, non sur l'utilité ou le plaisir, autrui est envisagé pour lui-même et est, au sens propre, un

---

<sup>54</sup> CICÉRON, *De Am.*, XVI, 57 : *Quam multa enim, quae nostra causa numquam faceremus, facimus causa amicorum ! Precari ab indigno, supplicare, tum acerbius in aliquem inuehi insectarique uehementius : quae in nostris rebus non satis honeste, in amicorum fiunt honestissime.*

<sup>55</sup> CICÉRON, *De Am.*, XXI, 80 : « Chacun s'aime non pour tirer lui-même un profit de son affection, mais parce que naturellement sa propre personne lui est chère » ; *Ipse enim se quisque diligit, non ut aliquam a ipse mercedem exigit caritatis suae, sed quod per se sibi sibi carus est* ; CICÉRON, *De Am.*, XXII, 81 : « Combien ce sentiment est-il plus naturel dans l'homme, qui s'aime lui-même et qui cherche un autre homme dont il mêle l'âme avec la sienne au point de ne faire, pour ainsi dire, des deux, qu'une seule âme ! » ; *Quanto id magis in homine fit natura ! Qui et se ipse diligit, et alterum anquisit, cuius animum ita cum suo misceat, ut efficiat paene unum ex duobus.*

*alter ego* »<sup>56</sup>. *L'amicitia* repose sur cette marche « ensemble » vers le souverain bien et, l'utilité ou les services qui en découlent, ne sont que les marques de leur bienfaisance et de leur bienveillance réciproques. Leur complicité favorise la rencontre et le mélange de leurs âmes. La nature les a rapprochés ; leurs deux âmes se sont reconnues l'une dans l'autre et l'une face à l'autre. À travers le miroir qu'elles constituent, ils apprennent ainsi à mieux se connaître. Leurs deux âmes, pour opérer une fusion, ont nécessairement besoin d'être en totale harmonie, pour que cette symbiose « des âmes [s'opèrent] dans une parfaite unité »<sup>57</sup>. « *L'amitié consiste à faire, pour ainsi dire, de plusieurs âmes une seule* »<sup>58</sup>, rappelle Cicéron.

Dans cette relation *d'amicitia*, la fusion des deux âmes a été bien réelle. Elle résulte de facteurs naturels et d'éléments externes ou internes. Deux âmes se sont rencontrées, appréciées, se sont offertes à découvert l'une à l'autre. Elles se sont aimées jusqu'à ce que ces hommes deviennent des *alter ego*. Par analogie, leurs rapports, vivifiés par une affection réciproque, ont été le symbole vivant d'une osmose de leur pensée. La réalité de cette relation n'a en rien trahi les enseignements et les principes qu'en a tirés l'orateur, même si il est vrai que « la communion totale des consciences »<sup>59</sup> présente certaines limites.

### **b- Atticus et Cicéron, influence et entente parfaite.**

La sagesse des conseils d'Atticus est souvent sollicitée par l'orateur. Celui-ci en reconnaît la valeur et l'aide que lui apporte ce *consilium* dans sa propre réflexion. L'orateur réclame souvent explicitement les idées et les solutions qu'Atticus serait en mesure de lui proposer. Atticus est celui avec qui l'échange est possible<sup>60</sup>. Cela signifie-t-il qu'elles puissent influencer ses futures décisions ? L'homme d'État s'adresse à Atticus parce qu'il est le seul avec qui il est possible de s'exprimer librement ; mais surtout, il est celui qui, par sa clairvoyance, lui apportera les solutions les plus efficaces : « Car je n'ai personne, même pas moi, à qui parler aussi librement qu'à toi »<sup>61</sup>. Cicéron considère Atticus comme son confident exclusif, recherchant son pragmatisme et sa *prudencia*. Il est admiratif de cette sagesse dont son ami sait faire preuve et il tient aussi en haute estime sa capacité à saisir le réel<sup>62</sup>. « Le mouvement vers l'ami doit être expliqué par des qualités intellectuelles propres à celui-ci »<sup>63</sup>. En tant que conseiller, Atticus a eu, sans aucun doute, une influence sur les décisions de son ami. Si l'orateur se sentait capable de prendre seul des décisions délicates, il ne réclamerait pas autant les conseils et l'aval de son ami. De plus, l'amitié vient renforcer la qualité et la sagesse des conseils prodigués :

<sup>56</sup> J.-C. FRAÏSSE, *Etude critique de A.-J. Voelke, Les rapports avec autrui dans la philosophie grecque d'Aristote à Panaetius*, RPhilos., Paris, 1967, p. 111.

<sup>57</sup> R. SANSEN, *Doctrine de l'amitié chez Cicéron : exposé, source, critique, influence*, p. 200.

<sup>58</sup> CICÉRON, *De Am.*, XXV, 92 : *Amicitiae vis it in eo, ut unus quasi animus fiat ex pluribus*.

<sup>59</sup> R. SANSEN, *op. cit.*, p. 200.

<sup>60</sup> *Att.* IX, 6 (écrite du Domaine de Formies, le 12 mars 49 av. J.-C.) : « Sur quoi je te demande, mon cher Atticus, réflexion ou plutôt solution » ; *Ad haec igitur cogita, mi Attice, uel potius excogita*.

<sup>61</sup> *Att.* XII, 36 (écrite d'Astura, le 3 mai 45 av. J.-C.) : *Nam habeo ne me quidem ipsum quicum tam audacter communicem quam te*.

<sup>62</sup> *Att.* IX, 2b (écrite du Domaine de Formies, le 8 mars 49 av. J.-C.) : « Comme nul élément ne t'échappe en ton office de conseiller » ; *Quam nihil praetermittis in consilio dando* ; *Att.* II, 21 (écrite de Rome, après le 25 juillet 59 av. J.-C.) : « Il me serait doux de te revoir ; mais surtout la situation exige ta présence pour ce moment-là. Quelles ressources de sagesse, de courage, de force enfin m'apportera ta présence, si je te vois en temps utile » ; *Te cum ego desidero, tum uero res ad tempus illud uocat. Plurimum consilii, animi, praesidii denique mihi, si te ad tempus uidero accesserit*.

<sup>63</sup> J. BOËS, *La philosophie et l'action dans la Correspondance de Cicéron*, éd. Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 1990, p. 320.

« Dans l'amitié, les amis de bon conseil ont une puissante autorité ; qu'ils l'emploient pour avertir, non seulement avec franchise, mais avec force si la chose le demande »<sup>64</sup>.

Il reconnaît que l'ami dispose d'une certaine influence dans la mesure où ses conseils peuvent faire basculer une décision dans un sens ou dans l'autre. La plupart du temps, les avis d'Atticus sont suivis. L'orateur s'efforce de n'y voir que l'ensemble des qualités que la nature a placées en lui. Il est intéressant de noter qu'Atticus doit certainement beaucoup à son éthique de vie quant à la justesse, à la qualité et à la sagesse de ses conseils. Toutefois, même si Cicéron a pour habitude de suivre ses recommandations, certaines situations peuvent échapper à la règle. Il est d'une importance capitale que deux amis puissent tout se dire, même ce qui blesse<sup>65</sup>. La bienveillance motive le reproche et, pour cette raison, l'ami doit donc le recevoir avec amabilité et avec le sourire.

Lorsqu'Atticus propose à Cicéron d'apporter des corrections, par des ajouts concernant quelques points dans la *deuxième Philippique*, cela ne l'enchanté guère. Il n'en perçoit pas la nécessité. Pourtant, il consent à opérer ces modifications : « Je corrigerai donc avec plaisir les points que tu as signalés »<sup>66</sup>. Cicéron reçoit les conseils amicalement et afin de contenter son ami, il accepte de modifier son texte, car ces remarques n'affectent en rien son travail littéraire. Mais, dans une autre lettre, Atticus lui faisant savoir qu'il aurait préféré que Mucius Scaevola, dans le *De Oratore*, participe au dialogue au sein des trois livres (le vieil homme n'étant présent que dans le premier), Cicéron ne cède pas à sa demande. Il lui répond que cela est impossible à cause de son âge et de la dignité<sup>67</sup>. Quand il prend en compte les souhaits d'Atticus, l'orateur fait attention à ce que ceux-ci soient fondés. Même si « les remarques d'Atticus ne révèlent pas toujours un esprit sensible à toutes les exigences de la composition littéraire »<sup>68</sup>, il apprécie les propositions de son ami et l'intérêt que celui-ci manifeste pour ses ouvrages. Cicéron lui envoie d'ailleurs ses ouvrages, pour qu'il procède à des corrections. Les critiques d'Atticus enrichissent l'échange d'idées. Mais cet échange n'est possible que parce qu'il teinte ses propositions de bienveillance et de franchise, condition essentielle à l'entente entre amis :

« Comme c'est le propre de la véritable amitié de donner et de recevoir des avis, de les donner avec franchise mais sans rudesse, de les recevoir avec patience et sans résistance [...] »<sup>69</sup>.

Même si on peut tout se dire, il est absolument indispensable d'y mettre les formes. Il faut éviter que l'ami ne se vexe et qu'il y ait des tensions ou des discordes. Cette franchise,

---

<sup>64</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIII, 44 : *Plurimum in amicitia amicorum bene suadentium ualeat auctoritas, eaque et adhibeatur ad nonendum non modo aperte sed etiam acriter, si res postulabit.*

<sup>65</sup> CICÉRON, *De Am.*, XXIV : « Souvent, en effet, on est obligé d'avertir ses amis ou de leur faire des reproches ; et l'on doit recevoir amicalement ces avertissements quand ils sont inspirés par la bienveillance » ; *Nam et monendi amici saepe sunt et obiurgandi, et haec accipienda amice, cum beniuole fiunt* ; CICÉRON, *De Am.*, XXIV, 90 : « Leur faute ne leur cause aucun regret ; le reproche leur est désagréable ; ils devraient, au contraire, s'affliger de leur faute, se réjouir de la réprimande » ; *Peccasse enim se non anguntur, obiurgari moleste ferunt : quod contra oportebat, delicto dolere correctione gaudere.*

<sup>66</sup> *Att.* XVI, 11 (écrite du Domaine de Pouzzoles, le 11 juillet 44 av. J.-C.) : *Ita libenter ea corrigam quae a te anima duersa sunt.*

<sup>67</sup> J. BOËS, *La philosophie et l'action dans la Correspondance de Cicéron*, p. 318-319.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 318.

<sup>69</sup> CICÉRON, *De Am.*, XXV : *Ut igitur et monere et moneri proprium est uerae amicitiae, et alterum libere facere, non aspere, alterum patienter accipere, non repugnanter* ; CICÉRON, *De Am.*, XXIV, 89 : « Il faut avoir grand soin que l'avertissement ne soit pas fait avec rudesse, que le reproche ne soit pas outrageant » ; *Omni igitur hac in re habenda ratio et diligentia est, primum ut monitio acerbitate, deinde ut obiurgatio contumelia careat.*



essentielle en amitié, ne doit en aucun cas blesser ou porter atteinte à l'honneur, à la dignité de l'ami. La notion de respect intervient comme faisant partie intégrante des valeurs morales primordiales dans une *amicitia*. Ces propos caractérisent parfaitement l'entente entre les amis. Le respect mutuel renforce l'amitié et la met à l'abri des troubles et des discordes qui pourraient se produire. Chacun respecte certaines règles, certains devoirs implicites que suppose toute véritable relation d'amitié. La qualité des échanges entre les amis témoigne donc formellement de leur proximité et de leur intimité. Si cette complicité n'apparaît que lors des moments difficiles, Atticus se révèle être un allié de choix, faisant preuve de dévouement, de respect et de franchise à son égard. À ce titre, il bénéficia du privilège d'exercer une certaine influence sur l'orateur. L'entente entre les deux hommes fut quasiment parfaite à tous points de vue. Tous les deux se nourrissent l'un au contact de l'autre : « Je m'entretiens avec toi comme avec moi-même »<sup>70</sup>, créant ainsi entre eux une véritable fusion. Cette harmonie garantit la pérennité de la relation d' *amicitia*.

### **c- Une relation pérenne : la symbolique du temps.**

L'*amicitia* entre Atticus et Cicéron repose sur des principes, qui ont permis à cette relation d'acquiescer, au fil des années, une grande stabilité. En se conformant à un certain nombre de préceptes et de devoirs tacites, ils assurèrent le maintien de leur amitié. La *Correspondance* se fait l'écho de la confiance, de la fidélité et de la loyauté qu'ils se sont évertués à manifester l'un vis-à-vis de l'autre durant toute leur vie. On peut alors se demander dans quelle mesure il leur a été possible de cultiver toutes ces valeurs morales, sans que celles-ci n'aient jamais été entre eux une cause de rupture. Dans le *De Amicitia*, Cicéron fait remarquer que les individus changent avec le temps, et il peut arriver qu'une amitié soit rompue à cause de cela. Peut-on vraiment penser que le temps influe sur l'*amicitia*?

Un homme évolue dans sa vie par rapport à un ensemble de facteurs extérieurs. Toutefois, il nous semble que c'est le genre de la relation amicale qui détermine si elle est apte à durer toute une vie ou non. Dans le cas présent, cette amitié de jeunesse repose sur des bases extrêmement solides, justifiant le fait que ces personnages soient restés unis jusqu'à la mort. Même s'il y a une évolution, une progression dans le temps de la relation, on ne peut pas parler de changements. Les deux hommes, avant d'être amis, cultivaient déjà certaines valeurs morales, attribuées par la nature, et qui ne demandaient qu'à être pleinement mises en application<sup>71</sup>. Les valeurs morales inhérentes à l'*amicitia* sont des principes, qui existent en chacun, en dehors de toute convention. Propre à leur nature, ces principes, dans l'amitié vertueuse, ne sont que des accords tacites, sur lesquels l'amitié peut se fixer et acquiescer une assise solide. Le caractère vertueux des amis rend l'amitié durable : « Mais il est clair que seuls les hommes vertueux peuvent être amis pour ce qu'ils sont eux-mêmes [...]. Seule encore l'amitié entre gens de bien est à l'abri des traverses »<sup>72</sup>. Ce n'est que, parce qu'Atticus et Cicéron possèdent naturellement une aptitude certaine à vivre selon leur éthique personnelle et à cultiver un système de valeurs morales, qu'il leur a été possible d'entretenir cette *amicitia* sur des bases solides. Les années passent et ces deux hommes, de plus en plus attachés l'un à l'autre, affichent une volonté commune d'affirmer les liens qui les unissent. Le temps se présente comme une composante essentielle dans la formation de l'amitié :

---

<sup>70</sup> *Att.* VIII, 14 (écrite du Domaine de Formies, le 2 mars 49 av. J.-C.).

<sup>71</sup> CICÉRON, *De Am.*, IX, 32 : « Mais, comme la nature ne peut changer, les véritables amitiés sont éternelles » ; *Sed quia natura mutari non potest, idcirco uerae amicitiae sempiternae sunt.*

<sup>72</sup> ARISTOTE, *Grande Morale*, VIII, 5, 1157a, 16-25 ; J. FOLLON, J. Mc. EVOY, *Sagesses de l'amitié*, p. 109.

« Les anciennes doivent être les plus agréables, comme les vins qui portent bien les années »<sup>73</sup>.

Le *tempus* occupe un rôle primordial dans l'amitié. Il est intéressant de noter la métaphore utilisée par l'orateur, celle du vin et des fruits. Par ce jeu d'images plutôt bien choisi, il s'amuse à montrer au lecteur que ses assertions se fondent parfaitement dans la réalité. Il ne se contente pas d'énoncer des idées, mais il leur donne plus de poids en les confrontant au réel. Tout comme le vin qui s'apprécie grâce à l'empreinte des années, l'amitié se savoure délicieusement lorsqu'elle est entretenue pendant une longue période. Il est essentiel, afin de profiter des bienfaits de *l'amicitia* de s'investir, de s'engager totalement dans la relation et de pourvoir à sa conservation. Ces amitiés, inscrites dans le temps, offrent des garanties plus sûres. Pour cette raison, il convient de veiller à la conservation de la relation amicale, en ayant toujours à l'esprit que « l'ancienneté, [et] l'habitude, ont une grande force »<sup>74</sup>. L'amitié entre Atticus et Cicéron démontra sa résistance au temps et sa capacité à surmonter les épreuves : « Et pourtant, rien, disait-il, n'est plus difficile que de faire durer une amitié jusqu'au dernier jour de la vie »<sup>75</sup>. Atticus et Cicéron avaient conscience des efforts à consentir pour que dure leur amitié. Ce que nous qualifions d'« efforts » n'est évidemment pas considéré comme tels par des amis. Ni l'âge, ni l'adversité ne parvinrent à altérer leur relation. Elle résista aux nombreuses tempêtes politiques et elle en sortit renforcée<sup>76</sup>.

En avançant dans le temps, cette amitié devint indispensable dans leur vie, en se révélant à toute épreuve<sup>77</sup>. S'il est certain que les deux amis la cultivent pour elle-même et à cause d'elle-même, chacun, selon sa propre perception de l'amitié, parvient à lui insuffler une stabilité et une constance. Elle s'inscrit ainsi dans le temps comme la marque des amitiés éternelles. Ce temps, au fur et à mesure que s'affermirait *l'amicitia*, se pose à la fois comme le témoin et le symbole privilégié de la relation. « Ce qui me réjouit davantage, c'est l'espoir que le souvenir de notre amitié sera éternel »<sup>78</sup>. Cette éternité n'est accessible qu'avec la mort de l'ami. Il y aurait, si l'on en croit les propos de l'orateur, deux types de temps : celui, qui est en étroite relation avec le réel, que l'on pourrait appeler le temps du vécu ou temps réel, et celui qui est en rapport avec la mort, c'est-à-dire où il n'y a ni passé, ni présent, ni avenir, mais où tout est éternité. L'amitié vise à atteindre le souverain bien à travers ce caractère éternel. Il est nécessaire qu'elle soit la plus parfaite, la plus vertueuse possible<sup>79</sup>. Est-il possible qu'Atticus et Cicéron aient approché dans le temps réel ou dans le temps éternel cette perfection ?

Les témoignages laissés à la postérité, les lettres intimes de la *Correspondance*, et ce traité plein de charme sur l'amitié, permettent de se remémorer les souvenirs de deux vies étroitement liées l'une à l'autre. En s'inscrivant dans l'histoire, leur amitié accède à une forme d'éternité. À de nombreuses reprises dans son traité, Cicéron compare l'amitié parfaite à l'amitié éternelle, les assimilant l'une à l'autre. Ces deux hommes semblent avoir vécu pleinement leur amitié, ne manquant d'honorer à aucun moment leurs devoirs. En dépit du fait

<sup>73</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIX, 67 : *Ueterrima quaeque, ut ea uira, quae uetustatem fuerunt, esse debet suauissima.*

<sup>74</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIX, 68 : *Maxima est uis uetustatis et consuetudinis.*

<sup>75</sup> CICÉRON, *De Am.*, X : *Quamquam ille quidem nihil difficilius esse dicebat quam amicitiam usque ad extremum uitae diem permanere.*

<sup>76</sup> J. FOLLON, J. Mc. EVOY, *Sagesses de l'amitié*, p. 160 ; EPICURE, *Maximes capitales*, trad. l'abbé C. Batteux, coll. Babel, éd. Actes Sud, Bruxelles, 1993, XXVIII : « La même pensée qui a raffermi notre âme contre l'appréhension d'un rival éternel ou durable a très bien vu aussi que, dans les limites même de la vie, l'amitié est la plus solide des sauvegardes ».

<sup>77</sup> CICÉRON, *De Am.*, XX, 74 : « En général, c'est seulement dans la force de l'âge et du talent qu'on peut juger des amitiés » ; *Omnino amicitiae corroboratus iam confirmatisque et ingeniis et aetatibus iudicandae sunt.*

<sup>78</sup> CICÉRON, *De Am.*, IV, 15 : *Quod amicitiae nostrae memoriam spero sempiternam fore.*

<sup>79</sup> CICÉRON, *De Am.*, VI, 22 : « Je parle de la vraie, de la parfaite amitié » ; *De uera et perfecta loquor.*

que le *De Amicitia* cherche à théoriser l'amitié, la réalité de leur expérience a été quelque peu différente. Au lieu de rechercher la perfection de l'amitié dans le temps réel, elle s'est imposée comme un moyen de répondre à un ensemble de difficultés pratiques. Selon l'espace temps dans lequel on se trouve, les exigences ne sont plus les mêmes. Dans son traité, l'orateur décrit l'amitié en voulant démontrer son degré de perfection, alors que la *Correspondance* est le théâtre de considérations d'ordre plus pragmatique, où l'amitié se vit au jour le jour, comme un soutien indispensable.

En définitive, quel que soit le temps dans lequel l'*amicitia* est vécue, celui du réel ou de l'éternité, elle laisse une empreinte indélébile à la postérité. La relation amicale entre Atticus et Cicéron s'inscrit dans le réel, grâce à la *Correspondance* ; puis elle s'élève, avec le traité philosophique de Cicéron, vers des considérations plus théoriques. En se servant de son expérience, Cicéron conceptualise l'*amicitia*, cet idéal de perfection considéré les Sages comme le Souverain bien.

## B- L'amitié partagée entre gens de bien

### 1- Sapientes et boni.

#### a- La figure du sage.

« Mais de toutes les sociétés nulle n'est plus remarquable ni plus solide que celle qui unit par des liens d'amitié des hommes de bien de caractère semblable »<sup>1</sup>. La véritable relation d'*amicitia* nécessitait l'appartenance des amis à la communauté de gens de bien. Cicéron associait les termes de *bonus* et de sage. Le *bonus* est considéré comme un sage. Quand l'orateur parle de l'homme de bien ou *bonus*, il entend la figure du sage. Mais celle-ci n'est souvent envisagée que sous sa forme idéale, comme l'ont formulé certains philosophes, notamment les stoïciens. Selon le canon stoïcien, les « sages sont sévères ; c'est qu'ils ne conversent pas pour le plaisir, et qu'ils n'admettent point, de la part d'autrui, ce qui ne sert qu'au plaisir[...] ». Les sages sont sincères et attentifs à se montrer sous le meilleur aspect, en s'arrangeant de manière à cacher le mal et à mettre le bien en évidence.[...] Ils se détournent de toute action contraire au convenable »<sup>2</sup>.

Loin d'être en adéquation avec ce portrait austère, Cicéron ramène cette définition à une certaine réalité, celle de la vie ordinaire. Il s'en contente et demande de mettre de côté « ceux qui ne se trouvent absolument nulle part », c'est-à-dire ces hommes parfaits « hors de portée des forces humaines »<sup>3</sup>, incarnant la figure idéale et utopique du sage. « Le *sapiens* de type stoïcien n'est qu'une utopie, la chimère d'esprits qui sont peut-être dans le vrai d'un point de vue strictement intellectuel [...] mais qui ne se soucient pas suffisamment de répondre aux besoins de la vie quotidienne »<sup>4</sup>. Pour Cicéron, il existe une étroite corrélation entre *bonus* et *sapiens* ; et bien plus encore, pour lui, le *bonus* est un *sapiens*. À aucun moment, Cicéron ne remet en cause l'existence du sage. À travers ses différents traités, il cherche à concilier les exigences de la morale stoïcienne à la morale de son temps. Pour cette raison, il présente une figure du sage, présente sous le nom d'« homme de bien », qui semble plus conforme à la réalité romaine. Dans son *De Amicitia*, il en cite quelques exemples tels que Caius Rabirius, Manius Curius, Lucius Acilius, et Marcus Caton auxquels il ajoute les noms de Paul Emile, de Galus, de Scipions et de Philus<sup>5</sup>. Il n'a pas hésité, pour donner plus de poids et d'autorité à son traité, à choisir comme personnage principal de son dialogue Caius Lélius, considéré comme un *sapiens*<sup>6</sup>.

Ces hommes du passé sont perçus comme des sages. Ils ont su conjuguer les exigences de leur nature et celles que réclamait leur statut. De ce fait, ils ont été perçus par la postérité comme des hommes qui ont cultivé et acquis des « vertus naturelles, sociables et intellectuelles [...], en dépassant la dichotomie entre les mots *sapiens* et *bonus* »<sup>7</sup>. Ces hommes de bien possèdent « le titre de sages ». La figure de Lélius était considérée

---

<sup>1</sup> E. BRÉHIER, P. AUBENQUE, P. SCHUHL, *Les stoïciens*, trad. E. Bréhier, éd. Gallimard, Paris, 1994, p. 514.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 53-54.

<sup>3</sup> E. WIECZOREK, sous la dir. de M. BOLLACK, *Le Laelius de Cicéron et la théorie épicurienne de l'amitié*, Thèse, Paris, 1983, p. 227.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> CICÉRON, *De Am.*, II, 6 ; V, 18 ; VI, 21.

<sup>6</sup> CICÉRON, *De Am.*, I, 1, 5 ; II, 6-7 ; IV, 15.

<sup>7</sup> E. WIECZOREK, *Le Laelius de Cicéron et la théorie épicurienne de l'amitié*, p. 228.

symboliquement comme la plus significative de l'idéal du vrai *sapiens*<sup>8</sup>. L'orateur assimile Atticus indirectement à Lélius et les associe subtilement. Atticus pourrait ainsi se substituer à la figure du sage: « Tu en raisonnes, toi, en ami et en sage »<sup>9</sup>. Il est intéressant de remarquer l'association, le lien entre *amicitia* et *sapientia*. L'amitié impliquait une forme de sagesse<sup>10</sup>. Cicéron appréciait la sagesse d'Atticus et cette dernière augmentait son affection pour lui. Le sage, tel que l'entend Cicéron, est celui vers lequel on se sent naturellement attiré, en vertu de ses qualités morales qui en font un être d'exception. « L'amitié n'existe donc que chez les sages à cause de leur ressemblance entre eux »<sup>11</sup>. Atticus appartenait à cette communauté d'hommes de biens. Tous ceux qui partagèrent avec lui une véritable amitié comme Q. Hortensius, Cicéron, Marcus Brutus, appartenaient aussi, du fait de leur ressemblance, à la communauté des gens de biens. « Le sage ne vivra pas dans la solitude ; il est naturellement sociable »<sup>12</sup>. A l'instar du sage, il s'entoura convenablement, de la meilleure manière qui soit, en se rapprochant et en s'attachant ceux qui, comme lui, présentaient les caractéristiques du *sapiens*.

### **b- Des hommes « rares » et presque « divins ».**

Cicéron considérait que seuls les hommes de bien pouvaient partager une véritable amitié. S'il ne percevait pas le *bonus*, comme le sage au sens strict du terme envisagé par l'idéal stoïcien, il ramène sa conception à une acception plus accessible aux mortels : « Ceux qui se conduisent, qui vivent de telle sorte qu'on estime leur loyauté, leur intégrité, leur égalité d'humeur, leur libéralité, ceux qui n'ont ni cupidité, ni passion, ni témérité, qui possèdent une grande constance, - et tels furent les hommes que je viens de nommer-, ceux-là, dis-je, on les a considérés comme hommes de bien »<sup>13</sup>. L'orateur énonce une définition claire de la conduite exemplaire que se doivent de suivre les hommes de bien. Le comportement du *boni* n'est autre que le prolongement de son extrême et de sa parfaite moralité. Cicéron réadapte l'image trop rigide du sage pour la rendre accessible aux simples mortels. Cependant, ceux qu'il qualifie d' « hommes de bien » ou de « sages », sont des individus « [...] appartenant à une race d'hommes absolument rare et presque divine »<sup>14</sup>.

Il est intéressant de remarquer que même si l'orateur essaie de rendre l'amitié accessible à tous, il se trouve devant une difficulté. Il est vrai qu'il tempère nettement la

<sup>8</sup> CICÉRON, *De Am.*, II, 7: « On pense que vous avez eu en vous cette sagesse, que vous considérez tout ce qui vous concerne comme dépendant de vous, et la vertu comme supérieure à tous les événements humains »; *Hanc esse in te sapientiam existimant, ut omnia tua in te posita esse ducas, humanosque casus uirtute inferiores putes*; CICÉRON, *De Am.*, I, 5: « Maintenant, Lélius, le sage (car il le regarde comme tel) célèbre pour son amitié, parle de son amitié »; *Nunc Laelius et sapiens (sic enim est habitus), et amicitiae gloria excellens de amicitia loquetur*; CICÉRON, *De Am.*, I, 5: « Ils (Caius Fannius et Quintus Mucius) commencent la conversation ; Lélius ne répond pas ; il ne parle que de l'amitié. En le lisant, vous vous connaîtrez vous-même »; *Ab his sermo oritur ; repondet Laelius, cujus tota disputatio est de amicitia, quam legens te ipse cognosces*. On peut dire que la phrase de Cicéron « vous vous connaîtrez vous-même » est un aphorisme de Socrate qui avait dit : « Connais toi toi-même ».

<sup>9</sup> *Att.* I, 20 (écrite de Rome, à la mi-mai 60 av. J.-C.) : *Disputas tu quidem et amanter et prudenter*.

<sup>10</sup> *Att.* VII, 2 (écrite de Brindes, le 25 ou 26 novembre 50 av. J.-C.) : « S'il en est ainsi, mes vœux sont comblés et c'est un espoir que me permet ta sagesse et l'équilibre de ton régime »; *Quod si ita est, <est> quod maxime mehercule opto, idque spero tua prudentia et temperantia te consecutum*; *Att.* III, 15 (écrite de Thessalonique, le 17 août 58 av. J.-C.) : « A présent Pomponius, puisque tu ne m'as pas écrit, pour mon salut, de ta sagesse »; *Nunc Pomponi, quoniam nihil imperstisti tuae prudentiae ad salutem meam*.

<sup>11</sup> E. BRÉHIER, P. AUBENQUE, P. SCHUHL, *Les stoïciens*, p. 55.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>13</sup> CICÉRON, *De Am.*, V, 19 : *Qui ita se gerunt, ita uiuunt, ut eorum probetur fides, integritas, aequalitas, liberalitas, nec sit in eis ulla cupiditas libido, audacia, sitque magna constantia, ut iit fuerunt, quos modo nominai, - hos uiros bonos, ut habiti sunt*.

<sup>14</sup> CICÉRON, *De Am.*, XVII, 64: *Hunc ex maxime raro genere hominum uidicare debemus et paene diuino*.

rigidité des stoïciens. Il reconnaît que si les sages sont rares, les *boni* le sont aussi. La sagesse, d'après l'idéal stoïcien, est jugée impraticable par les hommes. Même en la réduisant à une sagesse moyenne, l'orateur constate qu'elle s'avère tout aussi difficile à acquérir. Les hommes de bien « ne sont pas des sages selon le canon stoïcien, ils ont seulement conformé leurs actes aux règles de la moralité moyenne ; et par là ils ont fait figure de sage »<sup>15</sup>. Ces hommes ne se contentent pas d'une théorie de la vie contemplative. Contrairement au sage stoïcien, le *bonus* est un homme qui, tout en suivant sa très haute moralité, pratique l'exercice de la vertu, ce que nous pourrions appeler les « vertus actives »<sup>16</sup>. L'homme de bien est un être, en prise avec le réel, désireux de satisfaire à la fois les exigences de sa morale et celles de son temps.

« On pense que par votre nature, par votre caractère, mais encore par l'étude et la science, vous êtes un sage ; [...] on pense que vous avez en vous cette sagesse »<sup>17</sup>.

Ces propos, adressés à Lélius par son gendre Fannius, pourraient être implicitement adressés à Atticus. Ce sont certainement les traits d'Atticus qui lui vinrent à l'esprit en écrivant ces lignes<sup>18</sup>. Le *bonus* est donc parvenu à pratiquer, à élever jusqu'à un certain niveau « la règle suprême de la moralité »<sup>19</sup>. Dans l'exercice de ces vertus pour Atticus et ses amis, la « constance » semble s'être imposée comme un bien nécessaire dans l'amitié des sages. En effet, les hommes se doivent d'être fidèles aux principes moraux qui régissent leur vie. Atticus se consacra à l'*otium* tandis que la nature poussa quelques-uns de ses amis *boni* vers la scène politique. En toutes circonstances, ils tentent toujours de faire preuve d'une grande exigence morale, leur règle suprême étant de vivre en conformité avec la moralité. Tous les amis *boni* d'Atticus possèdent un certain intérêt, un amour de l'étude. « L'amitié est d'autant plus agréable que la ressemblance des mœurs en fait le lien »<sup>20</sup>. Leur ressemblance morale les poussa à se lier ensemble et à entretenir une relation, propice à leur nature honnête. Ces hommes sages, rares parce qu'ils faisaient preuve d'une grande fermeté et d'une constance sans faille, cherchaient à atteindre une moralité parfaite dans la relation amicale. Le propre de l'homme de bien, que nous appelons aussi « sage » est d'être parvenu à concilier sa moralité, ses idées philosophiques avec la réalité de ses expériences.

### c- « Vivre selon la nature ».

« Donnons leur donc ce nom, puisqu'ils suivent, autant que des hommes le peuvent, la nature, le meilleur guide pour bien vivre »<sup>21</sup>.

<sup>15</sup> P. MILTON VALENTE, *L'éthique stoïcienne chez Cicéron*, thèse pour le doctorat ès lettres présentée à la faculté des Lettres de l'Université de Paris, éd. Librairie St-Paul, Paris, 1956, p. 157.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 158.

<sup>17</sup> CICÉRON, *De Am.*, II, 7: *Non solum natura et moribus, uerum etiam studio et doctrina esse sapientem [...] hanc esse in te sapientiam existimant.*

<sup>18</sup> P. MILTON VALENTE, *L'éthique stoïcienne chez Cicéron*, p. 158: « Si nous voulons éclairer les notions souvent confuses de morale que nous donne la philosophie, nous n'avons qu'à regarder vivre ces honnêtes gens qui n'ont jamais fait le mal sous aucun prétexte spécieux et qui ont fait tout le bien en leur pouvoir ».

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> E. BRÉHIER, P. AUBENQUE, P. SCHUHL, *Les stoïciens*, p. 515.

<sup>21</sup> CICÉRON, *De Am.*, V, 19: *Sic etiam appellandos putemus, quia sequuntur, quantum homines possunt, naturam optimam bene uiuendi ducem.*

Atticus était un homme qui se conforma aux exigences de sa nature, représentant le « meilleur guide pour bien vivre »<sup>22</sup>. Sa nature sociable d'Atticus le poussa et l'amena à entretenir un lien de société avec la plupart de ses semblables.

« Rien n'attire et n'entraîne vers soi quelque autre objet comme la ressemblance attire à l'amitié, on accordera certainement qu'il est vrai que les bons aiment et se les attachent comme leur étant unis par une sorte de parenté et par la nature. Car rien ne recherche autant ses semblables, ne les attire plus puissamment que la nature »<sup>23</sup>.

La théorie énoncée par l'orateur est en fait une théorie d'Empédocle, selon laquelle le semblable attire le semblable. Le caractère universel de ce principe réside dans le fait que l'attraction de l'homme par autrui était associée à une forme de penchant naturel, voulu et initié par la nature. Cette ressemblance entre amis n'était pas seulement une similitude d'ordre physique, elle était aussi psychologique et morale. « Mais de toutes les sociétés nulle n'est plus remarquable ni plus solide que celle qui unit par des liens d'amitié des hommes de bien de caractère semblable. Cette disposition morale, je le dis souvent, nous émeut, même si nous la rencontrons chez un autre, et elle nous pousse à devenir l'ami de ceux qui nous paraissent la posséder »<sup>24</sup>. Cette disposition naturelle à aimer son semblable n'était possible, que parce que l'on reconnaissait chez l'autre ce caractère vertueux de haute moralité, semblable au nôtre. Atticus s'attacha à ses amis naturellement en vertu de leurs ressemblances. Sa nature le poussa à rechercher la bonté, l'honnêteté, et la sagesse de ces hommes, de ces *boni*. Leur nature vertueuse les poussa à s'aimer et ils se reconnurent mutuellement :

« Quand elle s'est montrée, qu'elle a fait briller sa lumière, quand elle a reconnu dans un autre le même éclat, elle s'en approche et à son tour, elle reçoit la clarté que l'autre possède ; de là s'enflamme ou l'amour, ou l'amitié »<sup>25</sup>.

Les gens de bien se considéraient réciproquement comme des semblables et ce, en dépit de leurs différences intrinsèques. La nature les mettait en contact et les poussait à se rencontrer, à créer des liens de sociabilité. L'amitié réclamait cette forme de « sociabilité spontanée », selon l'expression de G. Boissier. Le nombre élevé des amis d'Atticus témoignait de son caractère sociable. Parmi toutes ses relations, on a pu distinguer différents types d'amitié : les vraies amitiés ou les amitiés d'intérêts. Sa nature sociable l'amena à se familiariser avec autrui. Grâce à son charme naturel, il convenait à tous les âges. « Avoir un ami est une chose souhaitable par elle-même, et avoir beaucoup d'amis est un bien »<sup>26</sup>. Ainsi, lorsqu'Epicure préconisait au sage de se faire des amis, il reconnaissait une réelle nécessité de l'amitié dans la vie des hommes. Compte tenu de la manière dont il mena son existence, Atticus révéla une disposition naturelle à se faire aimer et apprécier. Toutes ses relations entretenues avec des *boni* furent uniques. Elles étaient la marque d'une nature bienveillante, qui cherchait à combler les vides de son existence, de la plus belle manière qui soit. Vivre en conformité avec la nature, tout en respectant sa propre nature, représentait une obligation, que peu d'hommes pouvaient se vanter d'avoir réussi. Parmi les *boni* de son temps, le personnage d'Atticus s'illustra comme un parfait exemple de moralité et de sociabilité.

---

<sup>22</sup> CICÉRON, *De Am.*, V, 19.

<sup>23</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIV, 50 : *Nihil esse quod ad rem ullam tam inlicitat et tam trahat quam ad amicitiam similitudo, conceditur profecto uerum esse, ut bonos boni diligant, adsciscantque sibi quasi propinquitatem coniunctos atque natura. Nihil est enim adpetentius similibus sui nec rapacius quam natura.*

<sup>24</sup> E. BRÉHIER, P. AUBENQUE, P. SCHUHL, *Les stoïciens*, p. 514 ; CICÉRON, *Les devoirs*, 55, trad. M. Testard, coll. Des Universités de France, éd. Les Belles Lettres, Paris, 2002.

<sup>25</sup> CICÉRON, *De Am.*, XXVII : *Quae cum se extulit et ostendit suum lumen et idem adspexit agnouitque in alio, ad id se admouet, uicissimque accipit illud quod in altero est ; ex quo exardescit sine amor sine amicitia.*

<sup>26</sup> E. BRÉHIER, P. AUBENQUE, P. SCHUHL, *Les stoïciens*, p. 55.

## **2- Sapientia et Amicitia : vers le souverain bien.**

### **a- La Uirtus, une condition indispensable à l'amitié.**

« Les hommes pourvus et ornés de toutes les vertus, voilà ceux que nous appelons tantôt des sages, tantôt gens de bien »<sup>27</sup>. Cicéron définit le sage comme l'être qui réalisait l'accord harmonieux de toutes les vertus. Il vit conformément à la nature et son besoin naturel d'accéder à la sagesse le pousse à cultiver la vertu, qui conduit vers le souverain bien. « Vivre conformément à la nature, c'est réaliser le souverain bien, qui seul doit être recherché pour lui-même et qui consiste dans l'honnête »<sup>28</sup>. La notion de *uirtus* renvoie à l'« honnête » et au « souverain bien ». Il existe une interdépendance entre tous ces termes, qui renvoient aux qualités et à la sagesse des *boni*. « Toutes les vertus ont leur source dans l'honnête mais seul le sage peut réaliser un « *perfectum honestium* », « *perfectum officium* »<sup>29</sup>. Le sage, par sa nature, tend vers une sorte de perfection morale que représente la vertu. Il est doté de vertus naturelles ou acquises, qu'il porte et cultive à leur plus haut degré<sup>30</sup>. Rien n'est plus aimable que la vertu, qui rend celui qui la possède encore plus digne d'être aimé. Les sages s'attirent mutuellement et naturellement parce qu'ils sont tous dotés intrinsèquement de cette qualité par laquelle ils visent excellence et perfection<sup>31</sup>. Les caractéristiques et les conditions nécessaires à la naissance de l'*amicitia* sont ainsi clairement établies. Les marques de vertu rendent l'amitié possible et c'est elle qui fait naître l'affection entre les sages : « *La vertu, l'honnêteté, nous inspire même une sorte d'affection pour des hommes que nous n'avons jamais vus* »<sup>32</sup>.

*Amicitia* et *uirtus* sont deux notions qui sont souvent associées, voire directement liées. L'amitié est une de ces choses précieuses qui a été offerte à l'homme par les dieux. Durant l'Antiquité, les philosophes ont beaucoup travaillé sur ce concept et les relations amicales occupaient une place très importante dans les rapports humains de la cité. Des philosophes comme Platon et Aristote, ainsi que les stoïciens ont pu conceptualiser et mettre en évidence les différents types d'amitiés existant entre les hommes. L'amitié des sages, l'*honestam amicitiam*, fut celles qui attira le plus d'attention, en dépit du fait qu'elle ne soit accessible qu'à l'homme de bien : « Non seulement l'amitié est une chose nécessaire, mais elle est aussi une chose noble : nous louons ceux qui aiment leurs amis, et la possession d'un grand nombre d'amis est regardée comme quelque chose de noble »<sup>33</sup>. La *uirtus*, qui génère une forme d'affection réciproque, conditionne le développement de l'amitié. Sans cette notion de ressemblance, cette similitude de caractère, et sans ce partage de valeurs morales

<sup>27</sup> E. BRÉHIER, P. AUBENQUE, P. SCHUHL, *Les stoïciens*, p. 371.

<sup>28</sup> P. MILTON VALENTE, *L'éthique stoïcienne chez Cicéron*, p. 148.

<sup>29</sup> M. O. LISCU, *Etude sur la langue de la philosophie morale chez Cicéron*, thèse, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1930, p. 149.

<sup>30</sup> CICÉRON, *De Am.*, VIII, 27: « Il en est de même quand il existe un sentiment d'affection semblable, quand nous avons trouvé quelqu'un dont les habitudes et le caractère s'accordent avec les nôtres, en qui nous croyons voir briller l'honnêteté et la vertu »; *Deinde, cum similis sensus existit amoris, si aliquem nacti sumus, cuius cum moribus et natura congruamus, quod in eo quasi lumen aliquod probitatis et uirtutis perspicere uideamur.*

<sup>31</sup> CICÉRON, *De Am.*, VIII, 28: « Rien n'est plus aimable que la vertu, rien n'attire plus la sympathie »; *Nihil est enim uirtute amabilius, nihil quod magis adiciat ad diligendum.*

<sup>32</sup> *Ibid.*: *Quippe cum, propter uirtutem et probitatem, etiam eos, quos numquam uidimus, quodam modo diligamus.*

<sup>33</sup> ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, trad. R. A. Gauthier, intro. J. F. Balaudé, coll. Le Livre de Poche, éd. Classiques de la Philosophie, Paris, 2001, VIII, 1155a, 1-32.



communes, toute amitié semblable à celle des sages devient impossible. La vertu est considérée comme une des conditions nécessaires de l'amitié, dans la mesure où elle suscite l'admiration de l'ami, qui cherchera à imiter le modèle de vertu qui lui est proposé. De cette reconnaissance des âmes semblables et vertueuses naît l'amitié et l'affection réciproque<sup>34</sup>. La vertu engendre la naissance du sentiment amical et permet la formation d'un lien social entre les hommes. L'image de la vertu ou tout simplement la vision du caractère vertueux de l'autre nous pousse à créer un lien éminemment social avec autrui. D'ailleurs, « il ne serait pas exagéré de tenir que, pour lui [Cicéron], la vertu, toute vertu est essentiellement sociale. [...] C'est le lien de sympathie et de société commun à tout le genre humain que nous devons vénérer, protéger, entretenir »<sup>35</sup>. S'il est vrai qu'elle crée un lien social entre Atticus et ses amis, la vertu demeure l'apanage des sages. La vie d'Atticus est un témoignage de cette sagesse, à laquelle l'homme consacra son existence. Par exemple, il resta marié toute sa vie avec la même femme, tandis que bon nombre de ses amis étaient soumis aux aléas de l'amour. Il décida de ne pas suivre le chemin des brillantes magistratures alors que ses familiers, pour avoir choisi le chemin inverse, se trouvaient constamment en proie aux troubles politiques. La *Correspondance* révèle cette sagesse qui fait l'admiration de tous ses amis.

« Alors toi, dont les traits se présentent toujours à mes yeux lorsque je songe à quelque action de devoir et d'honneur »<sup>36</sup>.

Cicéron est admiratif de la conduite sage de son ami, de cette perfection, qu'elle soit exaltée dans le domaine du privé ou du public<sup>37</sup>. Elle est perçue comme un symbole de vertu et de sagesse. Elle se trouve au fondement de l'amitié et stimule l'ami, l'obligeant à se montrer, à l'image de son modèle, comme un exemple à suivre. La noblesse de l'amitié est liée qu'elle soit associée étroitement à la vertu et que, sous sa forme parfaite, elle l'implique<sup>38</sup>. Atticus et ses amis *boni* perçurent également cette noblesse que les philosophes admirèrent tant. L'amitié apparaît comme une expérience unique et exclusive entre deux sages. Sa noblesse et son caractère vertueux incitent les *boni* à la cultiver et à rechercher, à travers elle « le souverain bien », c'est-à-dire un idéal de perfection morale. Le personnage d'Atticus vit, à travers l'*amicitia*, un moyen d'opérer une cohésion entre toutes choses.

### **b- Honesta amicitia : plaisir et utilité.**

Les véritables amitiés n'existent qu'entre les sages. À travers la noblesse de leur relation, ils sont capables de mettre à jour leur caractère vertueux, conférant ainsi à la relation amicale sa forme la plus parfaite<sup>39</sup>. L'amitié représente une véritable fin en soi, au sens où

<sup>34</sup> CICÉRON, *De Am.*, IX, 30 : « Mais l'admiration que j'avais pour sa vertu me l'a fait aimer ; et lui, à son tour, parce qu'il avait quelque estime pour mon caractère me donna son affection » ; *Sed ego admiratione quadam uirtutis eius, ille uicissima opinione fortasse non nulla, quam de meis moribus habebat, me dilexit.*

<sup>35</sup> P. MILTON VALENTE, *L'éthique stoïcienne chez Cicéron*, p. 191-192.

<sup>36</sup> *Att.* VI, 2 (écrite de Laodicée, le 7 mai 50 av. J.-C.) : *Id me igitur tu, cuius me hercule os mihi ante oculos solet uersari cum de aliquo officio ac laude cogito.*

<sup>37</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIV : « Mais, ce qui produit l'amitié, comme je l'ai dit plus haut, c'est d'avoir vu briller quelque marque de vertu ; alors une âme se rapproche d'une autre semblable et s'attache à elle » ; *Cum autem contrahat amicitiam, ut supra dixit, si qua significatio uirtutis eluceat, ad quam se similis animus adplicet et adiungat, id cum contigit, amor exoritur necesse est.*

<sup>38</sup> J. FOLLON, J. Mc. EVOY, *Sagesses de l'amitié*, coll. Vestigia, éd. Du Cerf, Paris, 1997, p. 102.

<sup>39</sup> ÉPICURE, *Sentences vaticanes*, trad. P.-M. Morel, éd. Flammarion, Paris, 2011, XXIII : « L'amitié doit être recherchée pour elle-même, bien qu'elle tire son origine du besoin d'une aide » ; Cicéron, *Des termes extrêmes des biens et des maux*, trad. J. Martha, coll. Universités de France, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1989, XXI, 70 : « La justice et l'amitié ne pourront du tout exister si elles ne sont recherchées pour elles-mêmes » ; E. BRÉHIER, P. AUBENQUE, P. SCHUHL, *Les stoïciens*, p. 288.

c'est elle qui procure utilité et agrément aux sages. Pour cette raison, Atticus la plaça au centre de sa vie. Comme le préconisait Épicure, il resta à l'écart de la vie politique et consacra sa vie à l'*otium*. Il cultiva un certain nombre d'amitiés, parmi lesquelles on compte ses amitiés avec les *boni*, nécessaires pour satisfaire son désir de sécurité et de prudence ; et qui, dans le même temps, lui procuraient beaucoup d'agrément et de plaisir. « Avoir un ami est chose souhaitable par elle-même et [...] avoir beaucoup d'amis est un bien<sup>40</sup> ». Que ce soit à travers les préceptes stoïciens ou épicuriens, l'amitié, en tant que bien, est le seul lien susceptible de rendre les sages heureux, de leur permettre l'accession et la marche vers le Bonheur<sup>41</sup>. L'*otium*, cette doctrine du plaisir pratiquée par Atticus, consistait à se faire de nombreux amis et à les conserver. Il lui était nécessaire pour profiter des bienfaits de l'*amicitia* de réussir à préserver et à conserver la relation amicale. On ne connaît pas d'exemple de dispute ayant abouti à une rupture entre Atticus et un de ses amis. La longue amitié entretenue avec Cicéron témoigne du bonheur que lui procuraient ces relations amicales. Il remplit sa vie avec l'agrément que lui causaient ses amitiés. Il jouissait ainsi du « plus grand bien de la vie humaine »<sup>42</sup>. Il était désireux de mener une existence basée sur de vraies valeurs humaines, susceptibles de lui apporter le bonheur. L'amitié entre les sages se présentait à la fois comme une fin et un moyen privilégiés de profiter des plaisirs de la vie intérieure. Le caractère vertueux de l'*honesta amicitia* tendait à en faire une relation presque parfaite. En recherchant la vertu pour elle-même et pour sa haute moralité, les sages prenaient plaisir à convoiter cet idéal de sagesse. Cependant, nous ne devons pas oublier que l'homme sage, toujours en quête de perfection morale, était soumis à des réalités d'ordre pratique. Il parvint donc à opérer une symbiose réussie entre le plaisir et la vertu, et plus globalement, entre les relations vertueuses et leur finalité utile.

La relation amicale, plutôt que de chercher à atteindre un idéal de haute moralité uniquement contemplatif, se vivait, se ressentait et se pratiquait dans le réel à travers des actions concrètes. En homme vertueux, Atticus s'attachait à vivre avec ses amis dans une époque où il est difficile de profiter sereinement de l'existence : « Une vertu concrète, qui naît d'une réflexion concrète, réside, s'exerce et s'accroît, dans une action concrète »<sup>43</sup>. S'il est vrai qu'il affiche clairement ses préférences philosophiques pour l'école du Jardin, il n'en demeurait pas moins l'ami de sages, dont les pensées philosophiques sur l'amitié différaient de ses conceptions. Si Atticus et Cicéron reconnaissent le caractère vertueux et utile de l'amitié, ils cultivaient des idéaux et des conceptions philosophiques différentes. Elles trouvaient leur origine et leur source dans la capacité de la morale à s'adapter aux impératifs du réel. L'utilité, découlant des *honestae amicitiae* est une conséquence de l'amitié, et non la cause de l'amitié, comme le suggèrent les épicuriens. Ceux qui recherchaient l'amitié pour cette utilité étaient privés de l'amitié la plus belle et la plus naturelle, celle que l'on recherchait pour elle-même et à cause d'elle-même.

<sup>40</sup> DIOGÈNE LAËRCE, *Vie et doctrines des philosophes illustres*, trad. sous la dir. M. O. Goulet-Cazé, J.-F. Balaudé, L. Brisson, J. Brunshwig, coll. Le Livre de Poche, éd. Librairie générale française, Paris, 1999, VII, 24; J. FOLLON, J. Mc. EVOY, *Sagesses de l'amitié*, p. 55 ; CICÉRON, *Des termes extrêmes des biens et des maux*, XXI ; J. FOLLON, J. Mc. EVOY, *Sagesses de l'amitié*, p. 161. « La vie d'un homme isolé et sans amis tant exposée sans cesse à une foule d'embûches et d'alarme, la prudence <qui calcule> nous conseille d'elle-même de nous procurer des amitiés : quand ces amitiés sont acquises, notre âme se sent rassurée et l'acquisition de nouveaux plaisirs est un espoir dont elle ne peut se détacher ».

<sup>41</sup> CICÉRON, *De Am.*, XXII, 83 : « Si une alliance comme celle-là existe, a existé ou doit exister entre quelques hommes, elle leur fournit le moyen le meilleur et le plus heureux de marcher ensemble vers le souverain bien »; *Quae si quos inetr societates aut est aut fuit aut futura est, eorum est habendus ad summum naturae bonum optimus beatissimusque comitatus.*

<sup>42</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 154.

<sup>43</sup> P. MILTON VALENTE, *L'éthique stoïcienne chez Cicéron*, p. 162.

Les idées philosophiques de l'orateur se rapprochent beaucoup de celles des philosophes, comme Platon ou Aristote, qui s'opposent nettement aux idées de l'école épicurienne. La relation entre Atticus et ses autres amis, adhérents à d'autres principes philosophiques que les siens, atteste finalement d'une symbiose originale entre les différentes écoles philosophiques. À l'origine, ces amitiés entre sages n'ont pas été le fruit d'un besoin. Elles reposaient avant tout sur des goûts communs et certaines ressemblances. Le besoin ou l'aide de l'ami découlait tout naturellement de ces relations, mais n'en était pas à la source<sup>44</sup>. Atticus prit à cœur toutes ses *honestae amicitiae* et elles ont eu une importance capitale dans sa vie. Il a pleinement joui de ces relations et il a su matérialiser des nœuds de rencontre avec ces sages dans la vie pratique. En définitive, ces amitiés entre sages, en vertu de leur haute moralité, peuvent être qualifiée de relations d'exception, vertueuses et pragmatiques. En choisissant de vivre selon leur propre nature et en érigeant certains principes moraux, notamment la « sagesse » ou la « vertu », au centre de la relation d'*amicitia*, ces gens de bien n'ont fait qu'exhorter d'autres sages à manifester au plus haut point la beauté morale, intrinsèque à l'*amicitia*.

### c- L'exhortation à la beauté morale.

« Je vous exhorte à mettre en si haute estime la vertu, sans laquelle l'amitié est impossible, que, elle seule exceptée, vous ne mettiez rien au-dessus de l'amitié »<sup>45</sup>. Cette phrase conclut le long développement de Cicéron sur l'amitié. Il pose la vertu comme la valeur morale par excellence que doivent rechercher les *boni*. D'un côté, elle est une condition essentielle, sine qua non à l'amitié ; de l'autre, elle peut être recherchée pour elle-même, c'est-à-dire qu'elle possède sa fin en soi, car elle est le souverain bien. Cicéron développe les théories de plusieurs écoles philosophiques pour définir la notion de vertu. Il n'innove pas quant à ces questions, mais il se montre, à travers la rédaction de ce traité, très cultivé et éclectique. Cet ouvrage a été révisé à la lumière des différents courants philosophiques. Par exemple, Socrate percevait l'amitié comme une dérive de la vertu tandis que Platon y voyait l'effort commun des hommes pour arriver au bien<sup>46</sup>.

La vertu et l'amitié apparaissent comme deux concepts à la fois interdépendants et qui pourraient aussi se suffire à eux-mêmes. D'après la conception cicéronienne de l'amitié, la vertu consiste avant tout à permettre la formation et le maintien de la relation amicale. Elle assure au sage l'harmonie, la constance et la stabilité, ces bienfaits, n'étant pas recherchés à l'origine. L'amitié s'avère indispensable pour atteindre le souverain bien par l'intermédiaire de la nécessité impérieuse de la vertu. La vertu permet aux *boni* d'accéder à l'*amicitia*, à cette forme suprême de beauté morale et sociale<sup>47</sup>. Cette exhortation à cultiver la beauté se justifie dans la mesure où elle aide à atteindre l'amitié, qui elle, permet à son tour « de compenser notre faiblesse individuelle et [aide] à atteindre le sommet »<sup>48</sup>. Pour cette raison, elle semble préférable à tous les autres biens.

<sup>44</sup> J. FOLLON, J. Mc. EVOY, *Sagesses de l'amitié*, p. 158. « Or Epicure disait précisément que, parmi les éléments de la vie heureuse qui sont dus à la sagesse, il n'en est pas de plus considérable, de plus fertile en avantage, de plus agréable. Et cela, [...] il l'a confirmé, dans sa vie, par ses actes comme par son caractère ».

<sup>45</sup> CICÉRON, *Des termes extrêmes des biens et des maux*, trad. J. Martha, coll. Universités de France, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1989, XXVII, 104 : *Hortor, ut ita uirtutem locetis, sine qua amicitia esse non potest, ut, ea excepta, nihil amicitia praestabilius putetis.*

<sup>46</sup> L. DUGAS, *L'amitié antique d'après les mœurs populaires et les théories des philosophes*, thèse, éd. Félix Alcan, Paris, 1984, p. 276.

<sup>47</sup> E. BRÉHIER, P. AUBENQUE, P. SCHUHL, *Les stoïciens*, p. 57: « L'éclosion de la beauté est fleur de vertu ».

<sup>48</sup> J.-C. FRAÏSSE, *La notion d'amitié dans la philosophie antique : essai sur un problème perdu et retrouvé*, thèse, coll. Librairie philosophique, éd. J. Vrin, Paris, 1974, p. 412. Cette idée est assez proche du stoïcisme et de

Qu'elle soit un moyen, une condition, un principe ou une fin en soi, la vertu coexiste avec le concept d'*amicitia*, ces deux valeurs aspirant intrinsèquement au bien. L'idéal stoïcien peut-il être associée à une certaine réalité de la nature humaine ?<sup>49</sup> Les stoïciens assimilent la vertu au souverain bien, que seul le sage peut atteindre. Mais, Cicéron a ramené ce concept de vertu et de sages utopique à des réalités plus terrestres. Celle-ci ne perd pas pour autant son caractère idéal. Compte tenu de son caractère vertueux, Atticus inspirait à ses amis le spectacle d'une certaine beauté morale qui provoquait l'attachement au personnage.

« Bien loin que le besoin soit la cause de l'amitié, ce sont au contraire les hommes les mieux pourvus de ressources en tous genres, et spécialement les plus vertueux, - et la vertu est le plus précieux secours- ce sont, dis-je, les hommes qui ont le moins besoin des autres, qui sont aussi les plus généreux et les plus bienfaisants »<sup>50</sup>.

Cette citation reflète parfaitement le personnage d'Atticus. Il avait rarement besoin des services de ses proches amis. Il possédait tout ce qu'un homme jugeait honorable, la fortune et les honneurs<sup>51</sup>. D'ailleurs, il n'hésitait pas à se mettre au service de ses proches et de tous ceux qui réclamaient son aide, jouant ainsi un rôle à leurs côtés. « Ce que nous montre la *Correspondance*, c'est moins la *uirtus* d'Atticus que son influence sur tous ses familiers »<sup>52</sup>. Il n'est donné qu'aux gens de bien de pouvoir créer une amitié parfaite, leur permettant de montrer à l'ami l'ampleur de leur vertu<sup>53</sup>. « Il s'agit là d'une conception aristocratique de l'amitié à laquelle on peut rattacher sans peine celle d'Atticus »<sup>54</sup>. Les vertus sont appréciables chez l'ami parce qu'elles sont dignes de l'attachement que l'on peut lui porter<sup>55</sup>.

La vertu, qui se caractérise par des actes que l'on qualifie de « vertueux », est l'idéal sur lequel repose la relation amicale des *boni*. Ces hommes, pour s'être inspirés mutuellement un grand respect sont nécessairement vertueux, sages, « aptes à l'amitié authentique »<sup>56</sup>, dont la source se trouve dans la rencontre « d'une âme douée de vertu »<sup>57</sup>. L'expérience de l'amitié a été un élément déterminant dans la vie d'Atticus. Elle se caractérise par un attachement réciproque entre *boni* qui se reconnaissent comme des semblables. Cette valeur qui est à l'origine de l'amitié et permet sa conservation. Loin d'être définie comme une amitié parfaite au sens où l'entendent les philosophes, l'*honesta amicitia* se veut, sous sa forme théorique, en contact permanent avec la réalité. Elle se présente comme un savant mélange entre théorie et

---

celle d'Aristote; CICÉRON, *De Am.*, XIV, 50 : « La vertu n'est pas inhumaine, égoïste, orgueilleuse, elle qui protège souvent des peuples entiers et veille à leurs intérêts »; *Non enim est inhumana uirtus, neque immunis, neque superba, quae etiam populos uniuersos tueri eis que optime consulere soleat.*

<sup>49</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIII, 48: « Car il ne faut pas écouter ceux qui veulent la vertu dure comme fer, elle est au contraire, en bien des choses tendre et malléable »; *Neque enim sunt isti audiendi, qui uirtutem duram et quasi ferream esse quandam uolunt ; quae quidem est cum multis in rebus, tum in amicitia tenera atque tractabilis.*

<sup>50</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIV, 51: *Tantum abest, ut amicitiae propter indigentiam colantur, ut ii, qui opibus et copiis maximeque uirtute, in qua plurimum est praesidi, minime alterius indigeant, liberalissimi sint et beneficentissimi.*

<sup>51</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, III. Il est le bienfaiteur de la cité de Buthrote. Après avoir vécu vingt ans en Grèce, quand il s'en va, son biographe nous apprend qu'on lui a fait élever une statue. « Tant qu'il séjourna à Athènes, il s'opposa à ce qu'on lui éleva une statue ; parti, il ne put l'empêcher ».

<sup>52</sup> V. CIREFICE LÉOVANT, *Cicéron et Atticus, les dialogues de la conscience*, éd. Atelier National des Thèses, Lille, Paris, 1998, p. 151.

<sup>53</sup> ARISTOTE, *Grande Morale*, IX, 9, 1169 b, 10-16 ; VIII, 6, 1157 b, 7.

<sup>54</sup> V. CIREFICE LÉOVANT, *Cicéron et Atticus, les dialogues de la conscience*, p. 151.

<sup>55</sup> ARISTOTE, *Grande Morale*, IX, 37: « Puisque l'amitié est fondée sur l'estime qu'on a pour la vertu, elle ne peut guère subsister si l'on a cessé d'être vertueux »; *Nam, cum conciliatrix amicitiae uirtutis opinio fuerit, difficile est amicitiam manere, si a uirtute defenris.*

<sup>56</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 201.

<sup>57</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIII, 49.

pratique. Mais, c'est aussi à travers l'expérience des relations amicales beaucoup plus ordinaires, plus communes que le personnage d'Atticus concrétise l'« idéal » de ses aspirations morales en un véritable art de vivre plus pragmatique.

## **C- Amitiés communes et ordinaires : des relations familiales et plaisantes.**

### **1- « Avoir beaucoup d'amis ».**

#### **a- Multiplicité et diversité des liens.**

Que ce soit à travers la *Correspondance* ou la biographie de Cornélius Népos, le personnage d'Atticus déploya de nombreuses ressources pour entretenir et préserver l'ensemble de ses relations amicales. Il fut « l'ami de tous » et toutes ses amitiés étaient très variées. D'ailleurs, leur nombre atteste du caractère pluriel de toutes ses relations. Parmi tous ces hommes, O. Perlwitz comptabilisa pas moins de quarante-sept magistrats<sup>1</sup>, tous considérés comme des *familiares* d'Atticus. Ce relevé nous permet de prendre conscience de l'ampleur de son réseau. Selon G. Boissier, ce qu'on est le plus tenté d'envier, c'est « l'heureuse fortune qu'il a eue de s'attacher tant d'amis ». Dans sa biographie, Cornélius Népos cite quelques relations entretenues avec certains grands hommes politiques de l'époque<sup>2</sup>. Tous bénéficièrent de sa bienveillance à un moment ou l'autre de leur existence. Il aida le jeune Marius à s'enfuir durant la guerre civile des années 80 av. J.-C.; il charma le jeune Sylla au retour de son expédition contre Mithridate<sup>3</sup>, il était aussi intimement lié avec Q. Hortensius. Il s'attacha l'affection de Pompée qui était son parent, et il ne fut pas moins agréable à César. Il protégea Fulvie, la femme d'Antoine durant la guerre de Modène, P. Volumnius et d'autres familiers d'Antoine. Toutes ces personnes faisaient partie de ses relations.

L'originalité de ce personnage fut de réussir à entretenir des relations dont l'hétérogénéité politique est incontestable. Quelle que soit leur appartenance, Atticus se consacre entièrement à ses amitiés. Il parvient même à nouer des liens avec des hommes se considérant entre eux comme des ennemis politiques. Sa relation avec Antoine et Octave en témoigne. En dépit de leurs inimitiés réciproques, il suscita et conserva l'amitié de ces deux personnages. D'ailleurs, Octave lui voua une très grande amitié. On pourrait citer bien d'autres hommes qui appartenaient à son réseau de relations et lui vouaient une affection certaine. Cette facilité « à former des amitiés » nous révèle sa grande sociabilité. Son réseau d'*amicitia* fut probablement l'un des plus étendus et surtout l'un des plus efficaces à la fin de la République. Tous ces hommes, aussi différents soient-ils, n'aspiraient qu'à une chose, entrer dans le cercle de ses relations. Les amitiés politiques et d'affaires d'Atticus se révélèrent être un véritable atout dans sa vie. Parallèlement, il se retrouvait aussi investi dans la vie de ces hommes politiques éminents. Ainsi, en gérant leurs affaires, il participait indirectement à la consolidation de leur position sociale et financière. Dans le cadre de ses actions, il révéla toute sa capacité d'action, son pouvoir d'intervention, et le potentiel de ses multiples amitiés.

Atticus parvint donc à établir, à instaurer une sorte d'équilibre reposant sur la concorde entre *amici* et *familiares*.

---

<sup>1</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei, les épicuriens et l'idée de monarchie de Sylla à Octave à la fin de la république*, thèse, Paris, 1999, p. 197.

<sup>2</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, I: « Parmi eux furent L. Torquatus, C. Marius le fils, M. Cicéron, qu'il s'attacha par sa manière d'être »; *Quo in numero fuerunt L. Torquatus, C. Marius filius, M. Cicero quos consuetudine sua sic sibi devinxit* ».

<sup>3</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV.

## **b- La concorde : un caractère indispensable.**

Dans le *De Amicitia*, l'amitié est définie comme étant l'« accord sur toutes les choses humaines, accompagné de bienveillance et d'affection »<sup>4</sup>. Cet accord et cette entente peuvent être assimilés à la concorde. Elle renvoie au pacte amical, au lien qui unit deux êtres partageant une relation d'amitié. Toutes les relations entre Atticus et ses *familiares* reposaient tacitement sur cette harmonie, cette entente réciproque garantissant la fiabilité de l'ami. La plupart des relations d'amitié d'Atticus étaient entretenues avec des hommes politiques, appartenant ou non à des factions politiques rivales ou ennemies. Ces relations, qui prirent quelquefois naissance dans le cadre d'échanges de services, furent le résultat d'un accord, d'un pacte scellé entre ces hommes. On pourrait ainsi parler d'une sorte de concorde politique. Il existait entre eux des accords tacites qui garantissaient la survie, la sauvegarde et la protection de la relation amicale. Au regard des analyses menées précédemment, il nous semble que l'un des premiers fondements de la « concorde », de l'entente entre Atticus et ses amis, fut le respect de sa profession de neutralité dans le domaine politique, notamment son refus d'exercer les magistratures. La condition *sine qua non*, permettant la subsistance et la survie de ces amitiés, fut l'acceptation par ses familiers de son choix de vie.

En refusant la carrière des honneurs, Atticus afficha clairement son désir de ne pas participer à la vie politique de Rome. Ses amis n'ignoraient pas ses convictions et ils acceptaient, la façon dont il avait choisi de mener son existence. Ils respectaient cette éthique de vie. Cette entente, portant sur ses choix, était absolument indispensable pour que l'amitié existe. Grâce à cette concorde, à cette acceptation, à cet accord commun, Atticus parvint à se lier, à s'attirer l'affection d'hommes politiques rivaux, sans que cela n'entrave jamais la relation d'amitié qu'il entretenait avec chacun d'eux. Cette facilité d'Atticus à fréquenter tous les partis a été rendue possible grâce à la neutralité qu'il observa en toutes circonstances. Par le biais de services communs rendus à ses familiers, il arriva à entretenir ces liens.

Dans cette perspective, on peut véritablement parler d'un tour de force que d'être parvenue à imposer subtilement les règles de vie régissant sa conduite politique. En 49 av. J.-C., lorsque se fit ressentir la rupture entre Pompée et César, il accorde des prêts à César, qui avait alors des dettes à régler. De la même manière, il aida financièrement les amis de Pompée, partis au camp en leur envoyant des subsides. Il ne prit jamais véritablement part au conflit. D'ailleurs César, satisfait par cette attitude de neutralité et d'abstention, fit libérer son neveu et son beau-frère, qui avaient été faits prisonniers. De la même manière, l'aide qu'il apporta à Fulvie, la femme d'Antoine, durant la guerre de Modène, en 43 av. J.-C., nous montre qu'il n'hésite pas, quelquefois contre l'avis de tous, à soutenir ceux qu'ils jugent dans le besoin. Aussi, durant ces moments difficiles, il apporta son soutien à tous les amis d'Antoine, et notamment à sa femme en se portant caution pour elle. Il lui avança aussi de l'argent sans intérêt ni contrat<sup>5</sup>.

Lorsque la fortune tourna et qu'Antoine forma le Second triumvirat avec Lépide et Octave, celui-ci se souvenant des services rendus par Atticus à son entourage, le fit rayer des listes de proscriptions. Atticus fut payé en retour des services qu'il avait rendus. De part et d'autre, sa bienveillance représente le moyen de faire accepter sa neutralité. Son engagement n'est ni véritable, ni total<sup>6</sup>. S'il se rend utile, ce n'est pas pour un parti, mais avant tout, pour un homme et pas forcément pour les idées que défend celui-ci. En période de crise, sa neutralité s'affirme et il essaie de servir, à sa façon, ses amis ennemis. Entre tous ces hommes,

---

<sup>4</sup> CICÉRON, *De Am.*, VI : *Amicitia nihil aliud, nisi omnium diuinarum humanarumque rerum cum beniuolentia et caritate consensio.*

<sup>5</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX.

<sup>6</sup> M. DUCOS, sous la dir. R. Goulet, P. HADOT, *Dictionnaire des philosophes antiques*, éd. CNRS, Paris, 1994, p.664.

il formait un « lieu commun »<sup>7</sup>. Ils lui reconnaissaient, ce que nous pourrions appeler une sorte de « pouvoir social », c'est-à-dire un talent à se lier et à s'attacher l'affection d'hommes assez différents, auquel s'associait cette capacité à faire régner la concorde au sein de tout son réseau. Face à l'incertitude des changements politiques, Atticus se rendait utile à tous dans la mesure du possible. Ainsi, avec ses quatre vingt-quatre familiers, si différents les uns des autres, il se montra toujours prompt à les servir, à les secourir, à les aider de ses ressources. L'*amicitia* reposant sur la concorde entre ces hommes, révéla, en période de crise, toute sa « puissance amicale et sociale ».

### **c- La plus solide des protections.**

Former et conserver des amitiés était l'une des priorités d'Atticus. Il prit plaisir à mener cette entreprise avec soin. Pour beaucoup de ses contemporains, il est apparu comme un exemple de sociabilité. En se consacrant à l'*amicitia* et à ses bienfaits, il l'érige en une sorte de « pratique sociale », et l'inscrit aussi dans une perspective philosophique alliant « idéal » et « art de vivre ». « Ses amitiés consistaient d'abord dans la joie de compter sur le soutien de l'autre, dans l'adversité ou simplement dans la conduite ordinaire de la vie »<sup>8</sup>. Il est important de nouer des liens d'amitié avec ceux qui détiennent le pouvoir: « Tâchons de nous faire aimer de ceux qui sont tout puissants »<sup>9</sup>. L'idée est intéressante dans la mesure où elle se retrouve mise en pratique dans la vie sociale d'Atticus. Il charma une grande partie de ses contemporains appartenant aux milieux politiques. Face à l'évolution des situations politiques et aux difficultés de prévoir la suite des événements, l'*amicitia* se révèle comme une protection efficace<sup>10</sup>. Elle devient un instrument, le moyen par lequel on se protège des fluctuations, des atteintes du monde extérieur. Pour cette raison, Atticus en fit l'élément indispensable à son mode de vie. De cette manière, la sécurité, la protection qu'elle lui offrait lui permit de mener une vie plus sereine.

Ce besoin de se faire des amis relevait de sa nature propre. Le caractère social d'Atticus peut être perçu comme quelque chose d'inné, de naturel, d'intrinsèque à son être. Toutefois, on ne peut pas penser que ce soit uniquement le besoin absolu de protection qui le poussa à contracter ces relations amicales. Le principe sécuritaire, se retrouvant dans l'*amicitia*, est un avantage supplémentaire à tous les bienfaits qu'elle prodigue. Cette sécurité, non calculée, offre la possibilité de se maintenir à l'abri des affres du monde politique. Nombreux sont ceux qui virent en Atticus un appui, une aide financière potentielle. C'est ainsi qu'il se retrouva à gérer des fortunes privées de figures politiques les plus significatives de l'époque. On ne doit pas oublier le talent avec lequel il avait su faire fructifier sa fortune. Face à une telle réussite, ses services furent appréciés par les hommes très influents de l'époque. En tous les cas, Atticus ne négligea pas la protection susceptible de lui apporter ces hommes à qui il rendait service. Sa maîtrise des finances lui a permis d'élargir, d'agrandir son réseau d'amis, parmi lesquels on compte des individus fortunés et influents. À l'époque les réseaux de relations étaient importants. Il existait un lien étroit entre ces réseaux d'amitié et le principe des recommandations ou de la *commendatio*. Par le biais des recommandations, des

---

<sup>7</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, éd. Hachette, Paris, 1870, p. 177.

<sup>8</sup> G. SAMAMA, *Analyses et réflexions sur Aristote, « Ethique à Nicomaque », Livres VIII et IX*, coll. Ellipses, éd. Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 2001, p. 35.

<sup>9</sup> *Att. IV, 5* (écrite d'Antium, en juin 56 av. J.-C.) : *Demus operam ut ab iis qui possunt diligamur*.

<sup>10</sup> J.-F. DUVERNOY, *L'épicurisme et sa tradition antique*, coll. Philosophie Présente, éd. Bordas, Paris, 1990, p. 28. « La sécurité qui nous est donnée au plus haut point est celle de l'amitié ».



liens amicaux naissent entre individus<sup>11</sup>. Atticus est ainsi parvenu à lier d'amitié deux de ses amis. Il fut aussi à l'origine de la réconciliation entre Cicéron et Hortensius<sup>12</sup>. Ses relations lui permettaient de rendre service à des amis et, en cas de problème, il n'hésitait pas à solliciter son réseau d'amitié<sup>13</sup>.

Les relations d'Atticus s'inscrivaient dans un système de sociabilité. Atticus possédait un large réseau d'amis qui lui permit, grâce à son importance et à son caractère sécurisant, de mener une existence à l'abri des conflits politiques. Il cultiva et rechercha l'*amicitia*, et elle devint le reflet de l'épanouissement de sa sagesse, réalisant ses aspirations les plus profondes, au vu et au su de tous ces compatriotes.

## **2- Les *amicitiae* : l'expression d'un « mode d'être ».**

### **a- Intérêt et utilité du lien amical.**

Tout au long de son existence, Atticus ne cessa de prendre soin des autres. S'il est vrai que ce fut sa nature qui le porta à agrémenter sa vie de cette manière, le caractère à la fois protectionniste de l'amitié, lui permit de s'assurer une vie confortable. De ces relations découle une forme d'utilité appréciable pour un homme tel que lui. Il appartenait à une élite sociale et il était considéré comme l'un des financiers les plus prospères de la fin de la République. Son statut d'homme d'affaires l'obligeait à entretenir de bonnes relations, avec les milieux de la finance et avec tous les politiques. Même s'il souhaitait se tenir à l'écart du monde politique, il ne pouvait se permettre de négliger ses amitiés politiques. Il avait tout intérêt à soigner ses rapports avec les représentants du pouvoir, quelle que soit leur appartenance politique. Ses rapports amicaux reposaient sur la concorde<sup>14</sup>.

Vivre heureux pour Atticus consiste à pouvoir jouir sereinement des agréments de l'amitié tout en pourvoyant à l'affermissement, à l'accroissement de son empire financier. Il avait donc besoin de solides appuis. Son réseau d'amitiés politiques se révèle être le meilleur rempart, pour assurer le bon fonctionnement et la sécurité de son entreprise. En ce sens, l'amitié politique s'avéra d'une grande utilité dans sa vie<sup>15</sup>. Dans une certaine mesure, ses relations pourraient être qualifiées d'opportunistes, si l'on considère qu'elles servent à la fois des intérêts privés et publics. Il existe des relations d'interdépendance entre Atticus et ses amis. On devient redevable et reconnaissant envers l'ami. De toutes ces amitiés politiques, nous avons pu examiner celles qui furent les plus notables. L. Manlius Torquatus et le jeune C. Marius, cités dans la biographie d'Atticus de Cornélius Népos, sont placés sur le même

---

<sup>11</sup> *Att.* II, 20 (écrite de Rome, en juillet 59 av. J.-C.) : *Pour Numestius, à la suite de ta recommandation chaleureuse, le l'ai admis dans mon amitié* ; *Numestium ex litteris tuis studiose scripsis libenter in amicitiam recipi.*

<sup>12</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, p. 178 : « Son chef d'œuvre en ce genre est d'être parvenu à réconcilier Hortensius et Cicéron, et à les faire bien vivre ensemble malgré l'ardente jalousie qui les séparait et qui envenimait leurs rapports ».

<sup>13</sup> *Att.* XI, 18 (écrite de Brindes, le 19 juin 47 av. J.-C.) : « Aussi, je t'en prie, parle à Antoine et à ces Messieurs, dénoue la situation comme tu pourras et réponds-moi le plus vite possible sur tous les points » ; *Qua re et cum Antonio loquere uelim et cum istis et rem, ut poteris, expedias et mihi quam primum de omnibus rebus rescribas* ; *Att.* XII, 51 (écrite du Domaine de Tusculum, le 20 mai 45 av. J.-C.) : « Mais, comme tu le sais, j'ai jugé préférable que tes amis lisent préalablement le texte ; donc à toi de faire le nécessaire » ; *Sed scis ita nobis esse uisum ut isti ante legerent ; tu igitur id curabis.*

<sup>14</sup> S. TEGOS, *L'amitié politique chez Aristote, un tournant anthropologique*, dans *Analyses et réflexions sur Aristote, « Ethique à Nicomaque », Livres VIII et IX*, coll. Ellipses, éd. Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 2001, p. 67 : « Les termes d'amitié politique et de concorde peuvent être pratiquement synonyme ».

<sup>15</sup> *Ibid.* : « La concorde va confirmer que l'amitié politique est une amitié selon l'utile ».

plan que Cicéron, dans l'estime d'Atticus. Ces deux hommes avaient suivi des engagements politiques opposés. Pourtant, tous les deux eurent une place hautement significative dans sa vie. Il partageait une vraie relation amicale avec Hortensius, le rival de Cicéron connu pour son talent oratoire et sa fortune. Il gérait les affaires de ce dernier avec autant de soin que les siennes<sup>16</sup>.

Cette amitié qualifiée de vertueuse, est une forme d'amitié politique. Cornélius Népos insiste sur le rôle d'Atticus comme intermédiaire entre les deux amis. D'ailleurs, ce n'est qu'après la nomination de Cicéron au poste de consul, que les rivalités et les tensions avec cet adversaire politique, commenceront à s'apaiser<sup>17</sup>. Que ce soit à travers ses amitiés pour des partisans de Pompée ou que ce soit à travers des relations avec des hommes témoignant leur attachement au camp adverse, Atticus avait une place centrale. Elle lui procurait des obligations de neutralité pour assurer la concorde entre tous ses amis. Elle garantissait un équilibre à l'ensemble de son réseau. Avec l'exemple de ses amitiés pour Hortensius et Cicéron, Pompée et César, Octave et Antoine, il a su trouver l'équilibre qui lui a permis de s'attacher l'affection de ces grands hommes. Cet équilibre reposait sur la neutralité qui ne poussa pas Atticus plus d'un côté que de l'autre. Ainsi, il n'affichait jamais ses préférences. Néanmoins, en tant qu'observateur, il a probablement soutenu en conscience une cause politique.

En définitive, il se contenta d'être l'ami des uns et des autres. Il fréquenta ainsi toutes les figures politiques représentatives de Rome. Sa neutralité politique illustra l'équilibre de son existence. L'intérêt et l'utilité de toutes ces relations amicales fut décisif pour assurer la pérennité de son empire financier. Il utilisa ses amitiés comme une couverture lui permettant d'exercer, sans courir le moindre risque, ses activités financières. En restant dans leur ombre, il se ménagea une solide protection, dont l'utilité fut manifestée pour garantir sa tranquillité. « Sans l'amitié, il est absolument impossible d'assurer la solidité et la durée des joies de la vie »<sup>18</sup>.

### **b- Une véritable approche du plaisir.**

En cultivant toutes ces amitiés, Atticus entendait profiter pleinement des « charmes de la vie intérieure »<sup>19</sup>. Elles lui procuraient un réel plaisir. Il recherchait des relations plaisantes, et il n'envisageait pas de mener une existence convenable, sereine et agréable sans bien s'entourer. Il souhaitait « vivre avec eux » et partager dans la plus grande simplicité les joies de l'existence. Atticus, lui reconnaissait cette haute sagesse. Il la considérait comme le seul bien capable de lui apporter le plaisir et la sérénité. Aussi, privilégia-t-il une vie fondée sur l'*otium*, d'« honnêtes loisirs » et cultiva les plaisirs de l'amitié. « L'amitié ne peut être dissociée du plaisir. Car devant la solitude et les risques d'une vie qui se verrait privée d'amis, c'est la raison même qui nous invite à contracter des amitiés dont la présence assure l'âme d'une fermeté nouvelle et se confond avec l'espoir d'obtenir par là d'autres plaisirs »<sup>20</sup>. Cette approche de la notion de plaisir, résidant dans l'amitié, séduisit Atticus. Plus qu'une perception simplement théorique, il la mit en pratique à travers ses actes, sa vie et son

---

<sup>16</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, V: « Il en usait encore intimement avec Q. Hortensius, qui, à cette époque, tenait le premier rang parmi les orateurs ; si bien qu'on ne pouvait voir lequel il aimait le plus, de Cicéron ou d'Hortensius : et ce qui était le plus malaisé, il agissait de telle sorte qu'aucune jalousie ne séparait ces grands émules de gloire, et qu'il était un trait d'union entre de tels hommes ».

<sup>17</sup> K. E. WELCH, *Titus Pomponius Atticus: a banker in politics?*, éd. Deroux, *Historia*, XLV, University of Sydney, 1996, p. 456.

<sup>18</sup> CICÉRON, *De Finibus, Du souverain bien et du mal suprême*, livre I et II, Coll. Retour aux grands textes, éd. Arléa, 1993, p. 57.

<sup>19</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, p. 192.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 57.

caractère. Le plaisir d'Atticus se déclinait sous deux formes : le plaisir constitutif, c'est-à-dire le plaisir paisible et durable de l'âme<sup>21</sup> et les plaisirs en mouvement, ceux qui mettent nos sens en éveil en leur apportant jouissance et gaieté.

Le plaisir constitutif l'amena à sceller des amitiés capables de lui garantir une vie apaisée. À travers les lettres de la *Correspondance*, on a pu se rendre compte de la prudence avec laquelle l'homme géra ses affaires et celles de ses amis. On ne cesse de retrouver dans ses conseils cet impératif de *prudentia* qui, selon nous, a été un élément déterminant dans son choix de vie en faveur de l'*otium*. Ce besoin de sécurité a été mis en application dans sa vie, dans un premier temps, en restant à l'écart de la politique, puis dans un second temps, en plaçant l'amitié au centre de son existence. Il est vrai que l'*amicitia* génèrait du plaisir. En plus du bien-être intérieur qu'elle procurait, elle pourvoyait à la sécurité de l'âme. Elle visait à écarter toute forme d'inquiétude, de crainte ou de peur. Ainsi, « c'est le même raisonnement qui a donné à notre âme la force de ne plus redouter ni l'éternité ni la durée des maux, et qui lui a fait comprendre que, dans le bref instant qu'il nous est donné de vivre, la plus solide des protections, c'est l'amitié »<sup>22</sup>. Refusant de se soustraire aux impératifs de son rang et de sa naissance, afin de profiter des joies, des plaisirs intérieurs de l'amitié, il fit de cette doctrine du plaisir l'un des leitmotivs de son existence. Elle combinait parfaitement ses joies de l'esprit qu'il recherchait tant et ce besoin de la sécurité. L'homme se montra donc un ami sécurisant, sûr et disponible. Ses familiers lui offrirent la possibilité de jouir en toute quiétude des plaisirs de l'existence.

En plus du plaisir de la sécurité de l'âme, l'amitié lui apportait des plaisirs « en mouvement » quotidiens, par l'entretien journalier de toutes ses relations amicales<sup>23</sup>. Atticus entendait profiter dans sa demeure des plaisirs de la conservation de ses hôtes. A ses côtés, il recevait ceux dont les goûts étaient similaires aux siens, et susceptibles d'apprécier à leur juste valeur, un moment agréable entre gens de bonne compagnie. Atticus se fit plaisir en organisant ces dîners, du moment que tous ceux invités à sa table y trouvaient leur compte. Il rechercha aussi le plaisir de ces conversations par le biais de l'activité épistolaire. Le plaisir « en mouvement » dans les amitiés utiles ont un caractère quelque peu accidentel, voire éphémère. La rencontre effective ne dure qu'un temps. Cette contrainte de temps sur le réel met fin au plaisir de l'instant, du moment. La réalité quotidienne et familière rattrape cette société d'amis qui, le temps d'un moment agréable, partagèrent en symbiose ce désir de vivre ensemble.

Afin de prolonger le plaisir de la conversation, Atticus s'adonna donc au plaisir de l'activité épistolaire<sup>24</sup>. Atticus s'adonna avec certaines de ses relations amicales politiques à des conversations à distance, qui illustrent bien sa volonté de recréer les conditions plaisantes du dialogue, en dépit de la distance qui les sépare. L'absence ne peut entraver le plaisir de la conversation. À travers l'écriture, les amis continuent à profiter des agréments de l'*amicitia*. Ceux qui eurent le plaisir de s'adonner aux joies de l'activité épistolaire avec Atticus en retiraient une véritable satisfaction ; elle est à la fois source de détente, d'apaisement, de bonheur intense. Ce plaisir, partagé réciproquement entre amis, réaffirme le caractère indispensable de l'amitié. Cette nécessité indiscutable de l'homme, consistant à s'entourer d'amis, réalise un harmonieux accord entre le désir des amis de vivre ensemble et le plaisir

---

<sup>21</sup> G. RODIS-LEWIS, *Epicure et son école*, coll. Folio Essais, éd. Gallimard, Paris, 1993, p. 232.

<sup>22</sup> CICÉRON, *De Finibus, Du souverain bien et du mal suprême*, livre I et II, Coll. Retour aux grands textes, éd. Arléa, 1993, p. 58.

<sup>23</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIV: « Et jamais chez lui de repos sans lecture, afin que l'esprit ne fût pas moins satisfait que l'estomac. Car il invitait ceux dont les goûts ne s'écartaient pas des siens »; *Neque umquam sine aliqua lectione apud eum cenatum est, ut non minus animo, quam ventre, convivae delectarentur. Namque eos uocabat, quorum mores a suis non abhorrent.*

<sup>24</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XX: « De loin, Marc-Antoine ne cultivait pas moins par lettres son amitié »; *Neque uero ab M. Antonio minus absens litteris colebatur.*

qu'ils prennent, en pratique, à réaliser concrètement leurs envies. Ces petits plaisirs, associés à l'« idéal du plaisir » assurent « repos et équilibre » à l'existence.

### c- Amitiés et félicité.

L'*amicitia* combla son existence et lui apporta une totale plénitude, dans une époque où il était difficile de vivre, sans être soumis aux turpitudes du monde politique. Nombreux sont les philosophes de l'Antiquité, qui reconnaissant l'importance capitale de l'amitié pour envisager une vie heureuse et épanouie, attestent de son bien-fondé<sup>25</sup>. Cicéron, Épicure ou encore Aristote sont des philosophes qui exprimèrent leur pensée, quelquefois commune, sur le concept de l'*amicitia*. Ils essayèrent d'en établir les fondements et apportèrent chacun leur contribution à cette réflexion. Tous reconnaissent le caractère fondamental et indispensable de l'amitié. Le soin particulier avec lequel Atticus s'attachait à entretenir ses relations amicales corrobore la thèse selon laquelle une vie heureuse n'est possible qu'en s'entourant d'amis. En tant que philosophe, dans le *De Amicitia*, Cicéron aborde les problèmes liés à la notion de l'amitié, et surtout celui de la solitude, qui y renvoie implicitement à l'amitié. En prouvant qu'elle est inconcevable pour l'homme, il démontre la nécessité de l'*amicitia* : « Si quelqu'un était monté jusqu'au ciel, s'il avait contemplé l'univers et la beauté des astres, cette admiration serait sans charme pour lui ; mais elle lui aurait été très agréable s'il avait eu quelqu'un à qui raconter ce qu'il avait vu »<sup>26</sup>.

L'expérience de la vie montre que l'homme a besoin d'autrui, et ceci, est inscrit dans sa nature profonde. Ce n'est qu'en partageant sa connaissance du monde que l'on jouit pleinement de la vie. On s'affirme ainsi véritablement heureux. Cette plénitude dans l'existence s'exprime avec beaucoup de naturel et de simplicité. La sobriété et le caractère d'Atticus, charmant bon nombre de ses contemporains, lui permit de profiter pleinement de ce bien, qu'il érigea en principe de vie. « Rien de meilleur n'a été donné par les dieux immortels, rien de plus agréable »<sup>27</sup>. Il prit un réel plaisir à partager toutes ses amitiés, en posant le plaisir comme le « principe et la fin de la vie bienheureuse »<sup>28</sup>. Il parvint à atteindre l'apaisement de l'âme tant recherché par tous. Comme le dit Épicure, dans l'une de ses *Sentences Vaticanes*, « l'amitié danse autour du monde habité, proclamant à nous tous qu'il faut nous réveiller pour louer notre félicité »<sup>29</sup>. Il ne fait pas de doute, en relisant la *Correspondance* de Cicéron ou la biographie d'Atticus, que ce dernier a acquis ce bonheur intérieur, synonyme de sagesse. Il ne se contenta pas d'y penser de façon purement contemplative. Bien au contraire, il l'expérimenta, de façon tout à fait personnelle, et il fit coïncider ses idées, ses exigences personnelles avec la réalité et les impératifs de sa vie quotidienne.

En se fiant à ses aspirations et à ses réflexions théoriques, Atticus opéra une parfaite interaction, une symbiose quasiment idéale entre théorie et réalité. Son expérience

---

<sup>25</sup> CICÉRON, *De Am.*, XXIII, 86 : « Tous pense que sans amitié, il n'y a pas de vie digne d'un homme libre » ; *Sine amicitia uitam esse nullam, si modo uelint aliqua ex parte liberaliter uinere*; *Ibid.* : « Car l'amitié se glisse, je ne sais comment, dans toutes les existences et ne permet à aucun genre de vie de l'ignorer [...] quel serait l'âme de fer qui pourrait supporter une vie pareille et à qui la solitude n'ôterait pas la jouissance de tous les plaisirs ? » ; *Serpit enim nescio quo modo per omnium uitas amicitia, nec ullam aetatis degendam rationem patitur esse expertem sui [...] quis tam esset ferreus, qui eam uitam ferre posset, cuique non auferret fructum uoluptatum omnium solitudo.*

<sup>26</sup> CICÉRON, *De Am.*, XXIII, 88 : *Si quis in caelum ascendisset, naturamque mundi et pulchritudinem siderum perspexisset, insuauem illam admirationem ei fore ; quae incundissima fuisset, si aliquem, cui narraret habuisset.*

<sup>27</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIII, 47 : *Qua nihil a dis immortalibus melius habemus, nihil iucundius.*

<sup>28</sup> ÉPICURE, *Lettres, maximes, sentences*, trad. J.-F. Balaudé, coll. Le livre de poche, éd. Classiques de la philosophie, Paris, 2002, p. 118.

<sup>29</sup> *Ibid.*, *Sentences Vaticanes*, LII.

personnelle, pleinement épanouissante, le consacra aux yeux de la postérité comme la figure d'un homme ayant su expérimenter un mode de vie convenant à ses aspirations les plus profondes.

# CHAPITRE III : Un concept philosophique érigé en art de vivre.

## A- La nécessité des devoirs tacites.

### 1- Obligeance et dévouement amical.

#### a- Benevolentia et prévenance mutuelle.

Dans le *De Amicitia*, on remarque de nombreuses occurrences des termes de « bienveillance » et « bienfaisance », auxquels Cicéron accorde une attention particulière. Dans sa définition de l'amitié, il place la notion de bienveillance au fondement de la relation :

« L'amitié n'est autre chose que l'accord sur toutes les choses humaines, accompagné de bienveillance et d'affection »<sup>1</sup>.

La *benevolentia* pourrait se définir comme une forme de bonté naturelle et « une disposition active qui suppose une *bona uoluntas* fermement orientée vers la bienfaisance »<sup>2</sup>. Les relations amicales d'Atticus sont marquées par cette bienveillance que doivent se témoigner les amis. Elle s'exprime à travers une sorte de prévenance mutuelle. Dans sa biographie, Cornélius Népos mentionne la bienveillance d'Atticus envers Antoine et ses familiers, au moment où celui-ci avait été déclaré par le Sénat, ennemi public de l'État en 43 av. J.-C. Cet état de fait n'entrave en rien cette « bonté naturelle et constante »<sup>3</sup>, dont il faisait preuve envers ceux qui en avaient besoin. Il n'hésita pas, sans tenir compte de l'opinion publique, à lui prodiguer ses bienfaits.

Dans la *Correspondance*, on retrouve aussi de nombreuses références à la bienveillance d'Atticus. Lorsque l'orateur connaît de longues périodes de troubles, comme lors de son exil forcé, Atticus s'efforce d'obtenir son rappel par tous les moyens. Il connaît la souffrance et la douleur de son ami. Sa bienveillance le pousse à intervenir et à tout mettre en œuvre pour le délivrer de cette situation intenable. Dans toutes les circonstances, Atticus se montre d'une extrême bienveillance et très dévoué envers l'orateur. Cette bienveillance s'exprime de façon réciproque et il est clair que, sans elle, l'amitié ne pourrait conserver sa raison d'être : « D'abord, comment la vie peut-elle être vivable, comme dit Ennius, si elle ne trouve pas de repos dans la bienveillance mutuelle d'un ami ? »<sup>4</sup>. Nous pourrions reformuler cette question et nous demander comment Atticus et ses amis auraient vécu s'ils n'avaient pas vu s'exprimer chez l'autre « cette bonté naturelle sans défaillance, qui ne se laissait troubler, ni diminuer par aucun événement extérieur ? ». Tous ces hommes comptaient les uns sur les autres. Leur existence, sans cette présence mutuelle, aurait été difficilement supportable. La nécessité de l'amitié leur permet d'envisager leur vie de façon plus sereine. Aussi Atticus ne

---

<sup>1</sup> CICÉRON, *De Am.*, VI : *Est nem amicitia nihil aliud, nisi omnium diuinarum humanarumque rerum cum beniuolentia et caritate consensio.*

<sup>2</sup> R. SANSEN, *Doctrine de l'amitié chez Cicéron : exposé, source, critique, influence*, éd. Service de Reproduction des thèses de l'Université, Lille, 1975, p. 270.

<sup>3</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX : *Perpetua naturalis bonitas.*

<sup>4</sup> CICÉRON, *De Am.*, VI, 22 : *Principio qui potest esse « uita vitalis », ut ait Ennius, quae non in amici mutua beniuolentia conquiescit ?*

se priva-t-il pas d'être, pour ses amis, un soutien de tous les instants. Ce don de soi atteste de sa bienveillance. Il se dévoua envers les nécessiteux, envers ceux que les coups du sort n'épargnaient pas. Sa neutralité politique, connue de tous, et ses amitiés entretenues dans toutes les factions politiques, lui offraient une sécurité suffisante. Sa bienveillance envers les uns et les autres ne connaissait pas de limites politiques, si ce n'est celles que lui imposait son cœur. Sa bonté et sa générosité s'exprimaient envers tous.

### **b- La bienfaisance amicale, manifestation de la *benevolentia*.**

Les bienfaits d'Atticus à l'égard de ses amis s'exprimaient essentiellement sous la forme d'une aide financière. Dans la *Correspondance*, les problèmes d'argent de l'orateur sont omniprésents. Leurs conversations évoquent souvent les difficultés financières de l'orateur. Parmi les hommes d'affaires de son époque, Atticus disposait d'une large fortune et d'un certain crédit. Compte tenu de cette solide assise financière, sa bienveillance se manifesta sous la forme de prêts. « Etre l'ami de quelqu'un suppose une disposition à l'aider financièrement, voire même à l'intéresser à des affaires fructueuses ou à le faire participer à son héritage »<sup>5</sup>. R. Sansen tient ces propos en abordant les formes les plus usuelles qui caractérisent la bienveillance amicale. À l'instar de cet auteur, Atticus considère les services rendus comme le moyen d'assister ses amis se trouvant dans le besoin. Dans le même temps, il répond à une forme d'obligation morale envers eux. Cornélius Népos, son biographe, évoque aussi des prêts sans intérêt octroyés par Atticus. Il perçoit ce geste comme un don gratuit assimilé d'ailleurs à un acte d'évergétisme :

« Envers Fulvie elle-même, [...] elle n'avait pas pu après sa débâcle emprunter le montant de ce règlement, il s'interposa et lui avança la somme sans intérêt, ni contrat aucun, estimant que le grand bénéfice pour lui consistait à se faire connaître comme un homme gardant la mémoire et la gratitude des bienfaits[...] »<sup>6</sup>.

Connaissant le caractère rigoureux de ce négociant, il peut paraître surprenant de le voir consentir un prêt sans intérêt, et de surcroît sans contrat. Cette assistance est un exemple éloquent de sa bienfaisance. Que ce soit envers l'orateur ou la femme d'Antoine, Atticus ne fait pas de distinction entre ses amis très intimes et ses simples relations politiques amicales. Quand il s'agit de rendre service à un membre de son réseau d'amitié, il affiche une bonté généreuse et naturelle. Quant à la bienveillance de ses amis à son égard, elle ne se caractérise pas par une assistance financière, mais par une assistance politique ou judiciaire<sup>7</sup>. Ainsi, les talents d'avocat de Cicéron ont pu lui être utiles dans des affaires de litige. Il a pu aussi arriver que ses amis fassent intervenir leurs relations politiques pour l'aider dans certaines affaires, par le biais de la recommandation, comme dans l'affaire de Buthrote<sup>8</sup>. Au-delà des services d'ordre public, on retrouve des services rendus à titre privé. Dans une lettre de la *Correspondance*, on apprend que la femme d'Atticus, malade, est partie en villégiature dans une des villas de Cicéron. L'hospitalité accordée par Cicéron peut être perçue comme une

---

<sup>5</sup> R. SANSEN, *Doctrine de l'amitié chez Cicéron : exposé, source, critique, influence*, p. 272.

<sup>6</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX: *Ipsi autem Fulvie [...] neque post calamitatem versuram facere potuisset, ille se interposuit, pecuniam que sine fenore, sineque ulla stipulatione ei credidit, maximum existimans quaestum, memorem gratumque cognosci.*

<sup>7</sup> R. SANSEN, *op. cit.*, p. 272: « La médiation amicale d'un tiers interviendra aussi, et bénévolement, pour favoriser le règlement d'un litige et surtout, pour faciliter une réconciliation entre des amis brouillés ».

<sup>8</sup> L'affaire de Buthrote est un conflit entre la ville de Buthrote, dont Atticus était le bienfaiteur, et les vétérans de César. Ces derniers voulaient y installer une colonie.

forme de bienveillance. Que ce soit Atticus ou ses amis, tous savent se montrer accommodants et obligeants les uns envers les autres, dans le seul intérêt de leur ami. Ainsi, les amis d'Atticus participèrent de manière active à la stabilité de son empire financier. À chaque changement de pouvoir, il est l'un de ceux qui ne perd rien et qui, bien au contraire, voit ses biens s'accroître, là où d'autres connaissent de grosses déroutes financières.

La bienveillance amicale d'Atticus envers ses familiers nous paraît incontestable. Il montre souvent la volonté d'aider du mieux qu'il le peut, à travers des services que l'on pourrait qualifier d'« anodins » ou des services d'ordre privé. Par exemple, il lui arrive de prêter certains ouvrages de sa bibliothèque. En effet, il possède une grande bibliothèque qu'il fait entretenir soigneusement par des esclaves spécialisés. Et ceux qui partagent son goût de l'érudition n'hésitent pas à s'adresser à lui pour « satisfaire [leur] curiosité insatiable »<sup>9</sup>. Par exemple, Cicéron est admiratif de la manière dont les esclaves copistes d'Atticus s'occupent de sa bibliothèque. Il demande donc à Atticus de lui envoyer « quelques ouvriers du livre », à son retour d'exil, pour l'aider à ranger sa propre bibliothèque<sup>10</sup>. Atticus donne une réponse favorable à sa demande et lui envoie un certain Tyrannion, qui établit un catalogue des livres de Cicéron. L'orateur, jugeant que le travail de ce dernier avance trop lentement, prie Atticus de lui envoyer d'autres gens de sa librairie<sup>11</sup>. Par obligeance et bienveillance, Atticus lui enverra deux autres de ses *librarii*, Denys et Ménophile. Cicéron le remerciera pour ses faveurs, ses marques de bienveillance et le travail accompli par ses esclaves<sup>12</sup>.

Ainsi, la bienveillance d'Atticus s'exprime dans tous les domaines, public et privé. Il met au service de tous ses amis ses ressources privées, financières, et publiques pour les sortir de l'embarras.

### **c- L'officium : priorité aux intérêts de l'ami.**

La bienveillance, ajoutée à la prévenance mutuelle, se concrétise par un certain nombre de services rendu aux amis. Cette obligeance représente un moyen de leur prouver sa loyauté, de leur démontrer sa fidélité et « la vérité de [leur] amitié »<sup>13</sup>. « Les hommes de bien ont les uns pour les autres une bienveillance, pour ainsi dire, nécessaire ; elle est la source de l'amitié, établie par la nature »<sup>14</sup>. La nécessité de cette bienveillance provient de l'assurance, du repos, de l'appui qu'elle procure à ceux qui la reçoivent. Elle se manifeste dans l'amitié par des *officia* d'ordre varié : « *Car rien n'est plus agréable que cet échange d'affection, cette réciprocité de zèle et de bons offices* »<sup>15</sup>.

---

<sup>9</sup> J. BOËS, *La philosophie et l'action dans la Correspondance de Cicéron*, éd. Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 1990, p. 318.

<sup>10</sup> *Att. IV, 4a* (écrite d'Antium, en juin 56 av. J.-C.) : « Tâche de venir et occupe-toi activement des ouvriers du livre que je te demande » ; *Tu fac uenias et de librariis, si me amas, diligenter*.

<sup>11</sup> *Ibid.* : « Tu te trouveras en présence d'un merveilleux catalogue de mes livres faits par Tyrannion ; [...] je voudrais aussi que tu m'envoies deux ou trois des gens de ta librairie que je puisse employer comme relieurs et dont il puisse faire ses aides pour le reste » ; *Offendes designationem Tyrannionis mirificam librorum meorum [...] Et uelim mihi, mittas de tuis librariolis duos aliquos, quibus Tyrannio utatur glutinatoribus, ad cetera administris*.

<sup>12</sup> *Att. IV, 5* (écrite d'Antium, en juin 56 av. J.-C.) : « Tes gens ont embelli ma bibliothèque par leurs arrangements et leurs étiquettes ; fais-leur, je te prie, mes compliments » ; *Bibliothecam mihi tui pinxerunt constructione et sittybis. Eos uelim laudes*.

<sup>13</sup> R. SANSEN, *Doctrine de l'amitié chez Cicéron : exposé, source, critique, influence*, p. 271.

<sup>14</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIV, 50 : *Bonis inter bonos quasi necessariam beniuolentiam, qui est amicitiae fons a natura constitutus*.

<sup>15</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIV, 49 : *Nihil est enim remuneratione beniuolentiae, nihil uicissitudine studiorum officiorumque iucundius*.



L'*officium*, acte démonstratif et effectif de la bienveillance, est motivé par la volonté d'aider l'ami et peut être perçu comme une forme d'obligation morale. Les nombreux services rendus par Atticus à ses amis s'expliquent par sa volonté d'être en conformité avec ses obligations. Il se doit de les soutenir dans toutes les situations. Il nous semble important d'effectuer une distinction entre les *officia privata* et les *officia publica*, selon qu'ils aient une portée politique ou non<sup>16</sup>. Même si c'est en vertu de l'amitié privée qu'interviennent publiquement les amis d'Atticus, il convient de dissocier le service public de l'obligation morale qui le détermine. L'*officium publicum* se transforme en un *officium privatum*, fondé sur la *fides*, dont le seul bénéficiaire est le plaisir, l'envie de rendre service, de se montrer charitable et bon envers celui que l'on estime<sup>17</sup>. En amitié, la bienveillance suppose que l'on déploie toute son énergie pour aider un ami. On doit tout mettre à l'œuvre toutes ces ressources et s'associer au malheur de l'autre, même si « on ne trouve pas facilement des hommes qui y condescendent »<sup>18</sup>. La bienveillance « réciproque et aimante » permet aux amis de bénéficier d'une aide précieuse. À travers la *Correspondance* se dévoilent de véritables marques de dévouement et d'obligeance que Cicéron qualifie de « don purement gratuit ». Témoignages de fidélité et de loyauté, ces marques d'attention présentent un intérêt non négligeable<sup>19</sup>.

Grâce à la bienveillance amicale, les amis entretiennent leur relation et veillent à préserver les liens qui les unissent. La bienveillance déploie ainsi toutes ces ressources et elle communique ces bienfaits aux amis, ainsi qu'à tous les parents intimes. Lorsque Cicéron offre sa maison à la femme d'Atticus afin qu'elle y réside durant sa convalescence, l'orateur se montre bienveillant à l'égard de son ami, mais aussi à l'égard de ses parents proches. Il apprécie énormément la femme d'Atticus et la fille de son ami. Les salutations de l'orateur envers elles sont omniprésentes dans ses lettres. Véritable témoignage de sympathie et d'affection, il veut tout savoir sur leur santé et réclame quotidiennement de leurs nouvelles, jusqu'à obtenir entière satisfaction<sup>20</sup>. La bienveillance de l'ami se manifeste par les attentions que l'on porte à sa famille. De la même manière, quand Atticus apporta son aide financière à Antoine, il aida aussi les familiers de ce dernier<sup>21</sup>. Il est intéressant de remarquer que si ces services ne souffrent d'aucune contestation, dans son *De Amicitia*, Cicéron souligne la nécessité que l'*officium* rendu soit légitime et que la bienveillance des amis ne leur fasse pas de tort :

« Que ce soit la première loi de l'amitié de ne demander à ses amis que des choses honnêtes et de ne faire pour ses amis que des choses honnêtes »<sup>22</sup> ; « Il est à propos

<sup>16</sup> R. SANSEN, *Doctrine de l'amitié chez Cicéron : exposé, source, critique, influence*, p. 271.

<sup>17</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIII, 44 : « Que le désir de rendre service soit toujours là » ; *Studium semper adsit* ; CICÉRON, *De Am.*, XX, 73 : « On doit faire pour son ami tout ce que l'on peut » ; *Tantum autem cuique tribuendum, primum, quantum ipse efficere possis*.

<sup>18</sup> CICÉRON, *De Am.*, XII, 64 : *Ad quas non est facile inuentu qui descendant* ; CICÉRON, *De Am.*, XXII, 82 : « Les hommes, unis par la bienveillance [...] feront tout l'un pour l'autre » ; *Cum homines beniuolentia coniuncti [...] rectum alter ab altero postulabit*.

<sup>19</sup> CICÉRON, *De Am.*, IX, 30 : « L'habitude augmenta notre bienveillance réciproque. Beaucoup de grands avantages en résultèrent » ; *Auxit beniuolentiam consuetudo. Sed quamquam utilitates multae et magane consecutae sunt*.

<sup>20</sup> *Att.* XIII, 13-14, 1-2 début (écrite d'Arpinum, le 25 juin 45 av. J.-C.) : « Que devient, je t'en supplie, ma chère Attica ? Elle me donne beaucoup d'inquiétude » ; *Attica mea, obsecro te, quid agit ? Quae me ualde angit*.

<sup>21</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX : « Atticus, [...] non seulement ne montra en leur faveur aucune complaisance à maltraiter Antoine, mais au contraire, protégea autant qu'il le put ses familiers qui fuyaient la ville, et les aida en tout ce dont ils avaient besoin » ; *Atticus, [...] non modo nihil iis indulsit ad Antonium violandum, sed e contrario familiares ejus, ex Urbe profugiendes, quantum potuit, texit, quibus rebus indiguerunt, adiuuit*.

<sup>22</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIII, 44 : *Haec igitur prima lex amicitiae sanciat, ut ab amicis honesta petamus, amicorum causa honesta faciamus*.

de recommander que dans l'amitié une bienveillance sans mélange ne fasse pas perdre aux amis eux-mêmes, - comme il arrive bien souvent, - de grands avantages »<sup>23</sup>.

La bienveillance, si elle agit au profit des intérêts de l'ami, est soumise à un « souci de rectitude morale »<sup>24</sup>. On ne peut pas mettre son honneur en jeu pour défendre des intérêts douteux. Selon R. Sansen, Cicéron aurait refusé de défendre les intérêts de Brutus dans une affaire, en dépit de leur amitié et du fait qu'Atticus plaidera longuement sa cause. Malgré le désir qui anime Atticus de soutenir ses amis, il se trouve quelquefois dans l'impossibilité d'apporter son soutien. Les intérêts de l'ami sont certes importants, mais ne doivent pas occulter ou mettre en cause notre dignité et nos convictions morales. Dans une certaine mesure, il convient de resituer ces obligations envers l'ami par rapport à un code de valeurs, dans lequel l'honnêteté, la morale et le droit restent prioritaires. « Le droit l'emportera sur les faveurs de l'amitié »<sup>25</sup>.

## **2- L'ami, un homme de confiance.**

### **a- La liberté du langage entre amis.**

La confiance se caractérise comme l'une des composantes essentielles de la relation d'*amicitia*, sans laquelle tout rapport amical ne pourrait pas exister. Entre les amis, la confiance peut revêtir diverses formes. Au sein de la Correspondance, on la repère à travers les confidences que s'échangent Atticus et Cicéron. On l'aperçoit aussi à travers des gestes et des actes symboliques d'Atticus. Lorsqu'il prête de l'argent à la femme d'Antoine, il lui avance la somme sans intérêt, ni contrat<sup>26</sup>. En n'établissant pas de contrat, de manière implicite, Atticus montre que leurs accords sont tacites et reposent bien évidemment sur la confiance qu'il leur accorde. En tant qu'homme d'affaires, il avait pour habitude d'opérer ce genre de transactions financières et il ne prenait en général aucun risque. Toutes ces opérations de crédit étaient scrupuleusement règlementées et surveillées. Il va sans dire que des contrats, souvent écrits, scellaient les pactes conclus entre Atticus et ses débiteurs. Ces contrats, tacites ou officieux, écrits ou officiels, il ne les ménageait qu'avec des hommes à qui il accordait une pleine confiance. D'ailleurs, il veillait, de façon vigilante, à ce que tous ses débiteurs opèrent le remboursement de leurs dettes au terme de l'échéance.

Reposant sur la concorde et l'entente entre amis, l'amitié présuppose un minimum de confiance<sup>27</sup>, qui s'affermite et se solidifie avec les années. Sans elle, l'amitié est dépourvue de l'un de ses éléments constitutifs. La confiance pourrait être définie comme la certitude de ne pouvoir être trompé, certitude établie naguère sur de bonnes raisons, et désormais assise et inébranlable<sup>28</sup>. Dans une lettre de la *Correspondance*, l'orateur se laisse aller à de véritables épanchements intimes auxquels il ne s'adonnerait pas s'il n'avait pas confiance en son ami. Un climat de confiance est donc nécessaire pour que l'amitié puisse s'exprimer pleinement et librement. Les jeux de mots utilisés par les deux hommes témoignent de leur grande

---

<sup>23</sup> CICÉRON, *De Am.*, XX, 75 : *Recte etiam praecipit potest in amicitiiis, ne intemperata quaedam benivolentia, - quod persaepe fit -, impediatur magnas utilitates amicorum.*

<sup>24</sup> R. SANSSEN, *Doctrine de l'amitié chez Cicéron : exposé, source, critique, influence*, p. 355.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 355-356.

<sup>26</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX.

<sup>27</sup> L. DUGAS, *L'amitié antique d'après les moeurs populaires et les théories des philosophes*, thèse, éd. Félix Alcan, Paris, p. 342: « Tous les philosophes reconnaissent que l'amitié suppose la confiance ou tend à l'établir ».

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 344.

familiarité. Ce mode d'expression donne un caractère symbolique, secret à leurs conversations, et témoigne dans le même temps, de leur confiance mutuelle<sup>29</sup>. Cicéron exprime la totale confiance qu'il place en Atticus et le plaisir qu'il prend à s'exprimer librement avec lui. Le temps qui passe permet de renforcer cette confiance amicale. « La confiance n'est, en effet, jamais plus entière que lorsqu'elle s'établit avec choix et discernement entre les amis<sup>30</sup> ». En conséquence, si l'on choisit judicieusement ses amis, on ne risque pas d'accorder sa confiance à quelqu'un qui ne la mérite pas : « L'amitié se fonde sur un choix ; la rigueur de ce choix fait la sécurité des amis et justifie leur confiance »<sup>31</sup>. La sensation de liberté que l'on éprouve avec l'ami est due en partie la richesse des conversations.

Les amis prennent un réel plaisir à se livrer librement, en confiance, sans tabous aussi bien dans des domaines touchant à la sphère du public que du privé. Cette liberté vient également de l'absence des jugements entre amis. Comme l'écrit l'orateur dans le *De Amicitia*, le jugement entre amis est possible, voire même nécessaire, à condition qu'il soit nuancé. Le reproche de l'ami doit obligatoirement être teinté de bienveillance, afin qu'il ne soit pas mal interprété : « Quant à tes mises en garde, même si tu m'adressais des reproches, je les recevais de bonne grâce et même avec joie, puisque les reproches impliquent clairvoyance accompagné de bienveillance »<sup>32</sup>. Il n'y pas de pire fléau que l'« adulation, la flatterie, l'obséquiosité aux discours plaisants mais faux »<sup>33</sup>. Le reproche est un jugement qui sert à avertir, à mettre en garde l'ami. Il doit être perçu et reçu positivement. La liberté dans les propos est donc possible, car les amis portent avant tout un regard admiratif, mais lucide sur l'autre. La confiance, essentielle à la relation amicale, implique la loyauté et la sincérité des amis.

### **b- Veritas : obligation de franchise et d'honnêteté.**

Sans la franchise, il ne peut exister de véritables amitiés<sup>34</sup>. La sincérité entre amis est primordiale pour l'entretien du lien amical<sup>35</sup>. Atticus est un homme qui a entretenu des relations d'intérêt avec de nombreux hommes politiques, quelle que soit leur appartenance. Ce ne dut pas être simple pour lui de maintenir une harmonie au sein de toutes ses relations politiques. Pourtant, nous avons pu constater que tous ses amis acceptaient, non seulement sa neutralité en politique, mais aussi qu'il entretienne des amitiés avec des hommes considérés comme des ennemis de l'Etat. En ce sens, nous avons pu dire qu'il formait un lieu commun entre tous. Dans quelles mesures Atticus est-il parvenu à se faire apprécier des uns et des autres ?

Si tous ces hommes politiques s'attachèrent à lui et lui offrirent leur amitié, c'est parce qu'ils ont vu, dans ce personnage, l'image d'un honnête homme et celui bien évidemment

<sup>29</sup> Att. XII, 36 (écrite d'Astura, le 3 mai 45 av. J.-C.) : « Car je n'ai personne, même pas moi à qui parler aussi librement qu'à toi »; *Nam habeo ne me quidem ipsum quicum tam audacter communicem quam te.*

<sup>30</sup> L. DUGAS, *L'amitié antique d'après les moeurs populaires et les théories des philosophes*, p. 344.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 345.

<sup>32</sup> Att. XVI, 11 (écrite du Domaine de Pouzzoles, le 5 novembre 44 av. J.-C.).

<sup>33</sup> E. WIECZOREK, sous la dir. M. BOLLACK, *Le Laelius de Cicéron et la théorie épicurienne de l'amitié*, Thèse, Paris, 1983, p. 81.

<sup>34</sup> CICÉRON, *De Am.*, XXV, 92 : « En tout, la simulation est vicieuse : car elle empêche de juger le vrai et elle le fausse ; mais elle est surtout contraire à l'amitié : car elle détruit la franchise, sans laquelle il n'y a pas d'amitié digne de ce nom »; *Cum autem omnium rerum simulatio vitiosa est (tollit enim iudicium ueri idque adulterat), tum amicitiae repugnat maxime : delet enim ueritatem, sine qua nomen amicitiae ualere non potest.*

<sup>35</sup> CICÉRON, *De Am.*, XXVI, 98 : « Il n'y a donc pas d'amitié entre deux hommes dont l'un ne veut pas entendre la vérité, tandis que l'autre est prêt à mentir »; *Nulla est igitur haec amicitia, cum alter uerum audire non uolt, alter ad mentiendum paratus est.*

d'un homme ayant un grand sens des affaires. Ils ne recherchaient pas l'amitié des plus grands pour flatter un quelconque ego. Bien au contraire, il chercha à instaurer des rapports de confiance fondés sur la vérité, et non pas sur la complaisance, privilégiant la force et la simplicité des rapports. L'amitié doit reposer sur cette franchise, qui implique que les amis se disent la vérité, qu'ils soient totalement et toujours sincères. L'ami se doit d'être vigilant et ne doit pas se prendre au piège de la flatterie. Elle n'est que mensonge et ne vise qu'à détruire l'amitié. Comme l'a signalé si justement l'auteur L. Dugas, la franchise représente avant tout la marque distinctive et le privilège des amis. Elle apparaît comme un devoir de l'amitié. Aussi, au détour de la Correspondance, Atticus et Cicéron se livrent l'un à l'autre le plus sincèrement possible<sup>36</sup>. L'orateur accepte parfaitement les reproches que peut lui formuler Atticus ; mais il apprécie surtout la franchise de ce dernier. « La franchise, il est vrai, est un devoir de dignité personnelle et de justice autant que d'amitié »<sup>37</sup>. En bannissant le mensonge et le superflu, les amitiés s'affermissent, se renforcent et conservent leur caractère d'authenticité. L'obligation de franchise en amitié impose aux amis une sorte de « code de l'honneur », instaurant fidélité et loyauté entre eux.

### c- Fides, devoir de loyauté.

La *fides* apparaît comme un des fondements de la stabilité de l'amitié :

« Mais le fondement de cette stabilité, de cette constance que nous cherchons dans l'amitié est la fidélité. Sans elle, rien de stable »<sup>38</sup>.

Comme le signale R. Sansen, « il est fréquent que la constance implique la volonté d'être conjointement fidèle à l'ami et à l'idéal qu'on s'est fixé ». Avec tous ses amis, Atticus suit obstinément la ligne de conduite qu'il s'est fixé, à savoir sa neutralité politique. Il reste fidèle à son choix de vie privilégiant ainsi son *otium*. Pour être fidèle en amitié, il faut déjà l'être avec soi-même. En ce sens, Atticus ne manqua jamais d'observer les préceptes de vie qu'il se fixa. La loyauté envers ses amis s'exprime essentiellement durant les périodes de crise. Il les secourt, leur vient en aide, quand cela s'avère nécessaire. Il partage même leurs souffrances et leurs peines. Dans le *De Amicitia*, Cicéron souligne l'importance de la ressemblance des goûts, voire même des caractères:

« Celui qui n'a pas les mêmes goûts, dont le caractère ne s'accorde pas avec celui de son ami, ne peut être fidèle et stable »<sup>39</sup>.

Sous cet angle, Atticus ne se lia d'amitié qu'avec des personnages partageant des points communs ou ayant quelque communauté d'intérêt avec lui. Que ce soit dans les vraies amitiés ou les relations intéressées, il fit preuve d'une grande *fides* envers ses amis. Compte tenu de l'hétérogénéité de son réseau, le seul moyen lui permettant de respecter ce principe de *fides* était bien entendu l'observance de sa profession de neutralité, et ce, en toutes circonstances. Par loyauté vis-à-vis des uns et des autres, et surtout vis-à-vis de lui-même, il ne pouvait risquer de se compromettre et entacher ses relations amicales. Il suivit une

<sup>36</sup> Att. XVI, 11 (écrite du Domaine de Pouzzoles, le 5 novembre 44 av. J.-C.) : « Même si tu m'adressais des reproches, je les recevrais de bonne grâce et même avec joie »; *Non modo facile paterer, sed etiam laeterer.*

<sup>37</sup> L. DUGAS, *L'amitié antique d'après les moeurs populaires et les théories des philosophes*, p. 349.

<sup>38</sup> CICÉRON, *De Am.*, XVIII, 65 : *Firmamentum autem stabilitatis constantiaene est eius, quam in amicitia quaesimus, fides : nihil est enim stabile, quod infidum est.*

<sup>39</sup> CICÉRON, *De Am.*, XVIII : *Neque uero, qui non isdem rebus monetur naturaue consentit, aut fidus, aut stabilis potest esse.*

conduite de non-engagement et refusa, par égard pour l'ensemble de ses amis, de leur porter préjudice en rompant ce principe de neutralité. Son inaction fut souvent appréciée<sup>40</sup>. En agissant de la sorte, Atticus se ménageait les attentions et évitait de froisser les susceptibilités. Il prouvait et montrait officiellement sa loyauté à tous<sup>41</sup>. L'amitié s'efforce de répondre à tous ces critères. Il est intéressant de remarquer que l'on retrouve derrière les termes *fides* et *fidelitas*<sup>42</sup> des contenus quasiment équivalents ; respectivement, l'une, s'inscrivant essentiellement dans des actes et l'autre se déployant à travers des *officia*. La notion de *fides* implique avec l'ami le partage des souffrances et des joies de la vie. Ces expériences communes solidifient l'amitié et lui insufflent toute sa raison d'être : « Il faut manger ensemble bien des boisseaux de sel pour être de vrais amis »<sup>43</sup>.

En partageant toute une vie de bonheur ou de malheur, on parvient à apprécier le caractère symbolique et authentique de l'*amicitia*. Elle exprime l'ensemble de ses ressources dans l'adversité. Elle montre sa capacité à guérir les blessures de l'existence. La nécessité d'une entière *fides* et d'une loyauté sans faille dans les épreuves de l'existence, permet à l'homme de surmonter ses craintes, ses peurs. Il nous faut tout de même préciser que la fidélité reste soumise à l'appréciation personnelle des deux amis. Sylla, après son séjour en Asie (en 84 av. J.-C. après son expédition contre Mithridate), n'hésita pas à louer auprès de tous la loyauté d'Atticus et à lui offrir, en guise de récompense, tous les présents qu'il avait reçus à Athènes<sup>44</sup>. À l'inverse, à la mort de son ami Cicéron, nombreux sont les historiens qui fustigèrent l'attitude d'Atticus le considérant comme un homme qui aurait trahi l'amitié qui l'a rendu célèbre<sup>45</sup>. Sa relation avec Octave, celui qui n'avait rien fait pour empêcher l'assassinat de Cicéron, le condamnait à leurs yeux. Ce comportement a été perçu comme une infidélité à la mémoire de l'orateur. Pour certains, il ne méritait, en aucun cas, l'amitié que lui avait portée de son vivant l'illustre écrivain.

Toutefois, l'orateur, de son vivant, aurait été le premier à justifier ce comportement et il ne se montrerait pas aussi exigeant avec Atticus. S'il est vrai que Cicéron a été parfois « changeant dans ses sympathies comme dans ses aversions, il s'agissait de relations où l'âme profonde n'était pas engagée »<sup>46</sup>. J. Carcopino a discerné dans cette conduite « les incohérences et les félonies d'une conduite qui n'est ni vraiment sincère, ni courageuse, ni désintéressée »<sup>47</sup>. Cependant, la droiture et la limpidité qui accompagneront ses rapports avec Atticus, suffisent à nuancer fortement, sinon à récuser une condamnation sans appel<sup>48</sup>. La *Correspondance*, tout du moins ce qu'on en a gardé, exempt de faux-semblant ou de mensonges, est un témoignage vivant, vif et émouvant de *fides* et de loyauté.

<sup>40</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VI: « Et il en résultait que l'on appréciait davantage ses égards, puisqu'on pouvait les attribuer à la conscience, et non pas à la crainte ou à l'ambition »; *Quo fiebat, ut ejus observantia omnibus esset carior, cum eo officio, non timori neque spei tribui uiderent.*

<sup>41</sup> CICÉRON, *De Am.*, XVIII: « De choisir pour ami quelqu'un de simple, de sociable, de sympathique, et qui ait les mêmes goûts ; tout cela contribue à la fidélité »; *Simplicem praetera, et communem, et consentientem, id est, qui rebus isdem moneatur eligi par est. Quae omnia pertinent ad fidelitatem.*

<sup>42</sup> R. SANSEN, *Doctrine de l'amitié chez Cicéron : exposé, source, critique, influence*, p. 266.

<sup>43</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIX, 67 : *Multos modios salis simul edendos esse, ut amicitiae munus expletum sit.*

<sup>44</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV.

<sup>45</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, Coll. L'Artisan du livre, Paris, 1947; G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, éd. Hachette, Paris, 1870.

<sup>46</sup> R. SANSEN, *op. cit.*, p. 353.

<sup>47</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, t. I, p. 71, p. 420 sq ; t. II, p. 21sq.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 354.

### **3- L'amicitia, garante des valeurs de respect et de tolérance.**

#### **a- L'acceptation des différences entre amis.**

Atticus et ses amis possédaient des personnalités assez différentes. Parmi eux, certains jouissaient des agréments de l'*otium*, d'autres s'intéressaient essentiellement au monde de la politique et au domaine de la finance. En dépit de toutes leurs spécificités, Atticus se ménagea avec chacun d'entre eux une relation basée sur leurs affinités communes. « N'ayant ni scrupules farouches comme Caton, ni répugnances évidentes comme Cicéron, il s'accommodait de tout le monde ; sa complaisance se prêtait à tout ; il convenait à tous les âges et à tous les caractères »<sup>49</sup>. Atticus était un homme qui séduisait ses contemporains. Son caractère prévenant et conciliant, sa personnalité charismatique, se reflétaient à travers le charme de ses conversations et son humeur toujours égale. Cornélius Népos, admiratif face à ces qualités, corrobore nos propos en soulignant que tous ces hommes s'attachèrent à lui « par sa manière d'être »<sup>50</sup>. Ils l'acceptaient tel qu'il était, le laissant ainsi cultiver ses différences et ses affinités<sup>51</sup>. En se conformant à leurs habitudes de vie tout en sachant faire reconnaître les principes régissant ceux de son existence, Atticus faisait la part des choses. Ce savant mélange, cette compromission entre douceur et sévérité, lui valurent l'honneur d'être si apprécié<sup>52</sup>. Les traits de caractère, indispensables à l'ami, regroupent la fermeté, la constance, la solidité et la stabilité<sup>53</sup>.

Ces qualités nous rappellent celles qui caractérisent le tempérament d'Atticus. L'exposé de sa vie est un témoignage de sa fidélité, de sa personnalité constante et stable dans ses choix. Il sait faire preuve d'une grande lucidité face à des événements imprévisibles. De plus, en tant que chargé d'affaires et financier de l'aristocratie, il développe un certain nombre de qualités, notamment la fermeté et la rigueur, nécessaires à ce statut de gestionnaire<sup>54</sup>. Son biographe nous expose de façon claire les deux versants de la personnalité d'Atticus, sa sévérité et sa droiture tempérée par sa bonté naturelle. Il ne fait aucun doute que ses amis appréciaient cette rectitude de caractère et respectaient aussi la fermeté avec laquelle il avait réglé son existence. L'orientation de sa vie ne choqua jamais aucun de ses familiers et tous s'accommodaient parfaitement de ses choix.

Son abstention politique et cette vie vouée à l'*otium*, ne lui fit en aucun perdre sa crédibilité aux yeux de ses amis<sup>55</sup>. Tous admiraient le pragmatisme avec lequel il avait réussi à accorder ses convictions philosophiques à sa ligne de conduite. Il se montra cohérent dans ses actes et faisait preuve d'une constance à toute épreuve. Ses amis jugeaient l'homme digne d'être aimé et ils lui accordèrent toujours un soutien sans failles. Là où certains critiquaient

---

<sup>49</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 177.

<sup>50</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, I.

<sup>51</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV: « Il se comportait de manière à paraître de leur classe aux petites gens, et aux grands leur égal »; *Hic autem sic se gerebat, ut communis infinis, par principibus videretur.*

<sup>52</sup> F. HOEFER, *Nouvelle Biographie Générale, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, T. X, éd. Firmin Didot Frères, Paris, 1855-1866, p. 86-87. « Son air affable et prévenant était accompagné d'une sorte de sévérité, et sa gravité tempérée par un air de bonté et de douceur »

<sup>53</sup> CICÉRON, *De Am.*, XVIII, 66 : « A cela doit s'ajouter la douceur dans la conversation et le caractère »; *Accedat huc suavis quaedam oportet sermonum atque morum.*

<sup>54</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: « Il n'accepta jamais d'intérêt abusif de ses débiteurs, mais ne consentit pas non plus à reporter le règlement d'une dette au-delà du délai fixé »; *Ut neque usuram unquam ab iis acceperit, neque longius, quam dictum esset, eos debere passus sit.*

<sup>55</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VII: « L'inaction d'Atticus fut tellement agréable à César »; *Attici autem quies tantopere Caesari fuit grata.*

l'abstention politique et la percevaient comme un danger pour la cité, ces mêmes individus faisaient d'Atticus une exception et justifiaient clairement ses motivations. Sa constance perpétuelle et sa fermeté d'âme firent qu'on ne lui reprocha jamais ses choix. Même si sa vie et celle de ses amis furent quelquefois diamétralement opposées, chacun se respectait et tolérait les choix de l'autre. Cette acceptation réciproque facilitait ces relations et laissait s'exprimer, aux yeux de tous, cette aménité qui le caractérisait dans tous ses rapports amicaux.

## **b- Aménité et courtoisie amicale.**

Le respect, que se témoignent Atticus et ses amis, passe par une forme de tolérance, s'exprimant à travers une attitude courtoise et franche. En effet, nous avons pu signaler l'importance du ton que l'on employait pour s'adresser à un ami, notamment lorsque l'on a des reproches à lui adresser. En amitié, il est nécessaire qu'il y ait un juste partage, une répartition plus ou moins équitable entre la sévérité, qui assure la franchise et l'indulgence, ou l'aménité qui procure le charme et l'agrément à la relation amicale. Atticus savait doser avec justesse ces deux traits de sa personnalité. « Le respect amical ne saurait se conjuguer avec une *seueritas* qui glacerait l'amitié. Celle-ci doit conserver la *suauitas* qui en fait le charme et surtout la *facilitas* qui sauvegarde une affabilité pleine d'aisance et de spontanéité »<sup>56</sup>. En de nombreuses circonstances, Atticus montre une grande affabilité, une indulgence courtoise envers les siens<sup>57</sup>. Les marques de son indulgence sans limite à l'égard de son ami Cicéron sont sans conteste. Dans une de ses lettres, Cicéron souhaite qu'Atticus procède à la réalisation d'un sanctuaire en l'honneur de sa fille Tullia :

« Si à défaut de son achèvement, je ne le vois pas du moins en cours de réalisation, - j'ose le dire et tu le prendras comme tu as l'habitude de le faire – ma souffrance retombera sur toi ; à tort sans doute ; néanmoins, tu supporteras cette déclaration même, comme tu supportes et as supporté tout ce qui vient de moi »<sup>58</sup>.

Cicéron est parfaitement conscient des efforts et des services répétés qu'il demande à son ami. Quand on lit les lettres de la *Correspondance*, à aucun moment Atticus ne se plaint de ces requêtes incessantes. Il ne manifeste jamais le moindre signe d'agacement ou d'irritation envers son ami. Atticus se montre toujours conciliant, indulgent et d'une grande déférence envers ses amis. Il n'hésite pas à mettre tout en œuvre pour satisfaire leurs requêtes, en fonction de ses moyens. À travers des services les plus anodins jusqu'aux plus contraignants, il veillait aux intérêts de ses amis et ne se lassait pas de pouvoir combler leurs exigences<sup>59</sup>. De la même manière, les amis d'Atticus se montrent disponibles pour lui quand ils en ont l'opportunité. L'affaire de Buthrote nous en donne un exemple significatif<sup>60</sup>.

---

<sup>56</sup> R. SANSEN, *Doctrine de l'amitié chez Cicéron : exposé, source, critique, influence*, p. 281.

<sup>57</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XI: « Dans l'exercice de cette générosité, il ne provoqua aucune haine, parce qu'il n'offensait personne »; *Sic liberalitate uteus nullas inimicitias gessit*; CORN. NÉPOS, *Atticus*, VII: « Atticus pouvait accroître ses biens, il fut si éloigné de toute cupidité qu'en aucune circonstance il n'usa de cette faveur, si ce n'est pour conjurer les dangers ou les mauvais traitements qui menaçaient ses amis »; *Cujus gratia cum augere possessiones posset suas, tantum abfuit a cupiditate pecuniae, ut nulla in re usus sit ea, nisi in deprecandis amicorum aut periculis, aut incommodis.*

<sup>58</sup> *Att.* XII, 41 (écrite d'Astura, le 11 mai 45 av. J.-C.): *Quod nisi non dico effectum erit, sed fieri uidero, - audebo hoc dicere et tu ut soles accipies - , incursabit in te dolor meus, non iure ille quidem, sed tamen feret hac ipsum quod scribo ut omnia mea fers ac tulisti.*

<sup>59</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XII: « Il fut difficile de juger si cette conduite lui fut plus ardue ou plus glorieuse, car il montra que dans leurs périls il veillait sur ses amis aussi bien éloignés que présents »; *Quod in praesenti utrum*

En définitive, les amis se témoignent du respect à travers la déférence, l'aménité et la courtoisie qu'ils entretiennent dans leurs relations amicales. Atticus se montre soucieux de répondre aux attentes de ses familiers et chaque action, menée en ce sens, participe à renforcer l'affection et l'estime qu'ils lui portent.

### c- L'estime réciproque.

Les amis d'Atticus acceptaient et respectaient les différences existant au sein de leur relation amicale<sup>61</sup>. En 61 av. J.-C., Atticus refusa d'accompagner Quintus en Asie. Nouvellement promu au rang de gouverneur de cette province, ce dernier lui proposa d'être légat, le plus haut poste après celui de gouverneur. Quintus, vexé par ce refus, nourrit une certaine rancune envers Atticus, au point que se produisit une rupture temporaire entre les deux hommes<sup>62</sup>. Q. Cicéron a eu du mal à comprendre et à accepter le refus d'Atticus. Cicéron, quant à lui, ne comprenait guère l'attitude de son frère, qui connaissait sa volonté de ne point accepter de charges publiques<sup>63</sup>. Ce courrier fait probablement suite à une lettre d'Atticus dans laquelle il se justifie aux yeux de Cicéron d'avoir refusé l'offre de Quintus. Cicéron approuve l'attitude de son ami et salue l'homme fidèle à ses choix de vie. L'orateur ne le condamne pas. Il y voit même la marque de sa fermeté et de sa loyauté, ce qui renforce davantage l'estime qu'il lui porte<sup>64</sup>.

A l'exception de Quintus, tous les amis d'Atticus respectent son choix et font preuve d'une grande tolérance à son égard. Il est vrai que certains d'entre eux n'adhèrent pas au choix d'une vie exclusivement contemplative et sont vigoureusement opposé à cet *otium* épicurien, cette doctrine du plaisir, qui pour des esprits vulgaires, peut être nuisible à la vie de

---

*et laboriosus, an gloriosus fuerit, difficile fuit iudicare; quod in eorum periculis non secus absentes, quam praesentes, amicos Attico esse curae cognitum est.*

<sup>60</sup> Att. XV, 2 (écrite de Cumes, le 18 mai 44 av. J.-C.): « Tu m'y parles surabondamment de Buthrote; en réalité je m'applique et m'appliquerai à cette affaire avec autant de soin que toi; car c'est de cette façon que tu dois prendre de mes intérêts et moi des tiens. Ainsi, du moment que je me suis chargé de cette affaire, je lui donne priorité absolue»; *In quibus nimis multa de Buthroto; non enim tibi e ares maiori curae aut est aut eri quam mihi; sic enim decet te mea curare, tua me. Quam ab rem id quidem sic susceptum est mihi ut nihil sim habiturus antiquius.* Cf. l'affaire de Buthrote dans la deuxième partie de la thèse.

<sup>61</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VI: « Il accepta les nombreuses délégations de consuls et de préteurs qui lui étaient offertes, dans de telles conditions qu'il n'en suivit aucun en province, se contenta de l'honneur de la charge, n'en considéra jamais le profit pour sa fortune personnelle: allant même jusqu'à ne pas vouloir se rendre en Asie, avec Q. Cicéron, alors qu'il pouvait occuper auprès de lui le poste de légat»; *Multorum consulum praetorumque praefecturas delatas sic accepit, ut neminem in provinciam sit secutus, honore fuerit contentus, rei familiaris despexerit fructum. Qui ne cum Q. quidem Cicerone voluerit re in Asiam, cum apud eum legati locum obtinere posset.*

<sup>62</sup> Att. I, 17 (écrite de Rome, le 5 décembre 61 av. J.-C.): « Oui, les sentiments de mon frère Quintus sont bien changés, l'idée qu'il se fait de toi, sa façon de te juger ne sont plus les mêmes. [...]. Il y avait en lui je ne sais quelle prévention, il était blessé, et certains soupçons fâcheux s'étaient emparés de son esprit»; *Magna mihi uarietas uidentis et dissimilitudo opinionis ac iudicii Q. fratris mei [...] subesse nescio quid opinionis incommoda sanctorumque esse animum et insedis quasdam odiosas suspiciones.*

<sup>63</sup> Att. I, 17 (écrite de Rome, le 5 décembre 61 av. J.-C.): « Je n'ignore rien, en effet, de ta noblesse de sentiments et de ta grandeur d'âme, et je n'ai jamais pensé qu'il y eût entre nous d'autres différences que celles de l'orientation de nos vies: une certaine ambition m'a poussé à rechercher les honneurs; d'autres idées, qui sont fort loin de mériter le blâme, t'ont conduit à d'honorables loisirs»; *Mihi enim perspecta est et ingenuitas et magnitudo animi tui; neque ego inter me atque te quicquam interesse umquam duxi praeter uoluntatem institutae uitae, quod me ambitio quaedam ad honorum studium, te autem alia minime reprehenda ratio ad honestum otium duxit.*

<sup>64</sup> Att. I, 17 (écrite de Rome, le 5 décembre 61 av. J.-C.): « Mais pour ce qui est du vrai mérite, celui qui réside dans la probité, la conscience, le sentiment du devoir, je ne mets ni moi, ni personne au-dessus de toi»; *Vera quidem laude probitatis, diligentiae, religionis neque me tibi neque quemquam antepono.*



la cité. Pourtant, ils ne lui adressent aucun reproche et font même preuve de compréhension<sup>65</sup>. Ces gens de haut rang, qui pensent qu'il n'y a « qu'une façon honnête d'employer son activité et d'être utile à son pays, c'est-à-dire en remplissant des fonctions politiques »<sup>66</sup>, se montrent très tolérants et respectueux à l'égard d'Atticus. Cette forme de tolérance accentue la force de leurs rapports d'amitié et en constitue un des principes fondamentaux. En saisissant la dimension et la portée des choix d'Atticus, ses amis lui révèlent toute l'estime et l'affection qu'ils lui portent :

« Non seulement ils se traiteront avec honneur et ils s'aimeront, mais ils se témoigneront du respect : car c'est enlever à l'amitié son plus bel ornement que d'en retrancher le respect »<sup>67</sup>.

Ces hommes estimaient que tout le mérite d'Atticus résidait dans sa capacité à ne pas déroger à sa ligne de conduite, en s'affirmant comme un homme probe, intègre et consciencieux. Cette volonté raisonnée et affirmée le poussa à conduire sa vie comme il l'entendait. Ses *amici* le considéraient comme un homme, dont le caractère délicat et généreux, le poussait inévitablement à réaliser les exigences de son « moi » et de sa nature profonde.

---

<sup>65</sup> *Att.* I, 17 (écrite de Rome, le 5 décembre 61 av. J.-C.): « Quant aux ennuis que te cause l'inimitié de ce cœur blessé, ils comportent du moins ceci d'heureux, que ta résolution de ne pas accepter d'emploi dans les provinces était connue de moi et de tes autres amis, que tu l'as nettement affirmée bien avant en sorte que si vous n'êtes pas ensemble en Asie, on ne saurait l'attribuer à un désaccord, à une brouille entre vous, mais à une volonté raisonnée de ta part »; *Atque in ista incommoditate alienati illius animi et offensi illud inest tamen commdi, quod et mihi et ceteris amicis tuis nota fuit et abs te aliquanto ante testificata tua uoluntas omittendae prouinciciae, ut quod una non estis non dissensione ac discidio uestro sed uoluntate ac indicio tuo factum esse uideatur.*

<sup>66</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 156.

<sup>67</sup> CICÉRON, *De Am.*, XXII, 82 : *Neque quicquam umquam nisi honestum et rectum alter ab altero postulabit, neque solum colent inter se ac diligent, sed etiam uerebuntur ; nam maximum ornamentum amicitiae tollit qui ex ea tollit uerecundiam.*

## **B- Honestium otium : une éthique de vie.**

### **1- Une figure associée à l'épicurisme.**

#### **a- Un disciple d'Épicure.**

Atticus, par sa manière d'être et son genre de vie, s'affiche comme un adepte de l'école épicurienne. Cette doctrine lui a fourni dans une certaine mesure les clefs de sa réussite et il en usa de façon à pouvoir en tirer le meilleur parti. La philosophie occupa une place de premier ordre dans sa vie :

« Car il assimila les enseignements des principaux philosophes de façon à y trouver une règle d'existence, et non prétexte à étaler son savoir »<sup>1</sup>.

Il faut signaler que l'on ne retrouve dans la biographie d'Atticus, qu'une seule allusion à la philosophie, mais Cornélius Népos reconnaît l'importance de ce système dans l'élaboration de son mode de vie. L'auteur reste assez vague et ne nomme pas cette doctrine philosophique à laquelle l'homme professa son attachement. En revanche, il met l'accent sur l'observance d'Atticus de certains principes de vie, ayant étroitement trait à la philosophie. Son désir de vivre sereinement dans une époque troublée par les guerres le poussa à s'intéresser activement à la philosophie. Cet intérêt commença à se faire sentir dès sa jeunesse. Lorsqu'il partit en voyage d'étude, à Athènes, il découvrit un ensemble d'écoles philosophiques qui attirèrent et éveillèrent sa curiosité. L'homme afficha un attachement particulier pour l'école du Jardin dont Épicure était le fondateur. Les maximes fondamentales de l'épicurisme furent celles qui lui permirent d'allier les idéaux de sa morale et ceux de son existence. Selon C. Werner, ce ne sont pas seulement ses préoccupations scientifiques qui ont conduit Epicure à la conception qu'il propose de l'univers : ce sont avant tout ses préoccupations morales<sup>2</sup>. De la même manière qu'Épicure, Atticus s'intéressa à cette école essentiellement pour l'ensemble des préceptes moraux qu'elle préconisait dans le but de mener une vie agréable et sereine, à l'abri des tourments de l'existence.

La philosophie d'Épicure lui a permis d'envisager autrement ses désirs. En s'extirpant du monde purement contemplatif, elle cherche à procurer aux mortels l'accessibilité à une vie bienheureuse, « libre de tout souci », au sein de laquelle « ils jouissent de la paix la plus profonde et se reposent délicieusement dans l'assurance que les plaisirs qu'ils goûtent sont éternels »<sup>3</sup>. Atticus attachait beaucoup de prix à cette philosophie pratique. Dans l'éventualité de pouvoir gravir un jour les marches du bonheur, il adhéra à l'école du Jardin et montra une ferveur particulière à suivre les préceptes énoncés par Épicure. Son abstention de la vie politique et l'entretien de ses nombreuses amitiés peuvent être considérés comme les marques de son épicurisme. Atticus possédait dans sa bibliothèque des ouvrages de quelques auteurs épicuriens. D'ailleurs, quand Cicéron a besoin d'un renseignement sur la question, il s'adresse d'abord à son ami. Pour la rédaction d'un de ses ouvrages, il n'hésite pas à recourir aux connaissances d'Atticus, à son érudition. Il lui demande le nom d'un épicurien célèbre, qui avait été à la tête du Jardin à Athènes, ainsi que quelques renseignements sur des hommes

---

<sup>1</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVII: *Nam et principum philosophorum ita precepta habuit praecepta, ut iis ad vitam agendam, non ad ostentationem, uteretur.*

<sup>2</sup> C. WERNER, *La philosophie grecque*, coll. Bibliothèque scientifique, éd. Payot, Paris, 1946, p. 208.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 209.

politiques en vue dans la ville<sup>4</sup>. Pour tout renseignement relatif à la doctrine épicurienne, Atticus semble être le plus apte à lui apporter des réponses concrètes sur ce sujet. Après avoir fréquenté les adeptes de l'école du Jardin pendant son long séjour à Athènes, il possédait une bonne connaissance des théories épicuriennes.

### **b- Rencontre symbolique avec cette école philosophique.**

Atticus s'en alla de Rome quand il eut une vingtaine d'années et il passa vingt ans de sa vie à Athènes. Le père d'Atticus l'avait initié de bonne heure à l'étude et il manifesta un engouement particulier pour les Lettres, notamment la philosophie. Avec certains de ses camarades d'école, il suivit les enseignements de Phèdre, qui était à la tête de l'école épicurienne d'Athènes et qui était considéré avec Patron, comme une figure du Jardin. Il est fort possible qu'Atticus ait entretenu des relations familières avec ces hommes :

« Au sujet de Patron et de tes amis « d'étude », je suis heureux de t'avoir fait plaisir en me donnant de la peine pour la ruine de Mélitè. Tu t'es réjoui, me dis-tu »<sup>5</sup>.

Atticus avait demandé à Cicéron de permettre à Patron de récupérer les ruines de Melitè, qui étaient, en fait, les ruines de la maison d'Épicure. Pour répondre à sa requête, Cicéron s'adressa à Memmius<sup>6</sup>. L'expression « tes amis d'étude » désigne l'ensemble des hommes, plus ou moins familiers d'Atticus, appartenant à la communauté de l'école du Jardin. La *Correspondance* nous indique, de façon assez claire, qu'Atticus entretenait des liens avec certains membres de cette doctrine philosophique. Son intervention, en faveur de la protection d'un bien d'Épicure, le fondateur de cette école, revêt un caractère tout à fait symbolique. Son action témoigne vraisemblablement de son attachement à Épicure, et plus largement, à son école. Il se montre soucieux de faire honneur à sa mémoire et de perpétuer, à travers la symbolique de cet édifice, les idées philosophiques d'un des plus grands penseurs grecs. Cette attitude est une façon de rendre hommage à un homme d'exception, à une source d'inspiration, qui lui communiqua les clés pour atteindre le souverain bien : « Le principe de la vie heureuse, c'est la sagesse, source de toutes les vertus <sup>7</sup> ». À travers la recherche du plaisir, « qui consiste, pour le corps, à ne pas souffrir et pour l'âme, à ne pas être troublée »<sup>8</sup>, Atticus s'afficha comme un fervent partisan de cet adage et comme un défenseur des principes épicuriens.

Ses relations avec des adeptes de l'épicurisme étaient aussi attestées. Dans le *De Finibus*, Cicéron fait allusion aux liens d'Atticus avec quelques scholarques épicuriens, Zénon, Phèdre ou Patron<sup>9</sup>. Quoiqu'il en soit, il apparaît que c'est à Rome qu'il découvrit l'épicurisme. Arrivé à Athènes, il continua à s'intéresser, de façon un peu plus approfondie, à la doctrine du Jardin et fit de nombreuses rencontres qui déterminèrent par la suite son

---

<sup>4</sup> *Att.* XII, 23 (écrite d'Astura, le 19 mars 49 av. J.-C.) : « En outre, dis-moi le nom d'un épicurien connu, en ce temps-là, et qui était à la tête du Jardin, à Athènes ; et aussi quels étaient les hommes politiques en vue, à Athènes. Je pense que tu peux trouver tout cela chez Apollone, entre autres ».

<sup>5</sup> *Att.* V, 19 (écrite du Camp de Cybrista, le 21 septembre 51 av. J.-C.) : *De patrone et tuis condisciplulis quae de parietinis in Melita laboravi, ea tibi grata esse gaudeo.*

<sup>6</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, coll. L'Artisan du livre, Paris, 1947, p. 259.

<sup>7</sup> C. WERNER, *La philosophie grecque*, p. 213.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 212.

<sup>9</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei- Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, thèse, Paris, 1999, p. 166; CICÉRON, *De Fin.*, I, V, 16. « Car il les admirait tous deux et avait de plus de l'affection pour Phèdre ». D'ailleurs, il aurait, selon les dires de l'auteur, fait édifier une statue en l'honneur de Phèdre.

adhésion à l'école. Il en profita donc pour enrichir son savoir et s'imprégner de ses théories philosophiques. Il y fréquenta le cercle des adeptes du Jardin, sans pour autant s'y enfermer complètement. S'il est vrai que l'homme entretenait des relations amicales avec quelques épicuriens de son temps, peut-on pour autant affirmer qu'il appartenait à cette communauté de l'école du Jardin ?

En tant que personne n'ayant jamais supporté l'esprit de parti, il n'appartenait en tant que tel à ce « collège » d'hommes épicuriens. Cependant, sa non-appartenance ne préjuge en aucun cas de son adhésion aux idées liées à l'épicurisme. Y. Benferhat fait référence à la reconstitution d'une inscription, faite par l'auteur A.E. Raubitschek, retrouvée à Athènes, sur laquelle Atticus est désigné « comme le disciple l'ami et le bienfaiteur de Phèdre »<sup>10</sup>. Cet honneur, fait par la ville d'Athènes à Atticus, après son départ en 56 av. J.-C., se retrouve aussi mentionné dans sa biographie :

« Les Athéniens en érigèrent donc quelques-unes à lui-même et à Phidias, dans les lieux les plus saints »<sup>11</sup>.

Atticus se révèle comme une figure liée aux préceptes épicuriens, dont le seul but était de « procurer aux hommes la tranquillité de l'âme »<sup>12</sup>. Dans quelles mesures pouvons-nous le considérer comme un disciple d'Epicure ?

## **2- Un mode de vie pratique.**

### **a- Un art de vivre.**

La principale préoccupation d'Épicure fut de réussir à proposer aux hommes des préceptes de vie capables de leur assurer la tranquillité et la sérénité de l'âme. « Délivrer l'âme humaine des craintes qui la tourmentent et qui l'empêchent de goûter le plaisir auquel elle est destinée »<sup>13</sup>, voilà ce que recherchait Épicure. Il avait conscience des difficultés auxquelles l'homme pouvait être confronté. Ces craintes, qu'il considérait comme des troubles de l'âme, était un frein à la vie heureuse. Il s'efforça, à travers l'établissement de ses principes, de répondre aux exigences d'une certaine réalité, celle de l'existence. En ce sens, Atticus trouva dans la doctrine épicurienne les principes les plus adaptés à sa nature et à ses besoins. Son amour pour la philosophie débuta d'abord de façon théorique. L'homme, en plus d'avoir fréquenté l'école du Jardin, placée alors sous la direction de Phèdre, suivit à l'Académie les leçons d'Antiochos d'Ascalon, le « rénovateur »<sup>14</sup> du Platonisme. Selon les dires de Cicéron, dans son *De Legibus*, ce dernier avait bien failli le détourner d'Épicure<sup>15</sup>. À la recherche d'une philosophie capable de répondre à ses exigences, il suivit les enseignements de plusieurs écoles, en espérant y trouver des réponses à ses questionnements. Après avoir étudié leurs différentes théories, il comprit assurément que la philosophie d'Épicure était la seule qui, écartant les craintes de l'âme (crainte des dieux et de la mort), pouvait lui apporter le salut. Ainsi, son engagement, même s'il ne passe pas par une contribution personnelle à la doctrine, s'exprimera de façon quotidienne dans sa vie.

---

<sup>10</sup> A. E. RAUBITSCHKEK, *Phraidos and his Roman Pupils*, Hesperia, 18, 1949, p. 96-103.

<sup>11</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, III: *Itaque aliquot ipsi et Phidiae, locis sanctissimis posuerunt*.

<sup>12</sup> C. WERNER, *La philosophie grecque*, p. 208.

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 260.

<sup>15</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei- Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, p. 166.

L'épicurisme interdisait à ses adeptes toute activité politique pour leur sécurité et la paix de leur âme. Elle préconisait aussi l'entretien de nombreuses amitiés. Atticus se ménagea donc de précieuses relations en se montrant un ami très fidèle, dévoué et constant. L'amitié se retrouvait comme étant l'axe majeur de cette philosophie. Le sage avait besoin d'amis, dans la mesure où l'amitié pouvait lui être utile. Cette utilité est essentiellement orientée vers le désir de sécurité, et l'idée de plaisir<sup>16</sup>. En désirant faire face à ses craintes, l'homme comprit qu'il lui était nécessaire de puiser dans ces principes, tous ceux qui pouvaient être susceptibles de lui apporter le repos. A l'instar du sage, il souhaitait vivre dans « une parfaite tranquillité goûtant le plaisir le plus profond »<sup>17</sup>. Nombreux sont ceux qui virent en lui un homme qui pratiquait la philosophie du Jardin « avec l'intransigeance d'un dévot qui aurait prononcé ses vœux »<sup>18</sup>. D'autres tentèrent de minimiser son adhésion en estimant que son attachement était relatif et dépendait de la commodité qu'il pouvait y trouver<sup>19</sup>.

À travers ce débat, apparaissent les tendances équivoques pour le moins de ce personnage. Cependant, ayant réussi à cerner quelques traits de sa personnalité, il nous semble qu'Atticus trouva certes la commodité de faire accepter ses choix de vie aux hommes politiques de l'époque ; mais, l'épicurisme fut aussi l'édifice à partir duquel il développa un véritable art de vivre, la sagesse y étant considérée comme le souverain bien. « Ces craintes écartées, l'âme est tranquille : c'est l'*ataraxie*, le calme de l'âme, semblable au calme de la mer, lorsque les flots ne sont agités par aucun vent »<sup>20</sup>. Atticus expérimenta cette quête immuable, au gré de la Fortune et des événements jalonnant son existence. La pertinence des préceptes épicuriens associée à sa volonté de vivre heureux et tranquille lui permettront d'accéder au « plaisir en repos »<sup>21</sup>.

## **b- L'expérience pratique.**

Atticus eut une expérience très personnelle de l'épicurisme. Il ne faisait pas partie d'un groupe ou d'une communauté d'épicuriens, à proprement parler. Lorsqu'en 90 av. J.-C., il découvrit à Rome l'épicurisme grâce aux leçons de Phèdre, il fut quelque peu séduit par cette discipline, mais il ne se posa véritablement la question de savoir s'il devait y adhérer ou pas. Il s'intéressait aux préceptes préconisés par cette doctrine et appréciait à leur manière de concevoir l'existence. Ce furent les troubles de l'année 88 av. J.-C., qui le poussèrent à s'en aller à Athènes. Face à l'urgence de sa situation et après avoir vu ce que cette doctrine pouvait apporter à sa discipline de vie tant sur le plan théorique que sur le plan pratique, il décida de s'y consacrer en profondeur. Il étudia la philosophie d'Épicure, et il y trouva les ressources à la justification de son choix de vie aux yeux de ses futurs détracteurs. Face aux démons de la guerre civile, il se résolut à suivre deux principes épicuriens à savoir de ne pas s'engager en politique et de cultiver de nombreuses amitiés pouvant être utiles. Il se montra soucieux de toujours se conformer à ces règles. Cependant, nous pourrions essayer de comprendre dans quelles mesures il est parvenu à appliquer ces règles de vie.

En tant que citoyen romain, il ne pouvait totalement se soustraire à son *officium*. S'il est vrai qu'il ne fit pas la carrière des honneurs à laquelle il aurait pu prétendre, il s'intéressa de manière active à tout ce qui se rapportait à la sphère politique. La Correspondance illustre

---

<sup>16</sup> J. BRUN, *L'épicurisme*, coll. Que sais-je, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1962, p. 52: « L'utilité n'est en elle-même qu'un moyen d'amener la fin et cette fin, on l'a dit, est le plaisir ».

<sup>17</sup> C. WERNER, *La philosophie grecque*, p. 215-216.

<sup>18</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 256-257.

<sup>19</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, Coll. L'Artisan du livre, Paris, 1947; G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, éd. Hachette, Paris, 1870.

<sup>20</sup> C. WERNER, *op. cit.*, p. 211.

<sup>21</sup> *Ibid.*

le vif intérêt d'Atticus pour ce monde en perpétuel changement à la fin de la République. Dans toutes ses décisions, il s'efforçait de maintenir sa position de neutralité. Cependant, il y a quelques points qui restent obscurs par rapport à la nature de son engagement et ces derniers méritent d'être nuancés. En effet, Atticus a eu indirectement, par l'intermédiaire de ses relations, une activité politique, alors que la première maxime des Épicuriens était « de ne pas s'occuper de politique »<sup>22</sup>. Épicure estimait qu'il était préférable que l'homme s'abstienne de faire de la politique pour garantir sa tranquillité. Il s'agissait simplement d'un conseil de prudence, d'une précaution et non d'une obligation. Aussi, Atticus s'attacha à suivre cette maxime de façon très personnelle. Son intérêt pour la politique montre qu'il n'avait pas l'intention de se couper complètement de ce monde. En revanche, il chercha à trouver l'équilibre entre cette maxime et ses devoirs de citoyen romain. Concilier habilement les impératifs de son rang et de sa condition, aux exigences de son système philosophique, là résidait le caractère innovant de sa démarche. Il partagea aussi de très fortes amitiés avec des hommes qui n'avaient aucun lien, aucun rapport avec l'épicurisme.

Il a entretenu des relations amicales avec beaucoup d'hommes politiques liés au parti des *Optimates*. Ses relations, assez diversifiées dans l'ensemble, nous permettent de comprendre qu'il ne jugeait pas ses familiers en fonction de leur appartenance à tel ou tel parti; puisqu'il fut l'ami d'hommes considérés comme ennemis et rivaux politiques dans la vie. Simplement, il respecta le principe d'Épicure qui recommandait que le sage s'entoure d'amis. Appartenant à différentes écoles philosophiques, cela ne les empêchait pas d'échanger des points de vue et des idées. Au contact de sa foi épicurienne, le dialogue se renouvelle et provoque le débat. L'autre raison qui nous pousse à nous interroger sur sa façon de concevoir l'épicurisme, c'est le soin particulier avec lequel il géra sa fortune. Cette attitude ne semble pas *a priori* correspondre à un précepte épicurien. Épicure préconisait à ses disciples d'éviter la pauvreté. Il leur fallait gérer leurs biens, sans placer l'argent au-dessus de tout afin d'éviter de tomber dans les extrêmes de la cupidité et de l'avarice, pour « ne pas faire de l'argent une divinité source d'inquiétude ».

S'il est vrai que la fortune peut très vite devenir une source de troubles, Atticus s'épargna ce type de contrariété en bénéficiant d'une totale indépendance financière. Sa mesure et sa modération révèlent sa fidélité aux principes épicuriens. Il n'hésitait pas à aider ses amis à partir de ses ressources privées et à leur accorder des prêts. Il se montra très accommodant avec ceux qui connaissaient de mauvaises passes financières. Que ce soit à travers sa participation relative à la politique, l'accroissement de sa fortune et l'établissement de son réseau d'amis, son engagement pour l'épicurisme n'a été que partiel. Il a voulu équilibrer ses propres exigences avec celles que lui réclamaient sa naissance et la réalité de son temps. Il s'appropriait donc la philosophie d'Épicure, en fonction de ses besoins, de façon plus ou moins pratique. Il s'appliqua à mener une existence fondée sur les principes épicuriens adaptés aux réalités romaines.

### **3- Sérénité et quiétude.**

#### **a- L'acquisition de son indépendance.**

L'épicurisme d'Atticus lui permit de vivre en adéquation avec les exigences et la réalité de son temps. À travers ce système de valeurs, il trouva des principes dont le seul but avéré était de procurer aux hommes la tranquillité et la sérénité de l'âme. Durant cette période

---

<sup>22</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, p. 137.

qui fut l'une des plus troublées de l'histoire romaine, Atticus désirait vivre libre, à l'écart des querelles et des brouilles politiques. Cette liberté, si chère à ses yeux, il se l'appropriait en choisissant de se tenir à l'écart de la vie politique et en acquérant une indépendance financière totale. Pour parvenir à mener une existence relativement paisible, il comprit qu'il lui fallait être libre de mener sa vie comme il l'entendait et surtout d'en avoir les moyens : « Atticus avait vu de bonne heure que la première condition pour être indépendant, c'est d'être riche »<sup>23</sup>. K. E. Welch considère qu'il disposait, à l'époque, d'un véritable empire financier. On peut alors se demander si ses ressources lui étaient réellement nécessaires pour l'acquisition de cette indépendance ou s'il y a eu d'autres raisons, qui expliqueraient qu'il se soit consacré avec autant de minutie à l'administration de sa fortune.

Le problème des dettes à la fin de la République est récurrent. Beaucoup d'hommes politiques s'endettent pour mener des campagnes électorales, pour l'achat de biens tels que des maisons ou des jardins. Atticus disposait, en tant qu'héritier, d'une autonomie financière. Bien trop souvent, il avait eu, sous les yeux, l'exemple d'hommes ayant massivement recours aux crédits et se retrouvant dans l'incapacité d'honorer leurs créances. Ces difficultés budgétaires amenaient ces Romains à chercher des financiers privés susceptibles de leur octroyer des prêts pour régler leurs dettes.

Durant les années passées à Athènes, Atticus géra ses affaires. Il avait pris conscience du fait que l'argent pouvait lui éviter bien des tracas. Selon G. Boissier, « Cicéron place lui-même parmi les raisons principales qui l'empêchent de se rendre au camp de Pompée, où l'appellent toutes ses sympathies, l'argent que César lui avait prêté, et qu'il ne pouvait pas lui rendre »<sup>24</sup>. Ces prêts créent des liens de dépendance avec le créancier, et quelquefois, ils mettent certains hommes politiques dans des situations bien embarrassantes. En tant qu'homme désirant préserver sa liberté, Atticus tenta d'échapper à ce genre de situation. Aussi, conserver son indépendance financière lui permettait de se prémunir contre ce genre de troubles et de garantir sa liberté d'action. Conscient du pouvoir que procurait l'argent à un homme de son rang, il mit tout en œuvre pour ne jamais en manquer; et plus largement, pour ne jamais avoir recours au crédit auprès de créanciers quelquefois peu scrupuleux. Compte tenu de la fortune qu'il parvint très rapidement à se constituer, sa position financière se renforça. Tous ses amis reconnaissaient l'influence que lui conférait cette fortune. Dans un monde où l'on pouvait tout perdre du jour au lendemain, à cause de changements politiques inopinés, Atticus comprit que ses relations amicales étaient son meilleur atout pour garantir la stabilité de son empire financier<sup>25</sup>.

Son immense fortune lui conférait une influence sans équivoque, auprès d'hommes politiques, tout aussi influents dans leur domaine. L'importance de l'argent dans cette société offrait de nombreuses perspectives d'action. Grâce à sa fortune, Atticus bénéficiait d'une tranquillité d'esprit. Il ne manquait de rien et elle lui permettait d'être en relation avec les personnages les plus éminents de son époque. Il servait de prêteur à ces derniers lorsqu'ils connaissaient des problèmes financiers; en retour, ils veillaient à ce, qu'en période de troubles, son empire financier soit protégé. Désireux de vivre libre, il n'avait pas négligé l'importance de ces appuis, qui constituaient le meilleur moyen de se garantir une douce retraite.

---

<sup>23</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, p. 133.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 133.

<sup>25</sup> *Att. III*, 20 (écrite de Thessalonique, le 3 octobre 58 av. J.-C.) : « Tu me promets d'employer ta fortune à obtenir mon rappel, et tu veux être en tout le premier à m'aider : la valeur d'un pareil appui ne m'échappe pas »; *Quod facultates tuas ad meam salutem polliceris ut omnibus rebus a te praeter ceteros iuuer.*

## **b- Une « retraite heureuse ».**

Les choix d'Atticus sont révélateurs de cette volonté de vivre en paix, à l'écart du chaos. Il chercha à l'instar des dieux qui « mènent une vie bienheureuse au sein des espaces vides qui séparent les mondes »<sup>26</sup> à mener une existence tranquille et paisible. « Tu proposes l'éventualité pour toi d'une retraite heureuse »<sup>27</sup>. En choisissant de se tenir à l'écart des luttes de factions politiques, Atticus prit le parti de la neutralité. Comme le préconisait Epicure, en conjurant les craintes de l'âme qui la tourmentent, l'être mortel peut décentement mener une vie bienheureuse. Dans quelles mesures les idées d'Épicure influencèrent-elles sa conception de l'existence ?

Atticus vécut son épicurisme de manière très pragmatique. Les impératifs du temps lui indiquèrent, au gré des événements, l'application concrète qu'il pouvait faire des principes épicuriens. Ses expériences de jeunesse lui firent prendre conscience qu'il lui fallait apprendre à vivre, mais surtout à survivre dans un tel monde. Mieux qu'aucun autre Romain avant lui, il survécut à de nombreuses crises politiques. Il refusait de vivre dans l'angoisse, dans l'anxiété que connaissaient les hommes politiques<sup>28</sup>. Le savoir-faire de cet homme lui permit de vivre selon ses vœux, en menant une existence sans encombre. Ce personnage connut une vie à laquelle beaucoup de Romains aspiraient. Il fut autant apprécié et aimé durant sa jeunesse qu'à l'âge de sa vieillesse. Durant ces années de tumulte politique, il parvint aussi toujours à maintenir à l'abri cet empire financier, qu'il avait mis tant d'ardeur à bâtir. « Crédit » et « richesse » furent les signes ostensibles de sa réussite. Ces deux termes se retrouvent étroitement liés à la notion d'*amicitia*. La réputation, dont il jouit auprès de ses familiers, n'est que le fruit de sa philosophie de l'amitié. Ses richesses, quant à elles, constituent l'ensemble de cet immense patrimoine, qui lui confère un statut hors-norme, une influence et une autorité, qui ont été longtemps sous-estimés. Dans la mesure où la puissance de son *auctoritas* s'est exercée dans l'ombre de ses *amicitiae*, il échappa aux nombreuses guerres civiles de l'époque. Nous devons lui reconnaître le mérite d'avoir su se préserver des maux de son temps. Cette capacité, cette habileté avec laquelle Atticus parvient à survivre aux plus grosses crises, nous amène, non pas à partager l'admiration sans borne de son biographe, mais à envisager et à saisir la dimension politique et financière de ce personnage, à travers toute son envergure sociale.

Que ce soit dans les domaines de la vie publique ou de la vie privée, il montra une volonté sans faille pour gérer les moindres détails de son existence, selon ses perspectives. De sa détermination, il ressort l'image d'un homme à la recherche de la stabilité et de la tranquillité. D'ailleurs, sa vie en est le pur témoignage. À travers cette recherche de quiétude, il réalisa le désir de sa conscience. La conduite observée pour arriver à ses fins ne lui fut jamais reprochée, même par ceux de ses plus proches amis, qui menèrent une vie active et engagée. Alors que certains amis intimes d'Atticus critiquaient l'apathie de ses partisans, ils se montraient compréhensifs et tolérants envers ce dernier<sup>29</sup>. Atticus aspirait et entendait mener une vie simple et honorable, selon sa propre définition de l'existence et du bonheur, en des temps où il était difficile d'envisager « une retraite heureuse »<sup>30</sup>. Tel un sage, vivant dans

---

<sup>26</sup> C. WERNER, *La philosophie grecque*, p. 209.

<sup>27</sup> *Att.* VIII, 11 (écrite du Domaine de Formies, le 3 mars 49 av. J.-C.).

<sup>28</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XXI: « Ainsi avait-il atteint soixante dix-sept ans jusqu'à l'extrême vieillesse grandi non moins en considération qu'en crédit et en richesses »; *Tali modo cum septem et septuaginta annos complisset, atque ad extremam senectutem non minus dignitate, quam gratia fortunaque crevisset.*

<sup>29</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, p. 162.

<sup>30</sup> *Att.* VIII, 11 (écrite du Domaine de Formies, le 3 mars 49 av. J.-C.).



une parfaite tranquillité et goûtant le plaisir le plus profond, pour reprendre les propos d'Épicure, il a vécu comme « un dieu parmi les hommes »<sup>31</sup>.

---

<sup>31</sup> C. WERNER, *La philosophie grecque*, p. 215, 216.

## C- Du concept d'*otium* à la réalité : en quête d'un équilibre ?

### 1- Préservation et conservation de l'amitié.

#### a- Un homme intuitif.

Atticus pensait que sa sérénité résidait dans l'acquisition de son indépendance financière, il n'en demeure pas moins qu'il dut faire preuve d'ingéniosité pour résister aux attaques du temps :

« *En parlant seulement dans ces évènements de la prudence d'Atticus, j'en dirais moins que je ne devrais, car il fut plutôt inspiré des dieux, s'il convient d'appeler divination une bonté naturelle et constante que les coups du sort n'augmentent, ni ne diminuent* »<sup>1</sup>.

Cornélius Népos qualifie de « divination », la capacité à deviner, à pressentir le cours des évènements. Quelles que soient les perspectives sombres que laisse entrevoir l'avenir, il parvient, dans toutes les circonstances, à se positionner, suivant son intuition. D'un point de vue beaucoup plus pragmatique, son inspiration est la résultante de son pouvoir de réflexion. Ce penchant lui permet de développer un instinct politique et un sens des affaires inégalable. Cornélius Népos, en tant que contemporain d'Atticus, dit qu'il est surpris et frappé par « l'heureuse chance qu'il a eu d'éviter de si grands dangers. Il n'en revient pas quand il le voit, depuis Sylla jusqu'à Auguste, se soustraire à tant de guerres civiles, survivre à tant de proscriptions, et se conserver si adroitement où tant d'autres périssaient »<sup>2</sup>. Pouvons-nous réellement penser, à l'instar de son biographe, que ce fut le destin ou la fortune, qui lui permit d'échapper aux coups du sort ?

Dans toutes les situations critiques, il existe des facteurs, des données qui ne dépendent pas des hommes. C'est ce que nous pourrions appeler le facteur « chance ». Atticus eut l'heureuse fortune de se sauver des situations les plus périlleuses. Cependant, connaissant sa personnalité, il n'avait certainement pas placé sa vie uniquement entre les mains de la fortune et de ses hypothétiques réussites. Il a été bien trop soucieux de vivre pour que ce soit la chance qui lui ait permis de survivre là où tant d'autres succombaient. L'homme se créa son propre destin, en consolidant les fondements de son existence. Sa fortune et son intuition, c'est-à-dire sa capacité à prévoir l'avenir, stimulèrent clairvoyance<sup>3</sup>.

Le terme « clairvoyance » est la traduction du latin *prudentia*. Celui-ci serait cette capacité de discernement qui permet de jeter un regard lucide et prudent sur les événements. Cette intelligence d'esprit est reconnue et sollicitée par l'orateur. En période de troubles, quand tout lui semble embrouillé et sans issue, il fait appel à la perspicacité de son ami, pour

---

<sup>1</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX: *In quo si tantum eum prudentem dicam, minus, quam debeam, praedicem, cum ille potius divinus fuerit, si divinatio appellanda est perpetua naturalis bonitas quae nullis casibus neque agitur neque minuitur.*

<sup>2</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, éd. Hachette, Paris, 1870, p. 166.

<sup>3</sup> *Att.* XVI, 5 (écrite du Domaine d'Arpinum, peu après le 13 novembre 44 av. J.-C.) : « Que de réflexions clairvoyantes que j'ai reçues de toi, à maintes reprises, en matière politique ! » ; *Multa mehercule a te saepe ενπολιτιχω genere prudenter*; *Att.* IX, 15 (écrite du Domaine de Formies, le 25 mars 49 av. J.-C.) : « A toi, maintenant de mettre en œuvre toute ton affection pour m'aider de ta sollicitude et de ta clairvoyance » ; *Tu nunc omni amore enitere ut nos cura et prudentia iuves.*

envisager la suite des évènements. « Oracle politique » selon l'expression de V. Cirefice Léovant, Atticus utilise ce don pour servir ses propres intérêts et ceux des siens. Sa sagacité et sa grande capacité de discernement s'enrichissaient et se développaient au contact de chaque nouvelle situation de crise. Elles lui ont permis de trouver une orientation de vie. En définitive, sa finesse d'esprit lui a fourni les alibis nécessaires à expliquer son refus de faire de la politique. Son adhésion pour l'art de vivre des Épicuriens, tout à fait honorable, « lui a permis de sauver sans déchoir tous les biens de sa vie »<sup>4</sup>. Sa clairvoyance et son intelligence innée l'aidèrent à atteindre sa retraite heureuse, en traversant les guerres civiles en pleine sérénité, là où d'autres périssaient fatalement. Il se servit aussi de ces qualités pour la réalisation de son réseau social.

## **b- Un réseau d'amis ingénieux**

Son don fut mis à la disposition de son réseau de relations. Atticus, en parvenant à se faire aimer de tous, bénéficiait, durant les guerres civiles, des grâces des hommes au pouvoir. Il mit beaucoup de soin à tisser tous ses liens et se consacra au plaisir que lui procuraient ses *amicitiae*. Il savait que, pour vivre longtemps, il avait besoin d'appuis et de soutiens solides. Dans cette perspective, il prit soin d'entretenir des relations avec tous les hommes susceptibles de pouvoir lui apporter leur aide, si cela s'avérait nécessaire. Il témoigna d'une bienveillance, sans limite, à l'égard de certains amis et se montra généreux envers ceux qui étaient dans le besoin. L'influence de son réseau de relations est reconnue<sup>5</sup>. Elle est le reflet de sa grande capacité d'adaptation aux changements politiques. Cette attitude lui a souvent été reprochée. Comment comprendre que l'homme ait pu entretenir de bonnes relations avec Antoine et Octave, les assassins de Cicéron et de Brutus, deux de ses amis intimes ?

Cette manière personnelle de s'accommoder au changement, cette neutralité incorrigible pouvait être assimilée et perçue comme un manque de courage et une volonté de continuer à vivre en paix « dans les convulsions d'une époque dont les générations étaient successivement dévoré par le monstre des guerres civiles »<sup>6</sup>. Atticus estimait probablement que les devoirs de l'amitié s'arrêtaient après la mort d'un des deux amis. L'ami qui demeurait en vie, devait continuer son chemin, sans se laisser dévaster par la perte de l'être cher. Pour assurer la préservation et l'équilibre de son réseau, il devait continuer à observer sa position de neutralité afin de ne pas compromettre tout ce pour quoi il avait tant œuvré. Dans cette perspective, on comprend mieux son attitude. Certaines circonstances critiques et pénibles comme le décès de ses amis l'obligèrent à se montrer plus déterminé et résolu dans ses choix. Par respect pour ces disparus, il devait continuer à vivre, par tous les moyens et assurer la sauvegarde de ce qui pouvait l'être, par prudence. Sa sagesse lui indiqua la conduite à suivre pour continuer à garantir sa sécurité et l'équilibre de son existence.

Il est certain que la mort de Brutus et de Cicéron lui causa un énorme chagrin. Toutefois, en homme réaliste et pragmatique, il lui fallait se ressaisir et avancer sans ses doutes et ses angoisses. Il suivit donc sa constance habituelle et s'accommoda d'Antoine et d'Octave. Sa clairvoyance, lui ayant certainement permis d'entrevoir la destinée de ces deux grands hommes, il savait qu'il devait être ses alliés. Ainsi, il disposait d'une garantie de

---

<sup>4</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, coll. L'Artisan du livre, Paris, 1947, p. 252.

<sup>5</sup> *Att.* I, 2 (écrite de Rome, après le 17 juillet 65 av. J.-C.) : « J'ai besoin que tu arrives sans tarder : car l'on s'attend tout à fait à ce que des nobles qui sont tes amis soient hostiles à mon élection. Je prévois que pour me les concilier ta présence me sera des plus utiles » ; *Tuo aduentu nobis opus est maturo ; nam prorsus summa hominum est opinio tuos familiares nobiles homines aduersarios honori nostro fore. Ad eorum uoluntatem mihi conciliandam maximo te mihi isui fore uideo* ; *Att.* III, 1 (écrite d'une de ses villas (?), à la fin mars 58 av. J.-C.) : « J'aurai ta protection et celles de tes gens » ; *Tuo tuorumque praesidio uteremur.*

<sup>6</sup> J. CARCOPINO, *op. cit.*, p. 252.

pouvoir finir ses jours paisiblement. On peut alors se demander si Cicéron ou Brutus auraient pu lui en vouloir d'avoir entretenu des liens d'amitié avec leurs meurtriers ? Selon toute vraisemblance, ils ne lui auraient pas reproché sa conduite dans la mesure où il resta égal à lui-même. Quoiqu'il en soit, ces amitiés apparaissent comme une forme de collaboration pour assurer la fin de ses jours. Il continue ainsi à passer naturellement au travers des tempêtes politiques, « grâce à cet effacement invariable et prémédité, à la permanente grisaille dont il avait fait le fond de son frileux bonheur »<sup>7</sup>. Sa prudence et sa neutralité sont le résultat d'une puissante volonté d'être en mesure de s'adapter autant que possible à toutes les réalités.

## **2- Modération du sage.**

### **a- Les charmes d'une nature généreuse.**

Atticus est un homme sociable dont la principale nécessité était de « bien s'entourer ». S'il fut connu pour quelques-unes de ses amitiés qui restèrent célèbres, on a néanmoins constaté qu'il s'attachait aussi à les cultiver et à les conserver, même quand celles-ci semblaient avoir perdu toute leur utilité. Ces amitiés étaient la source d'un réel agrément. Elles lui procuraient beaucoup de plaisir et de ce fait, il ne cessa de se laisser bercer par l'ensemble de ses bienfaits. Atticus savait que sans amis, il ne pourrait pas vivre heureux : « On ne peut pas vivre heureux, si l'on est honnête et juste ; d'autre part, il est impossible de vivre honnêtement et justement, sans vivre en même temps d'une manière agréable »<sup>8</sup>. Il faut donc lui reconnaître ce talent d'avoir su se rapprocher et s'unir à ces gens. Comme l'a remarqué si justement G. Boissier, on ne peut pas penser que ce soit « la marque d'une nature vulgaire » que d'avoir voulu profiter de la vie de cette façon. Bien au contraire, sa nature généreuse le poussa à rechercher le contact avec autrui, poussé par l'élan de l'âme qui veut aimer. Le dévouement, l'obligeance, et la disponibilité témoignés en toute occasion à ses amis, sont autant de marques d'affection et de sympathie. Sa nature serviable l'amenait à se dévouer aux autres, à ses familiers. Il se montrait bon et bienveillant dans le seul souci d'apporter son secours<sup>9</sup>.

Cet homme, au charme sans pareil, se révèle, par sa manière d'être, comme un être réfléchi, soucieux du bien d'autrui. On ne peut s'empêcher de remarquer l'empressement avec lequel il aide ses amis, en leur fournissant refuge et ressources financières, pour qu'ils soient à l'abri du besoin. Ce comportement lui valut les honneurs et l'estime de beaucoup de ses contemporains. Ses actes parlent en sa faveur et nous laissent entrevoir sa sagesse. Atticus sacrifia sa vie à embellir ou à faciliter celles des autres, en les aidant de diverses façons à satisfaire leurs moindres désirs. Compte tenu de la diversité de toutes ses amitiés, on pourrait alors essayer de se demander si cette façon d'agir, aussi naturelle soit-elle, n'a pas été le fruit d'une politique personnelle, visant à se faire aimer et apprécier de tous, dans le but de servir ses propres intérêts. La philosophie lui offrit une ouverture sur le monde et une certaine conception de l'existence. Sa nature lui avait permis de s'instruire dans tous les genres de la connaissance, pour vivre en conformité avec ses désirs. Plongé dans la dure réalité des guerres civiles, il s'appuya sur des principes qu'il érigea, aux yeux de tous, comme une combinaison originale entre sa philosophie morale et une sagesse pratique de l'existence.

Il expérimente, de façon réussie, une politique du plaisir très personnelle, au sein de laquelle autrui est acteur et spectateur de son existence. Cette relation d'interdépendance entre

---

<sup>7</sup> J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, p. 252.

<sup>8</sup> C. WERNER, *La philosophie grecque*, coll. Bibliothèque scientifique, éd. Payot, Paris, 1946, p. 213.

<sup>9</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XI: « Il vint toujours en aide aux malheureux »; *Sed afflictis semper succurrit*.

Atticus et ses amis résulte de sa seule volonté, mais aussi de cette « nature », qui le pousse irrémédiablement à rechercher l'amour de ses semblables, pour assouvir cette soif de bonheur et de plaisir.

### **b- ... associés à sa *prudentia*.**

Dans tous les domaines de sa vie, aussi bien dans la sphère privée que dans la sphère du publique, la *prudentia* dicta sa ligne de conduite. Nous sommes donc amenée à nous interroger sur la réalité des rapports qu'elle lui permet d'instaurer avec autrui. Les bons sentiments d'Atticus à l'égard de ses amis et la nécessité de la prudence nous amènent à réfléchir à la notion de sincérité au sein de ces relations amicales. Cette « nature généreuse » pouvait-elle cohabiter véritablement avec sa *prudentia* ?

Tout d'abord, la prudence faisait partie de sa nature. D'ailleurs, le fait qu'il ait voulu être aimé de tous, témoigne d'une certaine forme de prudence. On peut comprendre qu'un individu veuille être apprécié ou aimé. Il est intéressant de remarquer « la peine qu'il prenait pour les attirer et les retenir »<sup>10</sup>. Le désir d'Atticus envers autrui semble avoir été trop poussé à l'extrême pour que l'on ne puisse penser qu'il n'y ait pas eu un autre but que celui de l'agrément des amitiés. Sa nature généreuse, le poussant à s'attacher l'affection d'autrui, lui impose aussi une réserve prudente, qui s'affiche dans le choix de ses amis. Ce choix dépendait des circonstances dans lesquels les deux hommes se rencontraient. Fruit du hasard ou volonté personnelle des deux protagonistes, la rencontre aboutissait à une entente, prémice à la relation amicale. Une grande majorité des amis d'Atticus appartenait au milieu politique. Ce choix d'être l'ami des figures politiques, influentes ou non, ne peut pas être considéré comme un acte totalement innocent. Ces hommes représentaient le moyen le plus efficace d'observer, en retrait et dans l'ombre, l'évolution de la vie politique à Rome. À la fin de la République, les Romains vivent dans la peur des guerres civiles, dans la crainte de voir s'effondrer toutes leurs années de labeur, et surtout ils survivent dans la crainte de la mort. Atticus n'échappait pas à la règle, et plus qu'aucun autre, il désirait mener une vie saine et tranquille. S'il s'abstient de faire de la politique à visage découvert, l'intérêt qu'il manifeste envers ceux qui détiennent le pouvoir, est celui d'un homme qui se positionne en coulisses, toujours prêt à réagir. Ces amitiés diverses partagées avec des hommes de tous partis et de tous temps, nous laissent quelquefois perplexes quant à la sincérité de ses sentiments. Comment expliquer qu'il se soit attiré si vite l'affection d'Antoine et d'Octave, les assassins de ses deux amis les plus intimes ?

Ces questions jettent le doute sur sa crédibilité et sa bonne foi. Quoiqu'il en soit, ce comportement ne correspond point à celui d'une nature uniquement généreuse ; mais vraisemblablement à celui d'une nature « prudente », qui caractérise la réserve du sage. « Le Sage a besoin d'amis parce que l'amitié lui est utile »<sup>11</sup>. L'interprétation de cette maxime se perçoit implicitement comme un conseil de prudence. Seule l'amitié est capable, en cas de troubles politiques, de pourvoir à la sécurité du sage. Avoir des amis de toutes les factions politiques peut être un moyen d'éviter les désagréments des changements de pouvoir. Atticus ne manqua pas de reconnaître l'efficacité de ce principe. Contrairement à tous ses proches, l'homme traversa sans encombre trois guerres civiles et trois périodes de proscriptions. Encore une fois, on reste un peu circonspect face à cette réalité. D'un côté, il se met à l'abri de tous les maux des guerres civiles et de l'autre, ses amis tentent, beaucoup plus désespérément que lui, d'échapper à leurs bourreaux et ne parviennent pas à s'en sortir.

---

<sup>10</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 154.

<sup>11</sup> J. BRUN, *L'épicurisme*, coll. Que Sais-Je, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1962, p. 52.

Loin de pouvoir être blâmé parce qu'il prêtait main forte à tous, il se retrouvait, tout de même seul face à ses choix. Cette nature généreuse envers les uns et prudente envers les autres, lui valut l'une des plus belles perspectives qu'un homme de son rang pouvait souhaiter entrevoir. Il était très rare pour un Romain d'atteindre cet âge avancé, en partie à cause du fléau des guerres civiles et des proscriptions qui suivaient ces périodes de trouble. Pour rester à l'abri, Atticus observa les préceptes du sage Epicure. La prudence du sage lui permit de se maintenir parmi les plus grands de son temps. Si l'on reconnaît dans cette attitude une certaine forme de sagesse prudente, ne pourrait-on pas y déceler aussi une certaine part d'égoïsme ?

### **3- Une éthique de vie sage ou égoïste?**

#### **a- À la recherche d'une protection constante...**

Ses principes de vie et de conduite lui permirent de se mettre à l'abri de certains périples<sup>12</sup>. Parmi ces « vieux » préceptes, l'absence de participation directe à la vie politique, ainsi que le culte des amitiés, sont ceux qui lui assurèrent une constante protection. Il s'agissait là d'une mise en application des principes d'Epicure pour garantir le repos et la tranquillité. Comment comprendre l'intérêt et la nécessité de ces préceptes dans la vie homme comme Atticus ? Dans quelles mesures pouvons-nous considérer que cette éthique de vie lui ouvrit les portes de la sagesse ?

L'épicurisme interdisait toutes formes d'activité politique à ses adeptes, considérant que cette dernière représentait un danger potentiel pour le repos de l'âme. Atticus appliquera cette maxime à sa manière. Il refusa l'exercice des magistratures mais il ne s'interdisait pas l'activité politique, consistant à se tenir informé des événements :

« Il ne brigua pas les honneurs. [...] Jamais il n'assista à une vente de biens confisqués. [...]. Il n'intenta jamais d'action, ni ne fut appelé en justice, pour ses affaires privées »<sup>13</sup>.

En relisant la Correspondance, on s'aperçoit que la politique y est omniprésente. En 65 av. J.-C., lorsqu'il revient d'Athènes, Cicéron n'hésite pas à réclamer l'aide d'Atticus pour la préparation de son élection. Il souhaite qu'ils mettent à sa disposition tout son réseau d'*amicitia*<sup>14</sup>. Cette éthique de vie était un moyen de servir ses propres intérêts, et en ce sens, on peut parler d'un certain égoïsme, tempéré par les multiples services rendus à ses proches amis. L'homme ne profite pas tout seul de son réseau. Tous ses amis sont sollicités et participent réciproquement au bon fonctionnement de ce dispositif. Nous sommes dans une société où, « les rapports de l'*amicitia* tissent, à travers la société romaine des chaînes de relations souvent entremêlées, destinées à fournir aux hommes politiques des appuis

---

<sup>12</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VII: « Ainsi, en appliquant ses vieux principes de conduite, il échappa à de nombreux dangers »; *Sic vetere instituto vitae effugit nova pericula*.

<sup>13</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VI: *Honores petiit [...] Ad hostam publicam numquam accessit. [...] In jus de sua re numquam iit ; iudicium nullum habuit*.

<sup>14</sup> *Att.* I, 1 (écrite de Rome, le 17 juillet 65 av. J.-C.): « Ma candidature, à laquelle tu t'intéresses fort, voici où elle en est, pour autant qu'on puisse jusqu'ici faire un pronostic »; *Petitionis nostrae, quam tibi summae curae esse scio, huius modi ratio est, quod adhuc cariectura prouideri possit*; « Car l'on s'attend à ce que des nobles qui sont tes amis soient hostiles à mon élection. Je prévois que pour me les concilier, ta présence me sera des plus utiles ».

électoraux et financiers »<sup>15</sup>, et aux financiers une protection pour l'équilibre de leurs affaires. Toutefois, l'homme n'avait pas besoin de se faire autant d'amis, dans la mesure où sa position dans la société romaine lui fournissait une garantie quant à sa puissance économique et sociale. Mais, son extrême prudence l'amena à s'assurer le soutien et la coopération de tous les politiques, pour la protection de son empire financier. A une époque où de grands hommes avaient été ruinés suite aux bouleversements politiques à la fin de leurs vies, il s'était maintenu et fut épargné par les coups du sort. Il ne s'agissait pas d'un hasard, mais bien d'une stratégie économique, politique et sociale, d'une ligne de conduite lui ayant fourni un solide cadre d'existence.

### **b- ... voilée dans l'ombre de son épicurisme.**

Derrière cette conduite, quelque peu empreinte d'égoïsme, se cache une philosophie de vie, l'épicurisme. Comment l'homme parvint-il à concilier l'utilité, l'intérêt et l'amitié sincère, complètement désintéressée ? Avec bon nombre de ses amis, Atticus s'assura une amitié utile et sincère, malgré l'opposition que l'on retrouve dans ces termes et qui n'ont, à vrai dire, rien en commun. Grâce au fondement de la philosophie épicurienne, il trouva un équilibre dans sa vie. Les épicuriens voyaient l'amitié sous l'angle de l'« utilitarisme » et fondaient « les relations humaines sur l'égoïsme », tout en vouant, paradoxalement, à l'amitié un des cultes les plus raffinés<sup>16</sup>. On ne peut pas nier la forme d'égoïsme qui s'y reflète. Cependant, on peut se demander si ce n'est pas un égoïsme propre à sa nature que l'homme essaya de cacher derrière son épicurisme. En effet, l'ambiguïté de ce personnage réside dans le fond de sa nature généreuse associée en permanence à une sorte d'individualisme. Comment comprendre le soin qu'il prenait à entretenir ses amitiés, politiques ou non, si ce n'est dans la perspective des avantages qu'il pourrait en retirer personnellement. De la même manière, la gestion rigoureuse de ses affaires, cette recherche permanente pour augmenter son capital, témoignent d'une volonté de faire prospérer son empire financier pour conserver son statut de financier de l'aristocratie.

Quels que soient les conseils donnés par Épicure, il les suivit et leur donnèrent une consonnance tout à fait particulière et très personnelle, en fonction de ses intérêts. Sous cet angle, on retrouve une forme d'égoïsme dans sa façon d'agir et d'appréhender la doctrine épicurienne. « Épicure sait que les natures sont multiples. [...] On ne saurait prétendre qu'un tel homme passera, aux yeux du maître, pour un mauvais épicurien »<sup>17</sup>. Notre objectif n'est pas de démontrer qu'il fut un bon épicurien, assidu et obéissant aux préceptes, ou encore un mauvais adepte du Jardin. Il fut simplement un homme qui, à l'instar d'autres Romains, qui souhaitait « demeurer dans le siècle » ; il était désireux de vivre les évolutions et les changements de son temps sans que cela n'entrave sa tranquillité. L'épicurisme lui a donc fourni l'opportunité de mener cette existence conforme à ses désirs. Dans « un milieu où la participation à la vie sociale » et politique était une « absolue nécessité »<sup>18</sup>, cette philosophie lui proposa la possibilité de combiner les exigences de sa nature avec celles de son rang. Dans ce cas, son épicurisme peut être perçu comme un véritable état d'esprit, une manière de concevoir un équilibre stable entre *officium* et *otium*.

Il est l'un des représentants les plus significatifs de cet épicurisme romain à la fin de la République. S'il est vrai qu'on lui a reconnu l'authenticité de ses véritables amitiés, pour ce qui est de ses amitiés politiques, fondées sur l'utilité, l'homme chercha à accorder ses intérêts aux maximes épicuriennes. Il sut gérer cette part, quelque égoïste de sa nature, pour en faire

---

<sup>15</sup> R. COMBÈS, *Cicéron et Matius, amitié politique à Rome*, REL, 1958, p. 183.

<sup>16</sup> J. BOLLACK, *Les maximes de l'amitié*, Actes du VIII<sup>ème</sup> Congrès de Guillaume Budé, Paris, 1969, p. 221.

<sup>17</sup> P. GRIMAL, *L'épicurisme romain*, Actes du VIII<sup>ème</sup> Congrès Guillaume Budé, 5-10 avril 1968, Paris, p. 150.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 151.

un atout qui lui permit de vivre, dans une époque traversée par les crises politiques. Il s'engagea dans les conflits, de façon limitée, quelle que soit leur nature. Même si l'amitié qu'il partageait avec certains hommes nécessitait le respect de certains devoirs, il fit honneur à celui qu'il s'était fixé envers lui-même : sa neutralité. Son abstention, révélatrice de sa personnalité prudente, a été selon toute apparence à l'origine de ses engagements limités. Ce n'est que lorsque sa stabilité financière et ses intérêts personnels étaient menacés, qu'il se décidait à réagir ; mais le plus souvent, il se mit à l'écart de cette vie publique, en dépit des nombreuses sollicitations d'hommes politiques, qui voulurent l'associer à leurs batailles. Sous cette forme de sagesse apparente une pointe d'égoïsme se dissimule. L'épicurisme lui fournissait les moyens d'associer ces deux natures contradictoires ; à savoir trouver un judicieux équilibre entre sa nature généreuse et la réalité de ses intérêts privés. Il atteignit l'âge de soixante dix-sept ans en parfait état de santé. L'épicurisme, érigé en mode de vie, l'illustra comme une figure symbolique dans l'« art de bien vivre » et celui de « survivre » dans un contexte d'instabilité politique.

La philosophie épicurienne, érigée en mode de vie, lui permit de s'attacher l'amitié des plus hauts dignitaires de son temps. Associé indirectement au milieu politique, même sans avoir eu aucune ambition personnelle, ce personnage occupe une place « singulière » sur la scène publique. Son statut de « financier de l'aristocratie » lui octroyait des avantages et des faveurs de ses *amici*. Progressivement et subtilement orchestré, se met en place un véritable jeu d'alliances politiques et financières.



## **CONCLUSION :**

Tous les amis d'Atticus admiraient et respectaient son choix de vie. Il était ouvertement perçu comme un disciple d'Épicure professant pour premier principe de ne pas se mêler de politique. Ils savaient que sa nature l'avait poussé à fuir les honneurs et à rechercher les honnêtes loisirs. Aussi, ils ne lui adressèrent jamais aucun reproche sur son existence. Bien au contraire, tous ces hommes, souvent soumis aux affres du temps, apprécièrent la sagesse et le caractère inflexible de l'homme. Quelle que soit leur appartenance politique, ils oubliaient et taisaient leurs rivalités pour honorer l'amitié d'Atticus. Ils désiraient conserver sa bienveillance et pour y parvenir, tous les moyens se justifiaient. Le personnage d'Atticus formait donc un lien commun, un trait d'union entre tous ces familiers. Que ce soit au sein de ces amitiés vertueuses ou au sein de ces amitiés d'intérêts, il disposait d'une vraie force d'action, reflétant le pouvoir de sa personne, de son « moi » sur autrui. Réciproquement, ce réseau d'amitiés devint l'élément indispensable à l'équilibre de son existence.

# **DEUXIEME PARTIE : ENTRE POLITIQUE ET FINANCE : LA STRATEGIE DES ALLIANCES.**

## **INTRODUCTION :**

Atticus faisait partie des riches Romains de son temps. Au fil des années, il s'était constitué une fortune telle qu'elle avoisinait celles des plus grands hommes de l'État. Lorsqu'il partit s'installer à Athènes, il s'intéressa au métier de la finance et du négoce. L'immense héritage qu'il reçut de son père et de son oncle lui permit d'investir dans des domaines rentables. Il devint un grand propriétaire foncier en Grèce et en Asie, et il se fit connaître auprès de nombreux hommes d'affaires. Considéré comme l'archétype du « financier de l'aristocratie », il géra d'une main de fer son empire financier. En effet, durant cette période la plus tragique de l'histoire romaine, sa fortune personnelle ne cessa de croître, alors que d'autres grands hommes de Rome perdaient tous leurs biens et étaient accablés de dettes.

Atticus prit soin de se ménager une retraite dorée en préservant toujours ses intérêts de la faillite. En homme avisé qui disposait de puissants moyens financiers, il ne négligea aucune source possible de richesse. Libraire-éditeur, financier de l'aristocratie, propriétaire terrien, auteur de second plan, il se consacra à de multiples activités, lui rapportant probablement des bénéfices substantiels directs ou indirects. Profitant aussi pleinement de sa liberté financière, il se mit au service de ses amis en leur permettant de réaliser leurs désirs, toujours dans la mesure de ses possibilités. Fréquentant aussi bien le monde de la politique que celui de la finance, il se transforma en homme d'affaires redoutable, dont l'influence fut vraisemblablement manifeste auprès de ses *amici*. On peut alors se demander si son âpreté au gain n'est pas révélatrice d'un besoin irrépressible de « pouvoir ». Dans quelles mesures le pouvoir de l'argent lui permit-il de concilier les impératifs de sa condition sociale avec ceux de ses ambitions personnelles ?

# CHAPITRE I : Des moyens financiers puissants.

## A- La terre, l'investissement par excellence

### 1- Le patrimoine foncier d'Atticus

#### a- Atticus, un propriétaire

La « propriété » est un droit fondamental pour les Romains. Marquer, posséder et délimiter son territoire est l'enjeu de la fondation de toute ville. Comme bon nombre de ses contemporains, Atticus avait très tôt compris la valeur et l'importance de la propriété. Celui qui était propriétaire d'une terre ou d'un bien quelconque se retrouvait en position de force. Il était considéré comme le maître unique et absolu de ses biens. En tant que propriétaire foncier, Atticus comprenait parfaitement les logiques et les conceptions dominantes relatives à l'économie capitaliste dans le monde antique<sup>1</sup>. Posséder des terres, pouvoir en jouir et en disposer à sa guise, était un signe de richesse reconnu. D'ailleurs, les Romains n'hésitent pas à s'endetter pour acquérir de grandes villas, des immeubles et autres biens. Cette conduite, propre à une catégorie de privilégiés, soucieux d'entretenir les apparences, quant à leur statut et à leur condition sociale. « La propriété n'est pas un droit, elle est une fonction sociale. Le propriétaire, c'est-à-dire le détenteur d'une richesse, a du fait qu'il détient cette richesse, une fonction sociale à remplir »<sup>2</sup>. Comment pouvons comprendre le lien existant entre la propriété foncière et les rapports sociaux ?

À la fin de la République, les Romains les plus riches se sont appropriés certains espaces, pour en faire des lieux de représentation de leurs richesses<sup>3</sup>. Atticus possédait sur le Quirinal une maison qu'il avait reçue en héritage de son oncle maternel, Q. Caecilius. Cette demeure côtoyait celles des hommes les plus riches de la République. Durant l'Antiquité, parmi les sept collines de Rome, le Palatin et le Quirinal étaient l'une des principales zones de résidence des citoyens les plus privilégiés. Atticus appartenait à cette catégorie d'aristocrates aisés, dont les résidences témoignaient de la richesse<sup>4</sup>. Il est intéressant de remarquer le regroupement social et spatial de cette élite romaine. Tous ces citoyens, appartenant au même ordre social, se concentrent symboliquement en un lieu, « en tenant compte dialectiquement des invariants culturels de l'ordre spatial et des exigences quotidiennes de leur pratique sociale »<sup>5</sup>. Atticus partageait avec ses amis une communauté d'intérêts, essentiellement politique et financière. Il comprit rapidement le potentiel et l'importance de l'acquisition de terres pour le maintien de sa condition sociale et la conservation de son patrimoine.

---

<sup>1</sup> G. SALVOLI, *Le capitalisme dans le monde antique*, éd. Viard et E. Brière, Paris, 1906.

<sup>2</sup> ASSOCIATION DES ÉTUDES FONCIÈRES, *La propriété foncière*, éd. Economica, Paris, 1984, p. 121.

<sup>3</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII: « Malgré sa richesse, personne ne fut moins acquéreur, moins bâtisseur que lui. Certes, il fut des mieux logés, et n'usa en tout que du meilleur »; *Nam, cum esset pecuniosus, nemo illo minus fuit emax, minus aedificator. Neque tamen non in primis bene habitavit, omnibusque optimis rebus usus est.*

<sup>4</sup> L. LAURAND, *Cicéron*, éd. Les Belles Lettres, 1935, p. 106: « Quand on possède [des] villas de plaisance et une maison dans le plus beau quartier de Rome, évidemment l'on est riche ».

<sup>5</sup> ASSOCIATION DES ÉTUDES FONCIÈRES, *op. cit.*, p. 123.

## b- L'homme et ses terres

Atticus appartenait une catégorie d'hommes privilégiés dont « l'ensemble des biens fonciers atteignait des sommes et donc des surfaces fabuleuses, de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers d'hectares »<sup>6</sup>. Il avait beaucoup investi dans le foncier. Il se retrouvait ainsi à la tête d'immenses propriétés, ayant l'allure et l'apparence de véritables domaines. Toutes ses terres étaient réparties, non seulement en Italie, mais aussi dans des régions beaucoup plus éloignées de Rome<sup>7</sup>. Cicéron projetait de faire un voyage dans ces régions, afin de s'éloigner momentanément des luttes en cours. Il avait l'intention d'aller en Épire et il désigne cette région comme étant le domaine d'Atticus. La *Correspondance* corrobore les propos de son biographe et atteste du fait qu'Atticus disposait de grandes ressources foncières en Épire, plus précisément dans la région de Buthrote<sup>8</sup>. Dans une lettre, on apprend qu'Atticus est arrivé en Épire et qu'il a fait une traversée, qui a été conforme à ses vœux<sup>9</sup>.

La fréquence de ces visites en Épire est le fait d'un attachement particulier, d'un intérêt vif qu'il manifesta pour cette terre. Ce territoire est vu comme son domaine. Le lien qui l'unit à l'Épire n'est autre que le lien qui joint le propriétaire terrien à ce bien précieux que représente la « terre ». Ce lien est une occasion de s'évader face aux tumultes de la ville de Rome, une sorte d'exutoire. Quand il s'y retirait, il cherchait à retrouver le repos et la tranquillité. Loin des agitations de Rome, il mettait ses propriétés, notamment celles de Butrote, situées dans la campagne épirote, à la disposition de ses amis.

« Toi, plus sage, tu t'es ménagé une maison à Buthrote »<sup>10</sup> ; « Les deux lettres de ce genre qui m'ont le plus fait plaisir sont les deux que tu as remises, presque en même temps, de Buthrote »<sup>11</sup>.

---

<sup>6</sup> C. NICOLET, *Rendre à César, Économie et société dans la Rome antique*, Coll. Bibliothèques des histoires, éd; Gallimard, Paris, 1988, p. 148; CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIV: « Tous ses revenus provenaient de ses propriétés d'Épire et de Rome »; *Omnisque ejus pecuniae reditus constabat in epiroticis et Urbanis possessionibus*.

<sup>7</sup> *Att. X*, 7 (écrite du Domaine de Cumes, le 21 ou 22 avril 49 av. J.-C.) : « Je considérerai l'Épire comme mon domaine »; *Epirum nostram putabimus*.

<sup>8</sup> *Att. IX*, 12 (écrite du domaine de Formies, le 20 mars 49 av. J.-C.) : « Quant à ton invitation de te rejoindre en Épire, qu'elle est pleine de tendresse et de générosité, vraiment fraternelle ! »; *In Epirum uero inuitatio quam suavis, quam liberalis, quam fraterna*; *Att. XVI*, 2 (écrite du Domaine de Pouzzoles, le 11 juillet 44 av. J.-C.) : « Puisque tu m'écris que tu passeras l'hiver en Épire, tu me feras grand plaisir si tu y arrives avant qu'il ne me faille, sur ton conseil, regagner l'Italie »; *Tu, quoniam scribis hiematurum in Epiro, feceris mihi gratum in Italiam te auctore ueniendum est*; *Att. I*, 13 (écrite de Rome, le 25 janvier 61 av. J.-C.) : « Mais, je n'en suis pas moins dans l'incertitude sur la date à laquelle tu pars retrouver Antoine, sur le temps que tu comptes rester en Épire »; *Neque tamen id ipsum certum habeo quando ad Antonium proficiscare aut quid in Epiro temporis ponas*.

<sup>9</sup> *Att. V*, 21 (écrite de Laodicée, le 13 février 50 av. J.-C.) : « Que tu sois bien arrivé en Épire et que tu aies eu, comme tu me l'écris, une traversée conforme à tes vœux, c'est ce qui me remplit de joie [...] j'espère que tu passes là-bas un bon hiver et que tu y jouis d'un agréable repos »; *Te in Epirum saluum uenisse et, ut scribis nauigasse uehementer gaudeo [...] nunc spero te istic iucunde hiemare et libenter requiescere*.

<sup>10</sup> *Att. II*, 6 (écrite d'Antium, dans la première moitié d'avril 59 av. J.-C.) : *Tu uero sapientior Butrhroti domum parasti*.

<sup>11</sup> *Att. IV*, 16 (écrite de Rome, vers le 1<sup>er</sup> juillet 54 av. J.-C.) : *Quo in genere maxime delectarunt duae, fere eodem tempore abs te Buthroto datae*.

### c- La propriété : source de revenus et de richesse.

Effectuant régulièrement des déplacements en Epire, Atticus y traitait et gérait ses affaires qui devaient lui générer quelques revenus<sup>12</sup>. Ses affaires avaient certainement un rapport avec ses propriétés et ses terrains de Buthrote. Au I<sup>er</sup> av. J.-C., les domaines, dont la terre était de bonne qualité, étaient particulièrement recherchés. La propriété foncière demeure une valeur sûre et le meilleur des placements pour des investisseurs. Il avait donc besoin de capitaux pour investir, l'argent se percevant alors comme « le levier de l'action, le signe de la supériorité, le symbole de la puissance, l'instrument par excellence de la richesse, l'intermédiaire obligé de l'investissement »<sup>13</sup>. L'argent est l'élément essentiel, voire indispensable pour le placement de capitaux. À la mort de son oncle, Q. Caecilius, il reçut un héritage conséquent de dix millions de sesterces. Après le déclenchement de la guerre entre Marius et Sylla, au cours de laquelle son parent, le tribun Sulpicius, fut tué sur l'ordre de Sylla, il s'en alla à Athènes. De cette façon, les proscriptionnaires ne furent pas tenter de réquisitionner ses biens. Atticus plaça la plupart de ses capitaux en Épire<sup>14</sup>.

Atticus disposait donc de grandes propriétés près de Buthrote, où il aurait pratiqué l'élevage à une très grande échelle<sup>15</sup>. J. Hatzfeld avait, à juste titre, dès 1919 mis l'accent sur ce groupe d'opulents personnages, qui ne résidaient pas en Épire, mais qui y faisaient de fréquents voyages pour « veiller au rendement de leurs grandes fermes d'élevage »<sup>16</sup>. En pratiquant sur ces domaines un élevage extensif, il chercha à valoriser ses terres. Ce propriétaire foncier, soucieux de resserrer ses liens avec la terre, s'efforcera de la contrôler et de tout diriger personnellement. En ce sens, ses nombreux départs pour l'Épire attestent de sa volonté d'être plus proche de ses terres afin de pouvoir gérer leur administration. Les *pecunia magna*<sup>17</sup> d'Atticus étaient sans nul doute une source de bénéfices très importante : « Sur une surface de plusieurs milliers d'hectares peut-être, dans une province neuve, des bénéfices immédiats pouvaient être tirés d'un élevage spéculatif diversifié »<sup>18</sup>. Atticus se laissa tenter par ce genre d'investissement à long terme qui procure « les revenus les plus justes, les plus réguliers, les moins sujets à l'envie »<sup>19</sup>. Les bénéfices qu'il en retira sont indéniables. Sur de telles propriétés surdimensionnées, il jouissait du plaisir de s'adonner à ses affaires, d'augmenter sa fortune, en réalisant des profits pouvant être considérables : « Les terres les plus avantageuses sont celles qui offrent le plus de facilité pour la vente de ce qu'elles produisent et l'acquisition de tout ce qui est nécessaire au domaine »<sup>20</sup>. À Rome, il retirait aussi quelques bénéfices de propriétés qu'il possédait car il y avait investi une partie de ses capitaux<sup>21</sup>, en dehors de ceux qu'il avait placés dans ses domaines en Epire. Atticus a

---

<sup>12</sup> Les écritures épirotiques correspondent à des documents comptables qu'utilisait Atticus pour ses affaires, s'apparentant plus simplement à des livres de compte<sup>12</sup>.

<sup>13</sup> L. HARMAND, *Sociétés et économie de la République romaine*, coll. Série Histoire Ancienne, éd. Armand Colin, Paris, 1993, p. 67-68.

<sup>14</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIV : « Il n'eut point de jardins, point de villa somptueuse aux environs de Rome et aux bords de la mer ; sauf ses propriétés d'Arrétium et de Nomentum, point de bien en campagne en Italie ; tous ses revenus provenaient de ses propriétés d'Épire et de Rome » ; *Nullos habuit hortos nullam suburnam, aut maritimam sumptuosam villam, neque in Italia, praeter Arretium et Nomentanum, rusticum praedium ; omnisque ejus pecuniae reditus constabat in Epiroticis et Urbanis possessionibus*.

<sup>15</sup> E. DENIAUX, *Atticus et l'Épire, L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité*, t. I, actes du colloque national de Clermont-Ferrand (22-25 oct. 1984), Clermont-Ferrand, 1987, p. 246.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 246.

<sup>17</sup> VARRON, *De Re Rustica., De l'agriculture*, trad. M. Wolf, éd. Errance, Paris, 2003, II, I, 16. Il le classe dans le groupe restreint de ceux qui possèdent ces immenses exploitations en Epire.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> C. NICOLET, *Rendre à César, Économie et société dans la Rome antique*, p. 136.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>21</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIV.

pratiqué, selon toute vraisemblance, la spéculation immobilière et certainement, il a retiré des bénéfices de cette activité. En saisissant l'opportunité des affaires solides et sûres, il a su largement profiter du « mouvement intense de ventes, d'achats et d'échanges »<sup>22</sup>, qui porta sur la terre durant le premier siècle. Toutefois, ce propriétaire terrien ne possédait pas vraiment d'habitations de luxe. En terme de bons placements, il investit au premier rang dans les domaines ruraux et les maisons de rapport.

Ainsi, en plus de ses domaines ruraux à Buthrote, l'homme possédait des maisons et quelques-unes de rapport dont il tirait aussi des bénéfices. La fortune de ce propriétaire foncier se constitua principalement grâce aux revenus de ses terres et au rendement de ses grandes fermes d'élevage. Dans le *De re rustica*, Varron attribue « de grands troupeaux à Atticus dont le domaine s'étend dans la région de Bouthrôtos »<sup>23</sup>. Des hommes riches étaient incités à investir leurs capitaux sur ces territoires fertiles et prometteurs. « Dans la perspective romaine comme dans celle de beaucoup d'aristocraties modernes, l'éleveur est socialement supérieur à celui qui pratique l'agriculture, si grande que puisse être la taille de son exploitation »<sup>24</sup>. Atticus faisait bien partie de l'élite des propriétaires fonciers, en pratiquant l'élevage à Buthrote, où se trouvait la plupart de ses domaines. Cette région disposait de bonnes terres, notamment dans l'arrière-pays<sup>25</sup>. Lorsqu'il décida d'y investir ses capitaux, il avait dû se rendre compte du profit qu'il pourrait tirer de l'exploitation de ce territoire. Les rapports privilégiés, qu'il a entretenus avec la région de Buthrote, ne sont que le reflet du lien irréfragable unissant le propriétaire à ses terres.

## **2- Le bienfaiteur de la ville de Buthrote.**

### **a- Un refuge bénéficiant d'une position stratégique.**

Atticus était un grand propriétaire foncier dont la plupart de ses *pecuniae magnae* se situaient dans la région de Buthrote, sur des terres qu'il aurait acquises dès 68 av. J.-C.<sup>26</sup>. À de nombreuses reprises dans la *Correspondance*, on s'aperçoit qu'il met sa propriété à la disposition de ses amis :

« Pour me rendre cela, au nom du ciel, ne relâche pas ton effort, et puis-je passer le jour de mon retour – le jour de ma seconde naissance ! – dans ta si charmante demeure, avec toi et avec les miens. Ce jour tant désiré, qu'on me fait espérer proche, je n'en ai pas moins voulu, de préférence, aller l'attendre dans ta propriété d'Épire »<sup>27</sup>.

Toutes les lettres de l'année 58 av. J.-C., faisant référence à la période d'exil de l'orateur, attestent du fait que la propriété d'Atticus servit de refuge à ses amis, se retrouvant dans le besoin. En effet, Cicéron y séjourna périodiquement et passa d'agréables moments dans cette "charmante demeure". Cornélius Népos, en nous précisant que ce personnage ne

---

<sup>22</sup> L. HARMAND, *Sociétés et économie de la République romaine*, p. 135.

<sup>23</sup> P. CABANES, *L'Épire, de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine, 267-167 av. J.-C.*, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1976, p. 491.

<sup>24</sup> E. DENIAUX, *Atticus et l'Épire, L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité*, p. 246.

<sup>25</sup> P. CABANES, *op. cit.*, p. 493.

<sup>26</sup> *Att.* I, 5 (écrite de Rome, à la fin de l'année 68 ou début 67 av. J.-C.). Dans cette lettre, Cicéron se réjouit de son acquisition.

<sup>27</sup> *Att.* III, 20 (écrite de Thessalonique, le 5 octobre 58 av. J.-C.) : *Ad quae recuperenda, per fortunas ! Incumbe, ut facis, diemque natalem reditus mei cura ut in tuis aedibus amoerissimis agam tecum et cum meis. Ego huic spei et expectationi, quae nobis proponitur, maxime tamen uolui praestolari apud te in Epiro.*

disposait pas de villas somptueuses à Rome et aux alentours, omet de signaler que les propriétés d'Épire d'Atticus font partie des demeures les plus nobles de cette région. Atticus jouissait d'une position privilégiée et confortable en Épire du fait de l'étendue de ses *pecunia magna*. Ces propriétés domaniales en Épire lui permirent d'asseoir sa position de grand propriétaire foncier.

La position stratégique de Buthrote l'incita à s'intéresser à cette région :

« J'ai donc résolu de me transporter en Épire, chez toi : ce n'est pas que j'attache de l'importance à la nature des lieux, car je fuis littéralement la lumière du jour : mais, si je suis rappelé, il me sera particulièrement agréable de partir de ton port »<sup>28</sup>.

Le port de Buthrote confère à la ville une position géographique attractive. Celui-ci se situait probablement sur le lac de *Bouthrôtos*, qui communiquait avec la mer par un canal, plutôt que directement sur le bras de mer, qui sépare Corcyre de Buthrote. Il existait des échanges commerciaux entre Buthrote et d'autres ports épirotes, avec d'autres villes attractives plus lointaines, comme l'Italie : « Tout indique, à lire Caton, que la commercialisation est déjà le but : elle doit déterminer le choix du domaine (près d'une ville importante, d'un cours d'eau, de la mer, d'une route) »<sup>29</sup>. En choisissant de s'installer à Buthrote, Atticus se préoccupa donc de la position stratégique de ce site. « Buthrote enferme un port bien abrité à l'extrémité d'une péninsule située en face de Corcyre. C'est la colonie orientale la plus proche de l'Italie »<sup>30</sup>. Il était primordial que ses propriétés soient situées à proximité d'axes de communication. Afin de pouvoir commercialiser ses produits, il lui était nécessaire de profiter des avantages offerts par la proximité de ses domaines, avec des routes ou des cours d'eau. « Les grands propriétaires [...] avaient l'habitude de commercialiser eux-mêmes, par voie maritime, le produit de leur récolte »<sup>31</sup>.

Il estima que la ville de Buthrote, située à proximité d'un port, bénéficiait d'un emplacement privilégié. C'était une ville accessible facilement depuis l'Italie. Elle remplissait les conditions requises pour faciliter la vente et le transport des marchandises, ainsi que l'approvisionnement du domaine, si nécessaire. Le trafic par voie de mer occupait une place importante en Épire et les échanges restaient relativement abondants. Les routes restaient aussi relativement fréquentées<sup>32</sup>. D'ailleurs, les Épirotes projetaient le développement de ports sur leur territoire. Mais, la côte depuis la presqu'île de Prévéza jusqu'à l'embouchure du Thyamis n'était guère favorable à l'édification de ces structures. Pour cette raison, il y avait une concentration de l'activité maritime autour de la base de Chaonie, à Onchesmos (grand port relié à la ville de Phoiniké) et à Buthrote.

« A propos du laisser - passer, tu marques ton étonnement comme si je t'avais accusé de je ne sais quel méfait et tu dis que tu ne vois pas comment une telle idée m'est venue à l'esprit. Eh bien ! Comme tu m'avais écrit que tu pensais partir (or j'avais

---

<sup>28</sup> Att. III, 19 (écrite de Thessalonique, le 15 septembre 58 av. J.-C.) : *Itaque in Epirum ad te statui me conferre, non quo mea interesset loci natura qui lucem omnino fugerem, sed et 'ad salutem' libentissime ex tuo portu proficiscar.*

<sup>29</sup> C. NICOLET, *Rendre à César, Économie et société dans la Rome antique*, p. 136.

<sup>30</sup> E. DENIAUX, *Un exemple d'intervention politique, Cicéron et le dossier de Buthrote en 44 av. J.-C.*, Bulletin de l'Association Guillaume Budé, n°2, 1975, p. 285.

<sup>31</sup> C. NICOLET, *op. cit.*, p. 136.

<sup>32</sup> P.CABANES, *L'Épire, de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine, 267-167 av. J.-C.*, p. 495-496.

entendu dire que personne n’y était autorisé sans cette pièce), j’imaginai que tu en étais muni »<sup>33</sup>.

Atticus apparaît quelque peu offusqué que Cicéron le soupçonne d’une « collusion »<sup>34</sup>. En tentant d’expliquer les raisons qui l’ont amené à supposer qu’il bénéficiait d’un laisser-passer, l’orateur nous apprend que ce dernier avait l’intention de partir prochainement en Epire. Il comptait traverser l’Adriatique pour s’y rendre. L’activité maritime, se localisant pour l’essentiel à Buthrote, engendrait des échanges commerciaux assez importants et fréquents. Atticus fut séduit par cet afflux d’échanges et par le potentiel commercial de cette région. La *Correspondance* se fait l’écho des relations qu’Atticus échange avec la cité de Buthrote.

### **b- L’« affaire de Buthrote »**

Appartenant à l’élite des propriétaires fonciers en Epire, Atticus était l’un de ceux qui possédaient les domaines les plus vastes localisés dans la région de Buthrote. En plus d’y avoir investi ses capitaux, il a entretenu de très bons rapports avec la cité. Il y était apprécié, perçu comme un des personnages les plus importants. Son rôle et son influence, par le biais de ses investissements, dynamisèrent le développement des activités d’élevage, d’agriculture, induisant un essor économique appréciable par tous les Buthrotiens : « Ils le tenaient pour un animateur et un réalisateur dans toute gestion d’intérêt public »<sup>35</sup>. Dans cette perspective, la cité de Buthrote n’hésitait pas à recourir aux services d’Atticus. L’affaire de Buthrote, évoquée au sein de la *Correspondance*, est l’une des manifestations les plus vives de l’*amicitia* existant entre Atticus et cette ville<sup>36</sup>. Cette affaire retint particulièrement l’attention de Cicéron et d’Atticus entre le milieu d’avril et la mi-juillet 44 av. J.-C. À la fin de l’été ou au début de l’automne 46 av. J.-C., les habitants de Buthrote ont été condamnés par César, à la suite d’une taxe restée impayée, à subir la fondation d’une colonie sur leurs terres. La cité de Buthrote a donc été soumise à la confiscation d’une partie de son territoire, redistribuée à des colons (2000 à 3000 hommes ainsi que leur famille), les vétérans de César libérés de leur service à la fin de la guerre d’Afrique (avril 46 av. J.-C.). On ne peut pas affirmer que cette mesure de sanction, visant à réquisitionner des terres, impliquait directement les domaines d’Atticus. Toutefois, il est probable que ses intérêts financiers dans la région se retrouvaient compromis.

En général, cette forme de condamnation était infligée par César à des villes qui s’étaient montrées hostiles à son égard<sup>37</sup>. En effet, on sait qu’il avait infligé le même sort à

---

<sup>33</sup> Att. X, 17 (écrite du Domaine de Cumes, le 16 mai 49 av. J.-C.) : *De diplomate admiraris quasi nescio cuius te flagiti insularim ; negas enim te reperire qui mihi id in mentem uenerit. Ego autem, quia scripseras te profiscisci cogitare (etenim audieram nemini aliter licere), eo te habere censebam.*

<sup>34</sup> J. BEAUJEU, CICÉRON, *Correspondance*, IV, CUF, p. 105.

<sup>35</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, III: *Hunc enim in omni procuratione rei publicae auctorem actoremque habebant.*

<sup>36</sup> Att. XV, 2 (écrite du Territoire de Vescia, le 18 mai 44 av. J.-C.) : « Tu m’y parles surabondamment de Buthrote ; en réalité, je m’applique et m’appliquerai à cette affaire avec autant de soin que toi ; car c’est de cette façon que tu dois prendre soin de mes intérêts et moi des tiens. Ainsi, du moment que je me suis chargé de cette affaire, je lui donnerai priorité absolue » ; *In quibus nimis multa de Buthroto ; non enim tibi e ares maiori curae aut est aut erit quam mihi ; sic enim decet te mea curare, tua me. Quam ab rem id quidem sic susceptum est mihi sim habiturus antiquius* ; Att. XIV, 10 (écrite de Cumes, le 19 avril 44 av. J.-C.) : « Je m’occupe, comme il se doit, de ton affaire de Buthrote et continuerai à m’en occuper » ; *Buthrotia mihi tua res est, ut debet, eritque curae.*

<sup>37</sup> E. DENIAUX, *Un exemple d’intervention politique, Cicéron et le dossier de Buthrote en 44 av. J.-C.*, p. 283-296.



certaines cités, en Espagne, sous prétexte de mauvais comportement envers sa personne.<sup>38</sup> Face à la réaction de César et à la menace qu'il faisait peser sur Buthrote, les habitants sollicitèrent l'aide et le soutien d'Atticus pour infléchir sa décision. Considéré comme l'un des hommes les plus riches de Buthrote, les Buthrotiens perçurent Atticus comme l'un de leur meilleur atout pour la résolution de ce conflit. Ce dernier les assura de son appui. Il mit tout en oeuvre afin d'obtenir l'abrogation de cette décision politique. Atticus sollicita tout son réseau d'amis, notamment Cicéron, qui s'occupa activement de cette affaire. À travers les lettres de recommandation, se déploie une véritable stratégie qu'il est parfois difficile de suivre, au fur et à mesure de notre lecture, à cause des nombreux sous-entendus.

Atticus demande à Cicéron de l'informer du moindre changement. Il l'exhorte à poursuivre ses efforts dans le même sens que les siens. Dans cette épreuve, tous deux coordonnent leurs initiatives et souhaitent voir aboutir ces démarches auprès de César. D'ailleurs, Atticus écrivit une lettre à ce dernier dans laquelle il se faisait le défenseur des Buthrotiens. Cette requête retint toute son attention. Finalement, il accepta de reconsidérer sa décision, à condition que les habitants de Buthrote s'acquittent de leurs dettes envers lui. À la suite de cette conciliation, Atticus avança à César la somme en question sur ses propres ressources. Il soulagera ainsi Buthrote de son fardeau. Ses interventions s'inscrivent bien dans une volonté de satisfaire les deux partis en cause. Le prêt consenti par Atticus à la cité peut être considéré comme un échange de services. « Atticus devint le financier de la cité qui lui avait octroyé le droit de posséder des terres »<sup>39</sup>. Ce n'était pas la première fois qu'il prêtait de l'argent à une ville connaissant quelques difficultés. Il manifesta des égards similaires avec Athènes et la ville de Sicyone<sup>40</sup>. Il est intéressant de remarquer la plaisanterie de Cicéron sur le siège d'Atticus à Sicyone. Ce siège était évidemment celui de quelques débiteurs récalcitrants. À travers ces gestes symboliques, l'homme se présente comme un protecteur, un bienfaiteur lié au sort de la ville.

En mettant leurs réseaux d'amitiés à la disposition et des habitants de Buthrote, Atticus et Cicéron interviennent activement au cœur de ce conflit d'intérêt<sup>41</sup>. La décision de César sur le sort de Buthrote, restée secrète pour éviter un affrontement direct avec les futurs colons, fut remise en cause après sa mort<sup>42</sup>. L'affaire de Buthrote fut donc confiée aux consuls qui devaient mener une enquête et déposer leurs conclusions sur les projets de César<sup>43</sup>. Cicéron intervient immédiatement auprès de Dolabella, par l'intermédiaire de Tiron, et ceci à la demande d'Atticus. Il l'incite à agir, à intervenir auprès de ses amis, pour obtenir satisfaction. Ces amitiés impliquent un ensemble de devoirs réciproques. Pour cette raison, Cicéron n'hésite pas à recourir à l'influence de ce réseau. En effet, César était désireux de satisfaire sa clientèle de vétérans, mais aussi de contenter ses amis. Pourtant, après sa mort, un vrai problème se pose: savoir si oui ou non, il avait pris une décision officielle en faveur de Buthrote. Avait-il modifié la loi par un décret très libéral, contresigné par un groupe d'amis très importants auquel appartenait Cicéron ?

<sup>38</sup> E. DENIAUX, *Cicéron et les hommes d'affaires romains d'Illyrie et d'Épire*, dans P. CABANES, *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité*, t. II, Actes du colloque international de Clermont-Ferrand (25-27 oct. 1990), MEFRA, 1993, p. 263-270.

<sup>39</sup> E. DENIAUX, *op. cit.*, p. 265.

<sup>40</sup> *Att.* I, 13 (écrite de Rome, le 25 janvier 61 av. J.-C.) : « Il y vécut de telle sorte qu'il y mérita la grande affection de tous les athéniens. [...] Souvent il soulagea directement de ses fonds la pénurie du trésor public »<sup>40</sup> ; « Je pense qu'après avoir sacrifié des victimes devant l'autel de ton Amalthée, tu es parti aussitôt pour faire le siège de Sicyone » ; *Ego enim te arbitror caesis apud Amaltheam tuam uictu meis statim esse ad Sicyonem.*

<sup>41</sup> *Att.* XV, 12 (écrite d'Astura, le 9 ou 10 juin 44 av. J.-C.) : « Bonne nouvelle, ma foi, pour Buthrote ! De mon côté, j'ai envoyé Tiron. Dolabella avec une lettre, parce que tu m'avais dit de le faire ; cela ne peut pas nuire » ; *Bene mehercule de Buthroto. At ego Tironem ad Dolabellam cum litteris, quia iusseras, miseram ; quid nocet ?*

<sup>42</sup> E. DENIAUX, *Atticus et l'Épire*, dans P. CABANES, *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité*, Actes du Colloque international de Clermont-Ferrand (22-25 octobre 1984), Clermont-Ferrand, 1987, p. 245-254.

<sup>43</sup> J. BAYET, CICÉRON, *Correspondance*, IV, CUF, p. 187.

L'orateur mobilisa tout son entourage d'amis, sollicitant une « application très large et très généreuse du décret »<sup>44</sup>. Néanmoins, malgré toute l'attention qu'il donna à cette affaire, les consuls chargés de statuer sur le sort de Buthrote, élaborèrent un décret s'inscrivant dans le sens de la première décision de César, prévoyant la fondation d'une colonie dans la cité. Toutes les lettres de l'orateur adressées à Antoine, Dolabella, à L. Plotius Plancus, prêtreur désigné en 44 av. J.-C., et à deux de ses adjoints C. Atteius Capito, tribun de la plèbe en 55 av. J.-C. et C. Cupiennius<sup>45</sup>, témoignent des efforts, de l'investissement personnel d'hommes, soucieux de soutenir une cause juste par amitié. L'énergie déployée par leur réseau d'*amicitiae* commun, met en évidence leur rôle de médiation et leur influence respective :

« Tu t'es vraiment conduit comme un sage – je réponds maintenant seulement à la lettre que tu m'as envoyée après ta rencontre avec Antoine à Tibur – je dis bien comme un sage, en capitulant et en offrant même tes remerciements. Car il est certain pour reprendre tes termes, que nous perdons plus vite notre bien public que notre bien privé »<sup>46</sup>.

Atticus, parti rendre visite à Antoine, pensait, sans aucun doute, qu'il était le seul personnage à jouir d'une autorité suffisante sur les vétérans pour procéder à l'arrêt des installations en cours. Approuvant sa démarche, l'orateur estimait qu'il s'agissait de leur dernier recours, ce que sous-entend le terme de « capitulation ». Atticus ne parvint pas à obtenir satisfaction auprès de Marc Antoine. Cette nouvelle tentative, en faveur de Buthrote, apparaît comme un échec. Antoine lui promet, pour l'apaiser, le remboursement de la somme qu'il avait engagée dans cette affaire. Il obtient donc gain de cause pour son investissement personnel ; en revanche, la confiscation des terres a bien lieu, le compromis accepté jadis avec César n'ayant plus aucune raison d'être. On ne sait pas si cette somme fut effectivement récupérée en totalité par Atticus. La lettre du 17 juillet 44 av. J.-C. marque la fin de cette affaire<sup>47</sup>. En « capitulant », Atticus reconnaît son impuissance et son incapacité à secourir comme il l'avait promis les Buthrotiens. Il se résout à faire amende honorable pour la cité qui se voit sanctionnée par la fondation d'une colonie. Il va sans dire que les propos, quelque peu cyniques d'Atticus, à savoir que « nous serons abandonnés et trahis par la République bien avant de l'être par notre patrimoine privé »<sup>48</sup> ne laissent planer aucun doute quant à la déception et à l'amertume de l'homme. Sa résignation ne préjuge pas de sa volonté à chercher, de façon déterminée, une sortie de crise face à ce conflit. Après plusieurs mois de tergiversations, sa sagesse l'amena à reconnaître son impuissance et à capituler face au nouveau maître de la République.

### **c- Les Buthrotiens sous le patronage d'Atticus**

En sollicitant l'aide d'Atticus dans le conflit qui les opposait à César, il ne fait pas l'ombre d'un doute que les Buthrotiens se sont placés sous la protection de ce personnage. En tant que citoyen romain, apprécié de tous, il ne résidait qu'occasionnellement en Épire. S'assurant de la gestion de ses affaires, il était amené à quitter l'Italie pour se rendre dans ces

---

<sup>44</sup> E. DENIAUX, *Un exemple d'intervention politique, Cicéron et le dossier de Buthrote en 44 av. J.-C.*, BAGB, n°2, 1975, p. 294.

<sup>45</sup> Ils étaient tous chargés et responsables de la fondation coloniale.

<sup>46</sup> *Att. XVI, 3* (écrite du Domaine de Pompéi, le 17 juillet 44 av. J.-C.) : *Tu uero sapienter – nunc demum enim rescribo iis litteris quas mihi misisti conuento Antonio Tiburi -, sapienter igitur quod manus dedisti quod etiam ultro gratias egisti. Certe enim, ut scribis, deseremur ocius a re publica quam a re familiari.*

<sup>47</sup> Pour plus de renseignements sur l'affaire de Buthrote, J. BEAUJEU, Cicéron, *Correspondance*, IX, CUF, appendice, p. 289-294 ; E. DENIAUX, *Un exemple d'intervention politique, Cicéron et le dossier de Buthrote en 44 av. J.-C.*, BAGB, n°2, 1975, p. 283-296.

<sup>48</sup> J. BEAUJEU, CICÉRON, *Correspondance*, IX, CUF, p. 286.

contrées plus lointaines. Son statut de grand propriétaire foncier en Epire fit qu'il entretenait, avec la ville, une relation très privilégiée. Il avait eu l'opportunité, avec l'assentiment des autorités dirigeantes de la cité, d'y investir une grande part de ses capitaux. En donnant à de riches citoyens romains la possibilité d'accéder à la propriété, Buthrote pourvoyait ainsi à son développement économique. Atticus profita de cette situation avantageuse et ses relations avec les buthrotiens, fondées sur un échange de services réciproques, renforcèrent leurs liens : « Les Romains avaient créé les mots 'patron' et 'client' que tous les chercheurs utilisent aujourd'hui pour désigner deux personnes socialement inégales entre lesquelles s'établissent des relations d'échanges réciproques. Ils avaient aussi formalisé juridiquement cette relation fondée sur la *fides*, la foi jurée »<sup>49</sup>.

Cette ville appartenait au réseau d'amitiés d'Atticus, voire même à son réseau de clientèle. Comme nous le fait remarquer E. Deniaux, au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., le mot *cliens* était peu utilisé. On lui préférait le terme *amicus*, beaucoup moins restrictif et plus valorisant. Quant au terme de *patronus*, il désigne bien « l'homme influent qui exerce sa protection »<sup>50</sup>. En s'associant à la cause des Buthrotiens et en affichant son parti pris de porte-parole, d'avocat, de *patronus*, Atticus veut faire entendre la voix des Buthrotiens. Afin de mettre le plus de chance de son côté, il emploie l'aide d'un spécialiste, d'un avocat, qui n'est autre que l'un de ses meilleurs amis. Ainsi, dans cette affaire, Buthrote se fait représenter par Atticus, qui choisit de se faire recommander par Cicéron, auprès de gens, de clients, d'*amici*, ayant la capacité d'intercéder en sa faveur. Cette pratique sociale recouvre un « rôle de représentation » largement répandu à l'époque républicaine. « Dans la Sicile d'aujourd'hui, on appelle *amico* l'ami influent qui agit comme un patron et les services rendus par les clients sont qualifiés de services accomplis « *per amicitia* »<sup>51</sup>. Les termes de *cliens* et d'*amicus* ont des acceptions plus ou moins similaires. Les efforts d'Atticus ont été fait au nom de l'*amicitia*, régies par certains rapports de clientèles. En se montrant bienveillant, il fait office de patron, soucieux d'apporter assistance et protection aux Buthrotiens. L'utilisation de son réseau d'amitiés lui fournissait la capacité d'assumer cet *officium*. Pendant plusieurs mois, il s'y consacra.

Tous ces efforts furent vains. La colonie fut, selon toute apparence, fondée sous le nom de COL(onia) I(ulia) But(hrotum),<sup>52</sup> que nous retrouvons sur des pièces de monnaie, plus précisément sur un bronze du duumvir Sura, ainsi que sur des inscriptions de Buthrote. La mention de C(olonia) A(ugusta) BUT(hrotum)<sup>53</sup>, sur des inscriptions, témoigne d'une refondation sous le règne d'Auguste. On a ainsi retrouvé des inscriptions funéraires ou des monnaies qui portaient des noms formés à partir de Titus Pomponius ou Q. Caecilius<sup>54</sup>. Ces personnes auraient acquis « la citoyenneté romaine grâce aux recommandations d'Atticus, selon un mécanisme d'intervention bien connu, qui a fort bien pu s'exercer avant la mort de César »<sup>55</sup>. Il ne s'agit en rien d'un hasard que l'onomastique de la ville soit riche en noms composés par Titus Pomponius<sup>56</sup> et Q. Caecilius<sup>57</sup> dès l'origine de sa fondation. Nous pouvons

<sup>49</sup> E. DENIAUX, *Clientèles et pouvoir à l'époque de Cicéron*, coll. Ecole Française de Rome, éd. Ecole Française de Rome, Rome, 1993, p. 3-4.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 4-5.

<sup>51</sup> *Ibid.* p. 5.

<sup>52</sup> E. DENIAUX, *Atticus et l'Epire*, dans P. CABANES, *L'Illyrie méridionale et l'Epire dans l'Antiquité*, Actes du Colloque international de Clermont-Ferrand (22-25 octobre 1984), Clermont-Ferrand, 1987, p. 252; M. GRANT, *From impérium to auctoritas*, University Press, Cambridge, 1946, p. 269. Les monnaies qui portent les lettres COL(onia) I(ulia) BUT(hrotum) l'attestent.

<sup>53</sup> E. DENIAUX, *Atticus et l'Epire*, p. 252; M. GRANT, *op. cit.*, p. 269. La colonie qui a émise des monnaies portant C.A.BUT. a bénéficié d'une « *restitutio* augustéenne ».

<sup>54</sup> Q. Caecilius est l'oncle d'Atticus qui l'adopta en 58 av. J.-C. en lui léguant sa fortune.

<sup>55</sup> E. DENIAUX, *Cicéron et le dossier de Buthrote*, BAGB, n°2, 1975, p. 287.

<sup>56</sup> E. DENIAUX, *Atticus et l'Epire*, dans P. CABANES, *L'Illyrie méridionale et l'Epire dans l'Antiquité*, Actes du Colloque international de Clermont-Ferrand (22-25 octobre 1984), Clermont-Ferrand, 1987, p. 253; L. M.

déduire de ces données qu'Atticus entretenait des relations de patronage avec la ville. Allant de l'entrevue avec César en personne jusqu'à Marc-Antoine, il se révéla comme un véritable intermédiaire entre la ville et ses opposants, mais aussi comme le représentant, le protecteur, voire dans une acception plus large comme le patron de Buthrote. Une inscription honorifique fragmentaire, faisant allusion aux mérites d'Atticus, en des termes qui, « étaient traditionnellement utilisés pour rendre hommage à un bienfaiteur »<sup>58</sup> permet d'appuyer et de confirmer nos propos:

...po MPONIANI  
Q.F. ATTICO  
me RIT...

Cette inscription est un témoignage de reconnaissance, adressé au personnage d'Atticus, probablement pour les services rendus à la communauté de Buthrote. Il est dommage que celle-ci ne nous soit parvenue que de façon fragmentaire. Nous sommes condamnés à ignorer certains détails, comme par exemple, l'auteur de commande. En définitive, les liens entre Atticus et la ville de Buthrote se définissent par la fonction du personnage d'Atticus au sein de la cité. Son rôle de bienfaiteur traduit l'étroitesse de ses liens avec cette ville. L'échange de services est à la base de cette relation. Il appuie les Buthrotiens dans leurs démarches de résistance à la volonté de César et les soutient financièrement. Réciproquement, Buthrote lui a octroyé le droit de posséder des terres dans la région, n'hésitant pas à manifester toute sa reconnaissance à l'homme et à sa *familia*. Le dossier de Buthrote, illustration d'un fait social et politique, revêt une importance particulière. Il nous permet de mettre en évidence le rôle de médiation d'Atticus, fondé sur le réseau de ses amitiés, son statut de patron mais surtout son rôle de négociateur hors-pair.

---

UGOLINI, *Albania antica*, III, *L'acropoli di Butrinto*, Rome, 1942, p. 210. Le nom de Titus Pomponius Alkaios a été trouvé sur une inscription funéraire gravée sur du marbre de belle qualité, dont la hauteur est de 23,5 cm. Le texte serait d'époque augustéenne.

<sup>57</sup> E. DENIAUX, *Atticus et l'Épire*, dans P. CABANES, *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité*, Actes du Colloque international de Clermont-Ferrand (22-25 octobre 1984), Clermont-Ferrand, 1987, p. 253 ; L. M. UGOLINI, *Albania antica*, III, *L'acropoli di Butrinto*, Rome, 1942, p. 221. Le nom de Caecilius Nicostratus a été trouvé sur une inscription funéraire fragmentaire trouvée au théâtre.

<sup>58</sup> E. DENIAUX, *Atticus et l'Épire*, dans P. CABANES, *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité*, Actes du Colloque international de Clermont-Ferrand (22-25 octobre 1984), Clermont-Ferrand, 1987, p. 245-254.

## **B- Un financier de l'aristocratie.**

### **1- Le prêt d'argent : un procédé rentable.**

#### **a- Des opérations financières calculées.**

L'activité financière d'Atticus se traduit par la fréquence de voyages en Italie, en Grèce et en Asie. Atticus s'absente souvent d'Italie pour des périodes assez variables. La durée de ses voyages est avant tout fonction de la complexité de ses affaires<sup>1</sup>. Nous n'avons pas un aperçu des différents itinéraires d'Atticus. N'étant pas tenu informé de ces trajets, Cicéron ne se risque pas à lui écrire trop souvent. Il craignait que ses lettres n'arrivent pas à bon port. Ces voyages d'affaires entravaient l'activité épistolaire des deux amis. Atticus consacrait beaucoup moins de temps à l'écriture de ses lettres<sup>2</sup>. Il semble souvent retenu par le règlement de certaines affaires pressantes qui l'accaparaient. Aussi, ses amis se reconfortaient en pensant à l'éventualité de son retour prochain<sup>3</sup>.

Ces voyages nous indiquent qu'Atticus avait engagé des capitaux dans certaines régions, où il possédait de nombreux intérêts. Son capital lui permettait d'effectuer de gros investissements sur des immeubles de Rome<sup>4</sup>. Atticus avait placé une bonne partie de son héritage dans le secteur de l'immobilier. Il possédait la villa Tamphiliiana, ainsi que deux autres propriétés l'une située à Arrétium en Étrurie et l'autre à Nomentum, à la frontière entre le Latium et l'Étrurie<sup>5</sup>. Il entendait profiter de la spéculation et de l'inflation pour accroître ses biens dans la mesure du possible :

« La maison de Rabirius, à Naples, pour laquelle déjà tu avais fait, en imagination, des plans d'achèvement, M. Fontius l'a acheté pour 130000 sesterces. J'ai voulu que tu en fusses averti, pour le cas où, par hasard, cela importerait à tes projets »<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Att. IV, 15 (écrite de Rome, le 27 juillet 54 av. J.-C.) : « Le voyage que tu fais en Asie était, je pense, nécessaire ; car jamais tu n'aurais consenti, sans de très légitimes raisons, à rester si longtemps éloigné de tant d'hommes et de choses qui sont ce qu'il y a de plus cher et de plus doux à ton cœur » ; *Iter Asiaticum tuum puto tibi suscipiendum fuisse ; numquam enim tu sine iustissima causa tam longe a tot tuis et hominibus et rebus carissimis et suavissimis abesse uoluisses* ; Att. IV, 17 (écrite de Rome, le 1<sup>er</sup> octobre 54 av. J.-C.) : « Non, mais voyant qu'il n'y avait rien d'assuré dans tes lieux de séjour, ni dans tes itinéraires, je n'ai remis de lettres pour l'Épire, pour Athènes, pour l'Asie, qu'à des gens qui allaient expressément de retrouver » ; *Sed cum loca et itinera tua nihil habere certi uideo, neque in Epirum neque Athenas neque in Asiam (neque cuiquam nisi ad te ipsum proficiscenti dedi litteras.*

<sup>2</sup> Att. XII, 38 (écrite d'Astura, le 6 mai 45 av. J.-C.) : « Je ne doute pas que tu aies été très occupé, pour ne pas m'avoir envoyé une ligne » ; *Non dubito quin occupatissimus fueris quid ad me nihil litterarum.*

<sup>3</sup> Att. IV, 14 (écrite de Cumes ou Pompéi, au milieu de mai 54 av. J.-C.) : « Ce que je te demande avant tout, c'est de revenir nous voir au plus tôt, après l'heureux achèvement de tes affaires et de tout ton voyage » ; *Maxime autem rogo rebus tuis totoque itinere ex sententia confecto nos quam primum reuisas.*

<sup>4</sup> Att. VII, 17 (écrite du Domaine de Formies, le 2 février 49 av. J.-C.) : « Car vous ne devez guère aimer notre Pompée : personne n'a jamais causé pareille dévaluation sur les immeubles de Rome ! » ; *Etenim minime amici Pompeio nostro esse debetis : nemo enim umquam tantum de urbanis praediis detraxit* ; Att. IV, 8 (écrite d'Antium, en juin 56 av. J.-C.) : « Je ne trouve rien de bâti pour toi dans la campagne. Il y a quelque chose en ville, dont on ne sait pas si c'est à vendre ; c'est tout près de ma maison » ; *Aedificati tibi in agris nihil reperio. In oppido est quiddam, de quo est dubium sitne uenale, ac proximum quidem nostris aedibus.*

<sup>5</sup> CORN. NÉPOS, Atticus, XIV.

<sup>6</sup> Att. I, 6 (écrite de Rome, peu après le 23 novembre 68 av. J.-C.) : *Domum Rabirianam Neapoli, quam tu iam dimensam et exaedificatam animo habebas, M. Fontius enuit HS CCCIXXX. Id te scire uolui, si quid forte e ares ad cogitationes tuas pertineret.*

Atticus avait évoqué avec Cicéron un de ses projets immobiliers concernant le rachat de la maison de Rabirius à Naples. Devancé par un certain Fontius qui racheta la demeure en question, son projet n'aboutit pas. Dans le cas présent, Atticus n'a pas pu profiter de cette vente. D'ordinaire, il était beaucoup plus chanceux en affaires. D'ailleurs, ses nombreuses résidences en témoignent. Elles sont le résultat d'actions spéculatives opérées sur le marché de l'immobilier. Les activités financières d'Atticus ne se résumaient pas à la simple acquisition de biens fonciers ou immobiliers. Il s'intéressa particulièrement à la finance. Il faisait partie de cette catégorie de manieurs d'argent, que J. Andreau appelle « financiers de l'aristocratie » et qu'il opposait aux « banquiers de métier ». Jouissant d'une fortune considérable et d'un grand crédit parmi ces financiers, Atticus ne passait pas inaperçu. Sa position privilégiée suscita bien des convoitises. Il appartenait au groupe des financiers se situant « au sommet de l'échelle »<sup>7</sup>. Ces financiers, proches de l'oligarchie sénatoriale ou équestre, étaient plus ou moins spécialisés et experts en techniques financières. Ils « pratiquaient beaucoup le prêt à intérêt », ainsi que d'autres opérations financières, telles que « des opérations de paiement, de transferts de fonds, ... »<sup>8</sup>. Ces « investisseurs romains étaient à la recherche de placements sûrs, et non point de très hauts profits »<sup>9</sup>.

Il prêtait aux villes, mais aussi aux particuliers. Sur ses fonds propres, il s'aligne sur les taux d'intérêt en vigueur. Ce type d'opérations lui permettait de générer quelques profits. Ainsi, il prêta de l'argent à la cité d'Athènes en fixant ses conditions. Il accorda à Fulvie, la femme d'Antoine, des prêts sans intérêts<sup>10</sup>, par bienveillance, ce qui était assimilable à un véritable acte d'évergétisme, résultant plus d'un choix personnel que d'un usage social<sup>11</sup>. En pratiquant ces prêts, il s'autorisait une certaine marge de manœuvre. Il entendait gérer seul, selon sa conscience ses prises de risque, souvent habilement calculées. Il se réservait une certaine liberté d'action toujours arbitrée par son esprit pratique.

## **b- Des placements sans risques.**

Ce financier de l'aristocratie géra sa fortune privée avec modération et prudence. Il chercha à faire fructifier ses biens en misant sur des investissements sûrs, rentables, sans chercher à tout prix l'enrichissement sur fond de spéculation excessive. Dans cette logique, la propriété foncière fut sa première source de revenus. Il y avait investi des sommes considérables. Il subit, d'ailleurs, de plein fouet les dévaluations opérées sur certains immeubles de Rome par Pompée<sup>12</sup>. Ces mesures économiques ne furent guère appréciées par

<sup>7</sup> J. ANDREAU, *Patrimoines, échanges et prêt d'argent dans l'économie romaine*, coll. Saggi di storia, éd. L'Erma di Bretschneider, Roma, 1997, p. 10.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>9</sup> J. ANDREAU, *op. cit.*, p. 12 ; B. W. Frier, *Landlords and tenants in imperial Rome*, Princeton, 1980, p. 22 et n°5 ; CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: « Lorsqu'en effet, il était besoin de faire un emprunt public et qu'on ne trouva[it] point de conditions équitables, il s'interposa toujours et cela de telle sorte qu'il n'accepta jamais d'intérêt abusif de ses débiteurs, mais ne consentit pas non plus à reporter le règlement d'une dette au-delà du délai fixé » ; *Cum enim versuram facere publice necesse esset, neque ejus conditionem aequam haberent, semper se interposuit, atque ita, ut neque usuram unquam ab iis acceperit.*

<sup>10</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX: « Envers Fulvie elle-même, [...] elle n'avait pas pu après sa débâcle emprunter le montant de ce règlement, il s'interposa, et lui avança la somme sans intérêt, ni contrat aucun » ; *Ipsi autem Fulviae, [...] neque post calamitatem versuram facere potuissent, ille se interposuit, pecuniamque sine fenore, sine ulla stipulatione ei credidit.*

<sup>11</sup> J. ANDREAU, *La banque et les affaires dans le monde romain (IV av. J.-C.-III ap. J.-C.)*, coll. Points histoire, éd. Du seuil, 1999, p. 265.

<sup>12</sup> *Att.* VII, 17 (écrite du domaine de Formies, le 2 février 49 av. J.-C.).

les propriétaires fonciers<sup>13</sup>. En période de crises politiques ou économiques, Atticus faisait partie de ces Romains ce groupe de financiers qui n'émirent aucune réticence à se défaire de leurs biens, et qui « pour le succès de leurs affaires, [n'hésitèrent] ni à vendre des terres s'ils en [possédaient], ni à quitter leur cité d'origine et l'Italie »<sup>14</sup>. En plus de la gestion de ses propriétés, il se lança dans l'élevage et l'agriculture, dans « le commerce des bestiaux »<sup>15</sup>. Ses domaines en Epire étaient considérés comme une valeur sûre et une manne financière non négligeable. Cette région se spécialisait dans des activités propres à la vie rurale. Varron attribue de « grands troupeaux à Atticus dont le domaine s'étend dans la région de Buthrôtos »<sup>16</sup>. La richesse bovine et ovine de cette région incita Atticus à s'y installer. Le travail de la terre nécessitait une main-d'œuvre servile, des esclaves ou des hommes libres, probablement originaires et vivant dans la région<sup>17</sup>. Ces hommes, libres ou non, cultivaient ces domaines pour le compte d'Atticus. En choisissant d'investir sur ces terres fertiles, en pourvoyant au rendement, à l'amélioration des cultures et en accroissant les surfaces utilisées, il s'assura des revenus solides et durables<sup>18</sup>.

« Il n'accepta jamais d'intérêt abusif de ses débiteurs, mais ne consentit pas non plus à reporter le règlement d'une dette au-delà du délai fixé »<sup>19</sup>.

Atticus n'exagérait pas sur les taux d'intérêt et il n'assommait pas ses débiteurs par leur multiplication. Il n'agissait pas en usurier comme son oncle, Quintus Caecilius, qui passait pour être l'un des plus terribles de Rome. En revanche, il se montrait intransigeant quand arrivaient l'échéance et le règlement de la créance. « Dans ce système, le paiement devait être effectué le 1<sup>er</sup> du mois, aux calendes, tandis que le remboursement du capital était réclamé soit le 13 ou le 15, et devait être effectué aux calendes suivantes »<sup>20</sup>. Tout en pratiquant des taux d'intérêt relativement souples et modérés, il se montrait insistant et coriace le jour de l'échéance venue. D'ailleurs, il connut une mésaventure avec la ville de Sicyone, qui se retrouva dans l'impossibilité de payer ses dettes contractées auprès de lui. Ce litige financier l'obligea à partir pour le siège de la ville<sup>21</sup>. Ces prêts alloués à des particuliers, de même que ceux attribués aux cités, ne l'empêchaient pas d'exiger le remboursement de la dette :

« Si tu as ta lettre pour les Sicyoniens, accours bien vite à Formies : je pense quitter ma villa le 6 mai »<sup>22</sup>.

---

<sup>13</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: « Et, de peur que ce séjour à l'étranger ne fût pour son patrimoine l'occasion de quelque dommage, il y fit passer une grande partie de ses biens »; *Ac, ne illa peregrinatio detrimentum aliquod afferet rei familiari eodem magnam partem fortunarum trajecit suarum.*

<sup>14</sup> J. ANDREAU, *Patrimoines, échanges et prêts d'argent*, p. 12.

<sup>15</sup> PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, XXXIII, 135, trad. H. Zenacker, coll. Des Universités de France, éd. Les Belles Lettres, 2003.

<sup>16</sup> P. CABANES, *L'Épire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine (272-167av. J.-C.)*, coll. Annales littéraires de l'Université de Besançon, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1976, p. 491.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 481. « La composition de cette société [...] nous a paru, à travers les sources épigraphiques, formée d'hommes libres et d'esclaves ».

<sup>18</sup> P. CABANES, *L'Épire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine (272-167av. J.-C.)*, p. 481- 497.

<sup>19</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: *Ut neque usuram unquam ab iis acceperit, neque longius, quam dictus esset, eos debere passus sit.*

<sup>20</sup> J. MARQUARDT, *De l'organisation financière chez les Romains*, éd. Ernest Morin, Paris, 1888, p. 73.

<sup>21</sup> *Att. I*, 13 (écrite de Rome, le 25 janvier 61 av. J.-C.).

<sup>22</sup> *Att. II*, 13 (écrite de Formies, vers le 23 avril 59 av. J.-C.): *Tu si litteras ad Sicyonios habes, aduola in Formianum, unde nos pridie Nonas Maiias cogitamus.*

Atticus ne voulait partir pour la Grèce, qu'en étant muni d'une lettre officielle, qui lui permettrait de se faire payer par la cité les sommes qui lui étaient dues. Face à cette cité endettée, il utilisa tous les moyens pour la contraindre à honorer ses engagements. Toutefois, son intransigeance joua en sa défaveur. En effet, le Sénat prit la ville en pitié et la protégea par un décret contre ses créanciers trop exigeants<sup>23</sup>. Cette affaire dévoile le caractère intraitable de cet homme en affaires. Il prête en se contentant de l'intérêt légal, mais en cas de non-paiement, il s'avère d'une grande fermeté. Cet épisode montre aussi qu'Atticus devait de temps en temps exagérer ses prétentions en terme d'intérêts. Cette exigence poussa le Sénat à protéger la ville contre l'ardeur de ses créanciers. Les affaires de dettes, qui restaient impayées, étaient monnaie courante à Rome. Le Sénat se devait de légiférer et d'établir des règles sur les taux d'intérêt, afin de ne plus pénaliser aussi lourdement, des débiteurs pas assez vigilants et des créanciers trop peu scrupuleux<sup>24</sup>.

Dans la mesure où il ne pratiquait pas des taux usuriers, Atticus veillait à ce que ses débiteurs payent rigoureusement leurs dettes. Il se renseignait probablement sur leur solvabilité et faisait attention aux sommes prêtées. Ces opérations de prêts ne présentaient pas de gros risques. Ces derniers étaient évalués. L'affaire de Sicyone relevait du caractère quelquefois hasardeux de cette activité. Ses placements de fonds et les revenus de ce négoce constituèrent une assurance supplémentaire au maintien de sa position sociale et financière à Rome. Quand l'argent était difficile à trouver, il prêta ainsi à de nombreux particuliers, à qui il accordait sa confiance pour un remboursement dans les délais. « Son exemple montre bien comment le souci scrupuleux du patrimoine et une grande attention financière pouvaient aller de pair avec des exigences morales »<sup>25</sup>.

## **2- Un négociant avisé.**

### **a- Un chargé d'affaires.**

En plus de ses prêts d'argent octroyés à certains de ses amis, il fut aussi ce que J. Andreau a appelé « un chargé d'affaires ». Ayant une grande connaissance de tout ce qui se rapportait à la finance, il était désigné, commandité par ses amis pour la gestion de leurs affaires. Il agissait et intervenait au nom de ces derniers, servant en quelque sorte d'intermédiaire et de mandataire. Considéré par ses proches comme un spécialiste de la finance, ce statut incita ses amis à s'enquérir de ses conseils avisés.

---

<sup>23</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, éd. Hachette, Paris, 1870, p. 136; *Att. I*, 19 (écrite de Rome, le 15 mars 60 av. J.-C.) : « Quant à ton affaire, au sujet de laquelle tu m'écris souvent je n'y puis rien pour le moment. Ce fameux sénatus-consulte a été voté, en effet, par la masse des sénateurs muets avec le plus grand empressement sans qu'aucun de nous l'appuyât [...] Aussi, les meetings de protestation, qui au début étaient très fréquentés ont depuis longtemps cessé de se tenir. Si toi pourtant tu as réussi, à force de cajolerie, à tirer quelques sous des Sicyoniens, fais-le moi savoir, je te prie »; *De tuo autem negotio saepe ad me scribis : cui mederi nunc non possumus [...] Est enim illud s. – c. – summa pedariorum uoluntate, nullius nostrum auctoritate factum [...] Itaque conuentus qui initio celebrabantur iam diu fieri desierunt. Tu si tuis blanditiis tamen a Sicyoniis nummularum aliquid expresseris, uelim me facias certiolem.*

<sup>24</sup> *Att. V*, 21 (écrite de Laodicée, le 13 février 50 av. J.-C.) : « D'autant plus qu'un sénatus-consulte récent, - il date, je crois, d'après ton départ- ordonne que dans les affaires de dettes le taux soit d'un pour cent par mois, à intérêt simple. Quelle différence cela fait, je connais assez ton habileté à compter sur tes doigts pour être sûr que tu l'as déjà calculé »; *Praesertim cum senatus consultum modo factum sit, puto postquam tu es profectus, in creditorum causa ut centesimae perpetuo fenore ducerentur. Hoc quid intersit, si tuos digitos noui, certe habes subductum.*

<sup>25</sup> J. ANDREAU, *La banque et les affaires dans le monde romain (IV av. J.-C-III ap. J.-C)*, p. 265.



Mais, Atticus fit davantage. Intervenant dans le domaine de la communication et de la gestion, il était chargé de négocier et de conclure toutes sortes d'opérations de crédit, de paiement ou de transferts de fonds. Ses attributions étaient multiples et le point commun de toutes ses charges était le maniement de l'argent. Aussi, en 65 av. J.-C., à son retour d'Italie, il s'occupa progressivement de la gestion des affaires de ses amis. À la fin de la République, il existait beaucoup de chargés d'affaires. Mais, nous n'en connaissons pas aucun qui fut étudié méthodiquement en tant que tel<sup>26</sup>. Atticus veillait consciencieusement aux affaires de ses amis parmi lesquels on compte bon nombre de chevaliers romains<sup>27</sup>. En tant que chargé d'affaires, il leur fournissait toutes sortes de services en relation directe avec la finance. En particulier, Atticus faisait office d'intermédiaire entre Cicéron et ses créanciers<sup>28</sup>. Il se consacrait à la bonne marche des affaires de ses amis avec un soin minutieux. Il les traitait avec autant de sérieux que s'il s'agissait de ses propres intérêts personnels. Il se chargeait aussi de tenir ses amis informés du déroulement, de la progression et du règlement de leurs affaires. Les comptes de l'orateur, souvent abordés au détour de la Correspondance, étaient une des grandes préoccupations d'Atticus. Il tentait de satisfaire au mieux l'orateur, toujours en lui soumettant des propositions d'action. Ainsi, Atticus était chargé d'obtenir un calcul d'intérêt avantageux pour une dette de 800000 sesterces, qu'il désirait rembourser à César par l'intermédiaire d'Oppius, l'homme d'affaires de ce dernier<sup>29</sup>. Atticus devait donc établir le montant exact des créances de l'orateur envers César, pour l'aider à liquider cette dette. Dans le même temps, il devait aussi l'aider à se faire rembourser par certains débiteurs<sup>30</sup>.

Il serait intéressant de s'interroger sur les moyens de pression à la disposition des chargés d'affaires pour obtenir le remboursement des créances. Compte tenu de la variété de leurs interventions, ils bénéficiaient probablement de moyens d'action et d'intervention assez variés, qui s'avéraient plus ou moins efficaces, en fonction du type d'affaires à résoudre. Atticus pouvait faire agir son réseau de relations auprès d'un débiteur, procéder à l'augmentation des intérêts ou tout simplement, parvenir et conclure d'un arrangement à

<sup>26</sup> J. ANDREAU, *La banque et les affaires dans le monde romain, (IV<sup>ème</sup> s. av. J.-C. - III<sup>ème</sup> s. ap. J.-C.)*, coll. Points Histoire, éd. Du Seuil, Paris, 1999, p. 46.

<sup>27</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XV : « Mais dans ses efforts pour réaliser ce à quoi il s'était engagé, si grand était son zèle qu'il semblait non pas mener une affaire qui lui avaient été confiée, mais agir pour sa propre cause. Jamais il ne se rebuta d'une affaire déjà entamée [...]. Aussi donnait-il ses soins à toutes celles des Cicéron, de Caton, d'Hortensius, d'Aulus Torquatus, et de bien d'autres chevaliers romains »; *Idem in nitendo, quod semel annuisset, tanta erat cura, ut non mandatam, sed suam rem videretur agere. Numquam suscepti negotii eum pertaesum est. [...] Quo fiebat, ut omnia Ciceronum, Catonis, Hortensii, Auli Torquati, multorum praetera equitum romanarum negotia procuraret.* Q.Hortensius Hortalus était un homme d'état romain, avocat, rival et ami de Cicéron, qui pendant dix-huit ans, de 86 à 68 av.J.-C., tint avant celui-ci le spectre de l'éloquence. Aulus Torquatus, avait été prêteur en 42av.J.-C., qui avait pris parti pour Pompée dans la guerre civile ; il avait vécu exilé en Grèce après la bataille de Pharsale, et s'était rallié à Brutus à la mort de César. C'est lui qui avait présidé le tribunal dans le fameux procès de Milon.

<sup>28</sup> *Att.* II, 4 (écrite d'Antium, dans la 1<sup>ère</sup> moitié d'avril 59 av. J.-C.) : « Mais puisque je parle d'argent, je t'en prie, occupe-toi d'en finir avec Titinius par n'importe quel moyen ; [...] sinon qu'on paye, plutôt que d'avoir le moindre ennui. Je souhaite fort que tu termines cette affaire avant ton départ avec le dévouement et le soin scrupuleux qui te sont habituels »; *Ast quoniam nummorum mentio facta est, amabo te, cura ut cum Titinio quoquo modo poteris transigas. [...] Si ne id quidem, nummi potius reddantur qual ullus sit scrupulus. Valde hoc uelim antequam profiscare amanter, ut soles, diligenterque conficias.*

<sup>29</sup> *Att.* V, 4 (écrite de Bénévent, le 12 mai 51 av. J.-C.) : « Quant à Oppius, c'est bien, j'approuve ce que tu lui as dit au sujet des 800000 sesterces : puisque tu as Philotime, achève cette affaire, vois les comptes, et si tu m'aimes, fais en sorte avant ton départ que j'obtienne davantage. Tu m'auras soulagé d'un grand souci »; *De Oppio bene curasti quod ei de DCCC exposuisti, idque, quoniam Philotimum habes, perfice, et cognosce rationem, et ut agam amplius, si me amas, priusquam profiscaris effice. Magna me cura leuaris.*

<sup>30</sup> *Att.* XII, 13 (écrite d'Astura, le 13 mars 45 av. J.-C.) : « Je voudrais que tu assignes Coccéius, qui ne tient pas sa parole »; *Cocceium uelim appelles ; quod enim dixerat non facit.*

l'amiable. Il se montra plus que compétent à accomplir cet *officium* envers ceux qui le sollicitaient. En tant que chargé d'affaires, il n'agissait pas seul. Il faisait intervenir, dans ses affaires courantes, ce que nous pouvons appeler, des intermédiaires de crédit. Ces hommes, spécialisés dans le milieu bancaire ou financier, aidaient les chargés d'affaires à soulager les comptes de leur mandataire. Parmi ces intermédiaires de crédit, on retrouve des débiteurs d'Atticus, qui doivent, sous la forme de transferts de fonds privés, solder leurs dettes en créditant les comptes de ceux dont Atticus avait la charge<sup>31</sup>. Ainsi, quand il eut besoin d'argent après avoir demeuré un an à Brindes, dans l'attente que César revienne de ses campagnes, Cicéron réclama à Atticus son aide. Ce dernier demanda à un certain Minucius d'ouvrir à Cicéron un crédit d'un montant de trente mille sesterces, qui solderait en partie les sommes que ce dernier lui devait. Cicéron semblait assez sceptique sur le résultat de cette initiative<sup>32</sup>. Car Minucius n'était probablement pas un banquier de métier; c'était un débiteur d'Atticus<sup>33</sup>. Vraisemblablement, « il n'y eut pas d'opérations de crédit, puisqu' Atticus, à Rome, fit vendre un appartement à Cicéron pour pouvoir rembourser l'argent versé par Minucius »<sup>34</sup>. Atticus intervient dans toutes les affaires d'argent de Cicéron relatives à sa vie publique ou à sa vie privée<sup>35</sup>: par exemple, en lui confiant ses appréhensions au sujet de l'affranchi de sa femme, Philotime. Il le chargea personnellement de reprendre l'affaire de la vente des biens de Milon en main, et de vérifier l'intégralité de ses comptes. À la mort de Tullia, il a été aussi chargé d'acheter un jardin pour consacrer un sanctuaire à la fille de Cicéron.

Le rôle de chargés d'affaires d'Atticus le conduisit à s'occuper de la gestion rigoureuse de créances et des intérêts de ses amis. Le zèle d'Atticus se manifesta envers tous ceux qui lui confièrent cette charge. Il retira d'ailleurs quelques avantages de cette activité.

## **b- Bénéfices indirects et activités auxiliaires.**

En tant que chargé d'affaires, Atticus répond aux demandes les plus pressantes de ses amis. Lorsqu'en 45 av. J.-C., le fils de Cicéron s'en va faire des études à Athènes, il s'occupe de lui transférer de l'argent pour que ce dernier ne manque de rien. Après avoir passé vingt ans de sa vie dans cette ville, il y possédait de nombreuses relations. Grâce à un certain Xénon qui lui devait de l'argent, le transfert de fonds put avoir lieu sans maniement d'espèces. Xénon faisait directement les versements à Marcus et s'acquittait ainsi de sa dette envers Atticus. En contre-partie, Atticus recevait de Cicéron les loyers de ces maisons de rapport de l'Argilète et de l'Aventin à Rome<sup>36</sup>. Atticus a retiré quelques avantages subsidiaires de cette activité. Nous ne pouvons pas parler de rémunération, mais plutôt d'avantages, de bénéfices

<sup>31</sup> *Att.* XI, 14 (écrite de Brindes, en avril 47 av. J.-C.) : « Je vais écrire à Minicius, à Tarente, en lui envoyant ta lettre ; je te ferai savoir si j'obtiens un résultat. Je serai surpris que tu aies réussi à atteindre 30000 sesterces » ; *Ad Muncium Tarentum scribam et tuas litteras mittam ; ad te scribam num quid egerit HS XXX potuisse mirarer.*

<sup>32</sup> *Att.* XI, 15 (écrite de Brindes, le 14 mai 47 av. J.-C.) : « Je t'ai écrit antérieurement que ce Minucius n'a réglé que 12000 sesterces ; occupe-toi, s'il te plaît, de faire verser le reste » ; *Minucium XII sola curasse scripsi ad te antea ; quod superest uelim uideas ut curetur.*

<sup>33</sup> J. ANDREAU, *La banque et les affaires dans le monde romain, (IV<sup>ème</sup> s. av. J.-C.- III<sup>ème</sup> s. ap. J.-C.)*, coll. Points Histoire, éd. Du Seuil, Paris, 1999, p. 49-50.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>35</sup> *Att.* VI, 7 (écrite de Tarse, dans la deuxième moitié (?) de juillet 50 av. J.-C.) : « Je t'ai écrit ces derniers temps deux fois sur mes affaires privées (as-tu reçu les lettres ?), en grec et en énigmes. Evidemment, il ne faut rien brusquer. Mais pourtant, par des questions sans façon sur les créances de Milon et en l'invitant à mettre de l'ordre dans ses comptes, comme il me l'a promis, tu obtiendras sans doute des résultats ».

<sup>36</sup> J. ANDREAU, *La banque et les affaires dans le monde romain, (IV<sup>ème</sup> s. av. J.-C.- III<sup>ème</sup> s. ap. J.-C.)*, coll. Points Histoire, éd. Du Seuil, Paris, 1999, p. 49.

octroyés en nature par ceux dont il avait la charge d'affaires : « Mais dans les cas que nous connaissons, rien n'indique un paiement régulier, par exemple un pourcentage sur les sommes manipulées »<sup>37</sup>. Dans la mesure où il rendait service à ses *amici*, il en retirait un intérêt certain. En les soulageant de leurs soucis financiers ou en les aidant à mieux gérer leur argent, il pourvoyait à la consolidation de ses relations amicales. Ces charges s'apparentaient à une sorte d'*officium* moral envers les siens. Elles étaient aussi le moyen de justifier son éthique de vie. Par ce biais, il restait en contact avec les réalités politiques de son temps : « Ces charges d'affaires étaient donc, selon lui, un moyen indirect de contribuer à la bonne marche de l'État en aidant ceux qui exerçaient les magistratures »<sup>38</sup>. Sous le couvert de l'*amicitia*, Atticus a appuyé son choix de vie sur l' « *otium honestum* » de la « *cura rerum alienarum* »<sup>39</sup>. Ces hommes, à qui il rendait d'innombrables services, redevables envers sa personne, pouvaient à leur tour lui témoigner leur amitié ; leurs bons offices prirent des formes diverses. « Ces charges d'affaires, que les auteurs anciens expliquent pour des raisons plutôt politiques que financières rapprochent ceux qui les exercent du pouvoir. Sans mener eux-mêmes une carrière politique, ils sont en mesure d'avantager leurs intérêts financiers grâce à l'intervention de leurs amis qui les aident en retour de l'appui des pouvoirs publics »<sup>40</sup>.

Atticus profita directement ou indirectement de cette activité de chargé d'affaires pour accroître, consolider et pérenniser son empire financier, mais aussi pour entretenir des relations très privilégiées avec des hommes de pouvoir. Toutes ces charges d'affaires amenèrent certains historiens à qualifier Atticus de « banquier ». Cependant, la nuance apportée par J. Andreau entre les financiers de l'aristocratie et les banquiers de métier est essentielle. Il appartenait plutôt à cette catégorie de financiers, chargés fréquemment des affaires de ceux dont il facilite le transport de fonds, et possédant des intérêts dans certaines provinces<sup>41</sup>. En aucun cas, il ne peut être assimilé au banquier de métier qui est, avant tout, un professionnel utilisant l'argent des dépôts qu'il reçoit. Pourtant, son activité ne se « borne pas à prêter de l'argent ou à jouer le rôle d'un courtier faisant fructifier l'argent des autres. Il exerce une activité commerciale qui consiste essentiellement à recevoir des dépôts à vue ou à terme ou à prêter les fonds disponibles à des tiers, en agissant en créancier »<sup>42</sup>. Il agissait en véritable spécialiste de la finance, ayant des connaissances sûres, pour favoriser et avantager l'accroissement des richesses de ses amis.

Cette fonction de « chargé d'affaires » ne devait participer que, de façon moindre, à l'augmentation de sa fortune personnelle. Il en retirait des bénéfices indirects. Les chevaliers ou les sénateurs, à qui il avait rendu service, lui rendaient la pareille, lorsqu'ils en avaient la possibilité, dans tous les domaines de la vie publique ou privée. Cette activité annexe ne générait pas de gros profits. Elle s'expliquait plus pour des raisons politiques que pour des raisons économiques. Ces charges d'affaires étaient un moyen indirect d'intégrer la vie politique parce qu'il avait renoncé à exercer les magistratures. Ainsi, il était assuré du soutien des hommes appartenant aux plus hautes sphères de l'Etat. Il est intéressant de noter qu'Atticus lui-même avait aussi nommé un chargé d'affaires, un certain L. Cincius<sup>43</sup>, s'occupant de ses intérêts lorsqu'il s'absentait de Rome.

---

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> M. IONNATOU, *Affaires d'argent dans la Correspondance de Cicéron, L'aristocratie sénatoriale face à ses dettes*, coll. Romanité et modernité du droit, éd. De Boccard, Paris, 2006, p. 327.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 328.

<sup>41</sup> J. ANDREAU, *Financiers de l'aristocratie à la fin de la République, Le dernier siècle de la République et l'époque augustéenne*, Strasbourg, 1978, p. 55.

<sup>42</sup> J. ANDREAU, *La banque et les affaires dans le monde romain, (IV<sup>ème</sup> s. av. J.-C. - III<sup>ème</sup> s. ap. J.-C.)*, coll. Points Histoire, éd. Du Seuil, Paris, 1999, p. 16.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 46.

À ses revenus fonciers et aux avantages qu'il retirait du négoce s'ajoutaient les revenus de ses activités complémentaires<sup>44</sup>. Il était chargé de se procurer des statues et autres objets d'art pour le compte de Cicéron. Il s'était déjà fait remarquer en Grèce pour son bon goût. Il se chargea aussi de pourvoir à l'embellissement des maisons de Cicéron, de Brutus, et d'autres amis. Sa stratégie financière s'inscrivait dans un système ou un processus d'échange de services entre amis. Sa notoriété lui ouvrit un accès unique et privilégié aux affaires de l'État. Atticus retirait aussi de conséquents profits de la location et de la vente de gladiateurs<sup>45</sup>. L'homme employait des gladiateurs pour les jeux et « les louait très chers aux villes qui voulaient se divertir »<sup>46</sup>. Si l'on en croit Cicéron, Atticus avait prévu de faire participer ses gladiateurs aux spectacles organisés pour célébrer la victoire de César en Espagne. Loués à l'occasion de fêtes, ils lui rapportaient quelques bénéfices non négligeables. En économiste, il s'intéressa à toutes les affaires susceptibles d'accroître ses richesses. L'idée lui serait venue après avoir constaté le succès qu'obtenaient partout ces combats de gladiateurs. Ces hommes étaient souvent des esclaves qui espéraient sortir de leur condition par le biais de ces combats. Atticus en possédait un grand nombre. La plupart de ce personnel domestique était particulièrement habile et fort instruit. Il les faisait « instruire soigneusement dans l'art de mourir avec sagesse »<sup>47</sup>.

En certaines occasions, il pouvait lui arriver de les revendre au lieu de les louer. Il s'agit d'un moyen de faire quelques petits profits et de participer indirectement à l'animation des jeux de la cité. Rien ne nous autorise à penser qu'il en fit un grand commerce. Il disposait d'une troupe relativement importante et cela suffisait à le faire respecter. Toutes ces opérations financières s'inscrivent dans une volonté de participer à la vie politique, économique et sociale de la cité. En ce sens, il fut considéré comme l'un des hommes les plus riches et les plus influents de son temps. La multitude de ses affaires l'obligea à toujours se montrer rigoureux dans la gestion de ses capitaux.

### **3- Un habile administrateur.**

#### **a- Un soin scrupuleux de sa fortune.**

<sup>44</sup> *Att.* I, 5 (écrite de Rome, à la fin de l'année 68 ou début de l'année 67 av. J.-C.) : « Occupe-toi, je te prie, comme tu veux bien me l'écrire, de ce que je t'ai demandé de me procurer et de ce qui te paraîtra convenir à ma propriété de Tusculum dans la mesure où tu pourras le faire sans embarras »; *Quae tibi mandavi et quae tu intelliges convenire nostro Tusculano uelim, ut scribis, cures, quod sine molestia tua facere poteris*; *Att.* I, 3 (écrite de Rome, à la fin de l'année 67 av. J.-C.) : « Les statues que tu m'as procurées ont été débarquées à Caiète. [...] Je te suis très reconnaissant de me les avoir procurées si bien et à si bon prix »; *Signa quae nobis curasti, ea sunt ad Caietam exposita. [...] te multum amamus quod ea abs te diligenter paruoque curata sunt.*

<sup>45</sup> *Att.* IV, 4a (écrite d'Antium, en juin 56 av. J.-C.) : « Par Dieu, c'est une belle troupe que tu as achetée ! Il me revient que tes gladiateurs font merveille. Si tu avais voulu les louer, avec les deux derniers jeux tu aurais amorti ton capital »; *Me dius fidius ne te emisti praeclarum : gladiatores audio pugnare minifice. Si locare uoluisses, duobus his muneribus liberasses.*

<sup>46</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 135; *Att.* XIII, 37 (Domaine de Tusculum, le 21 août 45 av. J.-C.) : « Au sujet des gladiateurs et des autres « billevesées », comme tu les appelles dans ta lettre, tiens-moi au courant jour par jour ».

<sup>47</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 135; *Q. fr.* II, 4a (écrite de Rome, à la fin mars 56 av. J.-C.) : « Ce grand protecteur des gladiateurs et des bestiaires avait acheté des bestiaires à Cosconius et à Pomponius, et il ne s'était jamais montré en public sans être accompagné de leur troupe en arme »; *Nam ille uindex gladiatorum et bestiariorum emerat de Cosconio et Pomponio bestiarios nec sine iis armatis umquam in publico fuerat.*

D'excellentes raisons expliquent l'importance du rôle grandissant de ce personnage à la fin de la République. Son influence n'était autre que le résultat de sa richesse construite et agrandie par des héritages composites ; elle était aussi liée au caractère lucratif de toutes ses activités. Quand Atticus partit vivre à Athènes, il s'empressa d'investir une partie de ses biens dans la propriété foncière. « Signe éminent et irremplaçable de la *nobilitas*, la terre [...]»<sup>48</sup> s'affirme comme le moyen le plus sûr et le plus rapide pour accumuler des profits financiers extraordinaires ». Seulement, cet argent ne participa que partiellement à l'établissement de sa fortune, même si, durant ces années passées à Athènes, il essaya de faire fructifier ses richesses de diverses façons : investissement dans le foncier, dans l'immobilier, probablement quelquefois en spéculant sur certaines ventes ou acquisitions, les prêts à intérêt octroyés aux particuliers et aux villes. L'immense fortune qui vint accroître celle qu'il avait reçue de son père, lui arriva toute prête d'ailleurs, c'est-à-dire de son oncle maternel Q. Caecilius, connu pour être le plus terrible usurier de Rome<sup>49</sup>. En 58 av. J.-C., ce dernier l'adopta par testament et lui laissa environ les trois quarts de sa fortune, estimée à dix millions de sesterces<sup>50</sup>. Ce legs propulsa instantanément Atticus parmi les hommes les plus riches de son époque.

Définitivement à l'abri du besoin, il pouvait satisfaire le moindre de ses désirs d'investisseur sans risquer de tout perdre. Il disposait d'une capacité et d'une marge d'action, lui permettant d'envisager son existence de manière plus sereine et de concrétiser ses projets les plus fantasques. Cet héritage se composait de biens fonciers comme la maison de Tamphile située sur le mont Quirinal, des profits provenant de prêts usuriers et d'investissements divers: il avait donc un caractère plus ou moins hétérogène. Nous ne possédons pas d'autres informations sur les autres sources de revenus de son oncle. En tous les cas, étant donné son caractère difficile et rude, la majeure partie de cette fortune fut bâtie sur des prêts à taux très élevés qu'il pratiquait sans état d'âme, même envers ses proches. Ainsi, la fortune d'Atticus fut construite à partir de ces héritages, et il ne lui restait plus qu'à en gérer l'administration. Cicéron reconnaît son savoir-faire et son talent de gestionnaire<sup>51</sup>. D'ailleurs, il lui donne le champ libre pour l'administration de ses propres affaires. D'autre part, cette gestion scrupuleuse nous est apparue avec l'affaire des habitants de Sicyone dans laquelle il se montra inflexible et intransigeant. Cependant, sa gravité dans les affaires se tempérait par de nombreux élans de générosité et de bonté: « Souvent il soulagea directement de ses fonds la pénurie du trésor public. [...] Il fit à l'ensemble des citoyens un don de blé qui permit d'en attribuer six boisseaux à chacun »<sup>52</sup>. Ces dons gratuits à des villes démunies nous permettent de constater l'étendue et l'ampleur de ses largesses. De la même manière, il accorda des prêts sans intérêts à la ville de Buthrote, ainsi qu'à des particuliers comme la femme d'Antoine. Comment expliquer le fait que cet homme puisse faire preuve d'une telle générosité envers certains et que dans le même temps, il se montre intraitable avec d'autres débiteurs ?

Sa nature tempérée, son air affable et prévenant envers ceux qui avaient besoin d'argent, s'accompagnait d'une sorte de sévérité et de méfiance. Il lui fallait imposer ses règles, et tout débiteur ne respectant pas le contrat établi se plaçait dans une position inconfortable. Honorer ses dettes, en temps voulu, demeure un gage de bonne foi et d'honnêteté. Manquer à ces impératifs impliquait, quelles que soient les raisons invoquées, le

---

<sup>48</sup> M. IONNATOU, *Affaires d'argent dans la Correspondance de Cicéron, L'aristocratie sénatoriale face à ses dettes*, p. 106.

<sup>49</sup> G. BOISSIER, *op. cit.*, p. 136-137.

<sup>50</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, V.

<sup>51</sup> *Att.* II, 4 (écrite d'Antium, dans la 1<sup>ère</sup> moitié d'avril 59 av. J.-C.) : « Je souhaite fort que tu termines cette affaire avant ton départ avec le dévouement et le soin scrupuleux qui te sont habituels »; *Valde hoc uelim antequam proficiscare amanter, ut soles, diligenterque conficias.*

<sup>52</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: *Saepe suis opibus inopiam eorum publicam levavit. ... nam universos frumento donavit, ita ut singulis septem modii tritici darentur.*

durcissement des relations, des rapports avec le créancier. Face aux mauvais payeurs, Atticus ne faisait aucune concession. Tous ses débiteurs le savaient et connaissaient son intransigeance, surtout sur le règlement d'une créance. Cette sévérité s'exprima aussi bien envers ses amis qu'envers ses proches. En 45 av. J.-C., il refusa d'accorder un prêt d'argent au fils de Quintus, son neveu, qui avait une attitude plus que désobligeante à l'égard de sa mère, Pomponia, qui était sa soeur. De même, durant les périodes de guerre civile, il hésitait à prêter. La *Correspondance* nous en donne un exemple avec Quintus, son beau-frère. Exceptionnellement, à la demande de Cicéron, il avait accepté de lui accorder un délai de paiement, qu'il n'autorisait quasiment jamais à d'autres<sup>53</sup>. Sa seule exigence morale demeurait le respect des accords passés, sur le remboursement de la dette. L'orateur atteste du caractère réfléchi et impartial d'Atticus. Même s'il hésita énormément, dans sa clémence, il lui accorda des délais supplémentaires de paiement<sup>54</sup>.

Cet homme traitait ses débiteurs avec complaisance et justesse. S'il s'autorisait quelques libéralités, par l'usage des dons, il s'efforçait de gérer et d'administrer convenablement ses biens dans le respect de la morale. Dans une société aristocratique, peu habituée au don et où toute action ou service rendu peut se monnayer, Atticus fit le choix personnel « d'asservir son *otium* à l'*officium* amical »<sup>55</sup>.

## **b- Un sens développé de la mesure.**

Atticus avait une façon personnelle et méthodique de gérer ses affaires. Comment expliquer qu'un homme si convoité, occupé à gérer ses biens, ait eu la capacité, l'énergie et le temps de s'occuper de celles de ses amis ?

Cet homme possédait un esprit de répartie, une habileté à administrer, et une rigueur hors du commun dans sa gestion. Dans le domaine de la stratégie financière, Atticus excellait et il devint réputé pour le travail appliqué et consciencieux qu'il fournissait. S'il est courant de constater, au détour de la *Correspondance* qu'Atticus et Cicéron ont des biens patrimoniaux en commun, ces derniers ne furent jamais confondus<sup>56</sup>. Atticus appréciait les responsabilités. Dans sa vie privée, il dirigeait une école de copistes, il gérait ses nombreux domaines d'une main de fer et s'occupait d'une troupe de gladiateurs. Ces activités ne furent pas des moindres, et à celles-ci, s'ajoutaient celles qu'il avait contractées en tant que chargé d'affaires pour ses *amici*. « Asservir son *otium* en *officium* envers ses *amici* [...] constitue une aspiration noble transfigurant la richesse en un *instrumentum bonitatis* »<sup>57</sup>. Il ne réservait pas l'exclusivité de ses services, mais il en faisait aussi profiter des politiques, chevaliers ou sénateurs, en difficulté passagère.

<sup>53</sup> *Att.* VII, 18 (écrite du Domaine de Formies, le 3 février 49 av. J.-C.) : « Mon frère Quintus travaille à te rembourser [...] ; et dans ces circonstances, Quintus, n'ayant point de liquidités, [...] s'étonne que tu n'es point tenu compte de cette pénurie générale. [...] Pour moi, qui d'ailleurs respecte religieusement le précepte d'Hésiode, soi-disant (mais la critique le lui enlève) « qu'il n'y a pas de justice sans que soient entendu les deux parties », - a fortiori quand il s'agit de toi que je n'ai jamais vu agir à la légère, - je n'en suis pas - ému de l'entendre se plaindre ».

<sup>54</sup> *Att.* X, 11 (écrite du Domaine de Cumae, le 4 mai 49 av. J.-C.) : « Pour la question d'argent, ce n'est pas - je l'entends souvent de sa bouche - qu'il n'ait pas le désir de te payer et que cela ne le mette pas en peine [...] Néanmoins il donne ordre que la somme te soit réglée de toute façon »; *Illa de ratione nummaria non sunt eius modi (saepe enim audio ex ipso) ut non cupiat tibi utique iubet.*

<sup>55</sup> M. IONNATOU, *Affaires d'argent dans la Correspondance de Cicéron, L'aristocratie sénatoriale face à ses dettes*, p. 106.

<sup>56</sup> J. ANDREAU, *La banque et les affaires dans le monde romain, (IV<sup>ème</sup> s. av. J.-C. - III<sup>ème</sup> s. ap. J.-C.)*, p. 46.

<sup>57</sup> M. IONNATOU, *op. cit.*, p. 106.

Il est important de signaler que dans la *Correspondance* et même dans sa biographie, on ne parle jamais de paiement effectué pour les services rendus. Si ces charges d'affaires ne peuvent pas être considérées comme une source de revenus fixes, il n'en reste pas moins qu'Atticus en retira des bénéfices indirects. La reconnaissance et la gratitude d'hommes importants lui permirent de se faire une réputation de renom dans le milieu financier étroitement associé au milieu politique. L'accroissement de sa fortune aurait été possible grâce à sa rigueur consciencieuse et à son caractère économe<sup>58</sup>. La gestion de cette fortune allait de pair avec un certain esprit de parcimonie et de mesure. Par exemple, ses maisons nécessitaient et réclamaient un entretien régulier<sup>59</sup>. Il n'entreprenait des travaux que quand cela s'avérait nécessaire. Tous les esclaves de la maison (copistes, lecteurs, valet de pied) étaient en apparence, et en comparaison aux esclaves d'autres demeures, de riches Romains « à peine passables ». Et pourtant, ils avaient reçu une éducation de premier ordre. Atticus avait acheté des esclaves moins beaux, il les habillait moins bien que d'autres, parce qu'il trouvait futile de s'attacher aux apparences. Il n'entretenait guère le superflu, mais veillait à instruire ces esclaves nés et formés dans sa maison :

« Son personnel domestique [...] fut excellent ; [...] car il comportait des garçons fort instruits, de très bons lecteurs [...]. Cependant, il n'en eut aucun qui ne fût né et qui n'eût été formé à la maison ; ce qui est un signe non seulement d'économie, mais de vigilance »<sup>60</sup>.

Atticus ne ressemblait pas à la plupart de ces riches romains, pleins d'orgueil, se complaisant dans le monde des apparences. Soucieux de ses dépenses, il ne s'attardait pas sur la beauté ou le luxe tapageur. Il accordait précisément aucune attention à l'art de paraître, il chercha à s'enrichir spirituellement. Par exemple, en pourvoyant à l'éducation et à l'instruction de ses esclaves, il désirait que ceux-ci soient le reflet de sa maison et le représentent indirectement. L'éducation, indispensable au bien-être de tout individu, demeurait un élément capital dans la maison d'Atticus. En cas d'affranchissement, ces esclaves étaient capables de subvenir à leurs propres besoins, sans la tutelle d'autrui. Atticus recherchait donc avant tout l'éclat de l'esprit et non celui des choses :

« Élégant et non magnifique, brillant et non fastueux, il recherchait de toute son attention la propreté, non le superflu »<sup>61</sup>.

Sa modération et sa mesure pouvaient-elles masquer une certaine avarice ? Il amassait de l'argent et ne voulait le dépenser que si et seulement si la nécessité s'en faisait ressentir. Nous ne devons pas oublier qu'Atticus était avant tout un financier. Il connaissait la valeur de l'argent, notamment à la fin de la République, quand à cause des troubles politiques, il se faisait de plus en plus rare. Dans une société croulant sous les dettes, ce caractère très économe, pouvait être associé à une sorte d'avarice ou de cupidité<sup>62</sup>. Il nous semble être une des conséquences de son caractère prudent et de sa personnalité prévoyante. Dans une ville soumise aux guerres civiles et où quasiment tous les hommes politiques sont endettés, il

<sup>58</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII.

<sup>59</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII: « Il n'y changea rien, à moins d'y être contraint par la vétusté »; *In quo nihil commutavit, nisi si quid vetustate coactus est.*

<sup>60</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII: *Usus est familia [...] optima. [...] Namque in ea erant pueri litteratissimi, anagnoste optimi[...] Neque tamen horum quemquam, nisi dominum natum, domique habuit ; quod est signum non solum contentiae, sed etiam diligentiae.*

<sup>61</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII: *Elegans, non magnificus ; splendidus, non sumptuosus, omni diligentia munditiam, non affluentiam, affectabat.*

<sup>62</sup> J. ANDREAU, *La banque et les affaires dans le monde romain (IV av. J.-C-III ap. J.-C)*, p. 265.

chercha à se protéger de tous les éventuels dangers. L'aspiration à une vie simple, sans faste, ni démesure était une exigence morale : « Il n'eut point de jardins, point de villa somptueuse aux environs de Rome et au bord de la mer »<sup>63</sup>. En effet, les hommes les plus riches de l'époque possédaient tous une grande villa aux portes de Rome. Pour un sénateur romain, il n'y avait pas de meilleur moyen pour mettre en évidence son *existimatio* et sa *dignitas* que la possession d'une demeure splendide<sup>64</sup>. Atticus fut l'exception et il accorda peu d'importance à tout cet appareil. Largement comblé par toutes ses propriétés (Epire, Rome, Nomente, d'Arrétium)<sup>65</sup>, il ne se soucia pas de conforter davantage son patrimoine foncier. Il ne surenchérisait pas inlassablement sur la construction ou l'achat de demeures, affichant « perpétuellement la position sociale de leurs *domini* » et rehaussant « leur prestige auprès du peuple »<sup>66</sup>.

Chargé des affaires de Cicéron, il ne pouvait que constater la ruine qu'occasionnait l'entretien de ses maisons. Pour toutes ces raisons, la maison du Quirinal dans laquelle il vivait était « plus spacieuse et plus commode à l'intérieur que belle d'apparence »,<sup>67</sup> contenant « des meubles simples peu nombreux, ne se signalant ni par l'excès, ni par l'insuffisance »<sup>68</sup>. L'homme se contentait d'une simplicité de vie, qui devait en étonner plus d'un, parmi les « convives de tous les ordres »<sup>69</sup> qu'il réunissait à sa table, lors de repas assaisonnés de lecture. « Tout ce qu'il y a eu de plus distingué dans ce siècle, qui fut si grand, a tenu à fréquenter cette maison du Quirinal »<sup>70</sup>. Ces repas étaient vraisemblablement prisés, non pas pour les mets qu'on y servait, mais véritablement pour le charme des lectures qu'il proposait. C. Népos, en précisant les dépenses occasionnées par ces repas, précise qu'elles ne dépassaient pas trois mille as par mois, ce qui nous semble plutôt faible. On peut penser qu'il y a peut-être une erreur dans les chiffres, dans la mesure où l'as valait à peine le quart du sesterce<sup>71</sup>. Pour un mois, ce chiffre paraît erroné. Il est possible que C. Népos ait eu accès aux livres de compte d'Atticus. Même s'il commet une erreur dans le relevé de ces chiffres, il ne fait pas de doute qu'Atticus mena une vie très simple.

« Ne pas nourrir de désirs immodérés » fut l'un de ses adages. Il géra de façon prudente et avisée l'héritage de ses ancêtres. Son attitude s'inscrivait dans le respect de certains usages. La transmission des héritages demeura une tradition et une pratique sociale solidement ancrée dans la société aristocratique romaine. Des traits de caractère, propres à sa nature prévoyante, facilitèrent la gestion de son *amplissimum patrimonium*<sup>72</sup>. En choisissant d'orienter son *honestum otium* en *honestum officium*, il privilégia l'interaction existant son activité d'homme de lettres et ses talents de financier, qui lui permirent de devenir une figure incontournable du monde de l'édition.

<sup>63</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIV: *Nullos habuit hortos nullam suburbanam aut maritimam sumptuosam villam.*

<sup>64</sup> M. IONNATOU, *Affaires d'argent dans la Correspondance de Cicéron, L'aristocratie sénatoriale face à ses dettes*, p. 211.

<sup>65</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIV.

<sup>66</sup> M. IONNATOU, *op. cit.*, p. 211.

<sup>67</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis: étude sur la société du temps de César*, p. 140.

<sup>68</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII.

<sup>69</sup> *Ibid.*

<sup>70</sup> G. BOISSIER, *op. cit.*, p. 141.

<sup>71</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII: « Et cela, nous l'avancions non par ouï-dire, mais de source directe ; car souvent, en raison de notre intimité, nous avons été au courant de ses affaires d'intérieur »; *Atque hoc non auditum, sed cognitum praedicamus ; saepe enim propter familiaritatem domesticis rebus interfuimus.*

<sup>72</sup> M. IONNATOU, *Affaires d'argent dans la Correspondance de Cicéron, L'aristocratie sénatoriale face à ses dettes*, p. 106. « Pour une élite qui se définit dans le politique plutôt que dans l'économique, et pour qui la valeur cardinale de la *dignitas* transcende les rapports politiques et sociaux, il est naturel que ce soit le statut social qui oriente l'activité économique vers telle ou telle source de richesse, vers telle ou telle forme de dépense ».



## C- Un talent d'éditeur : le commerce des livres.

### 1- Les copistes d'Atticus, des esclaves lettrés.

#### a- Des hommes « forts instruits nés et formés selon ses goûts ».

À l'image des hommes riches de l'époque républicaine, Atticus disposait d'esclaves spécialisés, qu'il avait pris soin de former. En décrivant la composition du personnel d'Atticus, Cornélius Népos met l'accent sur la qualité de ses prestations et de ses services. Ses esclaves recevaient une bonne instruction, notamment dans l'art de la lecture. D'ailleurs, quelques-uns se distinguaient lors de repas, organisés par Atticus, pour leurs talents de lecteurs<sup>1</sup>. Étant donné les goûts d'Atticus pour l'étude, il n'est guère étonnant qu'il ait tenu à disposer d'un personnel instruit. On peut se demander s'il était courant que les hommes riches engageaient un personnel si qualifié pour répondre à leurs exigences intellectuelles<sup>2</sup>. La spécialisation de l'esclave relevait d'un usage social. La nécessité de cette instruction était une exigence d'Atticus. Dans cette perspective, il s'occupait de les faire instruire, de les spécialiser chacun dans un domaine. De nombreux travailleurs, appartenant à la classe servile, effectuaient des tâches plus ou moins spécialisées. « Les secrétaires, les sténographes, mais aussi les grammairiens ou les rhéteurs, les bibliothécaires, [...] et même s'il s'agit souvent d'emplois subalternes, il est intéressant de constater que, dans la société romaine, nombre d'activités culturelles dépendent en définitive de ces esclaves spécialisés »<sup>3</sup>.

Étant donné le rôle affecté à chacun de ses esclaves, il importait beaucoup que chaque « artiste » excelle à exécuter sa tâche. Placé sous les ordres d'un majordome, *procurator*, chez les riches Romains, il existait toutes sortes d'esclaves spécialistes, « artistes » en leur domaine, depuis les valets de chambre, parfumeurs, jusqu'aux coiffeurs, médecins, masseurs et bien d'autres encore. Ils n'étaient pas tous instruits de la même façon et leur niveau d'instruction dépendait de leur spécialisation. Les esclaves copistes ou les lecteurs étaient beaucoup plus instruits et cultivés, au sens propre du terme que les autres. Cette démarche, de former et d'éduquer personnellement ses esclaves, est perçue comme un signe d'économie, mais aussi de vigilance. Il s'agissait d'un moyen de renforcer la fidélité de son personnel. En les formant, dès le plus jeune âge comme il l'entendait, il s'assurait l'honnêteté et l'affection de ces hommes. Dans une de ses lettres, Cicéron paraît surpris de l'affection manifestée par un esclave, Denys, envers Atticus<sup>4</sup>. Cet attachement se perçoit comme le fruit d'une politique visant à « humaniser » les rapports entre maître et esclaves. Il est certain que l'économie de sociétés reposait bien évidemment sur le travail servile. Toute grande demeure romaine était pourvue de cette main-d'œuvre nécessaire et vitale pour le bon fonctionnement de la *domus*.

---

<sup>1</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII: « Son personnel domestique, s'il faut en juger par le service fut excellent ; [...] car il comportait des garçons fort instruits, de très bons lecteurs, de très nombreux copistes, au point qu'il n'était pas un valet de pied qui ne pût bien faire l'un et l'autre »; *Usus est familia, si utilitate judicandum est optima ; [...] namque in ea erant pueri litteratissimi, anagnostae optimi, et plurimi librarii, ut ne pedisequus quidem quisquam esset, qui non utrumque horum pulchre facere posset.*

<sup>2</sup> C. SALLES, *Lire à Rome*, coll. Petite Bibliothèque Payot, éd. Payot et Rivages, 1992, Paris, p. 34. « Parmi les esclaves qui habitent dans les grandes villes, beaucoup ont un niveau intellectuel comparable à celui des hommes libres ».

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>4</sup> *Att.* VII, 7 (écrite du Domaine de Formies, le 18 décembre 50 av. J.-C.) : « En Denys j'ai apprécié, moi aussi, la grande honnêteté et la science la plus étendue avec un extrême attachement pour toi »; *Dionysius, uir optimus, ut mihi quoque est perspectus, et doctissimus tuique amantissimus.*

On assiste progressivement à une évolution du statut des esclaves dans leur relation personnelle avec le maître, dépassant la simple philanthropie<sup>5</sup>. En effet, « de l'esclave simple « chose » (*res*) des premiers siècles de Rome, on passe à l'esclave « compagnon de gîte » (*contubernali*) et « humble ami » (*humilis amicus*) »<sup>6</sup>. On ne peut pas occulter le fait que ces esclaves représentaient, par certains aspects, une manne financière pour leur maître. Paradoxalement ils deviennent, à leur insu, « des hommes » partageant le privilège de leur intimité, d'où « l'humanisation des rapports entre maîtres et esclaves »<sup>7</sup>. Pour Atticus, ce jeune esclave était plus perméable à l'instruction qu'on lui donnait, et de fait, beaucoup plus fidèle. Dans cette logique, il avait pris soin de faire élever ses esclaves chez lui, de les former par la suite selon ses goûts. Il devait probablement être en contact avec les jeunes esclaves, afin de déterminer, de bonne heure, leur spécialisation.

Pourtant, tous ne furent pas réceptifs, de la même manière, aux rudiments de la lecture et de l'écriture. Certains se distinguèrent plus que d'autres, dans tels ou tels domaines. Les esclaves, qui apparaissent le plus souvent dans la *Correspondance*, comme Denys ou Tyrannion, n'ont pas été formés au hasard. Ce sont leurs qualités, leurs compétences qui se sont illustrées dans des domaines spécifiques. Ils sont le témoignage vivant de cette relation privilégiée existant entre maître et esclaves, même s'il est vrai, que dans ce tableau, on ne peut pas occulter le souci de rentabilité inhérent à leur condition de servitude.

### **b- Les *librarii* : des aides de travail précieux.**

Les copistes ou *librarii* devaient et veiller à reproduire les ouvrages de la façon la plus exacte qui soit<sup>8</sup>. Pourtant, on a pu s'apercevoir qu'il arrivait que des erreurs se glissent dans le texte. Les textes de l'époque, qui nous parviennent, comportent quelquefois de petites incohérences. Par exemple, on a pu noter l'erreur liée au montant des dépenses d'Atticus pour ses convives, où on soupçonne une erreur de chiffre<sup>9</sup>. Cette faute atteste de la tâche délicate dévolue aux *librarii*. On peut penser que la première copie faite d'un ouvrage, destiné à son immense bibliothèque, était soumise à une relecture. Avant d'être donné au *librarii*, le texte original était relu et recorrecté si nécessaire. Les copistes d'Atticus font un travail remarquable et leur efficacité est sans conteste. Le travail de ces hommes de confiance était amené à produire des copies rapides et sans lacunes aux amateurs de littérature.

Compte tenu de la rentabilité de son atelier, Atticus surveillait l'activité de ces hommes, et en tirait un bon prix. Nous ne connaissons pas véritablement leurs conditions de travail. Cependant, compte tenu de la précision de leur tâche et de l'attention requise pour son exécution, il ne pouvait se permettre de les soumettre à un rythme de travail effréné. D'ailleurs, si on se réfère à ce que nous dit son biographe ils étaient tous fort nombreux et pouvaient donc éventuellement se relayer dans les tâches. Son commerce de livres dépendait de la bonne exécution de leur travail. Toutefois, nous ne pouvons faire que des suppositions quant à leur condition de travail, puisque les sources nous manquent. Grâce à la *Correspondance*, on sait que les textes reproduits par les esclaves d'Atticus étaient, pour la

---

<sup>5</sup> C. SALLES, *Lire à Rome*, p. 35.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> *Att.* XIII, 21a (écrite du Domaine d'Arpinum, le 30 juin ou le 1<sup>er</sup> juillet 45 av. J.-C.) : « J'ai une telle hâte d'envoyer mon texte à Varron, suivant ta suggestion, que je l'ai déjà envoyé à Rome pour être copié. Si tu le veux, tu l'auras aussitôt ; car j'ai écrit à mes secrétaires de laisser tes gens en prendre copie, si tu le voulais ; *Varroni quidem quae scripsi te auctore ita propero mittere ut iam Romam miserim describenda. Ea si uoles, statim habebis ; scripsi enim ad librarios ut fieret tuis si tu uelles, describendi potestas.*

<sup>9</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII.

plupart, ceux de Cicéron<sup>10</sup>. Les premières copies du *De Oratore* étaient en cours d'achèvement dans l'atelier d'Atticus. Avant que les *librarii* n'achèvent l'exécution complète de la transcription, Cicéron souhaitait opérer une modification formelle au texte. La correction, recommandée par l'auteur, a bien été effectuée<sup>11</sup>. Les *librarii* prennent donc en considération les demandes de l'auteur. Avec l'autorisation d'Atticus, ils opèrent les corrections et les changements souhaités par l'écrivain. Ce dernier garde le contrôle du contenu de ses ouvrages jusqu'à sa diffusion. Atticus s'occupait de veiller à la reproduction et à la diffusion proprement dite de l'ouvrage. Les activités des *librarii* ne se limitaient pas à la simple reproduction, d'autant plus que, malgré leur grand nombre, ils ne pouvaient se permettre aucune forme d'oisiveté. « Ce n'était pas la coutume que, dans cette maison si ordonnée du Quirinal, où tout respirait l'ordre et l'économie, il y eût des esclaves oisifs »<sup>12</sup>. Tyrannion, esclave lettré d'Atticus, a fait un catalogue des livres de Cicéron. Face à tant de professionnalisme et de savoir-faire, l'orateur souhaite, avec le recours des *librarii* de son ami, souhaite poursuivre le réaménagement de sa bibliothèque<sup>13</sup>.

Le travail de ces *librarii* procura un tel ravissement, une telle satisfaction à l'orateur, qu'il ne put s'empêcher de louer leur talent. Ils étaient le reflet de l'exigence intellectuelle de leur propriétaire. Leur grande habileté, l'adresse et le talent de ces spécialistes du livre, fut à l'origine de la réussite d'Atticus. Tout comme son ami, Cicéron possédait aussi des *librarii*. Pourtant, il n'hésite pas à avoir recours aux soins de ceux de son ami, car ils étaient peu efficaces<sup>14</sup>. Leur nombre restreint l'obligeait aussi à solliciter le travail des esclaves d'Atticus. Le talent reconnu de ces derniers et la garantie de leur formation représentaient des valeurs sûres, pour des auteurs soucieux de la bonne diffusion et de la distribution de leurs œuvres. Chaque tâche du travail de reproduction nécessitait l'intervention de spécialistes. Les relieurs devaient mettre bout à bout les feuilles de papyrus en collant à la marge droite de chaque feuille la marge gauche de la suivante, de façon à former une large bande qui, roulée, formait

<sup>10</sup> Att. XII, 6a (écrite du Domaine de Tusculum, vers le 20 du premier mois intercalaire 46(?) av. J.-C.) : « « Tes affaires, Chrémès, te laissent-elles donc tant de loisir[...] » que tu puisses même lire l'Orateur ? Bravo ! J'en suis ravi, et le serai davantage si, dans tes propres exemplaires et même dans ceux des autres, tu fais substituer par tes scribes le nom d'Aristophane à celui d'Eupolis » ; *Chremes, tantumue ab re tua est oti tibi ut etiam « Oratorem » legas ? macte uirtute ! Mihi quidem gratum, et erit gratius si non modo in tuis libris, sed etiam in aliorum per librarios tuos Aristophanem reposueris pro Eupoli.*

<sup>11</sup> CICÉRON, *De Oratore*, trad. A. Yon, coll. Des universités de France, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1964, XXIX : [...] *umquam ab Aristophane poeta fulgere [...] dictus est.* Ce texte nous est parvenu dans son ensemble et le changement de nom a bien été pris en compte.

<sup>12</sup> G. BOISSIER, *Atticus, éditeur de Cicéron*, Revue archéologique ou recueil des documents et de mémoires relatifs à l'étude des monuments, à la numismatique et à la philologie de l'antiquité et du Moyen-Age, nouvelle série janvier. juin 1863, éd. Librairie Académique Didier et C<sup>ie</sup>, 1863, p. 94.

<sup>13</sup> Att. IV, 4a (écrite d'Antium, en juin 56 av. J.-C.) : « Tu te trouveras en présence d'un merveilleux catalogue de mes livres fait par Tyrannion ; ce qu'il en reste vaut beaucoup mieux que je n'avais cru. Je voudrais aussi que tu m'envoies deux ou trois des gens de ta librairie, que Tyrannion puisse employer comme relieurs et dont il puisse faire ses aides pour le reste » ; *Offendes designationem Tyrannionis mirificam librorum meorum, quorum reliquae multo meliores sunt quam putaram. Et uelim mihi, mittas de tuis librariolis duos aliquos, quibus Tyrannio utater glutinatoribus, ad cetera administris* ; Att. IV, 8 (écrite d'Antium, en juin 56 av. J.-C.) : « En vérité, depuis que Tyrannion a rangé mes livres, ma demeure semble douée d'intelligence ; et il a été merveilleusement aidé dans cette tâche par Denys et ton Menophile. Rien de plus joli, que ces rayons dont tu as eu l'idée, depuis qu'ils y ont rangé mes livres tout resplendissants de leurs étiquettes » ; *Postea uero quam Tyrannio mihi libros disposauit, mens addita uidetur meis aedibus. Qua quidem in re mirifia opera Dionysii et Menophili tui fuit. Nihil uenustius quam illa tu a pegmata, postquam sittybis libros inlustrarunt* ; Att. IV, 5 (écrite d'Antium, en juin 56 av. J.-C.) : « Tes gens ont embelli ma bibliothèque par leurs arrangements et leurs étiquettes. Fais-leur, je te prie, mes compliments » ; *Bibliothecam mihi tui pinxerunt constructione et sittybis. Eos uelim laudes.*

<sup>14</sup> Att. XIII, 21a (écrite du Domaine d'Arpinum, le 30 juin ou le 1<sup>er</sup> juillet 45 av. J.-C.) : « Au surplus, loin de pouvoir en écrire deux exemplaires, ils en ont peine à en terminer un » ; *Tantum porro aberat ut binos scriberent, uix singulos confecerunt.*

un *volumen*. Ces hommes s'appelaient des *glutinatores*<sup>15</sup>. Le recours aux esclaves bibliothécaires nous montre une autre spécificité du travail des *librarii*. Après s'être attelé et affairé à la réparation des rayons, ils « semblent avoir tout repeint à neuf » ; ils écrivirent « les titres des ouvrages sur un parchemin léger, réservé pour cet usage » qu'ils avaient pris chez Atticus, et ils recouvrirent les « volumes de ces étuis de parchemin qui servaient à la fois à les orner et à les garantir »<sup>16</sup>. Ces tâches bien spécialisées, réalisées avec minutie et rigueur, attestent de la polyvalence de ces « travailleurs intellectuels ». Face à la communauté d'intérêts intellectuels partagés entre les *librarii* et les hommes de lettres, il n'y a que la frontière de leur condition servile qui les sépare. « Des rapports complexes [...] unissent et opposent maîtres et esclaves »<sup>17</sup>, comme le montrent les rapports entre Cicéron et Denys,<sup>18</sup> diminutif de Dionysos, qu' Atticus avait cédé, en 55 av. J.-C., à Cicéron. Ce dernier en était ravi et il l'associait complètement à ses lectures. C'était un esclave lettré, érudit et avide de connaissance. Cicéron l'affranchit peu de temps après, et l'appella Marcus Pomponius Dionysius, lui donnant pour prénom le sien et pour gentilice celui d'Atticus<sup>19</sup>. Des lettres, postérieures à l'affranchissement de Denys, affichent un changement de ton radical. Une brouille serait survenue entre Denys et Cicéron :

« Ton Denys, car il est à toi plutôt qu'à nous, et, ne connaissant que trop son caractère, je m'en tenais à ton jugement plutôt qu'au mien ; eh bien Denys, sans pudeur ni égard à tous les témoignages dont tu as appuyé ma confiance en lui, fait l'insolent en escomptant le sort qu'il nous croit réservé »<sup>20</sup> ; « Denys m'est arrivé, contrairement à mon attente, nous avons conversé tout à fait sur le même pied. [...] Il a ajouté certaines autres choses sur ses esclaves à lui, comme quoi il ne pouvait rester avec nous. J'ai fait à sa guise ; je lui ai donné congé : je suis fâché que les enfants perdent leur précepteur, mais non, certes de me défaire d'un ingrat. J'ai voulu t'aviser du fait et de mon sentiment sur sa façon d'agir »<sup>21</sup>.

Cette mésentente témoigne des problèmes que pouvaient rencontrer les maîtres avec leurs esclaves affranchis. L'orateur, en faisant allusion à son affranchissement, lui reproche son manque de reconnaissance. Face à son comportement, il se montre beaucoup moins disposé à son égard et affiche clairement un certain mépris pour sa personne :

« Or donc il s'exprima en quelques mots très brefs, l'essentiel de son propos, étant qu'il me priait de l'excuser [...] Je n'ai répondu que quelques mots, mais j'ai éprouvé beaucoup de peine, en me rendant compte qu'il n'avait que mépris pour notre sort

<sup>15</sup> G. BOISSIER, *Atticus, éditeur de Cicéron*, p. 93.

<sup>16</sup> G. BOISSIER, *Atticus, éditeur de Cicéron*, p. 93-94.

<sup>17</sup> C. SALLES, *Lire à Rome*, p. 35.

<sup>18</sup> *Att.* IV, 11 (écrite de Cumes, le 26 avril 55 av. J.-C.) : « Ici, je dévore des livres avec un homme merveilleux (oui, c'est mon sentiment), avec Denys, qui te salue, ainsi que vous tous. « Rien n'est plus doux que de tout connaître » ».

<sup>19</sup> *Att.* IV, 15 (écrite de Rome, le 27 juillet 54 av. J.-C.) : « [...] de même que Denys est devenu, unissant mon nom au tien, M. Pomponius » ; [...] *Ut est ex me et ex te iunctus Dionysius M. Pomponius.*

<sup>20</sup> *Att.* VIII, 4 (écrite du Domaine de Formies, le 22 février avant l'aube) : *Dionysius quidem, tuus potius quam noster, cuius ego cum satis cognossem mores tuo tamen potius stabam iudicio quam meo, ne tui quidem testimonii quod ei saepe apud me dederas ueritus, superbum se praebuit in fortuna quam putauit nostram fore.*

<sup>21</sup> *Att.* VIII, 10 (écrite du Domaine de Formies, vers le 26 av. J.-C.) : *Dionysius cum ad te praeter opinionem meam uenisset, locutus sum eum eo liberalissime [...] Dixit etiam alia quaedam de seruulis suis qua re nobiscum esse non posset. Morem gessit ; dimisi ad me ut magistrum Ciceronum non lubenter, ut hominem ingratum non inuitus. Volui te scribere et quid ego de eius facto iudicarem.*

[...] . Je voudrais que tu gardes son amitié ; en formulant ce souhait, c'est la prospérité que je te souhaite »<sup>22</sup>.

L'orateur invite implicitement Atticus à se méfier de cet homme. Aucune de nos sources ne relate le surgissement d'un tel incident entre Atticus et un de ses esclaves. Quoiqu'il en soit, Denys resta en bons termes avec Atticus. Leurs liens étaient beaucoup plus forts que ceux qu'il avait pu entretenir avec Cicéron, son maître d'adoption. L'instauration du rapport de confiance, de fidélité, de « paternalisme », garantissait la pérennité des relations entre Atticus et ses esclaves.

### **c- Correction et finition : nécessité d'un personnel qualifié.**

Atticus disposait d'un atelier de copistes, des *librarii*, spécialisés dans les métiers du livre. Ils possédaient tous une grande technique dans leurs domaines et Cicéron reconnaît la valeur sûre de ces individus. Ces hommes servent aussi d'intermédiaires dans le traitement des affaires courantes de l'orateur, à la demande de leur maître. La *Correspondance* nous parle d'autres esclaves d'Atticus, un certain Eros qui, de 46-44 av. J.-C., apparaît comme chargé des affaires financières de Cicéron et d'un autre surnommé, Musca, qui semble être le chef de l'atelier d'Atticus<sup>23</sup>. Les copistes d'Atticus s'occupaient de la diffusion des ouvrages de l'orateur en plusieurs exemplaires pour le public. Ces *librarii* effectuaient leur tâche sous l'égide d'un chef d'atelier, choisi pour ses qualités intellectuelles et son sens de la précision. Il était apte à surveiller le travail de ses collègues et à rectifier leurs erreurs. Le chef d'atelier peut être d'ailleurs considéré comme l'homme de confiance, le second d'Atticus en son absence. Tous travaillaient en étroite relation et ils devaient se tenir informés des éventuelles modifications opérées dans les textes à copier. Il arrivait que les corrections soient proposées de façon trop tardive. Dans ce cas, les copistes d'Atticus se retrouvaient dans l'obligation de recommencer intégralement leur travail<sup>24</sup>. Dans d'autres circonstances, le travail des copistes pouvait être remis en question. Par exemple, un malentendu eut lieu entre Atticus et Cicéron. En effet, l'orateur n'avait pas encore donné son aval pour procéder à la transcription définitive d'un de ses ouvrages que les copies de ce dernier avaient déjà commencé. L'autorisation de l'auteur pour la copie des ouvrages était donc capitale et nécessaire :

---

<sup>22</sup> Att. X, 16 (écrite du Domaine de Cumae, le 14 mai 49 av. J.-C.) : *At ille perpaucas locutus hanc summam habuit orationis ut sibi ignoscem. [...] Pauca respondi, magnum accepi dolorem, intellexi fortunam, ab eo nostram despectam esse [...] Velim ut tibi amicus sit ; hoc cum tibi opto, opto ut beatus sis ; erit enim tam diu.*

<sup>23</sup> Att. XII, 7 (écrite du Domaine de Tusculum, au premier mois intercalaire 46 av. J.-C., peu après la lettre précédente ( ? ) : « J'ai inscrit tous les renseignements que tu désires sur des tablettes que j'ai remises à Eros ; il n'y en a pas long, mais encore plus que tu ne me le demandes, y compris une rubrique « Marcus » dont tu m'as, à vrai dire, donné l'idée » ; *Quae desideras omnia scripsi in codicillis eosque Eroti dedi, breuiter, sed etiam pluram quaeris, in iis de Cicerone ; cuius quidem cogitationis initium tu mihi attulisti ; Att. XII, 40* (écrite d'Astura, le 9 mai 45 av. J.-C.) : « Aussi ai-je envoyé le livre à Musca pour qu'il le confie à tes copistes ; car je veux qu'il soit largement répandu et tu voudras bien donner des ordres à ton personnel pour faciliter cette diffusion » ; *Itaque misi librum ad Muscam ut tuis librariis daret ; uolo enim eum diuulgari ; quoque facilius fiat imperabis tuis.*

<sup>24</sup> Att. XIII, 13-14, 1-2 (écrite du Domaine d'Arpinum, le 25 juin 45 av. J.-C.) : « Tu te résigneras, je pense, au gaspillage causé par la reproduction inutile des Académiques, dans la version ancienne que tu possèdes ; la nouvelle, en tout cas, sera bien plus brillante, plus concise, meilleure » ; *Tu illam iacturam feres aequo animo quod illa quae habes de Academicis frustra descripta sunt ; multo tamen haec erunt splendiora, breuiora, meliora.*

« Dis-moi un peu : d'abord, trouves-tu bon de publier sans instruction de ma part ? Même Hermodore ne faisait pas cela, lui qui avait coutume de diffuser les livres de Platon »<sup>25</sup>.

L'orateur réaffirme ses droits sur sa production littéraire. « Le métier d'écrivain est indissociable de la notion de « propriété littéraire », permettant à l'auteur un contrôle sur la diffusion de ses œuvres »<sup>26</sup>. Les quiproquos étaient relativement rares entre l'auteur et son éditeur, même s'il est vrai que dans le cas présent, on assiste à un véritable gâchis. En tout cas, quand l'accord de l'auteur est donné, ce sont les *librarii* qui s'occupaient de la diffusion. Lors de repas, ils présentaient, lisaient quelques passages du nouveau livre à promouvoir. Sous la forme d'une *recitatio*, ils s'employaient à lire quelques passages ou fragments à des lecteurs avisés, aux esprits les plus avertis que leur maître réunissait à sa table. Ses amis, auditeurs des *recitationes*, devenaient des personnages privilégiés, puisqu'ils découvraient l'ouvrage en avant-première. Leurs impressions, leurs commentaires et leurs critiques permettaient à Atticus de se faire une opinion, une idée sur le succès éventuel de l'ouvrage. « L'art de la parole et l'art de l'écriture sont rarement dissociables à Rome »<sup>27</sup>. Pour ces deux activités, les *librarii* d'Atticus étaient vivement sollicités. Le commerce d'Atticus reposait sur leur travail et ils s'avéraient indispensables au bon fonctionnement de son « entreprise ». Tout un travail de correction et de vérification leur incombait. Atticus tira un avantage sans commune mesure du travail de ses hommes, qui favorisa activement ses activités de libraire et d'éditeur.

## **2- Libraire et éditeur.**

### **a- Amitiés et collaboration littéraire.**

La carrière d'Atticus, aussi fructueuse qu'elle fût dans la finance, connut dans le monde de l'édition un succès similaire. Érudit et passionné des lettres, il se consacra avec soin à son activité d'éditeur, qui conjugua son amour des livres et ses talents d'administrateur. Disposant d'une grande école de copistes, il assurait la diffusion et la publication d'ouvrages. Reconnu dans le secteur de l'édition, il s'y est complètement épanoui. Grâce aux bénéfices et aux profits réalisés sur ses ventes, mais aussi à travers le plaisir de ses lectures d'érudit et de l'étude, Atticus eut une participation active dans la diffusion et de la distribution de ces ouvrages. Il était à la fois éditeur et libraire. Il se chargeait de faire réaliser et de gérer le travail de reproduction d'ouvrages par ses ouvriers. Il s'assurait aussi du « circuit commercial »<sup>28</sup> de ces livres. Du public averti au provincial inconnu, il fallait garantir une diffusion la plus large possible en effectuant une distribution atteignant les contrées les plus reculées de la Capitale romaine. Atticus faisait reproduire avant tout les ouvrages qui l'intéressaient pour les mettre dans sa bibliothèque. Il se régala de pouvoir lire tous ces livres, mais aussi de pouvoir les prêter à loisir à ses proches. La *Correspondance* nous montre que ce sont les livres de Cicéron qui attirèrent et suscitèrent en lui un réel intérêt. Comment expliquer qu'il manifesta autant d'engouement et de convoitise pour les livres de Cicéron ?

---

<sup>25</sup> Att. XIII, 21a (écrite du Domaine d'Arpinum, le 30 juin ou le 1<sup>er</sup> juillet 45 av. J.-C.) : *Dic mihi, placetne tibi primum edere in iusu meo ? Hoc ne Hermodorus quidem faciebat, is qui Platonis libros solitus est diuulgare.*

<sup>26</sup> C. SALLES, *Lire à Rome*, p. 93.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>28</sup> C. SALLES, *Lire à Rome*, p. 159.

Parmi toute la production littéraire de l'époque, les ouvrages de l'orateur étaient ceux qui se vendaient le mieux. La plupart d'entre eux rencontraient un vif succès auprès du public lettré. Il était très important que les lettrés, accueillis à la table d'Atticus, émettent une critique positive sur les ouvrages proposés à la lecture. D'ailleurs, Atticus a eu un rôle déterminant aux côtés de l'orateur. Il devait obtenir le consentement de ce dernier pour penser à une éventuelle publication. En ayant l'approbation de l'auditoire qui consacrait officiellement le travail de son ami, il s'attendait à ce que l'ouvrage connaisse, de manière officielle, un véritable succès littéraire : « L'œuvre littéraire apparaît comme directement tributaire de la société romaine, et plus précisément de la vie mondaine des classes élevées résidant à Rome. [...] Beaucoup d'écrivains romains ont recherché avant tout l'approbation des milieux lettrés et mondains de la capitale »<sup>29</sup>. Atticus assura la reproduction et la diffusion des œuvres de l'orateur, avec le soin habituel qu'il accordait à ses affaires. En collaboration avec Cicéron, il mit en place un véritable système de promotion publicitaire<sup>30</sup>. Durant l'exil de Cicéron, Atticus lui recommande vivement de se remettre à la composition, de se réapproprier son talent d'écrivain. L'écriture, en forme d'exutoire, le libérait de ses appréhensions et de ses problèmes. Derrière les paroles réconfortantes et pleines d'espoir de l'ami, on perçoit aussi l'enthousiasme et les encouragements de l'éditeur<sup>31</sup>.

Ainsi, lorsqu'il s'agit d'une réconciliation avec Hortensius, Atticus lui propose de rédiger un écrit sur l'homme, ce que Cicéron a refusé en lui expliquant ses réticences. L'influence d'Atticus sur les travaux littéraires de l'orateur est une réalité. Elle est aussi une source d'inspiration pour l'écrivain. En tant qu'ami et écrivain à ses heures, Atticus est omniprésent dans l'élaboration et le succès des travaux littéraires de l'orateur. Atticus est tenu au courant des activités littéraires de Cicéron. Ainsi signale-t-il l'achèvement des deux grandes parties composant ses *Académiques*<sup>32</sup>. Après avoir procédé à la relecture, aux corrections et à quelques arrangements de son ouvrage, il prévient de la sorte son éditeur de la progression de son travail. Cette relation de collaboration repose sur la confiance réciproque que se vouent ces deux personnages. De part et d'autre, il n'y a pas de pression, mais vraisemblablement, l'envie et le désir de se soutenir de s'encourager dans l'effort de production littéraire. Une fois l'ouvrage terminé après la lecture et la correction, l'auteur l'envoie à son éditeur. Effectuant alors son office de critique littéraire, il suggérait à l'écrivain quelques corrections ou des remaniements, lorsque cela s'avérait nécessaire, par exemple à propos du *De Republica*, lorsqu'Atticus a eu un doute sur un point d'histoire: il émet une réserve au sujet d'un certain Cn. Flavius, fils d'Annius<sup>33</sup>. En dépit de ces réticences, Cicéron

<sup>29</sup> C. SALLES, *Lire à Rome*, p. 158.

<sup>30</sup> *Att.* II, 12 (écrite des trois Tavernes, le 19 avril 59 av. J.-C.) : « Tu m'exhortes à composer quelque chose : il est vrai que, comme tu le dis, j'ai toujours plus de matière ; mais elle est encore en fermentation : c'est le vin nouveau à la saison des vendanges. Quand elle sera exposée, je ne serai plus maître de ma rédaction » ; *Att.* II, 14 (écrite de Formies, entre le 24 et le 29 avril 59 av. J.-C.) : « Quant à produire quelque chose, comme tu m'y exhortes si souvent, impossible. C'est une basilique que j'ai et non point une villa, tant les gens de Formies s'y pressent » ; *De pangendo quod me crebo adhortaris, fieri nihil potest. Basilicam habeo non uillam, frequentia Formianorum.*

<sup>31</sup> *Att.* IV, 6 (écrite d'Antium, en juin 56 av. J.-C.) : « Quant au conseil que tu me donnes de rédiger cet écrit sur Hortensius, je me suis mis à autre chose : non que j'ai oublié ta recommandation » ; *Quod me admones ut scribam illa Hortensiana, in alia iucidi non immemor istius mandatit.*

<sup>32</sup> *Att.* XII, 44-45 (écrite d'Astura, le 13 mai 45 av. J.-C.) : « J'ai achevé ici les deux grandes parties d'un ouvrage ; car je n'ai pas d'autre moyen de me distraire en quelque sorte de mon malheur » ; *Ego hic duo magna συνταγ[μα]τα absolui ; nullo enim alio modo a miseria quasi aberare possum.*

<sup>33</sup> *Att.* VI, 1 (écrite de Laodicée, le 20 (ou 21) février 50 av. J.-C.) : « Sans compter que je me suis lié moi-même par six livres qui sont comme autant de cautions. Je suis heureux que tu les approuves si chaudement. Tu ne fais qu'une réserve, c'est sur un point d'histoire, au sujet de Cn. Flavius, fils d'Annius ».

fut ravi que son travail plaise à son ami. Son approbation et son jugement positif étaient considérés comme une garantie de succès dont l'écrivain ne pouvait se passer<sup>34</sup>.

Les remarques d'Atticus sont toujours accueillies « avec une extrême déférence »<sup>35</sup>. Il accepte même de recorriger le texte, si nécessaire, en tenant compte des propositions d'Atticus. Ce travail de correction, de relecture fait partie intégrante du rôle d'éditeur. Il s'assure que l'ouvrage est de qualité et bien écrit. Ce travail de vérification semble tout à fait convenir à ce personnage cultivé et épris de littérature, faisant office de référent littéraire.

## **b- Parution et mise en circulation des copies.**

Critique privilégié de son ami, Atticus lui assure d'une certaine manière son succès. « L'envoi de l'ouvrage, [...], signe à la fois de l'affection et du respect portés par l'écrivain au destinataire » constitue le point de départ du circuit, du parcours littéraire de l'ouvrage. Après avoir obtenu l'approbation de l'éditeur, il n'y a plus aucun obstacle pour que le livre soit copié et reproduit par les fameux *librarii*<sup>36</sup>. Atticus se conformait en général aux demandes de l'écrivain et veillait à faire reproduire l'œuvre littéraire fidèlement. Les premières copies réalisées étaient destinées à garnir sa bibliothèque. Elles étaient aussi envoyées à un petit cercle de privilégiés comptant parmi les amis d'Atticus et de l'écrivain. « Au nom de la politesse et de l'amitié », les destinataires des œuvres, recrutés dans l'entourage immédiat de l'écrivain, appartiennent à la même classe sociale que lui<sup>37</sup>. À la demande de Cicéron, Atticus s'efforçait de diffuser ses ouvrages. Vraisemblablement, il possédait assez de relations pour les faire connaître en Grèce et dans d'autres villes. Autrement dit, la diffusion des livres ne serait pas limitée à l'Italie, mais bien au-delà, dans toutes les autres villes de la Grèce antique. Il contribuait activement et largement à la promotion, à la distribution et à la diffusion des ouvrages de l'orateur, et probablement d'autres écrivains de son époque<sup>38</sup>.

Aussi, lorsque Quintus Cicéron souhaite faire publier ses *Annales*, revues et corrigées par son frère Marcus, il réclama probablement l'assistance d'Atticus pour ce projet. S'il est vrai qu'il s'occupa et vendit en priorité les ouvrages de l'orateur, il mit aussi un point d'honneur à éditer ceux de ses amis lui réclamant son assistance. Dans sa bibliothèque, il possédait des ouvrages de Brutus comme *l'abrégé de Brutus*<sup>39</sup>. Peut-être les avait-il eus en les ayant fait copier. Dans cette perspective, on comprend mieux que G. Boissier ait pu suggérer que le personnage d'Atticus se serait probablement livré à « un commerce fort étendu et régulièrement organisé »<sup>40</sup>. Atticus se servait de toutes ses relations d'amitié pour « assurer le

---

<sup>34</sup> *Att.* I, 13 (écrite de Rome, le 25 janvier 61 av. J.-C.) : « J'insérerai dans mon discours la « peinture idéale » de Misène et de Pouzzoles que tu me demandes. [...] Ce qui te plaît dans mes discours, crois-moi, me plaisait fort aussi, mais je n'osais pas, jusqu'à présent, le dire ; Maintenant, ayant ton approbation, j'y trouve bien plus d'atticisme [...] Tu recevras le volume, puisque par amitié pour moi tu es devenu amateur d'éloquence ».

<sup>35</sup> G. BOISSIER, *Atticus, éditeur de Cicéron*, p. 97.

<sup>36</sup> *Att.* II, 1 (écrite de Rome, vers le milieu de juin 60 av. J.-C.) : « Je n'aurais pas osé t'envoyer cet exemplaire, si je l'avais pas revu lentement et en critique difficile à contenter. [...] Si, pour ta part, mon livre te plaît, tu veilleras à ce qu'on le trouve à Athènes et dans les autres villes de Grèce : car il me semble qu'il peut apporter quelques lustres à mes actions » ; *Quem tibi ego non essem ausus mittere nisi eum lente ac fastidiose probavissem. [...] Tu, si tibi placuerit liber, curabis ut et Athenis sit et in ceteris oppidis Graeciae ; uideatur enim posse aliquid nostris rebus lucis adferre.*

<sup>37</sup> C. SALLES, *Lire à Rome*, p. 152.

<sup>38</sup> *Att.* II, 16 (écrite de Formies, vers le 1<sup>er</sup> mai 59 av. J.-C.) : « Tu me parles de la lettre que t'a écrite mon frère Quintus [...] puis il s'apaise si bien qu'il me demande de revoir et de publier ses Annales » ; *Quod de Quinti fratris epistula scribis [...] Ita rursus remittit ut me roget ut annalis suos emendem et edam.*

<sup>39</sup> *Att.* XIII, 8 (écrite de Tusculum, le 9 juin 45 av. J.-C.).

<sup>40</sup> G. BOISSIER, *Atticus, éditeur de Cicéron*, p. 96.



service de presse »<sup>41</sup> des œuvres de Cicéron. Il misait à la fois sur l'étendue de son réseau, sur le charme de sa personne pour promouvoir les livres et garantir leur succès. Assurer la publicité et promotion d'un livre nécessitait un véritable investissement :

« Tu te résigneras, je pense, au gaspillage causé par la reproduction inutile des Académiques, dans la version ancienne que tu possèdes ; la nouvelle, en tous cas, sera plus brillante, plus concise, meilleure »<sup>42</sup>.

Face au travail occasionné par un remaniement des *Académiques*, Cicéron invite Atticus à relativiser les dommages. Dans la mesure où son nouvel exemplaire s'avère bien meilleur que l'ancien, il récupérera et rentabilisera son investissement. On sait que la modification souhaitée par l'orateur ne fut pas effectuée. On a retrouvé des exemplaires de ses *Académiques* mentionnant le nom d'Eupolis, autrement dit rédigé dans la version ancienne. G. Boissier avance l'hypothèse selon laquelle Atticus ne se résigna pas à l'acceptation de ces pertes. L'auteur suppose qu'il aurait cherché à écouler les exemplaires déjà terminés sans y avoir apporté les corrections recommandées<sup>43</sup>. Son caractère économe l'empêchait probablement d'envisager la destruction de toutes ces copies. La diffusion s'effectue par le biais de son réseau de relations. Grâce à l'efficacité de ce « circuit privé »<sup>44</sup>, mais aussi grâce à la renommée de l'écrivain, l'œuvre littéraire connaît un succès dépassant à la fois les frontières de l'Italie et des provinces ; ce succès touche aussi bien les petits cercles intellectuels privés d'amis que des lecteurs un peu plus modestes. À la recherche de son public, l'œuvre littéraire déploie et inonde les quatre coins du monde par la puissance de l'écriture et la parole de son auteur. Aucun passage de la Correspondance ne mentionne le fait qu'il donna à Cicéron de l'argent pour la vente de tel ou tel ouvrage. « Les écrivains et les juristes anciens ont gardé un silence surprenant sur les transactions passées entre l'auteur et le libraire pour permettre la commercialisation d'un livre »<sup>45</sup>. On peut supposer qu'entre les deux amis, il existait des accords tacites sur les produits de la vente à travers lesquels chacun trouvait son compte. Cherchant à ce que son œuvre soit diffusée, Cicéron a probablement dû réclamer à Atticus une part du pourcentage sur la commercialisation de ses livres. Cicéron percevait-il un pourcentage sur la vente de ces livres ?

« Légalement, alors que le panneau décoré d'une peinture devient la propriété du peintre, le parchemin et le papyrus sont la propriété de celui qui les possède et non au rédacteur du texte, ce qui laisse entendre que le libraire use à son gré d'une œuvre copiée sur un rouleau lui appartenant »<sup>46</sup>. Atticus était le dépositaire de toutes les reproductions qu'il faisait réaliser par ses *librarii*. Ses copies lui appartenant, le produit de ses ventes lui revenait aussi en partie. Il nous semble que les rapports de sympathie entre Atticus et ses amis écrivains codifièrent la somme ou le pourcentage perceptibles sur les ventes effectuées. Ce contact amical entre Atticus et Cicéron prévoyait, pour la vente de ces livres, l'assurance d'une certaine gloire pour l'orateur mais aussi et probablement d'un certain bénéfice calculé au prorata des copies écoulées. « Il semble bien qu'à Rome la vente d'un livre à succès ne profite qu'au libraire et que l'écrivain ne touche aucun bénéfice »<sup>47</sup>. S'il est vrai que dans la

---

<sup>41</sup> C. SALLES, *op. cit.*, p. 154.

<sup>42</sup> *Att. XIII*, 13-14, 1-2 (écrite du Domaine d'Arpinum, le 25 juin 45 av. J.-C.) : *Tu illam iacturam feres aequo animo quod illa quae habes de Academicis frustra descripta sunt ; multo tamen haec erunt splendiora, breuiora, meliora.*

<sup>43</sup> G. Boissier, *Atticus, éditeur de Cicéron*, p. 97.

<sup>44</sup> C. Salles, *Lire à Rome*, p. 154.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 165.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 168.

<sup>47</sup> *Ibid.*

plupart des cas, l'auteur ne jouissait pas de l'usufruit de ses ventes, une lettre de la *Correspondance* nous amène à penser que tous deux en retiraient un bénéfice financier :

« Tu as fait vendre magnifiquement le *Pro Ligario*. A l'avenir, je te confierai la publicité de tout ce que j'écrirai »<sup>48</sup>.

Cicéron notifie de la sorte à Atticus le magnifique travail de publicité réalisé sur le *Pro Ligario*, parce qu'il est satisfait du résultat des ventes. Ces bons chiffres sont le résultat d'une publicité habilement menée. Cet homme, économe et droit, respectait profondément le travail de son ami. Il n'aurait pas été juste, compte tenu de leurs rapports d'amitié, qu'ils ne perçoivent pas des bénéfices directs de ces ventes. À l'image d'un protecteur, en endossant l'habit du libraire-éditeur et en assumant la fonction de chargé d'affaires, Atticus mit tout son talent et son efficacité au service de cet écrivain.

### c- Efficacité du libraire-éditeur et le contrôle des ouvrages.

« Le libraire ou *bybliophila* se confond avec l'éditeur, en assurant à la fois la reproduction et la vente des ouvrages »<sup>49</sup>. Atticus était à la fois éditeur et libraire, puisqu'il emploie des copistes pour faire reproduire les œuvres, que lui confient des écrivains. Il participa activement à la diffusion de ces ouvrages, aidé de ses *librarii*. Ces spécialistes du livre et de la vente offrirent à certains auteurs l'opportunité de s'inscrire dans la postérité. Le public de « beaux esprits », convié aux *recitationes* avait un rôle indirect à jouer dans la diffusion des ouvrages. Ils en parlaient à leur entourage, ce qui contribuait ainsi à faire de la publicité pour le livre.

« Je t'envoie mon traité « de la Gloire » : garde-le en lieu sûr, s'il te plaît, comme d'habitude. Qu'on marque seulement les deux extraits que Salvius se propose de lire à des auditoires de qualité rencontrés dans un dîner : un point c'est tout ; ces deux passages ont ma faveur mais j'aurais préféré la tienne [...] »<sup>50</sup>.

Ces auditoires de qualité sont constitués de lettrés qui assurent indirectement la promotion des livres qu'ils appréciaient. Il est intéressant de noter que ce public possédait, après l'éditeur, l'exclusivité des parutions. Une grande partie, si ce n'est la totalité des œuvres de l'orateur, transitèrent, en premier entre les mains d'Atticus, et plus précisément dans son atelier :

« Si tu ne peux avoir l'ouvrage tout de suite, du moins, seras-tu le premier à l'avoir, et pendant quelque temps le seul »<sup>51</sup>.

Atticus profitait de quelques privilèges que lui offrait son statut d'éditeur. Il s'agissait d'un grand honneur, voire d'un authentique témoignage d'affection, que d'avoir pu jouir, en avant-première de la lecture, de tant de chef d'œuvres. Son pouvoir littéraire en tant

---

<sup>48</sup> *Att.* XIII, 12 (écrite du Domaine d'Arpinum, le 23 juin 45 av. J.-C.) : *Ligarianam praeclare uendidisti. Posthac quicquid scripsero, tibi praeconium deferam.*

<sup>49</sup> C. SALLES, *Lire à Rome*, p. 161.

<sup>50</sup> *Att.* XVI, 2 (écrite du Domaine de Pouzzoles, le 11 juillet 44 av. J.-C.) : « *De gloria* », *misi tibi ; custodies igitur, ut soles ; sed notentur eclogae 'duae' quas Salvius, bonos auditores nactus in conuiuio dumtaxat legat ; mihi ualde placent, mallet tibi.*

<sup>51</sup> *Att.* II, 12 (écrite des Trois Tavernes, le 19 avril 59 av. J.-C.) : *Quae si statim a me ferre non potueris, primus habebis tamen et aliquamdiu solus.*

qu'éditeur, et son efficacité comme libraire, étaient reconnus sans conteste dans le monde de l'édition. D'ailleurs, l'orateur se dit prêt à lui confier l'intégralité de sa production littéraire. Atticus semble avoir le champ libre quant à la publication de ses livres<sup>52</sup>. Dans une lettre, Cicéron manifeste son mécontentement parce qu'Atticus avait procédé à la publicité d'un texte, dédié à Balbus, alors que celui-ci ne l'avait même pas encore lu. Mais surtout le texte, ayant été modifié, l'orateur ne souhaitait pas que son public se retrouve en possession de la mauvaise version du texte. Atticus avait pris la liberté de faire diffuser un texte sans l'accord de son auteur. Au sujet des autorisations d'auteur, les témoignages sont pour le moins contradictoires. « En revanche, certains libraires éditent sans l'accord préalable de l'auteur tous les ouvrages supposés être de bon rapport »<sup>53</sup>. Même si Cicéron lui laisse une certaine liberté quant à la diffusion, il tient à ce qu'Atticus respecte et suive ses instructions. La liberté, qui a été prise par Atticus est recadrée, et même s'il n'existait pas de droit d'auteur, « l'écrivain garde le contrôle de la diffusion de ses ouvrages »<sup>54</sup>. Pourtant, Atticus accepta mal ces quelques reproches et s'excusa à demi-mot, de sa remontrance<sup>55</sup>.

Vraisemblablement, il s'agit d'un terrible malentendu. Cicéron n'avait pas précisé à Atticus, ni à ses copistes, qu'il ne souhaitait pas que l'ouvrage soit immédiatement diffusé. De la même façon qu'il n'existe pas de droits d'auteurs à la fin de la République, il n'existe pas non plus de droit d'éditeur, à proprement parler. S'il publiait en grande partie les livres de son ami, il ne percevait pas cet office comme un privilège, ni comme un droit « exclusif et jaloux »<sup>56</sup>. À Rome, même si les écrivains ne pouvaient pas vivre uniquement des revenus de leur production littéraire, ils en ont retiré quelques avantages. Outre les liens qui unissent les deux amis, Atticus et Cicéron partagèrent une relation privilégiée, entre un écrivain et son éditeur. Cette activité d'éditeur-libraire authentifie la passion d'Atticus pour les livres et « ce pur divertissement d'esthète »<sup>57</sup> devint une source de profit possible.

### **3- Une passion portée à l'excès ou une source de profit.**

#### **a- Le privilège d'une bibliothèque privée.**

« Aujourd'hui, comme les bains et les thermes, la bibliothèque est devenue l'ornement obligé de toute maison qui se respecte »<sup>58</sup>, écrit Sénèque. Atticus possédait à l'instar de bon nombre de ses contemporains une bibliothèque privée. Tous ses ouvrages représentaient un

<sup>52</sup> C. SALLES, *op. cit.*, p. 157: « Qu'il s'agisse de scrupules ou de détachement, beaucoup d'auteurs préfèrent laisser à leurs amis le soin de la publication »; *Att.* XIV, 21a (écrite du Domaine d'Arpinum, le 30 juin ou le 1<sup>er</sup> juillet 45 av. J.-C.) : « Dis-moi un peu : d'abord, trouves-tu bon de publier sans instruction de ma part ? [...] Qui plus est, estimes-tu correct qu'une seule personne ait le texte avant Brutus, à qui « je le dédie » à ton instigation ? De fait, Balbus m'a écrit qu'il m'avait fait recopier le cinquième livre « Des termes extrêmes » sur ton manuscrit ; or j'y ai introduit des changements, peu nombreux sans doute, mais réels. Tu agiras à propos si tu gardes les autres enfermés, pour éviter que Balbus ait un exemplaire « non corrigé » et Brutus un texte « déformé » ».

<sup>53</sup> C. SALLES, *Lire à Rome*, p. 166.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 150.

<sup>55</sup> *Att.* XIII, 22 (écrite du Domaine d'Arpinum, le 4 (?) juillet 45 av. J.-C.) : « Je préfère avoir mes écrits chez toi plutôt que n'importe tout ailleurs, mais je voudrais qu'ils soient donnés à l'extérieur avant que nous le jugions à propos l'un et l'autre »; *Scripta mostra nusquam malo esse quam apud te, sed ea tum foras dari cum utriusque nostrum uidebitur. Ego et librarios tuos culpa libero neque te accuso.*

<sup>56</sup> G. BOISSIER, *Atticus, éditeur de Cicéron*, p. 101.

<sup>57</sup> C. SALLES, *Lire à Rome*, p. 170.

<sup>58</sup> Sénèque, *De la tranquillité de l'âme*, trad. C. Lazam, précédé d'un essai de P. Veyne, coll. Petite Bibliothèque, éd. Rivages, Paris, 1988, IX, 4.

véritable trésor littéraire<sup>59</sup>. Atticus ne réservait pas exclusivement l'usage de sa bibliothèque. Il autorisait certains de ses amis à consulter ses collections. Il participa indirectement à enrichir les recherches de l'orateur et à alimenter sa réflexion<sup>60</sup>. Cicéron ne cache pas son intention de racheter la bibliothèque d'Atticus. Ce bien attire et suscite sa convoitise. Sa composition était sans aucun doute, « fonction des goûts de son possesseur »<sup>61</sup>, en l'occurrence de ceux d'Atticus. « Dans la plupart des cas, il s'agit des grands classiques grecs et latins auxquels viennent s'ajouter les œuvres des écrivains contemporains reçues à titre d'hommage »<sup>62</sup>. Atticus s'était constitué, au fil des années, une immense bibliothèque. Il avait dû l'acquérir, grâce à ses *librarii*, qui copiaient certains ouvrages ou des corpus de livres plus ou moins volumineux qu'il désirait conserver. Sa constitution a nécessité le travail de spécialistes, comme L. Licinius Tyrannion. Ce dernier avait dressé un catalogue des œuvres rassemblées par Cicéron dans sa villa d'Antium. Il avait participé à l'établissement de la nouvelle bibliothèque de l'orateur, l'ancienne ayant été détruite durant son exil. Il s'occupait sans aucun doute également de l'organisation et de l'aménagement de la bibliothèque privée d'Atticus. Il en gérait le rangement et veillait à son entretien. Sa richesse littéraire se reflétait comme un témoignage concret de la culture d'Atticus. « Le savoir d'un homme se mesure à l'importance de sa bibliothèque »<sup>63</sup>. Dans cette perspective, on comprend les aspirations et la convoitise de l'orateur<sup>64</sup>.

Connaissant le goût d'Atticus pour les lettres et sa passion pour les livres, il nous est bien difficile d'admettre qu'il aurait pu céder à Cicéron sa bibliothèque. La valeur de ses ouvrages et leur caractère précieux ne se monnaient pas. Atticus peut s'estimer aussi riche que Crassus, tout simplement parce qu'il se trouve en possession de trésors, de merveilles littéraires. Ce bien privé était considéré comme l'un des plus précieux de l'époque. En tant qu'éditeur, il possédait les livres les plus importants, mais aussi les plus curieux. Disposant d'ouvrages insolites, cette bibliothèque faisait la joie de son propriétaire, et de ceux qui étaient autorisés à y venir. Lorsque l'orateur a besoin d'un livre, il n'hésite pas à avoir recours aux larges choix de livres dont disposait ce lieu. D'ailleurs, Atticus lui expédie assez souvent les ouvrages nécessaires à la rédaction de ses écrits<sup>65</sup>. La richesse de sa bibliothèque dans des

<sup>59</sup> *Att.* IV, 14 (écrite de Cumes ou Pompéi, au milieu de mai 54 av. J.-C.) : « Voudrais-tu, je te prie, écrire chez toi qu'on me donne accès à tes livres tout comme si tu étais là, à tous tes livres ? » ; *Velim domum ad te scribas, ut mihi tui libri pateant non secus ac si ipse adesses.*

<sup>60</sup> *Att.* I, 10 (écrite de Tusculum, entre avril et juillet 67 av. J.-C.) : « Pour ta bibliothèque, garde-toi de la promettre à personne, si enragé amateur que tu puisses trouver : car je mets de côté toutes mes petites économies pour l'acquérir comme consolation de ma vieillesse » ; *Bibliothecam tuam caue cuiquam despondeas, quamvis acrem amatorem inueneris ; nam ego omnis meas uindemiolas eo reseruo, ut illud subsidium senectuti parem.*

<sup>61</sup> C. SALLES, *Lire à Rome*, p. 183.

<sup>62</sup> *Ibid.*

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 184.

<sup>64</sup> *Att.* I, 4 (écrite de Rome, au début de l'année 66 av. J.-C.) : « Garde tes livres, et ne désespère pas que je puisse un jour les faire miens. Si j'y arrive, je suis plus riche que Crassus » ; *Libros tuos conserua et noli desperare eos me meos facere posse. Quod si adsequor, supero Crassum diuitis.*

<sup>65</sup> *Att.* II, 4 (écrite d'Antium, dans la première moitié d'avril 59 av. J.-C.) : « Tu m'as fait le plus grand plaisir en m'envoyant le livre de Sérapion » ; *Fecisti mihi pergratum quod Serapionis librum ad me misisti.* Sérapion d'Antioche était un géographe mathématicien mentionné par Pline comme *gnomonicus*. Pline, *H.N.*, II ; *Att.* XIII, 31 (écrite du Domaine de Tusculum, le 28 mai 45 av. J.-C.) : « Puisque tu es encore là-bas, je voudrais bien que tu m'envoies les livres de Dicéarque dont tu me parles dans ta lettre » ; *Quoniam etiamnum abes, Dicearchi quos scribis libros sane uelim mi mittas* ; *Att.* XIII, 32 (écrite du Domaine de Tusculum, le 29 mai 45 av. J.-C.) : « Je voudrais que tu m'envoies les deux livres de Dicéarque 'Sur l'âme' et ceux de la 'Catabase' » ; *Att.* II, 16 (écrite du Domaine de Formies, vers le 1<sup>er</sup> mai 59 av. J.-C.) : « Puisque ton cher Dicéarque et mon ami Théophraste sont en si vive opposition, l'un – ton philosophe – mettant plus haut que tout la vie active, et l'autre – le mien, prônant la vie contemplative, je veux les contenter tous deux ». Atticus avait en sa possession des ouvrages de philosophes, représentants des différentes écoles philosophiques existantes à Rome. Il disposait du traité de Phèdre *Sur les Dieux et Pallas*, les éloges de Varron et d'Ollius, le Traité *Sur la Concorde* de Démétrius de Magnésie. *Att.* VIII, 11 (écrite du Domaine de Formies, le 27 février 49 av. J.-C.) : « Je me souviens que tu as

domaines, aussi variés que la philosophie, les lettres, la géographie, l'histoire, témoigne de son éclectisme et de son ouverture d'esprit. Editeur reconnu, il possédait tous les ouvrages de l'orateur, les chefs d'œuvre de rhétorique et d'éloquence, ses traités ou ses lettres diverses adressées à de grands personnages de l'époque, comme César. Cicéron avait pour habitude d'envoyer à Atticus les copies des lettres qu'il écrivait à des personnages importants pour obtenir ses impressions, son opinion. À la mort de son ami, il les utilisera et en éditera une grande partie d'entre elles, y compris les lettres que ce dernier lui avait adressées. Cette bibliothèque n'était en aucun cas « une sorte de décor qui, comme les peintures en trompe-l'œil de l'époque, suffit à créer un univers imaginaire ». Elle représentait à la fois le savoir intellectuel et la grande culture littéraire d'un homme passionné par les livres. Que ce soit de grands auteurs classiques grecs et latins, ou des productions un peu plus contemporaines, il se constitua, à la manière d'un bibliophile éclectique, un fond d'œuvres exceptionnelles et rares pour son époque. Cette passion l'amena à se consacrer à des travaux d'écriture.

### **b- Un auteur de second plan.**

Atticus incita souvent Cicéron à composer des ouvrages historiques. S'il n'a pas pu lui communiquer son intérêt pour cette discipline, il décida de s'y consacrer en tant qu'auteur<sup>66</sup>. Atticus se lança dans la réalisation d'un livre, véritable travail de recherche portant sur l'histoire de Rome. Cet ouvrage est connu sous le nom de *Liber annalis*<sup>67</sup>, et il fut publié en 47 av. J.-C. Considéré essentiellement comme un livre d'érudition, il dressait une liste chronologique de tous les magistrats romains année par année, ainsi que leurs principales actions, depuis les origines jusqu'à l'année 54 av. J.-C. L'utilité de cet ouvrage résidait dans la précision des informations fournies par l'auteur, mais aussi dans le classement qu'il proposait pour faciliter toutes recherches sur l'un de ces personnages. Ce travail avait été fait probablement pour soutenir Cicéron dans ses futurs travaux d'écriture. Atticus souhaitait que ce dernier rédige un grand ouvrage historique. Il se livra à un authentique travail de recherche sur « la filiation des hommes illustres » et réalisa des arbres généalogiques remontant aux sources les plus anciennes pour chacun des personnages, auxquels il s'intéressa<sup>68</sup>.

Comme Atticus entretenait avec l'élite sociale des hauts dignitaires de la République des relations plus ou moins privilégiées, ces hommes, soucieux de leur image et plus précisément de la réputation de leur *gens*, souhaitèrent qu'il leur composât des arbres

---

*en mains le traité Sur la concorde que t'avait adressé Démétrius de Magnésie »; Att. VIII, 12 (écrite du Domaine de Formies, le 27 février 49 av. J.-C.) : « Et je te rappelle mon désir d'avoir le livre sur la concorde que t'a envoyé Démétrius de Magnésie »; Demetri Magnetis librum quem ad te misit de concordia uelim mihi mittas; Att. XIII, 39 (écrite du Domaine de Tusculum, le 16 août 45 av. J.-C.) : « Pourrais-tu, s'il te plaît, m'envoyer les livres dont je t'ai déjà parlé et surtout le traité de Phèdre Sur les dieux et Pallas ? »; Att. XIII, 48 (écrite du Domaine de Tusculum, le 21 août 45 av. J.-C.) : « Pourrais-tu m'envoyer les Eloges de M. Varron et d'Ollius, celui d'Ollius en tous cas ? »; Uelim M. Varronis et Olli mittas laudationem, Olli utique.*

<sup>66</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVIII: « Il se montra un très grand imitateur des moeurs des ancêtres, et très grand ami des temps anciens : il avait mis tant de zèle à les connaître, qu'il les a placés tout entiers dans l'ouvrage où il a dressé la liste chronologique des magistrats »; *Moris etiam majorum summus imitator fuit, antiquitatisque amator : quam adeo diligenter habuit cognitam, ut eam totam in eo volumine exposuerit, quo magistratus ordinavit.*

<sup>67</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVIII, p. 361 note 811.

<sup>68</sup> *Ibid.*: « C'est ainsi que sur la demande de M. Brutus, il a dénombré chronologiquement la famille Junia, depuis sa souche jusqu'à notre époque, indiquant pour chacun des membres, de qui il était issu, quels honneurs il avait reçus, et en quels temps. Egalement, suivant le désir de Marcellus Claudius, en ce qui concerne la famille des Marcellus ; à la prière encore de Scipion Cornelius et de Fabius Maximus, celles des Fabius et des Emile »; *Ut M. Bruti rogatu Juniam familiam a stirpe ad hanc aetatem ordine enumeravit, notans, quis, a quoque ortus, quos honores, quibusque temporibus cepisset. Pari modo Marcelli Claudii, Marcellorum, Scipionis Cornelii et Fabii Maximi, Fabiorum et Emiliarum quoque.*

généalogiques, témoignant du caractère prestigieux de leur *gens*. Cet ouvrage répondait aux attentes des riches romains qui aimaient à se revendiquer une ascendance illustre. Il y publia une liste, une série de portraits de Romains illustres, dont quelques-uns furent rédigés en vers<sup>69</sup>. En tant qu'auteur, il ne se contenta pas exclusivement de composer un livre en grec sur le consulat de Cicéron<sup>70</sup>. Cet ouvrage fut publié deux ans après le consulat de l'orateur. Cicéron offre un jugement sur la qualité du travail réalisé par Atticus. S'il admet avoir pris beaucoup de plaisir à sa lecture, il ne peut s'empêcher de faire remarquer à Atticus que l'ensemble de l'ouvrage lui paraît manquer quelquefois de clarté. Que ce soit sur le fond ou la forme, Atticus ne s'embarrassa pas d'artifices et de superflu. Il se contenta de résumer les actions de l'orateur durant son consulat, de façon brève, explicite et sans fioritures. En tant qu'écrivain et surtout en tant que sujet du livre, Cicéron juge son caractère brut. Cette appréciation personnelle ne préjuge en rien de la valeur de ses œuvres. Nombreux sont ceux qui reconnurent, parmi les hauts représentants de la République, son talent, son esprit d'érudition et sa grande culture. Atticus s'interrogea sur l'histoire de sa patrie et sur ceux qui participèrent à sa construction. Ses livres revêtaient un caractère pratique, puisqu'ils récapitulaient pour les générations suivantes toute l'histoire de Rome. Ils peuvent être aussi perçus comme l'essence du plaisir d'un érudit féru de culture grecque et latine.

Atticus possédait de nombreuses connaissances et Cicéron, en lui demandant des informations, ne remettait jamais en doute les précisions apportées. Si l'orateur ne partageait pas le même goût que son ami pour l'histoire, Atticus s'entoura d'amis avec lesquels il pouvait se livrer à cette passion. Son grand ami Hortensius composa des *Annales* ; Varron, savant polygraphe domina l'érudition romaine du dernier siècle de la République, et son œuvre dans les domaines scientifiques et littéraires reste considérable<sup>71</sup>. Cornélius Népos faisait aussi partie du proche entourage d'Atticus. Tous les deux partagèrent ensemble ce plaisir de l'érudition. « Une partie de l'œuvre (perdue) de Népos s'inscrivait, de façon très classique, dans le courant des auteurs privilégiant l'érudition [...] : un recueil d'*Exempla*, en au moins cinq livres, et trois livres de Chroniques, écrites avant 54 av. J.-C. »<sup>72</sup>. A. M. Arnaud-Lindet n'hésite pas à le citer au nombre des amis et émules d'Atticus partageant ce goût pour l'histoire. Parmi ces derniers, nous retiendrons aussi les noms de M. Valérius Messala Rufus, consul en 53 av. J.-C. qui avait rédigé un petit traité *De familiis Romanis* ; L. Scrobonius Libo, le beau-père de Sextus Pompée, qui a écrit un *Annalis (liber)*, « qui avait sans doute la forme d'un tableau chronologique des magistrats du peuple romain, assorti de commentaires et de notes, dont on ignore l'étendue »<sup>73</sup>. En définitive, Atticus participa à l'enrichissement de l'histoire de Rome. Ses ouvrages n'échappèrent pas à la sagacité des

<sup>69</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVIII: « En vers, il évoqua les Romains qui par leurs charges et la grandeur de leurs actes s'étaient élevés au-dessus de tous »; *Namque versibus, qui honore rerumque gestarum amplitudine ceteros romani praestiterunt exposuit.*

<sup>70</sup> *Att.* II, 1 (écrite de Rome, vers le milieu du mois de juin 60 av. J.-C.): « Il me remit de ta part une lettre et le récit de mon consulat écrit en grec. Je me félicitai, dans ces conditions, d'avoir assez longtemps avant, remis à L. Cossinius, pour qu'il te le portât, un ouvrage, également en grec, sur le même sujet. Car si j'avais lu le tien avant, tu aurais pu dire que je t'avais pillé. Toutefois, ce que tu as écrit là (car j'ai lu avec plaisir) m'a paru avoir un petit air négligé et embroussaillé ; mais ces pages ont pour parure le mépris même des ornements »; *Is mihi litteras abs te et commentarium consulatus mei Graece scriptum reddidit. In quo laetatus sum me aliquanto ante de iisdem rebus Graece item scriptum librum L. Cossinio ad te perferendum dedisse ; nam si ego tuum ante legissem, furatum me abs te esse diceres. Quamquam tua illa (legi enim libenter) horridula mihi atque incompta nisa sunt ; sed tamen erant ornata hoc ipso quod ornamenta neglexerant*; CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVIII: « Il existe encore un livre de lui, écrit en grec, sur le consulat de Cicéron »; *Est etiam unus liber, graece confectus, de consulatu Ciceronis.*

<sup>71</sup> M. P. ARNAUD-LINDET, *Histoire et politique à Rome, Les historiens romains (III<sup>ème</sup> s. av. J.-C.- V<sup>ème</sup> s. ap. J.-C.)*, coll. Grand Amphi, éd. Bréal, Paris, 2001, p. 148.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 197.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 152.

historiens de l'époque. Ils reconnurent tous l'étendue de son savoir historique, le plaçant parmi les plus grands érudits de son temps.

### c- La valeur de l'écrit.

Atticus s'intéressa et se consacra à son activité littéraire. À l'instar des intellectuels de son époque, il se passionna et s'attacha à l'étude de la généalogie des grandes familles de la *nobilitas* romaine. « Soucieux de collectionner les faits du passé pour la sauvegarde de la tradition romaine », il se plut en tant que chronographe et généalogiste, à renouer avec les origines et l'histoire de Rome. Ces écrits eurent une importance capitale durant l'Antiquité pour la transmission et la diffusion des savoirs. La production littéraire, à la fin de la République, s'était considérablement accrue et développée. En diffusant les œuvres de ses amis écrivains et en s'intéressant à l'histoire de Rome, Atticus participa activement à ancrer, dans « cet empire de la parole »<sup>74</sup>, le pouvoir de l'écriture dans la tradition romaine. Son rôle d'éditeur et son activité d'écrivain confirment son goût immodéré pour la littérature. « Elle sert en fait essentiellement à remplacer la parole, en l'absence de celui qui veut transmettre un message »<sup>75</sup>. Dans cette perspective, une véritable culture de « l'écrit » émerge et se développe. Rome, maîtresse de la plus grande partie du monde civilisé, entretient ce mode d'expression libre pour communiquer et rester en contact avec les régions les plus éloignées de la Capitale. Des hommes comme le personnage d'Atticus, saisirent l'opportunité d'être des acteurs privilégiés, entre la capitale et le reste de l'Italie. Dans une société largement « dominée par l'oralité »<sup>76</sup> et soucieuse de la transmission des savoirs, l'écrit demeurait un moyen de communication à distance<sup>77</sup>.

L'orateur offre une place de grand choix à Atticus dans ses ouvrages. Ces dédicaces sont la source d'une grande fierté. Atticus s'intéressa beaucoup aux ouvrages de ses amis, parce que sa culture raffinée l'avait poussé vers tous les domaines du savoir. Son esprit d'érudition, associé à son souci de conservation, nous révèle l'importance de l'écrit pour cet homme. En aucun cas, on ne peut dire qu'Atticus ait voulu être comme ces riches Romains qui souhaitaient se faire passer pour de faux intellectuels. À l'opposé de ce stéréotype, Atticus affichait une véritable « culture du livre », qu'il partagea avec la société cultivée de son temps. Sa bibliothèque peut être considérée comme la marque extérieure de cette passion pour le savoir et l'érudition. Il s'en sert comme un lieu d'étude et elle reflète sa personnalité et sa sensibilité. Sa passion pour les livres le plaça au rang des plus grands éditeurs de l'antiquité. G. Boissier dit que Fronto estimait que les livres de Cicéron ont été plus précieux et eurent plus de gloire du fait d'avoir été publiés et édités par ce personnage. En participant activement avec ses *librarii* à la vente et au succès des livres de l'orateur, il put à la fois satisfaire son besoin d'érudition et ses envies d'historien. De par sa notoriété et ses nombreuses relations, le monde de l'édition fut un autre secteur d'activité qui se combina et s'associa parfaitement avec son talent de financier et de lettré.

---

<sup>74</sup> G. ACHARD, *La communication à Rome*, coll. Réalia, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1991, p. 10.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>77</sup> *Att.* VIII, 2 (écrite du Domaine de Formies, le 17 février 49 av. J.-C.) : « Je n'ai écrit à César qu'une lettre, de Capone [...] J'en ai fait partir une ce jour même où je t'écris [...] Je t'envoie copie de ma lettre. Je ne pense pas que trouves rien à y reprendre »; *Ego ad Caesarem unas capua litteras dedi [...] Alteras eodem die dedi quo has ad te [...] Eorum exemplum ad te misi. Nihil arbiitror fore quod reprehendas*; *Att.* X, 3a (écrite du Domaine d'Arcanum, le 7 avril 49 av. J.-C.) : « César me pardonne par une lettre, de n'être pas venu et déclare qu'il le prend au mieux [...]. De toute façon je t'envoie copie de la lettre de César »; *Caesar mihi ignoscit per litteras quod non uenerim, seseque in optimam partem id accipere dicit. Sed tamen exemplum misi ad te Caesaris litterarum.*

## CHAPITRE II : Un homme d'affaires au service de ses amis.

### A- Un financier de l'aristocratie, entre *cognatio* et *adfinitas*.

#### 1- L'octroi de prêt.

##### a- L'argent, une nécessité.

Tous les hommes, qui désiraient tant asseoir leur pouvoir politique, comprirent rapidement la nécessité voire l'obligation de disposer de solides richesses. Aussi, le nom d'Atticus était associé à la possibilité d'obtenir rapidement de l'argent pour mener à bien un projet. Ce financier ne laissait jamais aucun de ses amis ou de ses clients dans le besoin. En se liant par les devoirs de l'*amicitia*, Atticus et ses amis ont entretenu des relations et des rapports privilégiés. « Dès l'origine de Rome, exista un véritable conflit entre la richesse et le pouvoir »<sup>1</sup>. Cette remarque fait allusion au jeu subtil des alliances entre les politiques et les financiers de l'époque. S'il exista un conflit entre ces deux mondes, ce fut essentiellement des conflits d'intérêts, publics ou privés. L'homme politique, soucieux de réaliser ses desseins, a besoin d'argent, de richesse quelquefois considérables, pour mener à terme ses objectifs.

Appartenant aux plus grandes *gentes* romaines, les hommes politiques étaient déjà dépositaires d'une fortune familiale bien assise. Mais, elle pouvait quelquefois s'avérer insuffisante pour pallier leurs dépenses, liées au goût du luxe ou de l'argent, et encore celles liées à la poursuite de leurs carrières. Ces hommes engageaient leur fortune personnelle pour la satisfaction de leurs ambitions. Ils s'apercevaient de l'impérieuse nécessité de trouver la protection financière d'un homme aisé, ayant les possibilités de les soutenir et de les secourir en cas de besoin<sup>2</sup>. Jouissant de sa réputation et du prestige de sa *gens*, Atticus offrit son secours aux uns et aux autres en leur prêtant une assistance financière par l'octroi de prêt à intérêt : « Offrir des secours aux uns en échange du serment de fidélité, aux autres sous conditions de remboursement, n'était-ce pas attacher à leur char les premiers par le devoir de la clientèle, et les emprunteurs sinon par la reconnaissance, du moins par la crainte d'une exigibilité prochaine »<sup>3</sup>.

##### b- Une notoriété associée à celle d'amis éminents.

En accordant des prêts à intérêt ou d'amitié, Atticus se retrouve indirectement lié à ces hommes. Peut-on dire qu'il fut, de ce fait, associé à leur action politique ? Dans quelles mesures pouvons nous considérer sa façon d'agir comme une manière subtile d'instaurer une sorte de domination sur ses *amici* ?

---

<sup>1</sup> P. GRIMAL, *Pouvoir et richesse dans la cité romaine*, dans *Mélanges offerts à Léopold Sédar Senghor : langues, littérature, histoire anciennes*, éd. Nouvelles éditions africaines, Dakar, p. 131.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 136. « L'argent ou son équivalent, [...] considéré comme une force dangereuse [...] n'appartenait pas à ceux qui détenaient la suprématie politique ».

<sup>3</sup> P. SAUZET, *La querelle des dettes à Rome, ou De la condition des débiteurs « nexi », depuis les temps les plus reculés jusqu'à la loi des douze tables*, éd. Imp. Administrative Chanoine, Lyon, 1864, p. 6.



Comme le rappelle M. Ionnatou, « associée à la richesse patrimoniale, et venant se substituer à l'absence de partis politiques, [l'amitié] fut l'instrument par excellence de la puissance politique et sociale »<sup>4</sup>. À travers la multiplicité de ses relations d'*amicitia*, l'homme privilégia la qualité et le caractère pérenne de ses relations. Que ce soit dans la *uera et perfecta amicitia* ou la *mediocris et vulgaris amicitia*, il se montra toujours aussi prompt à porter secours au moyen de ses prêts. Il faut noter que ses emprunteurs se retrouvaient dans une position de « dépendance », de subordination à l'égard d'Atticus. Lorsqu'Atticus prêtait des sommes importantes, il bénéficiait d'un réel « pouvoir de domination » sur ces obligés. Son objectif premier ne fut probablement pas d'asseoir cette forme d'autorité. Toutefois, cette domination et les conditions du contrat de prêt instaurent inévitablement entre les deux parties une relation d'interdépendance. Les intérêts de ses débiteurs se retrouvaient liés aux siens. Il se montrait donc prudent dans le placement de son argent. Il choisissait avec circonspection et mesure ceux à qui il prêtait, sans faire de distinctions ou de discrimination entre ceux qui appartenaient à telle ou telle faction politique.

En se montrant ouvert et relativement tolérant à l'égard des politiques, il afficha clairement sa volonté de conserver, en dépit de ces prêts accordés à tous, sa « neutralité ». Avant de s'attacher à un parti, il s'intéressait aux hommes, notamment aux chefs de parti. Tous ceux qui occupaient de hautes charges ou d'importantes fonctions politiques au cœur de la cité, suscitaient son intérêt. En recherchant l'*amicitia* des dirigeants républicains, il trouva l'opportunité de combiner sa puissance financière au pouvoir politique de ces hommes. Sa stratégie politique, visant à asseoir sa position sociale aux côtés des hauts représentants de la République, se profile et se met progressivement en place. En leur prêtant de l'argent, il finança, sans nul doute, bon nombre de leurs actions politiques. Il se montre, aux yeux des autres, solidaire de ses amis. Son objectif n'était en aucun cas de prendre part aux combats politiques, aux ambitions personnelles des dirigeants. Il entendait juste les soulager de leurs ennuis, de leurs problèmes d'argent, afin de pouvoir le moment voulu, solliciter leurs moyens d'action. Sa générosité, n'ayant pas de limites, il s'attira la sympathie et l'affection de tous ses contemporains. Unanimement, il se créa entre Atticus et ces hommes politiques, une « relation interpersonnelle et des rapports d'obligations mutuelles »<sup>5</sup>.

## **2- « Bienveillance » et « pragmatisme ».**

### **a- Expression de la solidarité financière.**

« L'ami ne prête pas, il donne. Tel est le jugement moral qui imprègne l'éthique sociale du monde romain »<sup>6</sup>. À la fin de la République, cette éthique sociale reposant sur la générosité ne s'applique plus ou très peu. Que ce soit avec son ami d'enfance avec qui il partageait une *amicitia perfecta* ou encore Fulvie, la femme d'Antoine, avec laquelle il eut une relation d'intérêt, Atticus se montre d'une grande sollicitude. En effet, comme nous avons pu le voir dans les parties précédentes, Atticus et l'orateur étaient tous deux liés par l'alliance de la sœur d'Atticus, Pomponia avec le frère de Cicéron, Quintus. Les services qu'Atticus rend à Cicéron s'expriment à travers l'assistance et le secours qu'il lui porte dans les situations difficiles. Une forme de solidarité amicale, reposant sur leur affiliation et leur *amicitia*, se met en place. Ces liens de solidarité nous permettent d'apprécier les sentiments d'affection et la

---

<sup>4</sup> M. IONNATOU, *Affaires d'argent dans la correspondance de Cicéron, L'aristocratie sénatoriale face à ses dettes*, coll. Romanité et modernité du droit, éd. De Boccard, Paris, 2006, p. 233.

<sup>5</sup> M. IONNATOU, *op. cit.*, p. 233.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 229.

proximité des rapports entre Atticus et ses proches. Cette solidarité amicale de la part d'Atticus se traduit par une assistance apportée à des hommes et des femmes. Unis par leur communauté de goût, de pensée et de volonté, Atticus et ses amis se témoignent leur bienveillance et leur bienfaisance amicales. « Dans une société d'amis, fondée sur la réciprocité des relations, il n'y a pas de meilleur moyen de profiter soi-même de sa fortune, de son prestige et de sa puissance sociale, qu'en mettant ses biens à la disposition de ses amis »<sup>7</sup>. Toutes les situations délicates laissent apparaître des actes d'assistance et de solidarité amicaux, permettant à Atticus d'afficher sa bienveillance et sa compassion. Il exprima un zèle inégalable à partager les angoisses de ses proches et à les soulager de leur souffrance. Cette solidarité amicale, dévoilée sous un aspect hautement financier, lui permit de renforcer ses rapports de *fides* et ses liens d'affection avec ses amis. Cette assistance financière augmenta son influence et son crédit. Dans ce monde aristocratique de la fin de la République, il profita honorablement de la puissance sociale et politique, que lui offrit son réseau de relations.

### **b- Au cœur du pouvoir : tactique et politique d'approche.**

Les amis d'Atticus représentent une société d'amis. Parallèlement aux *verae amicitiae*, le personnage d'Atticus se consacra à étendre son réseau de relations en cultivant des « amitiés utiles ». Les circonstances politiques, difficiles et changeantes de l'époque républicaine, obligèrent Atticus à adopter un style de vie, qui le mettrait à l'abri des conflits. Une de ses priorités premières fut donc de s'attirer la sympathie de tous les dirigeants. Il avait conscience du caractère aléatoire de la politique. Face aux périls des coups d'état et des changements pouvant en découler, il se construisit un véritable empire financier et une société d'amis, capables de lui assurer une assistance réelle contre « les risques et les vicissitudes de la vie politique et sociale »<sup>8</sup>. Les hommes politiques avaient besoin d'amis comme Atticus, pour bénéficier d'avantages multiples. Le financier leur accordait une assistance financière pour payer leurs dettes ou encore financer leur campagne politique. En échange de ces services, ces derniers lui assuraient la sécurité de son empire financier. Tous ces hommes sont liés par les devoirs de l'*amicitia* et ce sont ces obligations de *fides* envers l'ami qui les entraînaient, qui les poussaient à se dépasser et à s'engager pour lui<sup>9</sup>. En associant son nom et son prestige à celui de ses amis les plus éminents, il partage indirectement leur influence. La *Correspondance* met en avant le rôle politique indirect joué par Atticus aux côtés de Cicéron, homme politique et ami. En se rapprochant d'Octave ou de Marc-Antoine, Atticus s'assura de leur diligence à son égard<sup>10</sup>.

Atticus bénéficiait d'une des positions les plus privilégiées pour observer le déroulement de la vie politique. Ces deux grands hommes politiques entretenaient une correspondance avec lui. Ils tenaient tous deux à l'informer de leurs opérations. Il est intéressant de noter que ces deux hommes furent ennemis et cette inimitié ne les empêcha pas de conserver l'affection et l'amitié d'Atticus. En cultivant ses relations, l'homme se place

<sup>7</sup> M. IONNATOU, *Affaires d'argent dans la correspondance de Cicéron, L'aristocratie sénatoriale face à ses dettes*, p. 239.

<sup>8</sup> M. IONNATOU, *op. cit.*, p. 241.

<sup>9</sup> *Ibid.*: « Manifestée par l'aide à la fois morale et matérielle, [l'amitié] multiplie d'une manière prodigieuse les ressources et l'influence de l'individu ».

<sup>10</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XX: « Avant ces fiançailles, non seulement César, lorsqu'[Octave] s'absentait de Rome, n'envoya jamais de lettre à l'un des siens sans écrire à Atticus ce qu'il faisait »; *Quamvis ante haec sponsalia, non solum, cum ab urbe abesset, numquam ad suorum quemquam litteras misit, quim Attico mitteret, quid ageret*; CORN. NÉPOS, *Atticus*, XX: « De loin, Marc-Antoine ne cultivait pas moins par lettres son amitié, au point que des contrées les plus reculées il avait à cœur de l'instruire de ce qu'il faisait »; *Neque vero ab M. Antonio minus absens litteris colebatur ; adeo, ut accurate ille ex ultimis terris quid ageret, curae sibi haberet certiore facere Atticum.*

véritablement dans l'ombre de ces personnages. Grâce à ses liens d'amitié, il profitait à la fois de son pouvoir financier et d'un certain pouvoir politique.

Pour rester dans le sillage de ces hommes, il bénéficia d'un atout nécessaire et utile, sa fortune personnelle. Cette ressource lui offrit l'assurance et la garantie matérielle de satisfaire aux exigences des hommes les plus éminents, toujours en fixant ses propres règles. Parallèlement, son réseau politique, affirmation de sa puissance sociale, lui assura une sécurité d'existence. Évoluant aux côtés d'hommes importants et capables de jeter un regard critique sur leur action, il possédait la clairvoyance d'esprit nécessaire, pour prévoir une évolution des situations les plus difficiles. Il développa, au cœur du pouvoir, une tactique politique et financière.

## **B- Un conseiller et un informateur averti.**

### **1- La sagesse du *consilium* d'Atticus.**

#### **a- Un homme sollicité.**

En plus d'avoir été l'éditeur de Cicéron, l'homme fut aussi son conseiller, son critique et son informateur politique. Toutes ces fonctions reflétaient la polyvalence et l'habileté d'Atticus à se livrer à de multiples activités. Ces diverses fonctions se présentaient sous la forme de services rendus bénévolement à ses amis. Face aux difficultés du temps, le *consilium* d'Atticus s'avère de plus en plus nécessaire dans la vie privée et la vie publique de Cicéron. L'orateur ne cessait d'avoir recours à ses conseils et désirait savoir quelle conduite il devait tenir face à l'urgence des événements<sup>1</sup>. De nombreuses lettres témoignent du sentiment d'impuissance et surtout de l'incapacité de Cicéron à analyser de façon lucide sa situation. Il se trouvait confronté à de grandes difficultés et, pris dans l'action, il avait du mal à prendre du recul. Sa seule alternative était de se tourner vers les conseils d'Atticus et de l'interroger sur la conduite à tenir. La sagesse des conseils de son ami représentait une issue de secours. Ayant un regard plus objectif sur les événements politiques, il se révéla d'une aide précieuse aux côtés de l'orateur.

Même s'il avait décidé de ne pas embrasser la carrière des honneurs, il s'intéressa à tout ce qui se rapportait, de près ou de loin, à la vie politique. Afin de prodiguer à son ami de bons conseils, il s'immergeait dans l'univers politique de Rome. Il gardait cette lucidité dans son analyse, celle que lui conférait sa neutralité. Son désintéressement des affaires publiques renforça l'autorité de ses conseils. Sa nature scrupuleuse l'obligeait à accomplir ces activités avec beaucoup de soin et d'attention. La confiance de ses amis se renforça. Son avis n'était jamais formulé de façon inconsidérée, mais après mûre réflexion et une analyse claire et précise des faits. Pour cette raison, en période de crise, les lettres d'Atticus sont celles que l'orateur attend avec le plus d'impatience. Il recherche la qualité de ses conseils<sup>2</sup>. Atticus prend très à cœur sa fonction de conseiller. Ses conseils, reposant sur la *prudentia*, n'étaient pas forcément suivis par l'orateur. La *Correspondance* est le témoignage vivant et concret de toutes les sollicitations de l'orateur envers Atticus. Par exemple, lorsqu'il maria sa fille Tullia, il chargea Atticus de lui trouver un bon parti. Atticus lui conseilla de choisir le fils d'un chevalier, riche et droit, mais Cicéron ne suivit pas son conseil. Le choix d'Atticus fut dicté par sa volonté de rester fidèle à l'ordre équestre; il cherchait ainsi à privilégier leur statut et leur appartenance sociale. D'ailleurs, ce mariage fut un échec et il se termina en divorce.

Les conseils de prudence d'Atticus s'affirment aussi dans la vie politique. En 49 av. J.-C., lorsque Pompée décida de quitter l'Italie, Cicéron demanda à Atticus de formuler son avis

---

<sup>1</sup> *Att.* XV, 9 (écrite du Domaine de Tusculum, le 2 ou 3 juin 44 av. J.-C.) : « Je suis très impatient de savoir comment tu vas te sortir de ta mission - aussi délicate que pénible - de conseiller »; *Tu quid egeris tua cum tristitum difficili ad consiliandum legatione uehementer exspecto*; *Att.* X, 2 (écrite du Domaine de l'Arcanum, le 6 avril 49 av. J.-C.) : « Quant à toi, autant que tu le pourras, tu m'aideras de tes conseils comme tu l'as fait jusqu'ici »; *Tu tamen quod poteris, ut adhuc fecisti, nos consiliis, iuuabis*; *Att.* III, 11 (écrite de Thessalonique, le 27 juin 58 av. J.-C.) : « Quant à toi, aide-moi, comme tu n'y manques pas, de ton activité, de tes sages conseils, et de ton crédit »; *Tu me, ut facis, opera, consilio, gratia iuuas*.

<sup>2</sup> *Att.* VIII, 15 (écrite du Domaine de Formies, le 3 mars 49 av. J.-C.) : « Mais j'abdique toute décision ; je comprends ce que tu conseilles et où est, sans doute, le devoir »; *Sed nihil decerno ; quid placeat tibi et quid prope modum rectum sit intellego*; *Att.* XI, 21 (écrite de Brindes, le 25 août 47 av. J.-C.) : « Tu me conseilles d'adapter ma conduite aux circonstances »; *Quod me mones ut ea quae <agam> ad tempus accommodem*.

sur cette décision<sup>3</sup>. Cicéron souhaitait savoir quelle devait être son attitude face aux circonstances politiques, suivre ou non Pompée. Face au bouleversement de la vie politique, Cicéron souhaitait avoir des prévisions quant à l'évolution de la situation<sup>4</sup>. L'opinion d'Atticus est claire. Il juge la fuite périlleuse et d'aucune utilité. Il considérait que ce serait un acte, qui serait associé à de la lâcheté et complètement irraisonné. Il lui conseilla donc d'attendre la suite des événements afin de ne pas se compromettre et de prendre une décision irrémédiable. Ce *consilium* illustre bien l'idée de prudence et de neutralité, qui caractérise toutes ses prises de décisions.

## **b- Subtilité et lucidité: l'art de la clairvoyance.**

La plupart de ses amis étaient admiratifs de sa sagesse. Ils portaient en haute estime sa capacité à saisir le réel et la clairvoyance animant ses conseils<sup>5</sup>.

« O la situation inextricable, et sans ressource ! Comme nul élément ne t'échappe en ton office de conseiller ! »

Atticus était capable de se livrer à de fines analyses du réel, qui ne consistaient pas simplement à faire une description du problème. Il cherchait à comprendre, à examiner, l'origine des faits et il devait pouvoir pressentir la suite des événements, tel un « oracle politique »<sup>6</sup>. Cette capacité d'analyse subtile et lucide de la vie politique lui procurait une forme de supériorité sur ses contemporains. En effet, il s'accommodait des situations les plus complexes, et son avis avait la primauté sur ceux des autres correspondants de l'orateur. En approfondissant le fond des problèmes, il cherchait à clarifier la situation et à proposer une ligne de conduite honorable à ceux qui lui en formulaient la demande. Entrevoir, prédire, percevoir les suites de tel ou tel événement politique, son office de conseiller le rend indispensable aux côtés des uns et autres : « Car tes lettres me donnaient des nouvelles non seulement de la ville, mais de la situation politique, et ne se bornaient pas à ce qui arrivait, mais annonçaient ce qui arriverait »<sup>7</sup>. Le sens de la prévision caractérise la nature clairvoyante. Son don dans « l'art de la prévision » l'érige au même statut qu'un oracle politique. Il devient

<sup>3</sup> Att. VII, 11 (écrite d'Antium ou Terracine, le 19 ou 20 janvier 59 av. J.-C.) : « Á tout hasard, dis moi ce qu'il te semble de la décision de Pompée ? Je veux dire : son abandon de Rome [...] car je suis dans les ténèbres »; *Per fortunas ! quale tibi consilium Pompei uidetur ? Hoc quaero, quod Urbem reliquerit [...] Mihi enim tenebrae sunt.*

<sup>4</sup> Att. IX, 10, 4 (Atticus à Cicéron, écrite de Rome, le 21 janvier 49 av. J.-C.) : « Pompée aurait tort de quitter l'Italie »; *Male fracturum esse Cn. Pompeium, si Italiam relinquat*; Att. IX, 10, 5 (Atticus à Cicéron, écrite de Rome, le 7 février 49 av. J.-C.) : « Cicéron sera plus utile à la République, en n'accompagnant pas Pompée dans sa fuite »; *M. Tullium rei publicae melius profuturum esse, si cum Pompeio ex Italia non profugerit.*

<sup>5</sup> Att. IX, 2b (écrite du Domaine de Formies, le 8 mars 49 av. J.-C.) : *O Rem difficilem planeque perditam ! Quam nihil praeter mittis in consilio dando*; Att. II, 21 (écrite de Rome, après le 25 juillet 59 av. J.-C.) : « Il me serait doux de te revoir ; mais surtout la situation exige ta présence pour ce moment-là. Quelles ressources de sagesse, de courage, de force enfin m'apportera ta présence, si je te vois en temps utile »; *Te cum ego desidero, tum uero res ad tempus illud uocat. Plurimum consilii, animi, praesidii denique mihi, si te ad tempus uidero, accesserit*; Att. VIII, 12 (écrite du Domaine de Formies, le 28 février 49 av. J.-C.) : « Elle a un but précis : obtenir que tu prennes un moment – il t'en suffit d'un très bref – pour m'expliquer ce que tu conseilles, de façon que je comprenne bien à fond : c'est une demande instante »; *Sed etiam haec iustior, ut ad te impetrem ut sumeres aliquid temporis quo (quia tibi perexigno [tempore] opus est) explicari mihi tuum consilium plane uolo, ut penitus intellegam.*

<sup>6</sup> V. CIREFICE LÉOVANT, sous la dir. H. ZENACKER, *Cicéron et Atticus, Les dialogues de la conscience*, thèse, éd. Atelier National de Reproduction des Thèses, Lille, Paris, 1998, p. 202.

<sup>7</sup> Att. II, 11 (écrite du Domaine de Formies, le 21 ou 22 avril 59 av. J.-C.) : *Etenim litterae tuae non solum quid Romae sed etiam quid in re p., neque solum quid fieret uerum etiam quid futurum esset indicabant.*

l'élément indispensable pour Cicéron<sup>8</sup>. Durant les moments difficiles, il était important, voire vital pour lui de pouvoir communiquer, être en contact avec Atticus. La clairvoyance de ce dernier lui dictait une ligne de conduite à suivre, honorable et respectable, illustrant son sens du devoir. Cette forme de discernement résultait de son caractère prudent. Ses conseils révélaient un certain pragmatisme. Toutefois, il arrivait qu'Atticus, confronté à la difficulté d'accorder les impératifs de sécurité et d'honneur, se trouve en proie à de grands dilemmes. En tant que conseiller, il reconnaissait volontiers les limites de son *consilium*<sup>9</sup>.

Atticus reconnaissait son incapacité à assumer ce rôle de conseiller dans certaines situations « inextricables ». Quand il ne savait que prévoir, il l'avouait et ne cherchait pas à induire ses amis en erreur. En reconnaissant ses limites, il faisait preuve d'honnêteté envers ceux qui lui accordaient leur confiance. Quoi qu'il en soit, toujours en fin observateur, il cherchait à déterminer les causes du problème en faisant une analyse logique des faits. Sa distanciation par rapport aux événements politiques le plaçait à la fois en acteur et en spectateur du sort de ses amis. Il avait conscience de son rôle et de ses responsabilités. Ses prévisions pouvaient influencer les décisions et les actions de ses amis. Voyant la difficulté de la tâche qui lui incombait, sa franchise le poussait à reconnaître l'inefficacité et les limites de son *consilium*.

### **c- Les enseignements de la réflexion.**

Le *consilium* d'Atticus est indispensable à la réflexion. Il l'alimente et la nourrit sans cesse. Il est sollicité pour sa sagesse<sup>10</sup>. Le *consilium* d'Atticus est celui que l'orateur attend régulièrement avec le plus d'impatience. Confronté et mis en parallèle avec ses idées, il est une source de réflexion pour Cicéron. Il permet de relancer le débat, d'aboutir à de nouvelles perspectives et d'entrevoir d'autres alternatives. L'homme politique de philosophie platonicienne reconnaissait la sagesse et le bien-fondé des conseils de l'épicurien. Le conseil préconisé par Atticus n'était finalement que l'illustration de sa discipline et de sa philosophie de vie. Il suivait les recommandations de la philosophie épicurienne. Même s'il ne fit pas directement de la politique, avec ses amis appartenant à des partis rivaux, il est littéralement plongé au cœur des événements politiques de l'époque. Sa situation l'obligeait à faire preuve de *prudentia*. Cicéron avouait le bien-fondé de ces conseils pratiques. En associant *officium* et *prudentia*, il s'assure d'agir en tout état de cause de manière honorable. Atticus recommandait

<sup>8</sup> V. CIREFICE LÉOVANT, sous la dir. H. ZENACKER, *Cicéron et Atticus, Les dialogues de la conscience*, p. 205.

<sup>9</sup> *Att. XI, 25* (écrite de Brindes, le 5 juillet 47 av. J.-C.) : « J'approuve sans peine ta lettre où tu exposes longuement qu'il n'existe pas de conseil te permettant de m'aider »; *Facile adsentior tuis litteris, quibus exponis pluribus uerbis nullum <esse> consilium quo a te possi iuari*; *Att. XVI, 7* (écrite en mer, à l'approche du Domaine de Pompéi, le 19 août 44 av. J.-C.) : « Mais, à supposer même un manque de clairvoyance, cette initiative est irréprochable, d'abord parce que j'ai agi selon ma propre volonté, et puis, à supposer même que j'aie suivi tes conseils, le conseiller n'est-il pas redevable uniquement de sa bonne foi ? »; *Sed haec, etiam si non prudenter, tamen ave[ρ]εσητα sunt, primum quod de mea sententia acta sunt, deinde etiam si te auctore, quid debet qui consilium dat praestare prater fidem ?*; *Att. IX, 10, 7* (Atticus à Cicéron, écrite de Rome, le 22 février 49 av. J.-C.) : « Si M. Lepidus et L. Volcacius restent en Italie, Cicéron doit y rester, mais en se tenant prêt, au cas où Pompée se fixerait quelque part, à le rejoindre et à unir son sort au sien [...]. Si ces hommes s'en vont, Atticus ne sait que conseiller »; *Si M. Lepidus et L. Volcacius in Italia remaneant, etiam M. Tullio manendum, ita ut, si Pompeius alicubi constiterit, ad eum se conferat et fortunam suam cum illius coningat [...] Si autem illi uiri discedant, se consilii inopem esse.*

<sup>10</sup> *Att. XI, 9* (écrite du Domaine de Formies, le 17 mars 49 av. J.-C.) : « Quand à avoir quelque appréhension que tes conseils me déplaisent, ah ! bien au contraire : je n'ai plaisir qu'à eux et à tes lettres. Alors tiens ta promesse, et ne cesse de m'écrire tout ce qui te passe par l'esprit : rien ne peut m'être plus agréable »; *Quod autem quasi uereri uideris ne mihi tua consilia displiceant, me uero nihil delectat aliud nisi consilium et litterae tuae. Qua re fac, ut ostendis, ne destiteris ad me quicquid tibi in mentem uenerit scribere. Mihi nihil potest esse gratius.*

à l'homme d'action un certain devoir de réserve. La précipitation en politique n'était pas souhaitable. Il convenait d'attendre et d'observer la manière dont se profilaient les changements politiques. Contrairement à son ami, l'orateur choisit de se placer du côté de son devoir, de la conception rigide qu'il s'en faisait. Ce choix ne lui assura pas la sécurité, ni cette sérénité d'esprit et de corps tant recherché par le politique<sup>11</sup>.

Face à l'insuffisance de sa philosophie de vie dans un cadre pratique, l'épicurisme viendra compléter ces manques. Dans les conseils d'Atticus, on retrouve des qualités propres à sa nature, inhérentes à sa personne. Sa clairvoyance, de même que ses sources fiables, lui permettaient d'être pertinent dans ses propositions. Il fréquentait de nombreux hommes politiques et disposait d'une vue d'ensemble sur les situations les plus complexes. Face à l'ampleur de son réseau de relations et surtout à la crédibilité de ses informations, la réflexion ne cessait d'être relancée<sup>12</sup>. Le conseiller donne son avis et l'échange devient indispensable à la progression de la réflexion. Moteur du dialogue, le *consilium* produit et enrichit le débat pour alimenter la réflexion à travers l'échange épistolaire.

## **2- Un correcteur et un informateur « éclairé ».**

### **a- Un critique curieux et instruit.**

Atticus appartenait à la fine fleur des lettrés romains. L'homme séduisait ses contemporains par le charme inlassable de ses conversations et la pertinence de ses propos sur tous les sujets d'étude<sup>13</sup>. Au cours des repas où il rassemblait l'ensemble « des gens d'esprit de Rome »<sup>14</sup>, Atticus présentait, en sa qualité d'éditeur, les ouvrages de ses protégés. La découverte, en avant-première, de ses ouvrages était particulièrement appréciés par cette caste de lettrés privilégiés. Nombreux sont ceux « qui s'estimaient heureux de faire partie de ces réunions d'élite dans lesquelles on entendait causer Atticus et lire les plus beaux ouvrages de Cicéron avant qu'ils fussent publiés »<sup>15</sup>. Ils pouvaient ainsi profiter de la distinction de son esprit, mais aussi de son érudition. La *Correspondance* de Cicéron dévoile toute la finesse et la pertinence de son savoir universel. Ses longs entretiens avec l'orateur rendent compte de sa polyvalence littéraire. La fécondité de leurs échanges traduit le renouvellement incessant de la réflexion. L'étendue de son savoir se présente comme une mine de renseignements qui ne se laisse découvrir qu'au gré de ces conversations. Cet esprit érudit, curieux de tout, revêtait le temps de quelques échanges épistolaires le rôle de critique littéraire et de correcteur. Sa participation, au processus d'élaboration des œuvres de Cicéron, fut particulièrement active.

---

<sup>11</sup> *Att.* VIII, 12 (écrite du Domaine de Formies, le 28 février 49 av. J.-C.) : « Et j'ai beau tout mesurer aux règles du devoir, je me remémore tes conseils si je les avais suivis, je ne me serais pas enfoncé dans la désolation où je suis aujourd'hui [...] et pour avoir égard dans nos décisions, non seulement à la gloire mais un peu plus à la sécurité. Mais je ne veux aucunement anticiper ton jugement : fais le moi seulement tenir de façon détaillée » ; *Atque ego, qui omnia officio metior, recordor tamen tua consilia, quibus si paruissem tristitiam illorum temporum non subissem [...] Ut non solum gloriosis consiliis utamur sed etiam paulo salubrioribus. Sed nihil praescribo ; accurate uelim perscribas tuam ad me sententiam.*

<sup>12</sup> *Att.* IX, 6 (écrite du Domaine de Formies, le 12 mars 49 av. J.-C.) : « Sur quoi je te demande, mon cher Atticus, réflexion, ou plutôt solution » ; *Ad haec igitur cogita, mi Attice, uel potius excogita.*

<sup>13</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV : « [...] Séduit par la culture et les connaissances du jeune homme, [...] le charme de son langage était si grand qu'évidemment une certaine grâce naturelle, et non acquise, était en lui. Il déclamaient [...] de telle sorte qu'on ne pouvait désirer un art plus parfait » ; [...] *Captus adolescentis et humanitate et doctrina, [...] tanta autem suavitas erat [...], ut appareret, in eo nativum quemdam leporem esse, non adscitum. Idem [...] pronuntiabat [...] sic, ut supra nihil posset addi.*

<sup>14</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, éd. Hachette, Paris, 1870, p. 175.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 175.

« Aussi bien dans les étapes initiales que dans les phases finales, [...] l'œuvre subissait encore certaines modifications et améliorations jusqu'au moment où, au sortir de l'officine d'édition d'Atticus, elle se trouvait sur le marché du livre »<sup>16</sup>. Cette fonction nous apparaît comme capitale et essentielle. Cicéron ne saurait se passer des appréciations et du jugement d'Atticus, qu'il sollicite dès l'achèvement de ses ouvrages ou de ses discours. Il le définit personnellement, comme son « Aristarque », en référence à l'impitoyable correcteur d'Homère<sup>17</sup>.

L'orateur manifeste un réel engouement pour la recherche « des suggestions et des propositions d'Atticus [...] pour ce qui est du plan et de la composition de ses œuvres »<sup>18</sup> ou encore « du style et du lexique »<sup>19</sup>. Il reconnaît et apprécie, à sa juste valeur, l'extrême érudition du personnage. Il le considère comme un puriste et un expert en linguistique<sup>20</sup>. Atticus s'avère un atout précieux dans ses fonctions de correcteur et de critique éclairé. Cet homme de lettres attachait beaucoup d'importance à satisfaire les requêtes de ses amis écrivains. Il y consacrait une bonne partie de son temps. Il prenait un vrai plaisir à traiter les questions et les interrogations de l'orateur. En tant qu'éditeur de Cicéron, il exécutait et exerçait ce rôle de juge avec sérieux et soin :

« Je n'aurais pas osé t'envoyer cet exemplaire, si je ne l'avais pas revu lentement et en critique difficile à contenter »<sup>21</sup>.

Son rôle de critique est évoqué à demi-mot. En justifiant l'envoi de l'ouvrage, l'orateur rappelle de façon sous-jacente qu'il redoute les remarques, les ajustements ou les marques de cire rouge de son ami<sup>22</sup>. Les petites marques de cire rouge étaient des signes, des marques que les Anciens utilisaient pour signaler des passages ou des points, qui leur semblaient défectueux dans le texte. Atticus était bien chargé de corriger les textes de Cicéron, qui lui paraissaient plus ou moins confus. Il avait donc l'obligation de repérer ces passages et de les signaler pour que l'orateur opère des changements, des corrections si nécessaire. Ce dernier n'était pas insensible à ce jugement. « Il se réjouit de l'appréciation favorable [...] et des louanges d'Atticus ». L'assentiment de l'éditeur, de l'homme de lettres et de l'ami était recherché, dans la mesure où cela lui permettait de conforter ses opinions sur la qualité de ses écrits. L'écrivain se nourrit des propositions de son critique littéraire pour

<sup>16</sup> J. WIKARJAK, *Les critiques et les correcteurs des œuvres de Cicéron*, Eos, LIX, 1971, p. 299.

<sup>17</sup> Att. I, 14 (écrite de Rome, le 13 février 61 av. J.-C.) : « En un mot, tout ce beau développement que dans mes discours, dont tu es l'Aristarque » ; *Totum hunc locum quem ego uarie meis orationibus, quarum tu Aristarchus es.*

<sup>18</sup> J. WIKARJAK, *op. cit.*, p. 282.

<sup>19</sup> J. WIKARJAK, *Les conseillers de Cicéron*, Eos, LIX, 1971, p. 88.

<sup>20</sup> Att. XIII, 6, 4 (écrite de Domaine de Tusculum, le 3 juin 45 av. J.-C.) : « Quelle profusion d'activité ! Te pencher ainsi sur ces questions et régler mes affaires et apporter aux tiennes presque autant de soin qu'aux miennes » ; *<O> operam tuam multam, qui et haec cures et mea expedias et sis in tuis non multo minus diligens quam in meis !* ; Att. VII, 3, 10 (écrite du Domaine de Trébule, le 9 décembre 50 av. J.-C.) : « Mais puisque tu es grammairien, résous-moi cette difficulté ; et tu me délivreras d'un grand embarras » ; *Sed quoniam grammaticus es, si hoc mihi ζητη[σ]α persolueris, magna me molestia liberaris.*

<sup>21</sup> Att. II, 1 (écrite de Rome, vers le milieu de juin 60 av. J.-C.) : « *Quem tibi ego non essem ausus mittere nisi eum lente ac fastidiose probauissem* ».

<sup>22</sup> Att. XV, 14 (écrite du Domaine de Tusculum, le 28 juin 44 av. J.-C.) : « Cette lettre écrite, je me suis mis à mes traités ; mais je crains bien que tu ne doives marquer maints passages à la cire rouge, tellement je suis préoccupé et prisonnier de graves pensées » ; Att. XVI, 11 (écrite du Domaine de Pouzzoles, le 5 novembre 44 av. J.-C.) : « Je suis heureux que mon ouvrage te plaise ; tu en as retenu les vraies 'fleurs' qui m'ont paru plus brillantes d'être à ton goût ; j'appréhendais tellement tes petites marques de cire rouge ! » ; *Nostrum opus tibi probari laetor ; ex quo αvθη ipsa posuisti, quae mihi florentiora sunt iusa tuo uidicio ; cerulas enim tuas miniatulas illas extimescebam.*



améliorer la tenue, la trame et le contenu de ses œuvres. « Atticus était le premier lecteur et appréciateur de ses œuvres »<sup>23</sup>. Aussi, il arrivait qu'Atticus lui fasse des reproches sur une faute de grammaire ou d'orthographe.

« Venons-en au Pirée et à tes reproches, que je mérite plus pour avoir en latin écrit 'Piræea' au lieu de 'Piræum' (qui est pour nous la forme la plus courante) que pour avoir ajouté 'in' en préposition »<sup>24</sup>.

Atticus lui reproche la façon dont il avait orthographié le mot "Pirée". En tant que correcteur, Atticus n'hésitait pas à lui proposer des ajouts ou des changements dans ses ouvrages. Il lui donnait des renseignements, qui pouvaient lui être utiles pour le remaniement de ses textes. Dans une lettre de la *Correspondance*, on apprend que Cicéron lui a envoyé des ouvrages, plus précisément le *Torquatus*, le *Catulus* et le *Lucullus*. Il souhaite qu'Atticus lui dise ce qu'il pense des nouveaux prologues qu'il y a ajoutés. Il lui parle aussi du problème que lui posait un certain Postumius. Atticus répondit à ces exigences en lui fournissant les informations qu'il souhaitait. Il lui proposera aussi d'ajouter un autre personnage à son écrit<sup>25</sup>. En tenant compte des renseignements que lui fournit Atticus, Cicéron est en mesure d'opérer les ajustements et les modifications nécessaires à ses écrits. L'orateur restait libre d'effectuer ou non ces changements. Il « n'était pas toujours disposé à se soumettre aux demandes de l'éditeur »<sup>26</sup>. S'il est vrai qu'il percevait les remarques d'Atticus comme pertinentes et qu'il se montra toujours disposé à faire des réajustements de ces épreuves, il demeurait celui qui prenait la décision finale :

« Je ne peux plus rien ajouter au *Pro Ligario* - il est largement diffusé – concernant la femme et la jeune fille de Tubéron »<sup>27</sup>.

Face au souhait d'Atticus lui proposant de rajouter un passage dans son discours *Pro Ligario*, le refus de l'orateur est sans appel et ferme. En définitive, aussi sévère qu'il ait pu l'être, le jugement d'Atticus est essentiel et permet à Cicéron de s'adonner à une remise en cause objective de son travail. Le personnage d'Atticus devient l'instrument par lequel se nourrit inlassablement la réflexion.

## **b- La nécessité de la confrontation.**

Quand les écrivains, amis d'Atticus, commençaient à rassembler leur matériel pour la rédaction d'un livre, ils collectaient des informations et demandaient des conseils à des hommes comme Atticus, possédant des connaissances dans des domaines assez variés. Cette première phase de recherche faisait, en quelque sorte, partie d'un travail préliminaire, dont ils devaient s'acquitter pour alimenter leur réflexion. Dans ce processus de création, Atticus se révèle un ami irremplaçable et de qualité, toujours très disponible, fidèle et à l'écoute.

---

<sup>23</sup> J. WIKARJAK, *Les critiques et les correcteurs des œuvres de Cicéron*, p. 284.

<sup>24</sup> *Att.* VII, 3 (écrite de Trébule, le 9 décembre 50 av. J.-C.) : *Venio ad 'Piræea', in quo magis reprehendus sum quo homo Romanus « Piræea » scripserim non 'Piræum' (sic enim omnes nostri locuti sunt), quam quod addiderim 'in'.*

<sup>25</sup> *Att.* XIII, 32 (écrite du Domaine de Tusculum, le 29 mai 45 av. J.-C.) : « Quant à Postumius, dont tu te rappelles, me dis-tu, la statue dans l'Isthme, j'ignorais qu'il s'agissait d'Aulus ; [...] Tu m'as fourni ainsi un personnage de plus, qui aura tout à fait sa place dans ce 'colloque'. Passe donc en revue les autres, si tu peux, pour que je puisse 'en imposer aussi par mes personnages' ».

<sup>26</sup> J. WIKARJAK, *Les critiques et les correcteurs des œuvres de Cicéron*, p. 283.

<sup>27</sup> *Att.* XIII, 20 (écrite du Domaine d'Arpinum, vers le 2 juillet 45 av. J.-C.) : *Ad Ligarianam de uxor Tuberonis et priuigna neque possum iam addere – est enim – peruulgata.*

« Atticus avait une sorte de centre d'informations »<sup>28</sup>. En effet, ce fin connaisseur de littérature, expert en linguistique, était à lui seul une mine de renseignements extraordinaires. Pour cette raison, ses amis écrivains n'hésitent pas à lui demander des éclaircissements sur un problème donné. Ils le mettent vivement à contribution dans la recherche de leurs données et du matériel relatif à la réalisation de l'ouvrage. « La lecture des livres fournissait évidemment la plus grande partie de ce matériel »<sup>29</sup>. Si bien souvent, l'écrivain n'avait pas le temps de se plonger personnellement dans la lecture de toutes les œuvres touchant au sujet qui l'intéressait, il désignait et chargeait un homme de confiance pour s'acquitter de cette tâche. En relisant la *Correspondance*, on se rend compte du fait que l'orateur profite d'une aide formidable qui lui vint directement de Tiron, le chef de son bureau de secrétaires, de copistes, de lecteurs. Il s'assurait de répondre aux moindres requêtes de l'orateur. En l'absence d'Atticus, il lui ouvrait les portes de l'« antre du savoir », de cette bibliothèque qu'il espérait pouvoir racheter. Cicéron n'hésitait donc pas à utiliser les esclaves d'Atticus, plus nombreux et plus instruits que les siens. Ces esclaves lui rendaient service et « ceux-ci recherchaient les renseignements ayant trait par exemple aux chroniques des familles romaines, renseignement qui lui étaient nécessaires »<sup>30</sup>.

Toutefois, le champ d'action des *librarii* ou des *isti operarii*, rassembleurs d'information, demeurait limité. S'il s'avérait très efficace pour la collecte de ces données, Cicéron devait confronter ses pensées et ses informations avec un homme de son envergure intellectuelle. La finesse d'esprit d'Atticus constituait sa meilleure arme. En toutes circonstances, l'orateur cherche à confronter son savoir, notamment lorsqu'il est en proie aux doutes. Atticus bénéficie d'une entière confiance de ses amis, et ses éclairages, ses lumières ne cessent d'être sollicités. « La lecture des livres fournissait évidemment la plus grande partie de ce matériel »<sup>31</sup>. Dès qu'il a besoin d'un renseignement, il sollicite les connaissances de son ami. Les requêtes de l'orateur sont énoncées de façon claire. Il a été induit en erreur, à cause de mauvais renseignements, provenant de sources qu'il jugeait pourtant fiables. Aussi, avec sa « précision mathématique », Atticus est chargé de rectifier ses erreurs et de mettre un terme à toutes ses interrogations. Il se lança dans un travail d'investigation, qui correspondait pleinement à sa nature. Cet homme féru d'histoire leva, comme d'habitude, le voile sur les doutes de l'orateur. Cicéron considérait Atticus comme une source de renseignements sûre et précise, et à ce titre, il eut un rôle d'informateur déterminant aux côtés de son ami. Son office de conseiller le poussa à s'intéresser à la vie politique afin d'être le plus pertinent possible dans ses propositions<sup>32</sup>.

<sup>28</sup> J. WIKARJAK, *Les conseillers de Cicéron*, p. 84.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>31</sup> J. WIKARJAK, *Les conseillers de Cicéron*, p. 80; *Att.* XII, 5b (écrite du Domaine de Tusculum, le 6 ou le 12 juin 45 av. J.-C.) : « <...>Je vois que Tubulus fut préteur sous le consulat de L. Métellus et Q. Maximus (612/142). Je voudrais maintenant savoir sous quel consulat P. Scaevola, grand pontife, fut tribun de la Plèbe ; [...] Indique-moi la date de son tribunat et, si tu peux, le motif d'inculpation contre Tubulus. Cherche aussi à savoir si L. Libo, [...] fut tribun de la plèbe sous le tribunat Censorinus et Manilius (605/149) ou sous celui de T. Quintus et M. Acilius (614/150). [...] J'avais écrit que ce Fannius, auteur de l'ouvrage historique, était le gendre de Lelius ; mais tu m'as réfuté « mathématiquement » ; or aujourd'hui tu es réfuté par Brutus [...] J'avais du reste, puisé à bonne source, chez Hortensius, le même renseignement que chez Brutus. Voudrais-tu donc tirer cette question au clair ? » ; <...>*Tubulum praetorem uideo L. Metello Q. Maximo consulibus. Nunc uelim P. Scaevola, pontifex maximus, quibus consulibus tribunus pl. ; [...] Dabis igitur tribunatum et, si poteris, Tubulus quo crimine. Et uide, quaeso, L. Libo, [...] Censorinone et Manilio an T. Quintio M. Acilio consulibus tribunus pl. fuerit. [...] Fannium, qui scripsit historiam, generum esse scripseram Laeli ; sed tu me γεω[ε]τριχως refelleras, te autem nunc Brutus [...] Ego tamen de bono auctore Hortensio sic acceperam ut apud Brutum est. Hunc igitur locum expedit.*

<sup>32</sup> *Att.* VI, 3 (écrite entre Apamée et Tarse, à la fin mai ou au début de juin 50 av. J.-C.) : « En tous cas je ne ferai rien, bien sûr, sans ton avis. [...] Sur ce qui se passe à Rome, certainement tu en sais plus que moi tu reçois des

Cicéron ne concevait pas de s'affranchir des informations cruciales de son ami. Il avait besoin d'échanger pour confronter ses idées à celles d'Atticus. Les deux hommes tenaient à se tenir informés de l'évolution des événements à Rome durant leurs absences respectives prolongées hors de la ville. Ils s'informaient, fréquemment, pour savoir ce qu'il conviendrait de faire par exemple en cas de guerre. Les informations, qui leur parvenaient, ne reflétaient pas, bien souvent la réalité. « Ses lettres reflètent donc plutôt l'information hétérogène et insuffisante d'un citoyen en vue »<sup>33</sup>.

« J'ai reçu un certain nombre de lettres de toi, et elles m'ont fait voir avec quelle impatience angoissée tu souhaitais avoir des nouvelles »<sup>34</sup>.

Cette impatience était le reflet d'une angoisse face aux incertitudes de leur situation. Atticus avait la lourde tâche de tirer au clair certaines nouvelles qui faisaient passer l'orateur, d'un état d'espérance à celui d'un homme complètement désespéré. En période de troubles, cette inquiétude devenait perceptible. Ce rôle d'informateur projetait Atticus au-devant de la scène.

### **c- Une position accommodante.**

Toutes les fonctions d'Atticus lui confèrent un statut privilégié auprès de ses amis. S'il est vrai que la *Correspondance* se fait surtout l'écho des liens entre Atticus et Cicéron, son rôle de conseiller politique, de critique littéraire ou de correcteur était connu de tous ses amis les plus proches. Ces hommes profitèrent, au détour d'une lettre ou d'une rencontre, de ses conseils et de ses observations avisées. Ces différents offices lui permettaient ainsi d'occuper une place de premier plan auprès de ces hommes. Dans la mesure où il centralisait un certain nombre d'informations, inévitablement, ses avis et ses analyses, avaient une incidence sur le comportement de ses interlocuteurs. La finesse de ses appréciations étaient sans cesse sollicitée et mise à profit. À aucun moment, Atticus ne manifesta une répugnance quelconque à faire ce que lui demandait l'orateur. On pourrait alors se demander si cet homme avait pleinement conscience de la position privilégiée que lui conféraient ces différentes fonctions et si cette place ne représentait pas une manière indirecte de participer et d'influencer les orientations littéraires et politiques de son ami.

Si nous relisons l'ensemble des lettres de la *Correspondance*, nous nous apercevons qu'Atticus a été bien plus qu'un simple ami pour l'orateur. Il fut véritablement son « bras droit ». Chaque prise de décision concernant la carrière littéraire ou politique de l'orateur, était soumise, de façon sous-jacente, à l'approbation d'Atticus. S'il est vrai que la non-publication de ses lettres en faisait un homme qui désirait préserver une part de son intimité et rester dans l'ombre de ces personnages qu'ils aidaient, il nous semble qu'il fit l'inverse de ce qu'il souhaita véritablement. La *Correspondance*, même si elle ne se dévoile que de manière unilatérale, révèle l'influence d'Atticus dans la vie de l'orateur. Afin de donner « une forme,

---

nouvelles plus fréquentes et sûres : et je regrette que tes lettres ne m'en apprennent pas davantage. [...] Aussi désirerais-je un tableau complet de la situation politique ; que tu sois déjà à Rome ou dès que tu y seras, envoie-le à ma rencontre »; *Sine tuo quidem consilio certe nihil. [...] De urbanis rebus scilicet plura tu scis, saepius et certiora audis : equidem doleo non me tuis litteris certior fieri. [...] Formam igitur mihi totius rei publicae, si iam es Romae aut cum eris, uelim mittas.*

<sup>33</sup> J. BAYET, CICÉRON, *Correspondance*, V, p. 139-140.

<sup>34</sup> *Att.* II, 18 (écrite de Rome, au mois de juin ou début de juillet 59 av. J.-C.) : *Accepi aliquot epistulas tuas, ex quidem intellexi quam suspenso animo et sollicito scire aueres quid esse noui; Att.* V, 14 (écrite de Thralles, le 27 juillet 51 av. J.-C.) : « Je t'en prie, toi qui sais bien que ma curiosité des choses de la vie politique n'est nullement inférieure à la tienne, écris-moi tout ce qui se passe, tout ce qui doit se passer »; *Tu uelim, si me nihilo minus nosti curiosum in re publica quam te, scribas ad me omnia quae sint, quae futura sint.*

un cadre sûr au mouvant et à l'incertain »<sup>35</sup>, il exerçait un pouvoir certain sur ce dernier<sup>36</sup>. Atticus est le socle sur lequel s'appuie l'orateur pour orienter sa vie. Tous les deux avaient choisis deux manières différentes de mener leur existence, l'un se consacrant exclusivement à l'*otium* et l'autre ayant choisi « la voie des honneurs ». Cicéron profita pleinement des plaisirs de l'étude, mais aussi des déconvenues de la vie politique. Cette façon de vivre s'accordait parfaitement avec sa nature. Durant ces périodes d'activité littéraire intense, Atticus profitait d'un statut et d'une position très privilégiée à ses côtés. Il stimulait sa création et sa fibre littéraire. Il le poussait à se lancer sur des sujets de recherche qu'il n'avait jamais eu l'occasion d'aborder auparavant et lui passait aussi des commandes d'œuvres. Atticus commanda ainsi un ouvrage de géographie à son ami et ce dernier tenta de le satisfaire<sup>37</sup>. En sa qualité d'éditeur, il disposait d'une influence d'autant plus grande auprès de ses amis écrivains. Ne disposant que de la *Correspondance* de Cicéron comme source principale, il nous est difficile d'appréhender dans une large mesure sa position auprès d'autres personnages, qui furent comme l'orateur, des amis intimes d'Atticus. Quoiqu'il en soit, il nous semble que sa contribution aux activités littéraires de l'orateur est indéniable. Ce rôle peut se comparer à celui d'un « mentor ». Cicéron se résout à abandonner ce projet d'écrire un ouvrage de géographie, en dépit du souhait formulé par Atticus. D'ailleurs, sa justification est plutôt sommaire et il parle clairement d'un manque d'intérêt pour ce travail<sup>38</sup>. Puis, on assiste à un renversement de situation. Il change de point de vue et décide de ne pas abandonner complètement cette idée :

« Ma géographie, je veux encore y penser longuement. [...] Enfin, je ferai quelque chose car je ne veux pas que tu penses que j'ai pris pour de bon ma retraite »<sup>39</sup>.

L'orateur est indécis. Il souhaitait faire plaisir à son ami et à son éditeur. Pourtant, on ne peut s'empêcher de remarquer une certaine nonchalance dans sa démarche. Comment interpréter cette attitude de l'orateur ? Elle s'explique par l'influence et le pouvoir de persuasion d'Atticus. Lorsque Cicéron lui annonça son désir de ne plus travailler sur l'ouvrage de géographie, cette nouvelle suscita probablement l'incompréhension d'Atticus et il ne cacha pas sa déception. Aussi, à sa manière, on peut penser qu'il insista vivement pour que Cicéron reconsidère la question et envisage de nouveau la reprise du travail sur ce sujet d'étude. Ce rôle de conseiller, de critique, de correcteur, d'informateur, d'observateur, sont

<sup>35</sup> V. CIREFICE LÉOVANT, *Cicéron et Atticus, Les dialogues de la conscience*, éd. Atelier National de Reproduction des Thèses, Lille, Paris, 1998, p. 232.

<sup>36</sup> *Att.* XIV, 15, 2-4 (écrite du Domaine de Pouzzoles, le 1<sup>er</sup> mai 44av. J.-C.) : « Et je ne m'éloignerai sûrement pas avant que tu n'estimes possible pour moi de le faire avec honneur » ; *Nec uero discedam, nisi cum tu me id honeste putabis facere posse* ; <sup>36</sup> *Att.* II, 5 (écrite d'Antium, dans la première moitié d'avril 59 av. J.-C.) : « Mais que m'importe cette ambition, quand je désire renoncer à toutes et me consacrer entièrement de toute mon âme, à la 'philosophie' ? Oui, tel est mon dessein ; que ne l'ais-je formé dès le début ! [...] Je ne veux plus avoir de commerce qu'avec les Muses ».

<sup>37</sup> *Att.* II, 4 (écrite d'Antium, dans la première moitié d'avril 59 av. J.-C.) : « Je tâcherai de te satisfaire sur la géographie, mais je ne te promets rien de certain. C'est un grand travail ; cependant, pour t'obéir, je m'efforcerai de faire produire à ces vacances que je prends en ce moment hors de Rome quelque livre à ton intention » ; *De geographia dabo operam ut tibi satis faciam ; sed nihil certi polliceor. Magnum opus est, sed tamen, ut iubes, curabo ut huius peregrinationis aliquod tibi opus exstet.*

<sup>38</sup> *Att.* II, 6 (écrite d'Antium, dans la première moitié d'avril 59 av. J.-C.) : « Je t'avais promis, dans une lettre antérieure, que ces vacances que je prends hors de Rome produiraient un ouvrage : je ne réponds plus de rien maintenant. Je me suis si bien abandonné au repos que je n'y puis m'en arracher » ; *Quod tibi superioribus litteris promiseram, fore ut opus extaret huius peregrinationis, nihil iam magnopere confirmo ; sic enim sum complexus otium ut ab eo diuelli non queam.*

<sup>39</sup> *Att.* II, 7 (écrite d'Antium, dans la première moitié d'avril 59 av. J.-C.) : *De geographia etiam atque etiam deliberabimus[...]. Denique aliquid extabit, ne tibi plane cessasse uideamur.*

autant de charges, qui contribuèrent à lui offrir une place de premier choix aux côtés de cet homme politique brillant, ayant marqué l'histoire de la République romaine. Il lui permit d'asseoir son influence, et au-delà, d'acquérir le pouvoir d'une « éminence grise », qui ne se laisse deviner que dans l'ombre de cette « amitié ».

## **C- Atticus, un bienfaiteur romain.**

### **1- Un homme de médiation.**

#### **a- Un intermédiaire.**

Atticus a toujours porté une attention particulière aux affaires mettant en cause ses *amici*. Que ce soit pour des problèmes d'ordre privé ou public, il était toujours présent et servait d'intermédiaire pour le règlement de leurs affaires<sup>1</sup>. Lorsqu'il partit vivre à Athènes, l'homme se fit remarquer par quelques libéralités qu'il accorda au peuple athénien. Il mit une partie de sa fortune à la disposition du trésor public de la ville d'Athènes<sup>2</sup>. Était-ce une conduite habituelle chez les Romains que de se montrer aussi généreux envers une cité étrangère ? Sa conduite fut dictée par le devoir d'être bienfaisant envers ce peuple, qui l'avait chaleureusement accueilli. Il se ménagea ainsi une position privilégiée au sein de la cité et s'octroya un rôle d'intermédiaire<sup>3</sup>.

L'homme fit preuve aussi d'une grande déférence envers ses amis. Il chercha toujours à les soulager dans la détresse. Face à leurs difficultés des siens, il tenta de répondre à leurs besoins de la meilleure façon possible. Il se plaçait en tant qu'intermédiaire dans les situations de crise, et mettait sa renommée au service de siens. La cité de Buthrote, dans laquelle il possédait un vaste domaine, profita de ses largesses. Il s'interposa dans des conflits, l'opposant à la ville de Rome, notamment lorsqu'il fut question d'y installer une colonie. Dans cette affaire, Atticus eut un vrai rôle de médiateur. Son action en faveur de la cité illustre sa volonté d'apporter son soutien et une aide appropriée aux Buthrotiens. Il se mettait toujours à la disposition de tous ses amis, pour tenter de satisfaire au mieux leurs attentes.

#### **b- L'expression de sa philanthropie.**

Atticus fit sans conteste preuve d'une générosité hors du commun. L'ensemble des services rendus à tous témoigne bien du fait qu'il ne se lassait pas d'aider les autres, pour leur rendre la vie un peu plus facile. Sa générosité s'exprimait très souvent sous la forme de largesses et de libéralités financières<sup>4</sup>. Cet homme, issu d'une classe de privilégiés, distribuait, prêtait ou encore donnait de l'argent aux personnes de son entourage, qui en avaient besoin. Il

---

<sup>1</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: « Lorsqu'en effet il était besoin de faire un emprunt public et qu'on ne trouvait point de conditions équitables, il s'interposa toujours »; *Cum enim versuram facere publice necesse esset, neque ejus conditionem aequam haberent, semper se interposuit.*

<sup>2</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: « Souvent il soulagea directement de ses fonds la pénurie du trésor public »; *Saepe suis opibus inopiam eorum publicam levavit.*

<sup>3</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV: « [...] en consacrant le reste de son temps soit aux lettres, soit aux affaires publiques des Athéniens, il n'en rendit pas moins à ses amis les services qui exigeaient sa présence dans la ville [...] quand celui-ci s'enfuit de sa patrie, il lui fit don de deux cent cinquante mille sesterces.

<sup>4</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: « Souvent il soulagea directement de ses fonds la pénurie du trésor public »; *Saepe suis opibus inopiam eorum publicam levavit*; CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV: « Il lui fit don de deux cent cinquante mille sesterces »; *Sestertium ducenta et quiquaginta millia donavit*; CORN. NÉPOS, *Atticus*, VIII: « Atticus, [...] envoya en présent, à Brutus vaincu et quittant l'Italie, cent mille sesterces, et éloigné de lui, lui en fit remettre trois cent mille en Epire »; *Atticus [...] abjecto Bruto, Italiaque cedenti, sestertium centum millia muneri misit ; eidem in Epiro absens trecenta jussit dari*; CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX: « Envers Fulvie elle-même, accablée de procès et assaillie de terreurs, [...] il s'interposa, et lui avança la somme sans intérêt ni contrat aucun »; *Ipsi autem Fulviae, cum litibus distineretur, magnisque terroribus vexaretur, [...] ille se interposuit, pecuniamque sine fenore, sineque ulla stipulatione ei creditit.*

faisait preuve d'un dévouement incomparable envers autrui. Il nous faut signaler que sa générosité financière n'était possible que parce qu'il en avait les moyens. Elle se manifestait comme l'expression de sa philanthropie. Face à la détresse de ses proches, sa sensibilité d'homme le poussa à secourir les démunis. Ces hommes, à qui il apportait soutien et réconfort, appartenaient souvent à une certaine élite de notables et de privilégiés. « La générosité est vertu de seigneur », écrit P. Veyne<sup>5</sup>. En « grand seigneur », il portait assistance et secours en mettant sa fortune aux services de ses amis. S'il est vrai que l'on ne peut que constater l'étendue de ses libéralités financières, il prêta main forte à ses amis en mettant son réseau d'amitiés à leur disposition. Son influence, mise au service des autres fut aussi un moyen d'exprimer sa générosité. Tel un protecteur, il témoignait d'une grandeur d'âme sans pareille. Son éducation raffinée, mais surtout sa « nature », le poussa à s'intéresser aux autres<sup>6</sup>. Il exprima sa bienfaisance envers ceux qui appartenaient à la noblesse romaine, mais aussi envers les citoyens un peu plus modestes. L'acte de « donner » représentait une forme de satisfaction personnelle. Toutefois, on ne peut pas oublier que le geste de donner impliquait nécessairement celui de « recevoir ». Autrement dit, tous ces actes de générosité étaient-ils minutieusement calculés, ou bien au contraire, répondaient-ils juste à un besoin d'autosatisfaction propre au personnage ?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire d'analyser la personnalité du donateur. Durant l'élaboration de ce travail, nous avons mis en évidence deux traits symptomatiques du caractère d'Atticus : sa sagesse, *sapientia*, associée à sa prudence, *prudentia*. Toutes ses actions obéissaient à ces deux impératifs. Avant d'apporter son aide à autrui, Atticus prenait en considération un certain nombre d'éléments, tels que le montant des sommes à verser, les circonstances et les difficultés dans lesquelles se trouvait l'emprunteur. Il s'intéressait aussi à la relation personnelle qu'il allait probablement pouvoir lier avec celui envers qui il s'était montré bienfaiteur. « Quand on échange, qu'on donne ou qu'on reçoit des biens, on ne vise pas toujours, ce faisant, les biens eux-mêmes : on peut viser la relation humaine qu'ils impliquent »<sup>7</sup>. Ainsi, quand il donnait à ses amis intimes, il ne se souciait guère des impératifs de *prudentia*. En tant qu'ami, il était de son devoir de les secourir. Lorsqu'il fit un don de blé à la communauté des Athéniens, il s'agissait avant tout d'un cadeau, à travers lequel s'exprimait sa reconnaissance envers un peuple pour qui il éprouvait une grande considération. Il s'attira, par ce geste, l'affection de ce dernier. L'aide apportée à Fulvie est aussi révélatrice. Elle résultait certes de la grande compassion d'Atticus pour la situation périlleuse dans laquelle se trouvait cette femme ; mais elle visait une sorte de stratégie politique consistant à ne pas s'en faire une ennemie, par prudence. D'ailleurs, les événements suite à la guerre de Modène et au retour d'Antoine en Italie, lui donnèrent entièrement raison<sup>8</sup>.

Sa générosité, s'exprimant à travers ces dons ou encore ces faveurs, lui valut la reconnaissance de ses pairs et lui sauva la vie, à maintes reprises.

---

<sup>5</sup> P. VEYNE, *Le pain et le cirque, sociologie historique d'un pluralisme politique*, coll. Points Histoire, éd. Du Seuil, Paris, 1995, p. 20.

<sup>6</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: « Il ajouta à ce service une autre libéralité : il fit à l'ensemble des citoyens un don de blé qui permit d'en attribuer six boisseaux à chacun, mesure de capacité appelée médimne à Athènes »; *Auxit hoc officium alia quoque liberalitate ; nam universos frumento donavit, ita ut singulis septem modii tritici darentur : qui modus mensurae medimnus Athenis appellatur.*

<sup>7</sup> P. VEYNE, *op. cit.*, p.74.

<sup>8</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, X: « Mais Antoine, malgré la haine qui le portait contre Cicéron au point d'aller poursuivre de sa haine tous les amis de celui-ci [...] se souvint du service rendu par Atticus et [...] il lui écrivit de sa main d'être sans crainte, et de venir à lui sans délai »; *Antonius autem etsi tanto adio ferebatur in Ciceronem, ut non solum ei, sed omnibus etiam ejus amicis esset inimicus, [...] Attici memor fuit officii, et ei, [...] sua manu scripsit, ne timeret, statimque ad se veniret.*

### c- Des actions positives et salutaires : une conduite évergétique.

P. Veyne définit le mot « évergétisme » comme un concept – dû à André Boulanger et à H. I. Marrou, – à travers lequel les cités honoraient ceux qui, par leur argent ou leur activité publique, « faisaient du bien à la cité »<sup>9</sup>. Peut-on qualifier les actes d'Atticus comme étant des actes d'évergétisme ? A bien des égards, l'homme fit preuve d'évergétisme, en prêtant assistance et en secourant de ses deniers certaines villes et quelques particuliers :

« Ils le tenaient en effet pour un animateur et un réalisateur dans toute gestion d'intérêt public »<sup>10</sup> ; « Au cours de sa résidence en Grèce, tout en donnant ses soins à ses affaires privées [...] et en consacrant le reste de son temps soit aux lettres, soit aux affaires publiques des Athéniens »<sup>11</sup>.

A Athènes, Atticus participait activement à la vie publique. Il s'intéressa au patrimoine grec et à la philosophie, mais aussi au bon fonctionnement des institutions économiques publiques. Lorsqu'il le put, il soulagea la « pénurie du trésor public »<sup>12</sup>. Quand la ville avait besoin de faire un emprunt, Atticus se chargeait de répondre à sa demande, en établissant des conditions de prêt très avantageuses. Face à tant de considération, les Athéniens gardèrent le souvenir d'un homme disponible, bon et généreux. Ces bienfaits envers Athènes pouvaient être considérés comme des évergésies. Dans l'intérêt de la cité, il lui offrit les moyens d'agir et une indépendance financière pour mener à bien sa politique. S'il est difficile d'appréhender les réelles motivations de cet homme, on peut penser que ces manifestations étaient pour lui le moyen de rester en contact, d'être étroitement lié à la vie politique et sociale d'Athènes. Même en étant loin de Rome, par ces actes d'évergétisme, il inscrivait son nom dans la mémoire collective des Athéniens. Il savait que ses actions et sa réputation de bienfaiteur romain seraient relayées à Rome.

Les bienfaits d'Atticus envers les particuliers revêtaient un caractère évergétique dans le sens où ces derniers pouvaient être aussi assimilés à une sorte de protection<sup>13</sup>. En agissant de la sorte avec ses hommes, il fit étalage d'un évergétisme privé, c'est-à-dire s'appliquant uniquement à son entourage de familiers, et étant « en marge d'un évergétisme s'étendant à l'ensemble de la communauté civique »<sup>14</sup>. Il ne fait aucun doute que toutes ces actions privées peuvent être considérées comme des témoignages de bienfaisance et de bienveillance envers

---

<sup>9</sup> P. VEYNE, *Le pain et le cirque, sociologie historique d'un pluralisme politique*, p. 20 et 165 ; A. BOULANGER, *Aelius Aristide et la sophistique dans la province d'Asie*, éd. De Boccard, 1923, p. 25 ; H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, coll. Points Histoire, éd. Du Seuil, Paris, 1948.

<sup>10</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, III: *Hunc enim in omni procuratione reipublicae auctorem actoremque habebant.*

<sup>11</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV: *Hic complures annos moratus, cum et rei familiari tantum operae daret, [...] et omnia reliqua tempora aut litteris, aut Atheniensium reipublicae tribueret.*

<sup>12</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II.

<sup>13</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*: « Il n'en aida pas moins de ses deniers le jeune Marius, déclaré ennemi public de l'Etat, dont il alléga l'exil de ses propres ressources » ; *Neque eo secius adolescentem Marium, hostem judicatum, juvat opibus suis, cujus fugam pecunia sublevavit* ; C. Népos, *Atticus*, IV: « Pareillement, il fit preuve envers Cicéron, dans tous ses périls, d'un dévouement unique » ; *Sicut Ciceroni in omnibus ejus periculis singularem fidem praebuit* ; CORN. NÉPOS, *Atticus*, VII: « Ce dont ses amis avaient besoin pour rejoindre Pompée, il le leur donna sur son bien propre » ; *Quae amicis suis opus fuerant ad Pompeium proficiscentibus, omnia ex sua re familiari dedit* ; CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX: « Il rendit à P. Volumnius tant de bienfaits, qu'il n'en aurait pu venir davantage d'un père » ; *P. vero Volumnius ea tribuit, ut plura a parente proficisci non potuerint.*

<sup>14</sup> C. VIRLOUVET, *L'apport de sources littéraires à l'étude de l'évergétisme à Rome et dans les cités d'Italie à la fin de la République*, dans M. CHRISTOL, O. MASSON, *Actes du Xème Congrès national d'épigraphie grecque et latine*, Nîmes, 4-9 oct. 1992, éd. ONS de la Sorbonne, 1997, p. 239.



ces membres de l'oligarchie romaine. Toutefois, comme nous le fait remarquer C. Virlouvét, ce qui « caractérise l'évergétisme des milieux dirigeants romains, de l'aveu même des anciens, [c']est son étroite imbrication avec la vie politique de la République »<sup>15</sup>. Cette constatation nous amène à nous interroger une nouvelle fois sur les réelles motivations d'Atticus. Sa conduite, que nous avons qualifié d'évergétique, a-t-elle finalement été dictée par son souci de se ménager des affections dans tous les ordres de la classe dirigeante ?

Comme le dit l'orateur dans le *De Officiis*, il est nécessaire que l'homme riche se montre généreux envers ses semblables, à travers un certain nombre de largesses. Ces dernières doivent tout simplement être mesurées et utiles : « *Quelquefois pourtant il faut faire des largesses, ce genre de bienfaisance n'est pas à rejeter complètement et, à des hommes qui en sont dignes et dans le besoin, il faut souvent faire part de son patrimoine, mais avec discernement et mesure* »<sup>16</sup>.

## **2- L'échange de bienfaits.**

### **a- Libéralités et largesses financières : un acte vénal ?**

Que ce soit à travers des actes d'ordre public envers des villes ou encore d'ordre privé envers ses *familiares*, Atticus se conduit comme un évergète, dont le souci est « de donner à tous l'exemple du dévouement à l'intérêt public et de la générosité »<sup>17</sup>. Il témoigne d'un zèle naturel et spontané envers ceux qui avaient besoin d'une aide salutaire. Comment expliquer que ce soit, très souvent, à travers des prêts d'amitié, des dons ou des cadeaux d'argent, que s'exprime sa générosité ? Dans quelles mesures sa richesse et son patrimoine personnel lui ont-ils permis de faire acte de générosité ?

« La richesse, outre les satisfactions matérielles, procure du prestige parce qu'elle est unanimement considérée comme une excellence qui confère une supériorité à son possesseur »<sup>18</sup>. Si l'on se replace dans le contexte historique et politique de la fin de la République, l'endettement était très important. Il y a eu une rupture entre la quantité de monnaie émise par l'Etat pour satisfaire à ses propres dépenses et la demande des particuliers, en signes monétaires, pour alimenter leurs dépenses journalières. Dans ce contexte financier difficile, Atticus demeurait une valeur sûre. Sa fortune et l'ensemble de ses richesses lui permirent de s'attirer et de s'attacher l'estime de bon nombre de notables. Peut-on dire, pour autant, que ces particuliers ne recherchèrent la bienfaisance amicale de l'homme que par pur intérêt ?

Il ne fait aucun doute que le prestige de la richesse d'Atticus lui donna l'accès au pouvoir. Il fut l'ami de tous les hommes importants de la fin de la République. Son empire financier lui offrit ce privilège, réservée théoriquement à l'élite politique. Tout en restant en dehors de la vie politique, sa fortune le propulsa parmi les hommes les plus prestigieux et les plus importants de son époque. Grâce à son empire financier, Atticus possédait les moyens d'action nécessaires pour satisfaire sa générosité. Ceux qui profitèrent de ses largesses ne pouvaient que lui être redevables et le tenaient encore plus en estime. Face à ces libéralités

---

<sup>15</sup> C. VIRLOUVET, *L'apport de sources littéraires à l'étude de l'évergétisme à Rome et dans les cités d'Italie à la fin de la République*, p. 242.

<sup>16</sup> CICÉRON, *De Off.*, II, XV, 53, trad. M. Testard, coll. Des Universités de France, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1970, p. 43 : *Non numquam tamen est largiendum, nec hoc benignitatis genus omnino repudiandum est et saepe idoneis hominibus indigentibus de re familiaris impertiendum, sed diligenter atque moderate.*

<sup>17</sup> H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, p. 113.

<sup>18</sup> P. VEYNE, *Le pain et le cirque, sociologie historique d'un pluralisme politique*, p. 97.

privées, les relations entre le donateur et les bénéficiaires étaient susceptibles d'être faussées. Dans chaque opération de prêt ou de don personnel, les origines et les circonstances de l'acte doivent être élucidées, pour définir le type de relations s'établissant entre les deux parties. Dans chaque acte de bienfaisance, se cache un intérêt, qu'il fut désintéressé ou pas.

Le mécanisme des largesses financières d'Atticus répondait à un désir de générosité. Son caractère vertueux le poussait à faire preuve d'évergétisme. Mais paradoxalement, « les largesses que l'on fait sur le patrimoine tarissent la source elle-même de la bienfaisance »<sup>19</sup>.

## **b- Les honneurs et la reconnaissance.**

J.-L. Ferrary explique le rapport existant entre les honneurs et la notion d'évergétisme : « Les honneurs sont étroitement liés à l'évergétisme, puisqu'ils sont l'expression de la reconnaissance de la cité pour des bienfaits reçus, et que leur finalité déclarée est d'encourager le récipiendaire à continuer de manifester son dévouement »<sup>20</sup>. L'action de donner implique nécessairement celle de recevoir. L'évergète s'évertue à satisfaire sa générosité et à donner en nature ou par son activité. Ceux qui bénéficient de ces bienfaits se sentent redevables envers lui. Pour rendre hommage et récompenser ses bonnes grâces, ils s'efforceront de lui exprimer leur gratitude<sup>21</sup>. En manifestant un dévouement constant à la ville d'Athènes, Atticus gagna le respect des habitants de cette cité. Il parvint au fil des années, à mériter leur profonde affection. Ses actions, toujours dirigées dans l'intérêt de la communauté, les touchaient énormément. Les Athéniens appréciaient la perfection de son éducation ainsi que sa grande déférence envers eux. Atticus parvint ainsi à s'attacher l'*amicitia* de la communauté toute entière. En signe d'amitié, elle voulut symboliquement le faire citoyen athénien. En lui donnant ce titre de citoyen, on lui permettait de devenir l'égal des petites gens et des plus grands dignitaires athéniens. Mais, « Il ne voulut point user de cette faveur »<sup>22</sup>. L'utilisation du terme *beneficium*, « faveur » traduit l'honneur accordé par la cité. Il bénéficiait d'un grand privilège. Ce terme a été volontairement choisi par l'auteur pour insister sur le caractère avantageux et exceptionnel de cette décision. En effet, tout le monde ne pouvait prétendre à la citoyenneté athénienne, de surcroît un Romain. Cette faveur, proposée généreusement à Atticus, attestait de la profonde estime et du respect de toute la cité. Connaissant le philhellénisme du personnage, on peut penser qu'il refusa cet honneur avec regret, dans la mesure où il ne pouvait avoir la double citoyenneté. Parallèlement, on n'ignore pas son attachement à sa mère patrie et l'envie qu'il nourrissait de revenir s'installer à Rome<sup>23</sup>.

Les regrets et les larmes, qui l'accompagnèrent quand il partit d'Athènes, traduisent la sympathie des Athéniens à son égard. Dans le cas présent, ces témoignages d'affection ne sont

---

<sup>19</sup> CICÉRON, *De off.*, XV, 52.

<sup>20</sup> J.-L. FERRARY, *De l'évergétisme grec à l'évergétisme romain*, dans M. CHRISTOL, O. MASSON, *Actes du Xème Congrès International d'épigraphie grecque et latine*, Nîmes, 4-9 oct. 1992, éd. ONS de la Sorbonne, 1997, p. 204.

<sup>21</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: « Il vécut de telle sorte qu'il y mérita la grande affection de tous les Athéniens »; « Hic ita vixit, ut universis Atheniensibus merito esset carissimus; Ibid., III: « Si bien qu'on lui rendait publiquement tous les honneurs possibles, et qu'on désirait le nommer citoyen »; *Quo factum est, ut huic omnes honores, quos possent, publice haberent, civemque facere studerent*; CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: « [...] S'étant transporté dans cette autre cité qui l'emportait sur toutes par l'antiquité, la civilisation et la science, il y fut plus chéri que personne »; [...] *cum in eam civitatem se contulisset, quae antiquitate, humanitatem doctrina praestaret omnes, unus ei ante alios fuerit carissimus.*

<sup>22</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, III: *Quo beneficio ille uti noluit.*

<sup>23</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV: « Ce jour-là, Athènes entière l'accompagna en marquant de ses larmes le regret douloureux qu'elle conserverait »; *Quem diem sic universa civitas Atheniensium prosecuta est, ut lacrimis desiderii futuri dolorem indicaret.*

que la résultante de la bienfaisance d'Atticus envers la ville.<sup>24</sup> Afin de rendre un dernier hommage symbolique à leur bienfaiteur, les Athéniens firent élever des statues à sa mémoire et à celle de sa famille, en souvenir des services rendus à la cité. La gloire de ces actions et sa renommée rejaillissent sur l'ensemble de la *familia*, d'où les honneurs faits aussi à sa femme. Certes, ces actions l'honorent, mais plus encore, elles profitèrent à ses proches. Ces pratiques de dédicace de statues sont attestées par nos sources, notamment par Pline Le Jeune : « Les statues deviennent l'ornement des places publiques de tous les municipes, on se mit à perpétuer le souvenir des grands hommes, et à graver leurs honneurs sur le socle de leurs statues, afin que la postérité pût les y lire »<sup>25</sup>. Il s'agit d'une coutume à Rome ou à Athènes, d'élever des statues honorifiques aux personnages ayant marqué la vie de la cité. Atticus n'échappa pas à cette règle. Il se vit honorer publiquement à la manière de ces grands de l'Etat, atteignant le sommet de leur carrière, par cette distinction. En lui rendant cet hommage, les Athéniens perpétuèrent dans le temps, le bénéfice de ces actions. Ils immortalisèrent son image, son nom et celui de sa *gens*. Il est tout à fait probable qu'Atticus ait eu l'occasion de voir ces statues. Même s'il était ouvertement opposé à ce genre de pratiques et qu'il n'autorisa jamais à ce qu'on lui en élevât une durant tout son séjour à Athènes, il éprouva légitimement une petite once de fierté. Il ne manqua pas de profiter des avantages qui rehaussaient la gloire de son nom.

D'ailleurs, plus concrètement, il est des situations où ces bienfaits, consciemment ou non, lui sauvèrent la vie<sup>26</sup>. Ses bienfaits attribués à sa grande clairvoyance et à sa prudence, voire à une sorte d'inspiration divine, lui furent salutaires. Suite à la défaite d'Antoine à Modène contre les consuls Hirtius et Pansa, quand ce dernier fut déclaré ennemi public de l'Etat romain et que tous ses biens furent pris d'assaut, ses proches, tourmentés et persécutés, Atticus prit le parti de protéger ses familiers en leur offrant secours et assistance financière. Si personne n'imaginait, compte tenu des événements politiques, un retour possible d'Antoine sur la scène politique, on peut supposer que l'extrême prudence d'Atticus le conduisit à envisager cette perspective. Durant cette période, il se montra plein d'égards et d'attention pour les proches d'Antoine et les aida autant qu'il le put. Générosité sincère poussée à l'extrême charité ou dévouement sagement calculé et intéressé? À la fin de l'année 43 av. J.-C., la situation politique se renversa avec la formation du second triumvirat entre Antoine, Lépide et Octave; tous ceux qui avaient jadis été contre Antoine, n'allèrent pas tarder à faire les frais de leur choix et de leur conduite, au prix de leur vie. En sachant la haine qui animait Antoine contre Cicéron et en entendant parler de son arrivée proche à Rome, Atticus se retira chez l'un de ses amis<sup>27</sup>.

Grâce à sa générosité et à l'étendue de ses bienfaits envers les proches d'Antoine, Atticus échappa à une mort certaine. Il fit partie des nombreux privilégiés qui eurent la vie

<sup>24</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, III: « Tant qu'il séjourna à Athènes, il s'opposa à ce qu'on lui élevât une statue ; parti, il ne put l'empêcher. Les athéniens en érigèrent donc quelques-unes, à lui-même et à Phidias, dans les lieux plus saints »; *Quamdiu affuit, ne qua sibi statua poneretur, restitit : absens prohibere non potuit. Itaque aliquot ipsi et Phidiae, locis sanctissimis posuerunt.*

<sup>25</sup> PLINE LE JEUNE, *Lettres*, trad. H. Zenacker, livres I-III, coll. Universités de France, éd. Les Belles Lettres, Paris, 2009, I, 17.

<sup>26</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX: « En parlant seulement, dans ces événements de la prudence d'Atticus, j'en dirais moins que je ne devrais, car il fût plutôt inspiré des dieux, s'il convient d'appeler divination une bonté naturelle et constante que les coups du sort, n'augmentent ni ne diminuent »; *In quo si tantum eum prudentem dicam, minus, quam debeam, praedicem, cum ille potius divinus fuerit, si divinatio appellanda est perpetua naturalis bonitas, quae nullis casibus neque agitur, neque minuitur.*

<sup>27</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, X: « Mais Antoine [...] se souvint du service rendu par Atticus, [...] il l'avait rayé, lui, et à cause de lui, Gellius Canus, de la liste des proscrits »; *Antonius autem [...] Attici memor fuit officii, [...] se eum et, illius causa, Gellium Canum de proscriptorum numero exemisse.*

saue durant cette période de proscription<sup>28</sup>. Une fois que sa vie fut hors de danger, il continua ses actes de générosité envers les proscrits partis en exil. En période de crise politique, il montra beaucoup d'égards envers les plus nécessiteux et ses bienfaits s'exerçaient dans tous les domaines. Il fut récompensé de diverses façons pour tous ses mérites. Il reçut les honneurs et la reconnaissance de ses pairs : « En effet, le geste inconsidéré mis à part, la générosité est très appréciée et la plupart des hommes la vante avec d'autant plus d'ardeur, que la bonté des grands personnages est le refuge commun de tous »<sup>29</sup>.

### **c- Le pouvoir d'une puissance bienfaisante.**

L'ensemble des distinctions, décernées à Atticus en tant qu'évergète, est le témoignage du rôle privilégié de cet homme au sein de la cité. Dans quelles mesures pouvons-nous parler d'une sorte de puissance bienfaitrice chez ce personnage ?

La première donnée à prendre en compte pour répondre à cette question est l'importance de ses richesses et de sa fortune. L'ensemble de ce patrimoine lui offre une supériorité effective sur ses pairs. Parallèlement, il profite évidemment du prestige qu'il lui procure. Nous avons ici une première forme de manifestation de son pouvoir. Le second point qu'il est important d'aborder pour comprendre sa puissance bienfaitrice est sa capacité et sa force d'action personnelle. Quand il traite ou gère une affaire, il s'y consacrait entièrement. Son dévouement et sa générosité envers certaines causes sont absolus. Quand il doit intervenir dans le règlement de conflits, il met en jeu des moyens d'actions différents comme la puissance de son réseau d'amis. Atticus était un homme apprécié et aimé de tous. Quand ses amis étaient mis à contribution, ces derniers n'hésitaient pas à tout faire pour satisfaire ses requêtes. Il y a un échange de bienfaits entre Atticus et ses amis, même si la notion de bienfait n'implique pas forcément et systématiquement celle de l'échange. Grâce à l'étendue et à la puissance de ce réseau d'amitiés, sa capacité et sa force d'intervention étaient dignes de celles des plus grands. Aux yeux de tous, il disposait d'un crédit, d'une réputation de générosité et d'un réseau qui contribuaient activement à sa réussite personnelle. Elle fut sans nul doute conditionnée par une volonté de puissance. Toutes les activités d'Atticus, qu'elles soient financières, c'est-à-dire ayant pour but d'asseoir solidement sa fortune dans un monde où cela semblait *a priori* très difficile, ou qu'elles soient tournées vers la recherche du plaisir, c'est-à-dire en « faisant du bien » à ses semblables et en se consacrant à l'étude, sont portées par l'envie et le désir d'un homme.

Cette quête, très personnelle, le conduit à se dépasser dans toutes ses actions, que ce soit pour lui ou pour autrui. Dans la plupart des situations difficiles de son existence ou de celles de ses proches, il affiche cette volonté de succès, de réussite. Tout en prenant du plaisir, il parvint à donner du plaisir aux autres, à faire preuve de générosité tout en profitant de la satisfaction de leur être utile. « Lorsqu'une satisfaction symbolique semble suffire à nous contenter, ce n'est pas parce que nous prenons l'ombre pour la réalité mais parce que le geste d'exhiber un symbole a une réalité qui nous suffit »<sup>30</sup>. Loin de se conforter dans la réalité du paraître, il érigea, en principe de vie, cette vertu de générosité et de bienfaisance. Plutôt que de chercher à exhiber la réalité de ses actes aux yeux de tous, il préféra se contenter

---

<sup>28</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XI: « Dès qu'il se fut tiré de ces maux, il ne s'occupa de rien d'autre que de rendre en tout ce qu'il pourrait les plus nombreux services. [...] Aucun ne se rendit en Épire à qui quelque chose ait manqué ; aucun à qui l'autorisation de s'y fixer ait été refusée »; *Quibus ex malis ut se emererat, nihil aliud egit, quam ut plurimis, quibus rebus posset, esset auxilio. [...] Nemo in Epirum venit, cui res ulla defuerit ; nemini non ibi perpetuo manendi potestas facta est.*

<sup>29</sup> CICÉRON, *De Off.*, XVIII, 63 : *Temeritate enim remota gratissima est liberalitas, eoque eam studiosus plerique laudant quod summi cuiusque bonitas commune perfugium est omnium.*

<sup>30</sup> P. VEYNE, *Le pain et le cirque, sociologie historique d'un pluralisme politique*, p. 80.

symboliquement de privilégier les relations personnelles et d'accepter, dans l'ombre quelquefois même, dans l'anonymat, les honneurs et la reconnaissance.

# CHAPITRE III : Un « empire financier » prospère.

## A- Un redoutable gestionnaire.

### 1- Une « main de fer »...

#### a- Des choix économiques judicieux et stratégiques.

Atticus géra sa fortune avec une extrême habileté. Il s'attacha à faire prospérer son patrimoine en utilisant différents moyens d'action. Ses ressources lui permirent d'affirmer la supériorité de son empire financier, et dans le même temps, elles lui offrirent la possibilité de maintenir son rang parmi les plus grandes puissances financières de Rome. Il était « *riche entre les plus riches chevaliers romains* »<sup>1</sup>. Comment est-il parvenu à se construire un édifice financier aussi solide dans ce contexte d'instabilité politique ? De quelle manière l'organisation interne de cet empire révéla-t-elle la force de caractère opiniâtre et la personnalité de cet homme d'action ?

Atticus possédait un certain talent d'administrateur. Dans toutes les situations relatives à son activité économique, même les plus tendues, il était capable de se montrer parfaitement efficace pour la garantie et la défense de ses intérêts. Cette force d'action, qui en fait un excellent financier, résidait essentiellement dans sa capacité d'analyse et d'observation. Ses choix et ses prises de décision étaient conditionnés par la qualité et la finesse de son jugement personnel pour ses activités économiques. En tant qu'homme d'affaires, il était sans cesse soumis aux variations économiques. Toutes ses décisions faisaient l'objet d'une mûre réflexion. Que ce soit pour ses propres intérêts ou ceux de ses amis, il recherchait l'efficacité et la réponse économique adaptée aux besoins de chacun : « Il est aussi important de bien gérer sa fortune personnelle que d'être un homme public efficace et honnête »<sup>2</sup>. Tout en étant au service de ses pairs appartenant aux milieux de la classe dirigeante, il travaillait parallèlement à la valorisation de ses propres intérêts, via la tenue stricte de son patrimoine<sup>3</sup>.

La terre représentait l'un de ses premiers investissements et demeurait un bien rentable. Ce patrimoine foncier coexistait avec des activités économiques non agricoles, le prêt d'argent accordé sans « *intérêt abusif* »<sup>4</sup>. La diversité de ses sources de richesse était indéniable. Les profits étaient soigneusement réinvestis. En s'abstenant de faire de la politique, Atticus ne profita pas des revenus, des gains que pouvait lui rapporter cette activité. Il disposait de multiples possibilités pour accroître ses biens. Il élaborait des stratégies économiques et patrimoniales suffisamment fiables pour garantir l'accroissement de ses valeurs. Lorsqu'en 88 av. J.-C., il décida de partir vivre à Athènes, il investit une bonne partie de son patrimoine dans le foncier.

Préserver son héritage familial en investissant dans le foncier était un moyen efficace pour mettre à l'abri une partie de ses biens. En effet, ses placements fonciers garantissaient une sécurité économique au propriétaire, un statut de respectabilité et une certaine

---

<sup>1</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII: *Cum in primis lautus esset eques romanus.*

<sup>2</sup> M. DONDIN-PAYRE, *La prise de décision économique privée*, dans J. ANDREAU, S. PITTTIA, *Mentalités et choix économiques des Romains*, coll. Ausonius Scripta Antiqua, éd. CNRS, Bordeaux, p. 52.

<sup>3</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIV: « Tous ses revenus provenaient de ses propriétés d'Épire et de Rome »; *Omnisque ejus pecuniae reditus constabat in Epiroticis et Urbanis possessionibus.*

<sup>4</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: *Ut neque usuram umquam ab iis acceperit.*

disponibilité lui permettant de vaquer à d'autres affaires<sup>5</sup>. « Car la terre, et elle seule, permet de mener à la fois une stratégie de profit [...] et une position de repli »<sup>6</sup>. Il eut une vision assez claire de l'enjeu et des intérêts qu'il pouvait en retirer. Il s'appliqua donc à la gestion de ce capital foncier, qu'il considérait comme une activité tout à fait naturelle, non comme un métier en tant que tel. Atticus considéra la préservation de son héritage familial comme une priorité visant à garantir sa sécurité économique. Il affirma ainsi son statut social d'homme riche à la fin de la République. En tant que représentant de sa *gens*, il pourvut à la prospérité du patrimoine familial grâce à une gestion efficace en opérant des placements sûrs.

## **b- Le rigorisme de l'homme d'affaires.**

Pour garantir son avenir économique, il se lança dans des activités économiques qu'il jugea suffisamment rentables. L'octroi à des particuliers ou aux cités de prêts à intérêts le plaça au rang des financiers de l'aristocratie les plus connus. Disposant d'une fortune confortable, il utilisait ses ressources personnelles pour la mise en place d'opérations de crédit. Afin d'apprécier « la pluralité et la diversité » de l'endettement, M. Ionnatou dresse une « sociologie » des endettés, qui nous permet de constater l'étendue et l'ampleur de ce phénomène que Cicéron et Salluste considéraient comme le « mal de leur temps »<sup>7</sup>. Face au problème de l'endettement, qui n'épargnait personne, Atticus fit preuve de libéralités avec l'emploi de ses richesses. La *Correspondance* de Cicéron nous permet d'apprécier ses largesses financières, et plus encore, la précision avec laquelle il tenait ses comptes. En 45 av. J.-C., Marcus le fils de Cicéron, prévoit de partir à Athènes en voyage d'études, en suivant l'exemple des jeunes Romains de l'aristocratie. Pour effectuer ce voyage, il a besoin de fonds. Cicéron, absent de Rome à cette époque, charge Atticus de veiller à mettre en place une solution de financement, permettant à Marcus de posséder une réserve d'argent suffisante. En homme d'affaires loyal et dévoué aux intérêts de son ami, il fait donc une proposition : Xénon, un épicurien ami d'Atticus qui lui était redevable d'une somme équivalente à celle nécessaire à Marcus pour son année d'études, versa à ce dernier les subsides dont il a besoin. De cette manière, Xénon s'acquittait de sa dette envers Atticus. Cicéron, quant à lui, devait veiller au remboursement de sa dette en reversant à Atticus, les loyers des maisons de l'Argilète et de l'Aventin<sup>8</sup>. La proposition d'Atticus fut acceptée par Marcus et Cicéron, et il s'en alla en Grèce, début avril<sup>9</sup>.

---

<sup>5</sup> M. IONNATOU, *Affaires d'argent dans la Correspondance de Cicéron, L'aristocratie sénatoriale face à ses dettes*, coll. Romanité et modernité du droit, éd. De Boccard, Paris, 2006, p. 103; P. VEYNE, *Mythe et réalité à Rome*, REA, 81, 1979, p. 264-267. « La possession de la terre assure au propriétaire foncier une position d'indépendance économique. Se traduisant par la sécurité de l'autoconsommation, celle-ci favorise le développement parallèle de stratégies économiques de profit. Placement de prestige en même temps que placement refuge, la richesse terrienne, liée à l'idéal de l'*otium* et de l'autarcie, est la condition *sine qua non* de la disponibilité quasi complète de soi pour faire de la politique ».

<sup>6</sup> P. VEYNE, *Le pain et le cirque, sociologie historique d'un pluralisme politique*, coll. Points Histoire, éd. Du Seuil, Paris, 1995, p. 266, p. 277-280.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> J. BEAUJEU, CICÉRON, *Correspondance*, VIII, p. 32. Il nous semble important de signaler que ces loyers faisaient partie de la dot de Térentia, et qu'il les a retenus spécifiquement pour cet usage. Elle représente environ 80000 à 100000 sesterces; *Att.* XII, 32 (écrite d'Astura, le 28 mars 45 av. J.-C.) : « Je voudrais que tu fasses à Marcus la proposition suivante, si toutefois elle ne te paraît pas injuste : il limiterait les frais de son séjour en Grèce au montant des revenus de l'Argilète et de l'Aventin, qui lui aurait largement suffi s'il avait vécu à Rome »; *Ciceroni hoc proponas, ita tamen si tibi non iniquum uidebitur, ut sumptus huius peregrinationis accommodet ad mercedes Argileti et Auentini, quibus, si Romae esset domumque conduceret.*

<sup>9</sup> *Att.* XV, 17 (écrite d'Astura, le 14 juin 44 av. J.-C.) : « Tu m'écris qu'il te manque cent mille sesterces, qui ont été versés à Marcus : pourras-tu demander à Eros où se trouve le loyer des appartements ? »; *Quod scribis tibi deesse HS C, quae Ciceroni curata sint, uelim ab Erote quaeras ubi sit merces insularum;* *Att.* XV, 20 (écrite du

En s'attachant à la gestion des comptes de l'orateur, Atticus a constaté quelques disfonctionnements. Cicéron devait veiller à ce que sa situation ne s'aggrave pas et qu'il soit toujours en mesure de rembourser Atticus. Tous les deux souhaitaient voir cette affaire résolue et Atticus se chargea d'obtenir satisfaction. Cette affaire nous dévoile toute la rectitude d'un homme dans la gestion de ses finances. Il ne négligeait aucun détail et attirait même l'attention de son ami sur les zones d'ombre concernant la tenue de ses comptes. Il ne se priva pas de lui signaler qu'il était impératif qu'il s'acquitte de ses devoirs financiers dans les délais fixés au préalable<sup>10</sup>. Même avec ses plus chers amis, Atticus révèle une rigidité et une intransigeance personnelle pour le règlement et la tenue de ses affaires. Cette force de caractère participa à la pérennisation de son empire financier. En agissant de la sorte, il se mettait à l'abri des revers de fortune et des mauvais payeurs<sup>11</sup>.

Ce procédé lui fut vraisemblablement salutaire. Face à ses débiteurs, il faisait preuve d'un rigorisme nécessaire au bon fonctionnement de ses affaires. Il se faisait un devoir d'être honnête et inflexible dans ses comptes avec ses débiteurs<sup>12</sup>. En définitive, que ce soit à travers l'octroi de prêt à une collectivité, à des individus judicieusement choisis ou à des amis, cet homme d'affaires rigoureux opérait des investissements pour le moins avantageux avec une prise d'intérêts correcte. Il s'investissait personnellement à travers les transactions privées pour rassurer ses obligés et assurer le bon fonctionnement de ses affaires. En affichant clairement l'austérité de ses principes, il conditionnait ainsi, consciemment ou non, ses débiteurs. À travers l'obligation morale qui les rapprochait, ceux-ci choisissaient d'assumer la responsabilité du remboursement de leurs créances en temps et en heure. La rudesse de ces principes protégea et consolida fermement l'ensemble de son patrimoine qui résista aux atteintes du temps. Même le péril des guerres civiles ne parvint pas à détruire cette « forteresse financière ».

### **c- Pouvoir et autorité de l'argent : symbole de sa réussite.**

L'ampleur des transactions opérées à titre privé témoigne d'une réalité dont Atticus avait pleinement conscience, celle de « la valeur de l'argent »<sup>13</sup>. L'argent est une ressource qui se trouve au cœur des préoccupations journalières de toute l'aristocratie romaine. « Le jugement des Anciens sur la richesse était fondamentalement simple et sans équivoque. La

---

Domaine de Tusculum, le 20 juin 44 av. J.-C.) : « Je n'ai pas encore vu Eros en personne ; mais je suis à peu près instruit de ses comptes par sa lettre et ce qu'a appris Tiron. Tu m'écris que je dois contracter un emprunt sur cinq mois, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre, pour un montant de 200000 sesterces [...] En conséquence, puisque d'après Tiron, tu ne souhaites pas que je vienne à Rome pour ce motif, pourrais-tu, si cela ne te contrarie pas, chercher à te procurer la somme en question et la porter à mon débit ? Voilà ce qui m'apparaît nécessaire pour le moment. Le reste, je m'en enquerrai plus minutieusement auprès d'Eros lui-même, y compris les loyers des propriétés dotales » ; *Rationes Erotis, etsi ipsi nondum uidi, tamen et ex litteris eius et ex eo quod Tiro cognouit prope modum cognitias habeo. Versuram scribis esse faciendam mensum quinque, id est ad Kal. Nov. HS CC. [...] Velim igitur, quoniam Tiro negat tibi placere me eius rei causa Romam uenire, si ea te res nihil offendet, uideas unde nummi sint, mihi feras expensum. Hoc uideo in praesentia opus esse. Reliqua diligentius ex hoc ipso exquiram, in his de mercedibus dotalium praediorum.*

<sup>10</sup> Att. XVI, 15 (écrite en bateau, entre Pouzzoles et Nésis, le 8 juillet 44 av. J.-C.) : « Pour les deux cent mille sesterces, parfait. Il faudrait tirer au clair les finances de Marcus » ; *De CCX, optime Ciceronis rationes explicentur.*

<sup>11</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II : « Il ne leur permettait pas par une complaisance de constituer des arriérés, ni d'accroître la dette par la multiplication des intérêts » ; *Nam neque indulgendo inveterascere eorum aes alienum patiebatur, neque multiplicandis usuris crescere.*

<sup>12</sup> M. DONDIN-PAYRE, *La prise de décision économique privée*, p. 61. « Le prêt est un moyen honorable d'enrichissement, il se pratique à l'intérieur du cercle amical, du cercle familial, c'est même un devoir ».

<sup>13</sup> *Ibid.* « Le prêt et l'emprunt apparaissent comme le pivot de la circulation des biens dans l'économie privée ».



richesse était nécessaire et bonne ; elle était absolument indispensable à la vie heureuse »<sup>14</sup>. C'est ainsi que M. I. Finley interprète, de manière globale, l'ensemble des informations qu'il a recueillies chez les Anciens sur la richesse. La richesse était donc indispensable pour vivre heureux. Dans quelles mesures pouvons-nous la considérer comme une composante nécessaire à la vie heureuse ?

D'un point de vue purement matériel, elle procurait une sécurité et un confort, qui nous apparaît comme des choses, des biens extérieurs, avant tout, utiles. Toutefois, elle offrit aussi aux individus une liberté d'action et une indépendance économique leur permettant, s'ils le souhaitaient, de vivre en totale autonomie. Le comportement d'Atticus, par rapport à la gestion de ses richesses, nous amène à penser qu'il n'ignorait pas toutes les possibilités et les moyens d'action, que lui offrirait le fait « d'être riche ». En ce sens, il cultiva la richesse de manière raisonnable, en la considérant comme un moyen de parvenir à ses fins, et non, comme une fin en soi. Il prenait un réel détachement par rapport à son statut d'homme riche. D'ailleurs, son attitude et ses relations personnelles en témoignent. Comment est-il parvenu à s'affranchir de la corruption des mœurs, du désir d'être encore plus riche, que provoque l'admiration sans limite de la richesse ? « Dans le système de la pensée cicéronienne, la richesse n'est pas une finalité en soi, mais un idéal à mettre au service de la *dignitas* dans son expression politique et sociale »<sup>15</sup>. En s'appliquant à faire preuve de générosité et de bienfaisance envers autrui, Atticus mit sa richesse, non seulement au service des autres, mais surtout au service de sa *dignitas*. Les services rendus à ses amis étaient, bien souvent, d'ordre financier. Il le mit au service de sa communauté et se montra solidaire des hommes d'État. Les riches sont en quelque sorte les défenseurs naturels de la République :

« C'est qu'en effet, comme tu le sais, ce qui fait la force de notre parti, ce sont les riches »<sup>16</sup>.

Le parti, évoqué par l'orateur, n'est autre que celui des *Optimates* auxquels ils appartenaient tous deux. Il regroupait en son sein l'ensemble d'une élite, bénéficiant d'une position financière avantageuse, solidement assise, et faisant partie de la communauté des *boni*, des « gens de biens ». Grâce au pouvoir que lui confère sa richesse, Atticus bénéficiait d'un certain prestige social. Sa position privilégiée lui permit de mettre en place, une stratégie économique, visant à asseoir sa puissance politique. Tout d'abord, il ne faut pas oublier que la société romaine, à la fin de la République, face à une situation économique difficile, vouait une véritable admiration à la richesse, et plus particulièrement, aux personnages qui en sont les détenteurs. Ayant choisi de renoncer aux *honores* et de se consacrer à la gestion de sa fortune, Atticus se devait d'honorer sa communauté civique, en accomplissant une sorte d'*officium privatum*. L'accomplissement de ses devoirs était une manière de se mettre à l'abri de tout soupçon d'*avaritia*. Par quelques libéralités privées et des actes d'évergétisme, il utilisa sa richesse comme moyen d'action, pour réaffirmer ses liens d'amitié avec des proches et pour resserrer ses liens de solidarité avec des particuliers. « En respectant les règles posées par la *beneficentia*, la *benignitas*, et la *liberalitas* », il posa en définitive « les principes qui doivent réguler l'emploi de la richesse »<sup>17</sup>. En prenant le temps d'être attentif aux demandes

---

<sup>14</sup> M. I. FINLEY, *L'économie antique*, Paris, 1975, p. 42 ; ILARIA GADDA CONTI, *Richesse et pauvreté chez Sénèque, de l'enrichissement matériel à la sagesse stoïcienne*, Thèse de Doctorat, Montpellier, 1996, p. 6.

<sup>15</sup> M. IONNATOU, *Affaires d'argent dans la Correspondance de Cicéron, L'aristocratie sénatoriale face à ses dettes*, p. 104.

<sup>16</sup> *Att. I*, 19 (écrite de Rome, le 15 mars 60 av. J.-C.) : *Is enim est noster exercitus hominum, ut tute scis, locupletium*.

<sup>17</sup> M. IONNATOU, *op. cit.*, p. 104.

des uns et des autres, en se montrant efficace, dans ses démarches, il renforça indubitablement ce lien social avec ses obligés et ses proches.

Cet *officium privatum*, créant des liens d'*amicitia* réciproques, lui offrit de toute évidence une sorte de puissance politique<sup>18</sup>. La richesse a été le socle sur lequel s'appuyait la puissance politique et sociale d'Atticus. « Asservir son *otium* à l'*officium* envers ses *amici*, en mettant à leur disposition ses possibilités financières et ses connaissances dans le domaine de l'acquisition de richesses constituent une aspiration transfigurant la richesse en un « *instrumentum bonitatis* »<sup>19</sup>.

## **2-... « recouverte dans un gant de velours ».**

### **a- Tempérance et justesse : l'incarnation de la sobriété.**

En dépit de ses richesses, Atticus se contenta de vivre relativement simplement. Il n'aimait guère le luxe et menait une vie très ordinaire<sup>20</sup>. Pourquoi avoir fait preuve d'une telle modestie, alors qu'il avait, plus qu'aucun autre Romain, largement les moyens de mener une existence fastueuse ?

La richesse était, avant tout, garante de stabilité économique et de sécurité en des temps d'incertitude politique. Sa conception rejoignait celle des philosophes. Il ne cultivait pas la richesse pour elle-même ou par désir effréné de s'enrichir. S'il est vrai qu'elle est la source d'un certain confort, il ne s'intéressait que très peu à cet aspect purement matérialiste. En tant que finalité de toutes choses, la richesse était une représentation qui, pourrions-nous dire, lui était étrangère. Il s'attachait à privilégier son caractère utilitaire et la perçut comme le moyen de parvenir à ses fins.

La mise en place de sa stratégie économique visait dans un premier temps à la valorisation de son patrimoine. Il gérait au quotidien ses finances avec modération. En s'abstenant de faire des dépenses somptuaires, jugées futiles, il se montra pour le moins économe: il se contentait de pourvoir à l'entretien de ses demeures, quand il y était contraint par la vétusté des lieux<sup>21</sup>. À l'image du sage, il cultiva la sobriété de l'habitat, estimant que la seule vraie richesse, nécessaire à la vie heureuse, était celle de l'âme. Il préféra jouir des plaisirs et des agréments d'une « existence agréable et cultivée, sans désirer ni acquérir des biens inutiles et coûteux »<sup>22</sup>. Sa mesure s'observait aussi dans le choix de son personnel

---

<sup>18</sup> M. IONNATOU, *Affaires d'argent dans la Correspondance de Cicéron, L'aristocratie sénatoriale face à ses dettes*, p. 106. « Cette activité, plus sociale qu'individuelle équivaut à une participation indirecte à la vie politique »

<sup>19</sup> M. IONNATOU, *op. cit.*, p. 106.

<sup>20</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII, XIV: « Malgré sa richesse, personne ne fut moins acquéreur, moins bâtisseur que lui [...] Lorsque sa fortune se fut accrue dans des proportions considérables, il ne changea rien à son train quotidien, rien à son genre de vie ; et il usa d'une telle modération, qu'il ne se comporta pas peu brillamment avec les deux millions de ses terces hérités de son père, ni ne vécut avec dix millions plus luxueusement qu'auparavant »; *Nam, cum esset pecuniosus, nemo illo minus fuit emax, minus aedifictaor. [...] Cum tanta pecuniae facta esset accessio, nihil de quotidiano cultu mutavit, nihil de vitae consuetudine ; tantaque usus est moderatione, ut neque in sertertio vicies, quod a patre acceperat, parum se splendide gesserit, neque in sertertio centies affluentius vixerit.*

<sup>21</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII: « L'habitation elle-même, ancienne, montrait plus d'élégance que de luxe. Il n'y changea rien à moins d'y être contraint par la vétusté »; *Ipsium enim tectum, antiquitus constitutum, plus salis, quam sumptus, habebat ; in quo nihil commutavit, nisi si quid vetustate coactus est.*

<sup>22</sup> M. DONDIN-PAYRE, *La prise de décision économique privée*, p. 52; CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII: « Son personnel domestique, s'il faut en juger par le service, fut excellent ; par l'apparence, à peine passable ; car il comportait des garçons fort instruits, de très bons lecteurs [...] Cependant, il n'en eut aucun qui ne fût né et qui

domestique. Ne prêtant aucune attention à l'apparence de ses esclaves, à la manière de certains romains mettant un point d'orgueil à avoir des hommes beaux et bien faits, il privilégiait la formation, l'instruction et l'éducation de son personnel. Les qualités de l'esprit priment sur le superflu, sur les désirs immodérés et exagérés du luxe et de l'apparat. Contrairement à la plupart de ses contemporains qui exposaient, de manière ostentatoire, toutes leurs richesses, le personnage d'Atticus se contenta de répondre aux besoins de sa vraie nature, dont la « modération est la vertu première »<sup>23</sup>. Les valeurs de convenance, d'élégance, de respectabilité, fondamentales à ses yeux, furent cultivées à un tel point qu'il les érigea en un mode et un art de vie :

Tout en parvenant à satisfaire ses exigences morales et économiques, il ne négligea en rien ses affaires. Il mena une existence simple et agréable, vidée du superflu, et il favorisa la prospérité de tout son empire financier. Son caractère et sa nature profonde l'amènèrent à rechercher la richesse suprême, celle de la « beauté morale ». La haute moralité se place au cœur de tout son système de valeurs. En définitive, en cherchant une certaine cohérence entre la richesse matérielle et la beauté morale, il parvint à combler toutes ses exigences personnelles. Il se conforma à un code de conduite au sein duquel la tempérance, la prudence et la modération contribuèrent de solides assises pour la stabilité de son empire financier à la fin de la République.

### **b- Les bienfaits de la raison.**

Le personnage d'Atticus apparaît comme très raisonnable. Chacune de ses décisions était subordonnée à une mûre réflexion. Après la mise en forme de sa pensée, il pouvait passer à l'action. Gérer une entreprise financière n'était pas une activité de tout repos. Elle nécessitait une entière implication de sa personne, d'où son refus d'exercer toute charge publique. « L'idée de la gestion des biens demande de l'attention et de la présence. [...] En prenant beaucoup de temps, la politique, nuit à l'efficacité de la gestion de biens privés »<sup>24</sup>. Les exigences de son entreprise financière obligèrent Atticus à mener une vie éloignée des charges politiques. Considérant la nécessité de préserver son patrimoine, mais aussi de pourvoir à l'accroissement de ses biens, il estima comme une grande chance la possibilité de se consacrer uniquement à ses activités économiques. Son mode de vie ne l'a pourtant pas exclu du champ d'activité de l'élite dirigeante. Son statut d'homme riche lui conférait un prestige social, auquel certains hommes politiques ne pouvaient rester insensibles. En opérant ce choix de « raison économique », il parvint, malgré tout, à se faire un nom dans le milieu politique. La raison conditionne le passage entre la réflexion et l'action<sup>25</sup>.

Dans une des lettres de la *Correspondance*, Atticus avait été chargé d'indiquer à Cicéron le moment favorable pour quitter Astura. Il ne voulait pas rencontrer Publilia, qu'il avait épousé en 46 av. J.-C. ou peu de temps avant. Suite à la mort de sa fille, Cicéron ne souhaitait recevoir aucune visite, et il entendait, avec l'aide d'Atticus, pouvoir s'esquiver. Le 30 mars, Atticus lui donna le feu vert. Une fois de plus, il se montra utile et efficace. Il joignait habilement l'action à la réflexion, tout en « douceur » et de façon modérée. Associée

---

n'eût été formé à la maison ; ce qui est un signe non seulement d'économie, mais de vigilance » ; *Usus est familia, si utilitate judicandum est, optima ; si forma, uix mediocri : namque in ea erant pueri litteratissimi, anagnostae optimi [...] Neque tamen horum quemquam, nisi domine natum, domique factum, habuit ; quod est signum non solum continentiae, sed etiam diligentiae.*

<sup>23</sup> M. DONDIN-PAYRE, *La prise de décision économique privée*, p. 52.

<sup>24</sup> J. ANDREAU, *Sur les choix économiques des notables romains*, dans J. FRANCE et S. PITTIA, *Mentalités et choix économiques des Romains*, coll. Scripta Antiqua, éd. Ausonius, De Boccard, Paris, 2004, p. 83.

<sup>25</sup> *Att. XII, 32* (écrite d'Astura, le 18 mars 45 av. J.-C.) : « Tu agiras « en douceur » selon ton expression » ; *Ages, ut scribis, temperate.*

à la douceur, la *gravitas* caractérisait un autre trait de la personnalité d'Atticus. J. Hellegouarc'h a étudié la signification du terme de *gravitas* sous trois formes : extérieure ou physique, intellectuelle et morale<sup>26</sup>. La *dignitas* d'Atticus correspondait à un ensemble de vertus cultivé par ce personnage. Il orientait toutes ses actions vers un idéal de beauté morale. En gardant à l'esprit ses principes raisonnables, il parvient à prendre des décisions respectant son code de valeurs, lui permettant d'accorder ses actes à sa pensée<sup>27</sup>. Cet homme s'est évertué à suivre sa nature profonde dans tous les domaines de sa vie. Même ses activités économiques dépendaient de son rationalisme. Il est parvenu à hisser sa fortune parmi les plus importantes du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., en soumettant et en subordonnant ses activités économiques aux exigences de sa raison. Il observait dans toutes ses transactions financières une forme de rigueur morale. En tant que prêteur d'argent, il se devait d'être rigoureux et précis dans ses comptes. La gestion de ses finances représentait une activité qui répondait à ses propres critères de rationalité. Peut-on pour autant le considérer comme un représentant de la rationalité en économie ?

Il n'est pas forcément évident de répondre à cette question. Toutefois, par certains aspects de son comportement, Atticus revêt l'image d'un homme, ayant su instrumentaliser la rationalité économique afin de servir ses intérêts. Dans un monde soumis aux fluctuations, il lui fallait optimiser ses chances de réussite pour garantir son succès. Ses calculs tenaient compte de différents types d'« agents maximisateurs »<sup>28</sup>, devant lui permettre de se forger une idée exacte des intérêts à tirer de tels ou tels investissements. Sa réussite a été le fruit de savants calculs. Homme d'affaires et financier, il estimait la nature et la rentabilité de chaque placement. Ce travail d'analyste présuppose un goût affirmé pour la comptabilité et le maniement des chiffres. Au delà de la stratégie économique, sa nature « réfléchie et rigoureuse », orientant de façon effective ses actions, lui permit d'atteindre l'excellence. Il était le seul à pouvoir juger, selon les circonstances, de la rationalité de ses actes et de ses choix. Les mécanismes de sa raison, associée à un tempérament prudent, rigoureux et constant favorisèrent de toute évidence la parfaite gestion de ses biens.

### **c- Une heureuse fortune ?**

Atticus bénéficiait de tous les avantages propres à son statut d'homme riche. Durant toute son existence, il n'eut de cesse de renforcer, de conforter, voire même de justifier son appartenance à l'élite de la classe dirigeante romaine. S'il est vrai que l'on ne peut s'affranchir de ses origines familiales, l'homme trouva le moyen d'exister en forçant le destin. De quelles manières réussit-il à se jouer des règles et des principes qui régissent l'ordre du monde ?

---

<sup>26</sup> J. HELLEGOUARC'H, *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, coll. d'Etudes Anciennes, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1972, p. 279. Dans les trois cas, ce mot était utilisé pour des hommes ayant déjà un certain âge. Tout d'abord, la *gravitas* renvoyait à une attitude empreinte « de sérieux, de réserve et de componction ». Dans une seconde acception, elle désignait « l'expérience de la vie et des affaires que donnent l'âge mûr et l'exercice des plus hautes fonctions ». Elle se rapproche ainsi des notions de *consilium* et de *prudencia*. Enfin, c'est probablement dans sa troisième signification, qu'elle trouve son expression la plus large et la plus nuancée, à savoir « une grande dignité dans la conduite de sa vie, ou mieux, une grande austérité et une grande rigueur morale ».

<sup>27</sup> J. HELLEGOUARC'H, *op. cit.*, 1963, p. 413 ; M. IONNATOU, *op. cit.*, p. 99. La notion de *decorum* désigne l'action de celui qui agit comme il convient et dont la valeur fondamentale est bienséance, décence à laquelle se rattache le sens de beauté. « Ces hommes, [ambitionnant] le gouvernement de la cité, doivent observer, dans toutes les manifestations de la vie privée et sociale, l'idéal de la beauté morale convenant à des hommes de *dignitas* : respecter les principes posés par le *decorum* et par l'*honestas*, qui seuls entraînent la conformité de l'action humaine à l'ordre naturel ».

<sup>28</sup> J. MAUCOURANT, *Rationalité économique ou comportements socio-économiques?*, dans J. FRANCE et S. PITTIA, *Mentalités et choix économiques des Romains*, p. 229.

La philosophie occupa une place de premier ordre dans sa vie de cet homme. Elle lui donna les moyens de vivre confortablement dans une époque troublée par les changements de la vie politique<sup>29</sup>. En véritable sage, comme le nomme si souvent Cicéron, il tenta de défier le destin. Peu de temps après la mort de son père, Atticus prit une décision qui changerait le cours de son existence : celle de partir à Athènes, plus grand centre intellectuel et culturel de l'époque. Contrairement à ses amis, qui revinrent à Rome après un ou deux ans d'étude, il décida d'y installer sa résidence principale. Il y passa vingt ans de sa vie. En partant ainsi loin de Rome, il s'abstenait d'effectuer son *cursus honorum*. Il profita pleinement des plaisirs et des agréments d'un *otium* volontaire et pleinement désiré. Ce comportement illustra dans une certaine mesure une soif de liberté et d'indépendance. Cette liberté se reflète à travers ses choix de vie qui lui furent toujours salutaires. Son attitude révèle aussi un goût prononcé pour l'effort. En arrivant à Athènes, Atticus savait qu'il aurait à se faire un nom et il mit tout en œuvre pour y parvenir. En se servant de son héritage paternel, il s'appliqua à effectuer d'importants investissements fonciers. Il tâcha d'élargir le panel de ses activités financières à travers les prêts accordés aux cités et aux particuliers. Ces investissements, entre les deux principaux centres financiers que représentaient Rome et Athènes, peuvent être perçus comme les premiers fondements de son empire financier. Ils témoignent de la volonté singulière d'un homme, prêt à tout, pour rester libre : « libre de ses actes », « libre de choisir sa vie » et « libre de son sort ». Ses premières décisions, en tant que jeune homme, façonnèrent le reste d'une existence, empreinte de liberté. D'ailleurs, il la revendiqua en toutes circonstances<sup>30</sup>.

Pourquoi le personnage accorda-t-il tant de prix à sa liberté ? Il avait compris en homme sage et éclairé, qu'acquérir sa liberté dans le monde terrestre, lui donnerait les moyens de lutter contre les coups du sort. Dans un monde où tous les événements semblent découler les uns des autres, où tout s'enchaîne avec ordre et rigueur, il privilégia sa vraie nature. La force de sa pensée réflexive coordonnait des actions raisonnables qui lui permettraient d'atteindre le souverain bien. En ayant la possibilité de choisir le sens de ses actions, il s'affranchissait consciencieusement des mains du destin<sup>31</sup>. Cette liberté intérieure fut toujours préservée à un tel point que, même face à la postérité, il en usa. En prenant la décision de ne pas faire publier ses lettres issues de sa *Correspondance* avec Cicéron, et d'autres proches, il se révéla, une fois de plus, comme un homme insoumis à la fortune et aux affres du temps<sup>32</sup>. En tant qu'homme vulnérable comme le commun des mortels, il devait être prêt à encaisser et amortir les coups du destin. Dans cette perspective, face aux épreuves que lui imposait l'existence, il s'appliqua à respecter une ligne de conduite personnelle, visant à suivre sa nature. Il fut « l'artisan de sa propre fortune »<sup>33</sup>.

<sup>29</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVII: « Car il assimila les enseignements des principaux philosophes de façon à y trouver une règle d'existence, et non prétexte à étaler son savoir »; *Nam et principum philosophorum ita percepta habuit praecepta, ut iis ad vitam agendam, non ad ostentationem, uteretur.*

<sup>30</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XXI, XXII: « J'ai résolu de ne plus nourrir ma maladie. [...] Quand il se fut ainsi abstenu de nourriture pendant deux jours, la fièvre se retira. [...] Il n'en mena pas moins jusqu'au bout sa résolution. C'est pourquoi, cinq jours après être entré dans ce dessein, il mourut »; *Nam mihi stat alere morbum desinere [...] Sic cum biduum cibo se abstinuisset, subito febris decessit [...] Tamen propositum nihilo secius peregit. Itaque die quinto, postquam id consilium inierat [...] decessit.*

<sup>31</sup> M. MESLIN, *L'homme romain, Des origines au I<sup>er</sup> siècle de notre ère*, coll. le temps et les hommes, éd. Hachette, Paris, 1978, p. 93. « La liberté intérieure de l'homme n'est jamais atteinte par l'adversité dont il peut toujours rendre la Fortune responsable ».

<sup>32</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XI: « Il ne forma pas cependant sa fortune avant de s'être formé soi-même, veillant à ne jamais mériter l'épreuve qui le frapperait »; *Neque tamen prius ille fortunam, quam se ipse, finxit : qui cavet, ne qua in re jure plecteretur.*

<sup>33</sup> SALLUSTE, *De ord. Rep.*, Œuvres complètes, trad. M. Nisard, coll. des auteurs latins, éd. J.J. Dubochet et compagnie, Paris, 1845, II, 1 : *Fabrum esse suae quemque fortunae.*

Atticus bénéficiait-il, à l'image des grands chefs romains, d'une protection divine<sup>34</sup> particulière qui pourrait expliquer sa *felicitas* ? Sa seule *felicitas* résida dans l'exaltation de ses vertus, de ses qualités humaines et de son caractère. En se montrant prompt face à l'adversité, prudent, raisonnable et sage, en s'obligeant à suivre un système de valeurs réhaussant sa moralité, il afficha avec habileté, aux yeux de tous les Romains, les causes de son succès. Cette réussite, conçue « comme le fruit d'une *uirtus* alliée à une certaine *felicitas*, comme le résultat des qualités personnelles liées à un certain bonheur dans leur accomplissement »<sup>35</sup>, était l'expression la plus significative du « génie personnel »<sup>36</sup> et de l'heureuse fortune de Titus Pomponius Atticus.

---

<sup>34</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XI: « Il fut plutôt inspiré des dieux, s'il convient d'appeler divination une bonté naturelle et constante »; *Cum ille potius divinus fuerit, si divinatio appellanda est perpetua naturalis bonitas.*

<sup>35</sup> M. MESLIN, *L'homme romain*, p. 108.

<sup>36</sup> *Ibid.*

## **B- Un « commerce d'amis ».**

### **1- La pratique de l'investissement social.**

#### **a- Les nobles romains : des partenaires de qualité.**

« Aller à la recherche des relations sociales ressemble parfois à l'assemblage patient des pièces incomplètes d'un puzzle »<sup>1</sup>. La multiplicité et la diversité des relations d'Atticus témoignent de la volonté d'un homme soucieux de bien s'entourer. Que ce soit à travers la biographie de Cornélius Népos ou la *Correspondance* de Cicéron, ce personnage se présente comme l'archétype de l'homme sociable par excellence, « ami de tous »<sup>2</sup>. Le terme d'*amicitia* recouvre différentes réalités. Il a été possible de constater les acceptions pour le moins variées et polysémiques de cette notion, qui prend son sens en fonction du rapport, qui s'établit entre ceux qu'elle unit. Dans la mesure où nous avons déjà traité d'une façon assez large des différentes formes de l'*amicitia*, nous ne reviendrons pas sur toutes ses caractéristiques ni sur la symbolique de ces diverses unions. Nous rappellerons que ses relations avec des hommes d'affaires étaient fondées sur leur intérêt commun. Elles émanaient d'une volonté solidaire de s'associer à des fins, privilégiant l'utilité. « Seule la communauté d'intérêt apparaît à la base de telles associations »<sup>3</sup>. Dans cette perspective, on comprend aisément la multiplicité des relations établies et contractées par Atticus. Grâce au relevé de O. Perlwitz, les noms de quatre vingt-quatre *familiares* du personnage ont pu être recensés. Parmi ces familiers, il s'est aperçu que l'homme entretenait des relations avec la noblesse romaine : « O. Perlwitz ne recense pas moins de quarante-sept magistrats, les noms de vingt-quatre consuls et de trente préteurs, ainsi que de dix-huit tribuns de la plèbe »<sup>4</sup>. Toutes ces relations furent le résultat patient de rapports ou d'associations, qui se sont formés suite aux intérêts communs que pouvaient laisser entrevoir ce genre de *familiaritas*. Ce réseau d'amis, développé autour de l'élite dirigeante, a été envisagé à travers des perspectives financières, mais aussi à des fins politiques. Comme financier de l'aristocratie, Atticus entretenait des relations avec toutes les personnes les plus en vue du dernier siècle de la République. Ces grands hommes de la finance appartenaient aussi à l'élite dirigeante de la cité.

Qu'ils soient sénateurs ou chevaliers, ils étaient pourvoyeurs et détenteurs de capitaux. « Tous les membres des oligarchies (et surtout les sénateurs et chevaliers) ont vocation à avoir des activités financières »<sup>5</sup>. Cette vocation ne leur était accessible que parce qu'ils étaient en possession de fortunes intéressantes et de richesses notoires (biens fonciers, liquidités, patrimoine et héritage importants, prêts d'argent...). Sous cet angle, Atticus avait intérêt à être le partenaire de ces hommes puissants, susceptible d'investir, de protéger et de faire prospérer ses propres affaires financières. Dans un marché de capitaux, reconnu comme de plus en plus instable, un homme disposant des ressources d'Atticus avait l'obligation de se ménager des

---

<sup>1</sup> S. DEMOUGIN, H. DEVIJVER, M. T. RAEPSET- CHARLIER, *Les relations sociales des chevaliers romains, L'ordre équestre, histoire d'une aristocratie (II<sup>ème</sup> s. av. J.-C. – III<sup>ème</sup> s. ap. J.-C.)*, Actes du Colloque international, Bruxelles-Leuven, 5-7 oct. 1995, 1995, p. 249.

<sup>2</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei, Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, thèse de doctorat, 1999, Paris, p. 197.

<sup>3</sup> J. HELLEGOUARC'H, *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, coll. d'Etudes Anciennes, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1972, p. 80.

<sup>4</sup> Y. BENFERHAT, *op. cit.*, p. 197.

<sup>5</sup> K. VERBOVEN, *Le système financier à la fin de la République*, *Ancient Society*, 1993, 24, p. 80 ; J. ANDREAU, *Brèves remarques sur les banques et le crédit*, *Annali dell' Istituto Italiano di Numismatica*, 29, 1982, p. 108.

amitiés avec des financiers ou des banquiers. Cette noblesse romaine, compte tenu de la diversification de ses activités, s'arrangeait aussi pour disposer des ressources d'Atticus. Face au commerce de l'argent et à la libre circulation des capitaux, les nobles romains avaient besoin d'hommes de confiance, capable de gérer au mieux leurs affaires. Atticus était un excellent chargé d'affaires. Il possédait des contacts à Rome et dans les provinces. Il appartenait au milieu oligarchique qu'il représentait, et ce manieur d'argent excellait à faire fructifier, à protéger ses intérêts et ceux de ses amis<sup>6</sup>.

Atticus s'est investi dans la gestion des affaires de sénateurs ou d'hommes appartenant à l'ordre équestre, à Rome et à l'extérieur de Rome<sup>7</sup>. Il a entretenu avec les plus grands notables du dernier siècle de la République des relations d'amitié, reposant sur un intérêt financier commun. En se rapprochant de ces figures influentes, il devint un acteur de premier plan. Il est intéressant de remarquer que ces rapports financiers avec ces personnages de choix nous permettent d'appréhender, d'une certaine manière, le système financier du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

### **b- L'associé des nobles romains ?**

Nous allons tenter de comprendre les spécificités de l'association, de ces *amicitiae* financières. Atticus agit pour le compte de personnages influents appartenant à l'ordre sénatorial ou à l'ordre équestre. Ce ne fut pas le fruit du hasard si la plus grande partie de ses amis se distinguaient par leur appartenance à la *nobilitas*. En fréquentant les classes dirigeantes, il s'assurait de solides appuis et l'estime de collaborateurs de qualité. Le critère du statut semblait déterminant. Ces hommes étaient certes détenteurs d'importants capitaux, mais surtout, leur statut garantissait leur solvabilité. Comme gérant de leurs affaires, Atticus se devait de vérifier leur crédit et d'être rassuré quant à leur capacité de remboursement. En effet, d'importantes sommes d'argent étaient brassées et manipulées. Aussi, il convenait, avant d'entretenir des affinités avec ces sénateurs ou ces chevaliers, d'être au fait, au courant de leurs moyens financiers. En ne traitant des affaires qu'avec des membres des plus grandes familles de notables de Rome, tout au moins dans les grosses opérations financières, il respectait un de ses principes de prudence. Le statut de ses amis revêtait donc une importance capitale.

Cette notion de « statut » est assez proche de celle de la « classe sociale ». Il semble que ce statut renvoie à cet « héritage matériel et moral » des Romains de la haute aristocratie, à travers lequel se définissent les grandes maisons. « Il s'agit d'un groupe auquel ses membres ont conscience d'appartenir, et qui se définit par des traits économiques et patrimoniaux, mais aussi par un rang social, une certaine mentalité »<sup>8</sup>. Ces groupes aristocratiques par l'importance de leur fortune et la diversité de leur statut, représentaient une forte puissance financière. Cette notion de statut, d'appartenance à un groupe est essentielle et a déterminé la tactique d'approche, la « politique amicale » d'Atticus. « L'ordre sénatorial et l'ordre équestre constituent à coup sûr les deux groupes supérieurs, à la fois dirigeants et dominants dans la

---

<sup>6</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XV: « Aussi donnait-il ses soins à toutes celles des Cicéron, de Caton, d'Hortensius, d'Aulus Torquatus, et de bien d'autres chevaliers romains »; *Quo fiebat, ut omnia Ciceronum, Catonis, Hortensii, Auli Torquati, multorum praeterea equitum romanorum negotia procuraret*.

<sup>7</sup> J. ANDREAU, *Financiers de l'aristocratie à la fin de la République, Le dernier siècle de la République et l'époque augustéenne*, Strasbourg, 1978, p. 52. « Les financiers de l'aristocratie sont ceux qui maniaient l'argent et fournissaient des services financiers sans cesser de tenir leur place dans le groupe social oligarchique qui était le leur, de posséder un patrimoine tel qu'en possédaient leurs pairs[...]. Ils oeuvraient à l'intérieur des milieux oligarchiques et avant tout au service de ces milieux ».

<sup>8</sup> J. ANDREAU, *Modernité économique et statut des manieurs d'argent*, Mélanges de l'Ecole Française de Rome, Antiquité, XCVII, 1985, p. 3 et 4 ; M. I. Finley, *L'économie antique*, trad. M. P. Higgs, Paris, 1975, p. 59-63.



cité »<sup>9</sup>. De plus, la formation des affinités entre Atticus, le financier et la noblesse, s'explique en vertu de leur goût commun pour l'argent. Atticus devint donc un intermédiaire, un agent, quelquefois un médiateur pour certains sénateurs.

Dans la mesure où nous étudions les relations sociales d'Atticus avec les *nobiles* romaine, nous n'aborderons cette question de « l'argent », que pour les membres des classes dirigeantes. Que ce soient les sénateurs ou les chevaliers, considérés comme les individus des ordres supérieurs, tous ont entretenu un rapport privilégié, mais ambigu avec l'argent. La puissance de la richesse et de la fortune définit une série de privilèges, (dignité, prestige, honneur) qui attirent la convoitise de tous ces hommes riches. Cependant, la réalité sociologique des sénateurs ou des chevaliers était assez différente. Les sénateurs avaient interdiction d'exercer certaines activités économiques afin de limiter l'accroissement de leur richesse. En dépit de ces limitations d'ordre économique dont ils faisaient l'objet, se sont-ils pour autant tenus strictement à l'écart des activités financières comme le prévoyait la loi ?

Dans la réalité, les sénateurs s'efforcèrent officiellement de respecter ce principe de restriction économique. Toutefois, face à leurs ambitions personnelles, ils trouvèrent officieusement les moyens de contourner la loi. Dans ce contexte, leur association avec des hommes comme Atticus leur était utile. Les financiers se retrouvaient chargés de réaliser quelques opérations financières à leur place<sup>10</sup>. Qu'en étaient-ils pour l'ordre des chevaliers ?

Ces derniers n'étaient, en aucun cas, tenus aux mêmes restrictions que les sénateurs. L'ordre équestre, auquel appartenait Atticus, regroupait un certain nombre d'hommes, qui préférèrent renoncer aux honneurs et se consacrer à leurs activités financières. Ils « auraient pu s'élever au plus haut rang par les suffrages du peuple romain »<sup>11</sup>. Les membres de l'ordre équestre étaient destinés, de par leur *dignitas*, « à remplir certaines fonctions, à jouer certains rôles dans la cité »<sup>12</sup>. Progressivement, ces fonctions devaient les amener vers la carrière des honneurs. Les chevaliers, tout comme les sénateurs, faisaient partie des plus riches des citoyens, ils avaient un rôle déterminant au sein de la cité. De par leur titre et leur statut, ils bénéficiaient non seulement d'un certain prestige, mais aussi d'une « influence électorale, judiciaire et politique »<sup>13</sup>. Contrairement aux sénateurs qui ne pouvaient s'adonner à toutes formes d'activités lucratives, les chevaliers pouvaient, quant à eux, se consacrer et s'occuper de leurs affaires. En effet, on peut penser que la loi de 218 ne s'appliquait pas aux membres de l'ordre équestre, à cause de l'écart de fortune existant entre les sénateurs et les chevaliers. Les chevaliers comme Atticus ou encore comme Q. Caecilius, son oncle, disposait d'une fortune aussi importante que celle de la majorité des membres de l'ordre sénatorial. La situation de ces chevaliers, apparaissant comme les plus riches de leur ordre, n'est qu'une exception. Elle ne représentait pas celle de l'ordre équestre dans sa globalité. Ces fortunes de chevaliers ne soutenaient, en aucun cas, la comparaison avec la fortune d'un groupe restreint d'hommes politiques, les plus actifs et les plus influents, celles des « princes » de l'Etat (Sylla, Pompée, César à la fin de sa carrière)<sup>14</sup>.

Quoi qu'il en soit, on constate que ces deux ordres semblent avoir été étroitement liés

---

<sup>9</sup> C. NICOLET, *Les classes dirigeantes romaines sous la République : ordre sénatorial et ordre équestre*, Annales ESC, XXXII, 1977, p. 729.

<sup>10</sup> J. ANDREAU, *Modernité économique et statut des manieurs d'argent*, p. 4. « Ces sénateurs qui disposaient de plus grands moyens financiers, mais amenés à dépenser pour tenir leur rang, et empêchés par leur statut de s'occuper directement de leurs propres affaires [...] étaient mal placés pour s'efforcer de maximiser leurs profits ».

<sup>11</sup> C. NICOLET, *L'ordre équestre à l'époque républicaine, (312-43 av. J.-C.)*, Prosopographie des chevaliers romains, t. I, éd. De Boccard, Paris, 1966, p. 669-720.

<sup>12</sup> C. Nicolet, *op. cit.*, p. 740.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 375.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 743.

avec le monde des affaires. Atticus entretenait de nombreuses relations financières avec quelques chevaliers romains. Ils représentaient une « infime minorité parmi les gens d'affaires »<sup>15</sup>. Contrairement aux sénateurs à qui toute activité commerciale ou financière était interdite, l'*otium* politique des chevaliers, leur offrait la possibilité de se consacrer à leurs affaires. Partageant un certain goût pour les affaires, Atticus s'associa donc avec des sénateurs ou avec des chevaliers. Chacun devait y trouver un intérêt, à la fois financier, politique et social. « Beaucoup de sénateurs et de chevaliers, au II<sup>ème</sup> et I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., avaient tendance, [par angoisse de ne pas tenir leur rang], à se lancer dans le plus grand nombre d'opérations possibles, privées aussi bien que politiques »<sup>16</sup>.

### **c- Infrastructure d'une relation d'ordre économique avec un des « princes » de l'Etat.**

Les relations d'Atticus avec le monde des affaires sont marquées par une grande diversité : sénateurs, chevaliers, banquiers de métier, financiers de l'aristocratie, gens de commerce ou encore affairistes. Toutes ces personnes furent, d'une certaine manière, liées ou associées avec Atticus, pour un temps plus ou moins long. Ces amitiés financières peuvent-elles être considérées comme les mécanismes d'une stratégie très élaborée, visant à faire d'Atticus un intermédiaire, un agent ou un interlocuteur financier, indispensable au bon fonctionnement de leurs affaires ? Quel était le rôle financier d'Atticus auprès de tous ces hommes en rapport étroit avec le monde des affaires ?

Les instruments de la stratégie financière d'Atticus reposaient essentiellement sur l'octroi de prêts aux particuliers et aux cités. Il devint ainsi un spécialiste du prêt à intérêt. Ces types de prêt favorisèrent les alliances financières, mais aussi politiques entre Atticus et ses amis de la haute aristocratie. Les sénateurs, du fait de leurs fonctions et de leur statut au sein de la cité, ne pouvaient se lancer dans des opérations dites « lucratives ». Ils se retrouvaient écartés du monde de la finance. Mais, peut-on véritablement penser que l'ensemble de ce groupe social se soit réellement cantonné au strict et simple exercice de leurs fonctions politiques ? Pour satisfaire leurs ambitions personnelles, ces hommes avaient besoin de financement et de gros moyens. Certains d'entre eux ne se soumettaient donc pas à ces limitations et à ces restrictions d'ordre économique. Ils trouvèrent un moyen astucieux de contourner les lois supposées restreindre leurs activités financières. Il ne fait aucun doute que « les plus hauts personnages de l'Etat romain ait pratiqué pour s'enrichir n'importe quelle opération économique »<sup>17</sup>. Ils se sont investis de manière certainement officieuse dans des opérations financières et lucratives pour leur unique profit. A cause de leur statut, ils ne pouvaient pas se permettre d'agir aux yeux et au su de tous. Ils utilisèrent alors des agents économiques, des procureurs chargés de gérer, de s'occuper et de veiller au fonctionnement normal de leurs affaires financières. Atticus faisait partie de ces intermédiaires « qualifiés », capables d'agir au nom de ces grands hommes, et d'envisager les différentes stratégies d'investissement susceptibles d'accroître leurs biens. Cet enrichissement ne nourrissait que l'ambition effrénée de ces hommes pour leur carrière politique, mais aussi leur goût immodéré pour l'argent. Grâce à nos sources, nous savons qu'Atticus a entretenu des relations avec l'un des « princes » de la République, « César ». Ce dernier appartenait au groupe restreint des sénateurs. Cet aristocrate désargenté avait certainement besoin à ses côtés

---

<sup>15</sup> C. Nicolet, *L'ordre équestre à l'époque républicaine, (312-43 av. J.-C.), Prosopographie des chevaliers romains, op. cit.*, p. 347.

<sup>16</sup> J. Andreau, *La banque et les affaires dans le monde romain (IV<sup>ème</sup> av. J.-C.- III<sup>ème</sup> ap. J.-C.)*, coll. Points Histoire, éd. Du Seuil, 1999, p. 58.

<sup>17</sup> J. Andreau, *Modernité économique et statut des manieurs d'argent, op. cit.*, p. 7 ; P. Veyne, *Mythe et réalité de l'autarcie à Rome*, Revue des Etudes Anciennes, 81, 1979, p. 277-278, p. 279-280.

d'intermédiaire comme Atticus pour le soutenir dans ses projets et ses campagnes politiques<sup>18</sup>. Les relations entre ces deux hommes sont évoquées durant l'année 49 av. J.-C., au moment où Pompée et César entrent tous deux en guerre. Cette période est aussi mentionnée au sein de la *Correspondance*, au moment où Cicéron semble indécis quant à l'attitude qu'il conviendrait d'adopter. Il ne sait pas s'il doit suivre Pompée quoi qu'il arrive, ou s'il doit attendre et ne rien faire, ce qui reviendrait, en quelque sorte, à se montrer partisan de César. Il ne cesse durant cette période de troubles et de doute, de demander des conseils et des avis éclairés à Atticus<sup>19</sup>.

Cicéron se rallie aux conseils de son ami, car comme il l'écrit, ceux-ci sont avant tout empreint de modération, de bon sens et de prudence. Atticus bénéficiait d'informations et de renseignements privilégiés, du fait de ses nombreux contacts avec ses amis *nobiles*. Deux hommes, Balbus et Oppius représentant les intérêts de César, furent en contact avec Atticus. On retrouve le nom de Balbus, souvent accolé à celui du chevalier romain Oppius au sein de la *Correspondance*. Balbus est un espagnol d'origine, à qui Pompée avait fait obtenir le droit de cité romaine. En l'absence de César, ils apparaissent comme les « fondés de pouvoir » de ce dernier. Ils prennent toutes les décisions qui n'exigent pas sa consultation<sup>20</sup>. Administrateur de ses biens<sup>21</sup>, Balbus fut l'un des hommes de confiance de César, « son éminence grise », selon l'expression de Françoise Des Bosc-Plateaux<sup>22</sup>. Ami et allié de Pompée et César, Atticus reconnaissait la valeur d'un tel homme au sein de ses relations : « Agissant souvent dans les coulisses du pouvoir, écrivant aux uns, visitant les autres, les sollicitant avec une aimable courtoisie, en sachant habilement leur faire miroiter ce qu'ils gagneraient à l'écouter, il paraît avoir été un des principaux artisans de l'ascension de César »<sup>23</sup>. Atticus était en relation directe avec les agents de César pour le compte de Cicéron<sup>24</sup>.

Atticus devait s'arranger avec Oppius pour le remboursement d'une somme que l'orateur avait emprunté à César. Il fut donc associé aux agents de César, agissant comme un médiateur, un intermédiaire entre eux et Cicéron<sup>25</sup>. Au début de la guerre civile, Balbus

<sup>18</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VII: « La guerre civile éclata quand il avait environ soixante ans. Il usa de la libéralité due à son âge, et ne quitta Rome pour aucune autre résidence[...]. L'inaction d'Atticus fut tellement agréable à César que, vainqueur et imposant par lettres aux citoyens privés des contributions pécuniaires, non seulement il ne molesta point Atticus [...]»; *Incidit Caesarianum civile bellum, cum haberet annos circiter sexaginta. Usus est aetatis vacatione, neque se quoquam movit ex Urbe [...] Attici autem quies tantopere Caesari fuit grata, ut victor, cum privatis pecunias per epistulas imperaret, huic non solum molestus non fuerit.*

<sup>19</sup> *Att.* IX, 10, 5 (écrite du Domaine de Formies, le 18 mars 49 av. J.-C.) : « Pour ma part, je ne te conseillerais point, si Pompée abandonne l'Italie, de te joindre à sa fuite. [...] Si l'on est patriote et l'on a le sens de l'Etat, comment résister à l'autorité d'un tel avis dicté par la sagesse et l'amitié ? ».

<sup>20</sup> J. BEAUJEU, CICÉRON, *Correspondance*, IV, p. 170.

<sup>21</sup> AULU-GELLE, *Nuits Attiques*, coll. Université de France, éd. Les Belles Lettres, 1998, XVII, 9 : « Il y a des volumes de correspondance de Caius César avec Caius Oppius et Cornélius Balbus qui s'occuperaient de ses affaires en son absence »; *Libri sunt epistularum C. Caesaris ad C. Oppium et Balbum Cornelium, qui res eius absentis curabant.*

<sup>22</sup> F. DES BOSCS-PLATEAUX, *L. Cornelius Balbus de Gadès : la carrière méconnue d'un espagnol à l'époque des guerres civiles*, Mélanges de la Casa de Velozquez, 1994, vol. XXX, p. 19.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>24</sup> *Att.* V, 1 (écrite de Minturnes, le 5 ou 6 mai 51 av. J.-C.) : « Pour Oppius, on a agi selon mon désir ; tu as particulièrement bien fait de lui ouvrir un crédit de 800000 sesterces. Je désire qu'on les lui paie de toute façon, même au prix d'un emprunt, sans attendre le complet recouvrement de mes créances »; *De Oppio factum est ut uolui, et maxime quod DCCC aperuisti. Quae quidem ego utique uel uersura facta solui uolo, ne extrema exactio nostrorum nominum expectetur.*

<sup>25</sup> K. E. WELCH, *T. Pomponius Atticus : a banker in politics ?*, éd. Deroux, Historia, XLV, University of Sydney, 1996, p. 467. « During Caesar's long absences from Rome, Oppius and Balbus slowly Atticus' associates ».

s'évertua à rallier Cicéron à la cause de César<sup>26</sup>. Conseiller personnel de l'orateur, Atticus avait tout intérêt à être au courant de ce que préconisait Balbus quant à l'attitude à suivre en ces temps de crise. Comme à son habitude, il fait preuve de prudence. Il utilisa tous les moyens d'action de son réseau d'amis, pour être tenu informé du moindre événement ou de tout changement de situation. Face aux agents de César, Atticus a bien l'intention d'être, le représentant et le protecteur de ses intérêts financiers et de ceux de ses proches. Dans cette perspective, il ne traite plus directement avec Oppius et Balbus, mais il opère un rapprochement avec César en personne :

« On a dit que tu as été vu dans la maison du Roi ; je ne te le reproche pas, ayant encouru moi aussi le même reproche »<sup>27</sup>.

La *domus Regis sacrorum* est le lieu où résidait au premier siècle av. J.-C. le Grand Pontife, titre acquis par César depuis 63 av. J.-C. Cette lettre est un témoignage formel du rapprochement entre les deux hommes, ce dernier découlant au préalable de l'association financière entre Atticus, Balbus et Oppius.

D'autres intermédiaires, au service de César, furent aussi en contact avec Atticus, comme le montre un autre passage:

« J'ai écrit à Balbus et Oppius pour leur demander, puisqu'ils sont d'avis que je me rapproche d'examiner la question [...] Penche-toi donc, je t'en prie, sur ce qui nous attend et explore-le avec ces Messieurs [...] Il faut faire intervenir Trebonius, Pansa, voire d'autres, en leur demandant d'écrire à César que, dans tout ce que j'ai fait, je me suis conformé à leur avis »<sup>28</sup>.

Cicéron évoque clairement les contacts césariens d'Atticus. C. Trébonius (préteur urbain) et C. Vibius Pansa, probablement préteur aussi. Ces hommes appartenaient à l'entourage proche de César. Les « autres » ne sont autres que C. Matius et Hirtius, tous deux « chevaliers romains qu'il faut considérer comme le groupe des « intimes » et agents politiques privilégiés de César »<sup>29</sup>. À travers cet exemple d'association entre Atticus et des agents économiques et politiques de César, on peut prendre conscience de l'habileté de l'élite sénatoriale, à contourner les lois interdisant d'exercer quelques activités financières. Par l'intermédiaire d'agents économiques agissant comme de véritables banquiers, ces hommes de l'aristocratie romaine assouissaient leur désir de richesse, leur goût de l'investissement et des activités financières. Il leur était vital d'être « reconnu » comme les plus riches parmi les riches ; la richesse leur conférant du « pouvoir » et de l'influence politique. En 32 av. J.-C., Agrippa apparaît au chevet d'Atticus en tant qu'ami. Atticus a bien été l'associé, le contact, l'ami d'un homme, dont « les fonctions diplomatiques, financières, exécutives, [...] pour le compte de César, et donc dans une certaine mesure de l'Etat »<sup>30</sup>, lui permirent d'accéder aux plus marches du pouvoir.

---

<sup>26</sup> F. Des Boscs-Plateaux, *op. cit.*, p. 24. « Tantôt il le flatte et lui laisse espérer un rôle d'arbitre entre Pompée et César, tantôt il lui vante la politique magnanime de César, ou encore il le tourmente, laissant planer le doute sur l'attitude que pourrait avoir César à son égard »

<sup>27</sup> *Att. X*, 3a (écrite du Domaine de l'Arcanum, le 7 av. 49 av. J.-C.) : « *Uisum te aiunt in Regia nec reprehendo, quippe cum ipse istam reprehensionem non fugerim* ».

<sup>28</sup> *Att. XI*, 6 (écrite de Brindes, le 27 novembre 48 av. J.-C.) : « *Ad <Balbum scripsi et ad> Oppi[d]um, [et] quoniam iis placeret me propius accedere, ut hac de re considerarent. [...] uide, quaero, igitur ea quae restant et explora cum istis [...] adhibeantur Trebonius, Pansa, si qui alii, scribantque ad Caesarem me quicquid fecerim de sua sententia fecisse* ».

<sup>29</sup> E. Des Boscs-Plateaux, *op. cit.*, p. 19.

<sup>30</sup> F. Des Boscs-Plateaux, *op. cit.*, p. 34.

« Il fit mander auprès de lui son gendre Agrippa, ainsi que L. Cornelius Balbus et Sextus Peduceus »<sup>31</sup>.

## **2- Stratégie économique d'une « politique amicale ».**

### **a- La prégnance de ses affinités avec l'ordre équestre.**

En tant que financier de l'aristocratie, il se ménagea, des relations avec tous les membres de la noblesse romaine. Il n'est pas étonnant de constater l'étendue de ses relations d'affaires avec les chevaliers qui s'adonnait aussi à la pratique de certaines activités financières. Au sein de cet ordre, certains se sont distingués de leurs pairs par leur activité économique, par leurs investissements avec pour seul objectif l'augmentation de leur patrimoine. Compte tenu de la spécialisation de certains chevaliers dans la finance, des disparités sur l'échelle des fortunes augmentent.

La plupart de ces chevaliers accordaient une importance capitale à la propriété foncière<sup>32</sup>. Sénateurs et chevaliers sont effectivement bien souvent de grands propriétaires fonciers. Ils n'hésitent pas à acquérir, à acheter des terres ou des maisons à Rome et dans les provinces. En pratiquant tous les types de spéculations relatives à l'agriculture ou à l'élevage, ces membres de l'élite dirigeante touchent des revenus, des rentes de la possession de leurs terres<sup>33</sup>. Devenir un riche propriétaire foncier devenait une garantie, une source de richesse plus ou moins sûre et fiable. Cependant, la terre ne fut pas le seul moyen, ni la seule source d'investissement et de revenus des membres de cet ordre. Certains d'entre eux se lancèrent dans des activités financières ou commerciales. Il existe une distinction entre les activités relatives au commerce et celles relatives à la finance. Par rapport à leur statut social, à leur *dignitas*, les chevaliers ne pouvaient se lancer dans toutes les activités dites « commerciales ». Cette restriction provoque une conduite spécifique, quant à leurs relations, avec certaines activités. « Pas un seul chevalier romain connu n'est jamais qualifié de *mercator* »<sup>34</sup>. Pour autant, cela signifie-t-il que les chevaliers se soient strictement tenus à l'écart de toutes formes d'activités profitables et lucratives relatives au commerce et au négoce ?

Le *mercator*<sup>35</sup> est un simple marchand qui vend et achète, avec qui des hommes comme Atticus, appelés *negotiatores*, sont engagés dans quelques affaires commerciales et ceci de manière indirecte : « Le *negociator* à l'époque républicaine [est] un banquier, un financier, un manieur d'argent qui travaille pour son propre compte et pour celui de possibles bailleurs de fonds[...]. En revanche, le *mercator* est un commerçant : il achète et il vend [...] Il y a une différence de nature entre les activités de *negotiatores* essentiellement financières, et celles des *mercatores* qui sont commerciales »<sup>36</sup>. Atticus est perçu comme un *negociator*, c'est-à-dire qu'il gère, s'occupe d'affaires ponctuelles touchant à des domaines politiques, financiers ou autres. Dans la *Correspondance*, le terme de *negotium* désigne l'ensemble des

---

<sup>31</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XXI: *Agrippam generum ad se arcessiri jucit, et cum eo L. Cornelium Balbum, Sextumque Peducaem*.

<sup>32</sup> C. NICOLET, *Les classes dirigeantes sous la République, ordre sénatorial et ordre équestre*, Annales ESC, XXXII, 1977, p. 744 ; C. NICOLET, *L'ordre équestre à l'époque républicaine*, p. 285-315. « La propriété foncière forme en réalité la base économique de ces ordres supérieurs ».

<sup>33</sup> *Ibid.* « La terre est une valeur refuge contre les hasards des entreprises financières ou commerciales [...] et une valeur « de prestige » dans une société encore toute imprégnée de l'idéal censitaire archaïque ».

<sup>34</sup> *Ibid.*

<sup>35</sup> C. FEUVRIER-PRÉVOTAT, *Negotiator et mercator dans le discours cicéronien, essai de définition*, DHA, VII, 1981, p. 367-374.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 368-369.

« opérations liées au commerce de l'argent »<sup>37</sup>, si fructueuses pour Atticus et ses amis. En tant que financier, Atticus fréquentait des personnes directement liés aux métiers de la banque et de la finance.

▪ **Relations avec les banquiers de métier.**

Parmi les banquiers de métier, peu d'entre eux appartiennent à l'ordre équestre. Ce métier de banquier consistait à faire des opérations de change (*nummularii*), à servir de caisse de dépôts et à accorder des prêts (*argentarii*), ou visait à se spécialiser comme les *coactores argentarii*, dans les ventes aux enchères. Il était souvent réservé à des affranchis. « Seuls un petit nombre de chevaliers connus de nous pratiquent ce métier »<sup>38</sup>. Si l'on se réfère à la *Correspondance*, il n'y a aucune allusion à ces banquiers de métier et « personne n'est jamais explicitement qualifié d'*argentarius* »<sup>39</sup>. Un seul nom apparaît : celui d'un certain Vettienus, auquel Cicéron aurait vraisemblablement emprunté de l'argent. Il le traite de monnayeur et de manieur d'argent. Atticus était en contact avec ce banquier<sup>40</sup>. Il connaissait et entretenait des relations familiales avec ce banquier. Etant lui-même le chargé d'affaires de Cicéron, il tenait ses comptes, vis-à-vis de ces créanciers dont Vettienus faisait probablement partie<sup>41</sup>.

Ce banquier, qui apparaît à plusieurs reprises dans la *Correspondance* entre 49 et 44 av. J.-C., entretient des relations d'affaires avec Atticus. Il se serait bien lié avec des gens de métier spécialisés dans la banque. Même si nous ne retrouvons que la seule mention de ce nom au sein de la *Correspondance*, il est tout à fait plausible qu'il tissa des liens avec des banquiers de métier. Pour garantir la stabilité de ces opérations financières, et être au courant des mouvements et des flux de capitaux, il bénéficia de contacts bien placés, qui lui permirent d'opérer des investissements rentables.

▪ **Relations avec les manieurs d'argent.**

Atticus a entretenu d'étroites relations avec ces financiers. La spécificité de leur activité réside dans le prêt d'argent à des particuliers ou à des collectivités. Ces hommes, appartenant à l'ordre équestre, possédaient les ressources suffisantes leur permettant de prêter à intérêt en utilisant leur propre compte. Ces prêts à intérêt n'étaient évidemment pas exclusivement l'apanage de ce groupe social. « Les sénateurs eux aussi sont presque tous engagés dans d'innombrables opérations d'emprunt et de prêts quasi permanentes, pour la simple raison que le manque d'espèces monnayées est un trait caractéristique de notre période et que les caisses privées sont toujours embarrassées »<sup>42</sup>. L'élite dirigeante se lance dans des opérations de prêt, afin d'essayer d'en retirer le plus de bénéfices et de profits possibles, pour son propre compte, mais aussi pour ses amis. Atticus gère donc ses propres opérations d'emprunt, mais on le voit intervenir dans des opérations financières de crédit, pour le compte de son ami Cicéron, et de ceux dont il avait la charge des affaires.

---

<sup>37</sup> C. FEUVRIER-PRÉVOTAT, *Negotiator et mercator dans le discours cicéronien, essai de définition*, DHA, VII, 1981, p. 372.

<sup>38</sup> C. NICOLET, *Les classes dirigeantes sous la République, ordre sénatorial et ordre équestre*, p. 747.

<sup>39</sup> J. Andreau, *Financiers de l'aristocratie à la fin de la République, Le dernier siècle de la République*, p. 50.

<sup>40</sup> *Att. X*, 5 (écrite du Domaine de Cumes, le 16 avril 49 av. J.-C.) : « Le langage que t'a tenu Vettienus convient mieux que la lettre qu'il m'avait adressé »; *Commodius tecum Vettienus est locutus quam ad me scripserat*; *Att. X*, 11, 5 (écrite du Domaine de Cumes, le 4 mai 49 av. J.-C.) : « Vettienus, « mon ami » comme tu dis, l'est vraiment, je crois »; *Vettienum mihi amicum, ut scribis, ita puto esse*.

<sup>41</sup> *Att. X*, 15 (écrite du Domaine de Cumes, le 10 ou 11 mai 49 av. J.-C.) : « Remercie Vettienus, s'il te plaît, pour son zèle »; *Vettieno uelim gratias quod studiosus sit*.

<sup>42</sup> C. NICOLET, *op. cit.*, p. 747.

▪ Liens avec les foeneratores.

Les *foeneratores* ou encore les « usuriers » sont aussi des manieurs d'argent. Ces hommes prêtaient de l'argent avec un taux d'intérêt supérieur au taux légal; ainsi, si l'on en croit la biographie d'Atticus, Q. Caecilius, rude en affaires, pratiquait des taux d'intérêt de 12% par an. Les *foeneratores* ont aussi la particularité de prêter beaucoup plus qu'ils n'empruntent : « [Ils] prêtent leurs propres fonds de façon constante et systématique, et dans le but d'accroître leur patrimoine »<sup>43</sup>. Ce sont des spécialistes du prêt d'argent, dont la seule stratégie économique est de s'enrichir et de faire augmenter leur patrimoine. Atticus avait-il besoin d'entretenir des relations avec ces usuriers ?

Dans le cas de son oncle, en tant que membre de la même *gens*, les rapports d'Atticus avec ce dernier relevaient plus de la piété filiale et du respect que l'on doit aux Anciens. Ce dévouement filial porta ses fruits dans la mesure où cet homme, au caractère difficile, fit d'Atticus son principal héritier en lui léguant les trois quarts de sa fortune<sup>44</sup>. Cicéron, qui cherchait à emprunter pour payer sa maison du Palatin, évoque l'hypothèse de contracter un prêt auprès de quatre personnages connus d'Atticus. Il exclut d'emblée l'oncle d'Atticus, compte tenu de ses prétentions usuraires trop élevées<sup>45</sup>. Il évoque aussi la possibilité de faire appel à un certain Considius, à Axius ou encore à Séladius. Compte tenu de leur association avec Quintus Cécilius dans cette lettre, on peut penser que tous les trois sont des *foeneratores*. Contrairement à Caecilius, il semblerait que ces deux hommes ne pratiquèrent pas l'usure. Ils étaient capables de lui avancer des fonds importants et conséquents. Dans le *De Re Rustica*, on apprend qu'Axius possède près de Réate, un domaine dont la superficie ne dépasse pas 200 jugères, mais qui rapporte beaucoup. Il y pratique l'élevage (d'ânes et de poissons) et l'horticulture. Il est le propriétaire de très belles résidences et possède aussi près du lac Vélino d'autres domaines<sup>46</sup>. En 63 av. J.-C., Q. Considius<sup>47</sup>, quant à lui, serait créancier de quinze millions de sesterces. Durant la conjuration de Catilina, il sauve le gouvernement en renonçant à les recouvrer. Ces hommes sont dépositaires de telles fortunes, qu'ils ne pouvaient qu'attirer l'attention et susciter l'envie de leurs pairs. Il est aussi intéressant de noter qu'Axius était un sénateur possédant d'importantes richesses, que Q. Considius était soit

---

<sup>43</sup> J. ANDREAU, *Financiers de l'aristocratie à la fin de la République, Le dernier siècle de la République et l'époque augustéenne*, Strasbourg, 1978, p. 56.

<sup>44</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, V.

<sup>45</sup> *Att.* I, 12 (écrite à Rome, le 1<sup>er</sup> janvier 61 av. J.-C.) : « Il faudra avoir recours, je crois, à Considius, à Axius, à Séladius : car pour Cécilius, ses parents même ne peuvent en tirer un sou à moins de douze pour cent par ans » ; *Opinor, ad Considium, Axiium, Selicium confugiendum est ; nam a Caelio propinqui minore centisimis nummum mouere non possunt.*

<sup>46</sup> VARRON, *De Re Rusticae, Economie rurale*, Livre III, texte trad. Ch. Guiraud, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1997, III, 2, 7 : « Axius regarde Merula : « Qu'est-ce donc cette villa, dit-il, si elle n'a pas les ornements de la ville ni les installations d'une maison de campagne ? » » ; *Axius aspicit Merulam et : quid igitur, inquit, est ista uilla, si nec urbana habet ornamenta neque rustica membra ?* ; VARRON, *De R.R.*, III, 2, 9 ; III, 2, 15 ; III, 17, 2, 3 ; SHATZMAN, *Senatorial wealth and Roman Politics*, Bruxelles, coll. Latomus, 1975, p. 308 : « Axius entered the Senate before 73 perhaps under Sulla. He had an estate near Reate, in the Rosea, with postures and gardens as well as comfortable and even expensive buildings. Though no larger than 200 iugera, the return was HS 30 000. Axius also had productive fish pounds there, and bred donkeys, one of which cost HS 40000. Axius had another Sabine Estate, near Lake Velinus. He seems to have been engaged in moneylending, and Cicero hoped to borrow from him in 61. On the other hand, Cicero lent HS 12 000 to his son, which he asked for in 49, when in difficulties » ; J. ANDREAU, *Financiers de l'aristocratie à la fin de la République, Le dernier siècle de la République et l'époque augustéenne*, p. 56.

<sup>47</sup> VALÈRE MAXIME, *Faits et dits mémorables*, IV-VI, trad. R. Combès, coll. Universités de France, éd. Les Belles Lettres, IV, 8, 3.

chevalier ou soit sénateur et que Sélécus, qui est pratiquement inconnu, appartiendrait aussi à l'ordre équestre ou à l'ordre sénatorial<sup>48</sup>.

Cicéron parle de ces hommes en des termes plutôt amicaux. Il emploie le terme « noster » en parlant d'Axius dans une de ces lettres à Atticus. Ces *foeneratores* possédaient une fortune égale à celle des sénateurs, se composant de « terres, jardins, résidences et éventuellement d'immeubles de rapport et de boutiques mises en location »<sup>49</sup>. Atticus prit soin d'entretenir ses relations avec eux, tout simplement parce que comme lui, ils pratiquaient le prêt à intérêt, avec une nuance dans leur finalité. Atticus, en prêtant son argent avec des intérêts raisonnables rendait service à des amis, qui devenaient ses créanciers. Il en retirait certes quelques profits. Cependant, ces bénéfiques ne correspondaient, sans commune mesure, à ceux réalisés par ces *foeneratores*, dont l'enrichissement personnel était le but ultime. La nature de leurs activités les rapprochait toutefois et Atticus se lia d'amitié avec ces derniers.

#### ▪ **Rapport avec les sociétés de publicains.**

Atticus était aussi en contact avec des hommes d'affaires s'occupant de la levée des impôts: les publicains. Il lui arrivait de faire transférer certaines sommes d'argent par l'intermédiaire de ces hommes. Les sociétés de publicains formaient « un groupe reconnu par l'Etat, un véritable ordre dans la cité »<sup>50</sup>. La spécificité de leurs activités principales résidait dans le fait d'être au service de l'État. Une fois de plus, ces sociétés de publicains sont une source de profits pour l'élite dirigeante. « Les adjudications des fermes publiques et les hommes importants des sociétés étaient des chevaliers, ou appartenaient à un milieu riche proche de l'ordre équestre »<sup>51</sup>. Ce sont les chevaliers de l'époque républicaine qui profitèrent des adjudications publiques (attribution d'un marché public ou vente aux enchères d'un bien qui offre le meilleur prix), « des dépenses et des recettes de l'État »<sup>52</sup>. Nous n'avons aucune mention dans la *Correspondance* ou la biographie d'Atticus d'adjudications, faites pour le compte de notre personnage. Il est possible qu'il ait été en relation avec des grands publicains tels que C. Curtius et son fils C. Rabirius Postumus, deux grands personnages de l'ordre équestre ; même s'il « refusa toujours de prendre à ferme les revenus de l'Etat »<sup>53</sup>.

Après la visite improvisée de Curtius, l'orateur lui propose de partager sa compagnie<sup>54</sup>. Considéré comme « le prince des publicains, chevalier très huppé, apparenté à des sénateurs et ami de César, futur ministre des finances du roi d'Égypte Ptolémée Aulète, [il est] entré lui-même au Sénat »<sup>55</sup>. Avec de tels qualificatifs, on peut penser qu'Atticus ne se priva pas d'entretenir quelques familiarités avec lui, et plus largement avec le groupe des publicains influents à Rome. On remarque qu'il n'y a quasiment pas de personnages mentionnés dans la *Correspondance*, qu'Atticus ne connaisse pas ou avec qui il ne fut pas en contact. Socialement liés à la classe dirigeante romaine, les publicains représentaient une catégorie de gens de la finance avec qui Atticus fut très certainement en relation.

<sup>48</sup> *Att.* V, 21, 2 (écrite de Laodicée, le 13 février 50 av. J.-C.) : « Notre ami Axius m'affirme qu'on a accordé une grande autorité à ma lettre » ; *Axius noster ait nostras auctoritatis plenas fuisse*.

<sup>49</sup> J. ANDREAU, *Financiers de l'aristocratie à la fin de la République, Le dernier siècle de la République et l'époque augustéenne*, p. 56.

<sup>50</sup> J. ANDREAU, *La banque et les affaires dans le monde romain (IV<sup>ème</sup> av. J.-C. - III<sup>ème</sup> ap. J.-C.)*, coll. Points Histoire, éd. Du Seuil, 2001, p. 51.

<sup>51</sup> J. ANDREAU, *op. cit.*, p. 52.

<sup>52</sup> C. NICOLET, *Les classes dirigeantes sous la République : ordre sénatorial et ordre équestre*, p. 747.

<sup>53</sup> J. ANDREAU, *La banque et les affaires dans le monde romain (IV<sup>ème</sup> av. J.-C. - III<sup>ème</sup> ap. J.-C.)*, p. 52.

<sup>54</sup> *Att.* XIII, 9 (écrite du Domaine de Tusculum, vers le 15 juin 45 av. J.-C.) : « Tu venais de partir hier quand Trébatius est arrivé suivi de près par Curtius ; celui-ci voulait me saluer, mais il est resté sur mon invitation » ; *Commodum discesseras heri cum Trebatius uenit, paulo post Curtius, hic salutandi causa, sed mansit inuitatus*.

<sup>55</sup> C. NICOLET, *op. cit.*, p. 749.



▪ Associé avec les chargés d'affaires.

Atticus appartenait à cette catégorie de financiers, les chargés d'affaires. Tous ne faisait pas partie de la noblesse romaine, puisqu'ils pouvaient avoir le statut d'« esclaves caissiers et trésoriers »<sup>56</sup>, ou encore celui d'affranchis employés à la gestion des affaires. Quoi qu'il en soit, ces derniers agissaient pour des membres de l'aristocratie romaine. Ils étaient socialement liés à eux et travaillaient pour le compte de chevaliers ou sénateurs. Nous ne reviendrons pas sur le rôle de chargé d'affaires d'Atticus que nous avons déjà étudié. À l'instar de ses amis, Atticus disposait aussi d'un chargé d'affaires, qui gérait ses intérêts pendant son absence : L. Cincius.

« J'ai fait payé à L. Cincius 20400 sesterces pour les statues en marbre de Mégare, conformément à tes instructions »<sup>57</sup>; « Pour Cincius, s'il remet entre mes mains quelque part de tes intérêts, je m'en chargerai »<sup>58</sup>.

Afin de s'occuper correctement des affaires dont il avait la charge, il utilisait l'aide efficace de ses seconds, qui servaient, loyalement et judicieusement, ses intérêts à Rome mais aussi en Asie, tel Philogène<sup>59</sup>. Dans plusieurs lettres de la *Correspondance*, on voit que Philogène est venu en Asie pour « régler des affaires urgentes de son patron »<sup>60</sup>. Il agit au nom de ce dernier, en tant que procurateur, et s'emploie à gérer les intérêts des créances d'Atticus en Asie. Il s'occupa de faire le compte d'une *permutatio*, c'est-à-dire d'un transfert de fond sans portage d'espèces, orchestré par Atticus pour le compte de Cicéron. En 51 av. J.-C., quand Cicéron arrive en Asie mineure, « il s'arrête à Laodicée pour recevoir les fonds publics que l'État lui fait transférer par l'entremise des publicains »<sup>61</sup>. Atticus n'hésitait pas à recourir aux services de ses *procuratores*, en qui il avait pleine confiance, puisqu'il les avait lui-même formés<sup>62</sup>.

Des esclaves ou des affranchis comme Philogène et L. Cincius, mais aussi des amis comme M. Séius ou Xénon, sont mentionnés dans la *Correspondance*. Ces hommes gèrent les intérêts d'Atticus en Asie<sup>63</sup>. Ils s'appliquaient à surveiller au mieux les comptes d'Atticus, lors de ces absences. Possédant de gros intérêts financiers en Asie et à Rome, Atticus se devait d'agir indirectement sur tous les champs d'action financiers, réclamant sa présence. Comme chargé d'affaires, Atticus bénéficiait personnellement des services de ses propres

<sup>56</sup> J. ANDREAU, *La banque et les affaires dans le monde romain (IV<sup>ème</sup> av. J.-C. - III<sup>ème</sup> ap. J.-C.)*, p. 52.

<sup>57</sup> *Att. I*, 8 (écrite de Rome, dans la deuxième moitié de février 67 av. J.-C.).

<sup>58</sup> *Att. I*, 16 (écrite de Rome, à la fin juin ou juillet 61 av. J.-C.) : *Cincius si quid ad me tui negoti de tulerit, suscipiam.*

<sup>59</sup> *Att. VI*, 2 (écrite de Laodicée, avant le 7 mai 50 av. J.-C.) : « Comme Philogène ton affranchi est venu me saluer à Laodicée et dit qu'il va tout de suite reprendre la mer pour te rejoindre, je lui donne cette lettre »; *Cum Philogenes libertus tuus Laodiceam ad me salutandi causa uenisset et se statim ad te nauigaturum esse diceret, has ei litteras dedi*; *Att. VII*, 7 (écrite du Domaine de Formies, peu après le 18 décembre 50 av. J.-C.) : « Ce que t'a écrit Philogène est correct ; il s'est occupé de ce qu'il devait ; je lui ai laissé la disposition de cette somme sans échéance fixe : il en a usé pendant quatorze mois »; *Att. V*, 13 (écrite à Ephèse, le 26 juillet 51 av. J.-C.) : « J'ai également soumis à Philogène le compte de l'opération par lettre de change que j'ai faite avec toi »; *Ego praeterea rationem Philogeni permutationis eius quam tecum feci edidi.*

<sup>60</sup> L. A. CONSTANS, J. BAYET, CICÉRON, *Correspondance*, IV, p. 177.

<sup>61</sup> J. ANDREAU, *La banque et les affaires dans le monde romain (IV<sup>ème</sup> av. J.-C. - III<sup>ème</sup> ap. J.-C.)*, p. 53.

<sup>62</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII : « Cependant, il n'en eut aucun qui ne fût né et qui n'eût été formé à la maison »; *Neque tamen horum quemquam, nisi domine natum, domique factum, habuit.*

<sup>63</sup> *Att. IV*, 13 (écrite de Tusculum, entre le 14 et le 17 novembre 55 av. J.-C.) : « Je me suis occupé à Ephèse de tes petites affaires : j'ai confié à Thermus, bien qu'avant mon arrivée il eût fait à tous les tiens les promesses les plus larges, Philogène et Séius ; je lui ai recommandé Xénon d'Apollonis »; *Tua negotia Ephesi curae mihi fuerunt, Thermoque, tamet si ante aduentum meum liberalissime erat pollicitus tuis omnibus, tamen Philogenem et Seium tradidi, Apollonidensem Xenem commendavi.*

*procuratores*. Il entretenait des relations privilégiées avec d'autres chargés d'affaires, agissant pour le compte d'amis. Intégré aux mécanismes des services et des devoirs régissant les relations d'*amicitia*, de nombreux chevaliers, voire des sénateurs, se chargèrent d'affaires pour le compte d'autres amis. Appartenant tous aux mêmes milieux oligarchiques, ils se connaissaient, se côtoyaient et se fréquentaient de façon régulière. Ils pouvaient arriver qu'ils appartiennent aussi aux mêmes réseaux d'amis. Dans cette catégorie de financiers, résidant à Rome et en Italie, ayant investi de l'argent dans les provinces, on peut citer les noms de Brutus, de Pompée, L. Egnatius Rufus, et M. Cluvius de Pouzzoles. Tous sont membres de l'aristocratie et en possession de créances à l'extérieur de Rome. On sait, par exemple, que Brutus avait prêté des fonds aux Salamiens de Chypre et deux « agents d'affaires », pour reprendre l'expression de J. Andreau, géraient le bon fonctionnement de ses affaires sur place. « Ces nombreux membres des oligarchies qui ont des intérêts, *negotia habent*, dans les provinces, sont très utiles dans le transfert de fonds sans portage d'espèces, [...] ils ont sur place des agents qui gèrent leurs affaires, en termes juridiques des procurateurs »<sup>64</sup>.

▪ **Contacts avec les « hommes d'affaires ».**

La dernière catégorie de financiers, avec laquelle Atticus fut probablement en contact, était celle des hommes d'affaires. Comme les financiers de l'aristocratie, ils disposaient de moyens, de fonds, de relations sociales, entretenues avec des membres de l'élite dirigeante. Ils géraient aussi des activités relatives au monde la finance. La grande différence existant entre ces hommes d'affaires et Atticus, résidait dans la question de leur statut. Ils n'appartenaient ni à l'ordre sénatorial, ni à l'ordre équestre : « N'étant pas encore parvenus au sénat ou à l'ordre équestre, ou ne tenant pas dans l'ordre équestre la place à laquelle ils aspirent, ils ne sont pas éloignés de cette élite »<sup>65</sup>. Ces « affairistes » se situaient en dehors, mais à la marge de l'élite. Ils formaient une caste de « bourgeoisie d'affaires », aspirant à l'enrichissement par le biais de leurs activités économiques. « Socialement très mobiles »<sup>66</sup>, ils pratiquaient diverses activités, en relation avec la banque ou la finance. Ces dernières étaient beaucoup moins contraignantes et plus souples que celles des professionnels. Le succès de leurs affaires était leur priorité. Alors que ces derniers privilégiaient, à cause de leur statut, de leur fonction, la meilleure façon de gérer leur patrimoine, en mettant en place ce que J. Andreau a appelé une « stratégie de sécurité prévoyante », les affairistes, quant à eux, s'évertuaient et s'obstinaient à prendre tous les risques nécessaires « pour réussir leurs spéculations ». Ils appliquaient, par opposition à l'élite, une « stratégie de profit »<sup>67</sup>.

Tout comme les financiers de l'aristocratie, ils pratiquaient des prêts à intérêt et servaient aussi « d'intermédiaires dans toutes sortes d'opérations de crédit et de paiement »<sup>68</sup>. Ces hommes d'affaires étaient présents dans les moindres activités, qui pouvaient s'avérer lucratives, et dans lesquelles ils pouvaient obtenir quelques menus profits. On les retrouvait parmi les sociétés de publicains, notamment la classe qui n'appartenait pas à l'ordre équestre, mais aussi « parmi les plus importants *negotiatores* »<sup>69</sup> du dernier siècle de la République romaine. Compte tenu du rôle d'intermédiaire que pouvaient avoir ces hommes en matière de finances privées, Atticus connaissait certainement quelques-uns d'entre eux. Appartenant à une autre catégorie de financiers, ces hommes pouvaient, dans leur spécialité, être utiles à des sénateurs ou à des chevaliers, qui géraient des opérations financières à titre privé ou pour le

<sup>64</sup> J. ANDREAU, *La banque et les affaires dans le monde romain (IV<sup>ème</sup> av. J.-C - III<sup>ème</sup> ap. J.-C.)*, p. 54.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 105.

<sup>66</sup> *Ibid.*

<sup>67</sup> J. ANDREAU, *La banque et les affaires dans le monde romain (IV<sup>ème</sup> av. J.-C - III<sup>ème</sup> ap. J.-C.)*, p. 106.

<sup>68</sup> *Ibid.*

<sup>69</sup> *Ibid.*

compte d'amis. Les diverses catégories de financiers de l'aristocratie nous permettent d'appréhender la diversité des relations entretenues par Atticus avec chaque ensemble. On découvre la complexité d'un système au sein duquel chacun semble avoir un rôle et une fonction bien définie par rapport à son statut social. Tous ces individus évoluent dans un monde où l'argent circule librement et conditionne l'ensemble des réseaux, aussi bien économiques que sociaux. Il est au centre de toutes les considérations et devient un des facteurs indispensables à l'ascension sociale. La noblesse, avec laquelle Atticus entretenait et cultivait personnellement des relations d'*amicitia*, constituait le pilier, le socle de sa stratégie économique et de sa politique.

### **b- *Fides* et « confiance sociale ».**

Au dernier siècle de la République, les considérations sociales d'Atticus témoignent d'une stratégie subtile, menée dans le cadre de ses relations personnelles. Il se lia par des liens d'amitié, de familiarité, d'hospitalité et de nombreux contacts parmi les plus hauts représentants de la finance à Rome. Ces relations reposaient sur des affinités communes, notamment le goût de l'investissement et de l'activité financière dans tout ce qu'elle peut avoir de plus représentatif. Cette variété d'amis, choisis parmi des hommes possédant le titre de sénateurs ou de chevaliers, lui offrit la possibilité de se constituer, au fil du temps, un réseau d'*amicitiae*, garantissant la pérennité de son système financier. Au cœur de cet ensemble de relations sociales, il existe une réelle unité : celle des « affaires ». Il nous a été permis d'apprécier, appréhender l'étendue et l'efficacité de son réseau, dans le cadre de ses affaires financières ou commerciales. Comment l'utilisation de ce réseau favorisa-t-elle son ascension financière ? Sur quels fondements cette organisation amicale reposait-elle ?

L'étude de toutes les relations personnelles d'Atticus nous a permis de constater l'existence de « codes moraux ». Ils servaient de repère et instaurent des principes, des accords tacites entre amis. En dépit de la grande variété existant entre les différentes catégories de financiers et de leur spécialisation économique, tous ces groupes pratiquèrent, de manière ostentatoire, le « prêt d'argent ». Le système financier d'Atticus, et probablement de façon plus large, le système financier de tout le dernier siècle de la République romaine, reposait sur la pratique du « prêt d'argent ». Derrière ce terme, différentes réalités peuvent être mises à jour : les relations entre créancier et débiteur, la question de la dette et enfin la règle du cautionnement. Dans une société où priment les relations entre individus et dans laquelle ces dernières sont régies par le principe de l'*amicitia*, la nécessité des devoirs s'assimile à une obligation. Deux amis doivent se porter secours et assistance, lorsque l'un d'entre eux se trouve dans le besoin. Le service rendu fera ainsi office de témoignage formel d'amitié. En relisant la *Correspondance*, on ne peut que constater le nombre de services d'ordre privé ou public, rendus par Atticus à l'orateur. En plus de ces diverses activités, il passait son temps à gérer les affaires de ses amis. Il informait et aidait ces hommes d'État de ses conseils dans tous les domaines de la vie. Des plus négligeables jusqu'aux plus grands, il apparaît comme un véritable allié. Sans jamais avoir manifesté l'ombre d'une quelconque impatience, il se montra à la hauteur des exigences de la loyauté amicale.

Les gestes d'amitié étaient associés à la gestion des affaires de l'orateur. Ils rendaient compte, de façon manifeste, du degré d'implication de l'*amicitia* dans le système social et financier de cette époque. Les activités financières s'accordaient et se rattachaient subtilement au système social. Face à un « marché d'argent »<sup>70</sup>, organisé par des financiers passionnés par leurs affaires, agissant souvent avec leurs ressources propres, tout un chacun pouvait influencer directement sur les variations et les tendances économiques, à condition évidemment d'en

---

<sup>70</sup> K. VERBOVEN, *Le système financier à la fin de la République*, Ancient society, 1993, 24, p. 75.

avoir les moyens. Cette forme de structuration du marché conditionna la structuration de l'entourage d'Atticus. Le « commerce d'argent » était étroitement lié au « commerce d'amis ». En octroyant des prêts d'argent, avec ou sans intérêt à ses relations, Atticus parvint à opérer un trait d'union entre deux domaines de l'organisation de la vie quotidienne : celui de la vie économique et celui de la vie sociale. Les prêts devinrent ainsi la clé de voûte de sa stratégie économique et sociale. En se liant par l'entremise des prêts à des hommes de pouvoir, Atticus s'en faisait des alliés, des amis, capables le moment venu de lui rendre les bienfaits des services rendus auparavant. Entre le créancier et le débiteur s'installait une solidarité financière, s'exprimant en terme de *fides* ou de confiance sociale. Avant d'accorder un crédit, il prenait donc en compte certains éléments destinés à sécuriser la transaction financière. Pour instaurer un climat serein, il était nécessaire de vérifier le caractère solvable de l'emprunteur. Ce premier élément pourrait expliquer le fait que la plupart des particuliers, qui bénéficièrent de ces prêts, furent des personnages associés au pouvoir. Cette élite, qui manquait quelquefois cruellement de liquidités pour assouvir ses désirs de richesse et d'ambition, sollicitait les services d'hommes comme Atticus<sup>71</sup>.

Tous ces personnages ont pu bénéficier, à un instant critique ou difficile de leur existence, d'un service financier, sous la forme d'un prêt ou d'un don consenti par Atticus. Les prêts accordés à des cités obéissaient aux mêmes mécanismes de fonctionnement que ceux octroyés aux particuliers. S'assurer de la solvabilité de ses débiteurs faisait partie de la politique personnelle du personnage. Dans toutes ses opérations, il exclut ainsi la « notion de risque ». Contrairement à d'autres hommes d'affaires qui généraient leurs profits à partir de transactions spéculatives risquées, il se contenta de placements sûrs, rentables de plus ou moins longue durée. Ce facteur de « risque » faisait peser une part d'incertitude, d'aléas et d'imprévis sur les opérations. De façon pragmatique et quelque peu calculée, il chercha toujours à éviter ces pièges. En devenant le partenaire privilégié, le créancier d'hommes importants de l'élite, il protégea ses arrières et ses intérêts. Le statut social, garantissant la solvabilité du débiteur, constitue l'une des conditions *sine qua non* à l'octroi d'un crédit : « La confiance peut être également externe, en ce sens qu'elle repose sur la situation sociale ou économique des contractants. Le fait d'appartenir aux mêmes cercles sociaux ou économiques facilite sans doute la naissance d'une confiance mutuelle »<sup>72</sup>.

Le climat de confiance reposait aussi sur l'importance de la « parole donnée », c'est-à-dire la *fides* dans la relation créancier-débiteur. Pour s'assurer de la bonne foi de ses débiteurs, il prenait en considération leur loyauté, leur honnêteté et leur sincérité. La notion de *fides* explique le fait qu'Atticus se soit associé avec des familiers, des amis. Le lien d'amitié supposait la réciprocité des devoirs entre amis. En prêtant à ses amis, il devenait leur créancier. Toutefois, au-delà de cette relation purement factuelle, préexistait la relation amicale, beaucoup plus effective, à travers laquelle les deux amis se manifestaient bienveillance et obligeance. En respectant les termes du contrat de prêt, les deux amis ne faisaient que renouveler leurs liens d'amitié. Ils témoignaient d'un respect réciproque des valeurs inhérentes au concept d'*amicitia*, dans le cadre de leurs transactions financières. De la même manière que le pacte amical scellait une relation de confiance entre deux hommes, la transaction financière suivait la même logique. Elle renforçait le lien de solidarité, les devoirs de *fides* entre amis. En raison des principes moraux qui cimentaient la relation, l'ami « débiteur » se faisait un devoir et considérait comme une nécessité impérieuse de rembourser intégralement sa dette. Il respectait aussi les accords officiels du contrat. Mais bien plus encore, il honorait les accords tacites et officieux qui régissaient la relation d'*amicitia*.

---

<sup>71</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: « Il n'en aida pas moins de ses deniers le jeune Marius, déclaré ennemi de l'Etat, dont il alléga l'exil de ses propres ressources »; *Neque eo secius adulescentem Marium, hostem judicatum, juvit opibus suis, cujus fugam pecunia sublevavit.*

<sup>72</sup> *Ibid.*

« Honorer sa dette », « ne pas manquer à la parole donnée », ces actes pouvaient être considérés comme un véritable témoignage d'amitié. En sortant du cadre de ses relations d'amitié, si Atticus accordait un prêt à un personnage qui n'appartenait pas à son réseau ou encore dont il ignorait la probité, cela reviendrait à prendre le risque de ne jamais recouvrer les sommes engagées. Or, ce dernier privilégiait une stratégie de prudence dans toutes ses opérations financières, ainsi que dans les domaines de sa vie privée ou publique. « Il convient donc de s'en tenir au comportement prescrit et à l'exigence de la loyauté totale (la *fides*) »<sup>73</sup>. Ce n'est que dans le cadre de ses relations personnelles, qu'Atticus fit preuve d'une bienveillance et de libéralités envers les siens. En leur octroyant des prêts avantageux, ne dépassant jamais le taux d'intérêt légal, et ce en dépit des événements politiques, il instaura des rapports de confiance avec ses obligés. En privilégiant son cercle d'amis, il s'évita de nombreuses déconvenues financières. S'il est vrai qu'il dut gérer des recouvrements de créances avec la ville de Sicyone ou avec quelques débiteurs récalcitrants, il s'en sortit dans la majorité des cas, avec succès.

Les opérations de crédit constituaient le moyen le plus approprié pour créer, au sein de l'aristocratie, un réseau social suffisamment puissant pour lui garantir stabilité et sécurité économique. Ces relations d'amitié, construisant de véritables « areas of trust » selon l'expression des sociologues S. N. Eisenstadt et L. Roniger<sup>74</sup>, représentent l'édifice sur lequel repose tout l'empire financier de ce personnage. « Les structures de confiance sociale ont servi d'infrastructure à l'organisation financière »<sup>75</sup>. Atticus, en fin stratège, se constitua une organisation financière, une « aire de protection sociale », garante de sa réussite socio-économique, en se créant un réseau de relations, influent et puissant, interne à l'aristocratie.

### **c- Le prestige d'une réussite socio-économique.**

Le personnage d'Atticus, en apportant une aide financière à ses proches, se révéla comme un élément nécessaire et indispensable dans leurs vies. Il participa à la réalisation de leurs désirs et contribua indirectement à leur réussite. Réciproquement, ce cercle d'amis, politiques ou non, n'a-t-il pas contribué dans le même temps à la réussite économique du personnage ?

D'une certaine manière, ils y ont participé. Atticus, quand il leur prêtait des fonds, percevait des intérêts. Mais, ce ne sont pas ces quelques profits qui lui permirent de se générer un tel patrimoine financier. Son réseau de relations personnelles lui a simplement garanti, de tous temps, la préservation et la pérennisation de son capital. En effet, à chaque changement de régime, il s'arrangeait pour échapper à la déroute économique. Là où bon nombre de fortunes s'écroulaient, même celles des hommes de son plus proche entourage, la sienne demeurait intacte. Elle semblait ne pas être soumise aux affres du temps, en quelque sorte, intouchable<sup>76</sup>. La consolidation et le renforcement de son organisation financière furent la conséquence du temps qu'il passa à s'attacher l'amitié des hommes de pouvoir, suffisamment importants pour choisir et défaire les décisions politiques au cœur de l'Etat. Son organisation financière doit être appréhendée au cœur d'un ensemble politique et économique relativement changeant, complètement dépendant des crises politiques. En respectant ses obligations et en remplissant ses devoirs d'ami, il se hissa au rang des personnes les plus estimées, dont la

---

<sup>73</sup> K. VERBOVEN, *Le système financier à la fin de la République*, p. 87.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 86; S. N. EISENSTADT, L. RONIGER, *Patrons, Clients and Friends Interpersonal Relations and the Structure of Trust in Society*, Cambridge, 1984, p. 1- 42.

<sup>75</sup> K. VERBOVEN, *op. cit.*, p. 95.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 88: « Le caractère stratégique de beaucoup de ces relations de confiance est manifeste, mais l'éthique des obligations réciproques était incontournable. Il était seulement d'autant plus efficace lorsqu'il existait des avantages à long terme ».

réputation d'honnêteté et d'intégrité était reconnue. Mais, la véritable prouesse et l'originalité d'Atticus résidaient dans la force de son réseau social. Sa diversité et son hétérogénéité représentaient ses véritables atouts. Qu'ils soient chevaliers ou sénateurs, banquiers, financiers ou manieurs d'argent, marchands ou commerçants, l'homme s'accommodait fort bien de chacun d'eux. Chacun pouvait au moment voulu démontrer le pouvoir de son champ d'intervention. Cette capacité d'action et d'influence le séduisait. Il privilégia donc tous les liens sociaux, sans aucune distinction d'origine, de rang, de statut économique, de classe, ou d'idées politiques. Il se considérait et se comporta comme l'ami de tous. Au cœur des turbulences politiques de la fin de la République, il fit preuve d'un sens politique déconcertant. À travers le jeu subtil de ses relations personnelles, il devint un exemple de sociabilité dont, bien évidemment le « prestige était inséparable de sa position sociale et politique »<sup>77</sup>. Sa renommée s'identifiait à sa *liberalitas*, c'est-à-dire à ses largesses financières ; sa neutralité lui assurait les attentions et les faveurs de tous ceux qui avaient intérêt à ce qu'ils n'appartiennent à aucun groupe politique<sup>78</sup>.

En professant son désir de neutralité politique, Atticus faisait en sorte de plaire aux uns et aux autres. Il appartenait au meilleur parti, sous-entendu que ce dernier aurait été le partisan des *Optimates*, c'est-à-dire du parti sénatorial. Il nous semble que compte tenu de la grande diversité de ses relations, il s'attacha à ne froisser aucune susceptibilité. Ses amis acceptaient et respectaient son style de vie. Le devoir de prudence et de raison justifia ses actes en pleine période d'agitation politique. En fin observateur des événements, il avait parfaitement conscience qu'une situation pouvait évoluer à contre-courant, en dépit des apparences. Alors que ses amis les plus proches fustigeaient tous les familiers d'Antoine, il leur apporta conseils, assistance et secours financier. Cette attitude, mêlée de prudence et de générosité, lui sauva la vie. À la fin de la République, afin de garantir la sécurité de son système, il finança et structura un véritable réseau de relations sociales, dont il se considérait comme l'élément central. Ces liens, tissés entre Atticus le financier et la *nobilitas* étaient fondés sur la *fides*, que se doivent réciproquement des amis. Que ce soit du point de vue des rapports sociaux et personnels où s'exprime librement la *liberalitas* d'Atticus, ou que ce soit à travers le point de vue de ces rapports organisés autour de la finance, son système social et économique connaît une véritable apogée. Il jouit pleinement des plaisirs de l'*amicitia*. Son statut de financier lui fit profiter subtilement du prestige de sa position sociale et économique. Sa réussite socio-économique lui permit de se distinguer et de s'illustrer parmi les plus nobles personnages de son temps.

---

<sup>77</sup> K. VERBOVEN, *Le système financier à la fin de la République*, p. 88.

<sup>78</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VI: « En politique, il eut une attitude telle qu'il fut toujours du meilleur parti, et jugé comme lui appartenant »; *In republica ita est versatus, ut semper optimarum partium et esset et existimaretur*.

## **C- L'influence d'Atticus, une réalité ?**

### **1- Sens pratique et opportunisme.**

#### **a- Une pensée pragmatique.**

Atticus apparaît comme le conseiller et l'informateur privilégié de l'orateur. Ses avis, ses opinions, plus largement ses pensées sont sollicitées en permanence. Dans quelles mesures pouvons-nous penser que ces dernières aient eu un impact sur la pensée cicéronienne ? L'avis, les perceptions et les idées d'Atticus sont toujours attendus avec beaucoup d'impatience. Il propose une justesse suffisante à alimenter la réflexion cicéronienne. La richesse de leurs échanges nourrit leur pensée respective. Le dialogue indirect ou encore l'échange épistolaire reste pour eux un moyen de rester en contact. Entretenir la conversation entre amis est essentiel, voire indispensable. Au cours de ces entretiens privés, chacun peut énoncer, soumettre ou encore exposer un ensemble de situations, d'événements, de faits, de façon assez complète et détaillée<sup>1</sup>.

Les lettres de la Correspondance contiennent régulièrement un exposé complet des affaires publiques ou privées, susceptibles d'intéresser Atticus. En sachant qu'il se tenait à l'écart de la vie politique à Rome, il ne pouvait se tenir informé des affaires publiques que, par l'intermédiaire de ses « amis ». Maintenant un contact permanent avec son entourage d'amis politiques, directement par le biais de rencontres ou encore indirectement avec l'échange épistolaire, il disposait de points de vue variés. Cette multiplicité de points de vue favorisait la diversité de ses perspectives et enrichissait continuellement sa réflexion. Pour se forger un avis et une opinion pertinente, il avait besoin de connaître l'exposé précis des faits. Les opinions et les pensées de ses amis, si communes ou différentes soient-elles, permettaient à Atticus, de juger, de critiquer et de se faire une opinion personnelle. Suite à l'examen minutieux des événements, il procédait à une sorte « d'analyse raisonnée », en fonction de différents facteurs. À cet instant précis de la réflexion, il envisageait les tenants et les aboutissants d'une situation, les intérêts des uns et des autres, et bien entendu, son propre intérêt. Ayant une parfaite connaissance de la vie politique et économique à Rome, aucun aspect d'un problème ou d'une question ne semble lui échapper. La finesse de ses analyses, durant les moments de crise, atteignait un tel degré de pertinence, que ses plus proches amis comme Cicéron, ne concevaient pas d'agir sans avoir obtenu au préalable son assentiment.

Après avoir pris connaissance d'un problème sous tous les angles, en l'ayant analysé rationnellement, il tirait des conclusions, soit en proposant une démarche rigoureuse, suffisamment judicieuse pour permettre de répondre aux attentes de ceux qui recherchent ses conseils. Il adoptait en quelque sorte l'attitude d'un scientifique qui cherchait à formuler des hypothèses. Son sens pratique l'oblige et l'amène à se faire « une opinion » unique, mesurant et pesant risques. Il réfléchit pour ses amis et indirectement, en alimentant leur réflexion, il agit pour ces derniers. Cette action indirecte contribua à en faire un personnage de premier plan dans leur existence, situé dans les coulisses de leur vie publique. Il existe donc une

---

<sup>1</sup> *Att. I, 19* (écrite à Rome, écrite de 15 mars 60 av. J.-C.): « Mais, outre que je suis extrêmement, incroyablement occupé, j'ai l'habitude de ne laisser parvenir de moi à toi aucune lettre qui soit vide de matière et de pensée. Je t'exposerai d'abord, comme il convient quand on s'adresse à un citoyen qui aime sa patrie, l'état des affaires publiques ; ensuite, puisque après elle, j'ai la seconde place dans ton cœur, je te donnerai aussi de moi les nouvelles que je pense ne t'être pas indifférentes »; *Sed ad summas atque incredibiles occupatione meas accedit quod nullam a me soleo epistulam ad te sinere sine [absque] argumento ac sententia peruenire. Et primum tibi, ut aequum est ciui amanti patriam, quae sint in rep. exponam ; deinde quoniam tibi amore nos proximi sumus, scribemus etiam de nobis ea quae scire te non nolle arbitramur.*

interaction entre la pensée d'Atticus et la pensée cicéronienne : l'une s'enrichit au contact de l'autre et vice-versa. Atticus fut l'une des pièces maîtresses, alimentant et renouvelant la pensée cicéronienne. Se voulant avant tout « pragmatique » et « efficace », sa pensée se présente comme l'expression abstraite de son influence « morale ».

### **b- La force d'un esprit intuitif.**

En toutes circonstances, Atticus affichait une grande lucidité et ne se laissa jamais dépasser par les événements. Il se fit un devoir de rester fidèle à sa nature. Il cherchait à vivre harmonieusement, le plus sereinement possible dans un monde perturbé par les guerres civiles. Aussi, il s'appliqua à suivre certains principes de conduite. Parmi ces règles, on remarque que la notion de *prudentia* l'accompagna à chaque moment fort de son existence. Ce terme de prudence est intimement lié au caractère intuitif de ce personnage. La « chance » ou encore « l'inspiration divine », désignée par son biographe, sont des données, des facteurs beaucoup moins aléatoires que ce qu'ils ne laissent paraître. Il serait intéressant de comprendre l'interaction entre son caractère raisonné et son esprit intuitif. Sa réussite a-t-elle finalement été le fruit du hasard, d'une chance liée à sa destinée, à sa bonne étoile ou peut-elle s'expliquer de manière plus raisonnée ?

Cicéron salue, à maintes reprises dans la *Correspondance*, les « réflexions clairvoyantes »<sup>2</sup> de son ami. Dans les situations difficiles, ce dernier savait faire preuve de discernement et de lucidité. La perspicacité de ses jugements lui permit de servir les intérêts de ses amis, mais aussi les siens. Sa lucidité et sa clairvoyance composaient sa force d'esprit. Durant les instants les plus troubles de son existence, on ne peut pas penser que ce soit la chance ou le hasard qui lui offrit la possibilité de s'en sortir. D'autres forces contribuèrent à lui garantir la réussite de ses entreprises. Chaque situation de crise politique lui était plutôt favorable. Il possédait une force de caractère qui, bien souvent, lui sauva la vie. Cette force d'esprit se découvre à travers ses capacités réflexives. En se lançant dans ses analyses, il prenait en compte tous les éléments susceptibles de l'aider à se forger une opinion ; il mesurait les facteurs de risque. Quels que soient les changements politiques, il chercha à préserver la neutralité de ses opinions et de ses avis<sup>3</sup>.

La « valeur » de son jugement lucide, la justesse de son raisonnement et sa perception immédiate de la vérité, toutes ces qualités cognitives le sortirent des tourments de l'existence. En homme éclairé, il considérait des facteurs de risque échappant aux communs des mortels. Sa connaissance parfaite des rouages de la vie politique et économique le poussa à ne jamais se laisser entraîner dans des situations incontrôlables, d'où il ne pourrait plus user de sa liberté d'esprit et d'action. Atticus aimait se fier à son instinct. Il percevait le réel avec une facilité déconcertante. Son intuition, associée à ses capacités de raisonnement, ne l'a jamais trahi. À la fois maître de ses pensées et de ses actions, il entendait demeurer maître de son destin, notamment à travers ses choix.

### **c- Le déterminisme des choix.**

Prendre les bonnes décisions, saisir des opportunités, faire preuve de discernement dans ses choix, voilà de quelles manières nous serions tentés de résumer la réussite de sa vie. Ses actes et ses actions eurent une incidence directe sur son existence. Même dans les situations les

---

<sup>2</sup> *Att.* XVI, 5 (écrite du domaine d'Arpinum, peu après le 13 novembre. 44 av. J.-C.).

<sup>3</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX: « Mais lui, ne suivant que son jugement, considérait ce qu'il était convenable qu'il fit, plutôt que ce qui lui attirerait les éloges d'autrui »; *Ille autem sui iudicii, potius quid se facere par esset, intuebatur, quam quid alii laudaturi forent.*



plus critiques, il parvint toujours à s'en sortir. Par quel système habile et ingénieux a-t-il réussi à se préserver des plus grosses crises politiques qui secouèrent la fin de la République ?

Tout d'abord, il faut signaler que les choix d'Atticus orientèrent le sens de sa destinée dès son plus jeune âge. Lorsqu'il était encore jeune homme, après la mort prématurée de son père, il prit la décision de vivre à Athènes. Ce choix ne fut pas sans conséquence sur l'homme qu'il devint. Cet exil volontaire, hors de sa patrie, dura environ une vingtaine d'années et conditionna le reste de son existence. En s'absentant de la sorte, Atticus réaffirma son désir et son souhait de rester en dehors de la politique. Même si son rang et sa fortune le destinaient *a priori* à la carrière des honneurs, il fit le choix raisonné de se tenir à l'écart des troubles et du tumulte, qui empoisonnent la vie des hommes politiques. Aspirant à une certaine tranquillité, il envisagea de mener une vie retirée de la politique. Suivant une sorte de tradition familiale, il se consacra à d'autres activités, non moins honorables. En faisant fructifier son patrimoine foncier et financier, il s'assura une vie à l'abri du besoin. Ne manquant de rien sur le plan économique, il se préserva des problèmes qui touchaient la plupart des élites dirigeantes au dernier siècle de la République.

Dans un contexte économique quelquefois imprévisible et difficile, il développa un important réseau social. En soutenant plus d'une fois, gracieusement et généreusement, des membres de la *nobilitas*, il tissa des liens, lui ayant permis sur le long terme, de nouer des relations personnelles avec eux. Vouer sa vie à la préservation de son réseau économique et social, constitua une de ses décisions déterminantes, qui orienta le cours de son existence. Ces choix sont la résultante d'une aspiration personnelle, d'une volonté motivée et peut-être même quelque peu intéressée, de vivre en paix dans un monde bouleversé par les guerres civiles. Quoiqu'il en soit, peut-on véritablement lui reprocher d'avoir tenté, d'avoir tout mis en œuvre pour parvenir à ses fins ? Les choix d'Atticus s'englobaient dans un projet de vie, en relation avec la philosophie épicurienne. Durant son séjour à Athènes, il se familiarisa avec les principes de l'école du Jardin. Même s'il est vrai qu'il ne professa jamais ouvertement son épicurisme, ses actes et le sens de sa vie, sont pourtant des témoignages qui illustrent les valeurs prônées par les adeptes de cette doctrine.

Le soin qu'il prit à former des amitiés de toutes sortes et, cette neutralité envers toute forme d'activité politique, apparaissent comme les marques, les signes de son épicurisme. Il y trouva un art de vivre, qui correspondait à ses aspirations profondes. La question de son épicurisme a souvent été discutée par les historiens. Pour notre part, il existe beaucoup trop d'éléments relatifs à ces choix, qui ne nous permettent pas de mettre en doute son engagement. En revanche, il convient de comprendre l'expérience personnelle de l'homme avec la philosophie épicurienne, et de mettre en lumière son adhésion à l'épicurisme romain, plus modéré que l'épicurisme grec. Quelles que soient les circonstances, ce personnage s'attacha et s'efforça de faire les « bons choix ». Sa perception de la réalité de son temps lui donnait une marge d'avance sur ses compatriotes. Il ne laissait pas désarmer par le caractère dramatique des événements. Bien au contraire, sa « force intérieure » le poussa à rationaliser les situations les plus délicates, afin de trouver une porte de sortie, une échappatoire quelconque, une issue honorable. Ces choix déterminants, impératifs et nécessaires à sa survie, s'avèreront décisifs pour le cours de son existence.

## **2- Un « homme de pouvoir ».**

### **a- Puissance « stratégique » et « tactique ».**

Dans quelles mesures Atticus peut-il être considéré comme un homme de pouvoir ? Ce « pouvoir » s'affirme dans le domaine de l'économie et de la finance. Sa supériorité financière, par rapport à certains membres de l'élite dirigeante, n'est plus à démontrer. Cette puissance, « acquise » par l'heureuse fortune de sa naissance, son labeur et le temps qu'il consacra à fructifier ses affaires, lui apporta une certaine jouissance. Il mit en place une « stratégie économique », dont le principal objectif était de garantir l'accroissement et la sécurité de son patrimoine. Son devoir consiste à prendre soin de ces « dons », de cet héritage. Il honorait le nom de ces aïeux et la confiance que ces derniers avaient placée en lui. Il affirma et montra aux yeux de tous, qu'il était un « homme digne de confiance ». L'image de financier n'est autre que celle d'un homme « honnête et intègre », à qui l'on peut faire aveuglément confiance. Sa puissance stratégique repose sur cet image qu'il véhicule auprès des citoyens de Rome, quelle que soit leur appartenance sociale.

Excellent administrateur, il repérait les bons placements et il investissait. Il n'était pas joueur et de ce fait, il ne s'engageait dans aucune entreprise trop risquée. Son capital n'était placé que dans des affaires où il était sûr de retirer quelque profit. Cette conduite prudente en affaires peut être considérée comme un moyen stratégique de se garantir une sécurité financière, confortant ainsi sa puissance. Sa prudence tactique préserva l'ensemble de ses investissements. Il consolida sa puissance économique en saisissant les meilleures opportunités. Dans le monde des affaires, il s'agissait d'une marque d'intelligence économique que de savoir profiter de bonnes affaires<sup>4</sup>. Si beaucoup d'hommes d'affaires pouvaient se montrer peu scrupuleux, ce ne fut pas le cas de ce personnage. La recherche du profit n'excusait pas toutes les conduites. Il se livra à des activités dignes de son rang, honorables, ne laissant planer aucun soupçon de cupidité ou d'avarice sur sa personne. En choisissant les opérations financières dans lesquelles il pouvait se lancer librement, il s'assurait de conserver les égards et l'amitié des citoyens romains, des « honnêtes gens ». Toutefois, son attitude prenait « des airs de gravité » face à des débiteurs récalcitrants et en retard dans le paiement de leurs échéances. En faisant preuve de fermeté, de gravité, de rigorisme dans la gestion de ses affaires, il préserva sa réputation et la renommée de son « empire financier ». De cette manière, il a réussi à asseoir sa puissance économique dans un monde très instable politiquement. Stratégiquement, en s'abstenant de faire de la politique, il disposait de tout le temps nécessaire pour engranger des profits, valoriser son capital et ses investissements. Il pourvut à l'augmentation de sa fortune et veilla à ses intérêts. Il se révéla bien comme un financier dont le pouvoir se mesure à l'importance de son réseau économique, mais aussi social.

### **b- Un réseau d'opportunités sociales.**

Le « pouvoir » d'Atticus s'exprimait aussi à travers l'importance de ses relations personnelles. Cet homme était « l'ami de tous », notamment des plus grands, au dernier siècle de la République. Son épicurisme l'amena à tisser toutes sortes de liens d'amitié. En effet, l'un des dogmes, sur lequel reposait cette doctrine, était la nécessité de l'amitié. Pour Épicure,

---

<sup>4</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VI: « Jamais il n'assista à une vente de biens confisqués[...]. Il n'intenta jamais d'action, ni ne fut appelé en justice pour ses affaires privées »; *Ad hostam publicam nunquam accedit [...]* *In jus de sua re nunquam iit ; iudicium nullum habuit.*

le « sage avait besoin d'amis », ces derniers pouvant lui être utiles. Aussi, il s'entoura agréablement. Les « véritables amitiés » d'Atticus étaient peu nombreuses. En revanche, ses amitiés d'intérêt, familières ou communes, sont celles que l'on retrouve, de manière abondante, au sein de son réseau. Ces relations, éphémères ou longues, ne reposent que sur l'intérêt réciproque des deux intéressés. Même s'il est vrai qu'Atticus prit beaucoup de plaisir à s'attacher autant d'amis, il avait aussi saisi l'importance de ses relations, politiques ou non, pour la réussite de ses projets. Nous ne reviendrons pas sur la composition très hétérogène de ce réseau d'amis. En revanche, nous allons essayer de comprendre dans quelles mesures ce dernier lui a permis d'arriver à ses fins et a pu participer à sa réussite ?

Atticus profita des opportunités qui lui étaient offertes pour faire des « rencontres ». Certaines d'entre elles furent déterminantes dans sa vie. Durant sa jeunesse et dans sa vieillesse, il avait su se ménager l'affection des plus grands, quelle que soit l'époque. À la fin de la République romaine, Sylla fut charmé par « la culture et les connaissances du jeune homme »<sup>5</sup>. Il parvint aussi à conquérir l'amitié d'Octave, « sans autres moyens que la distinction de vie par laquelle il avait séduit les autres personnages de Rome, égaux en dignité, quoique de fortune moins haute »<sup>6</sup>. De Sylla à Octave, il parcourut le temps et l'écart intergénérationnel ne fut en aucun cas un obstacle à l'amitié. Si certaines relations familières se manifestèrent simplement comme le fruit des circonstances, les autres s'intégrèrent dans un processus, un système de jeu subtil, au sein duquel les opportunités sociales dictent leur loi. Ce personnage, ayant compris l'importance de ces « relations sociales », s'appliqua à saisir toutes les occasions de nouer des liens avec des personnes susceptibles de l'aider à parvenir à ses fins. Grâce au système des réseaux de recommandation et au travail actif de ses amis, il réussit à maintenir sa puissance financière, et plus largement, son influence politique dans l'ombre de ses amis.

L'ingéniosité d'Atticus s'exprime à travers l'étendue de son réseau d'amitié. Il chercha par tous les moyens à concilier les impératifs de son rang social et de son temps avec ses propres exigences, ses aspirations personnelles. En ne cédant ni à l'un, ni à l'autre, il opéra une synthèse plutôt réussie. En utilisant ses relations et en se servant des réseaux de ses amis, grâce au système de la *commendatio*, il assura sa sécurité personnelle et financière, constituant et préservant un empire digne des plus grands personnages de son temps. Parallèlement, grâce à ses amis les plus éminents, il assista en coulisse, à tous les changements politiques, qui mirent un terme à la République et conduirent à l'Empire romain. Spectateur de tous ces changements, il afficha une volonté marquée de ne pas se laisser importuner et emporter par le flot incertain de cette République finissante. Grâce au soutien sans failles de son réseau social, il profita de la moindre occasion, de la plus petite opportunité, pour garantir sa tranquillité. Atticus a-t-il été un homme de « pouvoir » au sens premier du terme ? D'un point de vue pratique, sa position économique lui conférait effectivement un pouvoir reconnu. Ses amis admettaient qu'il bénéficiait d'un statut privilégié. D'un point de vue un peu plus théorique, il ne fut pas un homme de pouvoir, au grand jour, tel qu'un César, un Cicéron ou un Octave. Le monde économique étant indissociable de la vie politique, son pouvoir ne se perçoit et ne se laisse deviner que subtilement à travers le jeu des alliances, qu'il noua secrètement dans les coulisses de l'État. En contact direct avec ceux qui exercent l'autorité à Rome, ne pourrions-nous pas envisager qu'il ait eu un rôle de conseiller, d'intermédiaire, de médiateur, d'acteur dans le processus de décision politique ? Qu'il s'agisse d'un « pouvoir direct » exercé par le biais de sa fortune, ou d'un « pouvoir indirect » perceptible grâce à l'importance de son réseau de relations sociales, l'homme profita d'un solide « capital d'influence ».

---

<sup>5</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV: *Captus adolescentis et humanitate et doctrina*.

<sup>6</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIX: *Cum jam ante familiaritatem ejus esset consecutus nulla alia re, quam elegantia vitae, qua ceteros ceperat principes civitatis, dignitate pari, fortuna humilior.*

### **c- Valorisation et accroissement de son « capital d'influence ».**

Année après année, le personnage d'Atticus a pu jouir d'un capital d'influence suffisamment important, pour que les grands hommes de la République cherchent à en devenir l'ami. Parmi les plus connus, on recense Cicéron, Sylla, Hortensius, César, Antoine, Brutus, Octave. Atticus jouissait de ses relations intimes et de ses relations politiques. Il bénéficiait de faveurs personnelles et il fut en quelque sorte « un privilégié ». Son capital d'influence s'estimait par rapport à l'étendue de son réseau. Quel homme pouvait se vanter, au dernier siècle de la République, d'avoir su entretenir et préserver des relations, avec des hommes que leurs opinions politiques opposaient, et quelquefois même qui furent ennemis? Il parvint à réüssir cette prouesse<sup>7</sup>.

Ses amitiés diverses, avec des hommes de tout horizon politique, nous permettent de prendre conscience de ce « capital d'influence ». Sa compagnie était hautement appréciée par tous ces personnages politiques. Leur amitié lui permit ainsi de profiter d'avantages divers, de nature assez différente. Atticus valorisa son capital d'influence, en laissant son empreinte à travers les grandes crises politiques de son temps. En effet, à chaque changement de pouvoir, on a pu constater que l'empire financier d'Atticus n'était nullement affecté. Il disposait des contacts et des appuis nécessaires à la préservation de son patrimoine en temps de crise. Bon nombre de ses amis n'avaient pas forcément cette chance. Il les aida sur ses propres ressources, les soutint, leur offrit durant leur exil, un asile<sup>8</sup>. Quand ses proches amis étaient en danger, il mettait tout en œuvre pour les sortir du trépas, soulager leur détresse et alléger leur souffrance. Il employait tous les moyens pour parvenir à ses fins, surtout l'efficacité et l'influence de son réseau de recommandation. En faisant intervenir ses relations avec des hommes proches du pouvoir, Atticus dévoilait, aux yeux de tous, l'étendue de son influence. Il sauva ainsi la vie d'un de ses amis les plus chers, Gellus Canus<sup>9</sup>.

Durant ces moments où sa propre vie fut menacée, Atticus parvint, en se sauvant, à obtenir la grâce pour un de ses proches. Cet exemple est symboliquement significatif. Ses relations personnelles, l'étendue et l'importance de son réseau social lui permirent de profiter de son grand capital d'influence. Que ce soit à des fins personnels ou non, il utilisera, de façon régulière, le bénéfice de sa réputation. Il disposait d'une véritable « influence sociale ». Son réseau de relations exerce une action, consciente ou non, dans la vie des hommes, proches d'Atticus. Dans la *Correspondance*, l'orateur lui demande d'ailleurs d'user de son influence, auprès de « ses gens », pour son élection au consulat. Le « capital d'influence » résulte d'un système économique et social « performant ». En jouissant des bienfaits de son vaste réseau, il s'est illustré, au fur et à mesure, comme un « homme de pouvoir », qui profita de ressources suffisamment larges pour satisfaire ses propres exigences, mais aussi celle de son proche entourage.

Le jeu subtil des relations personnelles, développé au gré des circonstances, dévoile les prétentions d'un homme averti, éclairé, en avance sur son temps. Son « capital d'influence » et son « influence sociale », lui ayant permis d'être l'ami des plus grands personnages de la République finissante, l'amènent à se rapprocher, insidieusement, des

---

<sup>7</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV, VII, VIII, X, XII, XIX, XX.

<sup>8</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VIII: Il « n'abandonna point ses amis dans leur position désespérée »; *Neque desperatos reliquit*.

<sup>9</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, X: « Il ne demanda en effet l'aide de quiconque pour sa seule sauvegarde, mais tout ensemble pour celle de Canus »; *Neque enim suae solum a quoquam auxilium petiit salutis, sed conjunctim*. Antoine, de son retour en Italie, après la bataille de Modène, en le rayant des listes de proscription, signale à Atticus, que c'est pour lui et à cause de lui, qu'il consent à laisser la vie sauve à Gellus Canus.

coulisses du pouvoir. De quelles manières les circonstances politiques favorisèrent-elles l'ascension d'un homme aux plus hautes marches du pouvoir, sans que personne ne s'inquiète jamais du danger potentiel, que pouvait représenter un individu, que son rang et sa fortune prédestinaient aux plus grands honneurs ?

## **CONCLUSION :**

Le talent d'administrateur d'Atticus lui permit d'asseoir la pérennité de son empire financier. La richesse de son patrimoine ne laissait pas ses contemporains indifférents. Tous réclamaient ses conseils en gestion et ils profitaient ainsi de ses largesses. Que ce soit pour les hommes politiques ou encore pour les financiers, sa maîtrise de la science économique rayonnait dans la capitale, et même au-delà de ses frontières. Atticus était ainsi progressivement perçu et assimilé à un homme de pouvoir. L'*aura* de sa personne séduisait irrésistiblement ceux qui l'approchaient, et parallèlement, le pouvoir de son argent les fascinait tout autant. Il bénéficiait d'un magnétisme qui envoûtait littéralement son entourage. Il profita de ce charme pour mettre en place une stratégie politico-économique visant à le maintenir en sécurité, dans l'ombre du pouvoir. Extrêmement prudent, il fit accepter aux uns et aux autres sa neutralité politique. Se plaçant ainsi à l'extérieur de l'échiquier politique, il opéra un rapprochement entre la politique et le monde de la finance. Cette stratégie s'avéra fructueuse et renforça son influence économique sur la sphère politique. En chef d'orchestre, il organisa les moindres partitions de son existence dans les coulisses du pouvoir.

# **TROISIEME PARTIE : DANS LES COULISSES DU POUVOIR, A LA RECHERCHE D'UN EQUILIBRE ?**

## **INTRODUCTION :**

Atticus s'accommoda tant bien que mal des difficultés et des caprice du temps. Désireux de vivre en paix durant cette période d'agitation politique, il renonça à l'exercice des magistratures auxquelles sa naissance le destinait. Invoquant son abstention politique, il resta paradoxalement proche des milieux du pouvoir. Le contexte troublé du dernier siècle de la République l'obligeait à être prudent et la politique fut l'un de ses soucis constants. Il voulait être tenu au courant des changements, des événements à venir afin de pouvoir anticiper le cours de l'histoire. Sans descendre au cœur de l'arène politique, il se ménagea tout de même une place de choix, apparaissant discrètement dans le sillage des hommes influents. En entretenant ces différentes amitiés il pourvut à la préservation de ses intérêts, et plus largement, à celle de son empire financier. Fondées sur l'intérêt et l'utilité, ses relations d'amitiés avaient une double fonction: agrémenter son existence de leurs charmes multiples et lui garantir une vie honorable et tranquille.

# CHAPITRE I : Une neutralité politique tempérée.

## A- « Renoncer à l'exercice des magistratures ».

### 1- Un contexte politique imprévisible.

#### a- Des luttes intestines de pouvoir.

Au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., la République romaine traverse des crises politiques sans précédent, qui provoquèrent sa chute au profit d'un nouveau régime : le Principat. Ce dernier repose sur le gouvernement d'un seul homme, le *Princeps*, qui détient l'autorité, ainsi qu'un pouvoir monarchique absolu. Depuis les débuts de la République, les Romains avaient toujours privilégié des modes de gouvernement favorisant l'intérêt de la collectivité, indiscutablement lié à celui de la cité. Cependant, au dernier siècle, on assiste à « l'effondrement des valeurs traditionnelles, relayées par de nouvelles mentalités et à l'aspiration à de nouvelles conditions de vie »<sup>1</sup>. Des hommes politiques tels que Marius et Sylla, Pompée et César ou encore Marc-Antoine et Octave, tentèrent respectivement, à tour de rôle, d'imposer leur conception du pouvoir, exaltés à travers leur image d' « homme providentiel ». Ces crises politiques successives, dominées « par des tentatives d'instauration de pouvoirs personnels et les conflits d'ambitions » entre ces différentes personnalités, précipitèrent la chute de la République. En effet, qu'ils fussent populaires ou conservateurs, ils n'avaient tous qu'un objectif, celui de prendre le pouvoir. Ils mirent en œuvre un ensemble de moyens pour parvenir à leurs fins, en particulier la force des armes pour contrer leurs adversaires et instaurer un climat de terreur à Rome.

Ces luttes pour le pouvoir étaient le fruit d'une vive émulation, d'une intensive compétition, qui structurait la vie politique romaine. Cette donnée fondamentale justifia, aux yeux des hommes politiques de l'époque, le recours à des « tactiques illicites »<sup>2</sup> pour s'emparer du pouvoir. Confronté à la dure réalité du monde politique, Atticus prit la décision de renoncer à l'exercice des magistratures. Face aux prétentions des chefs de grandes factions, le climat politique à Rome était incertain, imprévisible et surtout dangereux. Aspirant à mettre en place un gouvernement personnel, ils s'efforcèrent de rallier à leur cause le plus de patriciens possibles. Toutefois, que ce soit pour les *Optimates* ou les *Populares*, chaque changement de pouvoir déchaînait les passions et entraînait des luttes fratricides sanglantes. Chaque homme politique romain se retrouvait ainsi confronté à des choix. Cicéron fut plus d'une fois placé dans la situation inconfortable de l'homme politique, qui ne savait quel camp choisir, quelle conduite adopter pour que son nom et son honneur soient saufs. En 49 av. J.-C., au moment où éclate la guerre civile entre Pompée et César, il sollicite dans toutes ses lettres, les conseils avisés de son ami<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> M. LE GLAY, Y. LE BOEC, J.-L. VOISIN, *Histoire Romaine*, coll. Quadrige manuels, éd. Presses Universitaires de France, 1991, p. 125.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 105.

<sup>3</sup> *Att. VIII, 3* (écrite de Calès, le 18 février 49 av. J.-C., dans la nuit) : « Dans le désarroi où me jette l'ampleur de la catastrophe, ne pouvant en délibérer en tête-à-tête avec toi, je désire pourtant tes conseils. Toute la délibération se ramène à ceci : au cas où Pompée quitte l'Italie, comme je l'en soupçonne, que dois-je faire, à ton avis ? » ; *Maximis et miserrimis rebus perturbatus, cum oram tecum mihi potestas deliberandi non esset uti tamen, tuo consilio uolui. Deliberatio autem omnis haec est, si Pompeius Italia excedat, quod eum facturum esse suspicior, quid mihi agendum putes ?*



Cicéron est en proie à un véritable cas de conscience : suivre Pompée par amitié et par devoir dans sa fuite ou rester à Rome et accepter de tomber sous le pouvoir d'un seul homme, César, qui ne lui inspirait guère confiance. Face à ses tourments, il réclame la sagesse des conseils d'Atticus, afin d'échapper au blâme, de faire son devoir envers sa patrie et de sauver son honneur. Lorsque des conflits éclatent entre les chefs de faction rivales, il est fréquent de voir des hommes politiques, tiraillés et impuissants, face à leurs ennemis. Quand ces politiciens, assoiffés de pouvoir, s'emparaient de Rome, il ne leur restait plus que deux alternatives : la mort ou l'exil, au sens propre et figuré.

## **b- Le fléau des guerres civiles.**

Le dernier siècle de la République romaine fut marqué par des mouvements politiques et des troubles sociaux importants. Les « politiciens ambitieux », désireux d'instaurer leur pouvoir personnel, trouvaient les moyens, qu'ils soient licites ou non, de parvenir à leurs fins. Les trois guerres civiles qui secouèrent les dernières décennies de la République, ont toutes un point commun : le déferlement de la violence. Que ce soit Marius et Sylla (87-82 av. J.-C.), Pompée et César (49-45 av. J.-C.) ou encore Marc-Antoine et Octave (40-31 av. J.-C.), tous utilisèrent la force et la violence des armes pour atteindre leurs objectifs. Les « politiciens ambitieux s'apercevaient que la violence était un moyen plus efficace d'arriver à leurs fins : obtenir des magistratures ou faire voter des lois controversées »<sup>4</sup>. Certes, ils réussirent un coup de force en maintenant intactes les institutions de la Rome républicaine. Toutefois, ils parvinrent à les dévoyer, à les détourner de leurs fonctions initiales, pour en tirer le plus d'avantages possibles et nourrir leurs propres intérêts. À cause de ces perturbations et de ces turbulences politiques, « l'appareil gouvernemental » a été, petit à petit, complètement mis hors-service. « La violence, ou la menace de la violence, avait érodé le système à un point tel qu'une bonne partie de l'appareil gouvernemental cessa tout simplement de fonctionner durant de longues périodes »<sup>5</sup>.

Les dirigeants politiques de la fin de la République se sont révélés incapables de freiner tous ces chefs de faction. Ces derniers utilisèrent les failles des institutions pour satisfaire leur ambition, entraînant la faillite de tout un système politique qui avait fait, jadis, la gloire de la République. À une époque, où les institutions ne sont plus en mesure de garantir le salut de la *Res publica* et la sécurité de ses citoyens, la violence instaura un nouveau code de valeurs, qui régissait les relations entre les partis.

### **▪ Marius et Sylla.**

Entre les années 87-82 av. J.-C., Marius et Sylla, représentant chacun les deux plus grands Romains, se livrent une guerre destinée à servir leurs propres ambitions et leurs intérêts personnels. Marius, partisan des *populares*, et Sylla, proche du camp des conservateurs, apparaissent comme deux généraux aguerris. Ils utilisèrent leurs armées, pour s'imposer et faire valoir leur ambition. Le conflit ouvert entre les deux hommes sépara Rome en deux camps : les Marianistes et les Syllaniens. Après de nombreux affrontements entre les partisans des deux *imperatores*, au nom de la République, Sylla fut nommé dictateur en 82 av. J.-C. Son *imperium* était à la fois « civil » et « militaire », sans limite de temps<sup>6</sup>. « Là résidait la « nouveauté » ou si l'on préfère la « révolution » institutionnelle »<sup>7</sup>. Suite à cette

---

<sup>4</sup> M. BÉARD, M. CRAWFORD, *Rome et l'Italie à la fin de la République (218-31 av. J.-C.)*, trad. E. Paillier, coll. Amphi 7 Histoire, éd. Presses Universitaires du Mirail, 1993, p. 105.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> M. LE GLAY, Y. LE BOEC, J.-L. VOISIN, *Histoire Romaine*, p. 132.

nomination, Sylla s'attacha à consacrer sa réussite personnelle en organisant des massacres officialisés dans toute la ville. En instituant cette répression et un climat de terreur à Rome, il modifia et empoisonna l'ensemble du corps politique romain, mais aussi toute la société. Cette procédure de « purge légalisée »<sup>8</sup>, selon l'expression de F. Hinard, inventée par Sylla, amorça un tournant décisif pour les institutions républicaines. Dorénavant, la force et la violence des armes pèseront davantage que les textes ou les lois. Dans cette situation, Atticus comprit la nécessité d'être l'ami de ce personnage. Pour garantir sa sécurité, il lui fallait se faire apprécier de Sylla. D'ailleurs, son biographe atteste du fait que Sylla le considérait beaucoup et appréciait sa culture et ses connaissances<sup>9</sup>. De toute évidence, par ses excès, Sylla signifia aux yeux du monde romain, l'avènement imminent et proche d'une nouvelle ère, où « l'exaltation de l'homme seul »<sup>10</sup> s'imposerait comme le nouveau modèle de régime politique. Il laissa dans la mémoire collective un souvenir de terreur et Atticus connaissait la violence de ce personnage.

#### ▪ Pompée et César.

Pompée et César s'affrontèrent à travers des luttes de partis politiques. Pour les uns, *optimates* et conservateurs, Pompée représentait l'allié de la noblesse sénatoriale, possédant suffisamment d'envergure et de charisme pour affronter César. Considéré comme un *popularis* soutenu par tous les fils de marianistes, jadis proscrits, ce dernier incarnait l'espoir d'une prochaine réhabilitation. Durant les années 49-45 av. J.-C., Rome entra dans une période de guerres civiles, durant laquelle les partisans de Pompée et de César cherchèrent à installer leur chef au pouvoir. César, en janvier 49 av. J.-C. prend une décision, qui changea le cours des événements. « En franchissant le Rubicon, il prit la responsabilité d'une nouvelle guerre civile »<sup>11</sup>. Pompée, quant à lui, décida de quitter l'Italie et cet abandon lui coûta l'amitié de beaucoup de ses partisans. La *Correspondance* de Cicéron relate cet épisode de l'histoire romaine, notamment à travers les incertitudes de l'orateur, quant à la position qu'il convenait d'adopter vis-à-vis de ces deux chefs militaires. On s'aperçoit, de manière évidente, que le seul souci, aussi bien pour Cicéron que pour Atticus, est d'éviter d'être enrôlé dans une guerre civile violente et sanglante. Ils sont souvent amenés à reconsidérer leurs points de vue, par rapport à l'attitude des deux chefs. S'il est vrai que tous deux ne pouvaient nier leurs affinités avec les *optimates* et leur amitié pour Pompée, ils ne comprenaient guère le comportement de ce dernier, qui abandonnait Rome à son sort. César, en homme habile et soucieux de sa réputation, ne semblait pas disposé à commettre les massacres sanglants et les terribles proscriptions orchestrés jadis par Sylla, l'ancien maître de la Capitale<sup>12</sup>.

Envers ses adversaires pompéiens, César se montre d'une grande clémence. Contrairement aux idées reçues à son sujet, tendant à l'assimiler à Sylla et prédisant qu'il commettrait les pires atrocités, l'homme apaisa les craintes des plus réticents et fit taire les calomnies à son sujet. Ainsi, lorsque les parents d'Atticus furent pris au camp de Pompée,

---

<sup>8</sup> F. HINARD, *Les proscriptions de la Rome républicaine*, coll. de l'Ecole Française de Rome, éd. Ecole Française de Rome, Rome, 1985, p. 1 résumé au début de l'ouvrage.

<sup>9</sup> CORN. NÉPOS, Atticus, IV; Cf. le chapitre sur les relations d'Atticus avec Sylla.

<sup>10</sup> M. LE GLAY, *Grandeur et déclin de la République*, coll. Histoire et décadence, éd. Perrin, Paris, 1995, p. 256.

<sup>11</sup> M. LE GLAY, Y. LE BOEC, J.-L. VOISIN, *Histoire Romaine*, p. 144.

<sup>12</sup> *Att.* IX, 10, 9 (écrite du Domaine de Formies, le 18 mars 49 av. J.-C.) : « Si l'autre continue, comme il a commencé, d'agir avec franchise, modération, prudence, je prendrai le temps de bien voir et reconsidérerai avec une nouvelle attention ce qui peut nous être avantageux »; *Si hic qua ratione initium fecit eadem cetera aget, sincere, temperate, prudenter, ualde uidero et consideratius utilitati nostrae consuluerō.* Cicéron rapporte les propos d'Atticus, que ce dernier lui avait tenu le 5 mars 49 av. J.-C. Il serait visiblement amené à revoir, à reconsidérer ses positions vis-à-vis de César.

entre autres son neveu et son beau-frère, César leur laissa la vie sauve et les libéra en vertu de son amitié pour Atticus. Il apprécia la position neutre que ce dernier adopta durant les événements qui l'opposèrent à Pompée<sup>13</sup>.

Les Romains avaient été traumatisés par les atrocités commises sous la dictature de Sylla. Ils se méfiaient donc légitimement de César, qui en 44 av. J.-C., fut nommé dictateur à vie. Toutefois, s'il est vrai que Sylla et César atteignirent les plus hautes marches du pouvoir, ils ne la concevaient pas exactement de la même manière. Ils visaient tous deux la même fin, mais ils n'utilisèrent pas les mêmes moyens. Sous César, la force des armes suffit à tempérer les ardeurs des Pompéiens. Il n'eut pas besoin de faire preuve d'une violence sans limites ni d'instaurer un régime reposant sur la terreur et la répression des citoyens. Contrairement à Sylla qui occupa les mêmes fonctions, César fut retenu par la postérité pour cette modération et cette tempérance. Sa clémence envers ses ennemis fut célébrée et rehaussa grandement l'image du personnage.

#### ▪ Marc-Antoine et Octavien.

Le 15 mars 44 av. J.-C. marqua un tournant décisif pour la République romaine. L'assassinat de César ouvrit la voie à un nouveau conflit opposant essentiellement les amis et les assassins de César. « La mort du dictateur va ouvrir une nouvelle guerre civile de treize ans, marquée par les horreurs d'une nouvelle proscription, premier acte du Second Triumvirat »<sup>14</sup>. Les Césariens souhaitaient venger la mort de leur chef politique. Commence alors une période de guerres civiles, entrecoupée de trêves et marquée par la proscription de 43 av. J.-C., au cours de laquelle périt Cicéron.

Lorsque César meurt, trois hommes se réclament comme étant les héritiers de ce dernier : Antoine, Octave et Lépide. Ils concluent un accord commun, le Second Triumvirat qui a pour effet direct la mise en place, comme sous Sylla, d'une proscription. De nombreux membres du Sénat furent exécutés : « Il semble y avoir eu au total quelque trois cents victimes : cent sénateurs et cent cinquante chevaliers. La principale victime fut le Sénat républicain dont certains membres avaient déjà quitté la Ville avec Brutus et Cassius »<sup>15</sup>. Bien qu'étant l'ami des assassins de César, Atticus échappa à ces exécutions. En effet, Antoine, en dépit de la haine et du mépris qu'il éprouvait pour l'orateur, lui épargna la vie, en souvenir de services rendus<sup>16</sup>.

Le nom d'Atticus figurait sur la première ou la seconde liste de proscriptions, probablement du fait de son amitié avec l'orateur et Brutus. En se sachant en danger de mort, Atticus prit ses précautions et alla se réfugier chez P. Volumnius, un familier d'Antoine, à qui il avait jadis porté secours suite à la guerre de Modène. En tenant compte de la neutralité de l'homme, et probablement face aux requêtes de P. Volumnius en faveur d'Atticus, Antoine révisa sa position. Il décida de l'épargner. En effet, jadis, Atticus avait rendu de nombreux services à sa famille et à ses proches, lorsqu'il se trouvait en mauvaise posture. Si le personnage d'Atticus bénéficia de la clémence d'Antoine, ce ne fut pas le cas de tous les proscrits. La plupart d'entre eux prirent la fuite et s'exilèrent. Certains, comme Cicéron, périrent durant leur fuite, jugée trop tardive, selon leurs contemporains. Il est vrai que les

---

<sup>13</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VII: « L'inaction d'Atticus fut tellement agréable à César que, vainqueur et imposant par lettres aux citoyens privés des contributions pécuniaires, non seulement il ne molestait point Atticus, mais encore il remit avec leurs biens le fils de sa sœur, et Q. Cicéron, pris au camp de Pompée »; *Attici, [...] quies tantopere Caesari fuit grata, ut victor, cum privatis pecunias per epistulas imperaret, huic non solum molestus non fuerit, sed etiam sororis filium et Q. Ciceronem ex Pompeii castris concesserit.*

<sup>14</sup> M. LE GLAY, Y. LE BOEC, J.-L. VOISIN, *Histoire Romaine*, p. 145.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 148.

<sup>16</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, X.

Triumvirs eurent tendance à minimiser le nombre des proscrits et justifiaient un tel massacre par le meurtre de César. Toutefois, cette proscription ressemble beaucoup, par bien des aspects, à celle qu'avait orchestrée Sylla. Par sa violence et le caractère massif des exécutions, elle se présente comme une « résurgence »<sup>17</sup> de la première<sup>18</sup>.

Cette proscription de 43 av. J.-C. trouva, aux yeux des Romains, moins de justifications que celle organisée par Sylla en 82 av. J.-C. Les Romains, gardant en mémoire la terreur de ce nouveau mode d'« épuration »<sup>19</sup> systématique, essayèrent d'éviter et de contrer cette dérive de la guerre civile. D'ailleurs, lorsque César avait été nommé dictateur, il s'était abstenu d'imiter l'exemple de Sylla afin d'éviter toute assimilation à ce dernier. Antoine, Octave et Lépide, contrairement à César dont ils auraient pu finalement s'inspirer, ne se formalisèrent pas de la sorte. En prétextant le désir de vengeance, ils s'adonnèrent à des exactions envers leurs semblables, « légalement menée[s] pour être assimilée[s] à une série de règlements de comptes personnels consécutifs à un horrible marchandage entre chefs de bande »<sup>20</sup>. Ses actes de violence, durant cette période envers sénateurs et chevaliers, précipitèrent « la chute de la République aristocratique, qui se réclamait de l'idéal de « *libertas* » »<sup>21</sup>. À la fin de la République, les guerres civiles eurent un impact, une incidence sur les choix et les décisions politiques des Romains. « La guerre sociale et la guerre civile ont eu un effet profond sur le climat moral aussi bien que sur les structures sociales et politiques de Rome »<sup>22</sup>.

## **2- Une abstention politique volontaire.**

### **a- « Vivre loin de la politique ».**

Dès son plus jeune âge, Atticus résolut de se tenir à l'écart de la vie politique. Cette décision, qui a eu une incidence sur l'ensemble de son existence, ne fut pas prise de manière anodine. Confronté très jeune, aux difficultés de la guerre civile, du fait de sa parenté avec un certain P. Sulpicius, tribun de la Plèbe, Atticus se sentait en danger. Aussi, lorsque ce dernier fut assassiné, il commença à nourrir une sorte d'aversion pour les crimes et les forfaits, auxquels pouvaient conduire l'ambition et le désir de gloire. Il décida de quitter sa ville natale et d'aller vivre, pour quelques temps, à Athènes<sup>23</sup>.

---

<sup>17</sup> F. HINARD, *Les proscriptions de la Rome républicaine*, p. 13.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 11. « Ils ont eu beau protester qu'ils feraient périr moins de gens que n'en avaient tués Sylla, la science moderne les crédite de chiffres beaucoup plus importants ; et ils ont bien pu annoncer qu'ils proscrivaient pour venger César, on ne les croit pas et on les accuse d'avoir surtout voulu se procurer de l'argent ».

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 319.

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> M. LE GLAY, Y. LE BOEC, J.-L. VOISIN, *Histoire Romaine*, p. 146.

<sup>22</sup> F. HINARD, *op. cit.*, p. 223 ; E. Badian, *Roman Imperialism in the Late Republic*, coll. Cornell paperbacks, éd. Cornell University Press, New-York, 1967, 1968 : « They had profound effect on both the moral climate and the social structure of the of the Roman Republic ».

<sup>23</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II : « C'est pourquoi, voyant le meurtre de Sulpicius, la ville bouleversée par les troubles que fomentait Cinna, et l'impossibilité où il était de vivre selon son rang sans choquer l'un ou l'autre parti, les esprits des citoyens divisés, les uns tenant pour la faction de Sylla, les autres pour celle de Cinna, il jugea le moment propice à la satisfaction de ses goûts, et se transporta à Athènes » ; *Itaque, interfecto Sulpicio, posteaquam vidit, Cinnaro tumultu civitatem esse perturbatam, neque sibi dari facultatem pro dignitate vivendi, quin alterutram partem offenderet, dissociatis animis civium, cum alii Sullanis, alii Cinnanis faverent partibus, idoneum tempus ratus studiis obsequenti suis, Athenas se contulit.*

Le choix pourrait être assimilé à une fuite, à une sorte d'exil durant lequel il déserta sa patrie par peur des représailles des Syllaniens. Cependant, son biographe nous offre un point de vue un peu différent, beaucoup plus louable, quant à ses réelles motivations. En effet, l'homme droit ne désirait pas se corrompre pour la politique. Atticus avait conscience qu'il ne pouvait pas être un politicien actif dans un contexte de violence et de corruption des partis politiques. Cette nature généreuse et droite l'empêcha donc de s'impliquer de manière active au monde de la politique<sup>24</sup>. La réalité de la vie politique était d'une telle complexité que l'homme jugea préférable de rester loin des querelles de factions. Cette abstention se manifesta à plusieurs reprises quand il s'agissait de prendre part activement à la vie de la cité<sup>25</sup>. Cette conduite, visant à vivre loin de la politique, lui vint d'un héritage grec. Savoir si le sage devait rechercher les honneurs ou s'il valait mieux qu'il s'adonne à l'expérience d'une vie contemplative, était une question très discutée dans les écoles de philosophie.

À Rome, il était mal perçu qu'un homme qui avait les possibilités de prétendre à une grande carrière et de servir son pays, choisisse la vie contemplative. Aussi, les Romains cultivant l'*otium* s'arrogeaient le droit de ne pas remplir de fonctions politiques. Le pouvoir était souvent difficilement acquis au prix de sacrifices et de luttes incessantes. Son caractère éphémère offrait la particularité de toujours trouver des esprits plus subversifs, plus acharnés, désireux de s'en emparer. Ne voulant pas être confrontés aux batailles internes de la ville, Atticus s'est en quelque sorte abstenu de toute activité politique. Il se résolut à ne pas suivre la tradition romaine du *cursus honorum* et des *officia*, à l'instar de ses ancêtres.

### **b- Héritage familial et choix de vie.**

Pour éviter les désordres que pouvaient provoquer les guerres civiles ou les troubles politiques, il était nécessaire de rester à l'écart de la politique. Atticus fit donc le choix de suivre une voie assez particulière pour un Romain. S'il est vrai que l'ambition de la plupart des Romains de naissance noble, s'inscrivant dans les plus anciennes traditions romaines, était de faire de la politique, Atticus se détourna de ce schéma stéréotypé. Il n'entendait pas se conformer aux traditions que lui imposait sa naissance ; bien au contraire, il revendiqua son abstention politique comme s'inscrivant dans un processus de continuité familiale. Atticus fut probablement, plus qu'aucun autre Romain, un philhellène convaincu. Il n'hésita pas à reconnaître la supériorité des arts et de la culture grecs. Passionné par la littérature grecque, durant son séjour à Athènes, il rencontra les esprits les plus cultivés de son temps. Toutefois, d'autres raisons l'amènèrent à faire certains choix de vie. L'épicurisme préconisait à ses membres de rester à l'écart de la vie politique, dans la mesure où elle pouvait compromettre la sérénité et la paix de l'âme. Atticus justifia donc son abstention par l'application de cette règle de vie. L'épicurisme lui a donc fourni le prétexte dont il avait besoin pour ne pas s'engager ouvertement dans la vie politique :

---

<sup>24</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VI: « Il ne brigua pas les honneurs, que cependant son crédit et son rang lui rendaient accessibles, parce qu'ils ne pouvaient ni être recherchés selon les mœurs d'autrefois, ni, parmi les largesses si excessives de la compétition, être acquis dans le respect des lois, ni être sans danger exercés avec le souci de l'intérêt public, par suite de la corruption de la cité »; *Honores non petiit, cum ei paterent propter uel gratiam uel dignitatem, quod neque peti more majorum, neque capi possent conservatis legibus, in tam effusis ambitus largitionibus, neque geri e republica sine periculo corruptis civitatis moribus.*

<sup>25</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, éd. Hachette, Paris, 1870, p. 197. « Il commença par se tenir habilement à l'écart pendant toutes ces querelles qui ne cessèrent d'agiter Rome depuis le consulat de Cicéron jusqu'aux guerres civiles ».

« Et il n'agit pas ainsi du seul fait de la nature, à laquelle cependant nous obéissons tous, mais aussi par système. Car il assimila les enseignements des principaux philosophes de façon à y trouver une règle d'existence, et non prétexte à étaler son savoir »<sup>26</sup>.

Son biographe ne précise pas la doctrine philosophique à laquelle l'homme professa son attachement. Quoiqu'il en soit, il ne fait pas de doute qu'il avait conscience que, pour vivre convenablement dans un monde aussi troublé, il lui fallait suivre certains principes de vie. L'épicurisme répondit à ses attentes et lui fournit quelques règles d'existence, suffisamment pertinentes, pour qu'il décide d'en tirer le meilleur parti. Sa « vie est un témoignage de la doctrine de celui qui l'a mené »<sup>27</sup>. L'engagement épicurien d'Atticus s'exprime de manière quotidienne. Même si nous ne disposons pas de preuves avérées confirmant sa contribution personnelle à la doctrine, son mode de vie dans sa globalité, nous permet d'appréhender un personnage directement lié à la doctrine épicurienne. Le contexte politique l'obligea à s'exiler de manière volontaire. Pour trouver un sens à sa vie, il ne partit pas pour non plus dans n'importe quelle contrée inconnue. Son philhellénisme transmis par son père, le poussa jusqu'à Athènes, où il découvrit l'épicurisme. Il s'inscrivit donc dans une sorte de continuité et de tradition familiale. Ce choix de vie s'imposa à lui comme une « évidence ». Insoumis aux impératifs et aux maux de la sphère politique, il afficha plus ou moins clairement et ouvertement son statut d'homme « libre de penser et d'agir ».

### **3- Une conduite mûrement réfléchie.**

#### **a- La retraite d'un « sage ».**

Le choix de vie d'Atticus découle de la combinaison d'un ensemble de facteurs. En ces temps de crise, il jugeait inconcevable de se lancer en politique. Il était impossible d'échapper à la violence ou à la corruption des ambitieux prêts à tout pour conquérir le pouvoir. Contrairement à une grande partie de l'aristocratie romaine, la gloire l'intéressait peu. Sensibilisé à l'importance de la « sagesse » et des « vertus » romaines, il compléta sa formation intellectuelle à Athènes. En se nourrissant de l'enseignement des rhéteurs et des philosophes, il comprit la nécessité de vivre selon la « nature »<sup>28</sup>. L'observation et la réflexion autour des grands principes philosophiques, qui régissaient la vie et les mœurs des Romains d'autrefois, le passionnaient. Toutefois, les temps avaient changé. Il évoluait dans un monde qui contrastait avec la Rome des débuts de la République. Les évolutions et les mutations subies par la société, avaient provoqué de tels bouleversements, qu'irréremédiablement, la République se trouvait sur le point de sombrer. Atticus avait-il conscience de ces bouleversements ?

Féru d'histoire et possédant une grande connaissance du passé glorieux de Rome, Atticus pressentait que de grands changements s'amorçaient, et surtout que ces derniers conditionneraient l'avenir de la République. Ayant eu un aperçu sous Sylla de la violence avec laquelle les hommes étaient prêts à revendiquer et à accaparer le pouvoir, légitimement à

---

<sup>26</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVII: *Neque id fecit natura solum, quanquam omnes ei paremus, sed etiam doctrina. Nam et principum philosophorum ita percepta habuit praecepta, ut iis ad vitam agendam non ad ostentationem, uteretur.*

<sup>27</sup> P. GRIMAL, *L'épicurisme romain*, Actes du VIII<sup>ème</sup> Congrès Guillaume Budé (5-10 avril 1968), Paris, 1969, p. 148.

<sup>28</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVIII: « Il se montra encore très grand imitateur des mœurs des ancêtres, et très grand ami des temps anciens »; *Moris etiam majorum summus imitator fuit, antiquitatisque amator.*

leurs yeux, mais tout de même de façon illégale, il comprit qu'il serait très difficile dorénavant pour les instances dirigeantes, essentiellement le Sénat, de réfréner les désirs de ces ambitieux. Ces derniers n'entendaient plus préserver l'héritage de leurs ancêtres, ni, plus largement, celui de la République. Ils souhaitaient concentrer le pouvoir autour de leur seule personne. « Ce qui paraît tout aussi grave, c'est [...] d'autre part que dans un système fondé sur la prévalence et le salut de l'Etat, - *res publica*, chose commune de *tous* les citoyens - , se soit affirmée de toutes les manières et sous toutes les formes, pour s'imposer finalement, l'exaltation de l'homme « seul » »<sup>29</sup>. Dans cette perspective, Atticus jugea plus sage de se maintenir, autant que possible, hors de la politique, en refusant toutes les magistratures ou les charges qui lui étaient proposées. Ainsi, il n'était soumis à aucune forme de servitude, sauf peut-être celle que lui imposait sa vraie nature. Le véritable dilemme d'Atticus fut finalement d'essayer de combiner « sagesse » et « politique ». Les « vieux romains » ou les « Anciens » recherchaient la beauté morale en toutes choses et ils s'efforcèrent de pratiquer la politique avec le plus de droiture possible.

À la fin de la République, dans un contexte d'instabilité, il n'était plus question de revenir sur les actions des grands personnages du passé. Chacun devait composer avec son présent. La naissance et le rang d'Atticus auraient dû l'amener à s'engager en politique. Toutefois, compte tenu de l'impossibilité d'associer les termes de « morale » et de « politique », il jugea plus approprié de privilégier la « morale » à travers son existence. En cultivant un art de vivre et en recherchant la sagesse que nous pourrions considérer comme le « souverain bien », il apparaît comme un philosophe, un sage désireux de suivre les voies, les sentiers de sa propre nature plutôt que les chemins dictés par ceux qui gouvernent. Il se consacra donc à l'*otium*, aux loisirs et à l'étude. Face à une décision difficile et traduisant un tel paradoxe pour un homme de son rang, « l'homme sage » s'imposa face à « l'homme d'État », ce qui eut une influence considérable sur la conduite de son existence.

## **b- Les faveurs du peuple romain.**

En refusant de se conformer à l'usage qui recommandait un engagement dans le *cursum honorum*, Atticus dérogea à ses devoirs. La *Correspondance* de Cicéron nous montre bien cette surexposition des hommes politiques et le conflit qui les tiraille face à l'approche des guerres civiles. Contrairement à la plupart de ses amis, Atticus fit un choix contraire aux usages. Ce choix de vie fut bien accepté par son entourage d'amis: « Je n'ignore rien, en effet, de ta noblesse de sentiments et de ta grandeur d'âme, et je n'ai jamais pensé qu'il y eût entre nous d'autre différence que celle de l'orientation de nos vies : une certaine ambition m'a conduit à rechercher les honneurs ; d'autres idées, qui sont loin de mériter le blâme, t'ont conduit à d'honorables loisirs »<sup>30</sup>. Cicéron fait ici explicitement référence aux choix de vie d'Atticus, mais aussi à un certain art de vivre.

Il est intéressant de noter que son biographe ne parle à aucun moment explicitement de l'*otium* d'Atticus. Compte tenu du fait qu'il rédige un éloge sur l'un des plus grands représentants des vertus romaines, il passa volontairement sous silence l'*otium* auquel Atticus se consacra. À la fin de la République romaine, il faut savoir que l'*otium* était assez mal perçu. Les Romains considéraient que renoncer aux *officia* revenait à un suicide moral<sup>31</sup>. Pour de nombreux Romains, cette doctrine du plaisir était un danger pratique pour la cité.

---

<sup>29</sup> M. LE GLAY, *Grandeur et déclin de la République*, p. 256.

<sup>30</sup> *Att. I, 17, 5* (écrite de Rome, le 5 décembre 61 av. J.-C.) : *Mihi enim perspecta est et ingenuitas et magnitudo animi tui ; neque ego inter me atque te quicquam interesse umquam duxi praeter uoluntatem instituae uitae, quod me ambitio quaedam ad honorum studium, te autem alia minime reprehenda ratio ad honestum otium duxit.*

<sup>31</sup> P. GRIMAL, *L'épicurisme romain*, p. 151.

« L'homme se doit à la cité ; rien ne peut l'éloigner des affaires politiques »<sup>32</sup>. Beaucoup d'écoles philosophiques se sont interrogées pour savoir si le sage devait mener une vie contemplative ou engagée. Sur cette question, Cicéron a un point de vue assez clair. L'action, par excellence, celle de l'homme d'État est préférable à la contemplation. « Tout motif d'abstention (qu'il vienne d'Épicure, de Platon, ou de Zénon) est, à ses yeux, mauvais prétexte, excuse du déserteur »<sup>33</sup>.

L'expérience de la vie politique, c'est-à-dire le présent, prévaut sur l'*otium*, la recherche et la réflexion studieuse. Pourtant, si Cicéron n'adhère pas au choix d'une vie exclusivement contemplative, jamais il n'en fit le reproche à Atticus. Bien au contraire, il comprend ses motivations et ses choix. Atticus parvint à faire accepter son mode de vie à son entourage et à ses amis, engagés ou non en politique, furent très tolérants à son égard. Tous ces personnages de haut rang, pour qui il n'existait « qu'une seule façon honnête d'employer son activité et d'être utile à son pays »<sup>34</sup>, celle de l'exercice des fonctions et des charges politiques, acceptèrent son choix avec beaucoup de compréhension. À aucun moment il ne fut affublé du titre de déserteur, et bien au contraire, sa retraite studieuse était perçue comme un choix tout à fait honorable. Selon l'orateur, ses choix sont loin de mériter le blâme, dans la mesure où il respectait sa nature profonde. D'autre part, il ne céda pas aux tentations de tel ou tel parti politique, essayant de l'enrôler et de le convertir à leurs idées. « Au moment où ces luttes étaient les plus vives, il fréquentait tous les partis, il avait des amis de tous les côtés, et trouvait dans ces amitiés éparses un nouveau prétexte pour rester neutre »<sup>35</sup>.

Ainsi, lorsque la guerre civile éclata entre Pompée et César, il « *usa de la libéralité due à son âge, et ne quitta Rome pour aucune autre résidence* »<sup>36</sup>. En signalant à l'un comme l'autre qu'il prenait sa retraite, il s'inscrivit dans une sorte de continuité. N'ayant jamais pris part aux luttes politiques, il n'y avait pas de raison qu'à l'approche de la guerre, il changeât radicalement sa ligne de conduite. « Il tint la même conduite, et avec le même succès, après la mort de César »<sup>37</sup>. Le peuple romain n'ignorait pas ses choix et sa résolution de ne jamais prendre parti en politique. Son honnêteté intellectuelle et sa franchise lui permirent d'obtenir les faveurs du peuple, si bien que personne ne remit jamais en cause ses décisions. En définitive, il ne faut absolument « condamner ni les uns (ceux qui participent aux affaires publiques), ni les autres (ceux qui s'abstiennent) »<sup>38</sup>. La véritable habileté de ce personnage résida dans sa capacité, son aptitude à convaincre et à faire accepter son abstention politique, ce choix volontaire et délibéré de ne pas participer aux affaires publiques.

---

<sup>32</sup> E. SAINT-DENIS, *La théorie cicéronienne de la participation aux affaires publiques*, RPh, 1938, III, p. 193.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 203.

<sup>34</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, p. 195.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 197.

<sup>36</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VII: *Usus est aetatis vacatione, neque se quoquam movit ex Urbe*.

<sup>37</sup> *Ibid.*

<sup>38</sup> E. SAINT-DENIS, *op. cit.*, p. 195.



## **B- La politique, un souci constant.**

### **1- Une curiosité exacerbée de la chose publique.**

#### **a- Le « métier de citoyen » : une connotation politique.**

Les deux sources principales qui nous permettent d'appréhender le personnage d'Atticus, sous différents angles, sont un témoignage vivant de l'intérêt manifeste de cet homme pour la vie politique de la cité. La question du « politique » y apparaît comme un thème récurrent et prépondérant. En effet, Atticus renonça à la carrière des honneurs, et de ce fait, il n'occupa aucune fonction ou charge officielle au sein de l'Etat. Cette abstention politique signifie-t-elle, pour autant, que l'homme ne s'intéressa pas du tout à la politique ? Est-ce que ce refus catégorique de faire de la politique peut être perçu comme la marque d'un désintéret total pour tout ce qui se rapporte à la chose publique ?

À l'évidence, il nous semble qu'Atticus faisait nettement la distinction entre l'engagement politique et la curiosité politique, ce penchant qui le poussait à se passionner pour la vie politique de Rome. Le renoncement aux honneurs n'induit pas forcément un rejet complet de la politique. En tant que citoyen romain, Atticus appartenait à une communauté civique, s'épanouissant dans le cadre de la cité. « La cité romaine n'est pas seulement un régime politique, la cité est une culture, et pour les Anciens, les Romains comme les Grecs, il n'y a d'hommes civilisés que dans les cités »<sup>1</sup>. Evoluant, grandissant au sein de cet ensemble, il est un citoyen à part entière. Cette condition, ce statut d'*homo civis* lui fixe un certain nombre d'obligations morales et politiques. En tant que Romain, il ne peut s'extraire de la vie politique de Rome. « La dimension morale de l'homme est indissociable de sa dimension politique, il ne peut ainsi se réaliser totalement que par et dans les institutions civiques, par et dans la liberté »<sup>2</sup>. En renonçant aux *honores*, Atticus se démarqua de la noblesse romaine. Contrairement à ces Romains dont « l'activité politique dévorait [l'] existence »<sup>3</sup>, il jugea plus opportun de satisfaire aux exigences de sa morale qu'à celles de son rang. « Naître noble pour un Romain lui impose de le devenir »<sup>4</sup>.

Ayant refusé les privilèges de sa naissance, mais ne rejetant pas les obligations de citoyen romain, il parvient à maintenir sa condition en « flirtant » avec les milieux politiques. Sans passer par le parcours classique du noble, Atticus jouissait du privilège, du mérite, et du pouvoir des sénateurs, sans avoir à subir les contraintes de leurs charges. En faisant preuve d'une grande habileté stratégique et tactique, il profita des avantages liés au statut d'un « homme d'État », sans pour autant être parvenu aux charges, qui auraient pu lui conférer ce titre. Sa fréquentation des milieux politiques et son intérêt notoire pour tout ce qui se rapporte, directement ou non, à la vie politique de Rome permet d'expliquer le rôle et la place qu'il exerça au sein de l'élite aristocratique. Aux yeux de tous les Romains, il apparaissait comme un simple citoyen veillant à s'acquitter de ses devoirs moraux envers la cité ; mais en coulisse, Atticus apparaît comme l'un de ceux pour qui la vie politique de Rome n'avait aucun secret. Sa position de neutralité lui permettait de passer d'un camp à l'autre, sans éveiller les soupçons de la classe politique. Cette adresse lui évita les déconvenues politiques rencontrées par certains membres de son proche entourage.

---

<sup>1</sup> F. DUPONT, *Le citoyen romain sous la République, 509-27 av. J.-C.*, coll. La vie quotidienne, éd. Hachette, Paris, 1994, p. 21.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>4</sup> *Ibid.*

Contrairement à ce qu'il laissait paraître, Atticus a toujours été associé au « meilleur parti »<sup>5</sup>. Cette expression de Cornélius Népos donne lieu à une double interprétation : d'un côté, il se peut que sa neutralité laisse planer un doute quant à ses préférences politiques. Aussi, les deux partis, les *Populares* et les *Optimates* le considéraient comme acquis à leur cause. D'un autre côté, on peut aussi penser qu'en utilisant le terme de « meilleur parti », l'auteur fasse tout simplement référence au parti des *Optimates*, représentant le parti sénatorial. Quel que soit le sens ou la signification que l'on peut donner à ces propos, Atticus ne resta pas totalement à l'écart de la vie politique. Son refus d'occuper des charges publiques n'a pas moins diminué, ni minimisé son intérêt pour la politique. Quoi de plus naturel pour un citoyen romain de son rang, que de manifester un tel engouement pour toutes les discussions ou les questions d'ordre politique.

### **b- Un « éclairé » politique.**

La *Correspondance* de Cicéron ne laisse planer aucun doute quant à la place accordée à la sphère du politique dans la vie d'Atticus. De nombreuses lettres témoignent de son intérêt explicite pour la politique. Les deux hommes échangent, s'informent et se tiennent au courant de l'état des affaires publiques dans la capitale<sup>6</sup>. Les affaires publiques de Rome préoccupaient et monopolisaient régulièrement l'attention d'Atticus. Ce dernier avait besoin d'être constamment au courant de ce qui s'y déroulait, notamment lors de ses absences prolongées. Il tenait à ce qu'aucune donnée ne lui échappe afin de se faire une idée objective des faits<sup>7</sup>.

Atticus se tenait régulièrement informé de la vie politique à Rome. Fin observateur politique, ses capacités d'analyse étonnaient ses proches. Cette intuition politique, désignée par le terme de « flair », confirme explicitement la propension quasi naturelle de cet homme pour la politique. Cornélius Népos n'accorda pas de réelle importance au souci que pouvait représenter la politique pour lui. Or, la *Correspondance* nous offre l'image d'un homme intéressé par la sphère de la vie publique. Comment imaginer que ce Romain, riche et influent, ne se préoccupât pas plus de politique, en sachant qu'il y avait de nombreux intérêts? Le choix de son biographe peut s'expliquer par les visées de l'ouvrage. Ce dernier soutient, qu'en toutes occasions, la neutralité d'Atticus envers tous les partis, fut visible et claire. *A priori*, il n'avait aucune raison de s'impliquer ou de s'engager activement parce que ses aspirations le portaient vers d'autres chemins. Afin de préserver l'intégrité morale de son héros, il avait plutôt intérêt à ne pas trop souligner cet intérêt pour la sphère politique. On peut donc se demander si la neutralité d'Atticus était bien effective ou si elle n'était liée qu'aux circonstances politiques. Force est de constater que son biographe s'efforça d'éviter la question, afin de ne pas porter ombrage à la figure de son héros. En recoupant nos deux

<sup>5</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VI: « En politique, il eut une attitude telle, qu'il fut toujours du meilleur parti, et jugé comme lui appartenant »; *In republica ita est versatus, ut semper optimarum partium et esset et existimaretur*.

<sup>6</sup> *Att.* I, 19 (écrite de Rome, le 15 mars 60 av. J.-C.): « Je t'exposerai d'abord, comme il convient quand on s'adresse à un citoyen qui aime sa patrie, l'état des affaires publiques ; ensuite, puisque après elle j'ai la seconde place dans ton cœur, je te donnerai aussi de moi les nouvelles que je pense ne t'être pas indifférentes »; *Et primum tibi, ut aequum est ciui amanti patriam, quae sint in re p. exponam ; deinde quoniam tibia more nos proximi sumus, scribemus etiam de nobis ea quae scire te non nolle arbitramur*.

<sup>7</sup> *Att.* II, 19 (écrite de Rome, milieu de juillet 59 av. J.-C.): « Hélas ! Je suis bien à plaindre : pourquoi n'es-tu pas ici ? Toi, sûrement, rien ne t'échapperait »; *Me miserum ! Cur non ades ? Nihil te profecto praeteriret ; Att.* IV, 14 (écrite de Cumes ou de Pompéi, au milieu de mai 54 av. J.-C.): « Si tu sais quelque chose de nouveau, surtout du côté de mon frère Quintus, et puis du côté de César, et si tu sais quelque chose au sujet des comices, au sujet des affaires publiques (car tu as d'habitude un flair merveilleux sur ces choses-là), je t'en prie, écris-le moi » ; *Tu uelim, si quid noui forte habes, maxime a Q. fratre, deinde a C. Caesare, et si quid forte de comitiis, de re p. (soles enim tu haec festiue odorari), scribas ad me*.

sources, nous retiendrons l'idée qu'il préserva, aux yeux de tous, sa neutralité politique. Atticus fréquenta tous les milieux politiques, afin d'en tirer le meilleur parti.

Pour Cicéron, sa curiosité pour la vie politique était comparable à celle d'un homme politique. Si Cornélius Népos passe sous silence cet aspect de la vie de l'homme, la *Correspondance* s'en fait l'écho. A la manière d'un « éclairé », témoignant d'un excellent sens de l'observation et possédant une maîtrise parfaite de la chose publique, il s'intéressa avec une vivacité, digne de celle d'un homme d'état à la vie politique. D'un point de vue pratique, la politique conditionna la vie publique et privée de ces « riches » personnages. Elle s'apparentait ainsi, à une sorte de « chantier expérimental », conduisant le personnage d'Atticus à s'immerger en « coulisse », afin d'en saisir les plus subtils détails.

## **2- Un « homme d'État » en coulisse.**

### **a- Un regard lucide sur la marche de l'histoire.**

En tant qu'observateur, informateur, conseiller et analyste politique, il appartenait à une catégorie d'individus rares à la fin de la République. Atticus témoignait d'une parfaite connaissance de l'histoire de Rome, et plus précisément il maîtrisait l'histoire des grands hommes ayant participé à sa construction. Il saisissait le rôle du passé et de la tradition pour les Romains<sup>8</sup>. Cette histoire, à laquelle il s'intéressait tant, était en train de se jouer sous ses yeux. Il était conscient de vivre un tournant décisif pour la République. S'il ne pouvait pas apercevoir clairement les tenants et les aboutissants, il se doutait que les bouleversements politiques, les guerres fratricides pour le pouvoir, conduiraient inévitablement à une nouvelle page de l'histoire de Rome. Le passé influait sur le présent, et parallèlement le présent, vécu et concret, devenait capital pour le devenir de la République. Une page de l'histoire était en train de s'écrire et il vivait les derniers moments de la République. Peut-on penser qu'il considéra devoir jouer un rôle plus important?

Conscient du fonctionnement de la machine politique et des enjeux qui en découlaient, il s'attacha à ne pas changer sa ligne de conduite et à demeurer « politiquement inactif ». Face à l'ambiguïté existant entre les principes et les mœurs de la tradition romaine, confronté aux dangers de la vie publique, il fit le choix de ne se livrer à aucune activité politique. Toutefois, il apporta sa pierre à l'édifice en devenant, dans l'ombre, le conseiller et l'informateur des politiques de l'époque. Il ne comptait pas se mêler ouvertement des grands combats et des luttes de pouvoir. Pourtant, il participa indirectement à la marche de l'histoire. K. E. Welch le désigne comme le conseiller « par excellence » de Cicéron<sup>9</sup>. D'ailleurs, l'orateur voyait en lui plus qu'un informateur ou un conseiller. Il possédait le charisme d'un « homme d'état » :

« Cicéron le philosophe salue Titus l'homme d'état »<sup>10</sup>.

Cette expression est très significative et nous renseigne sur une des facettes de la personnalité politique: Cicéron opère une inversion de leurs rôles. En effet, en 59 av. J.-C., Cicéron n'était

---

<sup>8</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVIII: « Il se montra encore très grand imitateur des mœurs des ancêtres, et très grand ami des temps anciens : il avait mis tant de zèle à les connaître, qu'il les a placés tout entiers dans l'ouvrage où il a dressé la liste chronologique des magistrats »; *Moris etiam majorum summus imitator fuit, antiquitatisque amator : quam adeo diligenter habuit cognitam, ut eam totam in eo volumine exposuerit quo magistratus ordinavit.*

<sup>9</sup> K. E. WELCH, *Titus Pomponius : a banker in politics ?*, *Historia*, XLV, University of Sydney, 1996, p. 450-471.

<sup>10</sup> *Att.* II, 12 (écrite aux Trois Tavernes, le 19 avril 59 av. J.-C.).

plus à Rome et vivait à la campagne. Atticus se chargeait de lui fournir des informations sur l'évolution de la vie politique. Ainsi, il fréquentait les milieux politiques afin de le renseigner de façon précise et détaillée. Cette image correspond à une vision du personnage, qui a souvent été négligée. Atticus peut être considéré comme un conseiller politique, un homme de l'ombre. Il se contenta de juger ou d'orienter les décisions politiques de ses amis, en se maintenant dans l'ombre de leurs actions officielles. Cette subtilité témoigne de son intelligence. Il entendait participer au cours de l'histoire, en ne monopolisant pas le devant de la scène politique, en n'attirant pas les regards des ambitieux sur sa personne. Il jouissait de la sagesse du philosophe prônant une vie de contemplation, en pleine lumière ; et parallèlement dans les coulisses de l'arène politique, il profitait des avantages de l'homme d'État, suffisamment influent pour infléchir les décisions politiques des gouvernants agissant au nom de la patrie<sup>11</sup>.

Il reconnaissait les avantages et les privilèges de sa condition. Il était « libre » et cette liberté définissait l'« idéal humain » du citoyen. « Etre citoyen, c'est être libre, mais la liberté n'est pas qu'un statut défini juridiquement, c'est un idéal humain »<sup>12</sup>. Durant les jours sombres et difficiles de l'orateur, au moment où toute sa ligne politique s'effondrait face à l'alliance entre Crassus, Pompée et César, tenu par un devoir envers chacun de ces hommes, Cicéron se sentait incapable d'agir. C'est pour cette raison qu'il souligne donc la différence de leurs situations respectives. Bien qu'il soit un politicien né, Atticus n'était lié à aucun parti. Il chérissait cette liberté de penser et d'action. Cette condition *sine qua non* de son épanouissement l'avait, d'une certaine manière, contraint à toujours rester vigilant, en ne se mêlant jamais ouvertement des affaires publiques.<sup>13</sup> Quoiqu'il en soit, on ne peut pas nier qu'il avait de véritables dispositions d'homme d'État. S'il y avait officiellement consenti, il aurait probablement pu être au nombre des politiciens les plus éminents de son époque<sup>14</sup>. Très lucide sur les changements qui causeraient la perte de la République, Atticus se contenta de suivre les événements à l'intérieur du pouvoir et il opta pour une autre forme d'action politique.

### **b- Une approche subversive et tactique des milieux politiques.**

La neutralité d'Atticus l'obligeait à ne jamais intervenir sur le devant de la scène politique, même s'il était sollicité pour le règlement d'affaires officielles. Dans quelles mesures pouvons-nous considérer que cet homme présente les caractéristiques d'un homme politique ? En prenant soin de ses relations à l'intérieur des partis politiques, il se ménagea les attentions de personnages influents. Ces hommes lui permettaient d'être au courant des moindres événements. Ils appartenaient tous au même milieu social et faisaient partie de son réseau de relations. Avec la force d'un tel réseau, il ne pouvait se tenir strictement à l'écart de la vie politique. « Un Romain est identifié à ceux qui l'entourent dans la vie publique »<sup>15</sup>. S'il est vrai qu'il ne pouvait finalement s'exposer sur la scène politique, ce sont ses amis qui occupaient le devant de la scène politique et qui se chargeaient, sur ses conseils, de prendre

---

<sup>11</sup> *Att.* IV, 6 (écrite d'Antium, en juin 56 av. J.-C.) : « Toi, du moins, quoique tu sois, par tempérament, un « politique », tu n'as pas à subir de servitude propre » ; *Nam tu quidem, etsi es natura Πολιτιχος, tamen nullam habes propriam seruitutem.*

<sup>12</sup> F. DUPONT, *La vie quotidienne du citoyen romain sous la République 509-27 av. J.-C.*, coll. La Vie Quotidienne, éd. Hachette, Paris, 1989, p. 19.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 20. « Le citoyen romain n'aspire à rien de plus qu'à être un homme libre, et sa vie durant il cherche à réaliser le mieux possible cette façon d'être au monde qui définit son humanité ».

<sup>14</sup> *Att.* VII, 9 (écrite du Domaine de Formies, le 27 décembre 50 av. J.-C.) : « Et, en même temps, tu me résoudras ce problème tout à fait « digne d'un homme d'état » ».

<sup>15</sup> F. DUPONT, *op. cit.*, p. 41.

des décisions politiques. Le conseil politique peut-il être considéré comme une sorte de participation indirecte à la politique ? En période de troubles politiques, on ne peut que remarquer le rôle primordial qu'il joue au côté de l'orateur. Il lui prodiguait des conseils ou faisait intervenir d'autres relations amicales pour aider dans ses projets<sup>16</sup>.

A un an des élections consulaires auxquelles Cicéron était candidat, Atticus l'aïda dans sa campagne. Il tâcha de faire valoir la candidature de Cicéron auprès de son entourage. Lorsque l'orateur lui demande de résoudre ses problèmes parce qu'ils sont à sa portée, selon son expression *digne d'un homme d'État*, qu'il le veuille ou non, Atticus joue ici le rôle d'un politique. Le conseil politique prodigué est un moyen de participer indirectement à la prise de décisions politiques. Son rôle de conseiller politique intervient dans le cadre de la conversation privée, uniquement entre les deux hommes. Les fréquentes interventions d'Atticus, pour tout ce qui concerne la sphère politique, ne se font que dans un cadre bien établi, où le personnage ne s'expose jamais. Durant sa vieillesse, Atticus fut en contact avec les plus grands. Sur les conseils d'Atticus, Octave fit réhabiliter le temple de Jupiter Férétrien<sup>17</sup>. Quelle valeur pouvons-nous accorder à cet acte ? Le conseil prodigué a-t-il induit une décision ou un acte politique ?

Cette action revêt une valeur symbolique. Ce temple avait été édifié sur le Capitole par Romulus en personne, suite à sa victoire sur Acron le roi des Céniniens. Dans ce lieu, les Romains conservaient les armes des chefs ennemis tués de la main d'un général romain. Atticus influença la décision d'Auguste. Il lui expliqua probablement l'intérêt politique de procéder à la réparation de ce temple. D'une part, il signifia aux yeux des citoyens romains qu'il s'inscrivait dans la lignée du fondateur de Rome. D'autre part, il réaffirmait la grandeur et la puissance de Rome, en gardant et en perpétuant le souvenir de ces généraux romains qui s'étaient battus, au fil des siècles, pour que soit reconnue, aux yeux du monde, la suprématie du peuple romain. Octave afficha clairement son désir politique d'être à la frontière entre la tradition et la modernité. Il revendiquait l'héritage des grands hommes, des grands généraux romains, qui firent de Rome une cité légendaire. Dans le même temps, il se servit de cet héritage romain pour inscrire ses actes et son pouvoir, dans une continuité historique. Le conseil politique d'Atticus peut être considéré comme une action symbolique, ayant influencé la politique d'Octave. Sans avoir réellement pris une part active aux luttes de partis, Atticus fréquenta les milieux politiques par l'intermédiaire de ses amis hauts placés. En leur prodiguant des conseils politiques avisés, il participa et influença indirectement leur action politique. Sous le couvert de sa neutralité, il ne prit jamais de risque inconsidéré et se garda bien d'intervenir dans les situations les plus troubles. Son approche de la vie politique fut, pour le moins stratégique, et toujours liée à ses relations entretenues avec les chefs de parti. Même s'il n'agit pas en homme politique, il témoigne d'un grand sens politique. Cette approche tactique le protégeait et il ne se sentit que très rarement menacé par les bouleversements politiques causés par les guerres civiles.

---

<sup>16</sup> Att. I, 1 (écrite de Rome, peu avant le 17 juillet 65 av. J.-C.) : « Ma candidature, à laquelle je sais que tu t'intéresses fort, voici où elle en est, pour autant qu'on puisse jusqu'ici faire un pronostic » ; *Petitionis nostrae, quam tibi summae curae esso scio, huiusmodi ratio est, quod adhuc coniectura prouideri possit.*

<sup>17</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XX : « Avant ces fiançailles, non seulement César, lorsqu'il s'absentait de Rome, n'envoya jamais de lettre à l'un des siens sans écrire à Atticus ce qu'il faisait [...]. C'est grâce à ce commerce que César, sur l'avertissement d'Atticus, prit soin de faire restaurer le temple de Jupiter Férétrien, élevé par Romulus sur le Capitole, et qui, par vétusté et par manque d'entretien, avait perdu sa toiture et tombait en ruines » ; *Quavis ante haec, nunquam ad suorum quemquam litteras misit, quin Attico mitteret, quid ageret [...]. Ex quo accidit, cum aedis Jovis Feretrii, in Capitolio ab Romulo constituta vetustate atque incuria detecta prolaberetur, ut Attici admonitu, Caesar eam reficiendam curaret.*

### **3- Synthèse entre engagement et loisir : *otium cum dignitate*.**

#### **a- Atticus, un homme d'action.**

Même si l'homme désira se maintenir en dehors de la sphère politique et profita d'autres loisirs, il n'en demeure pas moins qu'il était considéré comme un homme « d'action ». Il ne s'abandonna à aucun moment de son existence à une sorte d'oisiveté passive. Il ne fut pas non plus, à la manière de ses amis politiques, un homme engagé et prêt à tout pour le salut de la *Res publica*. Son engagement était réfléchi, privilégiant la réflexion à l'action pratique. Son existence est un témoignage concret et complexe de cette synthèse entre réflexion et action. Tout en jouissant des plaisirs de l'*otium*, il entendait participer, à sa manière, à la politique. Dans quelles mesures parvient-il à opérer cette synthèse entre action politique et *otium* ?

Lorsqu'un danger menaçait le bien-être de la cité, il était l'un de ceux qui rendaient service et soutenaient activement leurs proches qui se trouvaient en mauvaise posture. Il était présent moralement et physiquement pour résoudre les dilemmes de l'orateur. Il usa de ce rôle de conseiller politique auprès d'autres amis. Dans cette perspective, nous devons replacer l'action de l'homme. Elle se retrouve étroitement liée aux devoirs inhérents à la notion d'*amicitia*. L'engagement d'Atticus se manifeste par le contrat tacite qui l'unit à ses amis et les obligations qui en découlent. Loin de prôner, de faire l'apologie d'un *otium* oisif, par ses actes, il se lança dans un exercice pour le moins inédit : l'habile, mais non moins complexe synthèse, entre théorie et action. En tant qu'expert des questions politiques, il possédait une parfaite connaissance des rouages et du fonctionnement interne de cette machine. En effet, comme Cicéron le dit, « rien ne lui échappe ». Quelles que soient les situations, embrouillées ou obscures, il entrevoit, quasiment toujours, une issue de secours honorable et digne. Il avait acquis « une science des affaires publiques »<sup>18</sup>, indispensable pour être un homme d'action aguerri, prêt à agir à bon escient en toute circonstance.

Il n'appartient pas à cette race d'hommes qui passent leur temps à rechercher les honneurs et la gloire. D'autres valeurs, plus salutaires à la condition humaine, attirèrent son attention. En privilégiant la réflexion théorique, plus largement la vocation d'une existence contemplative, à la manière du sage, il suit l'essence intrinsèque de sa nature. Loin des usages consensuels, il se distingua de ses compatriotes parce qu'il aspirait à vivre avec « vertu » et il pourvut ainsi à la tranquillité de son âme. Dans un monde politique aussi confus que celui des dernières décennies de la République romaine, en ayant pleinement conscience des devoirs incombant à tous les citoyens, il trouva le chemin d'accès à l'équilibre entre les inclinaisons de sa nature et ses obligations de citoyen envers la cité. En s'engageant officieusement auprès de ses amis politiques, en leur prêtant une assistance sans failles à tout moment, Atticus convertit son devoir envers la cité en une obligation de service, de secours, d'appui envers ceux qui gouvernent la cité. Se rendant ainsi utile à la communauté, il honora ses devoirs envers sa patrie. Son investissement personnel auprès de ses amis politiques peut être perçu comme la manifestation de son engagement envers la cité.

Atticus démontra que la synthèse entre les aspirations du sage et celles du politique était possible, à certaines conditions. Ses réflexions théoriques, associées à un engagement effectif auprès de ses amis politiques, favorisent un *otium cum dignitate*, « une synthèse de

---

<sup>18</sup> M. BONNEFOND COUDRY, *Le sénat de la République romaine, De la guerre d'Hannibal à Auguste*, coll. Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, éd. De Boccard, 1989, p. 379.

l'engagement et du loisir théorique pour les hommes politiques »<sup>19</sup>. Ce personnage renonça ainsi à prendre part officiellement aux grands combats politiques sur la scène publique. Pourtant, à la fois philosophe et politique, il réussit une symbiose quasi parfaite entre réflexion théorique et expérience pratique. Cette subtile association lui vaut d'être un témoin et un acteur de l'un des grands bouleversements de l'histoire politique romaine.

### **b- Témoin et acteur privilégié de la scène politique.**

L'univers de la fin de la République est sans aucun doute l'un des plus troublés de l'histoire romaine. D'ailleurs, cette particularité en fait tout l'attrait. Les hommes doivent composer quotidiennement avec cette agitation. L'inconstance de certains politiques nous montre aussi à quel point il était difficile de concilier « aspirations » et « opinions politiques », dans une époque où tout pouvait basculer du jour au lendemain. Atticus traversa cette période de transition politique, sans jamais avoir à subir les conséquences directes. Il est quasiment le seul parmi l'ensemble de ses contemporains à avoir survécu aux nombreuses crises politiques qui empoisonnèrent la République. Il a été l'un des témoins et un spectateur privilégié de l'agonie du régime républicain. Il manifesta un intérêt particulier pour tout ce qui se rapprochait du « politique ». Cette attitude, à bien des égards, se révéla paradoxale pour un homme prétendant et revendiquant officiellement son abstention politique. Ce statut ne pouvait lui garantir une totale liberté, dans le sens où sa fortune était inévitablement soumise aux fluctuations du monde politique. Son caractère prévoyant l'amena donc à considérer des stratégies politiques visant à garantir la sécurité de son empire financier. De quelles manières ses manœuvres vont-elles prendre forme ?

À première vue, on pourrait penser qu'elles consistèrent à devenir « l'ami des puissants » de ce monde, autrement dit à côtoyer les hommes de pouvoir. Toutefois, nous ne pouvons pas résumer l'attitude et le comportement de cet homme uniquement à cela. Il existe une réalité plus complexe, qui nous oblige à reconsidérer les différents paramètres de sa vie. Le pouvoir, cette réalité conceptuelle à laquelle tant d'hommes sacrifièrent leur vie, semble avoir conditionné l'existence de ce personnage. Aucun homme ne devient acteur de la scène politique sans avoir fait une démonstration de son pouvoir. Ce terme recoupe différentes réalités. Il nous a été possible d'observer le pouvoir d'influence d'Atticus à travers sa force de persuasion, son autorité financière et sa force politique. La sagesse de ses conseils lui permet d'exercer une action directe sur les décisions de ceux pour qui il intervient. Lorsqu'il suggère à Cicéron d'observer telle ou telle position dans une situation donnée, Atticus l'influçait. Par exemple, au moment où la guerre fut déclarée entre Pompée et César, il lui préconise de ne pas quitter l'Italie avec Pompée, car il ne servirait pas les intérêts de la République.

Cet avertissement montre la force de sa parole d'Atticus. Après un séjour à Athènes passé en la compagnie d'Atticus, Sylla voulut le ramener avec lui à Rome. Sur le conseil d'Atticus, il abandonna cette idée et il lui rendit hommage pour sa loyauté. Le premier dictateur de Rome se résolut à satisfaire Atticus en le laissant continuer sa vie à Athènes. L'argument avancé par Atticus pour convaincre Sylla se résumait au fait qu'il ne souhaitait pas « porter les armes »<sup>20</sup> contre lui, avec ceux qui ont été la cause de son départ d'Italie. Le pouvoir confère à celui qui le possède une sorte de « contrôle coercitif », un moyen de « pression » lui permettant d'influencer, d'incliner, de peser sur certaines décisions. Qu'il soit moral, économique ou politique, Atticus disposait d'atouts suffisants pour faire entendre sa volonté et faire accepter ses choix. Son argent, utilisé comme un moyen de domination sur la

---

<sup>19</sup> M. BONNEFOND COUDRY, *Le sénat de la République romaine, De la guerre d'Hannibal à Auguste*, p. 381.

<sup>20</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV.

vie politique, lui permit de devenir un acteur « politique », aux côtés de ses amis. « En créant des dettes de gratitude, mais fortement intéressées, on pouvait à coup sûr influencer le cours des élections, promouvoir des mesures législatives et maîtriser ainsi le jeu politique »<sup>21</sup>. Il est possible qu'Atticus ait joué un rôle indirect sur certaines décisions politiques. En s'engageant à prêter à ses amis politiques, il contribua à renforcer leur position politique. Dans le même temps, il s'assurait la bienveillance d'un vaste réseau d'alliances politiques. Sa position financière lui permit de tirer un avantage politique de ces prêts.

Atticus récolta les bienfaits d'une attitude, visant à devenir un acteur politique, et plus largement un acteur de son existence, par le biais du prêt politique gratuit et des solidarités personnelles. « La puissance (le pouvoir) est toute chance de faire triompher, dans une relation sociale, sa propre volonté, même contre des résistances, peu importe sur quoi repose cette chance »<sup>22</sup>. Par la puissance des alliances scellées au sein de l'élite dirigeante de Rome, « entretenues par son assistance financière »<sup>23</sup>, il devint un acteur de la scène politique, agissant et oeuvrant pour son compte dans l'ombre de ceux qui gouvernent. Cette « chance », qu'il a eue de voir sa puissance s'affermir alors qu'agonisait la République, le personnage d'Atticus ne la doit qu'à l'optimisation maximale de son « vaste réseau d'amitiés » et à l'influence croissante de cette « constellation d'amis politiques ».

---

<sup>21</sup> M. IONNATOU, *Affaires d'argent dans la Correspondance de Cicéron, L'aristocratie sénatoriale face à ses dettes*, coll. Romanité et modernité du droit, éd. De Boccard, Paris, 2006, p. 285.

<sup>22</sup> M. WEBER, *Economie et société*, coll. Agora Les Classiques, éd. Pocket, Paris, 1995, p. 95. L'auteur nous propose une définition de la « puissance » qu'il assimile directement au « pouvoir ».

<sup>23</sup> M. IONNATOU, *op. cit.*, p. 286.



## C- Un partisan des *Optimates* et de la *Res Publica*.

### 1- Structure de la politique romaine.

#### a- *Populares* et *Optimates* : antagonisme et dualité politique.

À la fin de la République, la classe politique romaine s'organise autour de deux courants d'opinion, qui s'opposent l'un et l'autre. Les *optimates* représentent un certain conservatisme politique que l'on oppose traditionnellement aux *populares*, « qui veulent accroître leur puissance grâce au peuple ou qui cherchent sincèrement à agir pour lui ». Les *optimates* et les *populares* ne défendent pas les mêmes intérêts politiques, respectivement les uns privilégiant les avantages de l'aristocratie, de l'élite dirigeante, les autres oeuvrant pour les revendications du *populus*, correspondant aux couches les moins aisées de la société romaine et aussi pour les non-citoyens. La notion de « parti »<sup>1</sup> étant relativement récente, il n'existait pas, à proprement parler, à Rome de véritables partis politiques au sens moderne. En s'appuyant sur les travaux de M. Duverger<sup>2</sup>, J. Hellegouarc'h pense qu'il n'y avait pas une activité régulière et officielle des partis dans la cité. Sous la Rome républicaine, l'existence du Sénat aurait pu donner naissance à la formation des partis politiques<sup>3</sup>. Or, ce ne fut pas le cas.

Les relations politiques traduisent une réalité complexe d'échanges, de liens, de réseaux de toutes sortes, qui aboutissent à la formation d'un groupement d'individus, pas forcément politisés, mais partageant un certain nombre de valeurs en commun. En ce sens, la conception de « parti politique » ne trouve pas véritablement d'écho à la fin de la République. En revanche, il faut reconnaître que la société, dans sa structure, se retrouve confrontée à des luttes politiques et sociales, expression d'un clivage important entre les groupes multiples qui composent la cité. Il existe « incontestablement une structure pluraliste de la société romaine »<sup>4</sup>, « faite de relations et de groupes multiples »<sup>5</sup>, coexistant « avec la structure dualiste de la société romaine de la fin de la République, où s'opposent *optimates* et *populares* »<sup>6</sup>. L'affrontement direct ou du moins l'antagonisme existant entre les *optimates* et les *populares* ne correspond pas en soi à une lutte de partis politiques. Il représente la manifestation de divergences d'opinions, politiques ou sociales, entre deux groupes. Tous deux usent d'alliances personnelles, de larges réseaux puissants assimilables à des factions, qui permettent aux acteurs politiques de se positionner pour l'un des deux courants.

La vie politique se caractérisait par cette dualité entre les *optimates* et les *populares*. Même si tous deux ne désignent pas les mêmes réalités, on constate que, fondamentalement, il existe un point commun à ces deux courants : la défense de l'appartenance à un groupe ou à un réseau, la volonté de mettre en place une politique à laquelle tous les membres du groupe adhèrent. En tant qu'individus, les différents membres partagent des valeurs communes. Que ce soit du côté des *populares* ou du côté des *optimates*, on ne peut pas penser qu'ils aient été les représentants d'un programme politique clairement déterminé. Chacun défend ses propres revendications, ses intérêts personnels et ne songe guère aux sollicitations, aux réclamations

---

<sup>1</sup> J. HELLEGOUARC'H, *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, coll. d'Études Anciennes, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1972, p. 5.

<sup>2</sup> M. DUVERGER, *Les partis politiques*, coll. Sciences Politiques, éd. A. Colin, Paris, 1951 ; *Les régimes politiques*, Coll. Que Sais-Je ?, éd. Presses Universitaires de France, Paris, PUF, 1948, p. 37-44.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>4</sup> G. ACHARD, *Pratique rhétorique et idéologie politique dans les discours optimates de Cicéron*, coll. Mnemosyne suppl. 68, éd. E. J. Brill, Leiden, 1981, p. 4.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>6</sup> *Ibid.*

du groupe adverse. « Ces citoyens n'ont pas de programme défini, mais des réactions similaires. Il en sera de même de leurs successeurs »<sup>7</sup>. Progressivement devenu des composantes fondamentales de la sphère politique, ces deux groupes s'affrontèrent au terme de combats fratricides (durant les guerres civiles qui frappent les dernières décennies de la République). Ils revendiquaient une politique de l'Etat servant uniquement leurs considérations personnelles et leurs intérêts. Par commodité, nous continuerons à employer le terme de « parti » pour désigner une réalité de la vie politique aussi complexe qu'originale, n'ayant trouvé aucun terme équivalent susceptible de caractériser ces groupements d'opinions<sup>8</sup>. En définitive, la lutte pour le pouvoir demeure l'enjeu majeur de ces deux partis : les *optimates*, désireux de protéger les intérêts de l'aristocratie et de préserver l'autorité du sénat, se heurtent aux vellétés de pouvoir des *populares*.

### **b- Les *optimates*, une aristocratie de pouvoir.**

Le terme d'« *optimates* désigne normalement ceux qui appartiennent à la classe des riches et plus spécialement ceux que nous appelons les aristocrates »<sup>9</sup>. J. Hellegouarc'h propose cette définition désignant les *optimates* comme des hommes appartenant à la plus haute aristocratie romaine. Ces hauts personnages, puissants dignitaires de l'État souvent patriciens, sont apparentés à la plus ancienne *nobilitas* romaine. Cette aristocratie défend un certain nombre de valeurs communes dont la première reste le maintien de leurs intérêts et de leur pouvoir au sein du Sénat. « Presque tous les historiens anciens s'accordent pour nommer *optimates*, sans même user des substituts *boni ciues* etc..., ceux qui luttent contre Tiberius Gracchus et contre Caius Gracchus »<sup>10</sup>. Le point commun de toute cette aristocratie semble de s'être affirmé comme les farouches opposants de deux hommes, qui ne sont autres que des aristocrates réformistes, ayant choisi de se ranger à la cause du peuple. Ces deux hommes contribuèrent à affermir les antagonismes existant entre les *optimates* et les *populares*. Ils furent à l'origine d'un des épisodes « de la grande crise politique qui va secouer Rome, dominée par les tentatives d'instauration de pouvoirs personnels »<sup>11</sup>.

Les Anciens élaboraient une définition du parti des *optimates* mettant en relief l'opposition, le désaccord et largement les disparités existant entre ce parti et celui des *populares*. Tous les deux s'affrontent pour des questions remettant en cause les privilèges de l'aristocratie romaine. Nul doute que cette dernière se soit sentie menacée. Face à la montée des réformistes et aux aspirations du parti des *populares*, les *optimates* se rassemblent pour lutter et défendre les intérêts de la *nobilitas*. L'ordre établi depuis les débuts de la République romaine n'avait pas de raison d'être bouleversé, ni modifié. De nombreux personnages se dressèrent vigoureusement contre les Gracques pour la défense de leurs intérêts et fondèrent progressivement leur ligne politique. On glisse subtilement d'une notion purement sociale à un terme prenant de plus en plus une connotation politique. L'affrontement entre l'aristocratie traditionnelle et l'aristocratie plus réformiste peut être considéré comme un tournant pour l'histoire sociale, mais aussi pour l'histoire politique de Rome. « C'est à l'époque des Gracques que la notion d'*optimates* serait passée du plan social à une valeur plus strictement politique. [...] La notion de classe sociale qui est à l'origine du terme s'efface devant celle de « parti » : les *optimates* deviennent une *factio* qui s'oppose à celle des *populares* »<sup>12</sup>. Ainsi,

<sup>7</sup> G. ACHARD, *Pratique rhétorique et idéologie politique dans les discours optimates de Cicéron*, p. 7.

<sup>8</sup> J. HELLEGOUARC'H, *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, p. 5.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 500.

<sup>10</sup> G. ACHARD, *op. cit.*, p. 6.

<sup>11</sup> M. Le Glay, Y. Le Boec, J.-L. Voisin, *Histoire Romaine*, coll. Quadrige manuels, éd. Presses Universitaires de France, 1991, p. 125.

<sup>12</sup> J. HELLEGOUARC'H, *op. cit.*, p. 501-502.

les *optimates* se définissaient comme un groupe qui, de par sa naissance, a toujours bénéficié de privilèges.

Ces aristocrates, souvent assimilés aux patriciens des premiers temps de la République, étaient des sénateurs et des membres actifs du Sénat, d'où l'intérêt pour ces hommes que le Sénat demeure le lieu de « la vraie puissance politique, la chasse gardée des notables »<sup>13</sup>. En tant que lieu privilégié de l'exercice du pouvoir, la préservation du Sénat engendre des comportements conservateurs de la part d'une aristocratie, désireuse de ne rien céder quant à la défense de ses privilèges. Les *optimates* peuvent être perçus comme les garants d'une tradition et d'une mémoire collective à tous les Romains. Incontestablement, cette oligarchie aristocratique revendique « l'idée que le destin privilégié de Rome résulte du respect des valeurs spécifiquement romaines : la fidélité au *mos maiorum* a été la condition de la grandeur de Rome »<sup>14</sup>. Le *mos maiorum*, « la coutume des ancêtres », prône un idéal de principes et de vertus. Les *optimates*, c'est-à-dire les « meilleurs » et les plus anciens représentants de la véritable aristocratie romaine, constituent un « groupe », un « parti ». Ils assurent la défense de leur rang, de leur patrimoine, de leurs biens, plus largement de leurs intérêts économiques et politiques, au plus haut niveau de l'État. Essentiellement issu de l'*ordo senatorius*, ce parti, en tant qu'organe de pouvoir, assure et pourvoit activement à « la consolidation et à la conservation des privilèges d'une caste »<sup>15</sup>.

### **c- Un parti conservateur aux multiples réalités.**

Le parti des *optimates* est à associer à un courant d'opinions, de pensée, d'idées d'hommes politiques partageant ensemble « suffisamment de points communs pour que l'on puisse dire qu'ils appartiennent à une même tendance »<sup>16</sup>. À partir de l'époque des Gracques, ce mouvement se mit en place en opposition aux mesures prises par une aristocratie réformiste. Ces mesures, considérées comme démagogues et populistes, n'enchantaient guère les très puissants personnages de la République. Afin de freiner les prétentions de ces *populares*, certains membres de la noblesse romaine se positionnèrent contre ces réformes. Progressivement, le parti se structure afin de proposer à ces membres une orientation, une tendance politique générale. La composition de ce groupe n'est pas « monolithique »<sup>17</sup>. Le parti des *optimates* permet de qualifier l'action de ces hommes, qui revendiquaient un « régime des plus puissants », « un régime des meilleurs », celui « d'une véritable aristocratie au sens étymologique du terme »<sup>18</sup>.

Le parti des *optimates* se composait, aux premiers temps de la République, « des meilleurs gens ». Il s'agit bien souvent des patriciens, de lignée aristocratique, appartenant à l'ordre sénatorial. Si l'on en croit G. Achard, « Tite-Live nomme spontanément *optimates* les patriciens du début de la République qui veulent que tout le pouvoir reste entre les mains du Sénat »<sup>19</sup>. Héritier de l'idéologie conservatrice de leurs ancêtres, ils pourvoient essentiellement à la protection de leurs intérêts personnels et orientent leur politique en fonction de cette donnée primordiale. Vers le II<sup>ème</sup> siècle av. J.-C., au moment où le désaccord entre *optimates* et *populares* suscite de vives passions, le parti des *optimates* se diversifie. Les

---

<sup>13</sup> J.-F. MOURIER, *Cicéron : l'Avocat et le Politique*, coll. le Bien Commun, éd. Michalon, Paris, 1996, p. 54.

<sup>14</sup> M. BONNEFOND-COUDRY, *Le sénat de la République romaine, De la guerre d'Hannibal à Auguste, Pratiques délibératives et prises de décision*, coll. Bibliothèque des Ecoles Françaises d'Athènes et de Rome, éd. Ecole Française de Rome, De Boccard, 1989, p. 213.

<sup>15</sup> J. HELLEGOUARC'H, *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, p. 505.

<sup>16</sup> G. ACHARD, *Pratique rhétorique et idéologie politique dans les discours optimates de Cicéron*, p. 6.

<sup>17</sup> *Ibid.*

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 6.

*optimates* font cause commune avec d'autres membres de la noblesse romaine, les *boni ciues*. Ces « honnêtes gens » ou « bons citoyens » sont aussi des conservateurs, appartenant aussi bien à l'ordre sénatorial qu'à l'ordre équestre. « *Boni* s'applique à des gens de toutes classes et surtout aux chevaliers et plébéiens riches »<sup>20</sup>. Tout comme les *optimates*, ils entendent défendre les intérêts du sénat et luttent contre l'instauration de pouvoirs et l'ambition démagogue de certains hommes. Ils « voient d'un très mauvais œil les pouvoirs exceptionnels accordés à des généraux »<sup>21</sup> et s'insurgent contre les tentatives populistes de certains *populares*. Les *boni* défendent aussi leurs intérêts via la défense du régime républicain traditionnel, dominé par la toute puissance et l'*auctoritas* du Sénat.

Parmi ces hommes, Lucullus, Hortensius, Catullus<sup>22</sup> insufflèrent une importante dynamique à cet ensemble. D'autres personnages, soucieux de « lier politique et vertu », défendaient aussi les privilèges des *optimates*, en tentant d'opérer une conjonction idéologique et philosophique entre la sagesse en tant que vertu, et la politique. Des hommes comme Caton, Favonius, Bibulus, perçus comme des hommes politiques « sages » s'affichaient en tant que « farouches partisans d'un régime oligarchique »<sup>23</sup>. Dans le groupe des *boni*, une ligne politique commune visait au maintien des principes aristocratiques et à la préservation des privilèges de cet ordre. Toutefois, il faut noter la coexistence de deux tendances politiques : les « *boni* conservateurs » et les « *boni* que nous qualifierons de modérés ». Quoi qu'il en soit, en dépit du pluralisme politique au sein du parti des *optimates*, par rapport aux idéologies, aux conceptions, aux philosophies politiques fortement différentes, cette *factio* reste un mouvement unitaire, devant lequel s'effacent les nuances formelles. On ne peut que constater la prédominance d'un système unifié. L'orateur Cicéron, partisan et membre des *optimates*, nous offre aussi une vision plus large du parti des *optimates*, en y regroupant sénateurs, chevaliers, riches propriétaires, notables des municipes, et même quelques affranchis<sup>24</sup>.

Leur objectif demeure la sauvegarde des principes républicains et la prééminence du sénat. D'ailleurs, dans le *Pro Sestio*, l'orateur réalise un « vrai programme » politique : à savoir que les *boni* doivent respecter le pouvoir des magistrats, l'autorité du Sénat, les lois et ménager le trésor ». En élargissant la composition de ce groupe, il participe à l'élaboration d'un mouvement unitaire *optimas*, où les *optimates* et les *boni* se rassemblent et se fondent une seule communauté. Les *optimi*, que nous n'avons pas encore cités, constituent quant à eux, au sein du parti des *optimates*, une dernière distinction. Ce qualificatif est employé par l'orateur pour désigner « des nobles et des sénateurs, mais il qualifie aussi des *equites* »<sup>25</sup>. Comme le fait remarquer J. Hellegouarc'h, les termes d'*optimi* ou de *boni* ou d'*optimates* tendent à se confondre ou à s'opposer, en fonction de l'emploi qui leur est réservé ou du contexte dans lequel ils sont employés. Que ce soit dans leur acception primitive, ou dans la conception plus moderne de ces termes, les auteurs anciens tels que Cicéron, utilisent l'ambiguïté, « le caractère équivoque »<sup>26</sup> de ces derniers à des « fins politiques »<sup>27</sup>.

En définitive, quelles que soient les différentes réalités que recouvre le terme d'*optimates*, ce parti, considéré comme le « parti des meilleurs » ou le « bon parti », présentent une homogénéité politique. Hostiles aux *populares*, ils soutiennent le pouvoir du Sénat et sont partisans d'une politique, protégeant les privilèges de l'élite dirigeante, de la *nobilitas*.

<sup>20</sup> J. HELLEGOUARC'H, *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, p. 502.

<sup>21</sup> G. ACHARD, *Pratique rhétorique et idéologie politique dans les discours optimates de Cicéron*, p. 7.

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> J. HELLEGOUARC'H, *op. cit.*, p. 502.

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> *Ibid.*

## 2- Atticus, entouré d'hommes politiques.

### a- Les « amitiés politiques », un réseau complexe de liens.

Atticus entretenait des relations avec tous les milieux politiques. Sa neutralité politique apparaît de façon manifeste, lorsqu'il s'agit de s'engager dans de grandes causes officielles. En revanche, officieusement, sa neutralité politique pouvait, sous certaines conditions, être remise en cause, ses amitiés politiques formant l'essentiel de son réseau de relations amicales. Tout d'abord, il semble important de nous interroger sur la multiplicité de ses liens, dans la mesure où ces derniers sont un témoignage des attaches de toutes sortes qui cimentent le réseau complexe de ses amitiés : liens familiaux, relations d'affaires ou affinités affectives. Les appuis et les soutiens politiques constituaient une garantie sûre et fiable. Ces amitiés, au-delà d'être l'expression d'un simple rapport entre deux hommes ou deux familles, se présentent comme une force, un moyen d'action suffisamment puissant pour « décider d'une politique »<sup>28</sup>. Nous sommes face à des hommes qui, adhérant à un courant d'opinions politiques et présentant un certain nombre de points communs, décident de se rassembler, de s'unir autour d'une idéologie commune.

La vie politique semble avoir été marquée par l'importance de ces réseaux d'amitié. Les liens entretenus par Atticus avec de hauts dignitaires de l'époque renvoient à diverses réalités politiques. Il accorda beaucoup d'intérêt à ces liens personnels, qui l'unissaient aux puissants personnages de la République, et dans le même temps, il soigna ses alliances familiales<sup>29</sup>. En effet, il était étroitement apparenté, du côté maternel, avec les *Caecilii Metelli*, famille importante d'origine plébéienne, qui se faisait « généralement les défenseurs de l'aristocratie »<sup>30</sup>. Il était aussi affilié à la gens des *Pomponii*, qui entretenait des attaches avec les *Aemili*, l'une des grandes familles ayant dominé la scène politique romaine. « Les *Aemili* ont des attaches avec les *Livii*, les *Veturii*, les *Papirii*, les *Pomponii*, les *Iulii* [...] Ces groupements s'assurent le contrôle des magistratures »<sup>31</sup>. Atticus hérita des solidarités et des appuis de sa gens. Ce réseau lui permettait de fréquenter, de côtoyer les plus prestigieuses *gentes* de Rome. En l'occurrence, elles concentraient entre leurs mains le pouvoir et assuraient le contrôle sur « l'Etat, l'armée, les provinces, les magistratures, le Sénat »<sup>32</sup>.

Face à ces familles, Atticus s'attacha à définir ses liens avec tel ou tel groupe, de façon à ce qu'on ne puisse lui reprocher d'observer une attitude politique plus favorable à tel ou tel parti. Comme l'explique de manière assez pertinente B. Hinnerks, « un nombre relativement restreint de familles aristocratiques a exercé tout au long de l'histoire de la République une domination politique, sociale et économique reposant apparemment sur un jeu équilibré d'alliances et de coalitions, sans qu'une seule famille ou coalition de familles aristocratiques ait toutefois pu monopoliser durablement le pouvoir et atteindre une position politique et économique telle que cet équilibre du système politique ait été véritablement menacé »<sup>33</sup>. Devant l'émergence de ces alliances familiales, regroupées pour défendre une cause politique

---

<sup>28</sup> J. GAUDEMET, *Les gouvernants à Rome, essai de droit public*, coll. Antiqua, éd. De Boccard, Paris, 1985, p. 53.

<sup>29</sup> J. GAUDEMET, *op. cit.*, p. 50. « L'appui familial fut sans doute la forme la plus ancienne de l'action politique ».

<sup>30</sup> J. VAN OOTEGHEM, *Les Caecilii Metelii de la République*, Bruxelles, Palais des Académies, 1967, p. 333-334.

<sup>31</sup> J. GAUDEMET, *op. cit.*, p. 50.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>33</sup> B. HINNERK, *Parenté et alliances politiques à la fin de la République*, dans J. ANDREAU et B. HINNERK, *Parenté et stratégie familiale dans l'Antiquité romaine*, Actes de la table ronde des 2-4 oct. 1986, coll. de l'Ecole Française de Rome, éd. Ecole Française de Rome, Paris, 1990, p. 571.

commune, Atticus jugea préférable de se tisser un réseau d'alliances avec les *gentes*. Toutefois, au-delà de ses liens, il s'attacha, non pas à servir la cause d'intérêts propres au groupe familial, mais à privilégier les relations avec les personnes, avec les hauts représentants de l'Etat. De Sylla à Octave, en passant par César, Pompée ou Antoine, il fut l'ami de tous les chefs de parti. « La lutte politique fut à Rome celle des personnes plus que celle des programmes »<sup>34</sup>.

Dans cette perspective, les amitiés politiques ne pouvaient se contenter d'appuis ou d'alliances familiales. Elles devaient se diversifier par la naissance d'affinités entre ces individus issus du même milieu. L'influence politique d'Atticus se mesura par rapport à la diversité de ses liens. Il cultiva ainsi la diversité de ses relations avec des hommes appartenant à la même famille, mais ne partageant pas forcément une même ligne politique. Conscient de la complexité de la vie politique, il estima que la diversité de ces relations était le seul moyen d'action suffisamment efficace pour survivre en temps de crise.

### **b- Le « bon parti », le « meilleur parti », sa préférence politique.**

La biographie d'Atticus ne nous donne guère d'informations sur les préférences politiques du personnage. Dans quelles mesures pouvons-nous considérer que les préférences politiques d'Atticus se tournaient vers les *optimates* ?

Atticus était considéré comme appartenant la communauté aux *boni*, les « gens de bien » qui « *suivent, autant que des hommes le peuvent, la nature, le meilleur guide pour bien vivre* »<sup>35</sup>. Le *bonus* est étroitement associé au sage. Tous les deux se confondent par rapport à l'idéal de vie auquel ils aspirent<sup>36</sup>. La sagesse politique d'Atticus le conduit, dans chacun de ses raisonnements, à allier la vertu et la politique. Atticus et Cicéron se ressemblaient dans leur ligne de conduite et leur manière de concevoir la politique du sage<sup>37</sup>. Atticus, tout comme Cicéron, appartenait aux *boni*, qui font partie des *optimates*. *Boni* et *optimates* se sont réunis pour former un seul ensemble. En dépit de leurs divergences, ces deux groupes sont interdépendants. Pour garantir leurs avantages et leurs privilèges, ils ont besoin d'un appui et d'un soutien réciproque, ce qui explique que les différences de statut ou de condition et les mœurs politiques, s'effacent devant la défense d'une cause commune. La fusion en un parti qualifié de « bon parti », du « meilleur parti » devient indispensable et nécessaire face aux enjeux politiques. En tant que membre de la *nobilitas*, Atticus partagea des idées communes avec ces hommes, mais plus que tout, des intérêts financiers et politiques. « On observe des groupements et des configurations politiques qui se forment, changent, se dissolvent, se regroupent et se recourent de manière différente, chaque fois en fonction d'un thème ou d'un intérêt particulier, et en fonction des relations d'amitié, de parenté, ou d'autres obligations et intérêts particuliers »<sup>38</sup>. La couleur politique d'Atticus est assez claire. La préservation de ses intérêts financiers le conduit à se tourner vers une politique plutôt favorable à la *nobilitas*. Les modifications de régime ou les changements intempestifs de politique sont des facteurs qui peuvent avoir une incidence néfaste sur la tenue de ses affaires.

<sup>34</sup> J. GAUDEMET, *Les gouvernants à Rome, essai de droit public*, p. 54.

<sup>35</sup> Cicéron, *De Am.*, V, 19: *Sequantur, quantum homines possunt, naturam optimam bene uiuendi ducem.*

<sup>36</sup> *Att. I, 20, 2* (écrite de Rome, au milieu du mois de mai 60 av. J.-C.) : « Pour ce que tu m'écris de la politique, tu en raisones, toi, en ami et en sage, et ta façon de voir ne s'éloigne pas de la mienne »; *Quod ad me de re p. scribis, disputas tu quidem et amanter et prudenter, et a meis consiliis ratio tua non abhorret.*

<sup>37</sup> G. ACHARD, *Pratique rhétorique et idéologie politique dans les discours optimates de Cicéron*, p. 7. Cicéron « définit dans le *Pro Sestio* les *optimates* comme les gens ayant du bien et moralement sains ».

<sup>38</sup> B. HINNERK, *Parenté et alliances politiques à la fin de la République*, p. 576.

Si sa neutralité politique l'obligeait à ne prendre parti ni pour les *optimates*, ni pour les *populares*, ses intérêts personnels, et plus encore ses relations d'amitié, le poussait vers le parti des *optimates*. Ce parti semble se présenter comme le plus conforme à son idéologie politique personnelle. Le renforcement des pouvoirs du Sénat, la préservation des institutions de la République et la défense des privilèges de l'aristocratie représentaient autant d'éléments, qui se combinaient parfaitement avec le conservatisme idéologique et politique du personnage. Ses intérêts, associés à ceux des membres de l'aristocratie, l'amènent donc à cultiver la diversité de ses liens personnels.

### **c- Une surreprésentation des *optimates*.**

#### **▪ Marcus Tullius Cicéron.**

Dans une des lettres de la Correspondance, Cicéron souligne le fait que son parti, visiblement celui auquel appartient Atticus, a besoin des riches Romains.

« C'est qu'en effet, comme tu le sais, ce qui fait la force de notre parti, ce sont les riches »<sup>39</sup>.

Ces riches ne sont que des aristocrates, des nobles appartenant au parti des *optimates*. L'utilisation du possessif pluriel « notre » atteste bien de l'appartenance d'Atticus à ce groupe politique. Comme le rappelle l'orateur, ce sont les personnalités les plus importantes, les plus influentes financièrement, qui possèdent le pouvoir politique. Toutefois, il restait un *homo novus*, littéralement un « homme nouveau », parvenu au Sénat, grâce à son mérite, son énergie et ses compétences. De ce fait, il restait quelquefois maintenu à l'écart de certaines affaires et ne parvenaient à gagner l'estime des grandes familles romaines, issues de la plus ancienne aristocratie. Si bien qu'il fut, en certaines occasions, obligé de demander à Atticus d'intervenir auprès de ses amis *nobiles* en son nom :

« J'ai besoin que tu arrives sans tarder : car l'on s'attend tout à fait à ce que des nobles qui sont tes amis soient hostiles à mon élection. Je prévois que pour me les concilier ta présence me sera des plus utiles »<sup>40</sup>.

Atticus jouit d'une influence suffisamment importante au sein de la *nobilitas* romaine pour réussir à infléchir sa décision quant à la candidature de Cicéron. Il représente la tendance politique d'un groupe, dont se préoccupe l'orateur, tout simplement parce qu'il est en mesure de lui assurer de solides appuis. Parmi ces *nobiles*, on pouvait compter des hommes politiques, issus des grandes familles politiques de la République, qui concentrèrent entre leurs mains le pouvoir, sans toutefois le monopoliser. Cette polarisation du pouvoir, au plus haut sommet de l'Etat, était une donnée primordiale de la vie politique et conditionna les alliances politiques avec tel ou tel personnage ou encore tel ou tel groupe. Les amis politiques d'Atticus, appartenant à son entourage le plus proche, étaient considérés comme *optimates*.

---

<sup>39</sup> Att. I, 19 (écrite de Rome, le 15 mars 60 av. J.-C.) : *Is enim est noster exercitus hominum, ut tute scis, locupletium.*

<sup>40</sup> Att. I, 2, (écrite de Rome, après le 17 juillet 65 av. J.-C.) : *Tua aduentu nobis opus est maturo ; nam prorsus summa hominum est opinio tuos familiares nobiles homines aduersarios honri nostro fore. Ad eorum uoluntatem mihi conciliandam maximo te mihi usui fore uideo.*

### ▪ Quintus Hortensius Hortalus.

Atticus a entretenu avec cet orateur et homme politique, une relation très privilégiée. Que ce soit à travers la Correspondance ou la biographie de C. Népos, on retrouve des allusions aux liens d'amitié unissant ces deux hommes<sup>41</sup>. Quintus Hortensius était l'un des amis intimes d'Atticus. Reprenons quelques points de son parcours politique: en 69 av. J.-C., il fut consul<sup>42</sup> et était « lié aux Metelli », une des grandes familles aristocratiques de Rome<sup>43</sup>. À un âge plutôt avancé, il épousa Marcia, fille de Caton, réputé pour être « une figure de proue » du parti des *optimates*<sup>44</sup>. En effet, Caton était considéré comme « un farouche partisan d'un régime oligarchique »<sup>45</sup>, travaillant à joindre les notions de politique et de vertu. Ce mariage a été perçu comme une alliance politique, comme un affermissement de ses idéaux politiques<sup>46</sup>.

La signification politique de ce mariage s'exprime concrètement par la volonté d'Hortensius de s'allier à l'un des hauts représentants du parti. Que ce soit avec Hortensius ou Cicéron, Atticus partagea une vraie relation intime. La rivalité opposant les deux orateurs ne vint jamais ternir la relation de ces derniers avec Atticus. Bien au contraire, ils réussirent à vivre conjointement dans l'affection d'Atticus, afin de satisfaire sa volonté. Cet homme, de quatre ou cinq ans l'aîné d'Atticus, appartenait au parti des *optimates*. Il était aussi lié à ce groupe par une sorte d'alliance politique traduisant l'expression de ses idées républicaines.

### ▪ Marcus Junius Brutus.

Atticus fut en relation avec d'autres membres éminents du parti des *optimates*, comme Brutus, Servilia, Caton, Q. Caecilius Metellus Celer, tous considérés comme de fervents défenseur du Sénat et de la République. Le relevé de O. Perlwitz recensant quatre vingt-quatre noms de *familiares* d'Atticus, montre que plus de la moitié de ces hommes, avec qui Atticus fut en relation, étaient des magistrats, des sénateurs, ou des chevaliers. Ils appartenaient au personnel politique de Rome et avaient en charge la direction des affaires. Ses relations intimes avec quelques piliers du parti laissent deviner et entrevoir ses préférences politiques. Le dernier personnage, intimement lié à Atticus et considéré comme un des *optimates*, est Marcus Junius Brutus<sup>47</sup>.

---

<sup>41</sup> CORN. NÉPOS, Atticus, V: « Il en usait encore intimement avec Q. Hortensius, qui, à cette époque, tenait le premier rang parmi les orateurs ; si bien qu'on ne pouvait voir lequel il aimait le plus, de Cicéron ou d'Hortensius »; *Utebatur autem intime Q. Hortensio, qui his temporibus principatum eloquentiae tenebat, ut intellegi non posset, uter eum plus diligeret, Cicero, an Hortensius.*

<sup>42</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei- Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, Thèse de doctorat, Paris IV, 1999, p. 198.

<sup>43</sup> G. ACHARD, *Pratique rhétorique et idéologie politique dans les discours optimates de Cicéron*, p. 5. « Tel Romain du premier siècle est ainsi étiqueté comme faisant partie de la faction des Metelli et comme *optimas* ».

<sup>44</sup> Y. BENFERHAT, *op. cit.*, p. 198.

<sup>45</sup> G. ACHARD, *op. cit.*, p. 7.

<sup>46</sup> B. HINNERK, *Parenté et alliances politiques à la fin de la République*, p. 582. « Par une société aristocratique comme l'était celle de la Rome républicaine, toute création de lien familial entre familles appartenant aux couches dirigeantes et toute action en fonction de ces liens étaient considérées certainement comme politiques ».

<sup>47</sup> CORN. NÉPOS, Atticus, VIII: « Par une société aristocratique comme l'était celle de la Rome républicaine, toute création de lien familial entre familles appartenant aux couches dirigeantes et toute action en fonction de ces liens étaient considérées certainement comme politiques »; *Sic M. Bruto usus est, ut nullo ille adulescens aequali familiaris, quam hoc sene, neque solum eum principem consilii haberet sed etiam in convictu.*



« Il en usa de telle sorte auprès de M. Brutus, que cet homme jeune ne fut avec nul autre compagnon de son âge en rapport plus familiers qu'avec ce vieillard, et qu'il avait en lui non seulement son principal conseiller, mais son ami le plus intime »

Brutus était le fils de Servilia, la demi-sœur de Caton<sup>48</sup>, « maîtresse préférée de César »<sup>49</sup>. Elle descendait de la plus haute aristocratie romaine. Elle est décrite, par certains auteurs, comme une femme avide de pouvoir et prête à tout, pour que sa famille soit parmi les plus puissantes de Rome. R. Syme en parle comme d'« une femme possédée de toute l'ambition avide de sa famille patricienne des *Servilii* et impitoyable dans sa volonté de rendre le pouvoir à sa maison »<sup>50</sup>. Par l'intermédiaire de son fils, elle parvint, d'une certaine manière, à ses fins. Elle opéra une alliance politique en mariant Brutus et Porcia, la fille de Caton, dont elle était la demi-sœur. Ce mariage, considéré comme un acte symboliquement politique, propulsa Brutus en digne successeur du parti républicain. « Brutus devenait par cette union le chef de file du camp républicain, reprenant le flambeau de Caton »<sup>51</sup>. Familier et proche de Brutus, Atticus se retrouva placé dans l'entourage proche d'un membre important du parti. Bien plus encore, il en devint aussi le conseiller. Étant plus âgé que Brutus, il possédait une vision manifestement plus sage, plus mûre de la politique. Les analyses et les conseils avisés d'Atticus pouvaient lui être d'une grande utilité. Compte tenu de la position privilégiée dont il bénéficiait aux côtés de ce politique, il put influencer la conduite et certaines prises de décision. En parvenant à s'introduire dans son entourage, il entendait lui faire profiter de son expérience et de sa sagesse.

Parallèlement, il se maintenait au fait des évolutions de la jeunesse politique au sein du parti. Les fréquentations mais surtout l'entourage intime d'Atticus, nous permettent d'appréhender les préférences politiques du personnage. Sans véritablement s'exposer aux côtés des partisans du Sénat, il cultiva le mythe de sa neutralité par prudence, en prêtant aussi bien assistance à la « camarilla pompéienne » qu'aux Césariens »<sup>52</sup>. Les circonstances politiques déterminèrent en partie certains de ses rapports que nous pouvons qualifier d'affinités de circonstance. Quoi qu'il en soit, la surreprésentation des *optimates* au sein de son entourage amical ne trahit pas le conservatisme et les idées républicaines de l'homme. Le personnage d'Atticus était « semblable à la seiche qui dégage de l'encre pour se protéger »<sup>53</sup>.

---

<sup>48</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei- Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, p. 203. Elle est la fille de Q. Servilius Caepio et de Livia Drusa ; à la mort de son mari, cette dernière épousa M. Porcius Cato Salonianus avec qui elle eut deux enfants, Caton le Jeune (Caton d'Utique) et Porcia.

<sup>49</sup> Suétone, *Vie des douze Césars, Caesare*, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1996, L, 3 : « Mais il n'aima aucune femme autant que Servilia, mère de Marcus Brutus »/ « Sed ante alias dilexit Maci Bruti matrem Seruiliam ».

<sup>50</sup> Y. BENFERHAT, *op. cit.*, p. 204 ; R. Syme, *La révolution romaine*, coll. La Suite des Temps, éd. Gallimard, 1968, p. 36.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 203-204.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 206.

<sup>53</sup> *Ibid.*

# CHAPITRE II : Des amitiés entretenues, préservées pour le soin de ses intérêts ?

## A- Atticus, un lien commun.

### 1- L'universalité du personnage.

#### a- Un homme aimé et apprécié.

Cornélius Népos, contemporain d'Atticus, nous présente l'image d'un personnage, qui jusqu'à la fin de sa vie, garda l'estime et la considération de son entourage. Il formait une sorte de lien commun entre tous les hommes les plus importants du dernier siècle. Beaucoup de ces personnalités n'eurent « jamais d'ami plus cher que lui »<sup>1</sup>. En passant de L. Torquatus, M. Ciceron, C. Marius (le fils), ou Q. Hortensius (le grand rival de Cicéron), à Sylla, César, Antoine, ou encore Octave, le champ des amitiés d'Atticus s'élargissait et apparaissait d'une grande diversité. Il passait d'un milieu à l'autre, d'un camp à l'autre. Il fréquentait aussi bien les plus beaux esprits que les hommes politiques les plus influents de son époque. « Entre tous ces amis si différents d'humeur, de condition, d'opinion et d'âge, Atticus formait un lieu commun. Il allait perpétuellement de l'un à l'autre, comme une sorte d'ambassadeur pacifique, cherchant à les rapprocher et à les unir, car c'était sa coutume, dit Cicéron, de former des amitiés »<sup>2</sup>. S'il est vrai que chacune d'entre elles présente ses propres caractéristiques, en revanche, il existe un principe commun à toutes ces amitiés. Il réside dans l'affection et l'attachement que tous éprouvaient et manifestaient envers Atticus<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, I: *Nemo iis perpetuo fuerit carior.*

<sup>2</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis, étude sur la société romaine du temps de César*, éd. Hachette, Paris, 1870, p. 177-178.

<sup>3</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, I: « Parmi eux furent L. Torquatus, C. Marius, le fils, M. Cicéron, qu'ils n'eurent jamais d'ami plus cher que lui »; CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: « Il vécut là de telle sorte, qu'il y mérita la grande affection de tous les Athéniens »; CORN. NÉPOS, *Atticus*, III: « S'étant transporté dans cette autre cité qui l'emportait sur toutes par l'antiquité, la civilisation et la science, il y fut chéri plus que personne »; CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV: « Quand Sylla, revenant d'Asie, vint à Athènes, il garda pendant tout son séjour Pomponius auprès de lui, séduit par la culture et les connaissances du jeune homme »; CORN. NÉPOS, *Atticus*, V: « Il avait pour oncle maternel, Q. Cécilius, [...] homme riche du caractère le plus difficile. [...] il garda sans l'avoir blessée la bienveillance du vieillard jusqu'à l'âge le plus avancé »; CORN. NÉPOS, *Atticus*, VII: « [...] on appréciait davantage ses égards »<sup>3</sup>; « L'inaction d'Atticus fut tellement agréable à César »; CORN. NÉPOS, *Atticus*, VIII: « [...] M. Brutus, que ce jeune homme ne fut avec nul autre compagnon de son âge en rapport plus familiers qu'avec ce vieillard, et qu'il avait en lui non seulement son principal conseiller, mais son ami le plus intime »; CORN. NÉPOS, *Atticus*, X: « Avec lui, il avait Q. Gellius Canus, [...] avoir vécu si étroitement lié avec ce camarade d'enfance connu à l'école, que leur amitié ne fit que croître jusqu'à l'âge le plus avancé »; CORN. NÉPOS, *Atticus*, XII: « [...] M. Vipsanius Agrippa, intimement lié avec César, [...] choisit de préférence l'alliance d'Atticus »; CORN. NÉPOS, *Atticus*, XV: « Il est difficile de dire si ses amis le respectaient ou l'aimaient davantage »; CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVI: « Jeune, il fut très agréable à Sylla qui était âgé, et âgé, il le fut à M. Brutus, qui était jeune »; CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIX: « Atticus, [...] parvint jusqu'à l'alliance de l'empereur, fils du Divin, après avoir conquis son amitié sans autres moyens que la distinction de vie par laquelle il avait séduit les autres grands personnages de Rome »; CORN. NÉPOS, *Atticus*, XX: « [...] César [...] lorsqu'il était dans la ville, et qu'il jouissait de la compagnie d'Atticus, moins souvent qu'à son gré par suite de ses immenses occupations, il ne laissa passer presque aucun jour sans lui écrire »; Ibid: « De loin, Marc-Antoine ne cultivait pas moins par lettres son amitié »; CORN. NÉPOS, *Atticus*, XXI: « Ainsi avait-il atteint soixante-dix-sept ans et jusqu'à l'extrême vieillesse grandi non moins en considération qu'en crédit »;

Les témoignages sont nombreux qui attestent la bienveillance et l'affection d'hommes ayant côtoyé le personnage d'Atticus. De façon encore plus générale, on entrevoit l'attachement d'une communauté civique pour un homme, ayant laissé son empreinte, dans la mémoire collective. Ce relevé corrobore parfaitement les propos de G. Boissier, à savoir qu'Atticus constituait et formait le dénominateur commun entre tous ces hommes. Quels que soient leur âge, leur origine, leur condition, leur caractère, il plaisait à tout un chacun et jouissait du privilège d'avoir réussi à fonder, autour de sa personne, une « société d'amis ». Grâce à cette « société d'amis », considérée comme un tout, il parvint à se concilier, en dépit des animosités persistantes entre certains membres de cet ensemble, un réseau d'amis et une chaîne d'amitié. Il demeura le point de mire, le point d'ancrage, le nœud de cet ensemble, à l'apparence homogène et qui, fondamentalement, présentait de grandes disparités. Entre certains individus, il pouvait exister des relations plus ou moins complexes et conflictuelles. Toutefois, en dépit de leurs rivalités, ces différentes personnalités, cette communauté d'amis l'aimaient et entendaient maintenir autour de sa personne un climat de sérénité et de calme. À aucun instant, quelques « vanités irritables » ne menacèrent l'harmonie et l'équilibre de ce réseau d'amitiés, qu'Atticus avait mis tant de soin à construire et à préserver jusqu'à sa mort, avec pour seule arme la noblesse de son âme et sa fortune.

### **b- Magnanimité et noblesse d'âme.**

Le personnage d'Atticus est souvent présenté comme un « séducteur ». Il exerce un attrait quasiment irrésistible sur ceux qui l'approchent. Son biographe nous donne quelques éléments permettant de comprendre l'origine de ce pouvoir de séduction. L'attrait et le charme de ses conversations y contribuèrent fortement. Cette fascination s'exerça aussi bien durant sa jeunesse que sur ses vieux jours. Sylla « fut séduit par la culture et les connaissances du jeune homme »<sup>4</sup>. Octave admirait, à l'instar des autres grands personnages de l'époque, la « distinction de vie »<sup>5</sup> d'Atticus. Ses atouts de séduction renvoient à des valeurs d'ordre moral. Atticus se distingue de ses contemporains, parce qu'il possède des qualités et des facultés intellectuelles, qui lui offrent les moyens de se démarquer de la norme. Sa vivacité d'esprit, son érudition, la finesse de son goût et la pertinence de ses réflexions constituaient un savant mélange, suffisamment remarquable et éclatant, pour que ceux qui l'abordent tombent sous son « charme ».

Ce charme très personnel s'exprima, non seulement à travers son être, mais aussi par la haute tenue morale de son existence. Le terme *elegantia* revêt à ce titre une connotation symbolique. La vie d'Atticus apparaît, sous bien des aspects, assez singulière. Ce ne fut vraisemblablement pas pour son parcours politique que Cornélius Népos le plaça aux côtés des grands capitaines de l'histoire de Rome. La raison de son attention résulte de l'« originalité » de sa vie menée, dans l'une des périodes les plus troubles de l'histoire romaine. Le caractère exceptionnel de son existence repose en partie sur la discipline rigoureuse, avec laquelle il ordonna la sphère publique et privée de sa vie. Il s'appliqua à suivre autant que possible les règles de conduite relatives à sa philosophie de vie. Cette assiduité, cette rigueur morale qu'il s'imposa par principe, l'amena à se distinguer parmi ses contemporains. Mais, bien plus encore, les personnages les plus influents de son temps reconnurent la valeur et le mérite de sa conduite. Ainsi, Octave ne put que saluer la droiture de l'homme et reconnaître l'exemplarité d'une existence, d'une vraie beauté « morale » exacerbée en toutes situations. N'appartenant à aucun cercle politique et faisant preuve

---

CORN. NÉPOS, *Atticus*, XXII: « Selon ses volontés, il fût porté au bûcher sur une petite litière, sans aucune pompe funéraire, accompagné de tous les hommes de bien, au milieu d'une très grande affluence populaire ».

<sup>4</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XXII: *captus adulescentis et humanitate et doctrina*.

<sup>5</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIX.

d'impartialité dans toutes ses interventions, il prouva aux uns et aux autres, sa détermination à demeurer le plus équitable possible. Il opérait en toute discrétion, sans éveiller la jalousie de ses amis, quelquefois rivaux. « Son chef-d'œuvre en ce genre est d'être parvenu à réconcilier Hortensius et Cicéron, à les faire bien vivre ensemble malgré l'ardente jalousie qui les séparait »<sup>6</sup>. Les querelles entre amis l'intéressaient peu. En revanche, réunir, rassembler des gens d'esprit dont le travail en commun pouvait s'avérer bénéfique pour la République, là résidait sa véritable ambition. Sa magnanimité s'exprima envers tous, et dans toutes les circonstances.

Ne considérant jamais les querelles entre partis, les rivalités entre factions politiques ennemies, il apporta son aide à tous ceux qui se trouvaient dans le besoin. Quel que soit leur position politique, ces hommes politiques attiraient sa compassion et bénéficiaient de sa bienveillance. Il aida le jeune Marius, déclaré ennemi de l'Etat, sur ses propres ressources, face à Sylla, qui avait pour lui une grande sympathie. M. Brutus, bénéficia aussi de sa générosité<sup>7</sup>. Plus symboliquement, durant la guerre de Modène, il soutint tous les proches et les familiers d'Antoine, en dépit de son amitié pour Cicéron et Brutus. Quand la fortune tourna, à la suite de la formation du Second Triumvirat, en 43 av. J.-C., une fois rassuré sur son sort en se sachant hors de danger, il n'abandonna point ses amis au leur. Il manifesta à Cicéron, ennemi juré d'Antoine, tout son dévouement, dans la mesure de ses possibilités. L'exercice de sa générosité s'apprécia à l'égard des proches de ses amis qui périrent durant les périodes sanglantes de l'histoire de la République<sup>8</sup>.

Tous ces exemples reflètent la noblesse de cette âme, qui préféra à la vengeance, la générosité envers les hommes. En ne se laissant pas dicter sa conduite par les circonstances, il obéissait à de vieux principes de vie. En se maintenant à l'écart des luttes de pouvoir, il suivit une ligne directrice, qui lui permit de porter à son paroxysme, non seulement la noblesse d'un caractère, mais aussi la beauté morale d'actes empreints de bienveillance et de magnanimité. De là résultaient la grandeur et la dignité du personnage, apprécié par tous pour son *elegantia*, c'est-à-dire pour la pureté et la finesse de son goût, l'éclat et le caractère éminent d'une existence consacrée à « autrui » à travers l'*amicitia*.

## **2- Le pouvoir de sa personne.**

### **a- Un ami « présent ».**

Atticus est un homme, à la fois présent et surtout disponible pour ses amis. En effet, de nombreux passages de la *Correspondance* montrent de quelle manière il assiste Cicéron de sa présence et de ses conseils. Informateur, éditeur, et conseiller, et tout simplement ami, il exerce un rôle actif aux côtés de l'orateur. Ces fonctions permettent d'apprécier le pouvoir de sa personne. En période de troubles politiques, quand les incertitudes de l'orateur sont palpables, Atticus vient éclairer et clarifier ses pensées. En l'aidant et en l'assistant de son *consilium*, il participe indirectement à la prise de décision politique. En ce sens, nous avons

---

<sup>6</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis, étude sur la société romaine du temps de César*, p. 178.

<sup>7</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VIII: Il lui « envoya en présent, à Brutus vaincu et quittant l'Italie, cent mille sesterces, et, éloigné de lui, lui en fit remettre trois cent mille en Epire »; *Abjecto Bruto, Italiaque cedenti, sertertium centum millia muneris misit*; *eidem in Epiro absens trecenta jussit dari*; CORN. NÉPOS, *Atticus* VIII: Tout en s'occupant des intérêts de Brutus, il « n'en flatta pas davantage Antoine devenu puissant » en sachant pourtant que tous les deux étaient ennemis; *Neque eo magis potenti adulatus est Antonio*.

<sup>8</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XI: « C'est ainsi qu'il n'honora pas moins Servilie, la mère de Brutus, après la mort de ce dernier qu'au temps de sa prospérité »; *Qui quidem Serviliam, Bruti matrem, non minus post mortem ejus, quam florente, coluerit*.

pu déduire qu'il joua un rôle politique indirect. Le pouvoir de sa « personne » apparaît, de façon claire, à la lecture de la *Correspondance*. Les sollicitations incessantes de l'orateur, réclamant sa présence de manière effective, nous permettent d'appréhender une sorte « d'absolue nécessité » du contact avec l'ami. L'échange épistolaire dévoile, avec beaucoup de délicatesse et de simplicité, le caractère impératif et obligatoire de sa présence. Quand les lettres ne suffisent plus à pallier l'absence de l'ami, quand l'échange cesse d'être suffisamment efficace, on s'aperçoit que la présence, aussi bien physique que morale, ne tarde pas à être réclamée. À un moment de sa vie politique où Cicéron semble préoccupé par la situation désespérée de la République, il sollicite la présence d'Atticus pour l'aider à éclaircir un peu plus sa situation. À cette époque, à travers ses notes, Cicéron « apparaît préoccupé de l'attitude de Clodius, qui, passé dans la plèbe, va être élu, tribun pour l'année 58, et qui menace de repréailles le vainqueur de Catilina<sup>9</sup>. Face à la menace que représente Clodius, Cicéron est perplexe et il a du mal à apprécier les intrigues qui se trament autour de sa personne. Pour cette raison, il réclame la présence de son ami à ses côtés. Il est intéressant de constater que ce problème semble ne pas pouvoir être résolu par simple échange épistolaire. L'orateur est clair : la situation réclame sa présence<sup>10</sup>. Pour quelles raisons ?

Compte tenu de la situation délicate dans laquelle il se trouvait, il avait peut-être peur que son courrier ne tombe entre de mauvaises mains. Il est contraint de s'exprimer avec précaution et il ne possède pas la liberté de paroles qu'offre le face-à-face. Pour un « homme de paroles » accordant la primauté à l'éloquence et à la rhétorique des discours, le moment de la rencontre ou l'échange d'idées exprimé de vive voix, demeure un instant privilégié, que l'échange épistolaire ne parvient pas à remplacer totalement. La *Correspondance* ne se substitue que partiellement à la présence morale et physique. S'il est vrai que les lettres ne changent rien quant à la pertinence des remarques d'Atticus, l'orateur insinue que sa présence lui est devenue indispensable. En faisant intervenir son réseau de relations, Atticus se révèle comme un « atout précieux ». Ses relations, avec quelques *nobiles* romains proches de Clodius ou encore Clodia<sup>11</sup>, permettent à Cicéron d'espérer connaître les projets de Clodius. Quoi qu'il arrive, en suivant les recommandations de son ami, l'orateur se tient sur ses gardes<sup>12</sup>.

## **b- Une source de réconfort.**

De quelles manières pouvons-nous considérer que la présence d'Atticus apporte soulagement et réconfort à ses proches ? Que ce soit dans le but de solliciter son *consilium*, ou

<sup>9</sup> En 64 av. J.-C., Cicéron avait battu Catilina aux élections consulaires pour l'année 63 av. J.-C. Il déjoue et dévoile la conspiration organisée par Catilina, présenté depuis 63 av. J.-C. comme le défenseur des *populares*. Suite à cette dénonciation, il sera arrêté et exécuté avec ses complices sans procès, sur la base du « *senatus consultum ultimum* » (pleins pouvoirs), accordé au consul le 21 octobre 63 av. J.-C. C'est un procédé dont la légalité sera vivement discutée notamment par Clodius, l'un des ennemis de Cicéron, et qui lui vaudra l'exil en 58 av. J.-C.

<sup>10</sup> *Att.* II, 25 (écrite de Rome, avant le 18 octobre 59 av. J.-C.) : « Je pense que tu arrives, que tu es tout près d'être ici. Car ma dernière lettre t'en priait. Je t'attends impatiemment, j'ai grand désir de ta présence, et, non moins que moi-même, c'est la situation, ce sont les circonstances qui te réclament [...] Accours-donc : ou tu me tireras de toute peine, ou tu en prendras ta part. Je suis bref, parce que nous pourrons sous peu, je l'espère, nous entretenir de vive voix tout à notre aise » ; *Quem iam ego uenire atque adesse arbitror ; ita enim egi tecum superioribus litteris. Ualde te expecto, ualde desidero neque ego magis quam ipsa res et tempus poscit. [...] Quare aduola ; aut expedit nos omni molestia aut eris particeps. Ideo sum breuior quod, ut spero, coram breui tempore conferre quae uolumus licebit.*

<sup>11</sup> L. A. CONSTANS, Cicéron, *Correspondance*, notice p. 196.

<sup>12</sup> *Att.* II, 20 (écrite de Rome, en juillet 59 av. J.-C.) : « S'il faut se battre, je t'appellerai pour que tu prennes ta part de mes lutes : si on me laisse en repos, je ne t'enlèverai point à ton Amalthée » ; *Si erit pugnandum, arcessam ad societatem laboris ; si quies dabitur, ab Amalthea te non commouebo.*

encore de profiter de la sagesse de ses analyses, chaque situation délicate devient un prétexte suffisant pour qu'Atticus accourt aux côtés de l'orateur. Il leur apporte une présence, un soutien et une aide financière. Intervenant en fonction de ses capacités, il considère comme étant de son devoir, de l'aider ses amis à surmonter ces épreuves de la vie<sup>13</sup>. Son amitié devient un remède aux maux de ses amis. En sachant que l'amitié ne peut surgir qu'entre les sages, c'est-à-dire qu'entre des hommes vertueux, on comprend que ce soit le caractère vertueux de l'ami, qui l'amène à se préoccuper du sort de ses proches et à partager leur malheur<sup>14</sup>. « [La vertu] est, au contraire, en bien des choses et surtout dans l'amitié, tendre et malléable ; le bien de l'ami la dilate, ses malheurs la resserrent pour ainsi dire ». Dans un tel contexte, la relation d'*amicitia* se resserre et l'inquiétude légitime que l'on ressent pour l'ami peut être perçue comme la marque de l'affection amicale. Par exemple, la présence d'Atticus s'avéra décisive aux côtés de Fulvie, la femme d'Antoine durant la guerre de Modène.

Sa présence suffit à soulager, à atténuer et à apaiser les craintes de ses proches. En plus de sa simple présence physique, sa parole est aussi une source de bien-être et de réconfort. Prodiguer des soins attentifs à ses amis en difficulté, leur remonter le moral par l'action bienfaisante de sa présence et de sa parole, mais aussi être capable de les écouter, toutes ces actions participèrent à conférer au personnage d'Atticus un pouvoir « apaisant » et « réconfortant ». On ne peut que constater que le rôle « moteur » et « privilégié » de la parole. Qui dit « parole » sous-entend aussi « l'écoute ». L'ami est celui qui est capable de partager peines et joies, aux moments forts de l'existence. Que ce soit à travers la *Correspondance* ou la biographie de Cornélius Népos, le personnage possédait cette facilité d'écoute et il en avait saisi l'extrême utilité.

Son flair et son discernement ne sont finalement que la résultante de ses observations visuelles et auditives. « L'ouïe, qui est de tous les sens, dit Théophraste, la meilleure du *pathos*, des passions »<sup>15</sup> est certainement l'un des sens qui guida sa clairvoyance. En son absence de Rome, il souhaite être informé de tout ce qui se dit, de tout ce qui s'entend, « des bruits de couloir », dirons-nous. « Écouter » n'est pas une chose aisée pour tout le monde. En choisissant de partir suivre les enseignements des philosophes à Athènes, il prêta déjà une « oreille sereine et bienveillante »,<sup>16</sup> aux divers enseignements philosophiques qui lui étaient proposés. En tant qu'ami, il prit soin d'écouter avec beaucoup de sollicitude ses proches. D'ailleurs, la *Correspondance* se présente comme un témoignage, mêlant subtilement l'écriture à l'oralité. L'écriture se substitue à la parole effective entre amis. Dans cette perspective, chaque mot contenu dans les lettres d'Atticus donne naissance à une conversation, non plus écrite, mais orale entre les deux hommes. La conversation écrite se substitue à la conversation orale et révèle l'intensité des échanges entre amis. Recréer les conditions de la conversation orale est l'objectif avoué de la lettre. Ce dialogue prend forme à travers chaque parole et chaque mot. On perçoit donc la nécessité d'instaurer un équilibre entre l'écoute et la parole, l'une étant intrinsèquement liée à l'autre. En écoutant ses amis dans la détresse, Atticus leur apporte son secours. Savoir que l'on a quelqu'un à qui l'on peut parler soulage, en partie, de son chagrin. Parallèlement, en tant qu'ami dévoué, ayant entendu et compris leur désarroi, il tâchera d'être une source de réconfort, en concrétisant la volonté et en tâchant de leur apporter une aide effective.

---

<sup>13</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VII: « Ce dont ses amis avaient besoin pour rejoindre le camp de Pompée, il le leur donna sur son bien propre »; *Quae amicis suis opus fuerant ad Pompeium proficiscentibus, omnia ex sua re familiari dedit.*

<sup>14</sup> CICÉRON, *De Am.*, XIII, 48: *Quae quidem est cum multis in rebus, tum in amicitia tenera atque tractabilis, ut et bonis amicis quasi diffundatur, et incommodis contrahatur.*

<sup>15</sup> PLUTARQUE, *L'ami véritable*, trad. P. Chemla, coll. Retour aux textes anciens, éd. Arléa, Le Seuil, Paris, 1999, p. 102.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 106.

L'équilibre entre « écoute », « parole », et « action » est significativement conservé et confirme la présence indispensable et réconfortante de l'ami. Le pouvoir d'Atticus (en tant qu'être capable d'écouter et de partager les craintes de ses proches), associé au pouvoir de sa parole et de ses actes, suffit à redonner confiance, à entretenir et préserver le lien amical. « À quelques-uns, point n'est besoin de la témoigner par des mots : il suffit de la douceur d'un regard, de la sérénité d'un visage, d'une attitude bien disposée et non chagrine »<sup>17</sup>. L'écoute, à elle seule, est déjà un moyen significatif d'exprimer sa sollicitude, sa bienveillance, et plus largement son amitié à ceux qui nous sont chers ; l'amitié, n'étant finalement que « l'accord sur toutes les choses humaines, accompagnée de bienveillance et d'affection »<sup>18</sup>.

---

<sup>17</sup> PLUTARQUE, *L'ami véritable*, p. 116.

<sup>18</sup> CICÉRON, *De Am.*, VI: *nisi omnium diuinarum humanorumque rerum cum beniuolentia et caritate consensio.*

## **B- La réalité de ses engagements.**

### **1- L'ambiguïté de sa politique amicale.**

#### **a- Hétérogénéité d'un réseau : une politique de non-engagement.**

Adepte des amitiés multiples, Atticus possédait un grand nombre d'amis, appartenant pour la plupart à la classe politique romaine. Les relations d'amitié « vertueuses » ou « véritables » côtoient les amitiés d'« intérêts » et « familiales ». Les premières s'affichent comme éternelles et durables ; les secondes comme éphémères et apparaissent pour un temps bref. Ce réseau d'amitié, vaste et pour le moins complexe, nous permet d'appréhender toute la difficulté pour ce personnage de remplir ses obligations d'ami. Dans quelles mesures Atticus est-il parvenu à rendre compatible les amitiés multiples et « devoir amical » ?

Ce dilemme préoccupa beaucoup les philosophes de l'Antiquité qui travaillaient sur la notion d'*amicitia*. « La multiplicité des amitiés, c'est ça : aider tout le monde est une impossibilité, n'aider personne est une absurdité, se brouiller avec beaucoup en rendant service à un seul un désastre ! »<sup>1</sup>. Les amitiés multiples empêchent d'entretenir de vraies amitiés et la bienveillance, le principe fondamental de l'*amicitia* est remis en cause. « Quant à la multiamitié, elle sépare, détourne, tire à hue et à dia : puisqu'elle nous appelle et transporte en tout sens, elle ne laisse pas, dans l'habitude que créent des relations suivies, la bienveillance agir, prendre comme une colle, nous envelopper et se solidifier »<sup>2</sup>. La politique amicale, menée par Atticus, contredit les propos de Plutarque. Plus qu'aucun autre, il cultiva la multiplicité et la diversité des relations amicales. Toutes ces relations ne le privèrent en aucun cas des charmes de l'amitié véritable. Il différenciait parfaitement les différentes formes de relations. Ses amitiés d'intérêts, fort nombreuses, entretenues avec des hommes politiques, lui étaient nécessaires et utiles. Compte tenu de l'hétérogénéité de son réseau regroupant à la fois des membres du parti des *optimates* que ceux des *populares*, l'homme professa toujours une politique de neutralité et de non-engagement.

Ne souhaitant pas participer aux querelles de factions politiques et ne voulant pas non plus être pris à parti par l'un des deux groupes, il afficha ouvertement sa volonté de rester à l'écart des affaires publiques. Il trouva un subtil subterfuge, lui permettant de profiter de l'utilité de ces relations sans avoir à faire allégeance à un parti politique. Il résolut l'une des difficultés des amitiés multiples, à savoir que l'on ne peut faire preuve de bienveillance envers tous ses amis, surtout s'ils se retrouvent tous en difficulté au même moment. Sa neutralité politique l'obligeait à adopter une attitude impartiale et sans équivoque. Aussi, lorsqu'il fut sollicité par un groupe de chevaliers, pour se mettre à la tête d'une œuvre projetant la création d'un fond spécial à l'usage des meurtriers de César, dont Brutus, l'un de ses amis intimes, serait le bénéficiaire, il refusa catégoriquement. Il n'entendait s'associer à aucun mouvement<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> PLUTARQUE, *L'ami véritable*, trad. Chemla, coll. Retour aux grands textes, éd. Arléa Du Seuil, Paris, 1999, p. 28.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX: « Mais estimant que l'esprit de parti ne doit pas inspirer les services rendus, Atticus, qui s'était toujours tenu à l'écart de pareilles intrigues, répondit que si Brutus voulait en quoi que ce soit user de ses biens, il pouvait y recourir pour autant qu'ils y suffiraient ; mais que lui-même n'avait pas à conférer, ni à s'associer sur ce point avec qui ce fût » ; *At ille, qui officia amicis praestanda sine factione existimaret, semperque a talibus se consiliis removisset, respondit, si quid Brutus de suis facultatibus uti uoluisset, usurum, quantum esse paterentur ; se neque cum quoquam de e are collocuturum, neque coiturum.*



Atticus était prêt à apporter son aide à Brutus, à condition qu'il s'agisse d'une requête d'ordre privé. Dès l'instant où sa neutralité est menacée, il soulève la question de son non-engagement. Il entend préserver l'équilibre, au sein de cette multiplicité d'amitiés, en offrant sa neutralité en gage de loyauté.

### **b- Un soutien indéfectible à ses amis proches.**

Toutefois, pour son entourage proche, il fait preuve d'un dévouement et d'une sollicitude à toute épreuve. Quand il s'agit de venir en aide à ses amis, il est présent et toujours soucieux de leur prodiguer un soutien suffisant. Ses amis proches appartiennent au groupe des *honestae amicitiae* ou des « amitiés vertueuses »<sup>4</sup>. On dispose de nombreux témoignages sincères de la bienveillance du personnage envers ses proches. Quand ces derniers se retrouvent dans une situation compliquée, il n'hésite pas à les secourir, à engager sa fortune personnelle pour les sortir de l'embarras. Ces actes sont exécutés au nom d'une obligation privée, c'est-à-dire en vertu des liens et des devoirs d'amitié qui le lient. Sous cet angle, il se donne les moyens d'agir et d'intervenir. Ces amitiés véritables furent évidemment peu nombreuses. Elles prennent du temps à se consolider et réclament une intimité, qui n'est possible qu'avec des êtres d'exception, ou du moins rares<sup>5</sup>. Avec ces hommes, partagea les fruits et les charmes de la vraie amitié. Il comprenait leurs peines et leur manifestait un soutien de tous les instants. D'une certaine manière, Plutarque avait raison de soutenir que les amitiés multiples ne permettent pas de donner naissance à de vraies amitiés. L'expérience d'Atticus nous montre qu'elles n'empêchaient pas l'entretien d'autres formes de relations, moins engageantes, mais tout aussi utiles que les véritables amitiés.

La politique amicale de l'homme reposait sur la nature des liens qui l'unissait à ses amis. Plus ce lien est solide et fort, plus sa bienveillance s'exprima de manière indéfectible. Dans le cadre des multiples amitiés partagées au sein d'un réseau assez hétérogène, il ne privilégiait aucune relation par rapport à une autre. Il pratiquait une politique amicale en fonction de ses intérêts et favorisait le caractère purement utile de ces rapports. Il mena, en épicurien averti, une politique amicale lui permettant de jouir des bienfaits de la vraie amitié et de l'utilité des multiples amitiés. Sa « société d'amis » respectait sa politique de neutralité. Il manifesta un engagement constant, d'ordre privé, aux côtés de ses vrais amis, avec qui il partageait une relation au caractère « fixe, solide et constant »<sup>6</sup>. Quant aux autres relations amicales, la réalité de son engagement était fonction de son intérêt personnel.

---

<sup>4</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: « Il n'en aida pas moins de ses deniers le jeune Marius, déclaré ennemi de l'Etat, dont il alléga l'exil de ses propres ressources »; *Neque eo secius adolescentem Marium, hostem judicatum, jovit opibus suis, cujus fugam pecunia sublevavit*; CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV: « Pareillement, il fit preuve envers Cicéron, dans tous ses périls, d'un dévouement unique ; et quand celui-ci s'enfuit de sa patrie, il lui fit don de deux cent cinquante mille sesterces »; *Sicut Ciceroni in omnibus ejus periculis singularem fidem praebuit : cui ex patria fugienti sestertium ducenta et quinquaginta millia donavit*; CORN. NÉPOS, *Atticus*, V: « Si bien qu'on ne pouvait voir lequel il aimait le plus, de Cicéron ou d'Hortensius : et, ce qui était le plus malaisé, il agissait de telle sorte qu'aucune jalousie ne séparait ces deux émules de gloire »; *Ut intelligi non posset, uter eum plus diligeret, Cicero, an Hortensius ; et id, quod erat difficillimum, efficiebat, ut, inter quos tantae laudis esset aemulatio*; CORN. NÉPOS, *Atticus*, VIII: « Atticus, [...] envoya en présent, à Brutus vaincu et quittant l'Italie, cent mille sesterces, et éloigné de lui, lui en fit remettre trois cent mille en Epire »; *Atticus, [...] abjecto Bruto, Italiae cedenti, sestertium centum millia numeri misit ; eidem in Epiro absens trecenta jussit dari*.

<sup>5</sup> PLUTARQUE, *L'ami véritable*, p. 25. « L'amitié authentique, elle, recherche essentiellement trois choses : la vertu - c'est beau ; l'intimité, l'habitude de vivre ensemble – c'est agréable ; l'utilité – c'est nécessaire. On admet pour ami quelqu'un qu'on a jugé digne de l'être, on prend plaisir à sa présence, on fait appel à lui quand on en a besoin ».

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 32.

## **2- Les difficultés de l'engagement.**

### **a- Une réserve prudente.**

Le contexte politique du dernier siècle de la République contraint Atticus à rester vigilant, à agir avec prudence. Étant donné la multiplicité de ses liens amicaux avec des hommes appartenant à tel ou tel parti, il ne tenait pas à être associé avec un groupe politique. En toutes circonstances, il professa sa neutralité politique. À peine âgé d'une vingtaine d'années, il n'avait probablement pas encore fait le choix d'une vie marquée par l'abstention politique. Toutefois, ayant vécu les troubles de la guerre civile, il s'était aperçu qu'il était très difficile pour un homme de se maintenir à l'abri des querelles de parti, voire impossible de faire de la politique sans risquer sa vie. Cette vision de la politique ne l'intéressait pas. Il ne souhaitait pas non plus obéir à des hommes politiques oeuvrant pour leur propre gloire, leur profit et non pas au non d'une idéologie ou d'un programme.

Rester à Rome, en courant le risque quotidien de se faire assassiner, ne lui convenait pas. De même, le fait d'appartenir à un groupe, cherchant à asseoir et à satisfaire les ambitions de gloire d'un seul homme, contrastait avec sa conception de la politique. Dans ce contexte, sa prudence l'obligea à s'exiler à Athènes. Cet « exil » volontaire fortifia ses convictions politiques et philosophiques. Lorsque Sylla vint lui suggérer de rentrer avec lui à Rome, Atticus ne put s'empêcher invoquer les obligations de son *privatum officium*, qui l'astreignait à une forme de neutralité politique. Revenir à Rome aux côtés de Sylla aurait été perçu comme un acte symboliquement politique. Il se serait engagé de manière « officielle » auprès du dictateur. Or, il ne souhaitait pas être associé aux actions politiques de ce dernier pour conserver son indépendance. Sa réserve le poussa à refuser toutes les charges l'obligeant à suivre un consul ou un préteur en province. Ainsi, il alla « *même jusqu'à ne pas vouloir se rendre en Asie, avec Q. Cicéron, alors qu'il pouvait occuper auprès de lui le poste de légat. Il n'estimait pas en effet qu'il lui convînt, ayant refusé la préture, d'être à la suite d'un préteur* »<sup>7</sup>. Accepter le poste de légat<sup>8</sup> aux côtés de Quintus aurait été en contradiction avec sa politique personnelle<sup>9</sup>. Pour quelles raisons aurait-il accepté ce poste de légat alors qu'il avait jadis refusé d'exercer la préture ?

Son choix de vie exclut toutes sortes d'engagement officiel. Atticus souhaitait préserver sa réserve politique et maintenir la ligne de conduite qu'il s'était fixée jusqu'à présent. Il préférerait éviter les tracasseries d'une charge officielle et ne voulait pas se compromettre. Si Quintus prit le refus d'Atticus comme une marque de mépris et « une injure personnelle »<sup>10</sup>, Cicéron et ses autres amis le considèrent comme logique et légitime dans la continuité de sa profession de foi. Ses vrais amis n'ignoraient pas l'orientation de sa vie et s'accommodaient parfaitement de ses choix : « Et il en résultait que l'on appréciait davantage

---

<sup>7</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VI: *Qui ne cum Q. quidem Cicerone voluerit re in Asiam, cum apud eum legati locum obtinere posset. Non enim decere se arbitrabatur, cum praeturam genere noluisset, asseclam esse praetoris.*

<sup>8</sup> Le poste de légat est considéré comme le plus haut poste après celui de gouverneur.

<sup>9</sup> *Att.* I, 17 (écrite de Rome, le 5 décembre 61 av. J.-C.) : « Ta résolution de ne pas accepter d'emploi dans les provinces étaient connu de moi et de tes autres amis, que tu l'as nettement affirmée bien avant : en sorte que si vous n'êtes pas ensemble en Asie, on ne saurait l'attribuer à un désaccord, à une brouille entre vous mais à une volonté raisonnée de ta part » ; *Quod et mihi et ceteris amicis tuis nota fuit et abs te aliquanto ante testificata tua uoluntas omittendae prouinciae, ut quod una non estis non dissensione ac discidio uestro sed uoluntate ac iudicio tuo factum esse uideatur.*

<sup>10</sup> L. A. CONSTANS, Cicéron, *Correspondance*, I, p. 124.

ses égards, puisqu'on pouvait les attribuer à la conscience, et non pas à la crainte ou à l'ambition »<sup>11</sup>.

### **b- Les limites de son officium.**

Nombreux sont ceux qui tentèrent de rallier Atticus à leur cause. Mais, compte tenu de sa réserve, il n'adhéra jamais à aucune association, à aucun mouvement, quelles que soient les valeurs politiques défendues. Suite à la guerre civile survenue entre Pompée et César, en dépit du fait que ses amis décidèrent de rejoindre Pompée, il n'en fit rien et resta passif. D'ailleurs, César, vainqueur, salua son inaction<sup>12</sup>. De la même manière, lorsqu'un groupe de chevaliers lui annonça leur projet de créer une caisse spéciale au nom de Cassius et de Brutus, il refusa également de façon nette cette association qui aurait pu nuire à son image d'homme neutre<sup>13</sup>. Il refusa de s'associer à certaines luttes politiques, en dépit du caractère insistant de l'orateur<sup>14</sup>. Celui-ci savait pourtant que l'homme refuserait toujours de s'engager officiellement à ses côtés. Ces sollicitations se perçoivent plus comme le besoin d'un soutien, d'un appui<sup>15</sup>. Lorsqu'Atticus se sent dans l'incapacité de pouvoir répondre à ses attentes, il choisit de rester à l'écart, par prudence<sup>16</sup>. Il manifeste un certain détachement. Durant la période où Cicéron affronta la difficile épreuve de l'exil. On y retrouve les lettres les plus éloquents sur l'amitié entre les deux hommes. Cicéron a plus que jamais besoin du soutien de son ami. Pourtant, son dévouement atteint certaines limites. En effet, durant cette période difficile pour l'orateur, Atticus essaie d'être présent mais cela s'avère quelquefois assez compliqué. Quand il arrivait à se libérer à l'improviste, il était aussitôt rappelé par quelques affaires pressantes. En tant qu'homme d'affaires, il ne négligeait pas son travail de financier et il ne pouvait pas forcément se libérer à sa convenance. De plus, en tant qu'ami et conseiller politique de Cicéron, il pensait pouvoir lui être utile, autrement qu'en lui rendant visite tout le temps. En restant à Rome, il serait plus à même de mettre en action l'ensemble de son réseau de relations, pour obtenir le rappel de son ami. D'ailleurs, il n'hésitera pas y avoir recours. S'il est vrai qu'Atticus ne s'engagea pas politiquement auprès de ses amis, il utilisait son réseau de relations et ses moyens financiers. Il entendait suivre ses propres règles et ne se sentait disposé à s'engager qu'en fixant, au préalable, des limites à l'exercice de son « *privatum officium* ».

---

<sup>11</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VI: *Quo fiebat, ut ejus observantia omnibus esset carior, cum eam officio, non timori neque spei tribui videret.*

<sup>12</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VII: « L'inaction d'Atticus fut tellement agréable à César que, vainqueur et imposant par lettres aux citoyens privés des contributions pécuniaires, non seulement il ne molesta point Atticus, mais encore il lui remit avec leurs biens le fils de sa sœur, et Q. Cicéron, pris au camp de Pompée »; *Attici [...] quies tantopere Caesari fuit grata, ut victor, cum privatis pecunias per epistulas imperaret, huic non solum molestus non fuerit, sed etiam sororis filium et Q. Ciceronem ex Pompeii castris concesserit.*

<sup>13</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VIII.

<sup>14</sup> *Att.* II, 20 (écrite de Rome, en juillet 59 av. J.-C.): « S'il faut se battre, je t'appellerai pour que tu prennes part à mes luttes. [...] De ton côté, si tu m'aimes comme je ne doute pas que tu m'aimes, tiens-toi prêt à accourir à mon appel. Mais je travaille et travaillerai à n'avoir pas à t'appeler »; *Si erit pugnandum, arcessam ad societatem laboris [...] Tu si me amas tantum quantum profecto amas, expeditus facito ut sis si in clamato ut accurras; sed do operam et dabo ne sit necesse.*

<sup>15</sup> *Att.* III, 3 (écrite sur la Voie Popilia, entre Capoue et Nares Lucanae, au début d'avril 58 av. J.-C.): « Viens tout de suite, je t'en prie, me retrouver à Vibo, où je me dirige, ayant modifié mon itinéraire pour plusieurs raisons »; [...] *ut ad me Vibonem statim uenias quo ego multis de causis conuerti iter meum.*

<sup>16</sup> *Att.* III, 6 (écrite de près de Tarente, sur la route de Brindes, le 17 avril 58 av. J.-C.): « Puisque je n'y dois plus compter, c'est un malheur qui s'ajoutera à la longue liste de mes maux »; *Quoniam id non contigit, erit hoc quoque in magno numero nostrorum malorum.*

### **3- La pratique d'une activité politique secrète ?**

#### **a- Se fier ou non aux apparences.**

Officiellement, le personnage d'Atticus ne souhaitait pas que son choix volontaire de renoncer aux luttes politiques soit remis en cause. Il prit soin de préserver chacune de ses actions de toutes sortes d'ambiguïtés ou de soupçons, évitant ainsi les critiques et les éventuelles attaques. Toutefois, peut-on réellement penser qu'un homme, possédant un réseau d'amitiés aussi important que le sien, et s'intéressant avec autant d'intérêt aux débats de la chose publique, ne se soit pas engagé, à quelque niveau que ce soit, en politique ?

Son abstention politique, ou du moins son inactivité politique, ne signifie pas que l'homme se soit coupé de ce monde. Même s'il ne voulut jamais être assimilé à un parti ou un groupe, il ne se désintéressa pas complètement des sursauts politiques. Il est intéressant de noter que son biographe tend à minimiser son intérêt pour la politique, alors que la *Correspondance* nous offre l'image d'un homme imprégné de la chose politique. En tant que conseiller, il possédait une excellente maîtrise du fonctionnement de la vie politique. Ce savoir, l'aidant à anticiper et à pressentir les événements politiques, se perçoit clairement à travers l'échange épistolaire. Le monde politique ne semble présenter aucun mystère pour Atticus. L'orateur lui fait entièrement confiance. Il apprécie son talent d'analyste et de conseiller capable de comprendre la langue des politiques. Suite à sa rencontre avec César et après en avoir fait un exposé détaillé à Atticus, Cicéron souhaite que son ami l'aide à cerner ce personnage. Il lui confie cette tâche parce qu'il possède, plus que quiconque, le talent politique nécessaire pour élucider le comportement de César et savoir de quelle manière il doit dorénavant agir avec ce dernier.

L'homme attachait toujours beaucoup de prix à sa neutralité politique. Elle lui confèrait une liberté dont il ne pourrait pas jouir autrement. Dans les lettres de la *Correspondance*, Cicéron sollicite souvent Atticus sur des questions politiques, mais ce dernier n'entend pas porter préjudice à sa neutralité. En apparence, il n'y a aucune ambiguïté entre les deux hommes. Toutefois, en sachant que ces lettres interviennent dans un contexte politiquement tendu, Atticus joue un rôle politique indirect pour servir la cause de son ami. Même s'ils ne sont que tous les deux à échanger leurs idées politiques, il n'empêche que la *Correspondance* d'Atticus l'engage politiquement de manière indirecte. Les apparences peuvent donc se révéler quelquefois trompeuses. Cette ambiguïté entre l'« engagement officiel » et l'« engagement officieux » nous laisse perplexe quant à sa neutralité politique. Qu'on le veuille ou non, les gestes et les actes engagent aussi bien la responsabilité de Cicéron que celle d'Atticus, qui influença les actions de son ami. Cet exemple montre bien qu'Atticus entendait préserver les apparences. Quand il s'engageait auprès des amis, ce fut toujours dans le cadre de ses relations privées. D'une certaine manière, son activité et son investissement politiques se manifestaient là où commençaient à s'engager les intérêts privés de ses amis. Son action s'exerça bien évidemment toujours dans l'ombre de ces derniers.

#### **b- « Agir dans l'ombre » : un principe.**

Atticus exerça, dans l'ombre de ses amitiés, une activité politique secrète. En effet, lorsque ses amis sont en danger ou lorsque ses intérêts sont menacés, il a recours à tous les moyens nécessaires pour obtenir gain de cause. Lorsque Cicéron prépara sa campagne pour son proconsulat, il sollicita le soutien d'Atticus. Il connaissait l'étendue de son réseau d'amitié. Il n'ignorait pas que ce dernier possédait de nombreux contacts à Rome qui, au

moment voulu, pourraient l'assister et lui venir en aide. En mettant à la disposition de l'orateur, l'influence et la force de son réseau, il participa indirectement, dans l'ombre du personnage, à son activité politique. Quoi qu'il en soit, il lui rend service et engage ses ressources, à titre privé. Sans entrer forcément dans des débats politiques, il mit son argent à la disposition de ses amis, en des temps où les aléas de la vie politique rendait le crédit difficile. Même s'il ne consentait pas à prendre part aux luttes, implicitement, dans la *Correspondance*, il partage les émotions de son ami, mais pas les dangers. En demeurant dans l'ombre de ce dernier, Atticus emploie toute son énergie à faciliter la vie de Cicéron. Les hommes d'action appréciaient la présence d'Atticus à leurs côtés. Ils cherchaient à paraître le plus droit et le plus juste possible à ses yeux. D'une certaine manière, en facilitant la vie de ces hommes politiques, Atticus agissait à sa manière pour défendre leur cause. Déterminé à rester neutre, obstiné et cohérent, il ne se sentait pas capable d'affronter les dangers de la vie politique.

Il n'en demeure pas moins que nous sommes quelque peu déçus par cette attitude qui le pousse à s'écarter des grands combats de l'histoire ; et dans le même temps, nous ne pouvons qu'être admiratifs de la fermeté d'âme avec laquelle il tint ses engagements personnels. Il entendait pouvoir « jouir tranquillement de la vue des naufrages et du spectacle des mêlées humaines »<sup>17</sup>. Toutefois, un événement significatif l'obligea à se lancer dans la mêlée, au côté de Cicéron, la bataille contre Catilina. Les tempêtes politiques de l'année 63 av. J.-C. l'obligèrent à sortir de l'ombre et à descendre dans l'arène politique<sup>18</sup>. Pour la seule et unique fois de sa vie, il s'associa avec un groupe de chevaliers qui monta la garde contre les tentatives vaines de Catilina, un patricien ruiné qui tenta à deux reprises d'accéder au consulat, pour s'emparer du pouvoir et renverser les institutions républicaines. L'enjeu de cette affaire était suffisamment important pour qu'Atticus fasse un geste en public. Sentant ses intérêts, il réussit avec l'orateur à démasquer le coup d'état fomenté par Catilina. En 62 av. J.-C., l'armée de Catilina fut complètement anéantie et il fut contraint de s'enfuir hors de la Capitale.

En se tenant dans l'ombre de son ami, Atticus dérogea à sa règle pour assurer la défaite de Catilina et préserver le maintien de ses intérêts. Pour mieux comprendre le rôle qu'il a pu jouer dans cette affaire, il convient de se référer à l'analyse de K. E. Welch<sup>19</sup>, qui tente de montrer son influence en tant que financier sur la politique de l'époque, sa participation active à certaines décisions politiques, notamment celles indispensables au confort de sa fortune et de ses intérêts. L'auteur Y. Benferhat<sup>20</sup> tente aussi de montrer, à travers les attitudes et les actions d'Atticus, que ce dernier fut un partisan du Sénat et de la République oligarchique. Elle y aborde son action dans la conjuration de Catilina qui, « reste un moment essentiel pour comprendre les idées politiques d'Atticus »<sup>21</sup>. Cet exemple d'intervention politique reste un cas exceptionnel. S'il s'intéressa à la politique, ce fut pour protéger ses intérêts, liés inextricablement à ceux de ses amis politiques. Il assistait à tous ces désordres politiques, mais de suffisamment loin pour qu'il soit « toujours sûr de s'en retirer à temps »<sup>22</sup>. Face à cette attitude quelque peu ambiguë, on est amené à se questionner sur ses

---

<sup>17</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis, étude sur la société du temps de César*, éd. Hachette, Paris, 1870, p. 200-201.

<sup>18</sup> *Att.* II, 1 (écrite de Rome, vers le milieu de juin 60 av. J.-C.) : « Mais, en fait, maintenant que cette cavalerie que j'avais placée sur le « cliuus Capitolinus » en t'instituant son porte-étendard et son chef » ; *Nunc uero, cum equitatus ille quem ego in cliuo Capitolino te signifero ac principe collocaram.*

<sup>19</sup> K. E. ELCH, *Titus Pomponius Atticus, a banker in politics ?*, éd. C. Deroux, *Historia*, XLV, University of Sydney, 1996, p. 450-471.

<sup>20</sup> Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei- Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, Thèse de doctorat, Paris IV, 1999, p. 98-172.

<sup>21</sup> Y. BENFERHAT, *op. cit.*, p. 142.

<sup>22</sup> G. BOISSIER, *op. cit.*, p. 201.

réelles motivations et à se demander si sa prudence et la réserve qu'il manifestait en politique, furent le résultat d'un certain égoïsme ou plutôt la conséquence d'une certaine sagesse.

## **C- La prudence d'un égoïste ou celle d'un sage.**

### **1- « Mesurer et minimiser les risques ».**

#### **a- Les « affaires » et « la politique », des milieux périlleux.**

La doctrine épicurienne ne cessa de préconiser à ses adeptes de ne pas se mêler de politique. Ce principe peut être considéré comme l'un des premiers fondements épicuriens. Dans quelles mesures la vie politique peut-elle être considérée comme dangereuse pour le sage ?

Les troubles et les agitations de la vie politique empêchent le sage d'atteindre le souverain bien<sup>1</sup>. Au dernier siècle de la République, le milieu politique romain était devenu inquiétant et angoissant. Devant l'instabilité politique, les hommes sont en proie à l'incertitude et tentent, tant bien que mal, de trouver des échappatoires. Pour les honnêtes citoyens, la politique devenait un métier à risque. Quand on y entrait, on se retrouvait soumis aux désordres et à l'effervescence générale. Atticus n'ignorait en rien les risques qu'encourraient chaque jour ses amis. Mais, par prudence et par sagesse, il préféra s'abstenir de s'engager dans le *cursus honorum*. Il se contenta de mener une vie consacrée à l'*otium*<sup>2</sup>. Cet homme fréquenta de près les milieux d'affaires. D'ailleurs, ce n'est qu'à ce prix qu'il parvint à préserver son « empire financier » des bouleversements de la vie politique. La finance à Rome était intrinsèquement liée à la vie politique. Chacun des deux domaines, à leur manière, représentait des milieux à risque. Le personnage d'Atticus avait bien évidemment perçu et compris les enjeux à travers chacune de ces deux sphères. Témoin et spectateur de tous ces bouleversements, il devait obligatoirement s'adapter et vivre avec son temps pour survivre. La vie politique romaine se retrouve confrontée à l'ambition et aux aspirations de gloire de personnages, désireux d'accaparer le « pouvoir » pour servir leurs propres intérêts. À partir du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., on assiste ainsi, par le biais des guerres civiles, à une véritable lutte pour le pouvoir, à des déchirements entre des hommes appartenant à la plus haute aristocratie romaine. Dans ce contexte de rivalités entre « conservateurs » et *populares*, dont les représentants cherchent à exploiter toutes les failles d'un système, il était devenu impossible pour Atticus d'imaginer entrer en politique.

Contrairement au temps des débuts de la République, une nouvelle donnée apparaît « la violence ». Progressivement, on bascule dans un système politique prônant l'intimidation et la violence répressive. On comprend alors pourquoi la politique est désormais considérée comme un milieu à risque. A chaque changement, on assiste à un tel déferlement de cruautés. Les hommes politiques, conscients de cette métamorphose, ont peur à l'idée de tout perdre, même leur bien le plus précieux, la vie. Parallèlement, ces hommes politiques subissent de plein fouet de grosses faillites dues à ces bouleversements. La vie financière se retrouve soumise aux fluctuations de la vie politique. Ces changements entraînent indubitablement la débâcle et la perte de grands personnages politiques.

---

<sup>1</sup> O. GIGON, *Aspects de la philosophie hellénistique, neuf exposés suivis de discussions*, éd. Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique, Entretiens préparés et présidés par H. Flashar et O. Gigon, Vandoeuvres-Genève, 26-31 août 1985, p. 260. « L'idéal épicurien, qui place le souverain Bien dans l'absence de trouble, incite évidemment les hommes à se tenir éloignés du tumulte et des luttes du forum ».

<sup>2</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XV: « Jamais il ne se rebuta d'une affaire entamée ; [...] Aussi donnait-il tous ses soins à toutes celles des Cicéron, de Caton, d'Hortensius, d'Aulus Torquatus, et de bien d'autres chevaliers romains »; *Numquam suscepti negotii eum pertaesum est[...]. Quo fiebat, ut omnia Ciceronum, Catonis, Hortensii, Auli Torquati, multorum praeterea equitum romanorum negotia procuraret.*

## **b- Assurer et garantir sa sécurité.**

Atticus était par défaut un homme prudent. Sa fréquentation active des milieux politiques et des milieux d'affaires l'obligea à adopter une conduite de neutralité visant à garantir sa sécurité, mais aussi celle de ses proches<sup>3</sup>. Dans sa biographie d'Atticus, Cornélius Népos traite peu de cette prudence, mais il en parle plus en terme de « sagesse ». En confrontant nos deux sources principales, on s'aperçoit que ce sont les circonstances et le contexte politique agité qui poussèrent Atticus à prendre quelques précautions. Son abstention politique et sa neutralité sont une première forme de prudence. Renoncer aux émotions des luttes politiques, faire abstraction de toute forme d'ambition en n'exerçant pas d'*officia*, revenaient à assurer sa sécurité et à garantir sa tranquillité. Or, « Pour un Romain, renoncer aux *officia*, à la vie du forum, même sans ambition personnelle, revenait à un suicide moral »<sup>4</sup>. Pour Atticus, cette conduite préventive fut celle qui lui permit d'assister à l'une des plus grandes révolutions de l'histoire romaine. S'il est vrai que les circonstances politiques l'incitèrent à se montrer vigilant, sa nature le poussa à rechercher la mesure et le calme. « Atticus renonça aux magistratures parce qu'il ne pouvait les gérer selon sa conscience »<sup>5</sup>. Cette référence à la « conscience » renvoie implicitement à sa « sagesse ».

Son expérience de la vie et ses observations sur l'activité politique lui ont permis de prendre conscience du fossé existant entre l'idéal politique du sage et la réalité perfide de la vie politique. Il put constater la dégradation de ce milieu et l'impossibilité de pouvoir empêcher les rivalités entre les ambitieux, assoiffés de gloire et prêts à faire couler le sang de leurs frères pour assouvir leur désir de pouvoir. Atticus se retira « intelligemment » de la vie politique. Par crainte et par prudence, il agit de propos délibéré et érigea son apolitisme en mode de vie.

Pour garantir sa sécurité, il s'assura des appuis solides dans le monde de la politique et celui des affaires. L'étendue de son réseau d'amitié est un témoignage de sa politique amicale. Il suivra bien évidemment cet autre conseil de prudence dicté par Épicure, à savoir que l'homme sage a besoin d'amis, car « l'amitié est de beaucoup le plus grand des bonheurs de notre vie ». Ces amitiés, aussi diverses soit-elles, pourvoient au bonheur dans la mesure où elles sont une source de plaisir et d'agrément ; de surcroît, leur caractère utilitaire est un moyen de se protéger, d'assurer sa sécurité. L'amitié présente à la fois une nature agréable, utile et nécessaire. Atticus prit donc soin d'entretenir et de préserver ses multiples amitiés. La surreprésentation de personnages qui appartenaient à divers milieux politiques, traduit cette politique amicale utilitariste et protectionniste. L'instabilité politique et économique le contraint à adopter un comportement prudent, où la notion de *prudentia* rime avec celle de *sapientia*.

## **c- La prudence, une alliée de la sagesse.**

Les termes de « prudence » et de « sagesse » sont tous deux complémentaires. La prudence renvoie à une conduite dictée par certains impératifs, certaines circonstances, tandis que la sagesse apparaît comme la pratique de cette conduite. La vie du personnage d'Atticus a été rythmée par cet impératif de *prudentia*. Chaque geste, chaque action intervient à la suite d'une réflexion, où la nécessité de *prudentia* est omniprésente. Les conseils prodigués à

---

<sup>3</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX: « En parlant seulement, dans ces événements, de la prudence d'Atticus, j'en dirais moins que je ne devrais »; *In quo si tantum eum prudentem dicam, minus, quam debeam.*

<sup>4</sup> P. GRIMAL, *L'épicurisme romain*, Actes du VIII<sup>ème</sup> Congrès Guillaume Budé, 5-10 avril 1968, Paris, 1968, p. 151.

<sup>5</sup> P. GRIMAL, *L'épicurisme romain*, p. 150 ; CORN. NÉPOS, *Atticus*, VI.



l'orateur et à d'autres amis sont tous empreints de réserve prudente. Pourquoi Atticus a-t-il ressenti un tel besoin d'ériger la *prudentia* comme pilier au coeur de sa réflexion ? Cette *prudentia* n'exerce t-elle pas une action négative, quelque peu paralysante sur ce personnage ?

Le mot « prudent » peut revêtir plusieurs sens, selon l'emploi qu'on lui attribue. À travers la biographie de Cornélius Népos, Atticus apparaît comme un homme prévoyant. Il ne se laisse pas dépasser par les événements, et bien plus encore, il cherche à anticiper l'avenir, afin de régler au mieux sa conduite. Cette prévoyance n'est en aucun cas due au privilège de l'âge mûr. Constatant que les événements politiques secouant la ville de Rome pourraient lui nuire, du fait de sa parenté avec P. Sulpicius, un des ennemis de Sylla, Atticus, encore jeune, décide, en homme prévoyant, de s'exiler à Athènes<sup>6</sup>. Il vend donc une partie de ses immeubles pour acheter des propriétés en Grèce et en Epire.

Sa *prudentia* ne l'empêcha pas d'agir pour ses intérêts. Bien au contraire, par cette action il commence à poser les fondements de son futur édifice financier. Ces investissements peuvent être attribués à une âme prévoyante qui agit, de façon constructive, en vue de ses futurs desseins. L'homme prudent est celui qui sait faire preuve d'habileté, qui est expérimenté. Sa vie en est un témoignage, à elle seule. Il affiche une extrême habileté à survivre. « Chaque changement de régime qui précipitait ses amis du pouvoir le laissait plus riche et mieux assis, si bien qu'au dernier temps il se trouva tout naturellement placé presque à côté du nouveau maître »<sup>7</sup>. Cette habileté pouvait être liée à son expérience du monde politique. L'homme savait que le monde de la vie publique était changeant. S'adapter à cette réalité se résuma à agir quelquefois de façon contraire à l'opinion commune. Par exemple, suite à la mort de César, il aida de ses ressources les assassins de ce dernier, Brutus et Cassius, qui étaient ses amis. Et, dans le même temps, « *il n'en flatta pas davantage Antoine devenu puissant* »<sup>8</sup>.

Atticus parvint à opérer une parfaite symbiose entre « prudence » et « sagesse ». Son intelligence d'esprit s'exprima par une sagesse en actes, ce qui lui permit d'affronter les périls de l'existence et d'échapper aux plus grands dangers. « Le sage vit donc tranquille, paisible et confiant au milieu des tempêtes où périssent les autres et c'est pourquoi il est doux pour lui de voir à quels maux il échappe par sa sagesse »<sup>9</sup>. Cette synthèse réussie entre ses valeurs, ses convictions et son idéal de sagesse présente l'image d'un homme modéré, mesurant, examinant et exploitant par sa science, toutes les possibilités s'offrant à lui. Cet homme entendait rester libre, de penser et d'agir selon ses propres aspirations.

## **2- « Cultiver l'autosuffisance, un mythe sécurisateur ».**

### **a- Une surveillance étroite et discrète de son environnement.**

L'environnement d'Atticus était dans une certaine mesure assez composite. Il comprenait ses relations d'affaires, ses relations politiques et ses relations plus familières. De façon globale, ces multiples amitiés composaient son réseau. Cet environnement lui donna, consciemment ou non, les moyens d'action suffisants pour garantir sa sécurité. Absent de Rome, il souhaitait être informé des moindres soubresauts de la vie politique. Il s'intéressait

---

<sup>6</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, II: « Et, de peur que ce séjour à l'étranger ne fût pour son patrimoine l'occasion de quelque dommage, il y fit passer une grande partie de ses biens »; *Ac, ne illa peregrinatio detrimentum aliquod afferet rei familiari eodem magnam partem fortunarum trajecit suarum.*

<sup>7</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis, étude sur la société du temps de César*, p. 163.

<sup>8</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VIII: *Neque eo magis potenti adulatus est Antonio.*

<sup>9</sup> J. BRUN, *L'épicurisme*, coll. Que Sais-Je ?, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1962, p. 111.

de près, même en étant loin, à tout ce qui se rapportait la vie politique<sup>10</sup>. Atticus se tenait rigoureusement au fait de la situation générale. Le contexte politique influait sur la vie financière. Pour la bonne gestion de son patrimoine, il surveillait de près les éventuels rebondissements. Il ne disposait pas que d'un seul informateur. Même si la *Correspondance* met en exergue les liens privilégiés qu'il entretenait avec l'orateur, d'autres amis, proches des milieux politiques, l'informaient au besoin. Le contexte politique de l'époque pouvait, en effet, donner quelques sueurs froides à des financiers comme Atticus. L'orateur emploie le terme d'« angoisse », qui traduit visiblement la tourmente, l'état d'attente générale, dans lequel les citoyens romains pouvaient être plongés. L'information était capitale et nécessaire, puisqu'elle déterminait, en temps de crise, la conduite et le comportement des individus. Atticus possédait d'un esprit d'analyse suffisamment aiguisé et fin, pouvant se suffire à lui-même. Toutefois, la collecte d'informations, il avait besoin de faire intervenir ses relations. L'interaction d'informations, la comparaison des analyses et des sources, lui permettaient de se forger un avis sur la situation générale. Bien souvent, ce seront dans les situations les plus complexes, voire extrêmes, que son réseau d'amitiés dévoila toute son efficacité.

Comme en temps de guerre, des données sont filtrées et décryptées, les sources évidemment analysées pour leur fiabilité. La *Correspondance* permet de constater la circulation de fausses informations. Dans ce cas, il convient de rétablir la vérité. Mais, ces informations peuvent aussi s'avérer insuffisantes et trop hétérogènes. Face aux incertitudes de la situation politique, les nouvelles vont et viennent, plaçant les hommes dans une attente impatiente d'un éventuel dénouement. C'est pour cette raison qu'en temps de crise, l'inquiétude est perceptible au sein de la *Correspondance*. Elle devient presque inhérente au dialogue et tend à venir troubler la réflexion des deux amis. Cet homme prudent ne prend aucune information pour acquise et reste vigilant. En comparant les nouvelles qu'il reçoit de ses différents informateurs, il affine sa réflexion et il prend le temps d'explorer les différentes alternatives. Il surveille dans l'ombre ce qui passe dans les arcanes du pouvoir. Sa vigilance, expression de sa prudence, l'oblige à prendre en compte plusieurs facteurs, lui permettant de faire face au cadre incertain et mouvant de la politique.

Lorsque les nouvelles annoncèrent, un retournement imprévu de la situation d'Antoine, tous ses amis pensaient Atticus, à l'abri et en sûreté<sup>11</sup>. Il fut probablement le seul à craindre pour sa vie. Il décida donc de sa cacher par crainte d'une proscription. Cette attitude atteste une nouvelle fois qu'il n'entendait en rien suivre l'opinion commune. Il se base, avant tout, sur les faits. En sachant que son amitié avec Cicéron et Brutus, les deux ennemis d'Antoine pouvait lui être préjudiciable, il prit ses précautions. Même si ses proches amis lui garantissaient les bonnes intentions d'Antoine à son égard, cela ne changea en rien le fait qu'il se savait en danger. Sa décision d'aller à la rencontre d'Antoine devait être motivée par des données rassurantes, lui garantissant sa sécurité (telle que l'escorte envoyée par ce dernier). Ses analyses personnelles s'avéraient utiles et nécessaires. Il observait avec beaucoup de justesse, de clarté, de finesse, l'environnement politique à Rome. Dans la collecte d'informations qui se contredisent, il ne pouvait y avoir d'autosuffisance du personnage. Il avait besoin de confronter différents points de vue, pour s'approcher au plus près de la vérité et se sentir « libre » d'agir en toute sécurité.

---

<sup>10</sup> *Att.* I, 19 (écrite de Rome, le 15 mars 60 av. J.-C.) : « Je t'exposerai d'abord, comme il convient quand on s'adresse à un citoyen qui aime sa patrie, l'état des affaires »; *Et primum tibi, ut aequum est ciui amanti patriam, quae sint in re p. exponam*; *Att.* II, 18 (écrite de Rome, en juin ou au début de juillet 59 av. J.-C.) : « J'ai reçu un certain nombre de lettres de toi, et elles m'ont fait voir avec quelle impatience angoissée tu souhaitais avoir des nouvelles »; *Accepi aliquot epistulas tuas, ex quibus intellexi quam suspensio animo et sollicito scire aueres quid esset noui.*

<sup>11</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, X: « Au retour d'Antoine en Italie, il n'y eut personne qui ne pensât qu'Atticus serait en danger »; *Ut Antonius rediit in Italiam, nemo non magno in periculo Atticum futurum putarat.*

## **b- Anticipation et prudence : la liberté des actes.**

En se tenant au courant de la situation politique à Rome, l'homme était libre de faire ses propres choix. En tant qu'informateur et conseiller politique de Cicéron, il disposait d'une situation plutôt privilégiée. Ce dernier l'informait, au jour le jour, des affaires publiques en cours. L'annonce d'une nouvelle interférait évidemment sur les actions des deux hommes. Atticus n'avait, pour ainsi dire, besoin de personne pour analyser et décrypter une situation donnée. Il se servait des informations recueillies chez les uns et les autres, pour effectuer un examen critique de la situation. Au final, il s'en remettait toujours à son propre jugement. La réflexion ne pouvait qu'être s'enrichie et le jugement s'affinait au contact de leurs pensées. L'échange de points de vue permet d'harmoniser la pensée et d'aligner sa conduite<sup>12</sup>. Il est primordial que tous les deux se mettent d'accord, sur la conduite qu'ils souhaitent adopter. Toute prise de décision doit être subordonnée à une consultation préalable. Echanger des points de vue objectifs entre amis partageant des valeurs communes permet de mieux percevoir une situation donnée, mais surtout, avec le plus d'objectivité. Sa liberté d'action est la conséquence directe de ses réflexions. Animé par ses impératifs de la *prudentia*, il ne faisait rien dans la précipitation et tenta, autant qu'il le put, d'anticiper sur les événements à venir. Il entendait rester libre de ses actes et il ne considérait pas la guerre civile comme un frein à cette liberté. En choisissant de ne jamais se mêler de politique, il opta librement pour un style de vie correspondant à sa nature. Lorsque la guerre civile éclata entre Pompée et César, il choisit librement de ne pas y prendre part<sup>13</sup>.

Se considérant comme un être libre de ses actes, la guerre ne constituait pas une raison valable et suffisante pour risquer sa vie. S'il n'avait pas pu invoquer l'excuse de son âge, il aurait, sans aucun doute, trouvé le moyen de s'affranchir de sa participation, en utilisant sa neutralité politique. Tous ses actes, relevant d'une grande prudence, témoignent aussi d'un désir de liberté. Son apolitisme lui permettait d'entretenir des amitiés de toutes sortes et dans tous les partis politiques. Pourtant, il n'afficha jamais ouvertement sa préférence pour un groupe ou un autre. Si bien que d'un côté comme de l'autre, sa passivité et son inaction politique étaient appréciées. Cette liberté, revendiquée et assumée, lui permettait d'être sans maître et de se suffire à lui-même, de gérer chaque situation comme il l'entendait, en restant son propre guide. La neutralité de ses actions ne déplaisait à personne. La particularité d'Atticus résidait dans sa farouche volonté de s'exempter de toute sorte d'asservissement ou de dépendance. Il préserva sa liberté d'action même durant les guerres civiles, et dans les situations les plus inattendues. Libre de penser et d'agir, il resta aussi libre de choisir ceux avec qui il souhaitait profiter des agréments de l'amitié.

---

<sup>12</sup> *Att.* XIII, 41 (écrite du Domaine de Tusculum, le 18 août 45 av. J.-C.) : « Mais, comme tu l'écris, nous devons faire preuve de constance et aligner notre conduite l'un sur l'autre »; *Sed ut scribis, ratio est habenda grauitatis et utriusque nostrum idem consilium esse debet.*

<sup>13</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VII: « La guerre civile de César éclata quand il avait environ soixante ans. Il usa de la libéralité due à son âge, et ne quitta Rome pour aucune autre résidence »; *Incidit Caesarianum civile bellum, cum haberet annos circiter sexaginta. Usus est aetatis vacatione, neque se quoquam movit ex Urbe.*

### c- Les enjeux sécuritaires de son réseau d'amitiés.

L'*amicitia* occupe une place tout à fait singulière dans la vie de ce personnage »<sup>14</sup>. Le personnage d'Atticus cultiva l'« amitié » avec beaucoup de soin. Son réseau d'amis témoigne, par son étendue et son importance, du besoin irrésistible de se faire des amis. Cette passion qu'il vouait à l'*amicitia* pourrait s'expliquer et se comprendre de diverses manières. Outre le fait que sa nature le poussait à rechercher la délicatesse des plaisirs amicaux, le conseil de prudence énoncé par Épicure le marqua sensiblement<sup>15</sup>. Selon les fondements épicuriens, le sage a besoin d'amis dans la mesure où ils lui sont utiles. Derrière chacune de ses amitiés, quelle que soit leur nature, se profile la notion d'utilité, de satisfaction et de plaisir. De façon plus large, son réseau d'amis lui était nécessaire pour affronter les péripéties de l'existence. Derrière cette notion d'amitié, se cachent de véritables enjeux sécuritaires. L'amitié fut le bien salvateur qui lui permit de vivre l'un des moments les plus importants de l'histoire romaine. À chaque instant décisif de son existence, nous voyons apparaître les noms de personnages, ayant eu une incidence, un impact sur le cours des événements, qui aurait pu, pour ainsi dire, bouleverser sa vie. Ses relations avec les chefs de parti sont celles qui, à nos yeux, lui ont permis de survivre à une époque où tant d'autres périssaient.

Ses amitiés, entretenues avec de grands personnages, tels que Sylla, César, Pompée, Octave, Antoine, lui assurèrent de traverser le dernier siècle de la République en toute sécurité. Ces hommes éprouvaient tous une grande admiration pour lui. Sylla tomba sous le charme de ses conversations, à un point tel qu'il ne voulait plus le quitter. Pompée et César, apprécièrent sa neutralité politique. Antoine récompensa le dévouement et quand la donne politique changea, suite à la formation du Second Triumvirat, il épargna sa vie. Lorsque se profila la guerre entre Octave et Antoine, à un âge déjà avancé, tous les deux reconnurent la valeur et le mérite de son existence. Jusque dans son extrême vieillesse, il fut protégé par ces grands hommes qui apprécièrent la réserve prudente avec laquelle il avait su gérer sa vie. Bien plus encore, le charisme et le caractère extrêmement accommodant de cet homme le firent profiter des bienfaits de l'amitié, avec des hommes politiques ayant marqué la fin de ce siècle (Caton, Varron, Hortensius, Aulus Torquatus, Cicéron). Atticus n'affectionnait pas la solitude. Il s'était constitué une communauté d'amis, qui avaient un rôle à jouer au sein de son réseau, chacun en fonction de ses potentialités.

Détenteur d'une immense fortune et gérant quotidiennement son empire financier avec rigueur, prudence et fermeté, Atticus suscite le respect de ses pairs. Il bénéficia de leur protection constante et parallèlement, il les soutint financièrement, dans la mesure de ses possibilités, ses amitiés assuraient une forme d'indépendance à son « empire financier ». À chaque bouleversement politique, au lieu de s'effondrer, ce dernier profitait des périodes de crise pour se renforcer. Atticus chercha par tous les moyens à cultiver l'autosuffisance du sage pour assurer sa sécurité. « Se suffire à soi-même est la plus grande des richesses »<sup>16</sup>. En devenant l'un des hommes les plus riches du dernier siècle de la République, il n'avait rien à envier aux plus grands personnages de la République, puisqu'il était financièrement « autosuffisant ». La prudence, avec laquelle il ordonna chaque sphère de sa vie privée et publique, dans une période où il était difficile de vivre, s'apparentait à un acte de sagesse. Sa

---

<sup>14</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis, étude sur la société du temps de César*, p. 192-193. « Il lui fallait des amis et parmi eux, les plus grands esprits, les plus nobles âmes de son temps. Son activité, qu'il n'employait pas ailleurs, il la mettait à se procurer les douceurs de la société que Bossuet appelle le plus grand bien de la vie humaine.

<sup>15</sup> J.-A. FESTUGIÈRE, *Epicure et ses Dieux*, coll. Mythes et religions, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1968, p. 58-59. « L'amitié doit être recherchée pour elle-même, bien qu'elle tire son origine du besoin d'une aide [...] Ce sont les nécessités de la vie qui fait naître l'amitié ».

<sup>16</sup> J. BRUN, *L'épicurisme*, p. 110.

vision de l'existence ne reposait pas que sur des valeurs égoïstes, mais sur des principes cherchant à allier un idéal philosophique, « la recherche du souverain bien », à la réalité pratique de la vie à Rome.

# CHAPITRE III : Un « homme » désireux de « vivre en paix ».

## A- Osciller entre tradition et réalité.

### 1- Un Romain aux multiples facettes...

#### a- L'inspiration du sage.

Le personnage d'Atticus se laisse appréhender sous plusieurs visages. Ces diverses facettes, révélées par la *Correspondance* et la biographie de Cornélius Népos, proposent des visions assez stéréotypées de l'homme, parmi lesquelles l'image du « sage ». Cicéron rend hommage à ses qualités morales et aux mœurs vertueuses qui règlent son existence. Elles renvoient indirectement aux vertus du *sapiens*. Le sage est un être « modéré » en toutes circonstances. Il fait preuve d'une haute moralité, d'une « haute sagesse » et traite les siens avec « générosité » et « indulgence ». Il tend vers un idéal de perfection que sa « bonté », sa « douceur » et « son grand caractère » lui permettent d'envisager<sup>1</sup>. Ces termes font référence, d'une certaine manière, à un être d'exception, un homme « rare », possédant des caractéristiques considérées comme l'apanage des hommes vertueux. Il apparaît doté d'une grande intelligence d'esprit et d'une sagesse remarquable. Chaque événement, ayant marqué son existence, devient une occasion d'exalter cette sagesse. Dans nos sources, l'image d'Atticus s'apparente à celle d'un « sage ». Sa bonté naturelle, sa grâce, son goût pour la réflexion et sa simplicité sont autant d'attributs, qui correspondent à sa vraie nature<sup>2</sup>.

Ses largesses et ses bonnes grâces se tournaient vers les plus nécessiteux. Sa générosité s'exprimait envers tous ceux qui en avaient besoin et elle n'offensait personne<sup>3</sup>. La sagesse éminente apparaît comme inhérente et intrinsèque au personnage. Ici, point de calcul, point d'opportunisme, juste les intentions d'un être, qui « *ne suivant que son jugement, considérait ce qu'il était convenable qu'il fit* »<sup>4</sup>. La raison et le bon sens guidaient sa conduite. Cet homme de bien<sup>5</sup>, *uir bonus*, rechercha et cultiva la sagesse, parce qu'elle faisait partie de son idéal de vie, de cette philosophie de l'existence qu'il expérimentait au

---

<sup>1</sup> *Att.* I, 20 (écrite de Rome, au milieu de mai 60 av. J.-C.) : « D'autre part l'extrême modération dont tu as fait preuve à propos de ces incidents [...] me cause une vive joie, et j'y vois la marque [...] d'un grand caractère et d'une haute sagesse. Tu m'as écrit à ce sujet avec tant de douceur, de soin, de bonne grâce, de bonté [...] que je ne pouvais même pas attendre de toi ni de personne autant d'indulgence et de générosité. [...] Tu en raisonnes, toi, en ami et en sage »; *Deinde te in iis rebus [...] uidebantur moderatissimum fuisse uehementissime gaudeo idque [...] et ingenii summi ac sapientiae uidico. Qua de re cum ad me ita suauiter, diligenter, officiose, humaniter scripseris [...] sed ne expectare quidem abs te aut ab ullo homine tantum facilitatis ac mansuetudinis potuerim [...] disputas tu quidem et amanter et prudenter.*

<sup>2</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX: « [...] Il convient d'appeler divination une bonté naturelle et constante que les coups du sort n'augmentent ni ne diminuent »; *Si divinatio appellanda est perpetua naturalis bonitas, quae nullis casibus neque agitur, neque minuitur*; CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVI: [...] « Et l'on en peut aisément conclure que la sagesse est en quelque sorte de la divination »; *Et facile existimari possit, prudentiam quodammodo esse divinationem.*

<sup>3</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XI.

<sup>4</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX: *Ille sui iudicii, potius quid se facere par esset, intuebatur.*

<sup>5</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII.

quotidien<sup>6</sup>. Sa bonté naturelle et constante, perçue comme de la divination, n'est finalement que l'expression de son caractère « vertueux ». En tant qu'exhortation de la beauté morale, ces vertus élèvent Atticus au rang de *sapiens*, vivant selon la nature, en suivant « les règles suprêmes de la moralité »<sup>7</sup>.

### **b- Les exigences morales du politique.**

Quelle que soit l'image sous laquelle se présente ce personnage, on appréhende un homme soucieux d'être en adéquation avec les exigences de la moralité. Son implication et son intérêt, pour tout ce qui se rapporte à la chose publique, sont manifestes. Il nous semble primordial d'analyser le rôle de conseiller qu'il joua aux côtés de grands personnages de la République. La *Correspondance* nous permet d'apprécier, au jour le jour, son rôle de conseiller politique. Ces conseils sont reconnus et souvent validés par ceux qui les reçoivent. Le conseiller politique participe donc indirectement à la politique des hommes ceux à qui il prodiguait ses bons offices. Dans cette perspective, ne peut-on pas le considérer, au sens large du terme, comme un homme politique ?

Il existe une véritable ambiguïté concernant le statut politique de ce personnage. Si nous nous en tenons au sens strict des termes, à savoir qu'à la fin de la République, l'homme politique est un magistrat élu par des assemblées, des *comices*, Atticus n'en était pas un. En refusant de s'engager dans le *cursus honorum*, il ne pouvait pas prétendre à certaines fonctions politiques. Toutefois, les hommes qui dominent la vie politique romaine, sont issus de l'aristocratie. De par sa naissance et sa fortune, Atticus appartenait à cette *nobilitas*, sauf qu'il ne pouvait occuper les mêmes fonctions que cette dernière. Il se plaça donc habilement à ses côtés et il devint le « financier de [cette] aristocratie » romaine. Il fournissait donc au Sénat<sup>8</sup>, cette assemblée aristocratique par excellence, les fonds et l'argent nécessaire à la réalisation de ses projets. L'étroite relation entre le monde politique et celui de la finance permit à Atticus de se frayer un chemin sans danger, au sein de cet « hémicycle politique ». Son rôle de financier de l'aristocratie favorise-t-il le rôle « politique » d'Atticus ? Cet homme d'affaires pouvait-il avoir une influence sur les décisions, sur la politique d'action des hommes politiques ?

S'il œuvre indirectement à la réalisation des desseins de cette *nobilitas*, il n'interférait pas pour autant sur ses actes politiques. En revanche, son rôle de conseiller conférait à ce financier un certain pouvoir d'action. Grâce à la *Correspondance*, on peut se rendre compte de l'influence d'Atticus sur les choix et les décisions de Cicéron. Cet office de conseiller n'était pas une mission facile, dans la mesure où l'orateur s'impliquait et agissait activement pour le bien de la cité. Quand celle-ci était confrontée aux crises les plus graves, il se retrouvait plongé avec elle dans les plus graves tourments. Durant ces instants, le rôle de conseiller d'Atticus s'avérait déterminant. Il devait l'aider de ses « sages conseils » à prendre les bonnes décisions. Sa neutralité politique lui conférait encore plus d'autorité, et sa connaissance des rouages de la vie politique, autorisait l'orateur à lui faire une confiance quasiment aveugle. Le *consilium* peut-il être considéré comme une forme d'action politique ? Il apparaît comme nécessaire et indispensable à la prise de décision.

---

<sup>6</sup> CICÉRON, *De Am.*, V, 19 : « Donnons leur donc ce nom, puisqu'ils suivent, autant qu'ils le peuvent, la nature, le meilleur guide pour bien vivre »; *Sic etiam appellandos putemus, quia sequantur, quantum homines possunt, naturam optimam bene uiuendi ducem.*

<sup>7</sup> P. VALENTE, *L'éthique stoïcienne des sentiments*, Thèse, éd. Porto Alegre Selbach, Paris, 1956, p. 158.

<sup>8</sup> Le sénat est pourvu d'anciens magistrats, formant le Conseil des Anciens et gérant la politique étrangère de Rome, donc les guerres ; sur le terrain, la guerre est dirigée par le consul, la plus haute fonction du *cursus honorum*.

*Si l'on est « patriote » et si l'on a « le sens de l'Etat », comment résister à l'autorité d'un tel avis dicté par la sagesse et l'amitié ? »<sup>9</sup>.*

Même si la suite des événements, dans le conflit qui opposa Pompée à César, montre que Cicéron ne suivit pas le conseil de prudence<sup>10</sup> d'Atticus, il reconnaît la valeur et l'autorité de ses conseils politiques. Atticus fit preuve d'une réelle clairvoyance. En effet, il ne se trompa pas, car le 29 juin 48 av. J.-C., les troupes de Pompée furent définitivement écrasées à Pharsale. On ne peut pas nier le fait que les conseils politiques d'Atticus influencèrent les actions de l'orateur. Ce dernier en reconnaissait les mérites, leur sagesse, et surtout leur *auctoritas*. Atticus possédait toutes les qualités requises pour être un homme politique, ayant un sens aigu de l'analyse, une grande finesse de jugement et un certain art de la clairvoyance. Même s'il ne fut pas au sens strict du terme un homme d'État, il s'employa, d'une manière assez personnelle, à jouer un rôle politique indirect dans l'ombre de ceux qui se lancent corps et âme dans la bataille. Les exigences de sa philosophie de vie l'obligeaient, par principe, à se tenir à l'écart des affaires publiques ; toutefois, son office de financier et de conseiller politique, lui offrit une voie, une issue de secours qui le protégeait du tumulte de la vie politique. « Si le salut, consiste dans l'absence de trouble, il serait absurde de se livrer soi-même aux troubles de la vie politique. Plutôt que la modestie, c'est cette persuasion fondamentale qui a poussé Épicure à se tenir loin des affaires, à vivre d'une vie cachée »<sup>11</sup>. Cette vie, loin des affaires politiques, séduisit Atticus de façon relative, parce qu'il y a des circonstances qui obligent à s'investir aux côtés des autres.

Ce personnage appliqua un épicurisme « modéré ». Son statut d'« éminence grise » ou de conseiller politique n'entravait pas sa tranquillité, mais il favorisait son regard critique sur la transition qui bouleversait la cité. Il s'adapta et conçut une vision plus moderne de la doctrine épicurienne, en adéquation avec la réalité de son temps. Vivre ouvertement loin de la politique était possible pour ne pas susciter l'envie et la jalousie des ambitieux ; vivre d'une activité politique cachée, sous la couverture de ses amitiés et de leur constante protection, est un luxe auquel il a pu prétendre grâce à l'adaptation des exigences morales de son épicurisme.

## **2-... en avance sur son temps.**

### **a- Imprégnation de la tradition.**

Atticus attachait énormément d'importance au respect de la tradition. L'héritage des ancêtres, à travers lequel se perpétuait un ensemble de valeurs propres à la civilisation romaine, fut préservé par la tradition familiale. Les « us et coutumes » des anciens, ainsi que leurs mœurs s'ancrent profondément au sein de la *familia* ; si bien que le personnage d'Atticus fut élevé dans le respect de ces traditions ancestrales. Les mœurs anciennes reposaient sur de vieux principes de conduite et des valeurs morales<sup>12</sup>. Respectueux des

---

<sup>9</sup> Att. IX, 10 (écrite du Domaine de Formies, le 18 mars 49 av. J.-C.) : *Concludis epistulam quandam hoc modo : « Ego quidem tibi non sim auctor, si Pompeius Italiam reliquit, te quoque profugere. Summo enim periculo facies, nec rei publicae proderis ; quod quidem posterius poteris prodesse, si manseris.*

<sup>10</sup> En effet, le 7 juin 49 av. J.-C., Cicéron quitta l'Italie pour rejoindre finalement les Pompéiens.

<sup>11</sup> A.-J. FESTUGIÈRE, *Epicure et ses dieux*, coll. Mythes et religions, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1968, p. 58-59.

<sup>12</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VII : « Ainsi en appliquant ses vieux principes de conduite, il échappa à de nouveaux dangers » ; *Sic vetere institutio vitae effugit nova pericula* ; CORN. NÉPOS, *Atticus*, XVIII : « Il se montra encore très grand imitateur des mœurs des ancêtres, et très grand ami des temps anciens » ; *Moris etiam majorum summus imitator fuit, antiquitatisque amator.*



mœurs des ancêtres, il y trouva une règle d'existence. Sur quoi reposaient fondamentalement ces vertus romaines ?

Elles renvoyaient à des valeurs morales. La loyauté, l'intégrité, la franchise et l'honnêteté, sont celles qui définissaient le mieux le personnage d'Atticus. Sa loyauté envers ses amis l'obligea à toujours professer son apolitisme. Il ne faisait pas de préférence pour les uns ou pour les autres. Il chercha à préserver son intégrité, cette honnêteté qui lui avait jusqu'à présent valu l'amitié des plus grands de la République. « Mais Atticus ne souhaitait pas gaspiller son argent en un luxe insensé ou à des corruptions électorales, ni risquer sa position, sa fortune et sa vie en luttes politiques sans portée »<sup>13</sup>. Il refusa donc, par honnêteté et par intégrité, de participer à la vie politique. Prenant pour modèle les mœurs des Anciens, il s'attacha à observer leurs principes de générosité et de bonté. Ces valeurs s'accordaient naturellement avec la bonté du personnage. La multitude des services qu'il rendait à tous et son dévouement étaient autant d'exemples, présentant les qualités d'un homme imprégné par une haute moralité. Il rendait des comptes à sa seule conscience, ce qui explique qu'il était très attaché au repos et éloigné de toute forme d'ambition<sup>14</sup>.

Il alla jusqu'à imiter la façon de vivre des Anciens. Il ne rechercha aucun luxe ostentatoire, ni ne consacra à ses dépenses pour la tenue de ses maisons plus qu'il ne devait. Il géra ses comptes avec modération. Il bannissait l'excès sous toutes ses formes et considérait les joies de l'esprit, l'étude, l'instruction, supérieures aux plaisirs superficiels des apparences. Son environnement fut épuré et austère<sup>15</sup>. La morale des ancêtres peut être considérée comme le moyen, l'échappatoire honorable trouvé par Atticus pour se prémunir des maux, rongant les mœurs et les institutions romaines. « En rapport avec le sérieux extérieur, la *grauitas* désigne une dignité dans la conduite de la vie, ou mieux, une grande austérité et une grande rigueur morale ; elle comporte le rejet des plaisirs faciles ; c'est avec cette nuance plus ou moins sous-entendue que généralement il s'applique aux ancêtres »<sup>16</sup>. Cette modération, qui permettait à l'homme de recadrer ses désirs, ses besoins, parfois même ses aspirations, lui assura une distinction de vie, à laquelle peu de Romains pouvaient légitimement prétendre, au dernier siècle de la République. Il appartenait à ces êtres d'exception, qui se montrèrent respectueux de l'héritage des tous premiers Romains. Jusque dans son apparence physique, à travers l'expression de ses traits de visage, il affichait cette « austérité » propres aux Anciens<sup>17</sup>.

Ce personnage inspirait le respect. Sa nature généreuse et droite portait naturellement ceux qui l'approchaient à l'aimer. La gravité de l'homme n'enlevait rien à son charme très personnel, qui séduisait le cœur des hommes les plus rudes. « Vivre à ses côtés » revenait à remonter le temps de la morale et des traditions romaines.

---

<sup>13</sup> R. SYME, *La Révolution Romaine*, coll. La Suite des Temps, éd. Gallimard, Paris, p. 27.

<sup>14</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VI: « On appréciait davantage ses égards puisqu'on pouvait les attribuer à la conscience, et non à la crainte ou à l'ambition »; *Ut ejus observantia omnibus esset carior, cum ea officio, non timori neque spei tribui viderent.*

<sup>15</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIII: « Élégant et non magnifique, brillant et non fastueux, il recherchait de toute son attention la propreté, non le superflu. Des meubles simples, peu nombreux, ne se signalant ni par l'excès, ni par l'insuffisance »; *Elegans, non magnificus ; splendidus, non affluentiam, affectabat. Supellex modica, non multa, ut in neutram partem conspici posset.*

<sup>16</sup> J. HELLEGOUARCH, *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques à Rome*, coll. d'Etudes Anciennes, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1972, p. 251.

<sup>17</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XV: « C'est pourquoy, sa bonne grâce n'allait pas sans gravité, ni sa gravité sans douceur : si bien qu'il est difficile de dire si ses amis le respectaient ou l'aimaient davantage »; *Itaque ejus comitas non sine severitate erat, neque gravitas sine facilitate : ut difficile esset intellectu, utrum eum amici magis vererentur, an amarent.*

## **b- La confrontation avec le réel.**

Tous les fondements, toutes les valeurs et les principes institutionnels républicains étaient mis à mal par quelques personnages ambitieux. Même si Atticus représentait les Romains de l'ancienne génération, il mit tout en œuvre pour survoler et survivre à la fin de ce siècle. L'enchaînement des événements et le récit de sa vie dévoilent l'image d'un homme insoumis au destin, capable et désireux de vivre l'une des périodes de transition les plus importantes de l'histoire romaine. En fin analyste politique, par une sorte de divination, il pressentait l'imminent changement en cours. Il portait un regard assez critique et réaliste sur son temps. À travers la *Correspondance*, on s'aperçoit qu'un homme est plongé, quotidiennement, par l'intermédiaire de ses amis les plus intimes, au centre de la vie politique romaine. Sa position de conseiller politique semble idéale. Passionné d'histoire, il ne pouvait vraisemblablement refuser d'assister à la naissance d'une nouvelle ère. Les changements avaient été déjà amorcés depuis l'époque des Gracques. Les guerres civiles, qui s'enchaînèrent et se succédèrent, venaient renforcer sa théorie, selon laquelle il fallait rester prudent et vigilant face au caractère changeant et imprévisible des politiques. L'histoire lui avait d'ailleurs montré qu'il avait raison d'être aussi prudent. La politique est un domaine où rien ne semble joué d'avance, où tout est toujours possible. Lorsqu'après la guerre de Modène, Antoine fut déclaré ennemi public de l'État, personne n'imaginait un seul instant qu'il pût, reprendre un jour, les rênes du pouvoir. « Il n'y avait aucun espoir qu'il se relevât »<sup>18</sup>.

Et pourtant, l'histoire a quelquefois ses raisons que la raison ignore. Contrairement à l'ensemble de ses amis politiques, il ne se laissa pas emporter par le cours des événements. Restant lucide, n'ayant aucune garantie quant aux intentions d'Antoine, il observa ses vieux principes de conduite et se montra prudent. Il n'ignorait pas que ces hommes ambitieux compromettaient souvent l'avenir de la République, et que la soif de pouvoir ne s'éteint qu'une fois que l'on a obtenu, à n'importe quel prix, l'objet de son désir. Ces comportements d'hommes passionnés l'incitaient, le poussait à agir avec vigilance et prévoyance. Aussi, quelle ne fut pas la surprise du Sénat et de toute l'aristocratie romaine quand, après la formation du second triumvirat en 43 av. J.-C., Antoine devint le maître de la République aux côtés d'Octave et Lépide. Certes, les hommes gouvernaient Rome, mais le destin finissait toujours fatalement par avoir le dernier mot. Ayant assisté aux nombreuses guerres civiles qui changèrent la face de Rome, il se préparait perplexe, mais résolu à l'avènement de cette nouvelle ère. En ce sens, Atticus fut en avance sur son temps. Il envisageait sans nul doute, depuis longtemps déjà l'imminence de tous ces changements. Durant l'année 43 av. J.-C., il comprit que Rome, la ville de ses « Pères », allait devenir le siège de la terreur et de la violence. Cette vague de sang versé au nom du pouvoir, laissait Atticus seul et en proie à un grand vide. Durant les proscriptions de cette année, considérées comme l'une des plus violentes, il vit disparaître bon nombre de ses amis les plus chers, parmi lesquels Cicéron, l'un des ennemis jurés d'Antoine. À cette période, sa vie fut aussi menacée, mais grâce à l'action d'Antoine, il fut sauvé<sup>19</sup>.

Confronté aux affres de la dure réalité, il conserva toujours intact son désir de vivre, voire même de survivre. Il ne s'abandonna jamais aux flots tumultueux des tempêtes qui entraînaient les hommes dans ces abysses, d'où ils ne revenaient jamais. Témoin de ces

---

<sup>18</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IX: *Spes restituendi nulla erat.*

<sup>19</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, X: « Ainsi, dans les appréhensions les plus graves, Atticus non seulement se sauva lui-même, mais encore son ami le plus cher »; *Sed Atticus in summo timore non solum sibi, sed etiam ei, quem carissimum habebat, praesidio fuit.*

catastrophes, toujours en proie avec cette réalité effrénée, il amorça pourtant, sereinement l'aube de cette vie nouvelle, laissant « au destin et aux astres inexorables »<sup>20</sup>, le dernier mot.

### **c- A l'ombre d'une nouvelle ère.**

Cette nouvelle ère correspond dans la vie d'Atticus à la période qui suivit les proscriptions sanglantes de l'année 43 av. J.-C. Antoine, Octave et Lépide scellèrent une entente qui firent d'eux les nouveaux maîtres de la République. Suite à leur accord, ils se partagèrent l'ensemble des provinces romaines : Octave reçut l'Afrique, Marc-Antoine, la Gaule Chevelue et la Gaule Cisalpine ; Lépide quant à lui, reçut l'Espagne et la Gaule Narbonnaise. Dans ce contexte politique, rappelant celui du premier triumvirat (Pompée, Crassus et César), les nouveaux triumvirs décidèrent de lancer une série de proscriptions, destinées à éliminer leurs opposants politiques. Cicéron fut l'un des premiers concernés par cette élimination. Ses Philippiques lui avaient valu d'attiser la haine d'Antoine. D'ailleurs, Octave, ancien allié de l'orateur, laissa Cicéron à son sort. Dans ce contexte, l'un des amis les plus intimes d'Atticus trouva une mort tragique. Ainsi, la *Correspondance* s'arrête en juillet 43 av. J.-C., cinq mois avant sa mort (le 7 décembre 43 av. J.-C.). Entre le mois de juillet et le mois de novembre de 43 av. J.-C., il est tout à fait envisageable qu'Atticus et l'orateur continuèrent à échanger une active correspondance. Comme à chaque période de crise dans lesquelles Cicéron se trouvait plongé, il avait besoin de l'avis éclairé et des conseils avisés de son ami. Quoiqu'il en soit, nous n'avons aucune trace de ces lettres, qui furent écrites quelques mois avant la mort de l'orateur. En tant qu'éditeur de Cicéron, il fit le choix délibéré de ne pas publier ses lettres. Nous sommes condamnés à ignorer les raisons qui le poussèrent à agir de la sorte. Cette période fut l'une des plus troublantes et incertaines de son existence. Quelles que soient les raisons d'Atticus, bonnes ou mauvaises, le mois de décembre 43 av. J.-C. marque un tournant dans sa vie. Il vient de perdre un être cher et doit continuer à survivre. « Dans ces ultimes et fatales convulsions les catastrophes succédèrent aux catastrophes, à un rythme toujours plus rapide »<sup>21</sup>. La mort de Cicéron lui causa certainement une immense souffrance.

Il accorda à ses amis menacés le refuge dans ses propriétés en Epire et ordonna de leur fournir tout ce qui pourrait leur être nécessaire dans leur fuite<sup>22</sup>. Ses actes envers les proscrits sont autant de témoignages d'affection et d'amitié, qu'il n'eut malheureusement pas le temps de prodiguer à Cicéron. Cette nouvelle ère n'avait bien évidemment pas mis fin aux ambitions des puissants. Et il était possible que Rome replonge, à nouveau, dans la guerre où la force des armes, entraînait violence et anarchie. Une fois de plus, la prudence demeurait son seul mot d'ordre, dans cette République. Ayant survécu à tant de guerres, il lui fallait encore se ménager pour assister à cette révolution politique, qu'il envisagea parmi les premiers. « *L'amicitia* était une arme de jeu politique. Les individualités accaparent l'attention et occupent toute la scène de l'histoire, mais les changements les plus révolutionnaires de la politique romaine furent l'œuvre de familles et de quelques hommes »<sup>23</sup>. Si certains historiens sont tentés de lui reprocher son manque d'investissement pour retarder la chute de la République et son « empressement fâcheux à s'accommoder au régime nouveau »<sup>24</sup>, nous sommes forcés de reconnaître le jeu subtil et habile d'un homme, ayant compris que les

---

<sup>20</sup> R. SYME, *La Révolution Romaine*, p. 23.

<sup>21</sup> R. SYME, *op. cit.*, p. 22.

<sup>22</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XI: « Dès qu'il se fut tiré de ces maux, il ne s'occupa de rien d'autre que de rendre en tout ce qu'il pourrait les plus nombreux services »; *Quibus ex malis ut se emererat, nihil aliud egit, quam ut plurimis, quibus rebus posset, esset auxilio.*

<sup>23</sup> R. SYME, *op. cit.*, p. 26.

<sup>24</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis, étude sur la société du temps de César*, p. 206.

guerres ne résultent que de l'action des chefs persuadés de défendre la liberté et la paix. On peut donc penser qu'Atticus ne devint l'ami, le familier des « bourreaux »<sup>25</sup> de Cicéron que parce que la nécessité le lui imposa.

Se lamenter sur le sort de son ami défunt n'aurait pas été une manière digne de lui rendre hommage. En revanche, continuer à vivre à tout prix, en gardant le souvenir de sa mémoire, constitua sa façon personnelle d'honorer tous ses amis disparus. S'il entra dans le cercle des intimes d'Antoine, mais aussi dans l'entourage du futur empereur Auguste, ce ne fut que pour se protéger, à un âge où il ne pouvait qu'aspirer au repos et à la paix. Que ce soit Antoine ou Octave, « *chacun d'eux ambitionnait pour lui la suprématie non seulement à Rome, mais sur le monde entier* »<sup>26</sup>. Face à la « colère du ciel »<sup>27</sup>, à l'ambition toujours aussi démesurée des puissants décidés à changer le destin de Rome, il devenait difficile, même pour un « oracle politique »<sup>28</sup>, d'envisager le cours de l'histoire « contre les forces aveugles, impersonnelles qui poussaient le monde à sa ruine, la prévision et l'action des hommes »<sup>29</sup> devenant comme « impuissantes »<sup>30</sup>.

---

<sup>25</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis, étude sur la société du temps de César*, p. 206.

<sup>26</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XX: *Cum se uter que principem non solum urbis Romae, sed orbis terrarum, esse cuperet.*

<sup>27</sup> R. SYME, *La Révolution Romaine*, p. 23.

<sup>28</sup> Cette expression est utilisée par H. Zenacker.

<sup>29</sup> R. SYME, *op. cit.*, p. 23.

<sup>30</sup> *Ibid.*

## **B- L'amicitia, garante d'une vie tranquille et honorable.**

### **1-La recherche et la quête du bonheur.**

#### **a- Résolu à « vivre » et à « survivre ».**

« Cinq guerres civiles et davantage en l'espace de vingt ans privèrent Rome de ses forces vives et entraînaient le monde entier dans la guerre et l'anarchie »<sup>1</sup>. Le dernier siècle de la République marqua un tournant dans l'histoire de Rome et constitua un moment décisif pour la civilisation romaine. Les hommes se retrouvèrent confrontés à la volonté et l'ambition des puissants. Face à leurs actes de violences et aux guerres qu'ils déclenchaient paradoxalement au nom de la paix et de la liberté, des personnages comme Atticus assistaient, médusés à l'agonie de la République. La prudence et le principe de neutralité qu'il s'efforça de respecter, même dans les situations les plus critiques de sa vie, l'incitait fortement à demeurer un simple observateur, un modeste spectateur. « Il ne s'occupa qu'à n'être pas écrasé sous ses débris »<sup>2</sup>. Dans une période troublée et tourmentée par le monstre des guerres civiles, il ne pouvait accepter de périr et d'être emporté, sans avoir eu le temps de profiter de son existence. Il montra une volonté farouche de « préserver » sa personne et ses proches de la guerre. Pour certains, les conséquences pouvaient être dramatiques. Ils perdaient leurs familles, leurs maisons et tous leurs biens ; ils pouvaient y laisser quelquefois la vie. Atticus ne désirait subir aucun dommage et il mit tout en œuvre pour accomplir ce dessein. « Vivre » dans ce siècle chaotique pouvait sembler difficile ; toutefois, y « survivre » représentait un exploit. Que ce soit dans l'un ou l'autre de ces deux objectifs, il se montra toujours prompt à utiliser, à engager tous les moyens nécessaires et à sa disposition pour réussir. Quel fut finalement le véritable moteur de son existence ?

Pour répondre à cette question, il nous faut jeter un regard d'ensemble sur sa vie et nous plonger tant bien que mal, dans la peau, les habitudes, les manières, les pensées de ce personnage. On ne peut s'empêcher de remarquer avec quel enthousiasme Cornélius Népos décrit le savoir-faire et l'habileté d'un homme ayant su échapper aux plus grandes crises, qui frappèrent la cité. Nous sommes surpris de voir tout le mal qu'il se donnait pour éviter les contrariétés et vivre une existence sans encombres. Était-ce de l'instinct de survie ou tout simplement une aspiration noble de l'existence ?

Sa volonté et sa détermination traduisent cette quête du « bonheur ». Très jeune, il s'en alla de Rome pour des raisons politiques, mais, pas uniquement dans la mesure où il profita de ce départ pour rejoindre la ville des philosophes. Grâce à sa formation intellectuelle, il manifesta un vif intérêt pour la philosophie et il suivit les enseignements des différentes écoles. Jeune, il chercha et trouva une philosophie de vie posant les conditions permettant d'accéder au « bonheur », à la quête du souverain bien. Il ne voulait pas miser que sur des concepts théoriques, qui s'accordaient pas avec la réalité de son époque. Il lui fallait trouver une philosophie se rapprochant d'un « art de vivre », capable de lui apporter la garantie d'une vie heureuse. Dans cette optique, il prit le temps nécessaire pour comprendre ce que représentait cette « quête du bonheur ». Était-il à la recherche d'un bonheur purement spirituel, théorique réservé aux ascètes, ou d'un bonheur terrestre, réservé aux simples mortels ? Cette démarche très personnelle, d'accéder au « souverain bien », suffit à expliquer qu'il se soit décidé à « vivre » et se montra déterminé à « survivre », dans un siècle aussi dissolu que celui marquant la fin de la République.

<sup>1</sup> R. SYME, *La Révolution Romaine*, coll. La Suite des Temps, éd. Gallimard, Paris, p. 22.

<sup>2</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis, étude sur la société du temps de César*, éd. Hachette, Paris, 1870, p. 206.

## **b- « S'entourer d'amis » : la force d'un homme.**

Ce bonheur, recherché avec tant de conviction, il le découvrit en s'adonnant aux plaisirs de l'amitié : « De tous les biens que se procure la sagesse pour que la vie soit toute entière bienheureuse, le plus grand de beaucoup est la possession de l'amitié ». La philosophie épicurienne le séduisit parce qu'elle semblait pouvoir lui offrir cet art de vivre, susceptible de le conduire au Bonheur. L'amitié est un principe fondamental de la philosophie d'Epicure. Il considère que pour vivre heureux, le « sage » a besoin d'amis. Tout en le gratifiant de ses charmes, elle pourvoit aussi à sa sécurité. En comprenant les bienfaits de l'amitié, il prit la décision d'en faire une réalité effective au sein de son existence. Il s'attacha à nouer des liens, à créer des relations, à former des amitiés avec des hommes, dont les goûts se rapprochaient des siens. « Dès son arrivée à Rome, on le voit occupé à se mettre bien avec tout le monde et se servir de tous les moyens pour plaire aux gens de parti »<sup>3</sup>. Cette séduction se fit de façon quasi naturelle puisque son charme ne laissait personne indifférent.

Quand on l'écoutait, son expression et son élocution faisait que l'on se sentait attiré tout naturellement vers sa personne. L'homme s'entoura confortablement du plus grand nombre d'amis. D'ailleurs, on ne lui connaît aucun ennemi. Il apparaît comme un homme aimé de tous. Or, « l'*amicitia* suppose l'*inimicitia* héritée ou acquise : un homme d'Etat ne pouvait gagner pouvoir et influence sans se faire beaucoup d'ennemis »<sup>4</sup>. R. Syme parle ici de l'homme d'Etat qui, de par ses fonctions et son statut, est confronté au problème de l'*inimicitia*. Ayant refusé de faire la carrière des honneurs, Atticus n'avait pas d'ennemis. Toutefois, comment expliquer que sans avoir le statut d'un homme d'Etat, son pouvoir et son influence était tout aussi important ?

Ce paradoxe est très intéressant et surprenant. Atticus et ses amis, ayant des statuts différents, bénéficient des privilèges du pouvoir et ne profitent pas de la même manière des désagréments qu'occasionnent leur influence ou leurs richesses. Quoi qu'il en soit, le pouvoir et l'influence d'Atticus ne changèrent en rien son caractère pour le moins très accommodant. Il donnait la priorité au plaisir de l'amitié. Il essayait de ne pas faire de distinction entre ses amis. Quand il existait des rivalités entre eux, il tentait de les rapprocher, de les unir. « S'entourer ainsi d'amis », était-ce vraiment une manière d'accéder au Bonheur ?

Ce n'est pas le choix de vie d'une nature vile ou mesquine, qui pousse un homme à rechercher l'affection et la présence d'autrui. L'ami est cet être fiable à qui l'on peut faire confiance, sur qui l'on peut se reposer, ce rempart contre les incertitudes de la vie. La relation amicale se révèle comme une source de richesse intérieure. Elle établit les fondements de la réciprocité des devoirs entre amis. Franchise, loyauté, générosité laissent progressivement place à la dimension affective. S'il est vrai que cet échange affectif est plus important dans les *honestae amicitiae* que dans les amitiés multiples, l'affection ou devrions-nous dire, « les affections » représentent un aspect de la relation amicale. La force de ces amitiés réside aussi dans la bienveillance des âmes, qui cherchent suivant leur potentialité à exprimer leur générosité. Grâce à l'*amicitia*, Atticus trouva une des conditions de la vie heureuse : s'absoudre de la solitude, en vivant dans l'affection d'un ami. Une vie heureuse et épanouie n'est pas envisageable sans l'amitié :

« Sur l'amitié, au contraire, tous les hommes, jusqu'au dernier sont d'accord : et ceux qui s'adonnent à la politique, et ceux qui se plaisent à l'étude, à la science, et ceux qui s'occupent tranquillement à leurs affaires, enfin, ceux qui s'abandonnent tout entiers aux plaisirs, tous pensent que, sans amitié, il n'y a pas de vie, ou du moins de vie

<sup>3</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis, étude sur la société du temps de César*, p. 176.

<sup>4</sup> R. SYME, *La Révolution Romaine*, p. 27.

digne d'un homme libre. Car l'amitié se glisse, je ne sais comment, dans toutes les existences et ne permet à aucun genre de vie de l'ignorer »<sup>5</sup>.

S'entourer d'amis est la garantie d'une vie heureuse et épanouie. Tous les hommes s'accordent sur ce principe qui les pousse à sortir de la solitude, pour partager une vie de plaisir dans la jouissance de la compagnie d'un ami. Le caractère universel de l'amitié, ce besoin de vivre avec autrui, est inscrit dans la nature profonde de l'homme. Ce n'est qu'en partageant avec l'autre sa connaissance du monde que l'on jouit pleinement de la vie, que l'on peut s'affirmer pleinement heureux. Atticus s'attacha à vouloir cette réalité en se consacrant à l'*amicitia* et en l'érigant comme clef de voûte de son existence.

## **2- Le réseau des amis : un système à toute épreuve.**

### **a- Un procédé sécurisant.**

Ce personnage remplit sa vie d'une des manières les plus dignes, les plus honorables qui soient. Son expérience de l'*amicitia* lui permet de pourvoir à sa sécurité en temps de crise. « Épicure soutient que l'amitié fait à la fois la sécurité et le charme de notre vie ; il est de notre intérêt d'avoir des amis, et il nous plaît, d'en avoir, de nous dévouer à eux »<sup>6</sup>. L'utilité de l'amitié provient essentiellement du fait que l'ami participe activement à aider et à apporter protection et réconfort, quand on en a besoin. On ne peut évidemment pas nier le rôle sécurisant qu'Atticus a eu aux côtés de l'orateur. Il se débrouillait et se dévouait pour donner entière satisfaction à ses moindres désirs. Cette attitude se manifeste aussi vis-à-vis d'autres amis. Pour son entourage, il incarnait l'ami des jours difficiles et il se tenait toujours prêt à les secourir. « Dans aucune circonstance grave, il ne leur fit défaut ».

En ami fidèle et dévoué, il se montra disponible et volontaire à accomplir son *privatum officium*. Son zèle témoigne de la détermination avec laquelle il souhaitait se rendre utile. Régulièrement, l'aide substantielle et financière qu'il fait parvenir à ses amis en difficulté, s'apparente à des témoignages formels d'amitié. En se rendant utile et en réconfortant ses amis, il rend au concept d'*amicitia* toutes ses lettres de noblesse. Ce n'est pas que la nécessité ou le besoin qui justifie que l'on se montre obligeant et bienveillant envers ses amis ; mais, la satisfaction d'avoir pu témoigner à autrui, par nos gestes et nos actes, toute l'affection et l'estime que l'on ressent pour lui<sup>7</sup>. Atticus soulageait les problèmes de trésorerie de ses amis. Il se mettait à leur entière disposition et s'il était sollicité, pour une quelconque raison, il tâchait de résoudre leur difficulté. La sécurité était intrinsèque à l'*amicitia*. « Car le principal en fait de bonheur, c'est la sécurité »<sup>8</sup>. Les termes d'amitié, de bonheur et de sécurité sont donc tous liés. L'*amicitia* garantissait le bonheur des hommes et pouvait aussi pourvoir à leur sécurité. Elle est une source d'équilibre au sein de l'existence. Cette « sécurité » justifie que l'homme se soit attaché à entretenir des relations diversifiées avec des

---

<sup>5</sup> CICÉRON, *De Am.*, 86, 87 : *De amicitia omnes ad unum idem sentiunt, et ii, qui ad rem publicam se contulerunt, et ii qui rerum cognitione doctrinaque delectantur, et ii qui suum negotium gerunt otiosi, postremo ii qui se totos Aradiderunt uoluptatibus, sine amicitia uitam esse nullam, si modo uelint aliqua ex parte liberaliter uiuere. Serpit enim nescio quo modo per omnium uitas amicitia, nec ullam aetatis degendae rationem patitur esse expertem sui.*

<sup>6</sup> L. DUGAS, *L'amitié antique d'après les mœurs populaires et les théories des philosophes*, thèse, éd. Félix Alcan, Paris, 1984, p. 133.

<sup>7</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VII: « Ce dont ses amis avaient besoin[...], il le leur donna sur son bien propre » ; *Quae amicis suis opus fuerant [...] omnia ex sua re familiari dedit.*

<sup>8</sup> CICÉRON, *De Am.*, 45 : *Caput enim esse ad beate uiuendum securitatem.*

membres de tous les partis politiques. Quelle que soit leur appartenance, Atticus se constitua un certain nombre de relations à caractère politique. Elles eurent des aspects assez variés en fonction des intérêts qu'ils partageaient communément. La structure et l'ampleur de son réseau d'amitiés nous ont permis d'apprécier les rapports qu'il entretenait avec chaque membre. Cet univers d'amis politiques constitue l'une des clés de sa réussite personnelle. Ces sénateurs ou ces chevaliers, installés au centre de son réseau, oeuvrent à la protection de son empire financier ; ils assurent aussi sa sécurité personnelle. L'amitié devient donc l'instrument de sa politique. Ces relations, qui se nouent et se dénouent au gré des circonstances, sont celles qui, paradoxalement, lui permirent de veiller à la stabilité de son empire. Á l'image d'un homme politique, il lui était impossible de prétendre vivre dans un monde soumis aux aléas du destin et à l'ambition dévastatrice des hommes. Aspirer au Bonheur et à la tranquillité est un idéal. Atteindre cet idéal ne constituait pas une utopie. Il se donna les moyens d'y parvenir. En s'entourant de personnages politiques, suffisamment puissants pour assurer sa « sécurité », durant les grandes crises traversées par la cité, il profita et bénéficia des avantages immédiats de l'*amicitia*. Il ne se priva d'aucune sorte de relations politiques et mit un soin particulier à les « entretenir » et à les « conserver ».

« La valeur d'une telle situation, celui-là l'estimera plus facilement qui pourra juger combien fut grande l'habileté de conserver les relations et le bon vouloir de ceux que séparait non seulement leur rivalité sur les grands projets, mais aussi une jalousie aussi grande qu'elle devait se produire entre César et Antoine »<sup>9</sup>.

Á l'image d'une organisation parfaitement structurée, le réseau d'amis d'Atticus exerce une influence et une efficacité telle que, même soumis aux « changements les plus révolutionnaires de la politique romaine »<sup>10</sup>, il déjoue et se joue des coalitions qui arrivent au pouvoir.

### **b- Une instrumentalisation politique.**

« L'influence d'un personnage est en quelque sorte proportionnelle au nombre d'amis qu'il a su acquérir »<sup>11</sup>. Au dernier siècle de la République, Atticus disposait d'une influence comparable à celle des plus grands hommes de l'époque. En considérant les diverses relations qui structurèrent son réseau d'amitié, il n'avait effectivement rien à envier aux politiques. Plus d'une centaine de personnages politiques, appartenant à son réseau d'amis, illustrent ses relations avec le monde politique. Il est étonnant de constater que pour un homme s'étant abstenu de faire de la politique, il ait entretenu tant de relations étroites avec les différents partis. Le caractère utilitaire, la conception utilitariste de l'amitié expliquent la mise en place et la création de cette d'organisation. Même s'il se tenait à l'écart de la vie politique, il ne demeurait pas moins intéressé par l'ensemble des affaires publiques, et était soumis, au même titre que ces hommes politiques à quelques angoisses. Atticus se souciait des évolutions de la vie politique et tenait à en être informé<sup>12</sup>. Sa curiosité de la chose publique était semblable à celle d'un politique. Cet attrait s'explique à cause par son statut de financier de l'aristocratie.

<sup>9</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XX: *Hoc quale sit, facilius existimabit is, qui judicare poterit, quantae sit sapientiae, eorum retinere usum benevolentiamque, interquos maximarum rerum non solum aemulatio, sed obtrectatio tanta intercedebat, quantum fuit incidere necesse inter Caesarem atque Antonium.*

<sup>10</sup> R. SYME, *La Révolution Romaine*, p. 26.

<sup>11</sup> J. HELLEGOUARCH, *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques à Rome*, p. 48.

<sup>12</sup> *Att.* II, 18 (écrite de Rome, en juin ou au début de juillet 59 av. J.-C.) : « J'ai reçu un certain nombre de lettres de toi, et elles m'ont fait voir avec quelle impatience angoissée, tu souhaitais avoir des nouvelles »; *Accepi aliquot epistulas tuas, ex quibus intellexi quam suspenso animo et sollicitudo scire quid esset noui.*



En effet, il avait des intérêts en commun avec ces hommes politiques. Chaque changement était une source d'inquiétude dans le sens où son empire financier subissait, au même titre que les autres fortunes privées de Rome, les fluctuations économiques. Dans ce contexte difficile, il instrumentalisa son réseau d'amis, pour que ce dernier soit toujours en mesure d'intervenir politiquement et économiquement pour la protection de ses biens.

« Les financiers constituaient la clef de voûte dans cette union sacrée des riches. Beaucoup de sénateurs étaient leurs associés, leurs alliés ou leurs avocats »<sup>13</sup>. Partageant un certain nombre d'intérêts communs, ils se rendent réciproquement de petits services entre amis. Les lettres de recommandation peuvent, à ce titre, être considérées comme un exemple d'intervention politique. Les membres de l'aristocratie avaient tout intérêt à garantir la stabilité économique des intérêts d'Atticus et à préserver son empire financier. Dans la mesure où ils ne pouvaient s'investir dans la finance ou le négoce, il leur fallait des intermédiaires de crédit, des prêteurs d'argent, des financiers suffisamment fortunés, pour leur permettre de mener à bien leurs projets. Si les préoccupations politiques d'Atticus se faisaient autant ressentir, ce n'est que parce que son statut de financier lui imposait certaines obligations. Face à une politique de plus en plus incertaine, et quelque peu désorganisée, il « n'a pas d'autres ressources pour étendre son influence que de se lier au plus grand nombre de gens possibles, qui [lui] apporteront à leur tour, l'appui de ceux qui leur sont attachés »<sup>14</sup>. Il existe une communication entre les différents réseaux. La nécessité et le besoin d'être appuyé et soutenu, en toutes circonstances, fait force de loi. Pour cette raison, on retrouve une hétérogénéité, une grande diversité au sein de son réseau d'amitié.

La force et l'influence du réseau d'Atticus sont sollicitées explicitement par Cicéron<sup>15</sup>. Il emploie le mot « force » pour désigner la puissance de ce réseau. Nous avons, sous les yeux, un véritable exemple d'instrumentalisation politique. En effet, l'orateur appelle Atticus à user efficacement de son influence auprès de ses *amici* en sa faveur, pour que ces derniers lui accordent à leur tour, appui et soutien. On comprend qu'un *homo novus* comme Cicéron ait vu quelques intérêts personnels à utiliser les soins d'Atticus et les faveurs de quelques membres de son réseau. Cette aristocratie oligarchique partageait avec ce dernier des intérêts communs, notamment la sauvegarde des intérêts de la République, dont ils étaient les plus hauts représentants. Ils participèrent, de façon active, à la politique du financier de l'aristocratie et à la politique amicale du personnage d'Atticus. En tant qu'instrument du jeu politique, ce réseau d'amis, concentrant en son sein les plus éminents personnages du dernier siècle de la République, constituait un impressionnant dispositif. Son efficacité et sa puissance d'action se dévoilèrent durant les plus grandes crises politiques de la fin de la République.

---

<sup>13</sup> R. SYME, *La Révolution Romaine*, p. 28.

<sup>14</sup> J. HELLEGOUARC'H, *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques à Rome*, p. 53.

<sup>15</sup> *Att.* I, 15 (écrite de Rome, le 15 mars 61 av. J.-C.) : « Maintenant donc, puisque nous avons toujours passionnément aimé la gloire, que nous sommes plus philhellènes que quiconque et qu'on nous tient pour tels, qu'enfin notre dévouement à la République nous a valu la haine de bien des gens et mainte inimitié particulière, « rappelle toute ta force » et applique-toi efficacement à nous obtenir l'estime et l'affection de tous » ; *Att.* I, 2 (écrite de Rome, après le 17 juillet 65 av. J.-C.) : « Car l'on s'attend tout à fait à ce que des nobles qui sont tes amis soient hostiles à mon élection. Je prévois que pour me les concilier ta présence me sera des plus utiles » ; *Nam prorsus summa hominum est opinio tuos familiares nobiles homines nostro fore. Ad eorum uoluntatem mihi conciliandam maximo te mihi usui fore uideo.*

## **C- Les impératifs du politique et la morale du sage : une synthèse réussie.**

### **1- Une politique volontaire de l'*amicitia*.**

#### **a- Un concept au cœur d'une existence.**

Le concept d'*amicitia* est une notion sur laquelle les différentes écoles philosophiques de l'Antiquité se sont beaucoup penchées. De Socrate à Platon, d'Aristote à Épicure, en passant par les stoïciens, la recherche sur l'amitié a été un vaste champ d'investigation. Quelles que soient les divergences théoriques des doctrines, toutes cherchèrent à dégager les difficultés psychologiques, morales, voire métaphysiques posées par cette notion d'*amicitia*. Cicéron, pour la rédaction de son *De Amicitia*, ouvrage qu'il dédia au personnage d'Atticus en souvenir de leur amitié, se servit de ses propres lectures sur le sujet pour nourrir sa réflexion personnelle. On retrouve des réminiscences de sources grecques, en particulier le *Peri Philias* de Théophraste, dont Aulu-Gelle nous apprend que Cicéron aurait relevé maints passages<sup>1</sup>. Il est donc naturel que ses théories professées, s'insurgeant contre l'épicurisme, s'inspirent de celles d'Aristote, de Platon, révisées à la lumière du stoïcisme. La réflexion cicéronienne se place dans un cadre particulier, celui de l'expérience personnelle. L'amitié n'est plus uniquement pensée, mais vécue, dans une société qui la conçoit comme « une valeur de premier plan »<sup>2</sup>. Le personnage d'Atticus l'expérimenta de manière très personnelle sous tous ses aspects. Il la plaça au centre de son existence et il en fit la clé de sa réussite. Sa singularité réside dans le fait qu'il cultiva les différentes formes de l'*amicitia*. Il montra une aptitude exceptionnelle à convertir un problème théorique, présentant une originalité philosophique pour toutes les écoles de l'Hellade, sous sa forme la plus concrète, avec comme domaine d'expérimentation la société romaine. La supériorité de l'expérience sur tous les fondements et les savoirs théoriques lui permit de réaliser son dessein en érigeant l'*amicitia* en idéal de vie.

Là où les philosophes de l'Antiquité eurent trop tendance à étudier une notion sous sa forme la plus empirique, Atticus prit le contre-pied. Il combina les conceptions morales de la notion d'*amicitia* au besoin pratique de l'expérience. Une fois l'harmonie trouvée, il ne lui restait plus qu'à faire accepter à la société sa vision de l'existence. L'amitié s'imposa au sein de sa vie comme une nécessité naturelle et pratique : naturelle en vertu de son caractère, sa « nature profonde » qui le poussait à s'intéresser à autrui à travers cet élan de sociabilité ; pratique, dans le sens où il évoluait dans un monde soumis aux plus mauvais penchants des hommes, l'ambition, le pouvoir, la gloire et cette obligation de sociabilité devenait sa seule source de survie. Tout en profitant des charmes et des attraits plaisants de l'*amicitia*, il jouissait de sa nature protectrice, utile et sécuritaire. Placer l'amitié au centre de son existence ne s'imposa pas de façon brutale et immédiate. Ce cheminement personnel l'amena à en reconnaître le bien-fondé. Ces amitiés se développèrent de façon progressive et se nouèrent au gré des circonstances du moment. Comme l'écrit R. Syme, l'*amicitia* est une « arme », au sens où dès que l'on s'en empare, on devient un acteur, et non plus un simple spectateur. Pourtant, il se contenta d'assister à l'agonie de la République romaine, sans agir. Paradoxalement, il

---

<sup>1</sup> J.-C. FRAÏSSE, *La notion d'amitié dans la philosophie antique : essai sur un problème perdu et retrouvé*, coll. Librairie Philosophique, éd. J. Vrin, Paris, 1974, p. 388 ; AULU-GELLE, *Nuits Attiques*, trad. R. Marache, coll. Des Universités de France, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1967-2002, I, III, 11.

<sup>2</sup> J. FOLLON, J. Mc EVOY, *Sagesse de l'amitié*, coll. Vestigia, éd. Du cerf, Paris, 1997, p. 4.

opéra par le biais de sa politique amicale, un jeu beaucoup plus subtil qu'il n'y paraît, à première vue.

## **b- Subtilité d'une politique stratégique.**

Il fallait qu'Atticus soit considéré comme un simple spectateur des événements, pour que son action ait une portée efficace. C'est pour cette raison qu'il s'éloigna de la vie politique afin de ne pas remettre en cause sa dignité<sup>3</sup>. La politique représentait un milieu beaucoup trop risqué, pour qu'il s'y aventure sans prendre au préalable quelques précautions. Le but avoué de cette manœuvre visait à ce qu'il soit perçu comme quelqu'un de totalement inoffensif, désintéressé par la politique. Ainsi, les hommes politiques ne se méfiaient pas de lui. Sa neutralité, reconnue par toute la classe dirigeante, fut le moyen qu'il trouva pour justifier sa renonciation au *cursus honorum*. Dans la plupart des cas, les politiques voyaient cela d'un mauvais œil, mais la personnalité accommodante et charmante du personnage jeta un voile sur les éventuels reproches qu'on aurait pu lui adresser. Brutus et Cicéron, qui condamnaient vivement et d'une seule voix « l'apathie des honnêtes gens » qui livrait « la République aux grands ambitieux qui la convoitaient »<sup>4</sup>, ne blâmèrent jamais le choix et la conduite de leur ami. Ils se montraient indulgents et compréhensifs, là où pour d'autres, ils critiquaient avec une grande virulence et une « admirable énergie », cette vie de retraite perçue comme une désertion. « Quel charme étrange possédait donc cet homme, quel emprise exerçait son amitié, pour que ces deux grands citoyens se soient ainsi démentis en sa faveur, et qu'ils lui aient si hautement pardonné, ce qu'ils condamnaient chez les autres ? »<sup>5</sup>. Quelles que soient les raisons pour lesquelles ses amis lui pardonnaient son inaction politique, il avait réussi à faire accepter un des éléments clés de sa politique. Il passait pour quelqu'un d'inexistant politiquement et cette donnée était primordiale. Elle lui offrait une liberté d'action et de penser que ne possédaient pas les politiques.

En tant qu'homme neutre, il pouvait passer d'un camp à l'autre, sans que rien ne lui soit demandé. Il se faufilait insidieusement dans tel ou tel parti, dans telle ou telle affaire, juste pour se tenir informé de tout ce qui se passait à Rome. Sans risquer sa vie, ni même mettre en danger celle de ses proches, il trouva le moyen de pénétrer la sphère politique, sans qu'on ne lui pose aucune question. Sa neutralité fut l'un des fondements de sa politique personnelle, qu'il parvint à faire accepter à tous, aussi bien aux personnages politiques importants, mais aussi à tous les citoyens romains. Il observait, regardait, contemplait les hautes instances républicaines sous couvert de sa neutralité politique. En étant leur financier, ces grands hommes politiques devenaient ses obligés. L'« argent », cette source de tracas pour tous les hommes de la fin de la République, assurait un lien sûr entre Atticus et le monde de la politique. Conscient de son pouvoir financier, il lui fallait continuer à rassurer ses hommes pour maintenir sa position et sa situation. Il travailla à leur rendre d'innombrables services. Son statut de gestionnaire étant reconnu, il les conseillait aussi dans leurs placements.

Occasionnellement, il leur fournissait des fonds pour pallier la pénurie de liquidités. Il se montrait disponible et indépendant dans le maniement de sa fortune privée. Toutes ses actions contribuèrent à rehausser l'estime des politiques. Elles furent perçues comme un témoignage de sa bienveillance. Dans ce contexte, les personnages les plus éminents de la République n'eurent aucun mal à lui faire confiance, à lui confier la gestion de leurs affaires privées, et plus encore à lui accorder leur *amicitia*. « Gagner l'affection et l'estime » de tous,

---

<sup>3</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, VI: « En quoi il servait non seulement sa dignité mais sa sécurité, évitant ainsi jusqu'au soupçon de délits »; *Qua in re non solum dignitati serviebat, sed etiam tranquillitati, cum suspiciones quoque vitaret criminum*.

<sup>4</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis, étude sur la société du temps de César*, p. 204.

<sup>5</sup> *Ibid.*

voilà en quoi consista toute sa politique amicale pour se construire une vie sûre, à l'abri des dangers. Cette politique devint stratégique, dès l'instant où son intérêt pour les plus grands personnages de l'époque s'accrut. Il consacra une attention très particulière à ses relations politiques, notamment avec les plus grands pour ne froisser aucune susceptibilité. De Sylla à Octave, en passant par Pompée, César et Antoine, il affina le jeu de ses amitiés politiques et il se présenta comme un acteur à part entière.

Le jeu des affections et des affinités politiques pouvait alors prendre forme. Véritable instrument de son pouvoir et de son influence, il n'en négligea aucun aspect, notamment durant les périodes de guerre civile. S'étant construit un nom dans le monde politique, et après avoir conquis ces hommes qui participaient à la destinée de Rome, Atticus devint un « personnage » de la vie politique romaine. Sans avoir les contraintes du statut d'homme d'État, il profita des avantages, de la reconnaissance et des honneurs dus aux grands hommes. Confortablement installé, à l'abri des dangers, avec pour arme de défense, ce réseau d'amis exceptionnels, il pouvait jouir des privilèges et des agréments de l'*otium*. Dans l'ombre de ses amis, il se ménagea une « douce retraite », « sereine et paisible », à l'abri des turbulences politiques, échappant à la désillusion « des gens de cœur » qui moururent « pour défendre leurs opinions »<sup>6</sup>.

## **2- Une philosophie pragmatique de l'existence.**

### **a- *Uera et perfecta amicitia, l'otium du sage.***

Il s'employa à courtiser, à séduire ceux dont les goûts ne s'écartaient pas des siens et des hommes partageant quelques intérêts d'affaire avec lui. Cultiver les amitiés multiples est possible et il en fait la démonstration. Toutefois, elles ne furent jamais mises ou considérées sur le même plan que les véritables amitiés. Les *honestae, uerae et perfectae amicitiae* reposaient sur la parenté ou l'intimité avec des amis. Elles eurent une résonance singulière dans la vie de l'homme. Ces amitiés sont celles qui durent toute une vie et dont la sincérité ne pouvait être remise en cause. Ces amitiés sont celles que l'on considère comme vertueuses parce qu'elles sont l'apanage des sages, des hommes de bien. Dans ce cas précis, l'amitié est « comme un bienfait, assuré par la rectitude morale des *amici*, et qui se présentent pour ceux qui la pratiquent comme une sorte d'idéal, qu'il est souhaitable de rechercher le plus possible sans pouvoir jamais espérer l'atteindre totalement »<sup>7</sup>. Ces amitiés vertueuses, désintéressées, font référence à un idéal philosophique. Elles représentent une sorte d'aspiration à la sagesse, conduisant au « Souverain Bien ». L'ensemble de ces vertus permet d'atteindre un idéal de perfection :

« Et je crois bien que, la sagesse exceptée, rien de meilleur n'a été donné à l'homme par les dieux immortels »<sup>8</sup>.

Reposant sur la réciprocité des sentiments affectifs entre amis, elle est le lien d'expression de la *fides*, qui contribue à en garantir la stabilité, la constance, voire la solidité<sup>9</sup>.

---

<sup>6</sup> G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis, étude sur la société du temps de César*, p. 207.

<sup>7</sup> J. HELLEGOUARCHE, *Le vocabulaire des relations et des partis politiques sous la République*, p. 42.

<sup>8</sup> CICÉRON, *De Am.*, VI: *Qua quidem haud scio an, excepta sapientia, quicquam melius homini sit a dis immortalibus datum.*

L'amitié repose sur cette fides, sur la confiance et la réciprocité des sentiments. Ces critères sont le témoignage « d'une constance imperturbable dans le bonheur comme dans le malheur »<sup>10</sup>. Dans le *De Amicitia*, Cicéron nous propose une définition de l'amitié qui lui fut sans doute inspirée par l'originalité de son expérience personnelle avec Atticus :

« L'amitié n'est autre chose que l'accord sur toutes les choses humaines, accompagné de bienveillance et d'affection »<sup>11</sup>.

Avec quelques-uns de ses amis intimes, comme Cicéron<sup>12</sup>, Q. Hortensius<sup>13</sup>, ou encore Brutus<sup>14</sup>, Atticus partagea une relation authentique, au sein de laquelle la communion des cœurs était totale. Il manifesta envers eux des marques et des gestes de bienveillance, de la bonté et de la générosité. La relation devint puissance en actes. Tout en jouissant du bonheur et du plaisir que procuraient de telles affections, il en appréciait le charme. Il transcenda sa philosophie de l'existence selon les hautes exigences de sa morale. L'amitié exalta les vertus de la sagesse d'Atticus.

### **b- *Otium cum dignitate*, l'idéal du politique ?**

Érigée en idéal de vie, l'amitié comprenait deux conceptions complètement différentes : l'*amicitia* envisagée en tant que « bienfait » ou l'amitié devenant « un instrument de l'action politique que les grands leaders ont à leur disposition et dont ils se servent aux mieux de leurs intérêts, en se tenant le plus possible éloignés des considérations de caractère moral ou sentimental »<sup>15</sup>. Loin des considérations morales les plus élevées, Atticus cultiva les *uulgares aut mediocres amicitiae*, c'est-à-dire les relations ordinaires, familières ou relations d'intérêts, comprenant les amitiés politiques et les relations d'affaires. Fondamentalement, elles reposent sur le besoin, la nécessité d'une aide ou « le désir d'être protégé par quelqu'un de plus puissant ». Ces amitiés ne ressemblent en rien aux *uerae et perfectae amicitiae*. Elles sont assez diverses et elles constituaient la plus grande partie de son réseau d'amis. Ces relations furent celles qui seront instrumentalisées par Atticus pour parvenir à ses fins.

Leur caractère éphémère ne leur procure un certain charme, que de façon très relative. Ces relations occupèrent une place plus ou moins importante dans la vie de ce personnage. Elles faisaient partie intégrante de son *otium* et lui procurait un certain plaisir. Le caractère purement intéressé et utilitariste de la relation amicale justifie le fait que le Sage s'applique à former tous types de liens amicaux. A travers les propos d'Épicure, la politique amicale de l'homme prend tout son sens. Il trouve du plaisir à cultiver cet *otium*, tout simplement parce qu'il lui procurait le plaisir de la sécurité. Ses relations avec des personnages de haut rang peuvent être considérées comme des relations de protection, qui visent à écarter de sa vie, les inquiétudes, les craintes et les angoisses. Les *amici* constituent un entourage sécurisant et protecteur. Dans un monde rongé par les guerres civiles, il avait besoin de ces assurances

---

<sup>9</sup> CICÉRON, *De Am.*, XVIII, 65: « Mais le fondement de cette stabilité, de cette constance que nous cherchons dans l'amitié, est la fidélité »; *Firmamentum autem stabilitatis constantiaeque est eius, quam in amicitia quaerimus, fides.*

<sup>10</sup> R. SANSEN, *Doctrine de l'amitié chez Cicéron : exposé, source, critique, influence*, éd. Services de Reproduction des thèses de l'Université de Lille, Lille, 1975, p. 266.

<sup>11</sup> CICÉRON, *De Am.*, VI: *Est enim amicitia nihil aliud, uisi omnium diuinarum humanorumque rerum cum beniuolentia et caritate consensio.*

<sup>12</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, IV.

<sup>13</sup> *Ibid.*, V.

<sup>14</sup> *Ibid.*, VIII.

<sup>15</sup> J. HELLEGOUARC'H, *Le vocabulaire des relations et des partis politiques sous la République*, p. 42.

politiques pour assurer la pérennité de son empire financier. En entrant dans l'entourage des grands personnages de la politique romaine, il afficha sa volonté de partager leur communauté d'intérêts : notamment ceux recherchant la sauvegarde des intérêts de la *Res publica*.

S'il est vrai qu'Atticus fit le choix de cultiver l'*otium* comme un art de vivre, il entendait le faire en suivant ses propres exigences. En choisissant ce style de vie, il prit une sorte de retraite qui lui permit de cultiver un « *honestum otium* », dédié principalement à la gestion de ses affaires. « L'*honestum otium* désigne la vie strictement privée, occupée par de fructueuses affaires, et les deux genres de vie ne sont pas des lots imposés par la destinée, mais des systèmes très consciemment adoptés (*ratio*) »<sup>16</sup>. Les deux genres de vie évoqués font référence d'un côté « à la vie de l'homme politique à la recherche insatiable de la *dignitas* »<sup>17</sup>, et de l'autre côté, à la vie de l'homme d'affaires gérant son patrimoine. Si l'on étudie attentivement les angoisses de l'honnête homme et ceux du politique, elles sont similaires. Atticus et ses amis politiques tiennent à la « paix publique »<sup>18</sup>. Dans la mesure où il participa indirectement à la politique de ses amis en les soutenant financièrement, on peut dire qu'il pratiqua une sorte d'*otium cum dignitate*. Cette notion revêt une connotation quelque peu politique. Ce caractère « politique » nous pousse à considérer Atticus comme un de ces hommes qui, occupé à leurs loisirs se préoccupaient activement du sort de la République. Que ce soit par l'intermédiaire de ses relations politiques ou de ses relations d'affaires, il était soucieux de préserver sa tranquillité. Ce repos avait un intérêt commun avec celui de la République. Certes, il cultiva l'*otium* mais avec pour fin, un idéal qui peut être « strictement individuel ou valable pour l'individu comme pour la cité »<sup>19</sup>.

Cet idéal d'ordre privé ou politique confère à l'*otium* sa *dignitas*. Son *otium cum dignitate* consista donc à opérer une synthèse, une combinaison originale entre ses intérêts et ceux des politiques, oeuvrant au nom de la paix dans la cité. Désireux de « vivre en paix » et de pourvoir à la satisfaction de son *otium*, le personnage d'Atticus considéra que cet « idéal d'épanouissement heureux » allait de pair avec les intérêts de ses amis politiques. En les aidant à la mise en place de leurs projets, il assura sa sécurité, mais aussi indirectement celle de la cité<sup>20</sup>. L'*otium cum dignitate* d'Atticus fut associé indirectement au champ d'application de la vie politique. L'*amicitia*, placée au cœur de sa philosophie de l'existence, s'apparente à un *otium cum dignitate* ; dans le sens où cet *otium* répondit à ses aspirations personnelles les plus légitimes, tant envers sa personne qu'envers la cité. Tout en restant en prise avec la réalité de son temps, il assumait un choix de vie totalement libre, réinventant l'idéal de l'*otium cum dignitate*. Combinant harmonieusement sagesse philosophique et pragmatisme au vu des réalités politiques, il demeura et resta toujours le seul maître du navire le conduisant à ses rendez-vous avec sa destinée.

---

<sup>16</sup> J. M. ANDRÉ, *L'otium dans la vie morale et intellectuelle romaine, des origines à l'époque augustéenne*, coll. Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Paris, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1966, p. 285.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 284.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 285.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 295.

<sup>20</sup> R. SYME, *La Révolution Romaine*, coll. La Suite des Temps, éd. Gallimard, Paris, p. 23-26. « Pendant les guerres civiles, chaque parti et chaque chef faisait profession de défendre la cause de la liberté et de la paix. Ces idéaux étaient incompatibles. Quand la paix vint, ce fut la paix du despotisme ».

### **3- Un personnage maître de son destin.**

#### **a- Une vie agrémentée au gré de ses envies.**

Atticus mena une existence conforme à ses vœux et réglée selon ses propres exigences. Il respecta toujours sa neutralité en politique. Cette neutralité politique, au profit d'une vie consacrée à l'*otium*, fut toujours respectée par ses amis. Il s'occupa de ses affaires avec beaucoup de soin, à un tel point que sa fortune et son patrimoine financier le propulsèrent parmi les hommes les plus riches de son époque. Plutôt que de profiter seul de tous ses biens, il fit preuve d'une générosité et d'une bonté « naturelle » envers ses *amici*. Quand ceux-ci se retrouvaient dans des situations critiques, il leur apportait une aide et un soutien financier susceptibles de soulager leurs tracas. Jamais il ne refusa son aide à un ami dans le besoin. Il estima toujours ce qu'il était convenable de faire et s'attachait à mettre ses pensées en conformité avec ses actes. La rigueur de sa conduite morale peut être considérée comme un trait de caractère, qui participa au fait qu'il demeura apprécié et aimé de tous.

Sa vie ne fut point celle d'un homme solitaire ; bien au contraire, il profita de cette existence de la plus belle manière qui soit, en jouissant de la compagnie des autres et des plaisirs que lui procuraient les agréments de l'amitié. Il vécut jusqu'à un âge très avancé pour l'époque. Il était peu courant qu'un homme vive jusque dans l'extrême vieillesse. Au gré des circonstances politiques qui lui furent visiblement toujours favorables, il vécut comme il l'avait toujours voulu, en assumant ses choix dans une totale indépendance. Dans un contexte d'instabilité politique quasi permanent, il avait réussi ce que personne n'avait osé tenter, ou n'avait tout simplement pu réaliser : « vivre selon sa nature » en recherchant la paix et la sérénité, « survivre » dans le même temps à l'une des plus grandes révolutions de l'histoire romaine, celle d'où est sorti l'Empire romain. Cet homme éclairé, en avance sur son temps, avait très bien compris que, pour vivre et survivre dans une Rome en pleine métamorphose, il lui fallait trouver des armes plus puissantes que la violence ou les guerres. L'*amicitia* lui apporta le salut. Aussi, la philosophie lui apportera les réponses à ses questions. Il y trouva une éthique, un mode et un art de vie, notamment à travers la philosophie d'Épicure. Il agrémenta, au gré de ses besoins, les conseils préconisés par la doctrine. À tous les points de vue, aussi bien privé que public, tout lui réussissait. Il resta marié toute sa vie avec Pilia, alors que la société romaine connaissait de profonds changements et de grandes mutations. Visiblement, elles n'eurent pas d'impact sur sa vie personnelle, alors qu'à cette époque, tous ses amis divorçaient et se remariaient pour des raisons stratégiques et politiques.

Fidèle à une certaine tradition, il se montra et profondément respectueux des anciennes mœurs. Sa vie publique connut véritablement son apogée peu de temps avant sa mort. Il « parvint jusqu'à l'alliance de l'empereur »<sup>21</sup>, sa petite-fille, née de l'alliance entre Agrippa et Attica, avait été fiancée au beau-fils de César Octave Auguste, fils de Drusilla<sup>22</sup>, alors qu'elle était à peine âgée d'un an. Etablissant un équilibre entre la tradition et la réalité, mais aussi en se fixant une ligne de conduite conforme à ses exigences morales, il atteignit son idéal de vie en cultivant un véritable « art de vivre ».

#### **b- Un homme insoumis à la fatalité.**

« La colère du ciel contre le peuple romain se manifestait par une suite ininterrompue de calamités hors-série : les dieux n'avaient plus égard à la vertu ni à la justice, mais

---

<sup>21</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XIX: *In affinitatem pervenit imperatoris Divi filii*.

<sup>22</sup> *Ibid.*

n'intervenaient que pour punir »<sup>23</sup>. Cette fatalité du destin ne fut jamais acceptée par le personnage d'Atticus. Dans la vie comme dans la mort, il se montra toujours le maître de sa destinée. Son « flair », qui lui fut inspiré des dieux », relevait presque de la divination. À aucun moment, il ne se montra soumis au bon-vouloir de la fortune. Il entendait suivre sa route, dictée par ses propres lois. Même s'il connut, à l'instar de ses amis, quelques périodes d'angoisse, il en relativisa toujours la portée et faisait preuve d'un positivisme à toute épreuve. Il rassurait, il aidait, il réconfortait et consolait son entourage, se trouvant dans la détresse. Pour ne point se retrouver en prise avec son destin, il s'assura toujours d'agir selon la morale, et s'évertua à faire preuve de *prudentia* en toutes circonstances. Sa *prudentia* reposait sur des principes qu'il s'efforça de suivre tant bien que mal : tempérance, modération, constance, furent les alliées de sa vie publique et privée. L'orateur apprécie le *consilium* d'Atticus, parce qu'il est empreint de sagesse et de *prudentia* dans ses actes. En tant que qualité morale et sage, la *prudentia* lui permit de faire face aux dangers les plus menaçants<sup>24</sup>. En choisissant d'en faire une sorte de vertu, il profita de ses bienfaits. Mais, au cours de sa vie, il y a un moment où l'on a rendez-vous avec son destin. Atticus avait bien évidemment conscience de la finitude de la vie humaine. Cette idée angoissante devint de plus en plus insaisissable quand il se retrouva face à la promesse de sa propre disparition. Il appréhendait cette question de la brièveté de la vie, sans fatalisme, de la même manière qu'il avait vécu : « Ainsi, avait-il atteint soixante-dix-sept ans et jusqu'à l'extrême vieillesse grandi non moins en considération qu'en crédit et en richesse »<sup>25</sup> ; « [...] et il avait joui d'une santé si prospère que trente années durant il n'avait pas à en recourir à la médecine »<sup>26</sup>.

Après avoir eu une vie bien remplie, lorsqu'il tomba malade, Atticus suivit les traitements préconisés contre son mal. Il convient de préciser que les Romains liaient en général le début de la vieillesse aux environs de soixante ou soixante-dix ans. Au dernier siècle de la République, les vieillards de l'âge d'Atticus étaient peu nombreux. La plupart d'entre eux avaient été tués par le monstre des guerres civiles. Arrivé à un âge auquel ses défunts amis n'eurent pas le privilège de prétendre, constatant l'inefficacité de la médecine face au mal qui le rongait, il fit le choix d'une mort volontaire. Une nouvelle fois, il n'entendait pas se soumettre à la fatalité de la mort, de la même manière qu'il ne s'était jamais soumis à la fatalité de la vie. Il prépara donc cet instant avec beaucoup de solennité et de réflexion. Il convoqua son gendre Agrippa, ainsi que L. Cornelius Balbus et Sextus Péducceus, tous deux des amis, pour les prendre à témoins et leur expliquer les motivations de son geste :

« Vous ayant pour témoins, [...] vous ayant donné, à ce que j'espère, cette satisfaction que je n'ai rien omis de ce qui tenait à ma guérison, il me reste à songer à moi-même [...] j'ai résolu de ne plus nourrir ma maladie [...]. Je vous demande donc, d'abord d'approuver ma décision, ensuite de ne pas faire de vains efforts pour m'en détourner »<sup>27</sup>.

<sup>23</sup> R. SYME, *La Révolution Romaine*, p. 23.

<sup>24</sup> J. HELLEGOUARCH, *Le vocabulaire des relations et des partis politiques sous la République*, p. 258. « La *prudentia* est une capacité plus large, fruit de l'étude et de l'expérience par laquelle est réglé, dans toutes les circonstances de la vie, le comportement de l'homme vis-à-vis des autres ».

<sup>25</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XXI: *Tali modo cum septem et septuaginta annos complisset, atque ad extremam senectutem non minus dignitate, quam gratia fortunaque crevisset.*

<sup>26</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XXI: *[...] tantaque prosperitate usus est valetudinis, ut annis triginta medicina non indignisset.*

<sup>27</sup> *Ibid.* : *[...] cum vos testes habeam [...]. Quibus quoniam, ut spero, satisfeci, me nihil reliqui fecisse, quod ad sanandum me pertineret, reliquum est, ut egomet mihi consulam. [...] Nam mihi stat alere morbum desinere [...] Quare a vobis peto primum ut consilium probetis meum, deinde, ne frustra dehortando conemini.*



Une fois que sa décision fut prise, il ne dérogea pas à la ligne de conduite qu'il s'était fixé devant ces témoins. Après deux jours d'abstention de nourriture, sa fièvre diminua. En cinq jours, il s'éteignit la veille des Calendes d'avril, sous le consulat de C. Domitius et C. Sosius. Cette mort est empreinte d'une totale liberté. Il avait choisi les conditions de sa mort<sup>28</sup>. Sa mort s'inscrit dans une continuité. Il mourut comme il avait vécu, exempt de toutes sortes de contraintes, si ce n'est celle qu'il s'imposa, toujours insoumis à la fatalité de la vie et de la mort. Sa mort fut la réaffirmation d'une politique volontaire consistant à mener une existence conforme à ses propres exigences et à la réalité de son temps. « Selon ses volontés, il fut porté au bûcher sur une petite litière, sans aucune pompe funéraire, accompagné de tous les hommes de bien, au milieu d'une très grande affluence populaire »<sup>29</sup>.

Ce dernier hommage résume parfaitement l'existence réussie d'un homme, qui par sa simplicité et sa grandeur d'âme, parvint à séduire toutes les âmes de son temps. Des moins nobles aux plus grands esprits, en l'accompagnant dans sa dernière demeure, l'ensemble de la communauté, sans distinction de classes, reconnu à l'unanimité, la *dignitas* du personnage. De son vivant, ses *amicitiae* devinrent la clé de voûte de son empire, lui garantissant une forme d'apothéose. Dans la mort, ce sont ces mêmes amitiés, qui lui permirent de laisser son nom à la postérité, en tant que « maître dans l'art de bien vivre »<sup>30</sup>.

---

<sup>28</sup> M. MESLIN, *L'homme romain, Des origines au I<sup>er</sup> siècle de notre ère*, coll. Le temps et les hommes, éd. Hachette, Paris, 1978, p. 241. « En arrêtant le cours de leurs vies, ils connaissent la plénitude de leur liberté personnelle ».

<sup>29</sup> CORN. NÉPOS, *Atticus*, XXI: *Elatus est in testicula, ut ipse praescriperat, sine ulla pompa funeris, comitantibus omnibus bonis, maxima vulgi frequentia.*

<sup>30</sup> L. DUGAS, *L'amitié antique d'après les mœurs populaires et les théories des philosophes*, p. 218.

## CONCLUSION :

En fin stratège, le personnage d'Atticus parvint à réaliser un équilibre parfait entre ses impératifs de citoyen romain et ses aspirations morales. Il mit en application un système à l'épreuve du temps, qui lui assura sa survie et dont le centre névralgique était ses « amitiés ». Elles participèrent à sa réussite personnelle et furent instrumentalisées par cet homme pour servir ses propres desseins. Il chercha longtemps à résoudre le dilemme de sa vie : à savoir comment il était possible de survivre dans un monde soumis à la violence des hommes. La philosophie répondit en partie à ses attentes. En gérant l'équilibre entre les exigences de la tradition et celles de la réalité, il parvint à atteindre l'extrême vieillesse. Aucun de ses contemporains ne parvint à se vanter d'une telle réussite. La longévité de son existence résultait de savants calculs que vinrent renforcer son pragmatisme, son esprit intuitif et clairvoyant. Jouissant d'un charisme exceptionnel, du pouvoir de son argent et de l'influence de son réseau d'amitiés, il se mit ainsi à l'abri des tempêtes politiques les plus violentes. L'*amicitia* assura son bien-être. Il profita de ces agréments et elle s'imposa comme la garante de sa sécurité. Résolu à vivre, il éloigna de lui à maintes reprises le spectre de la mort, et mena une existence quasiment trop ordinaire et atypique pour son époque.

## CONCLUSION GENERALE

« Il est des cœurs que n'épuisent pas les affections ordinaires, ce sont ceux qui ont gardé le culte de l'amitié. L'amitié est le signe de la distinction morale, elle est la passion des âmes nobles et délicates »<sup>1</sup>. Plus qu'aucun autre Romain, le personnage d'Atticus expérimenta les multiples réalités que recouvre le terme d'*amicitia*. Il la plaça au cœur de son existence et l'érigea comme la clé de voûte de sa réussite personnelle. Au milieu des agitations politiques du dernier siècle de la République, il parvint à se construire un réseau social hors-norme, défiant la logique des clans et des rivalités fratricides. Cultivant aussi bien les vraies amitiés que les relations d'intérêt, il jouira pleinement de leur nature plaisante et utilitaire. D'ailleurs, ces liens devinrent progressivement l'expression d'un « mode d'être » et d'« art de vivre ».

À une époque où il semblait difficile de pouvoir prétendre au bonheur, il s'adonna entièrement aux vertus de l'*amicitia*. Féru de philosophie et considéré comme un adepte de l'école du Jardin, il s'employa à saisir les principes qui régissent l'ordre du monde, plus singulièrement à travers la compréhension des rapports de sociabilité. Sa passion pour les Lettres lui permit de vivre une « retraite heureuse », dans la quiétude et la sérénité. Pratiquant un *honestium otium*, d'« honnêtes loisirs », il ne se laissa pas tenter par la « carrière des honneurs ». À la manière du « sage », il mena une existence exempte de superficialité et tenta, par tous les moyens, de combiner ses exigences morales à la dure réalité de son époque.

Soucieux d'atteindre une sorte de perfection et de beauté morale, il s'adonna aux plaisirs simples, se laissant guider par la « nature ». Son caractère bienveillant et généreux, associé au charme envoûtant de sa personne, lui attira l'affection et l'admiration de tous. Des plus nobles âmes de son temps aux plus éminents chefs politiques, le personnage d'Atticus fit l'unanimité dans le cœur de ses contemporains. Ils l'aimaient et se sentaient naturellement poussé vers lui. S'entourant de la plus belle manière qui soit, il se constitua ainsi un important réseau d'amitiés. L'hétérogénéité de ses *amicitiae* illustre parfaitement les ambitions de sa « politique amicale ».

En plus d'être une philosophie de vie, l'amitié s'afficha comme le rempart de son empire financier, le socle sur lequel il élaborait les stratégies qui lui permirent de rester dans l'ombre du pouvoir, à l'abri de la violence des hommes. Il avait assez tôt compris la nécessité de se maintenir à l'écart des querelles de parti. Sa neutralité politique fut véritablement la

---

<sup>1</sup> L. DUGAS, *L'amitié antique d'après les mœurs populaires et les théories des philosophes*, thèse, éd. Félix Alcan, Paris, 1984, p. 426.

résultante d'une volonté, d'un choix réfléchi de ne pas s'engager dans la carrière des honneurs. Ce contexte politique imprévisible, au sein duquel le danger des guerres civiles restait omniprésent, l'amena à se ménager l'affection des hommes de pouvoir et à se forger une réputation que les plus grands dignitaires de Rome lui enviaient. Atticus se conforma aux exigences d'une telle entreprise, et ses desseins furent ainsi mis à exécution.

Devenu l'un des financiers de l'aristocratie les plus reconnus de la fin de la République, grâce au prêt d'argent, il administra, avec habileté et mesure, ses affaires et celles de ses proches amis. Négociant avisé, il ne négligea aucun menu profit. Que ce soit à travers l'investissement foncier, les charges d'affaires ou ses activités d'éditeur, son talent de gestionnaire lui permit d'accroître considérablement son patrimoine et sa fortune, si bien qu'il fut considéré comme l'un des hommes les plus riches de son temps. Même s'il est vrai que ce capital fut consolidé par des héritages, il ne fait pas de doute que sans son sens de la finance, il ne serait pas parvenu à côtoyer l'élite aristocratique. Littéralement subjuguée par la force de cet esprit intuitif, la *nobilitas* ne tarda pas à découvrir l'étendue de son « pouvoir ».

Son capital d'influence se mesurait non seulement par rapport au pouvoir de sa personne sur ces proches amis, mais aussi par rapport à la puissance de cet empire financier qu'il fit prospérer. Son « pouvoir » tactique et stratégique dévoile toute sa force d'action à travers l'importance de son réseau social. Déterminé à vivre loin de la politique, il lui fallait assurer et garantir la sécurité de ses biens et de sa personne. Ces relations amicales constituaient vraisemblablement les instruments de sa réussite économique. Sans elles, il n'aurait indéniablement jamais pu mener une vie aussi « riche » et remplie d'autant de « satisfactions ». Cette période, perçue comme l'une des plus violentes de l'histoire romaine, ponctuée de guerres civiles à chaque changement politique, ne semblait *a priori* guère favorable au genre d'existence que désirait mener Atticus. Sa sérénité et sa sécurité s'opposaient radicalement à l'ambition et à la soif de pouvoir de certains hommes politiques.

Désireux de rester libre et indépendant, il combattit, avec ses propres armes, les déconvenues et les aléas du destin. Loin d'être un simple spectateur de sa vie, il en fut le véritable acteur et mit toutes les chances de son côté pour réaliser ses aspirations, à travers une destinée hors du commun. Assistant impuissant à l'effondrement du système républicain, il ne souhaitait pas prendre part à ces luttes intestines pour le pouvoir, qui annonçaient l'avènement d'une nouvelle ère. En simple observateur et en homme prévoyant, il prépara et anticipa le cours des événements. L'histoire lui avait révélé son caractère quelquefois hasardeux et incontrôlable. Plutôt que de se soumettre aux tumultes et aux affres du temps, il ne se reposa que sur ses acquis. Certes, sa fortune attisait quelques jalousies, mais le bon usage qu'il en fit, en la mettant à la disposition de ses amis, lui permit de s'assurer les bonnes grâces des uns et des autres. Parallèlement, sa neutralité politique lui permettait de passer d'un camp à l'autre, c'est-à-dire du parti des *Optimates* à celui des *Populares*, sans jamais risquer d'être inquiété.

Ce fin stratège possédait une connaissance parfaite des rouages de la vie politique romaine. Pour le bon fonctionnement de ses affaires, il lui fallait le soutien de membres des deux partis. Ses amitiés politiques étaient donc avant tout entretenues et préservées pour le soin de ses propres intérêts. Dans un monde où le politique était en étroite corrélation avec le monde de la finance, et où l'argent se faisait de plus en plus rare, Atticus convoita les faveurs d'hommes forts et influents. Son « commerce d'amis » lui était nécessaire et vitale. Pourvoyant à sa sécurité et à la protection de son empire financier, ce réseau d'amitiés lui permit d'être un témoin privilégié de la vie politique à Rome. Demeurant dans l'ombre de ses amis politiques, il se préserva et bénéficia d'une position stratégique dans les coulisses du pouvoir. Se retrouvant dans le sillage des hommes politiques les plus en vue, il élaborait une politique amicale qui le poussa à être « prudent ». En effet, ses relations, aussi diverses soient-elles, étaient pour lui le moyen de justifier son non-engagement. Par honnêteté intellectuelle,

il tenta d'être impartial et juste envers ses amis. Transformant l'*officium* romain en un *privatum officium*, il pérennisa certaines de ces relations et on a pu ainsi mesurer la dimension des enjeux sécuritaires, se profilant à travers chacune d'entre elles.

Ce Romain, désireux de vivre en paix à une époque où cela semblait impossible, parvint habilement à ses fins. Respectueux des mœurs des ancêtres, il refusa toujours la fatalité. Maître de son destin, il se montra résolu à vivre, quel qu'en soit le prix à payer. Par « *prudencia* », il s'entoura convenablement et se ménager les complaisances nécessaires à l'assurance de sa survie. Son statut d'homme riche contribua fortement à assurer sa subsistance personnelle et il cultiva, autant que possible, l'autarcie. Sa liberté d'action lui permettait d'entrevoir, de pressentir, d'anticiper le cours de l'histoire. S'évertuant à rester libre, son indépendance devint l'une des conditions indispensables à son épanouissement personnel. Ne cédant à aucune forme de tentation politique, il se contenta de regarder se jouer sous ses yeux la destinée de Rome en se terrant dans l'ombre de ses hommes, qui précipitaient la chute de la République. Pourtant, paradoxalement dans les coulisses du pouvoir, il se prépara une sortie honorable, du moins une sortie à la hauteur de ses aspirations personnelles.

Chaque prise de décision et chaque action étaient sujettes à réflexion. Rien n'était laissé au hasard. En vrai chef d'orchestre, il dirigea les moindres partitions de son existence. À la recherche d'un bonheur terrestre, il s'appliqua à mener une philosophie de vie pragmatique. Opérant une synthèse entre les impératifs de sa condition sociale et les exigences de sa morale, il réussira à « vivre » et à « survivre » aux vicissitudes du temps. L'*amicitia*, vertueuse ou non, a bien été instrumentalisée à des fins aussi bien privées que publiques et elle lui a garanti une « vie tranquille et honorable ». Jusqu'à la fin de sa vie, il refusa de se retrouver sous l'emprise des hommes ou de la fortune. La crainte, ou du moins le spectre de la mort, fut un excellent moteur de vie. Cherchant à l'éloigner de lui, il contracta, en quelque sorte, des « assurances vie » contre ces maux du destin. Le pouvoir de sa personne, la puissance de sa fortune et la richesse de son réseau d'amitiés constituaient sans aucun doute les enjeux majeurs de sa politique personnelle sécurisante.

Ce personnage vécut « heureux » confronté à une réalité quotidienne bien loin de la cité idéale des philosophes. Dans la joie ou dans l'adversité, cet homme « sage » et « prudent » surmonta l'une des révolutions politiques les plus connues de l'histoire romaine, celle qui amorça l'avènement de l'empire romain. S'il avait choisi de ne pas mourir pour ses idées, en revanche il préféra être le témoin de l'histoire. Il vit se dérouler les dernières heures de la République finissante. Contrairement à la plupart de ses amis qui furent assassinés durant cette période, il connut, à la fin de sa vie, une ascension fulgurante. Sa *gens* se retrouva affiliée à la maison impériale dans la mesure où sa petite-fille, Vipsania Attica, fut fiancée très tôt à Tibère. Cette ascension sociale et matrimoniale traduit incontestablement la réussite socio-économique d'un homme éclairé, en avance sur son temps, déterminé à rester le seul artisan de son destin.

« La vie n'est qu'une pièce de théâtre : ce qui compte ce n'est pas qu'elle dure longtemps mais qu'elle soit bien jouée. L'endroit où tu t'arrêtes, peu importe. Arrête-toi où tu voudras pourvu que tu te ménages une bonne sortie ». Là où tant de ses contemporains échouèrent, le personnage d'Atticus excella dans son rôle de metteur en scène et l'*amicitia* magnifia singulièrement son existence aux yeux de la postérité. Nous devons donc lui reconnaître ce talent d'avoir su profiter, dans la simplicité, de ses « passions », à une époque où les devoirs collectifs primaient sur les aspirations individuelles, où le temps se révélait quelquefois impitoyable pour ceux qui survivaient à la répression sanglante des guerres civiles.

## BIBLIOGRAPHIE

Les textes grecs et latins ont été étudiés, pour la plupart, grâce aux traductions françaises de la Collection Des Universités de France, dite "Collection Guillaume Budé", aux éditions Les Belles Lettres. Cependant, j'ai aussi utilisé d'autres éditions figurant ci-dessous.

### Sources

CICÉRON, *L'Amitié*, trad. L. Laurand, Paris, 1928, 55 p ;  
*L'amitié*, Coll. Classiques de poche, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1996, 158 p.  
CICÉRON, *Correspondance*, t. I - III, trad. L. A. Constans, Paris, 1950 ; t. IV, trad. L. A. Constans et Jean Bayet, 1950 ; t. V, trad. J. Bayet, 1964 ; t. VI- XI, trad. Jean Beaujeu, 1993 ; t. VII, 1991 ; t. VII, 1983 ; t. IX, 1988 ; t. X, 1991 ; t. XI, 1996.  
Corn. NÉPOS, *Œuvres de C. Népos, la vie de Titus Pomponius Atticus*, trad. C. Vergniol, Garnier Frères, Classiques, Paris, 1934, 386 p.

### Sources secondaires

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque, (livre VIII-IX)*, trad. R. A. Gauthier, J.-F. Balaudé, coll. Le livre de Poche, éd. Classiques de la philosophie, Paris, 2001, 118 p.  
AULU-GELLE, *Nuits Attiques*, Paris, 1998, 232 p.  
CICÉRON, *Lettres à Atticus (Livres I-V)*, trad. E. Bailly, éd. Librairie Garnier Frères, Paris, 1937, p. I-V.  
*De Legibus*, trad. G. de Plinal, Paris, 1959, 130 p.  
*Brutus*, Paris, 1973, 139 p.  
*Orator*, trad. A. Yon, Paris, 1964, 196 p.  
*Academica posteriora*, Coll. Presses Universitaires de France, Paris, 1970, 100 p.  
*De Finibus bonorum et malorum*, Paris, 1989, 119 p.  
*De Senectute, De la vieillesse*, texte ét. et trad. Wuilleumier, Paris, 1981, 193 p.  
*De Amicitia, Laelius*, texte trad. F. Combès, Coll. Classiques de poche, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1996, 158 p.  
ÉPICURE, *Maximes Capitales*, trad. l'Abbé Batteux, coll. Babel, éd. Actes Sud, Bruxelles, 1993, 51 p. ; *Lettres, maximes, Sentences*, trad. J.-F. Balaudé, coll. Le Livre de Poche, éd. Classiques de la philosophie, Paris, 2002, 222 p.  
PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, trad. H. Zenacker, Paris, 2004, 315 p.  
PLINE LE JEUNE, *Lettres*, t. IV- VI, trad. A.-M. Guillemin, Paris, 1927, 149 p. ; *Lettres*, trad. H. Zenacker, Paris, 2009, 193 p.  
PLUTARQUE, *L'ami véritable*, trad. P. Chemla, coll. Retour aux grands textes, éd. Arléa, diff. Seuil, Paris, 1999, 122 p ; *Vies, Sertorius-Eumène, Agésilas-Pompée*, t. VIII, trad. R. Flacelière et E. Cahmbry, Paris, 1973, 313 p. ; *Vies parallèles, Antoine*, éd. Flammarion, Paris, 1995, 451 p.  
SALLUSTE, *De Ord. Rep., Œuvres complètes*, trad. M. Nisard, coll. des auteurs latins, éd. J.J. Dubochet et compagnie, Paris, 1845, 727 p.  
SENEQUE, *De la tranquillité de l'âme*, trad. C. Lazam, coll. Petite Bibliothèque, éd. Rivages, Paris, 1988, 155 p. ; *Lettres à Lucilius*, livre 1-29, éd. Flammarion, Paris, 1992, 189 p.  
SORANOS D'EPHESE, *Maladie des femmes*, trad. P. Burguière, D. Gourevitch, Y. Malinas, coll. Des Universités de France, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1988.  
SUETONE, *Vie des douze Césars, t. I, César Auguste*, Paris, 1996, 156 p.

TACITE, *Annales*, trad. P. Wuilleumier, Paris, 1990, 201 p.  
VALERE MAXIMUS, *Faits et dits mémorables*, Paris, 1995, 339 p.  
VARRON, *De Re Rustica*, trad. M. Wolf, coll. Des auteurs latins, éd. Errance, Paris, 2003, 96 p.  
VELLEIUS PATERCULUS, *Histoire Romaine*, t. II, Paris, 1982, 313 p.

### Ouvrages généraux

Ch. DAREMBERG, E. SAGLIO, *Dictionnaire des Antiquités*, t. I, 1969, Paris, p. 542-543 ; p. 229-230 ; p. 1246-1248.  
M. DUCOS, R. GOULET, P. HADOT, *Dictionnaire des philosophes antiques*, éd. CNRS, Paris, 1994, 838 p., p. 663-664 ; p. 365-398.  
A. GIARDINA, *L'homme romain*, coll. L'Univers Historique, éd. Du Seuil, 1992, 480 p.  
N. GRIMAL, S. LE BOHEC, J.-P. MARTIN, O. ROUAULT, *Dictionnaire des biographies*, t. I, l'Antiquité, coll. Cursus, éd. A. Colin, Paris, 1992, 198 p.  
F. HOEFER, *Nouvelle Biographie Générale, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, t. III et X, éd. Firmin Didot Frères, Paris, p. 1855-1866.  
M. MESLIN, *L'homme romain, Des origines au I<sup>er</sup> siècle de notre ère*, coll. Le temps et les hommes, éd. Hachette, 1978, 296 p.

### Études

#### Atticus

Y. BENFERHAT, *Cives Epicurei- Les épicuriens et l'idée de monarchie à Rome et en Italie de Sylla à Octave*, Thèse de doctorat, paris IV, 1999, 403 p.  
A. BYRNE HILL, *T. Pomponius Atticus, Chapters of biography*, éd. Byrn Mawr Pa, Etats-Unis, 1920, 103 p.  
P. CABANES, *L'Épire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine (272-167av. J.-C.)*, coll. Annales littéraires de l'Université de Besançon, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1976, 644 p.  
E. DENIAUX, *Atticus et l'Épire, L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité*, t. I, actes du colloque national de Clermont- Ferrand (22-25 oct. 1984), Clermont-Ferrand, 1987, p. 245-254.  
R. FEGER, *Titus Pomponius Atticus*, R. E., suppl. VIII, 1956, p. 503-526.  
E. FIALON, *Thesis in Titum Pomponium Atticum, quam proponebat parisiensi litterarum Facultati*, Coll. Lutetiae Parisiorum, éd. A. Durand, Paris, 161, 127 p.  
L. K. GEWEKE, *Notes on the political relationship of Cicero and Atticus from 63 to 59 B.C.*, C.J., XXIX, 1933-1934, p. 269-283. ; *Notes on the political relationship of Cicero and Atticus from 56 to 43 B.C.*, C.J., XXIX, 1933-1934, p. 467-481.  
P. GRIMAL, *Mémoires de Titus Pomponius Atticus*, éd. Les Belles lettres, 1976.  
R. LESLIE, *The epicureanism of Titus Pomponius Atticus*, éd. College Offset Press, Philadelphia, 1950, 76 p.  
H. LEPPIN, "Atticus: zum Wertewandel in der späten römischen Republik", dans « *Res publica reperta* »: zur Verfassung und Gesellschaft der römischen Republik und des frühen Prinzipats: Festschrift für Jochen Bleicken zum 75. Geburtstag, Jörg Spielvogel (éd.), Stuttgart, 2002, p. 192-202.

- H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité, t. II : Le monde romain*, Coll. Points Histoire, éd. du Seuil, Paris, 1948, 594 p.
- A. E. MARSHALL, *A biography of Titus Pomponius Atticus*, Diss. Harvard Univ. Cambridge, Mass., 1986, 248 p.; D.A, XLVII, 1987, 4079 a.
- B. A. MARSHALL, *Cicero, Ad Atticum*, L.E.C., IV, 13, 1973, p. 419-425.
- M. A. MARSHALL, *Atticus and the Eastern Sojourn*, Latomus, 1999, 58, n°1, p. 57-68.
- F. MILLAR, *Cornelius Nepos, "Atticus" and the Roman revolution*, G & R, XXXV, 1988, p. 40-55.
- C. NICOLET, *L'Ordre équestre à l'époque républicaine (312-43 av. J.-C.)*, *Prosopographie des chevaliers romains*, t. II, éd. De Boccard, Paris, 1966, p. 809-810, p.989-990.
- O. PERLWITZ, *Titus Pomponius Atticus*, trad. E. Bertrand, Latomus, 1995, 54 (3), p. 710-712 ; P. Moreau, *Annales E.S.C.*, 1995, 50 (5), p. 1097-1099 ;  
*Titus Pomponius Atticus : Untersuchungen zur person eines einflussreichen ritters in der ausgehenden römischen Republik*, Coll. Hermes Einzelschriften, éd. F. Steiner, Stuttgart, 1992, 151 p. ;  
*Titus Pomponius Atticus*, trad. J.-P. Borle, *Museum Helveticum* 50, 1993, p. 527.
- J. J. PHILLIPS, *Atticus and the publication of Cicero's works*, *Classical world*, LXXIX, 1986, p. 227-237.
- H. RAHN, *Die Atticus-biographie und die frage der zweiten auflage der biographiensammlung des Cornelius Nepos*, *Hermes*, LXXXV, 1957, p. 205-215.
- R. SOMMER, *T. Pomponius Atticus und die Verbreitung von Cicero's werken*, *Hermes*, 1926, p. 386-422.
- D. SANSONE, *Atticus, Suétonius, Nero's ancestors*, coll. Latomus, éd. Carl Deroux, Latomus, Bruxelles, 1986, 550 p., p. 269-277.
- S. Rex. STEM, "Nepos' « Atticus » as a biography of friendship", dans *Studies in Latin Literature and Roman History*, 12, Carl Deroux éd., Bruxelles: Latomus, 2005, p. 115-129.
- K. E. WELCH, *Titus Pomponius Atticus : a banker in politics?*, éd. C. Deroux, *Historia*, XLV, University of Sydney, 1996, p. 450-471.
- H. ZIEGLER, *Titus Pomponius Atticus als politiker*, *Gnomon*, 1938, p. 54-58.

### Cicéron

- G. ACHARD, *L'emploi de boni, boni uiri, boni cives et de leurs formes superlatives dans l'action politique de Cicéron*, L.E.C., LI, 1973, p. 207-221.
- M. VON. ALBRECHT, *Cicéron, théorie rhétorique et pratique oratoire*, L.E.C., LII, 1984, p. 19-24.
- W. JR. ALLEN, *The British Epics of Quintus and Marcus Cicero*, T.A.Ph.A., LXXXVI, 1955, p. 143-159 ; *Cicero's conceit*, T.A.Ph.A., 1954, p. 121-144.
- J. ANDRE, *Les relations politiques et personnelles de Cicéron et Asinius Pollion*, R.E.L., 1941, p. 151-169.
- R. BAILLEUX, *Les sentiments familiaux de Cicéron d'après le vocabulaire de ses lettres*, R.E.L., 1933, p. 66-68.
- L. BAYARD, *La clause cicéronienne*, R.Ph., 1932, p. 37-55.
- J. BAYET, *Approche historique de Cicéron*, *Critique* n°37, 1949, p. 527-538.
- J. BEAUJEU, *Cicéron et sa villa d'Astura*, coll. Cahier des études anciennes, éd. de l'Université d'Ottawa, Canada, 1982, 264 p.
- Y. BENFERHAT, *Plaidoyer pour une victime de Cicéron : Pison*, R.E.L., 2002, 80, p. 55-77.
- J. BERANGER, *Cicéron, précurseur politique*, *Hermes*, LXXVII, 1959, p. 103-117.
- R. BODEUS, *L'amour naturel du genre humain chez Cicéron*, L.E.C., XLII, 1974, p. 50-54.



P. BOYANCE, *L'épicurisme dans la société et la littérature romaine*, BAGB, 1960, p. 499-516 ;

*Cicéron et les parties de la philosophie*, R.E.L., 49, 1971, p. 127-154 ; *Etudes sur l'humanisme cicéronien*, Latomus 21, Bruxelles, 1970 ; *Le problème de Cicéron*, l'Information littéraire, 10, 1955, p. 21-28 ;

*Travaux récents sur Cicéron*, Actes du Congrès de l'Association Guillaume Budé, Paris, 1960, p. 129-138 ;

*Cum dignitate otium*, R.E.A., XLIII, 1941, p. 172-191 ; *Cicéron et son œuvre philosophique*, R.E.L., 14, 1936, p. 288-309 ;

*L'apothéose de Tullia*, R.E.A., XLVI, 1944, p. 179-184 ; *Cicéron et la vie contemplative*, Latomus, XXVI, 1967, p. 3-26 ;

*Les preuves stoïciennes de l'existence des dieux d'après Cicéron ( De Natura deorum, livre II)*, Hermes, XC, 1962, p. 45-71 ;

*Cicéron et César*, B.A.G.B., 1959, p. 483-500 ; *Le problème de Cicéron*, I.H., X, 1958, p. 21-28 ;

*Cicéron contre Cicéron*, R.E.A., 1949, p. 129-138.

P. BRIOT, *Sur l'exil de Cicéron*, Latomus, XXVII, 1968, p. 406-414 ; *Cicéron, approche d'une psychanalyse*, Latomus, XXVIII, 1969, p. 1040-1049 ;

*L'exil de Cicéron*, Revue Belge de philologie et d'Histoire, XLV, 1967, p. 1303 ;

*Deux remarques sur la psychologie de Cicéron*, Latomus, XXV, 1966, p. 743-755 ;

*Traces obsessionnelles chez Cicéron*, Latomus, XXXVI, 1977, p. 475-481 ; *Traces névrotiques chez Cicéron*, Latomus, XXXII, 1973, p. 595-605.

J. CARCOPINO, *Un ami de la vérité*, R.H., CCII, 1949, p. 59-78.

R. CHEVALLIER, *Le milieu stoïcien à Rome au I<sup>er</sup> siècle*, Bulletin de l'Association Guillaume Budé, 1960, p. 534-562.

C. J. CLASSEN, *Le pouvoir de la parole. La stratégie rhétorique de Cicéron*, B.A.G.B., 1985, p. 187-201.

E. DENIAUX, *Un exemple d'intervention politique, Cicéron et le dossier de Buthrote en 44 av. J.-C.*, Bulletin de l'Association Guillaume Budé, n° 2, 1975, p. 283-296 ;

*Cicéron et les hommes d'affaires romains d'Illyrie et d'Epire, L'Illyrie méridionale et l'Epire dans l'Antiquité*, t. II, Clermont- Ferrand, MEFRA, 1993, p. 263-270 ; *Clientèles et pouvoir à l'époque de Cicéron*, Coll. De l'Ecole Française de Rome, éd. Ecole Française de Rome, Rome, 1987 ;

*Les recommandations de Cicéron et la colonisation césarienne : les terres de Volterra*, Les Cahiers du Centre Gustave-Glotz II, 1991, p. 215-228.

M. DUBUISSON, *Le grec à Rome à l'époque de Cicéron : extension et qualité du bilinguisme*, Annales E.S.C., XLVII, 1992, p. 187-206 ; *Cicéron et le problème du grec en latin*, Ktéma, 1989, 14, p. 201-204.

A. EVERITT, *Cicero: a turbulent life*, éd. John Murray, London, 2001, 346 p.

E. FALLU, *Cicéron et les finances publiques*, thèse de Doctorat, Paris, 1974, 475 p.

J.-L. FERRARY, *Le philhellénisme romain : son importance politique et culturelle*, R.E.L., LXIX, 1991, p. 19-20.

C. FEUVRIER-PREVOTAT, *Donner et recevoir : remarques sur les pratiques d'échanges dans le De Officiis de Cicéron*, DHA, XI, 1985, p.25-29.

A. FOUCHER, *Cicéron et la nature*, B.A.G.B., 1955, n°3, p. 32-49.

P. GRIMAL, *Cicéron*, coll. Que Sais-je ?, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1984, 127 p.;

*L'amour à Rome*, coll. Confluents, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1979,345 p.;

- La vie à Rome dans l'Antiquité*, coll. QSJ ?, éd. PUF, Paris, 1994, 127 p. ;  
*Cicéron*, éd. Fayard, Paris, 1986, 478 p. ;  
*La civilisation romaine*, Paris, 1960 ; *L'âme romaine*, éd. Perrin, Paris, 1997,  
194 p. ;  
*Voyage à Rome*, coll. Bouquins, éd. R. Laffont, Paris, 2004, 954 p. ; *Cicéron  
fut-il un philosophe ?*, R.E.A., LXIV, 1962, p. 117-126.  
A. GUILLEMIN, *Cicéron et la culture latine*, R.E.L., 1947, p. 148-157.  
P. HAMBLLENNE, *Culture littéraire à Rome : le degré d'imprégnation grecque des lettrés  
romains ?*, L.E.C., 1997, 65 (3), p. 241-244.  
L. HARMAND, *César, Cicéron, Sulla, dans l'œuvre de Jérôme Carcopino*, coll. d'études  
anciennes, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1977, 411 p.  
A. HAURY, *Cicéron et la gloire, une pédagogie de la vertu*, Ecole française de Rome, 1974,  
p. 401-417.  
P. JAL, *Cicéron et la gloire en temps de guerre civile*, Mnemosyne, XVI, 1963, p. 43-56.  
K. KUMANIECKI, *Tradition et apport personnel dans l'œuvre de Cicéron*, R.E.L., XXXVII,  
1959, p. 171-183.  
L. LAURAND, *Cicéron*, coll. d'études anciennes, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1933, 533 p. ;  
*Quelques nuances du style cicéronien*, B.A.G.B., n°9, 1925, p. 21-26. ;  
*Cicéron et Pompée le Grand*, R.E.A., XXVIII, 1926, p. 10-14 ;  
*La réputation et l'influence de Cicéron*, Hum. (R.E.S.), VIII, 1931, p. 25-42 ;  
*Le style de Cicéron et son évolution*, Hum. (R.E.S.), 1932, p. 232-236 ;  
*Sur l'évolution de la langue et du style de Cicéron*, R.Ph., 1933, p. 62-72 ;  
*La culture intellectuelle de Cicéron*, Hum. (R.E.S.), 1932, p. 42-46 ;  
*La maison et la fortune de Cicéron*, Hum. (R.E.S.), 1933, p. 241-243 ;  
*Les villas de Cicéron*, Hum. (R.E.S.), 1932, p. 53-56 et p. 101-103 ;  
*Les manuscrits de Cicéron*, R.E.L., 1933, p. 92-128.  
G. LEPAGE, *Cicéron devant la mort de Tullia d'après sa Correspondance*, L.E.C., XLIV,  
1976, p. 245-258.  
O. LISCU, *Etude sur la langue de la philosophie morale chez Cicéron*, thèse, Les Belles  
Lettres, Paris, 1930, 308 p.  
W. LUDWIG, *Eloquence et rhétorique chez Cicéron*, coll. Entretiens sur l'Antiquité  
classique, éd. Fondation Hardt, Suisse, 1982, 344 p.  
R. MARACHE, *Cicéron, l'homme et l'homme politique*, I.H., 1957, XIX, p. 1-7 ; *Cicéron en  
face de César au début de la guerre civile*, Actes du Congrès Guillaume Budé, 1958, p. 291-  
295.  
A. MICHEL, *Cicéron et la crise de la République romaine*, BAGB, 1990, p. 155-162. ;  
*L'originalité de l'idéal oratoire de Cicéron*, L.E.C., XXXIX, 1971, p. 311-328 ;  
*Grammaire et rhétorique chez Cicéron*, Ktèma, 1989, n°14, p. 189-195. ;  
*La philosophie de Cicéron avant 54 av. J.-C.*, R.E.A., LXVII, 1965, p. 325-  
341 ;  
*L'épicurisme et la dialectique de Cicéron*, Actes du VIII<sup>ème</sup> Congrès Guillaume  
Budé, 5-10 avril 1968, Paris, p. 393-411.  
M. MONSUEZ, *Le style épistolaire de Cicéron et la langue de la conversation*, Annales de la  
faculté des lettres de Toulouse, Pallas, II, 1953, p. 97- 120 ;  
*Le style épistolaire de Cicéron, la réflexion et le choix*, Pallas, II, 1954, p. 42-  
77.  
J.-F. MOURIER, *Cicéron, l'avocat et la République*, éd. Michalon, Paris, 1996, 124 p.  
P. MULLER, *Cicéron, un philosophe pour notre temps*, coll. L'Age d'homme, Essais, éd.  
L'Age d'homme, 1990, 316 p.  
J.-P. NERAUDAU, *Etre enfant à Rome*, coll. Réalia, éd. Les Belles Lettres, 1984, 411 p.

- C. PEREZ, *L'esclave, l'affranchi « médiateur dans les relations d'amicitia » dans la Correspondance de Cicéron*, Index, X, p. 173-236.
- A. PIGANIOL, *Un ennemi de Cicéron*, R.H., 1949, CCI, p. 224-234.
- M. RASKOLNIKOFF, *La richesse et les riches chez Cicéron*, Ktéma, 1977, p. 357-372.
- K. RAUH NICHOLAS, *Cicero's business friendships. Economics and politics in the late roman republic*, Aevum, LX, 1986, p. 3-30.
- G. ROLIN, *La jeunesse perturbée de M. Tullius Cicéron*, L.E.C., XLVII, 1979, p. 335-346. ; *La personnalité de Cicéron à l'âge de 26 ans (Pro Quinctio), sa pensée sociale et politique*, A.C., XLVIII, 1979, p. 559-582.
- C. ROUFFONT-THEATRE, *Cicéron, regards sur soi-même*, L.E.C., LX, 1992, p. 197-215.
- M. RUCH, *La chronologie et la valeur respective des disciplines gréco-romaines dans la pensée de Cicéron*, L.E.C, XXII, 1954, p. 351-365;  
*Le préambule dans les œuvres philosophiques de Cicéron. Essai sur la genèse et l'art du dialogue*, coll. Facultés des lettres de Strasbourg, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1958, 459 p. ;  
*Un exemple du syncrétisme philosophique de Cicéron*, R.E.L., XLVIII, 1970, p. 205-228 ;  
*Nationalisme culturel et culture internationale dans la pensée de Cicéron*, R.E.L., XXXVI, 1958, p. 187-204.
- M. TESTARD, *Tout dire sur Cicéron*, R.E.L., LXV, 1987, p. 28-38. ;  
*Cicéron, bourreau de soi-même*, L.E.C., XLII, 1974, p. 149-162 ;  
*Le fils de Cicéron, destinataire du De Officiis*, B.A.G.B., 1962, p. 198-213.
- M. L. TEYSSIER, *Le langage des arts et l'expression philosophique chez Cicéron : ombre et lumières*, R.E.L., LVII, 1979, p. 187-203.
- M. THEORET, *Les discours de Cicéron : la concurrence du ton casuel et du ton prépositionnel*, éd. Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1982, 522 p.
- T. WIEDEMANN, *Cicero and the end of the Roman Republic*, coll. Classical World Series, éd. Bristol Classical Press, London, 1994, 92 p.
- B. WISNIEWSKI, *Devoir et plaisir chez Cicéron*, Latomus, XLII, 19, p. 597-600. ; *Deux conceptions de la vertu cicéronienne*, R.S.C., XXIV, 1976, p. 21-34.
- H. ZENACKER, *Officium consolantis, le devoir de consolation dans la Correspondance de Cicéron de la bataille de Pharsale à la mort de Tullia*, R.E.L., LXIII, 1985, p. 69-86.

### Amicitia

- J.-M. ANDRE, *L'otium dans la vie morale et intellectuelle romaine des origines à l'époque augustéenne*, coll. Fac des Lettres et Sciences Humaines, Presses universitaires, 1966, 576 p.
- P. AUBENQUE, *L'amitié chez Aristote, L'homme et son prochain*, Actes du VIII<sup>ème</sup> Congrès des Sociétés de Philosophie de langue française, en appendice à la prudence chez Aristote, Paris, 1963, 192 p.
- J. BOËS, *La philosophie et l'action dans la Correspondance de Cicéron*, éd. Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 1990, 435 p.
- BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHILOSOPHIE**, *La philosophie de l'amitié : son passé et son avenir*, séance du 22 janvier 1978, publié avec le concours du C.N.R.S., éd. Librairie Armand Colin, Paris, 1977.
- P. JAMES BURTON, « *Amicitia* » in *Roman social and international relations (350-146 av. J.-C.)*, thèse, University of Maryland College Park, 2000, 718 p.
- G. BOISSIER, *Cicéron et ses amis : étude sur la société du temps de César*, éd. Hachette, Paris, 1870, 415 p.;

- Atticus, éditeur de Cicéron*, Revue Archéologique, éd. Librairie académique Didier C<sup>ie</sup>, Paris, 1863, p. 93-102.
- J. BOLLACK, *Les maximes de l'amitié*, Actes du VIII<sup>ème</sup> Congrès Guillaume Budé, Paris, 1969, p. 221-236.
- L. CANFORA, *Jules César : le dictateur démocrate*, trad. Corinne Paul-Maier, coll. Flammarion, Paris, 2001, 496 p.
- J. CARCOPINO, *Les secrets de la Correspondance de Cicéron*, 2 t., Coll. L'Artisan du livre, Paris, 1947, 446 p.
- R. COMBES, *Cicéron et Matius, « amitié » et politique à Rome*, R.E.L., 1958, p. 176-178.
- P. CORDIER, *La lettre et l'amicitia (témoignage de Cicéron)*, *Paroles romaines*, Presses universitaires de l'université de Nancy, Nancy, 1995, p. 25-34, 119 p.
- L. COULOUBARITSIS, *La philia à l'origine d'une mise en question du bonheur aristotélicien comme seule fin ultime de l'Ethique*, Annales de l'Institut. de philosophie de l'Université libre de Bruxelles, 1970, p. 25-78.
- A. DESMOULIEZ, *Cicéron et son goût, essai sur une définition d'une esthétique romaine à la fin de la République*, coll. Latomus, Revue d'Etudes latines, Bruxelles, 1976, 637 p.; *Psychanalyse de Cicéron*, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1960, 544 p.
- C. DIANO, *Epicure et la philosophie du plaisir*, Les Etudes Philosophiques, 1967, n° 2, p. 173-186.
- L. DUGAS, *L'amitié antique d'après les mœurs populaires et les théories des philosophes*, thèse, éd. Félix Alcan, Paris, 1984, 454 p.
- D. F. EPSTEIN, *Inimicitiae in Roman society, 218-43 B.C.*, Dis. Yale University New Haven, Conn, 1982, 286 p.
- J.-A. FESTUGIERE, *Epicure et ses dieux*, coll. Mythes et Religions, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1946, 134 p.
- J. FOLLON, J. MC EVOY, *Sagesses de l'amitié*, coll. Vestigia, éd. Du Cerf, Paris, Fribourg Suisse, 1997, 272 p.
- J.-C. FRAÏSSE, *La notion d'amitié dans la philosophie antique : essai sur un problème perdu et retrouvé*, thèse, éd. Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1974, 504 p. ;  
*Etude critique de A.-J. Voelke, Les rapports avec autrui dans la philosophie grecque d'Aristote à Panaetius*, R.Philos., Paris, 1967, p. 109-118.
- P. GRIMAL, *L'épicurisme romain*, Actes du VIII<sup>ème</sup> Congrès Guillaume Budé (5-10 avril 1968), Paris, 1969, p. 139-168 ;  
*« Fides » et le secret*, R.H.R., 1974, n° 185, p. 141-155.
- D. KONSTAN, *Friendship in the classical world*, coll. Cambridge University Press, éd. The Press Syndicate of the University of Cambridge, Melbourne, Cambridge, 1997, 206 p.
- V. LEOVANT CIREFICE, *Cicéron et Atticus, Les dialogues de la conscience*, éd. Atelier National de Reproduction des Thèses, Lille, Paris, 1998, 404 p.
- A. MICHEL, *Le Caton et le Laelius : originalité philosophique et expérience personnelle dans deux traités cicéroniens*, Vita Latina, 1982, n°85, p.12-18.
- C. MORANA, *L'éthique stoïcienne des sentiments « amor, amicitia »*, Etudes Philosophiques, 1999 (1), p. 67-89.
- P. MULLIER, *Cicéron, un philosophe pour notre temps*, coll. Essais Lausanne, L'Age d'homme, 1990, 316 p.
- G. PANIGO, *Caton et Laelius chez Cicéron, sagesse grecque ou sagesse romaine ?*, éd. Du Sphinx, Québec, 1980, 429 p.
- M. PHILIPPE, *La nature de l'amitié selon Aristote*, Nova et Vetera, Fribourg, 1947, p. 338-365.
- B. RAWSON, *The politics of friendship, Pompey and Cicero*, coll. Sources in ancient history, éd. University Press of Sydney, Australie, 1978, 217 p.

- G. ROLIN, *La jeunesse perturbée de M. Tullius Cicéron*, L.E.C., XLVIII, 1980, p. 43-61 ; L.E. C., XLVII, 1979, p. 335-346.
- R. SANSEN, *Doctrine de l'amitié chez Cicéron : exposé, source, critique, influence*, éd. Service de Reproduction des thèses de l'Université, Lille, 1975, 558 p.
- J. SCHMIDT, *Jules César*, coll. Folio, éd. Gallimard, Paris, 2005, 359 p.
- C. TSATSOS, *La lettre d'amitié dans l'antiquité gréco-latine*, Revue des études Grecques, t. LXXXVI, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1973, p. 261-263.
- A. TUILLIER, *La notion de philia dans ses rapports avec certains fondements de l'épicurisme*, Actes du VIII<sup>ème</sup> Congrès Guillaume Budé, 5-10 avril 1968, Paris, p. 318-329.
- F. WEBER, *La lettre d'amitié dans l'Antiquité gréco-latine*, Revue des Etudes Grecques, LXXXVI, Paris, 1973, p. 260-263.
- E. WIECZOREK, *Le Laelius de Cicéron et la théorie épicurienne de l'amitié*, thèse, Paris, 1983.

### Politique et finance

- G. ACHARD, *Langages et société. A propos des optimates et des populares*, Latomus, XLI, 1982, p. 794-800 ;
- La communication à Rome*, coll. Réalia, éd. Les Belles Lettres, 1991, 298 p. ;
- Pratique rhétorique et idéologie politique dans les discours « optimates » de Cicéron*, coll. Mnemosyne, éd. E. J. Brill, Leiden, 1981, 546 p ;
- La femme à Rome*, coll. QSJ ?, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1995, 127 p.
- ADEF, Association des Etudes Foncières, *La propriété foncière*, éd. Economica, Paris, 1984, 252 p.
- A. ALLELY, *Lépide, le triumvir*, coll. Scripta Antiqua, éd. Ausonius De Boccard, Paris, 2004, 290 p.
- J. ANDREAU, *La vie financière dans le monde romain- Les métiers de manieurs d'argent (IV<sup>ème</sup> -III<sup>ème</sup> ap. J.-C.)*, Bibliothèques des Ecoles Françaises d'Athènes et de Rome, éd. De Boccard, Paris, 1987, 792 p. ;
- La banque et les affaires dans le monde romain (IV<sup>ème</sup> av. J.-C - III<sup>ème</sup> ap. J.-C.)*, coll. Points Histoire, éd. Du Seuil, 2001, 330 p. ;
- Financiers de l'aristocratie à la fin de la République, Le dernier siècle de la République et l'époque augustéenne* », Strasbourg, 1978, p. 47-62, spécialement p. 49-55 ;
- Patrimoines, échanges et prêt d'argent : l'économie romaine (Modernités économique et statut des manieurs d'argent, brève remarque sur les banques et le crédit...)*, coll. Saggi di storia antica, éd. Roma : l'Erma di Bretschneider, 1997, 423 p. ;
- Activités financières et liens de parenté en Italie romaine : Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine*, texte réunis. J. Andreau et Brunhs Hinnerks, Actes du colloque de la table des 2-4 oct. 1986, Coll. De l'Ecole française de Rome, éd. Ecole Française de Rome, Paris, 1990, 692 p. ;
- Mobilités sociales et activités commerciales et financières, La mobilité sociale dans le monde romain*, Actes du Colloque de Strasbourg novembre 1988, coll. Contributions et travaux de l'Institut d'histoire romaine, éd. AECR (Association pour l'étude de la civilisation romaine), Strasbourg, 1992, 323 p. ;
- L'Etat romain face au monde de la banque et du crédit, Etats, fiscalité, économies*, Actes du V<sup>ème</sup> Congrès de l'Association des historiens économistes 16-18 juin 1983, éd. Publications de la Sorbonne, Paris, 1985, 324 p., p. 3-11. ;
- Modernités économiques et statut des manieurs d'argent*, M.E.F.R.A, XCVII, 1985, p. 373-410.

- J. ANDREAU, J. FRANCE, S. PITTIA, *Mentalités et choix économiques des Romains*, éd. De Boccard, Paris, 2004, 254 p.
- J. ANDREAU, C. VIRLOUVET, *La mer et l'information dans le monde antique*, coll. De l'Ecole Française de Rome, éd. Ecole Française de Rome, Rome, 2002, 356 p.
- J.-M. ANDRE, *Les loisirs en Grèce et à Rome*, coll. QSJ ?, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1984, 124 p. ;  
*La villégiature romaine*, coll. QSJ ?, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1993, 128 p. ;  
*La médecine à Rome*, éd. Tallandier, Paris, 2006, 687 p.
- J.-M. ANDRE, M.-F. BASLEZ, *Voyager dans l'antiquité*, éd. Fayard, Paris, 1993, 594 p.
- M. P. ARNAUD-LINDET, *Histoire et politique à Rome, Les historiens romains (III<sup>ème</sup> av. J.-C. - V<sup>ème</sup> ap. J.-C.)*, coll. Grand amphi, éd. Rosny Bréal, Paris, 2001, 383 p.
- M. BEARD, M. CRAWFORD, *Rome et l'Italie à la fin de la République (218-31 av. J.-C.)*, trad. E. Paillier, coll. Amphi Histoire, éd. Presses Universitaires du Mirail, 1993, 146 p.
- M. BONNEFOND COUDRY, *Le Sénat de la République romaine d'Hannibal à Auguste, Pratiques délibératives et pries de décision*, coll. Bibliothèque des Ecoles française d'Athènes et de Rome, éd. Ecole Française de Rome, De Boccard, 1989, 837 p. ;  
*L'invention des grands hommes de la Rome antique*, coll. Etudes d'archéologie et d'histoire ancienne, éd. De Boccard, 2001, 492 p. ;  
*Le sénat républicain et les conflits de générations*, M.E.F.R.A, XCIV, 1982, p. 175-225.
- J. P. BORLE, *Pompée et la dictature 55-50 av. J.-C.*, L.E.C., X, 1952, p.168-180.
- P. A. BRUNT, *Conflits sociaux en République romaine*, trad. Legras - Wechsler, coll. Série Histoire Classique, éd. F. Maspero, Paris, 1979, 196 p. ;  
*Les equites romains à la fin de la République*, Annales E.S.C., XXII, 1967, p. 1090-1098.
- J. CELS SAINT-HILAIRE, *La République romaine, 133-44 av. J.-C.*, coll. Cursus Histoire, éd. A. Colin, 2005, 239 p.
- E. CIZEK, *Mentalités et institutions politiques à Rome*, coll. Les Nouvelles Etudes Historiques, éd. Fayard, 1990, 400 p. ; *Histoire et historien à Rome dans l'Antiquité*, éd. Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1995, 355 p.
- M. CORBIER, *Les comportements familiaux de l'aristocratie romaine (II<sup>ème</sup> s. av. J.-C. - III<sup>ème</sup> s. ap. J.-C.) : Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine*, texte réunis par J. Andreau et Brunhs Hinnerks, Actes du colloque de la table des 2-4 oct. 1986, Coll. De l'Ecole française de Rome, éd. Ecole Française de Rome, Paris, 1990, p. 225-249 ;  
*Annales E. S.C.*, XLII, 1987, p. 1267-1285.
- J.-M. DAVID, *La République Romaine : de la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium, 218-31 : crise d'une aristocratie*, coll. Points Histoire, éd. Du Seuil, Paris, 2000, 304 p. ;  
*Solidarités familiales et stratégies judiciaires à la fin de la République, Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine*, texte réunis par J. Andreau et Brunhs Hinnerks, Actes du colloque de la table des 2-4 oct. 1986, Coll. De l'Ecole française de Rome, éd. Ecole Française de Rome, Paris, 1990, p. 497-500.
- S. DEMOUGIN, *L'ordre équestre, histoire d'une aristocratie (II<sup>ème</sup> s. av. J.-C. - III<sup>ème</sup> s. ap. J.-C.)*, Acte du Colloque international du 5-7 oct. 1995 organisé par S. Demougin, éd. Ecole Française de Rome, Rome, 1999, 694 p.
- B. DEROUET, *L'aristocratie romaine donne t-elle l'image d'un « système à maisons » ?*, *Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine*, texte réunis par J. Andreau et Brunhs Hinnerks, Actes du colloque de la table des 2-4 oct. 1986, Coll. De l'Ecole française de Rome, éd. Ecole Française de Rome, Paris, 1990, p. 271-283.

- R. DEVELIN, *The practise of politics at Rome 366-167 B.C.*, coll. Latomus, éd. R.E.L., Bruxelles, 1985, 354 p.
- M. DONDIN-PAYRE, *La stratégie symbolique de la parenté sous la République et l'Empire romain, Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine*, texte réunis par J. Andreau et Brunhs Hinnerks, Actes du colloque de la table des 2-4 oct. 1986, Coll. De l'Ecole française de Rome, éd. Ecole Française de Rome, Paris, 1990, p. 53-76.
- ECOLE FRANÇAISE DE ROME, *Les dévaluations à Rome, époque républicaine et impériale*, coll. de l'Ecole Française de Rome, éd. Ecole française de Rome, Paris, 1978-1980, 340 p.
- F. D. EPSTEIN, *Personal enmity in Roman politics: 218-43 B.C.*, éd. Croom Helm, London, 1987, 183 p.
- C. FEUVRIER-PREVOTAT, *Negotiator et mercator dans le discours cicéronien : essai de définition*, D.H.A., VII, 1981, p. 367-405.
- E. GABBA, *La chute de la République romaine*, BAGB, 1990, p. 145-148.
- J. GAUDEMET, *Les gouvernants à Rome : essais de droit public romain*, coll. Antiqua, éd. De Boccard, Paris, 1985, 195 p.
- P. GRIMAL, *Pouvoir et richesse dans la cité romaine*, Mélanges offerts à Léopold Sédar Senghor : langues, littérature, histoire anciennes, éd. Nouvelles éditions africaines, Dakar, 496 p.
- D. GOUREVITCH, *Les loisirs des romains*, éd. Société d'édition d'enseignement supérieur, Paris, 1975, 380 p. ; *Se marier pour avoir des enfants : le point de vue du médecin, Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine*, texte réunis par J. Andreau et Brunhs Hinnerks, Actes du colloque de la table des 2-4 oct. 1986, Coll. De l'Ecole française de Rome, éd. Ecole Française de Rome, Paris, 1990, p. 139-151.
- L. HARMAND, *Sociétés et économie de la République romaine*, coll. Série Histoire Ancienne, éd. Armand Colin, Paris, 1993.
- J. HELLEGOUARC'H, *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, thèse, éd. Hachette, Paris, 1963, 601 p.
- F. HINARD, *La mort au quotidien dans le monde romain*, actes du colloque organisé par l'université Paris IV (7-9 oct. 1993), Coll. De l'archéologie à l'histoire, éd. De Boccard, Paris, 1995, p. 31-45 ;
- La mort, les morts et l'au-delà dans le monde romain*, Actes du colloque de Caen, 20-22 novembre 1985, éd. Du centre de Publication de l'Université de Caen, Caen, 1987, p. 159-165 ;
- Les proscriptions de la Rome républicaine*, coll. De l'Ecole Française de Rome, éd. De Boccard, Paris, 1985, 605 p. ;
- Solidarités familiales et ruptures à l'époque des guerres civiles et de la proscription, Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine*, texte réunis par J. Andreau et Brunhs Hinnerks, Actes du colloque de la table des 2-4 oct. 1986, Coll. De l'Ecole française de Rome, éd. Ecole Française de Rome, Paris, 1990, p. 555-570 ; Sylla, éd. Fayard, Paris, 1985, 335 p.
- B. HINNERKS, *Parenté et alliances politiques à la fin de la République romaine, dans Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine*, texte réunis par J. Andreau et Brunhs Hinnerks, Actes du colloque de la table des 2-4 oct. 1986, Coll. De l'Ecole française de Rome, éd. Ecole Française de Rome, Paris, 1990, p. 571-594.
- M. IONNATOU, *Affaires d'argent dans la Correspondance de Cicéron, L'aristocratie sénatoriale face à ses dettes*, coll. Romanité et modernité du droit, éd. De Boccard, Paris, 2006, 557 p.
- P. JAL, *La guerre civile à Rome (de Sylla à Vespasien), facteur de vie morale ?*, B.A.G.B., 1962, p. 399-434.

- M. LE GLAY, *Rome : grandeur et déclin de la République*, coll. Histoire et décadence, éd. Perrin, Paris, 1995, 401 p.
- R. E. A. LIEGARD, *De la propriété foncière à Rome et en France*, thèse, caen, 1882, 139 p.
- L. HARMAND, *Le patronat à l'époque républicaine*, I.H., XIV, 1952, p. 182-183.
- J. MARQUARDT, *De l'organisation financière chez les Romains*, éd. Ernest Morin, Paris, 1988, 406 p.
- R. MARTIN, *Les douze Césars: du mythe à la réalité*, coll. Histoire, éd. Les Belles Lettres, 1991, 441 p. ;  
*Maladie, pouvoir et folie chez les douze Césars*, I. L., LI, 1989, p. 12-16.
- P. MOREAU, *Le mariage dans les degrés approchés : le dossier romain (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.- III<sup>ème</sup> s.ap. J.-C.) : Epouser au plus proche : inceste prohibitions et stratégies matrimoniales autour de la Méditerranée*, Civilisations et sociétés, Paris, éd. Ecole des Hautes études en Sciences sociales, 1994, 488 p. ;  
*Adfinitas, la parenté par alliance dans la société romaine (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.- II<sup>ème</sup> s. ap. J.-C.)*, *Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine*, texte réunis par J. Andreau et Brunhs Hinnerks, Actes du colloque de la table des 2-4 oct. 1986, Coll. De l'Ecole française de Rome, éd. Ecole Française de Rome, Paris, 1990, p. 3-26.
- L. NADJO, *Epistulae antiquae*, Actes du colloque international « *Le genre épistolaire antique et ses prolongements européens* », Université François Rabelais, 28-30 septembre 2000, éd. Peeters, Paris, 2002, 439 p. ;  
*L'argent et les affaire à Rome des origines au II<sup>ème</sup> av. J.-C.*, coll. Bibliothèque de l'information grammaticale, éd. Société pour l'information grammaticale, Paris, 1989, 544 p.
- C. NICOLET, *Les classes dirigeantes sous la République, Ordre Sénatorial et Ordre équestre*, Annales ESC, XXXII, 1977, 726-755 ;  
*Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, 1976, 535 p. ; *Rendre à César : économie et finance dans la Rome antique*, coll. Bibliothèque des histoires, éd. Gallimard, Paris, 1988, 317 p. ;  
*Aperçus sur la fiscalité à Rome sous la République*, Ktema, n°1, 1976, p. 187-194.
- J. VAN OOTEGHEM, *Optimates, populares (chez Cicéron)*, L.E.C., XXI, 1963, p. 400-406 ; *Les Caecilii Metelli de la République*, coll. Mémoire classe des Lettres, éd. Palais des Académies, Bruxelles, 1967, 349 p.
- H. PAVIS D'ESCURAC, *Aristocratie sénatoriale et profits commerciaux*, Ktema, 1977, n°2, p. 339-355.
- C. PEREZ, J. LESTAGE, *La monnaie de Rome à la fin de la République*, coll. Collections Numismatiques, éd. Errance, Paris, 1989, 128 p.
- M.-T. RAEPSET-CHARLIER, *La femme, la famille, la parenté à Rome : thèmes actuels de la recherche*, l'Antiquité Classique, 1993, 62, p. 247-253.
- J.- N. ROBERT, *Les plaisirs à Rome*, Coll. Réalia, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1983, 232 p.
- B. ROCHETTE, *Remarques sur le bilinguisme gréco-latin*, L.E.C., 1996, 64 (1), p. 3-19; *Les sobriquets de Pompée dans la Correspondance de Cicéron*, Latomus, 2002, 61(1), p.41-45.
- Y. ROMAN, *L'idéologie des nobles à Rome et ses conséquences économiques et sociales à l'époque républicaine*, Ktema, 1994, 19, p. 111-118.
- L. ROSS TAYLOR, *La politique et les partis à Rome au temps de César*, trad. E.Morin, coll. Série histoire classique, éd. Maspero, Paris, 1977, 354 p.
- N. ROULAND, *Pouvoir politique et dépendance personnelle dans l'antiquité : genèse et rôle des rapports de clientèle*, coll. Latomus, éd. Latomus, Bruxelles, 1979, 658 p. ;  
*Rome, démocratie impossible ? : les acteurs du pouvoir dans la cité romaine*, éd. Actes Sud, Le Paradou, 1981, 360 p.



- P. ROUSSELOT, *Les conditions du langage politique, le point de vue de Cicéron*, BAGB, 1996, (3), p. 232-260.
- J.-P. ROYER, *Le problème des dettes à la fin de la République*, Revue histoire de droit français et étranger, série 45, 1967, p. 191-283.
- C. SALLES, *Lire à Rome*, coll. Petite Bibliothèque Payot, éd. Les Belles Lettres, 1992, 315 p.
- G. SALVOLI, *Le capitalisme dans le monde antique*, éd. Viard et E. Brière, Paris, 1906, 320 p.
- R. SYME, *Les alliances dynastiques dans l'aristocratie romaine*, Diogène, 1986, n°135, p. 3-13.
- R. TURCAN, *Vivre à la cour des Césars d'Auguste à Dioclétien (I<sup>er</sup> - III<sup>ème</sup> s. ap. J.-C.)*, coll. d'études anciennes, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1987, 321 p.
- J.-P. VALLAT, *L'Italie et Rome (218-31 av. J.-C.)*, coll. U Histoire ancienne, éd. A. Colin, Paris, 1995, 262 p.
- K. VERBOVEN, *Le système financier à la fin de la République*, Ancient society, 1993, 24, p. 63-98.
- P. VEYNE, *La société romaine*, coll. Des Travaux, éd. Du Seuil, Paris, 1991, 315 p.
- J.-L. VOISIN, *Education à la mort volontaire à Rome, (Sociabilités, pouvoirs et société)*, Actes du colloque de Rouen, texte réunis par F. Thélamon, éd. Université de Rouen, Rouen, 1987, p. 91-96.
- M. WEBER, *Economie et société*, coll. Agora Les Classiques, éd. Pocket, Paris, 1995, 424 p.
- T. P. WISEMAN, *New men in the Roman Senate, 139 B.C.-14 A.D.*, coll. Oxford classical and philosophical monographs, éd. Oxford University Press, London, 1971, 326 p.
- H. ZENACKER, *La terre et l'argent*, R.E.L., LVII, 1979, p. 165-186.

### Philosophie

- D. BADUT, *Les stoïciens et l'amour*, Revue des Etudes Grecques, LXXVI, 1963, p. 55-63.
- M. BENABOU, *Pratique matrimoniale et représentation philosophique : le crépuscule de stratégies ?, Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine*, texte réunis par J. Andraeu et Brunhs Hinnerks, Actes du colloque de la table des 2-4 oct. 1986, Coll. De l'Ecole française de Rome, éd. Ecole Française de Rome, Paris, 1990, p. 123-137.
- L. BOURGEY, *La doctrine épicurienne sur le rôle de la sensation dans la connaissance et la tradition grecque*, Actes du VIII<sup>ème</sup> Congrès Guillaume Budé, 5-10 avril 1968, Paris, p. 252-258.
- P. BOYANCE, *Les méthodes de l'histoire littéraire, Cicéron et son œuvre philosophique*, R.E.L., XIV, 1936, p. 288-309.
- E. BREHIER, P. AUBENQUE, P. SCHUHL, *Les stoïciens*, trad. E. Bréhier, 2 t., coll. Gallimard, Paris, 1994, 1443 p.
- J. BRUN, *L'épicurisme*, coll. QSJ ?, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1962, 124 p. ; *Le stoïcisme*, coll. QSJ ?, éd. PUF, Paris, 1969, 128 p.
- J. BRUNSCHWIG, *Etudes sur les philosophies hellénistiques : épicurisme, stoïcisme, scepticisme*, P.U.F., Paris, 1995, 315 p.
- K. BUECHNER, *L'épicurisme à la fin de l'époque républicaine*, Actes du VIII<sup>ème</sup> Congrès Guillaume Budé, 5-10 avril 1968, Paris, p. 393-435.
- R. CHEVALLIER, *Le milieu stoïcien à Rome au I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. ou l'âge héroïque du stoïcisme romain*, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1960, 29 p.
- CICERON, *Plaisir et vérité, Du souverain bien et du mal extrême*, livre I et II, trad. C. Labre, coll. Retour aux grands textes, éd. Arléa, 1993, 153 p.
- A. DERMIENCE, *La notion de « libertas » dans les œuvres de Cicéron*, L.E.C., 1957, XXV, p. 158-167.

- F. DUPONT, E. VALETTE-CAGNAC, *Façon de parler grec à Rome*, coll. L'Antiquité au présent, éd. Belin, Paris, 2005, 285 p.
- P. DUPONT, *La volonté : l'épicurisme antique*, coll. SKEPSIS Capès et agrégation de Philosophie, éd. Delagrave, Paris, 2002.
- J.-F. DUVERNOY, *L'épicurisme et sa tradition antique*, éd. Bordas, coll. Philosophie Présente, Paris, 1990.
- O. GIGON, *Aspects de philosophie hellénistique : neuf exposés suivis de discussions*, coll. Entretiens sur l'Antiquité classique, éd. Fondation Hardt, Suisse, 1986, 386 p.
- P. GRIMAL, *L'épicurisme romain*, Actes du VIII<sup>ème</sup> Congrès Guillaume Budé, 5-10 avril 1968, Paris, p. 139-168.
- I. HADOT, *Epicure et l'enseignement philosophique hellénistique et romain*, Actes du VIII<sup>ème</sup> Congrès Guillaume Budé, 5-10 avril 1968, Paris, p. 347-354.
- R. HOVEN, *Stoïciens et stoïcisme face au problème de l'au-delà*, coll. Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1971, 178 p.
- K. KLEVE, *L'épicurisme à Rome : Lucrèce*, Actes du VIII<sup>ème</sup> Congrès Guillaume Budé, 5-10 avril 1968, Paris, p. 364-392.
- C. LEVY, *Les philosophies hellénistiques*, coll. Le Livre de poche, Série Antiquité, éd. Librairie Générale Française, Paris, 1997, 249 p.
- A. MICHEL, *Quelques aspects de la conception philosophique du temps à Rome, l'expérience vécue*, Revue des Etudes Latines, LVII, 1979, p. 323-339 ;  
*Les rapports de la rhétorique et de la philosophie dans l'œuvre de Cicéron*, éd. PUF, Paris, 1960, 752 p. ;  
*L'épicurisme et la dialectique de Cicéron*, Actes du VIII<sup>ème</sup> Congrès de l'Association Guillaume Budé, Paris, 1969, p. 393-410 ;  
*La rhétorique de l'amour*, R.E.L., 2000, 78, p.236-254 ;  
*Cicéron, philosophe romain, dans Cicéron et Philodème: la polémique en philosophie*, éd. Clara Auvray-Assayas et D. Delattre, Paris, 2001, 436 p. ;  
*A propos du bonheur, pensée latine et tradition philosophique*, R.E.L., 1978, p. 349-368.
- J. MOREAU, *Aristote et son école*, coll. Les Grands Penseurs, éd. PUF, Paris, 1962, 326 p.
- J. PERRET, *L'amour de l'argent, l'ambition et la crainte de la mort*, Mélanges de Philologie, de littérature et d'histoire anciennes offerts à A. Ernout, éd. C. Klincksieck, Paris, 1940, 408 p., p. 277-284.
- S. PITTIA, *L'idéologie de l'argent dans les œuvres philosophiques de Cicéron*, thèse, Paris, 1993, 245 p.
- G. RODIS-LEWIS, *Epicure et son école*, Coll. Essais Folio, éd. Gallimard, Paris, 1993, 410 p.
- E. DE SAINT-DENIS, *La théorie cicéronienne de la participation aux affaires publiques*, R.Ph., 1938, p. 193-215.
- G. SAMAMA, *Analyses et réflexions sur Aristote, Ethique à Nicomaque (livre VIII-IX)*, éd. ellipses, Paris, 2001, 192 p.
- C. THIAUCOURT, *Essai sur les traités philosophiques de Cicéron et leurs sources grecques*, éd. Hachette, Paris, 1885, 358 p.
- D.-M. TSITSIKLI, *Dicéarque dans la Correspondance de Cicéron*, Hellenica, XXXV, 1985, p. 239-260.
- P. VALENTE, *L'éthique stoïcienne chez Cicéron*, thèse, éd. Porto Alegre Selbach, Paris, 1956, 433 p.
- J.-A. VOELKE, *La philosophie comme thérapie de l'âme : étude de philosophie hellénistique*, coll. Vestigia, éd. Du Cerf, Paris, 1993, 193 p.

C. WERNER, *La philosophie grecque*, coll. Bibliothèque scientifique, éd. Payot, Paris, 1946, 299 p.

### La société romaine

G. ANGUSTIUS, *Groupe de parenté ou principe de légitimité ?*, *Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine*, texte réunis par J. Andreau et Brunhs Hinnerks, Actes du colloque de la table des 2-4 oct. 1986, Coll. De l'Ecole française de Rome, éd. Ecole Française de Rome, Paris, 1990, p. 611-618.

P. BONTE, *Epouser au plus proche : inceste, prohibitions et stratégies matrimoniales autour de la Méditerranée*, coll. Civilisations et sociétés, éd. Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris, 1994, 488 p.

P. BONTE, E. COPET-ROUGIER, *Groupes de parentés et stratégies matrimoniales*, *Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine*, texte réunis par J. Andreau et Brunhs Hinnerks, Actes du colloque de la table des 2-4 oct. 1986, Coll. De l'Ecole française de Rome, éd. Ecole Française de Rome, Paris, 1990, p. 253-266.

P. BOYANCE, *Le voyage du lettré romain en Grèce au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.*, I.L., 1953, 1938, p. 137-143 ;

*La connaissance du grec à Rome*, Revue d'Etudes Latines, 34, 1956, p. 111-131 ;

*Les romains, peuple de la fides*, Bulletin de l'Association Guillaume Budé, 1964, p. 419-435.

M. CHRISTOL, O. MASSON, Actes du X<sup>ème</sup> Congrès international d'épigraphie grecque et latine, Nîmes, 4-9 oct. 1992, éd. Publications de la Sorbonne, Paris, 499 p.

M. CORBIER, *Donner à voir, donner à lire, mémoire et communication dans la Rome ancienne*, éd. CNRS, Paris, 2006, 292 p. ;

*La petite enfance à Rome*, Annales H.S.S., 1999, 54(6), p. 1257-1290 ;  
*Construire sa parenté à Rome*, Revue Historique 284, 1990, n°575, p. 3-36.

M. DUCOS, *Les Romains et la loi, recherches sur les rapports de la philosophie grecque et de la tradition romaine à la fin de la République*, coll. d'études anciennes, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1984, 520 p.

F. DUPONT, *La vie quotidienne du citoyen romain sous la République 509-27 av. J.-C.*, coll. La Vie Quotidienne, éd. Hachette, Paris, 1989, 337 p. ;

*Le citoyen romain sous la République*, 509-27 av. J.-C., coll. La Vie Quotidienne, éd. Hachette, Paris, 1994, 356 p.

J. FONTAINE, *Genèse et contenu de l'otium romain*, Latomus, XXV, 1966, p. 855-860.

R. FREI-STOLBA, A. BIELMANN, M. CORBIER, *Femmes et vie publique dans l'antiquité gréco-romaine*, éd. Faculté de Lettres de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1998, 170 p.

E. FREZOULS, *La mobilité sociale dans le monde romain*, Actes du colloque organisé à Strasbourg par l'Institut et le groupe de recherches en Histoire romaine, coll. Contributions et Travaux de l'Institut d'histoire romaine, éd. AECR, 1992, 327 p.

J. GAUDEMET, *Les Romains et les autres*, éd. Scientifich italiana, Roma, 1982, 37 p.

B. K. GOLD, *Literary patronage in Greece and Rome*, éd. University of North Carolina Press, London, 1987, 267 p.

D. GOUREVITCH, M. T. RAEPSET-CHARLIER, *La femme dans la Rome antique*, éd. Hachette Littérature, Paris, 2001, 300 p.

P. GRIMAL, *Les jardins romains*, 9<sup>ème</sup> éd., coll. Que Sais-je ?, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 2001, 125 p. ;

*La civilisation romaine*, coll. Champ, éd. Flammarion, Paris, 1997, 369 p. ;

- La clémence et la douceur de la vie politique romaine*, C.R.A.I., 1984, p.466-478.
- Y. GRISE, *Le suicide dans la Rome antique*, coll. d'études anciennes, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1982, 325 p. ;
- De la fréquence du suicide chez les Romains*, Latomus, XXXIX, 1980, p. 7-46.
- A. GUILLEMIN, *Le public et la vie littéraire à Rome au temps de la République*, R.E.L., 1934, p. 53-71 et p. 329-343.
- E. HERMON, A. PAQUOT, *Concept de pouvoir et concept d'empire à l'époque républicaine à Rome : pour une analyse linguistique et historique*, Ktèma, VIII, 1983, p. 175-184.
- M. HUMBERT, *Le remariage à Rome, étude d'histoire juridique et sociale*, coll. Univ. Di Roma, éd. A. Giuffrè, Milano, 1972, 503 p.
- P. JAL, *Hostis (publicus) dans la littérature latine de la fin de la République*, R.E.A., LXV, 1963, p. 53-79.
- L. JERPHAGNON, *Vivre et philosopher sous les Césars*, éd. Privat, Toulouse, 1980, 264 p.
- M. JOCHEN, P. GRIMAL, *La Rome antique : histoire et civilisations*, coll. Civilisations, éd. Bordas, Paris, 1994, 464 p.
- J.-P. MARTIN, *Histoire Romaine*, coll. U, éd. Armand Colin, Paris, 2001, 464 p.
- A. MICHEL, *A propos du De Republica III, la politique et le désir, Mélanges de littérature et d'épigraphie latines, d'histoire ancienne et d'archéologie*, coll. d'études latines, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1980, 365 p., p. 229-238.
- R. MC MULLEN, *Roman social relations, 50 B.C to A.D. 284*, Yale University Press, London, 1974, 212 p.
- J.-P. NERAUDAU, *Etre enfant à Rome*, coll. Réalia, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1984, 250 p. ; *La jeunesse dans la littérature et les institutions de la Rome républicaine*, coll. d'études anciennes, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1979, 413 p.
- C. NICOLET, *L'onomastique des groupes dirigeants sous la République, l'onomastique latine*, colloque international du Centre national de la recherche scientifique du 13-15 oct. 1975, coll. Colloques internationaux du Centre national de la recherche scientifique, éd. Editions du C.N.R.S., Paris, 1977, 512 p., p. 45-61.
- C. PARAIN, *Octave Auguste, la naissance d'un pouvoir personnel*, coll. Problèmes Série Histoire, éd. Sociales 1978, 224 p.
- C. RICHARD, *Origine et nature du patriciat romain II*, R.E.L., LVIII, 1980, p. 41-48 ; *Les origines de la plèbe romaine, essai sur la formation du dualisme patricio-plébéen*, coll. Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, éd. De Boccard, Paris, 1978, 653 p.
- J.-M. RODDAZ, *Marcus Agrippa*, coll. Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, éd. De Boccard, Paris, 1984, 734 p.
- J. ROUGE, *La place de l'Illyrie méridionale et de l'Epire dans le système des communications de l'empire romain, l'Illyrie méridionale et l'Epire dans l'Antiquité*, Actes du colloque international de Clermont-Ferrand (22-25 oct. 1984), éd. Adosa, Clermont-Ferrand, 1988, 274 p., p. 255-261.
- C. SALLES, *La vie des romains au temps des Césars*, coll. L'Histoire au quotidien, éd. Larousse, Paris, 2004, 192 p. ;
- Lire à Rome*, coll. Realia, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1992, 315 p. ;
- L'art de vivre du temps de Julie, fille d'Auguste*, Paris, NIL, 2000, 190 p. ;
- Tibère, le second César*, coll. Les hommes et l'histoire, éd. Laffont, Paris, 1985, 301 p.
- R. STUVERAS, *La vie politique au premier siècle de la république romaine à travers la tradition littéraire*, M.E.F.R.A, LXXVII, 1965, p. 35-67.

- R. SYME, *Les alliances dynastiques dans l'aristocratie romaine*, Diogenes, 1986, n° 135 ? P. 3-13 ; *La Révolution romaine*, trad. R. Stuveras, éd. Gallimard, 1967, 659 p.
- E. VALETTE-CAGNAC, *La lecture à Rome : rites et pratiques*, coll. L'Antiquité au présent, éd. Belin, Paris, 1997, 332 p.
- P. VEYNE, *Le pain et le cirque, sociologie historique d'un pluralisme politique*, coll. Points Histoire, éd. Du Seuil, Paris, 1995, 889 p.
- C. VIOT, R. MARTIN, *Lire à Rome*, coll. Réalia, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1992, 315 p.
- A. WALLACE-HADRILL, *Patronage in Ancient Rome*, coll. Leicester-Nottingham studies in ancient society, éd. Routledge, New-York, 1989, 255 p. ;  
*Rome's cultural revolution*, *Journal of Roman Studies*, LXXIX, 1989, p. 157-164.
- T. P. WISEMAN, *The last of the Metelli*, *Latomus*, XXIV, 1965, p. 52-61.

# ANNEXES

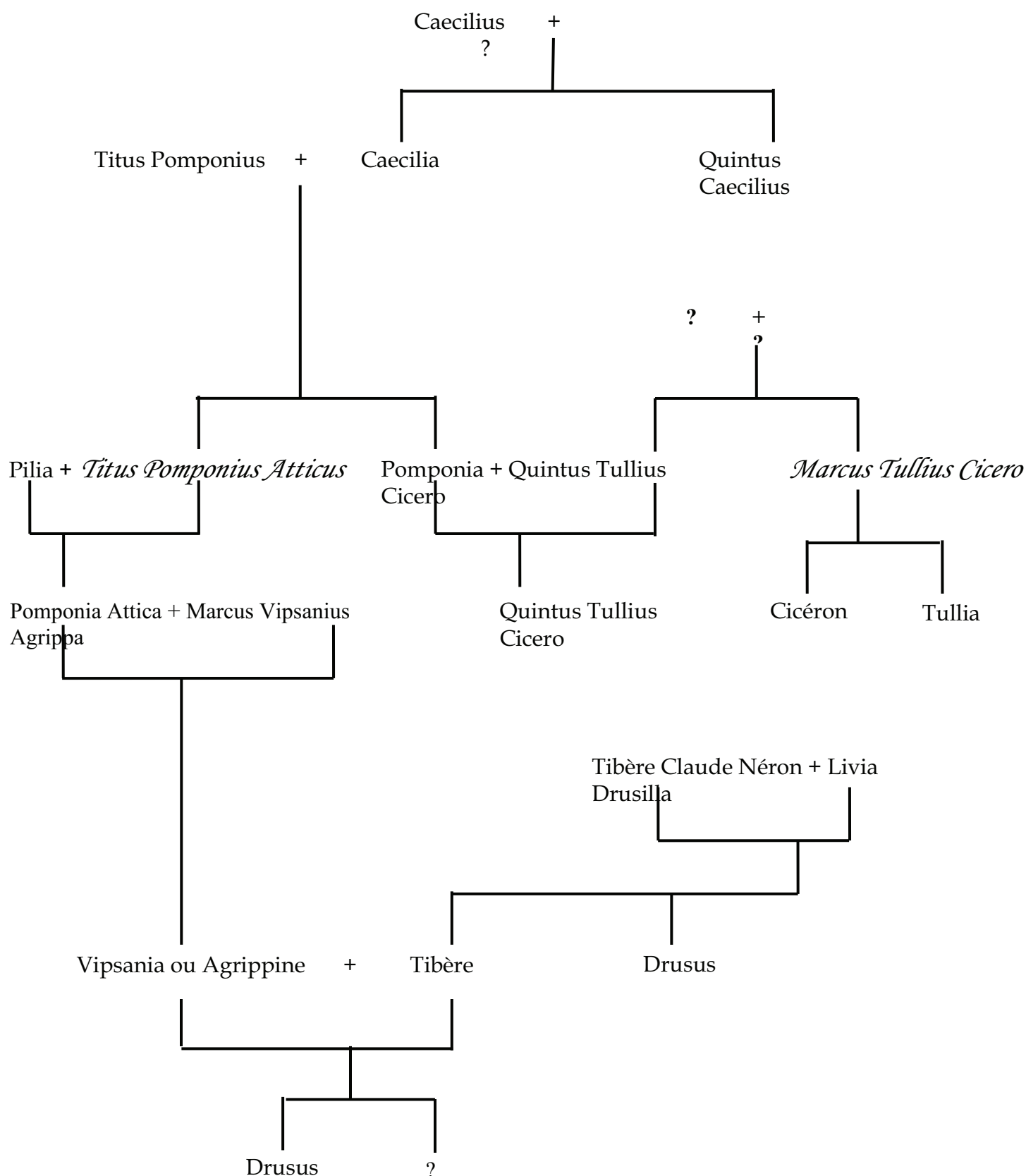
## ABBREVIATIONS

AJPh	= American Journal of Philology.
Annales ESC	= Annales. Economies, Sociétés, Civilisations.
Annales HSS	= Histoire Sciences Sociales.
BABG	= Bulletin de l'Association Guillaume Budé.
BSAF	= Bulletin de la société nationale des antiquaires de France.
CIL	= Corpus Inscriptionum Latinarum.
CJ	= The Classical journal.
CPh	= Classical Philology.
CRAI	= Comptes rendus/Académie des inscriptions et belles-lettres.
DHA	= Dialogue d'Histoire Ancienne.
Hum (RES)	= Humanités. Revue d'enseignement secondaire et d'éducation.
IL	= L'Information Littéraire.
JRS	= The Journal of Roman studies.
LEC	= Les Etudes Classiques.
MEFRA	= Mélanges de l'Ecole Française de Rome.
MH	= Museum Helveticum.
MRR	= The Magistrates of the Roman Republic.
RA	= Revue Archéologique.
RBPh	= Revue Belge de Philologie et d'Histoire.
REA	= Revue des Etudes Grecques.
RE	= Paulys Realencyklopädie der Klassischen Altertumswissenschaft.
REG	= Revue des Etudes Grecques.
REL	= Revue des Etudes Latines.
RH	= Revue Historique
RPh	= Revue de Philologie.
RPhilos	= Revue philosophique de la France et de l'étranger.
RSC	= Rivisti di Studi Classici.
TAPhA	= Transactions of the American Philosophical Society





## ARBRE GÉNÉALOGIQUE D'ATTICUS.



1. Suétone, Vie des douze Césars, Livre III, Tibère, Coll. Folio, éd. Gallimard, p. 172. « Il prit pour femme 384 Agrippine(...) ;après avoir eu d'elle un fils, Drusus, il se vit, malgré leur parfait accord, et quoiqu'elle fut de nouveau enceinte, contraint de la congédier, pour épouser sur le champ Julie, la fille d'Auguste ».

## ATTICUS ET SES RELATIONS POLITIQUES

Traduction du tableau réalisé par  
**O. PERLWITZ**, *Titus Pomponius Atticus*, Untersuchungen zur Person eines einflussreichen  
 Ritters in der ausgehenden Römischen Republik, Coll. Hermes Einzelschriften, éd. F. Steiner,  
 Stuttgart, 1992, p. 101-103.

NOM	Consulat	Préteur	Edile	Questeur	Fonctions dans les provinces	Tribun de la plèbe	Rapports avec Atticus
<b>T. Annius Milo Papianus</b>		55				57	<i>Att.</i> IV,7,3 ; IV,12.
<b>Marcus Antonius</b>	44 et 34 31 cos. des.			52 en Gaule	52-51 Proquesteur en Gaule 44-40 Proconsul en Gaule	49	Corn. Népos, <i>Atticus</i> , IX ; X ; XX.
<b>L. Aurelius Cotta</b>	65	70		81 ?			<i>Att.</i> XIII, 19 ; XIII, 44.
<b>Q. Axius</b>				73			<i>Att.</i> V, 21.
<b>Q. Caecilius Metellus Celer</b>	60	63 urbanus			78 tribun militaire 66 Légat 63 Proconsul en Gaule	68 ?	<i>Att.</i> I, 20.
<b>Q. Caecilius Metellus Nepos</b>	57	60			67-63 Légat en Espagne et en Asie 56 Proconsul en Espagne	62	<i>Att.</i> III, 22 ; III,23 ; IV,3.
<b>Q. Caecilius Metellus Pius Scipio Nasica</b>	52	55	57? curulis		49-48 Proconsul en Syrie 48-46 Promagistrat en Afrique.	59	Corn. Népos, <i>Atticus</i> , XVIII.
<b>C. Caelius</b>						51	<i>ad Fam.</i> VIII, 8.
<b>M. Calpurnius Bibulus</b>	59	62	65 curulis		51-50 Proconsul en Syrie Mars 49 Haut-commandant de la flotte de Pompée.		<i>Att.</i> II,14.

<b>Q. Cassius Longinus</b>				Sous Pompée en Espagne	49-47 Propréteur en Espagne	49	<i>Att. V,12.</i>
<b>Ap. Claudius Pulcher</b>	54	57			72-70 Légat en Arménie 56 Propréteur en Sardaigne 53-51 Proconsul en Cilicie 49-48 Proconsul en Grèce		<i>Att.V,12 ;IV,15; V,21 ; VI, 1; VI,2; VI,3. ad. Quint.Fr. II,11.</i>
<b>M. Claudius Marcellus</b>	51	54	56 curulis	64			<i>Att.V,4 ; XIII,10 ; Corn. Népos, Atticus, XVIII</i>
<b>P. Clodius Pulcher</b>			56	61-60 en Cilicie	68-67 Légat en Orient 64-63 tribun militaire en Gaule transalpine	58	<i>Att. I,12 ; II,7 ;II,9 ; II, 22.</i>
<b>L. Cornelius Balbus</b>	40 cos. suff.				61 et 56 Praefectus fabrum César 40 en Espagne ?		<i>Att.X,18 ;XI,6 ;XI I,19 ;XII,47 ;XIII, 21 ; XIII,22. Corn.Népos, Atticus, XXI, XXII.</i>
<b>L.Cornelius Sulla Felix</b>	88 et 80	93 urbanus		107 Jugurtha	106-105 Proquesteur en Afrique 104-103 Légat en Gaule 92 Propréteur en Cilicie 87-84 Proconsul en Asie et en Macédoine 83-81 Proconsul en Italie		<i>Corn. Népos, Atticus, IV ; XVI.</i>

<b>P. Cornelius Lentulus Spinther</b>	57	60 urbanus	63	73	59 Propréteur en Espagne 56-54 Proconsul en Cilicie		<i>Att.</i> III, 22 ;24 ; VI,1 ; VIII,12 ; 14 ; IX,11 ; 13
<b>L. Domitius Ahenobarbus</b>	54	58 urbanus	61 curulis	66	49 Proconsul en gaule et en Grèce		<i>Att.</i> III,15.
<b>P. Fabius Maximus</b>	45 cos.suff.	48	57 curulis		46-45 Légat en Espagne		Corn. Népos, <i>Atticus</i> , XVIII.
<b>C. Flavius Hemicillus</b>					43-42 Légat propréteur 42 Praefectus fabrum		Corn. Népos, <i>Atticus</i> , VIII. <i>ad.Brutum</i> , 25.
<b>Q.Hortensius Hortalus</b>	69	72	75	80	89 tribun militaire		<i>Att.</i> II,2 ;III,9 ; IV,6 ;V,9 ;V,12 ; VI,6 ;VI,1. Corn. Népos, <i>Atticus</i> , V ;XV ;XVI. <i>ad. Q. fr.</i> I,3.
<b>C. Julius Caesar</b>	59,48,46, 45,44 Dictateur : 49,48-47,46-45,45-44. Dictateur à vie : 44	62	65	69-68 en Espagne	81 ambassadeur en Asie 73-72 Légat en Grèce 71 tribun militaire 61-60 Proconsul en Espagne 58-49 Proconsul en Gaule et en Illyrie		<i>Att.</i> VIII,9 ; X,1 ; C. Népos, <i>Atticus</i> , VII.
<b>C. Julius Caesar Octavianus</b>	43 cos. suff. 33 (32 chef)				43-40 Triumvir en Sicile, Sardaigne et en Afrique 40-33 Triumvir dans les provinces occidentales de l'Empire romain		Corn. Népos, <i>Atticus</i> , XIX,XX.
<b>L. Julius Mocilla</b>							Corn. Népos, <i>Atticus</i> , XI.
<b>M. Junius Brutus</b>	41 cos. des.	44 urbanus		53 en Cilicie	49 Légat en Cilicie 46-45 Légat en Gaule Cisalpine 43-42 imperium maius sur les provinces orientales		<i>Brutus</i> , III ; <i>ad. Br.</i> , XXV ; <i>ad. Att.</i> XV,11 ;12 ;VI,1 ; VI, 2. Corn. Népos, <i>Atticus</i> , VIII, IX, XVI, XVIII.

<b>L. Luceius</b>		67 pérégrin			66 Propréteur en Sardaigne		<i>ad. Att.</i> IV,6 ; IV,9 ;IX,11.
<b>C. Lucilius Hirrus</b>						53	<i>ad. Att.</i> VII,1.
<b>A. Manlius Torquatus</b>		70 ?			69 Promagistrat en Afrique 67 Légat dans la guerre aux pirates		<i>ad. Att.</i> V,1 ;4 ;VI,1. Corn. Népos, <i>Atticus</i> , XI, XV.
<b>L. Manlius Torquatus</b>	65	68			84-81 Proquesteur à l'Est et en Italie 67 Proconsul de l'Empire en Asie 64-63 Proconsul en Macédoine		Corn. Népos, <i>Atticus</i> , I ; Cic., <i>De fin.</i> ,I,5.
<b>C. Marius Junior</b>	82						Corn. Népos, <i>Atticus</i> , I.
<b>C. Memmius</b>		58			57 Propréteur en Bithynie et dans la région du Pontus.	66	<i>ad. Att.</i> V,11.
<b>L. Ninnius Quadratus</b>						58	<i>ad. Att.</i> III,23 ;X, 16.
<b>Sex Peducaeus</b>		Environ en 49			48 Propréteur en Sardaigne 40 Légat( ?) en Espagne.	55 ?	<i>ad. Att.</i> VII,13 ;14 ;17 ; VIII,9 ;X,1 ; XII,51 ;XIII,1 ;3 ; XV,13 ;XVI,11 ; 14 ;15. Corn. Népos, <i>Atticus</i> ,XXI.
<b>L. Pinarius Natta</b>							<i>ad. Att.</i> IV,8a.

<b>Cn. Pompeius Magnus</b>	70 55 52				83-82 Propréteur en Italie 82-80 Propréteur en Sicile 80-79 Propréteur en Afrique 77 imperium pro pratore 77-71 Proconsul en Hispanie citérieure 67 Pouvoir consulaire dans la guerre aux pirates 66-61 contre Mithridate 54-49 Proconsul en Espagne 49-48 Pouvoir consulaire contre César		<i>ad. Att.</i> I,1 ;13 ;II,3 ;16; III,8 ;13 ;18 ; IV,9 ;VII,2 ;21 ;V III,2 ;3 ;7 ; 9 ;11 ;13 ;16 ; IX,1 ;7 ;11. Corn. Népos, <i>Atticus</i> , VII ; Cic., <i>De leg.</i> ,I,3. Plutarque, <i>Pompée</i> , 49
<b>M. Porcius Cato Uticensis</b>		54		64	67-66 tribun militaire en Macédoine 58-56 Questeur et pro préteur à Chypre et Byzance 49-48 Promagistrat en Sicile et en Grèce 47-46 Propréteur en Afrique.	62	<i>ad. Att.</i> V, 2 ; VI, 2
<b>C.Sempronius Rufus</b>		avant 44					<i>ad. Att.</i> V,2 ;VI,2.
<b>P.Sestius</b>		54 ou 50		63	62 Proquesteur en Etrurie et en Macédoine 49 Promagistrat en Cilicie.	57	<i>ad. Att.</i> III,17 ;20 ; 23 ;V,17 ;XIII,2.
<b>P. Sulpicius Rufus</b>					90-89 Légat ?	88	Corn. Népos, <i>Atticus</i> ,II.

<b>Ser Sulpicius Rufus</b>	51	65		74 en Ostie	46-45 Proconsul en Achaïe		<i>ad. Att.</i> V,4 ; XI,13 ; XI II,10 ; XIV,19 ; XIV,18 ; XV,7. <i>ad. fam.</i> XIII,17 ; 18 ; 23.
<b>M. Terentius Varro</b>		76 ?		85	78 Légat en Illyrie 76-71 Légat proquesteur en Espagne à partir de 67 Legat propréteur dans la guerre aux pirates 50-49 Légat en Espagne	70	<i>ad. Att.</i> II,22 ; 25 ; III,15 ; 18 ; IV,2 ; 16 ; XIII,12 ; 13 ; 14 ; 16 ; 17 ; 19 ; 21 ; 35 ; 44 ; XV,3 ; 26 ; <i>ad. fam.</i> IX,1 ; IX,8. Cic., <i>De Academica</i> , I,1 ; Varron, <i>De Re Rustica</i> , 2,1 ; 2,20 ; 2,9,1 ; 2,9,15.
<b>Q. Terentius Culleo</b>					43 Légat en Gaule Narbonnaise	58	<i>ad. Att.</i> III,15 ; VIII,12
<b>M. Tullius Cicero</b>	63	66	69 plebis	75 en Sicile	57 Légat sous Pompée 51-50 Proconsul en Cilicie 49-47 Proconsul en Italie et en Grèce		Lettres de la Correspondance
<b>Q. Tullius Cicero</b>		62 urbanus	65 plebis	68 ?	61-58 Proconsul en Asie 57-56 Légat sous Pompée 54-52 Légat de César en gaule 51-50 frère du légat en Cilicie 47-46 Propréteur en Bithynie-Pont.		<i>ad. Att.</i> , II,16 ; III,8 ; 9 ; Corn. Népos, <i>Atticus</i> , V, VI, XV.
<b>C. Vibius Pansa</b>	43	48 ?			54-53 officier militaire en Gaule 47-46 Propréteur en Bithynie-Pont		<i>ad. Att.</i> XVI,9.

<b>M. Vipsanius Agrippa</b>	37	40 urbanus	33 curulis		41 Commandement militaire sur les troupes d'Octave 40-38 Proconsul en Gaule Transalpine 36 Proconsul (commande sur les troupes d'Octave contre Sex. Pompée). 35-34 Proconsul en Illyrie 32-31	43 ?	Corn. Népos, <i>Atticus</i> , XII ;XIX ;XXI; XXII.
<b>P.Volumnius Eutrapelus</b>					44-43 Praefectus frum		Corn. Népos, <i>Atticus</i> ,IX,X,XII.



